
WIDENER
HN VH5E L




Digitized by Google

E. G. Stillman
1929

LETTRES

DE

S. FRANÇOIS XAVIER.

TOME II.

Totum per orbem, nubes velut,
Citò volat; verbo gravis, verbo Dei
Tonat, coruscat, perpluit.

SANTOL.

LYON.

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,
GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 49.

LETTRES

DE

S. FRANÇOIS XAVIER,

APÔTRE DES INDES ET DU JAPON,

TRADUITES SUR L'ÉDITION LATINE DE BOLOGNE DE 1795,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LA VIE DE CE SAINT,
ET SUR L'ÉTABLISSEMENT
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

PAR A. M. F***, ÉDITEUR.

Tome second.

A LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, IMPR.-LIBRAIRES,
RUE MERCIÈRE, N° 33.
A PARIS,
CHEZ LES MÊMES, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N° 11.

M DCCC XXVIII.

****

LETTRES

DE

S. FRANÇOIS XAVIER.

LETTRE DE PAUL ANGER,

PREMIER CHRÉTIEN JAPONOIS,

AUX PÈRES ET FRÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME (1).

Goa, 27 novembre 1548.

Que la paix et la grace de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous! Ainsi soit-il.

1. Puisqu'il a plu à celui qui m'a créé et qui m'a tiré du sein de ma mère, de me chercher comme une brebis errante au milieu des ténèbres, pour m'amener à la lumière de son Évangile, pour m'arracher des prisons de la mort, pour me donner la liberté et la vie, je suis forcé de recourir à vous tous si je veux rendre à sa divine Majesté des actions de graces dignes d'un bienfait si

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans les collections latines de Tursellin et de Possevin, ni dans celle de Bologne; je l'ai trouvée dans la collection françoise imprimée à Paris chez Cramoisi, en 1628. Je la place ici, parce qu'il en est fait mention dans la lettre précédente, et qu'elle n'est pas sans intérêt.



éminent, dignes de tant de faveurs spéciales qui ont signalé sa bonté et sa miséricorde infinie à mon égard.

Pénétré et confus de mon impuissance, c'est à vous, mes très chers Frères, que je m'adresse pour suppléer à mon indignité.

Pour vous y exciter davantage, je vais vous exposer ici les voies extraordinaires dont le Père céleste s'est servi pour m'amener au bercail de son fils unique et bien-aimé.

2. Il y a quelques années qu'étant au Japon, je me trouvai poursuivi à mort par des ennemis particuliers; je cherchai un asyle contre leur fureur dans un couvent de bonzes. En même temps, et dans la rade où étoit situé ce couvent, un navire portugais vint jeter l'ancre. C'étoit celui de don Alvare Vaz, que j'avois autrefois connu. Il m'offrit avec empressement un asyle dans son vaisseau; cependant, comme ses affaires ne lui permettoient pas de gagner tout de suite le large, et que tout retard étoit dangereux pour moi et pouvoit m'être funeste, il eut la bonté d'écrire à un de ses amis qui étoit dans un port peu éloigné, et qui alloit lever l'ancre, de me prendre à son bord. Porteur de cette lettre, je pris congé de don Alvare; mais comme j'arrivai de nuit, et que j'étois très pressé, je me trompai, et je remis ma lettre, non pas à Ferdinand à qui elle étoit adressée, mais à George Alvarez, capitaine d'un autre navire. Celui-ci m'accueillit avec beaucoup d'humanité, et conçut le projet de m'emmener avec lui pour me présenter au révérend père François Xavier, son ami intime. J'y consentis. Pendant la traversée, soit pour m'apprivoiser, soit pour m'inspirer d'avance de l'estime et de l'amitié pour le révérend Père, soit pour m'instruire, et jeter en moi quelques notions, il amenoit souvent la conversation sur le révérend Père, sur ses vertus, sur ses grandes

actions, sur les mystères et les dogmes du christianisme. Cela eut son effet; je conçus deux grands désirs: l'un, de connoître par moi-même cet illustre et saint personnage, dont on me peignoit en termes si magnifiques les vertus et les perfections; l'autre, d'approfondir les mystères et les dogmes d'une religion si pure et si sainte.

3. Déjà j'étois si convaincu de sa vérité, qu'en débarquant à Malaca je me serois fait baptiser sans délai, si M. le vicaire général n'y eût trouvé un obstacle dans mon mariage, vu qu'il ne devoit plus m'être permis, après le baptême, d'habiter avec une femme idolâtre. J'en fus fort affligé; mais à ce chagrin s'en joignit un autre non moins cuisant. J'étois venu dans l'intention de faire une connoissance intime avec le révérend père François Xavier: et il étoit absent. De sorte que je ne trouvai ni la porte de l'Église ouverte, ni celui qui auroit pu calmer ma douleur. Au milieu de ces ennuis, je profitai des vents qui conduisent au Japon pour y retourner, et j'arrivai à un port de la Chine, qui n'est éloigné de ma patrie que de deux cents lieues. De là je pouvois aisément y rentrer en six ou sept jours de navigation.

4. Mais il n'en fut pas ainsi: celui qui gouverne toutes choses et les conduit à son but, me ramena au point d'où j'étois parti par des chemins qui ne sont connus que de lui seul. A vingt lieues du Japon le navire sur lequel j'étois monté, fut assailli d'une horrible tempête qui dura quatre jours, et me rejeta sur les côtes de la Chine d'où je sortois.

Le danger que je venois de courir me fit faire un retour sérieux sur moi-même. J'étois fatigué, bourrelé, déchiré de remords, lorsque je vis venir à moi don Alvare Vaz, qui le premier m'avoit offert ses secours pour me faire évader du Japon. Quelle fut sa surprise

de me rencontrer en Chine, tandis qu'il me croyoit à Malaca! Je lui racontai mes aventures et le péril auquel je venois d'échapper.

Me voyant tout mouillé, sale et couvert de l'écume de la mer, il m'offrit de nouveau un logis à bord de son navire, et me détermina à tenter encore avec lui le voyage de Malaca. A ses instances se joignirent celles de don Laurent Botelly, homme très estimable. Tous deux m'assurèrent que j'y trouverois le révérend père François Xavier, qu'il me satisferoit, et qu'après m'avoir instruit et baptisé il me méneroit sûrement au séminaire de Goa; que là il me donneroit quelques Pères de la Compagnie pour me ramener au Japon.

5. J'écoutai cet avis, et je suivis ceux qui me le donnoient; je revins donc avec eux à Malaca. La première personne qui se présenta à ma vue au sortir du vaisseau, fut don George Alvarez qui m'avoit fait faire le premier voyage. La surprise et la joie furent extrêmes de part et d'autre; du même pas il me mena au saint homme, qui étoit alors dans la grande église, donnant la bénédiction nuptiale à deux nouveau-mariés. Dès qu'il put lui parler, il me présenta à lui, lui dit qui j'étois et pourquoi j'étois venu.

Attentif et les yeux fixés sur le serviteur de Dieu, je vis son visage s'épanouir d'une sainte et grande joie; puis se tournant vers moi, il me témoigna tant d'affection, il me parla avec tant de douceur, que commençant à bégayer le portugais, mon cœur se trouva bientôt épris, et mon extrême amitié fut payée d'un retour délicieux. A sa voix, à son langage, je reconnus la divine Providence; j'admirai ses ressorts; j'adorai ses décrets impénétrables, à travers tous les hasards dans lesquels elle m'avoit jeté pour m'amener à ses desseins.

6. Aussitôt le Père me destina pour le séminaire de Goa;

mais la visite qu'il avoit à faire aux nouveaux Chrétiens du Comorin ne lui permettant pas de venir avec nous, il m'envoya devant lui, sur le vaisseau de George Alvarez. Il nous suivit de près; car nous débarquâmes le 1er mars, et lui le 4 ou le 5 du même mois. On eût dit que les vents et l'eau s'accordoient pour seconder mes désirs. Je soupirois après lui et après le baptême, et mes vœux furent bientôt comblés. Il arriva, et mon instruction s'étant achevée dans le collége, je fus baptisé, avec le valet que j'avois amené du Japon, le lendemain de la Pentecôte.

7. Telle est mon histoire. J'espère qu'avec la grace de Jésus-Christ, seigneur et créateur de toute chose, notre rédempteur, qui a daigné souffrir et mourir en croix pour nous, elle tournera non seulement à mon profit particulier, mais encore à la gloire de Dieu, à la propagation de la foi, et à l'honneur de toute l'Église. Quant à moi, je suis déjà payé de toutes mes peines, et je jouis de plus de bien que je n'osois l'espérer. La foi jette en mon ame, chaque jour, de nouveaux rayons; la sainteté, la vérité de l'Évangile se développent de plus en plus à mes yeux; les bienfaits dont j'ai été comblé, ceux dont je suis chaque jour l'objet, les joies, les consolations dont mon ame est remplie, qui ne peuvent venir d'une autre source que de celui qui me donna la vie, me rendent, pour ainsi dire, palpable ce que je ne faisois d'abord qu'entrevoir. Il me semble maintenant que j'ai reçu une nouvelle vie, de nouvelles facultés, que Dieu m'a créé de nouveau. J'apprends tout ce qu'on m'enseigne avec une rapidité qui m'étonne et qui me confond. Il m'a fallu si peu de jours pour lire et écrire en langue européenne, que mon intelligence est un prodige qui m'étourdit. J'ai retenu fidèlement par cœur, mot à mot, toute l'explication de l'Évangile de saint Matthieu, que

le père Côme de Torrez m'a faite deux fois. Maintenant je l'ai copiée en japonois pour m'en ressouvenir.

La père François Xavier se propose d'aller au Japon et de m'associer à ses travaux.

8. Priez, mes Frères, priez que Dieu daigne nous bénir; demandez pour moi en particulier une reconnoissance sans bornes pour tant de bienfaits. Ils sont si grands, ils sont si signalés, que Dieu s'est, pour ainsi dire, obligé de me donner les forces de souffrir la mort en confessant son saint nom, et pour ne pas me laisser dans la nécessité d'être ingrat.

Mon cœur, mes espérances me disent de concert que je ne mourrai point sans avoir vu au Japon un collége de votre Compagnie, pour l'avancement de la foi et la gloire de Dieu, pour lequel je suis, mes Pères, votre serviteur,

Paul de Sainte-Foi.

LETTRE LXIX.

A JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Cochin, 26 janvier 1549.

Sire,

1. Je ne viens pas entretenir Votre Majesté des calomnies, des vexations, des injustices dont les nouveaux convertis sont les malheureuses victimes; je laisse ce soin au père Jean de Villa-Condé qui fait voile pour le Portugal, et qui vous en fera un ample et fidèle tableau. Cet homme s'est rendu recommandable auprès

de vous par ses travaux immenses pour le service de Dieu, pour le vôtre et pour l'acquit de votre conscience. En vous parlant ici du mérite du père de Villa-Condé, que Votre Majesté ne s'y trompe pas, qu'elle fasse abstraction des contradictions, des souffrances, des veilles et des autres peines corporelles qu'il a endurées; quelque nombreuses, quelque graves, quelque continues qu'elles aient été, elles n'ont été qu'un jeu, qu'un délassement, en comparaison des chagrins cuisants, des angoisses dont son ame a été le siége à la vue du spectacle affreux que lui présentoient chaque jour les misérables néophytes, tendres nourrissons de l'Église, qui sont ici en butte à la cruauté des commandants de place et à l'avarice de vos procureurs fiscaux. Enfants malheureux qui ne trouvent qu'oppressions, que vexations auprès des magistrats chrétiens, là où ils ne devroient rencontrer que bonté, protection et encouragements. Ah! croyez-moi, Sire, il n'est aucune douleur corporelle comparable à ce tourment; c'est un genre de martyre plus atroce que tout ce que les bourreaux ont pu inventer pour complaire aux tyrans, que celui d'être le témoin inerte et impuissant de la destruction de son propre ouvrage, opérée par un barbare, ouvrage qui nous a coûté, à nous et à d'autres, tant de peines, tant d'efforts, tant de veilles, tant de constance, et cela au moment où il touchoit à sa fin.

2. Le bruit couroit ici que le roi de Ceylan destinoit à Votre Majesté de riches présents, en reconnoissance des nombreux bienfaits qu'il reçoit de vous chaque jour. Votre Majesté n'ignore sans doute pas que le nom chrétien n'a jamais eu d'ennemi plus cruel et plus féroce que le monstre qui règne dans cette île; mais il faut qu'elle sache, quelque horrible que soit cette vérité, que c'est votre puissance même, votre protection, vos graces,

vos bienfaits qui autorisent et qui arment la fureur de ce monstre contre Jésus-Christ et sa religion.

J'écris cela, Sire, avec une répugnance d'autant plus grande que je crains d'offenser vos oreilles, sans aucun résultat avantageux; car, si l'on juge de l'avenir par le passé, on a tout lieu de craindre que Votre Majesté n'ait bientôt une plus grande considération pour l'ennemi déclaré de Jésus-Christ que pour les prêtres et les religieux qui se sacrifient dans cette île à la propagation de l'Évangile. Cela est si évident et si palpable pour ceux qui sont sur les lieux et qui voient ce qui se passe, qu'on dit assez généralement ce que je vais vous répéter, si vous me le permettez: c'est que vous ne vous servez pas de l'empire que le Ciel a remis entre vos mains, pour étendre celui de Jésus-Christ, mais seulement pour amasser des richesses temporelles pour vous et pour les vôtres.

3. Pardonnez-moi, Sire, je vous prie, si je vous parle avec tant de franchise et si peu de détour. L'amour vrai et sincère que je vous porte, le zèle dont je suis animé pour vous et pour votre salut, ne me laissent pas d'autre espèce de langage, surtout lorsqu'il me semble entendre la sentence que l'Éternel portera au jugement dernier, ou, pour mieux dire, au moment même de votre mort, jugement auquel personne, quelque puissant, quelque industrieux qu'il soit, quelque protection qu'il ait, ne pourra se soustraire. Que Votre Majesté ne se repose pas trop sur ces ordonnances nombreuses et sérieuses qu'elle adresse au vice-roi, aux commandants et aux autres magistrats des Indes, dans lesquelles elle ne cesse de leur recommander par dessus tout de protéger et de favoriser la religion chrétienne; car moi, Sire, qui vois de mes yeux comment les choses se passent, je comprends parfaitement qu'il n'y

a plus d'espoir de voir jamais de tels ordres pris ici sérieusement en considération. Voilà ce qui me fait porter mes regards vers le Japon, dans l'espoir que, retiré aux extrémités de l'orient, je rendrai mes travaux plus utiles que je n'ai pu le faire jusqu'ici. Le père Jean de Villa-Condé soumettra à Votre Majesté des mémoires en faveur des Chrétiens de la côte de Comorin. Ah! je vous en supplie, Sire, laissez-vous toucher de compassion envers eux, ne craignez pas d'être leur père; car ils sont orphelins, depuis la perte récente qu'ils ont faite du meilleur et du plus tendre des pères dans la personne de Michel Vaz.

4. Il y a quarante-cinq ans, qu'un évêque arménien, nommé Jacques Abbuna, vint se consacrer au service de Dieu et à celui de Votre Majesté. Cet homme, que ses vertus, sa sainteté ont rendu précieux aux yeux de Dieu, qui auroit dû l'être également aux vôtres et à ceux des personnes qui vous représentent ici, est abandonné, est méprisé. Dieu s'est chargé de pourvoir aux besoins de son serviteur, et ne nous a pas jugés dignes de l'honneur de consoler ce vénérable vieillard; c'est aux seuls franciscains qu'il a confié ce dépôt, ils en sont nantis, et ils le conservent avec une affection, une bienveillance sans égale. Sans leur charité, il eût terminé depuis longtemps sa carrière sous le poids des infirmités. Permettez-moi, Sire, de vous donner encore un conseil: c'est celui de faire écrire en votre nom à ce vénérable évêque une lettre conçue en des termes honorables et obligeants; parlez-lui dans cette lettre de manière qu'il puisse la montrer et la mettre sous les yeux des gouverneurs et des intendants. Enjoignez à ceux-ci, surtout au gouverneur de Cochin, de l'honorer, de lui donner l'hospitalité, de lui rendre toute espèce de services, et surtout d'aller au devant de ses besoins. En écrivant moi-

même ces lignes, je pense que c'est bien moins ce vénérable et pieux évêque que vous obligerez, que vous-même; car, grace à la charité bienfaisante des pères franciscains, il ne manque de rien à ce moment; mais Votre Majesté, au moyen de cette œuvre souverainement méritoire, pourra se concilier la faveur et la protection de ce saint homme dont elle a besoin auprès de Dieu. J'ai dit ce saint homme; en effet en fut-il un plus digne de ce nom: il a consommé une longue et laborieuse vie à cultiver la chrétienté de Saint-Thomé; et aujourd'hui, dans un âge qui touche à la décrépitude, on le voit signaler son obéissance à la sainte Église romaine par une aveugle soumission à tous ses rites et à tous ses usages. Je sais que Votre Majesté a l'habitude d'écrire à la communauté des pères franciscains; vous pourriez faire joindre au paquet une lettre qui, conçue en des termes obligeants, affectueux, respireroit l'estime que vous avez pour ce saint personnage, et qui porteroit son adresse.

5. Que le Seigneur éclaire l'esprit de Votre Majesté, et lui fasse connoître sa sainte volonté; qu'il lui accorde en même temps les forces et les secours nécessaires pour la remplir, afin qu'au moment de rendre compte de son administration, elle n'ait qu'à se réjouir de ses actions. Le moment décisif de l'éternité arrivera pour elle plus tôt qu'elle ne le pense; il faut donc qu'elle s'y prépare de bonne heure, pour n'être pas prise au dépourvu. Les sceptres et les couronnes passent; les empires succéderont aux empires; la terre changera tout-à-coup de face; le changement sera tel qu'au premier coup d'œil et à la première réflexion Votre Majesté ne pourroit s'en former une idée. Vous verrez la mort vous arracher votre sceptre, vous pousser à bas du trône, vous enlever du sein de votre empire pour vous jeter dans les régions ténébreuses et terribles de l'éternité.

Oh ! que cet exil sera cruel, que cette séparation sera violente, surtout si (Dieu nous en préserve) l'éternité vous fermoit à jamais la porte et l'espoir du ciel !

FRANÇOIS DE XAVIER.

LETTRE LXX.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE.

Cochin, 25 janvier 1549 (1).

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous seconde toujours de sa grace et de son amour ! Ainsi soit-il.

1. Le porteur de cette lettre (2) est un homme qui m'est connu, parce que je l'emploie quelquefois. Il se rend en Portugal pour réclamer le salaire des peines et du temps qu'il a prodigués à la chose publique ; il me tourmente pour avoir des lettres de recommandation auprès de vous, afin que vous veuillez bien lui être utile. Je sais, et je ne le lui ai pas caché, qu'il pourroit diriger son ambition d'une manière plus utile, en la tournant vers Dieu, en cherchant plutôt le pardon de ses péchés qu'en mendiant auprès d'un roi mortel la récompense de ses mérites et

(1) Poussinez place cette lettre à la date du 25 janvier 1549. Cutillat la place au 2 février 1548, d'après un manuscrit espagnol. Tursellin s'accorde avec Poussinez et pour le jour et pour le lieu. Voilà pourquoi j'ai interverti l'ordre de l'édition que jusqu'ici j'ai suivi. D'ailleurs, cette place est justifiée par le commencement de la lettre suivante.

(2) Cette lettre, dans Tursellin, est la douzième du livre II ; mais elle y est tronquée et mutilée. Nous la donnons ici dans son intégrité.

de ses actions. Jusqu'ici je n'ai pu le détourner de ce projet et amortir ses espérances.

Essayez vous-même si vous serez plus heureux et si vous pourrez lui faire changer de projet. Voyez si les peines, les dangers de la navigation ne l'auroient pas rendu plus sensible aux avis spirituels; tâchez de le déterminer à échanger son casque contre un capuchon, et son baudrier contre une ceinture de moine, de rester là-bas dans un couvent plutôt que de revenir ici dans une caserne. Si vous en venez à bout, soyez sûr que vous aurez rendu un grand service à cet homme, et que vous aurez fait la conquête d'une ame perdue; mais si enfin son esprit fixement attaché à la matière, ne peut s'élever à une si haute philosophie, il faut l'aider dans l'objet de sa demande qui est juste, et employer tout votre crédit pour lui faire obtenir une pension que ses longs services militaires lui ont justement acquis; et faites en sorte qu'elle puisse au moins le nourrir. Je vous le recommande par l'intérêt que je lui porte, et au nom de la charité chrétienne.

2. A peine avois-je fait remettre à Pétro Fernandez, qui remplit ici les fonctions de vicaire général, toutes les lettres que je destinois pour le Portugal, que des navires venant de Malaca sont entrés dans ce port, apportant pour nouvelles que tous les ports de la Chine étoient fermés aux Portugais et en état d'hostilité. Cela ne me détournera cependant pas de mon voyage au Japon, que j'ai résolu de faire avec le secours de Dieu, comme je vous l'ai dit. Dans cette vie pleine de misères, il n'est point de consolations plus grandes que de vivre au milieu des périls qui menacent à chaque pas nos jours, lorsque le seul amour de Dieu est l'unique motif qui nous les fait affronter, et que nous ne sommes animés que du désir de le glorifier, d'étendre et de pro-

pager la connoissance de son saint nom. Une vie passée au milieu de pareils travaux est plus délicieuse que la paix la plus profonde, et le repos qui ne connoît aucun trouble.

Que le Seigneur notre Dieu nous réunisse dans sa gloire!

Votre frère très aimant en Jésus-Christ,

François.

LETTRE LXXI.

AU MÊME.

1er février 1549 (1).

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous seconde toujours dans sa grace et son amour! Ainsi soit-il.

1. Ne soyez pas surpris si je vous écris si souvent; mais beaucoup de gens qui se rendent en Portugal viennent me demander des lettres pour vous, et c'est toujours avec un nouveau plaisir que je saisis l'occasion de causer avec vous, aimant à croire que vous ne lisez pas sans intérêt ce que je vous écris au grand bénéfice de mon propre esprit.

Les porteurs de cette lettre sont deux honnêtes hommes, excellents Chrétiens, habitants de Malaca où ils résident et élèvent leurs familles. Le motif qui les

(1) Ni Poussinez, ni Tursellin n'ont indiqué le lieu d'où cette lettre est datée. Il est évident que, comme la précédente, à laquelle elle succède de si près, elle a été écrite à Cochin, et non pas à Malaca, comme le dit Cutillat.

a amenés ici, a été de se faire décharger de quelques droits et redevances auxquels ils étoient tenus. Ils vous raconteront beaucoup de choses sur Malaca, sur les travaux de nos frères, sur les fruits qu'ils y recueillent. Leur narré aura cela pour vous de très intéressant, c'est qu'il vous sera fait par des témoins oculaires.

2. Ils sont aussi porteurs des lettres du père François Peyraz qui, je pense, n'aura pas manqué, comme il l'a promis, de vous donner les détails les plus amples sur les succès dont notre Institut jouit dans ces contrées. Ces voyageurs vous parleront aussi sans doute de la Chine et du Japon; car ils ont long-temps résidé dans une ville qui est très propice au commerce de ces nations, où l'on connoît parfaitement leurs mœurs et leur gouvernement. Tous mes amis, toutes mes connoissances, s'étonnent beaucoup que j'aille encore courir les chances d'une longue et périlleuse navigation; mais je m'étonne bien davantage de leur peu de foi. Eh! le Seigneur ne tient-il pas dans sa main les tempêtes? ne règne-t-il pas sur les mers du Japon et de la Chine, qui sont, dit-on, les plus orageuses que l'on connoisse? Il règne sur les vents, les rochers, les syrtes, les détroits, dont un grand nombre sont fameux par les naufrages; il règne sur tous les pirates qui infestent ces parages, que la renommée dit être innombrables et excessivement féroces, ayant pour habitude d'exercer sur leurs captifs les tourments les plus raffinés, surtout sur les Portugais. Mais, comme ainsi soit que tout cela est sous l'empire du Seigneur, je ne crains rien, je ne crains que Dieu, je ne crains autre chose que d'être puni sévèrement pour ma négligence dans son service, pour être resté comme un serviteur inepte et inutile par ma faute en n'annonçant pas au milieu des nations infidèles le royaume et le nom de Jésus-Christ, qui leur étoient inconnus. Passé cela, je

n'ai peur de rien, je ne fais aucun cas, je ris en moi-même de ces terreurs, de ces périls dont mes amis, à l'envi les uns des autres, me font un si terrible tableau. La seule crainte de Dieu étouffe en moi toute crainte des créatures, puisque je sais qu'aucune d'elles ne peut me nuire qu'autant que son auteur le lui permettra.

3. J'en reviens à nos deux voyageurs, et je vous prie par tout l'amour que votre cœur porte à Dieu et à son saint service, de leur faire un bon accueil, de les loger commodément, de leur rendre tous les bons offices que vous pourrez dans toutes les occasions qui se présenteront pendant le peu de temps qu'ils resteront à Lisbonne. Et comme ils vous mettront bien au courant de ce qui se passe dans les Indes, n'oubliez pas à votre tour de leur remettre, lorsqu'ils partiront, des lettres longues avec force détails (vous m'entendez), qui ne nous laissent rien à désirer de tout ce qui concerne notre Compagnie, nos Pères, nos Frères d'Italie, de la France, des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Espagne, d'Aragon, et surtout de l'heureux collége de Coïmbre qui me tient tant à cœur. Je désire que vous adressiez vos lettres à notre maison de Malaca; les originaux y seront conservés et des copies nous en seront envoyées. Comme toutes les années beaucoup de vaisseaux sortent de ce port pour se rendre dans les mers de la Chine et du Japon, on m'en enverra les copies par tant de voies différentes, qu'une seule qui aura échappé au danger des mers m'en garantit la réception.

Que le Seigneur notre Dieu nous fasse la grace de nous réunir dans son saint paradis!

Votre tout dévoué, votre très aimant frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE LXXII.

A MAITRE SIMON RODRIGUE, EN PORTUGAL.

Cochin, 8 février 1549.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Je ne puis, mon cher Simon, trouver d'expressions pour vous peindre la joie que j'ai éprouvée à l'arrivée du frère Antoine Gomez et de ses compagnons; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ils font tous les jours de grands progrès dans la piété, qu'ils donnent ici à la religion un merveilleux essor par leur conduite, leurs sermons, leur assiduité au tribunal de la pénitence, leurs conférences, leurs entretiens particuliers, enfin, par l'affection générale qu'ils ont su gagner. Voilà, mon Frère, voilà les hommes qu'il nous faut dans ce pays, surtout à Ormus et à Diu; car, ces contrées ont encore plus besoin que Goa de prédicateurs pleins d'onction, les Portugais y ayant presque oublié tous les devoirs du christianisme.

C'est pourquoi, pour subvenir au plus pressant besoin, je suis décidé à envoyer le père Antoine Gomez à Ormus, parce qu'il possède le don de la parole et qu'il est doué au suprême degré de toutes les heureuses facultés qui constituent un digne membre de notre Société. Quant à maître Gaspard Barzée, je le laisserai au collége de Sainte-Foi.

2. Mais vous, quand viendrez-vous en personne? quand

nous amènerez-vous l'élite de ceux qui sont sous votre direction, c'est-à-dire sept ou huit bons prédicateurs et d'autres sujets consommés en expérience, en prudence et en vertu? Car, ne vous le dissimulez pas, pour la conversion des malheureux infidèles, hommes simples et grossiers, nous avons moins besoin ici de gens versés dans les hautes sciences, que de gens pétris de vertus et armés de courage. Dans toutes les villes de l'Inde où l'on pourroit placer un prédicateur avec un confrère exerçant les autres fonctions du ministère, telles que la confession, l'administration des secours spirituels, on pourroit fonder une maison qui seroit extrêmement avantageuse aux Portugais établis en ces contrées, aux indigènes et à leurs enfants.

3. J'ai sollicité auprès de notre révérend père Ignace et auprès du roi de Portugal, la permission pour vous de venir en ces contrées, suivi d'une nombreuse escorte de nos Pères. J'ai prié Sa Majesté de vous investir d'une vaste autorité ; si mes vœux sont exaucés, n'en doutez pas, votre arrivée sera dans ce pays d'un avantage immense pour les lumières de l'Évangile, et plus considérable que vous ne pouvez le croire.

Il est encore pour moi un autre objet de sollicitude que j'ai déposé au pied du trône ; ce sont les enfants orphelins de tant de serviteurs du roi qui ont perdu la vie à son service. Ils sont dénués de tout secours, abandonnés de tout le monde, et l'on ne se met pas même en peine de leur payer les arrérages échus à leurs pères et dus au moment de leur décès. Ne seroit-il pas avantageux, et pour ces enfants, et pour l'état, de fonder ici quelques colléges, non seulement pour les nourrir, mais encore pour les élever. Et, comme il est du devoir de Sa Majesté, de pourvoir au salut des peuples que la Providence a confiés à sa sollicitude, ne seroit-il pas digne

d'un roi très fidèle d'ordonner qu'en certains lieux déterminés on fît exactement le catéchisme aux enfants indiens? c'est pourquoi je le supplie d'assigner sur les revenus du royaume de Bazin, environ cinq mille écus d'or pour fonder une de ces maisons. J'espère qu'à l'aide de Dieu, Sa Majesté vous confiera lors de votre départ l'exécution de ces utiles projets.

4. J'ai reçu de nouveaux renseignements sur le Japon, pays situé à cinquante lieues (1) au delà de la Chine. Les habitants en sont, dit-on, très spirituels, curieux, susceptibles d'instruction, aussi avides des sciences divines que des sciences humaines. C'est l'idée que m'en ont donnée tous les Portugais revenus de ces contrées, et qui m'a été suffisamment confirmée par des Japonois mêmes que je ramenai l'année dernière de Malaca, et qui ont reçu le baptême à Goa, au collége de Sainte-Foi. Vous pourrez en juger par la relation que je vous envoie; elle est d'un Japonois nommé Paul de Sainte-Foi, homme de mérite et digne de toute croyance. Vous recevrez de lui une lettre dans laquelle il vous entretient de ce qui le concerne en son particulier, et des graces qu'il a reçues en parvenant à la lumière de l'Évangile. C'est ce qui m'a déterminé à partir pour ce pays au mois d'avril prochain en la compagnie du père Côme de Torrez. Je suis persuadé que l'Évangile fera dans ces contrées de vastes et de solides progrès. D'ailleurs ma présence n'est pas absolument nécessaire dans ce pays depuis l'arrivée des ouvriers que vous nous avez envoyés l'année dernière; elle le sera moins encore si vous venez vous-même, comme je l'espère, ou si du moins vous envoyez

(1) Les éditions latines disent MDC *pas*; l'édition françoise de Cramoisi dit *deux mille lieues*; il y a évidemment erreur. Nous disons avec les géographes *cinquante lieues*.

quelque autre Père à votre place suivi d'une nombreuse troupe d'ouvriers évangéliques; mais je compte sur vous. J'espère et même je ne doute pas qu'avec l'aide de Dieu nous pourrons nous revoir à Goa après que j'aurai vu par moi-même ce que c'est que le Japon, et que vous aurez vous-même pourvu aux affaires des Indes, suivant mes instructions.

5. Dans la suite, nos Frères pourront, avec le secours de Dieu, s'introduire en Chine et de là aborder cette fameuse université de Cénic, située au delà de la Chine et du Cattay; car, c'est là que les Japonois, les Chinois, les Tartares puisent leurs superstitions, suivant le dire de Paul de Sainte-Foi (1).

Quant aux Japonois, ils ont une langue sacrée dans laquelle sont écrits tous les livres qui concernent leurs dogmes et leur culte; elle est inconnue aux peuples, comme le latin l'est parmi nous : ce qui est cause que Paul, qui n'a pas étudié cette langue, n'a pu me satisfaire sur le fond de la religion de ces peuples. Aussitôt mon arrivée je me mettrai au courant de leur doctrine, de leurs écrits, et si Dieu le permet, je vous en donnerai d'amples détails. Mon projet est, en débarquant, d'aller droit à la cour et de parcourir ensuite les villes royales et les principales académies; lorsque j'aurai tout vu par moi-même, et tout entendu, j'en ferai une relation que je ne publierai pas seulement dans les Indes, mais que j'adresserai aux universités de Portugal et d'Italie et surtout à celle de Paris. J'accompagnerai cette relation de

(1) Il paroît que saint François Xavier veut parler ici de la secte des bonzes, dont le siége principal est au Thibet, sous la présidence du *Dalay-Lama*. Peut-être, en langue japonoise, cette école des bonzes étoit-elle connue sous le nom de *Cénic*. Il est certain que c'est du Thibet qu'est sortie la secte des bonzes, pour envahir la Chine et le Japon. (Voyez Lettr. édif., tom. XIII, in-8, p. 228, 229, etc.)

quelques réflexions sur l'ardeur que nos savants européens portent dans toutes les sciences, et l'indifférence où ils contemplent la malheureuse ignorance dans laquelle sont ici plongés tant de peuples infidèles, et leur inévitable perte.

6. Don Gonsalve, vicaire général de Cochin, chaud partisan de notre Société, vous écrit sur quelque affaire qui le concerne en particulier. Je vous prie de ne rien négliger de ce qu'il vous demande, soit que cela concerne le service de Sa Majesté, soit que cela intéresse la religion, ou le bien des peuples qui lui sont confiés : faites ce qui sera en votre pouvoir. Je vous le répète, ce prélat est un ami sincère de notre Compagnie, et tous nos Frères qui ont passé à Cochin en ont reçu les témoignages les moins équivoques.

N'oubliez pas de faire passer au collége de Goa huit ou dix tonneaux de vin pour la célébration des saints mystères; car le vin est si cher et si rare en ces contrées que nos Pères, soit à Goa, soit dans les autres parties de l'Inde, à Malaca, à Comorin, à Socotora, aux Moluques, en sont totalement dépourvus et n'ont pour le service des autels que celui que fournissent les Indes. Pourquoi l'état ne subviendroit-il pas en cette occasion au besoin de notre Compagnie, comme il subvient à celui de Mgr l'évêque et des religieux de Saint-François ?

7. Le père Cyprien ira cette année à Socotora, suivi d'un autre Père et de deux coadjuteurs. Un seigneur sarasin s'y est emparé de l'autorité contre toute justice divine et humaine. Les malheureux Chrétiens gémissent sous le joug tyrannique de ce cruel oppresseur. Il leur enlève leurs enfants pour les circoncire et les élever dans la religion de Mahomet. Il n'est sorte d'outrages et d'avanies qu'il ne leur fasse subir. Sa Majesté ne pourroit-elle pas apporter quelque soulagement au sort de ces infortu-

nés? son zèle pour la religion ne lui inspireroit-il aucun moyen? ce sont nos frères, ce sont des Chrétiens qui sont en proie à la fureur d'un ennemi de Dieu et des hommes. Pour cela, il ne faut qu'un ordre donné à l'amiral, qui, au retour des Indes, commande la flotte et traverse le golfe de la Mecque, de mettre à la raison ce petit tyran et de punir son insolence. Il n'y a aucun frais, aucun armement à faire. Au seul nom de Sarasin les malheureux habitants de Socotora, qu'on a totalement désarmés, tremblent sous le joug qui les accable.

8. Au nom de Jésus Notre-Seigneur, je vous conjure de songer à la délivrance de ces infortunés, courbés sous une tyrannie aussi cruelle qu'illégitime. Ah! si dans leurs calamités ils pouvoient porter aux pieds de Sa Majesté très fidèle l'expression de leur douleur, y faire entendre leurs prières, leurs sanglots, elle seroit sensible à tant de maux, et elle s'empresseroit d'y apporter remède. Lorsque je fus, ces années passées, contraint de relâcher dans cette île, je fus navré de douleur à la vue des maux dont étoient accablés ces pauvres insulaires. Au reste, personne ne peut donner la dessus des renseignements plus certains, plus positifs, que don Alphonse de Sosa, qui a été vice-roi des Indes et témoin oculaire de toutes ces horreurs.

9. J'ai renvoyé à Goa Michel Vaz, ne jugeant pas à propos de le laisser retourner en Portugal. A peine eus-je vu à Goa le père Antoine Gomez que je jugeai plus expédient de mettre à la tête du collége le père Gaspard, pour laisser au père Antoine le temps de vaquer à la prédication, aux confessions et aux exercices spirituels pour lesquels il a un merveilleux talent, tandis que le père Gaspard est très heureusement placé comme administrateur à la tête de ce grand séminaire.

Vous ferez en sorte, je vous prie, d'alimenter toutes

les années cette mission de nouveaux sujets pris dans notre Compagnie, parmi lesquels on comptera quelques prêtres expérimentés dans la conduite des ames, et d'une vertu éprouvée. Lors même qu'ils ne seroient tous pas propres à la prédication ou à l'enseignement, on saura en tirer un parti avantageux pour la conversion des infidèles; de quelque utilité qu'ils puissent être chez vous, ils seront encore ici d'un bien plus grand profit. Si déjà vous avez à Coïmbre des sujets qui aient fini leurs études, n'hésitez pas à nous les envoyer. Enfin, je vous le répète, faites en sorte que toutes les années nous recevions ici de nouvelles recrues; car, les sujets que peut fournir le séminaire de Goa ne sont encore ni assez instruits, ni assez exercés dans la pratique de la vertu, pour qu'on puisse leur confier la conversion des païens.

10. Il y a quelque temps que Sa Majesté très fidèle assigna au Bazin, à la demande de don Michel Vazai, jadis vicaire général des Indes, une somme de trois mille écus d'or, pour la fondation d'un collége destiné à l'instruction des enfants indiens.

Dans ce pays il passe pour constant que l'intention royale étoit que ce collége fût confié à la direction de notre Société. En effet, don Michel Vazai amena de Portugal huit ou neuf de nos Pères, et six franciscains. Néanmoins, il laissa à Goa les Pères de notre Compagnie et n'emmena au Bazin que les six franciscains, auxquels il compta, de l'aveu du vice-roi Jean de Castro, la somme que le roi avoit destinée. Des affaires qui concernoient les Chrétiens des Moluques m'ayant appelé et retenu quelque temps au Bazin, j'eus occasion de m'entretenir avec les religieux de Saint-François; mais je les trouvai en si petit nombre qu'ils me prièrent instamment de leur envoyer des coadjuteurs, et même

plus, de mettre à leur tête un des nôtres pour diriger et administrer cette maison. Pour satisfaire à leurs désirs j'y laissai Melchior Gonsalve avec un sous-aide.

11. Depuis la mort récente de don Michel Vazai, vicaire général, et du père Jacques Borban, l'administration du collége de Goa étoit restée sur les bras du père Côme Jean; il étoit directeur des bâtiments et en même temps trésorier. Bientôt surchargé d'autres affaires pour le compte du gouvernement, il s'est démis de tous ces emplois et les a cédés à notre Compagnie depuis l'arrivée du père Gomez. Il faudroit maintenant faire ratifier cette cession par des lettres patentes. Procurez-vous-les, je vous prie, et apportez-les avec vous.

12. A huit lieues de Cochin, se trouve le fort royal de Cranganor; le révérend frère Vincent, coadjuteur de Goa, y a fait construire un vaste séminaire pour les enfants des Chrétiens indigènes, qu'on appelle ici *Thomains*. Comme cette ville est environnée de plus de soixante bourgs peuplés de ces Chrétiens, le nombre des enfants reçus au séminaire s'élève déjà à plus de cent. Ce collége est très beau, bien situé et bien construit. Ce n'est pas la seule bonne œuvre du révérend père François Vincent; son zèle et sa vertu laisseront ici de longs et précieux souvenirs. C'est mon ami intime, et il est très attaché à notre Société; il me promet pour gage de son affection de nous laisser à sa mort l'administration de ce collége. Il demande avec impatience un prêtre des nôtres, qui soit bon grammairien pour instruire les enfants et pour prêcher le dimanche. Il faut un homme qui soit souple et qui s'accommode facilement à son caractère pour lui obéir en tout.

13. Il y a à Cranganor deux églises, dont la principale, dédiée à saint Thomas, est bien fréquentée des Chrétiens du pays; l'autre, dédiée à saint Jacques, est attenante au

collége. Le père François Vincent demande avec instance des indulgences en faveur de ces deux églises, pour la consolation des fidèles et pour ranimer leur piété. Je joins mes prières aux siennes, et faites en sorte, soit par nos Pères de Rome, soit par M. le nonce résidant en Portugal, d'obtenir des indulgences à ces deux églises pour l'octave de la fête de ces deux apôtres, saint Jacques et saint Thomas, en faveur de ceux qui, après avoir reçu les sacrements de confession et d'eucharistie, visiteront ces églises pendant ce saint temps. Si vous pouvez satisfaire à la demande que je vous fais au nom du père François Vincent, si vous en accompagnez l'exécution d'une lettre de votre main, ne doutez pas que vous vous le serez attaché pour toujours. Je vous recommande encore instamment d'écrire une lettre de remercîment à Mgr l'évêque, qui est porté de la meilleure volonté en faveur de notre Compagnie.

14. J'ai recommandé au roi un prêtre nommé Étienne-Louis Buran, pour lui obtenir une place d'aumônier à la chapelle royale. Ce n'est pas autant pour lui que pour ses sœurs, qui sont pauvres et orphelines. Si leur frère paroissoit dans le monde tenir à la cour par quelque coin, elles trouveroient aisément à se marier; car, dans ce pays, on recherche singulièrement l'alliance des honnêtes gens qui y sont en faveur. Si vous obtenez cela, vous aurez pourvu à la sûreté de trois orphelines. La mère de cet ecclésiastique s'est remariée avec un nommé Ferdinand, de Cochin. L'ecclésiastique, pour se concilier à lui et à ses sœurs la bienveillance de son beau-père, désireroit faire quelque chose qui lui fût agréable. Il désireroit que le roi daignât le décorer d'un titre, *ad honores* seulement, de chambellan ou de tout autre; car, il s'est mis dans l'esprit que si son beau-père venoit à faire partie de la maison du roi, il auroit pour lui et ses sœurs des sentiments tout paternels.

15. Les franciscains de ces contrées nous sont très dévoués, et par conséquent leur père gardien, Antoine Casali. Comme il sortira de fonctions dans deux ans, il désire ardemment retourner en Portugal, je vous prie donc de solliciter son retour auprès de Sa Majesté; car voici la cinquième année qui court, depuis qu'il travaille ici au service de Dieu et de Sa Majesté.

16. Le père Nicolas Lancelot, que j'avois envoyé à Colan pour rétablir sa santé, va beaucoup mieux; il s'est fait beaucoup aimer des habitants. On s'occupe déjà d'y fonder un collége pour l'éducation des petits orphelins portugais et des enfants des néophytes de Comorin et des Thomains. Pour les habitants de la ville, ils sont d'une extrême pauvreté et peu nombreux, absolument hors d'état, non seulement d'établir un tel séminaire, mais même d'en jeter la première pierre.

C'est ce qui m'a déterminé à en écrire à Sa Majesté, et à lui exposer les avantages immenses qui en résulteroient pour le salut des ames et la propagation de la foi.

Négociez cette affaire-là avec le roi lui-même, et faites en sorte d'obtenir de lui des ordres adressés au vice-roi et à son procureur, à l'effet de faire mettre de suite la main à l'œuvre et de le faire construire sur un plan vaste, propre à contenir le grand nombre d'enfants, soit Portugais, soit indigènes, de la ville de Colan. D'ailleurs, les frais n'en seront pas considérables; car les vivres et la main-d'œuvre sont ici à vil prix, et l'on peut à peu de frais subvenir à la nourriture d'un nombre considérable d'enfants.

17. Si vous venez ici, mon très cher et très bon Père, que de biens vous y ferez! quelle joie vous y répandrez! quel avantage vous procurerez à la religion! de quelle douceur vous y jouirez! Mais je vous le dis, ce ne sera qu'autant que vous y paroîtrez investi de pou-

voirs assez étendus, que vous pourrez y faire le bien, que vous pourrez venir au secours des Chrétiens indigènes, et relever le culte divin. Encore une fois, je vous le répète, venez, mais venez secondé de l'autorité royale, soutenu de la faveur de la reine: c'est alors que vous pourrez contenir dans le devoir les préfets, les procureurs royaux et les magistrats; c'est alors que la gloire de Dieu et le salut des Indes, de l'avis de tout le monde, surpasseront vos espérances.

18. Je viens de recevoir de bonnes nouvelles de Malaca. Les pères François Peyraz et Roch Oliveira y font des merveilles. Je ne vous en donne aucun détail, leurs lettres suppléeront à mon silence. Les nouvelles des Moluques sont encore meilleures.

Le père Jean Beira et ses compagnons sont accablés de peines et de misères, et vivent au milieu des dangers continuels et imminents de perdre la vie; mais Dieu verse sur leurs peines et leurs travaux d'abondantes bénédictions, et la foi fait des progrès proportionnés à leurs souffrances.

Le bruit a couru ici que Beira avoit été massacré; mais il ne s'est pas confirmé. J'ai reçu de lui, il y a peu de temps, des nouvelles très circonstanciées, sur ce qui le touche, sur les dangers qu'il court, les misères qu'il éprouve. Ses compagnons ont hiverné trois mois dans l'île d'Amboine, après que la flotte eut quitté les Moluques.

19. Pendant ce temps, Beira sortit de la Maurique pour venir à Amboine solliciter du préfet des secours armés en faveur des Chrétiens de cette île. On dit qu'à son retour il y a éprouvé un grave accident, mais aucune de ses lettres, aucun rapport digne de foi n'a confirmé ces *on dit*. Tout ce que je puis affirmer, c'est que l'Esprit saint passe à la coupelle des afflictions

ceux qu'il veut éprouver comme l'or. Au reste, je ne crois pas qu'il y ait dans le monde entier un lieu sur la terre où il y ait plus à souffrir, plus de dangers à courir pour ceux qui s'adonnent au service de Dieu et au salut des ames, que dans la Maurique. Je recommande à vos prières ceux que Dieu y a appelés et qu'il y appellera dans la suite; car au premier jour j'y enverrai encore deux ou trois de nos Pères. Je ne doute pas que ces îles ne soient bientôt arrosées du sang de beaucoup de Chrétiens, et que bientôt on ne les appelle les *îles des Martyrs*. Que nos Pères qui brûlent du désir d'arroser de leur sang le pied de la croix qu'ils auront plantée, s'arment de courage et se réjouissent d'avance; car ils sont sûrs de trouver ici une abondante et riche pépinière de palmes, capable de satisfaire toutes les ambitions.

Le voyage de la Chine et du Japon est, dit-on, très périlleux; je n'en sais encore rien par expérience, mais dans deux mois et demi j'espère vous en donner des nouvelles. L'année prochaine avec l'aide de Dieu vous recevrez de mes nouvelles datées du Japon.

Le père Nugnez Ribera est à Amboine, ville forte et peuplée de Chrétiens; d'après ses lettres, son travail n'y est pas infructueux.

20. La religion fait des progrès sensibles au cap Comorin, graces aux soins des deux Pères que j'y ai envoyés; vous pourrez en juger par leurs lettres que je vous envoie, et les détails qu'ils donnent.

Dieu a disposé de notre très cher frère Adam François, pour lui adjuger la récompense éternelle de ses longs et pénibles travaux. Sa mort n'a été que le tableau raccourci de sa vie, qui ne fut qu'une série continuelle de vertus et de bonnes œuvres, comme je l'ai appris de témoins oculaires et vu par moi-même. C'étoit une ame

pleine d'une ardente piété, d'un zèle infatigable pour la conversion des païens. En vérité je vous le dis, je me recommande plutôt à ses prières, que je ne prie pour lui, bien persuadé qu'il est en possession du bonheur éternel pour lequel il a été créé.

21. Je retourne à Goa; je m'y disposerai à partir pour le Japon dans le commencement d'avril. De Goa j'irai à Cambaie trouver le vice-roi des Indes qui est en ce moment au Bazin, pour le prier de pourvoir aux besoins des malheureux néophytes des Moluques et des Pères que j'y enverrai sous peu. L'un d'eux sera prédicateur, il séjournera dans la ville capitale et sera supérieur du collége qu'on y établira pour l'éducation des orphelins portugais et des Chrétiens indigènes. On établira encore un autre séminaire, pour y élever dans la foi les Japonois que j'y enverrai avec l'aide de Dieu. Et comme nos Pères sont aimés dans l'Inde, non seulement de Mgr l'évêque et de son clergé, mais encore des religieux, des séculiers, et même des païens, j'espère que notre Compagnie jettera dans ces contrées de vastes et profondes racines.

22. Hâtez-vous, mon très cher Frère, d'y venir au plutôt escorté d'une nombreuse troupe d'ouvriers évangéliques et de prédicateurs; mais prenez garde seulement de ne pas amener avec vous trop de jeunes gens; car il ne faut ici que des hommes de trente à quarante ans, doués de toutes les vertus, surtout de celles d'humilité, de patience, de douceur, et d'une chasteté inviolable.

Vous le voyez, c'est mon péché d'habitude de ne pouvoir modérer le cours de ma plume, lorsque je m'entretiens avec vous; c'est qu'alors je me laisse entraîner par le plaisir, surtout lorsqu'il est provoqué par vos lettres. Cependant il faut finir bon gré mal gré; mais je me console, en songeant qu'un jour nous nous re-

verrons soit à la Chine, soit au Japon, et, pour le plus sûr, au ciel. C'est là que nous puiserons un bonheur éternel dans cette première et inépuisable source de délices, qui est Dieu, qui dans sa miséricorde nous a lié ici-bas des mêmes nœuds. Ainsi soit-il.

FRANÇOIS.

LETTRE LXXIII.

INSTRUCTIONS ADRESSÉES AU PÈRE GASPARD BARZÉE, PARTANT POUR LA MISSION D'ORMUS.

Goa, ... mars 1549.

1. Songez d'abord à vous-même en vous mettant en paix avec Dieu et votre conscience. C'est alors qu'il versera sur vous d'abondantes bénédictions pour le salut des ames. Livrez-vous aux fonctions les plus humbles du ministère, avec la même ardeur et le même zèle qu'exigeroient de vous les choses les plus importantes; regardez-les comme un poids qui ne cesse de vous peser dessus. C'est par là que vous vous formerez et que vous augmenterez en vous l'esprit d'humilité. Ne vous reposez donc sur personne, mais remplissez par vous-même l'humble fonction de catéchiste. Exercez votre patience en faisant apprendre par cœur aux enfants portugais des deux sexes, à leurs esclaves, et aux enfants indigènes, les prières que tout Chrétien doit savoir par cœur. Ces occupations publiques détourneront de dessus vous tout soupçon de fierté ou d'orgueil. Ceux qui cherchent à s'instruire des mystères de

notre religion, auront d'autant plus de confiance en vous qu'ils auront une plus haute idée de votre modestie.

2. Vous visiterez souvent les pauvres dans les hôpitaux; vous leur insinuerez d'abord de songer à mettre ordre à leur conscience; d'avoir recours aux sacrements de pénitence et d'eucharistie, dont l'un efface les péchés passés, et l'autre nous en préserve pour l'avenir, tous deux étant de vraies sources de graces pour écarter les misères sous lesquelles nous gémissons ici-bas, et qui nous font trembler pour l'avenir. Ouvrez-leur ces trésors de miséricorde; sollicitez-les à soulager leur conscience par l'aveu de leurs péchés. Après ces secours spirituels, procurez-leur tous les soulagements que vous pourrez, soit en les recommandant aux infirmiers, soit en sollicitant ce dont ils ont besoin près de ceux qui peuvent les aider.

3. Vous descendrez dans les cachots, vous prêcherez les prisonniers; vous insisterez près d'eux sur la nécessité d'examiner toute leur vie passée, et d'avoir recours au sacrement de pénitence. Cette classe d'hommes a d'autant plus besoin de cet avertissement, que plusieurs d'entre eux, pour ne pas dire la plupart, n'ont jamais fait de confession complète et exacte. Vous les recommanderez outre cela spécialement aux confrères de la Miséricorde, pour qu'ils fassent en sorte que la justice des hommes prenne sérieusement en considération leurs affaires, et qu'on pourvoie convenablement à leur nourriture. Vous seconderez cette confrérie, vous la recommanderez, vous l'appuierez de tous vos moyens.

4. Si dans les confessions des hommes riches en argent, qu'on rencontre dans les villes de commerce, vous en découvrez dont la conscience soit bourrelée par des biens mal acquis, et sujets à une restitution qui ne puisse

être faite directement à qui de droit, soit parce que ceux à qui elle est due sont morts, soit parce qu'on ignore leur séjour, vous en ferez faire la restitution, mais vous la porterez de suite aux confrères de la Miséricorde, quel que soit le nombre ou la qualité des pauvres que vous connoissiez, et à qui cette aumône seroit très utile. C'est ainsi que vous éviterez les piéges que l'hypocrisie, l'astuce des scélérats qui se couvrent des guenilles de la pauvreté, qui prennent le masque de l'innocence, tendent à la pitié, tandis qu'ils ne peuvent de même en imposer aux confrères de la Miséricorde; c'est ainsi que vous ferez taire la jalousie, et que vous détournerez de dessus vous les soupçons inquiets de la malignité. Par ce moyen les vrais pauvres auront part aux aumônes, et les frélons, paresseux et avides, seront écartés; vous serez plus libre et plus dispos pour vaquer aux fonctions essentielles de votre ministère, c'est-à-dire au salut des ames, auxquelles le soin fastidieux de distribuer tant d'argent entre tant de gens, déroberoit les moments les plus précieux. Enfin, vous fermerez la bouche à la malignité naturelle des hommes, toujours portés à penser mal du prochain, de ces hommes qui ne manqueroient pas de se dire à l'oreille que, sous prétexte de pourvoir aux besoins des autres, vous faites vos affaires; que sur les deniers que vous quêtez pour les pauvres, et sur leurs besoins, vous bâtissez votre avenir par des voies illégitimes; que votre confessionnal n'est qu'un bureau d'exactions et d'avarice pour détourner à votre profit le butin que vous y faites.

5. Quant aux personnes avec lesquelles la piété, la civilité, vos devoirs particuliers ou publics, vous auront mis en contact et en rapport pour le commerce de la vie, gardez-vous bien de leur laisser prendre sur vous le moindre empire de familiarité; comportez-vous

avec eux comme s'ils devoient un jour être vos ennemis; compassez, mesurez tellement vos actions et vos paroles en leur présence, que si jamais ils viennent à les passer à l'alambic de la colère, ils ne puissent en extraire de la confusion pour vous, ou du moins le moindre sujet de regret et de douleur. Telle est l'infatigable vigilance que la perversité du siècle vous impose, puisque les enfants de ténèbres poursuivent constamment d'un œil jaloux et soupçonneux les héritiers de la lumière. Au reste, vous ferez des progrès d'autant plus grands dans la spiritualité, que vous serez plus réservé et plus prudent dans vos paroles et vos actions.

6. Cette sévère attention sur vous-même garantira vos amis du danger de la légèreté et de l'esprit de changement; elle vous fera trouver en eux des défenseurs zélés dans toutes les occasions, et si jamais ils viennent eux-mêmes à vous délaisser, ils seront contraints de garder le souvenir de la modestie qu'ils auront jadis observée en vous, et le respect qu'elle leur aura inspiré pour votre personne. L'inconstance des hommes aura encore sur vous un autre effet précieux; ce sera celui de vous faire porter les yeux vers Dieu, de vous inspirer un profond mépris de vous-même, et de vous attacher davantage à la présence de Dieu en toute humilité. Dans l'intervalle de nos occupations, mille choses se glissent dans toutes nos actions que le prisme de la malignité colore souvent des traits du ridicule, qui blessent les yeux délicats du prochain, qui altérent petit à petit son affection, et finissent par nous l'aliéner entièrement. C'est cette lacune, ce loisir que vous laisseront vos devoirs essentiels qu'il faut remplir par un examen journalier, par une censure rigoureuse sur vos pensées, sur vos actions. Aux termes de notre règle, cet examen doit se faire, sinon deux fois par jour, au moins

une fois; prenez donc garde de vous en laisser détourner par une occupation quelconque.

7. Mais le premier, le plus important de tous vos devoirs, doit être celui de votre conscience; vous ne devez rien avoir de plus à cœur que de la purifier et de vous la conserver en paix; le souci de la conscience des autres doit céder devant celui-là; car, prenez-y garde, comment travaillera-t-on au salut du prochain si l'on néglige le sien?

Montez en chaire, faites des homélies le plus souvent que vous pourrez; n'en négligez jamais l'occasion. Cette fonction de notre ministère est une source infinie de biens, et il n'en est même aucune qui tourne aussi avantageusement au service de Dieu et au salut des ames.

8. Évitez soigneusement, dans vos discours, d'agiter des questions douteuses, controversées dans l'école. Votre doctrine doit être certaine, claire; elle doit tendre à la correction des mœurs et à la répression du vice. Attachez-vous à inspirer de l'horreur pour le péché; peignez son atrocité dans l'insulte faite par l'homme à la Majesté divine. Ouvrez, sous les yeux des pécheurs, ces gouffres du feu éternel, qui vengeront les outrages faits à Dieu; réveillez ces pécheurs indolents qui, engourdis dans la fange du vice, s'endorment sur le bord de l'abyme; secouez-les, réveillez-les; faites retentir à leurs oreilles ces mots épouvantables: la mort! l'éternité! la mort et la mort subite! Placez à propos dans tous vos discours quelques traits touchants de la passion de Notre-Seigneur. Vous ne devez voir dans vos auditeurs que des Chrétiens nés sur le Calvaire; que des hommes pour qui Jésus-Christ a souffert tout ce que l'humanité peut éprouver de plus cruel; vous leur montrerez le miracle de sa miséricorde dans ses plaies, dans ses humiliations,

dans ce torrent de sang qui a lavé les péchés des hommes; enfin, dans sa mort, qui leur a ouvert les portes du ciel qui leur étoient à jamais fermées.

Mais ce n'est pas tout que d'instruire, il faut émouvoir; ce n'est pas assez que de parler à l'esprit, il faut encore parler au cœur. Étalez, prodiguez toutes les ressources du sentiment qui agissent sur l'imagination même, et en attisent l'ardeur et le feu. De là sortiront les plus grands efforts pour exprimer l'état de votre ame, les termes riches, forts et hardis, les figures et de pensées et de mots; bientôt vous verrez s'élever dans l'ame de votre auditeur des sentiments de douleur et de componction d'avoir offensé, irrité un Dieu si bon, si miséricordieux; bientôt vos larmes feront couler d'autres larmes; les cœurs seront brisés, la parole de Dieu triomphera; les pécheurs contrits et humiliés accourront à la piscine salutaire du sacrement de pénitence, et leur réconciliation se consommera à la table eucharistique. Voilà le seul et unique but que je veux que vous vous proposiez dans vos discours, pour les rendre fructueux.

9. Soyez prudent, prenez garde d'attaquer ouvertement les vices de quelque particulier que ce soit, mais surtout des hommes en place et en dignité; ce seroit irriter des plaies, et non les guérir. Si vous croyez devoir leur faire des représentations sur leur conduite scandaleuse, ménagez-vous avec eux un entretien particulier, ou attendez-les au tribunal de la pénitence; mais gardez-vous bien de les apostropher directement. Car les hommes riches et puissants sont toujours chatouilleux et très irascibles; non seulement on ne les corrige pas avec des réprimandes grossières, mais on les irrite, mais on les voit au contraire comme des taureaux piqués du taon, bondir de fureur et se jeter à travers les précipices.

10. N'allez pas témérairement affronter des entretiens particuliers avec ces sortes de gens, pour leur adresser des réprimandes; il faut auparavant les bien connoître; il faut qu'une certaine familiarité vous en ait frayé le chemin et ouvert les portes; alors il faut laisser là le ton de l'autorité, prendre celui de l'amitié, et le proportionner au degré de liberté et de familiarité qui vous a été donné. Mais vous aurez toujours soin d'émousser la censure, d'en corriger l'amertume par un visage riant, par des paroles pleines de douceur et d'affection. Serrez-les affectueusement dans vos bras, prouvez-leur que ce n'est point un esprit chagrin, un zèle amer, une indiscrète curiosité, mais une tendre charité qui vous anime et qui vous dicte les reproches que vous leur adressez. Un remède qui par lui-même est nauséabonde, doit être corrigé avec un acide; autrement il fait bondir le cœur, l'estomac le rejette, et le malade n'en éprouve aucun effet salutaire : il en est de même des réprimandes; si à la répugnance qu'elles excitent naturellement, vous ajoutez encore l'aspérité de la voix, la sévérité du visage, si vous les accompagnez de menaces hautaines, non seulement les estomacs délicats les rejetteront aussitôt, les oreilles sensibles se boucheront, mais vous verrez les hommes puissants, élevés dans la flatterie, briser tous les égards de la civilité, et accompagner d'injures l'expulsion d'un censeur importun.

11. Dans ces contrées, où la licence est extrême, où le repentir et la confession sont très rares, prêchez-en souvent la pratique, et lorsque vous rencontrerez un de ces hommes accablés sous le poids de leur conscience, qui sera disposé à venir au tribunal de la pénitence, engagez-le d'abord à rentrer en lui-même pendant deux ou trois jours, à examiner soigneusement sa vie passée, à en peser toutes les circonstances, en passant successi-

vement par tous les âges, de l'enfance à la vieillesse, par tous les devoirs que ses diverses occupations lui ont imposés ; à scruter ses paroles, ses pensées, ses actions, et si sa mémoire l'exige, à la soulager avec des notes écrites. Lorsqu'ainsi préparé, il vous aura fait sa confession, il est souvent prudent de ne pas l'absoudre de suite, mais de faire en sorte qu'il s'exerce dans la pratique du bien, qu'il vive deux ou trois jours dans la retraite, qu'il s'isole pendant ce temps de toute affaire domestique, pour n'occuper son esprit que de réflexions propres à exciter en lui une douleur profonde de ses péchés, et à le préparer à l'absolution sacramentelle. Pendant ces trois jours, vous lui ferez méditer quelques chapitres de la première semaine du mois ascétique; vous l'engagerez à faire quelques pénitences qui lui aideront à concevoir une parfaite douleur de ses péchés, et à les pleurer sincèrement.

12. Outre cela, pendant ce temps vous aurez soin de lui faire faire les restitutions de ce qu'il pourroit avoir acquis injustement, de lui faire réparer le tort qu'il pourroit avoir fait au prochain par des calomnies ou même des médisances. S'il se trouve impliqué dans un commerce illégitime avec des femmes quelconques, il devra le rompre, et prendre toutes les mesures pour en écarter à jamais les occasions. Quelles que soient ses promesses de le faire à l'avenir, la prudence exige que vous preniez vos sûretés ; faites en sorte que votre pénitent se montre donc de suite tel qu'il vous promet d'être à l'avenir. D'ailleurs il n'est pas de moment plus propice pour exécuter des devoirs aussi difficiles que nécessaires ; si vous laissez refroidir ces mouvements d'ardeur, les attraits d'une malheureuse habitude reprendront bientôt leur empire, et c'est en vain que vous réclamerez la foi des promesses. Ainsi donc, avant de les absoudre, ayez

soin qu'ils rompent eux-mêmes d'avance tous les liens qui les tiennent aux péchés ; autrement la fragilité humaine est telle que vous aurez des regrets amers, mais inutiles, à la vue de leur rechute, contre laquelle vous n'aviez pas pris assez de précautions.

13. Prenez garde, au tribunal de la pénitence, d'effrayer par une sévérité prématurée celui qui a commencé à découvrir ses plaies. Quelque hideuses qu'elles soient, quelque atroces que soient les crimes dont il s'accuse, écoutez-le patiemment, et même avec bonté; venez à son secours, aidez-le à soulever la honte qui lui ferme la bouche; ne témoignez aucune surprise, faites au contraire comme si vous en eussiez entendu de bien plus horribles, et pour ne pas décourager votre pénitent, parlez-lui des miséricordes infinies de Dieu. Tandis qu'il s'accuse et qu'il est, pour ainsi dire, en travail, donnez-lui à entendre que son crime n'est pas aussi grave qu'il le croit; qu'avec la grace de Dieu il n'est aucun péché irrémissible ; alors il continuera avec confiance une confession pleine et entière. C'est avec une bonté toute maternelle qu'il faut procurer la délivrance de ces ames infortunées, qui sont dans un travail très pénible et très douloureux, jusqu'à ce qu'elles aient épuisé la sentine de leur conscience.

14. Il en est que la foiblesse de l'âge ou du sexe rend plus sensibles aux pointes aiguës de la honte, qui ne peuvent se résoudre à confesser les sales turpitudes qui bourrellent leur conscience. Dès que vous vous en apercevez, tendez-leur une main secourable; dites-leur qu'elles ne sont pas les seules ni les premières qui soient tombées dans ce bourbier; que vous connoissez des espèces d'iniquités bien autrement graves que celles qu'elles craignent d'avouer, quelles qu'elles puissent être; rejetez-en la faute en général sur la concupiscence, à laquelle

malheureusement tous les hommes sont exposés, sur la violence de la tentation, sur la séduction de l'occasion.

Je vais plus loin : en pareilles occasions nous devons briser nous-mêmes les liens d'une coupable pudeur, avec laquelle le démon enchaîne la langue des misérables pécheurs, et pour cela mettons à découvert devant eux les souillures de notre vie passée, pour, au moyen de cette confidence, évoquer de leur bouche l'aveu de leurs crimes, sans lequel il n'y a pour eux aucune espérance de salut. Ah! que ne fait pas une véritable et ardente charité pour sauver des ames rachetées du sang de Jésus-Christ! Cependant, quand, comment, avec quelles précautions, jusqu'à quel point devons-nous employer ce remède? c'est ce que l'onction, l'expérience, l'esprit de Dieu vous apprendra au moment même.

Vous trouverez de temps en temps des pécheurs qui désespèrent de l'efficacité du sacrement (et plût à Dieu que le nombre en soit petit!) ou qui doutent de la présence réelle dans l'eucharistie. C'est ordinairement le fruit de l'éloignement dans lequel on s'est tenu à l'égard des saints mystères, de l'assidue fréquentation que l'on a eue avec les idolâtres, les mahométans, les hérétiques; c'est aussi le fruit des exemples peu édifiants de quelques Chrétiens, et disons-le à notre honte, de quelques prêtres que l'on voit tous les jours sauter, témérairement et en se jouant, du cercle d'une vie toute mondaine, à l'autel. Est-il surprenant si quelques-uns révoquent en doute la sincérité de nos prédications sur la présence eucharistique? Un Dieu si pur, vous disent-ils, se laisseroit-il impunément toucher, manier par des mains si impures?

15. Voici la conduite que vous devez tenir avec ces pécheurs : d'abord il faut s'insinuer dans leur amitié; puis, dans une conversation familière, vous les ferez

parler, et leur ferez mettre à découvert le fond de leurs pensées. Si vous découvrez en eux les erreurs que je viens de vous signaler, il faudra encore en rechercher les causes, les occasions et le principe. C'est par là que vous connoîtrez le remède que vous devez apporter; sans perdre de temps, vous combattrez l'erreur avec les armes qui vous paroîtront les plus propres; vous insisterez sur l'exposition claire des preuves incontestables de ce dogme, et vous ne lâcherez pas prise que vous ne l'ayez forcé à en reconnoître la certitude, et à avouer qu'il ne leur reste plus de doute sur la présence réelle de corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Rédempteur, sous les espèces apparentes du pain et du vin consacrés. Ce pas une fois fait, vous n'aurez pas de peine à les amener au tribunal de la pénitence, et bientôt vous les introduirez au banquet eucharistique, auquel ils assisteront avec la dévotion requise.

16. Lorsque le pénitent aura fini sa confession, n'allez pas croire que tout est fini, et qu'il ne vous reste rien à faire. Il vous reste encore à scruter bientôt des choses qu'il vous est important de connoître et d'approfondir, et sur lesquelles les pénitents se font souvent illusion par ignorance. Vous les interrogerez donc sur la source, l'origine de leurs gains, sur la nature de leurs échanges, de leurs livraisons, en un mot, sur les contrats qu'ils ont faits; vous trouverez souvent que tous leurs actes sont infectés d'usure, et que la plus grande partie de leur avoir est le produit de la rapine, tandis qu'ils assuroient et se croyoient présomptueusement purs et innocents de tout gain illicite, leur conscience, vous diront-ils, ne leur ayant jamais rien reproché. Un calus si épais se sera formé sur la conscience de quelques-uns, qu'au centre d'une masse énorme de rapines amassées de toute part, ils ne sentiront pas l'aiguillon du plus léger remords.

17. Il faut redoubler de précautions lorsque des ministres, des préfets, des receveurs, des greffiers, des collecteurs de deniers publics, et tous les gens de finance, de justice, d'administration se présenteront au tribunal de la pénitence; il faut connoître à fond les moyens dont ils se servent pour augmenter leur fortune dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs ministères; et s'ils hésitent, avec un peu d'art et des voies insinuantes, questionnez, cherchez, et vous n'irez pas loin sans trouver des traces qui vous conduiront à la source de ces fraudes, de ces monopoles, au moyen desquels les deniers publics sont détournés de la caisse du fisc dans celles de quelques particuliers. Tantôt vous découvrirez des hommes qui emploient les deniers royaux qui leur sont confiés, pour accaparer des marchandises qu'ils se partagent entre eux avec un profit immense, et qu'ils revendent ensuite à ceux que la nécessité force à venir à eux; tantôt vous en rencontrerez qui, devant payer et solder des créanciers de l'état dont les comptes sont liquidés, sous mille prétextes imaginaires les font aller et venir, et à force de délais finissent par les contraindre à vendre à vil prix leurs créances très légitimes, qu'ils achettent eux-mêmes, ou font acheter par ce qu'ils nomment des *mannequins* ou hommes de paille. Voilà ce qu'ils appellent le *savoir faire!* voilà l'injustice des injustices!

18. C'est ainsi que leur faisant faire tout doucement l'aveu de leurs turpitudes, vous pourrez apprécier leur gaspillage; vous saurez ce qu'ils doivent restituer pour rentrer en graces avec le Dieu de toute justice; car si de prime abord vous leur eussiez demandé: N'avez-vous point commis d'injustice? ils vous eussent répondu aussitôt que non, parce que l'usage étant pour eux une loi, ils n'ont aucun doute sur la légitimité de ce qu'ils voient

faire tous les jours. C'est ainsi que l'iniquité s'établit sur la coutume comme sur un droit de prescription, droit que vous ne reconnoîtrez pas; mais après les avoir convaincus de l'iniquité de leur fortune, il vous restera à leur persuader de s'en dépouiller, s'ils veulent sérieusement remédier aux plaies de leur ame. C'est donc sur leur aveu que vous leur ferez connoître la nature et la quotité des injustices dont ils se sont rendus criminels.

19. Vous devez une obéissance aveugle aux ordres de M. le vicaire général, et lui manifester une soumission absolue; dès que vous serez débarqué, hâtez-vous de vous transporter chez lui pour lui rendre vos devoirs de respect et d'hommage. Vous vous jetterez à ses genoux, vous lui baiserez humblement la main; vous lui demanderez sa bénédiction avec la permission de prêcher et de confesser, et de remplir les autres fonctions de notre Institut. N'élevez aucune contestation, aucun débat qui puisse vous mettre mal avec lui; vous rechercherez, au contraire, son estime, son amitié, par toutes les voies possibles, pour l'attirer aux exercices spirituels, et par là le rendre plus favorable à vos desseins. Usez-en de même, à proportion, avec tous les membres du clergé; ne laissez échapper aucune occasion de leur être utile, pour les attirer, sinon à tous vos exercices du mois, au moins à ceux de la première semaine. Évitez toute occasion de dispute ou de débats, avec plus de soin que vous n'éviteriez un chien enragé ou un serpent quelconque, afin qu'avec l'aide de Dieu ils viennent puiser dans vos exercices spirituels un zèle plus ardent, une piété plus solide.

20. Montrez-vous de même à l'égard du gouverneur. Que vos prévenances, votre soumission, soient auprès de lui le langage non équivoque de votre profond res-

pect; évitez soigneusement, et en toute rencontre, ce qui pourroit vous aliéner son esprit, lors même que vous le verriez évidemment commettre une faute grave. Vous étiez d'abord son serviteur, c'est par là que vous deviendrez bientôt son ami. C'est après l'avoir ainsi subjugué par vos prévenances, que vous pourrez lui parler le langage de l'amitié, qu'avec modestie, avec calme, vous donnerez un libre cours aux sentiments de douleur dont vous êtes profondément affecté à la vue du danger imminent qu'il court de perdre, d'abord, sa réputation, si le bruit de ses exactions et de ses concussions venoit à se répandre dans le public, et ensuite son ame. Vous lui ferez observer qu'il ne faut pas braver l'opinion publique; qu'après avoir long-temps crié, elle finit par écrire, et qu'alors elle pourroit aller plus loin qu'il ne voudroit, s'il ne se hâtoit pas de l'arrêter dans son cours par une réparation non équivoque. Mais n'allez pas jusque là, si vous n'avez pas un grand espoir de réussir : il vaut mieux y renoncer que d'acheter chèrement un fâcheux repentir. N'oubliez pas que celui qui ne craint ni Dieu ni sa conscience, fera peu de cas de vos avis.

21. Ne vous rendez pas avec la même facilité aux prières importunes de tant de gens qui viendront vous solliciter pour présenter en leur nom des requêtes au gouverneur. Écartez-les le plus que vous pourrez, en donnant pour excuse que votre temps est absorbé par la prédication, les catéchismes, les confessions; que ces occupations et le temps que vous êtes forcé de consacrer à leur préparation, ne vous laisse pas un instant à perdre dans des antichambres ou des bureaux de ministres pour solliciter des audiences. Que d'ailleurs, lors même que vous auriez du temps à sacrifier de cette manière, vous savez de quelle valeur seroit votre recommandation; car si le gouverneur est tel qu'ils le disent,

s'il est injuste, il ne faut pas espérer qu'un homme qui n'a nul égard pour ses devoirs, soit comme chrétien, soit comme magistrat, en ait davantage pour votre recommandation.

22. Employez à la conversion des gentils tous les moments que vos occupations journalières vous laissent. Au reste, dans le choix de telle ou telle fonction, cherchez toujours celle qui sera la plus utile. Cette règle vous apprendra à ne pas quitter la chaire pour prendre le confessionnal; à ne pas interrompre un catéchisme, ou déranger l'heure à laquelle il est fixé, pour vous entretenir avec quelqu'un en particulier.

Une heure avant le catéchisme, vous ou votre compagnon vous parcourrez les rues et les carrefours de la ville, en invitant le peuple à se rendre à l'église pour y assister.

23. Vous écrirez de temps en temps au collége de Goa pour rendre compte de vos travaux, de vos progrès, de l'ordre que vous mettez dans l'exercice de vos fonctions, pour consulter sur ce qui seroit à faire pour l'avancement de la gloire de Dieu, et sur les obstacles que vous rencontrez. Faites en sorte que vos lettres soient purement écrites, pour que nos frères de Goa puissent les faire passer en Europe, et que là elles rendent témoignage de nos travaux dans ces contrées, et de la bénédiction que le Ciel répand sur les foibles efforts d'une si petite portion de notre Société. Ayez soin de ne rien glisser dans vos lettres qui puisse offenser qui que ce soit; qui, à première lecture, paroisse invraisemblable et ne contribue pas à l'édification des lecteurs. Vous écrirez souvent sur le même sujet, en conformant votre style aux personnes, à Mgr l'évêque, à Côme Agnézius.

24. A votre arrivée à Ormus, il convient que vous rendiez visite aux plus notables habitants honnêtes et

véridiques, surtout à ceux qu'on vous indiquera comme très instruits des mœurs, des usages et du commerce de cette ville. Informez-vous soigneusement auprès d'eux des vices dominants, des fraudes qui se pratiquent généralement dans le commerce, dans la banque. Lorsque vous les connoîtrez bien, vous pourrez dresser en conséquence vos batteries pour les battre en brèche dans vos discours, dans vos entretiens, au tribunal de la pénitence, pour démasquer les usures palliées, les contrats captieux, et tout ce que les comptoirs des différentes nations offrent d'impur ou d'infidèle dans leurs transactions.

25. Toutes les nuits vous parcourrez les rues en recommandant à haute voix en termes courts et précis, et d'un ton analogue, les ames du purgatoire aux prières des vivants, ainsi que celles des vivants qui sont souillés de péchés mortels. Chacune de ces recommandations sera suivie des premiers mots du *Pater* et de l'*Ave*.

Ayez soin d'aborder tout le monde avec un visage riant et serein ; écartez de dessus votre figure tout air sombre, soucieux, dédaigneux, morne, impatient ou colère, pour ne porter en public qu'une figure aimable et pleine d'amour pour chacun ; autrement vous éloigneriez ceux qui auroient envie de venir à vous, vous ne leur inspireriez pas cette confiance qui est nécessaire dans le commerce de la vie. Étudiez-vous donc à prendre un air riant, affable, caressant, lorsqu'en particulier vous voulez remettre à quelqu'un ses défauts sous les yeux. Votre bouche, vos yeux ne doivent parler que le langage de la bonté, de la charité, pour vous rendre maître de l'esprit de celui que vous voulez purifier de ses souillures ; vous devez par conséquent bien vous garder d'éclater en reproches, en termes de mépris ou d'horreur.

26. Lorsque vous aurez rencontré des sujets ou prêtres, ou clercs, ou laïcs qui voudront entrer dans notre Société et prendre part à nos exercices spirituels, et qui auront les qualités requises, vous pourrez les envoyer à Goa avec une lettre ; ou si vous croyez pouvoir les employer utilement, admettez-les en votre compagnie; et dans les épreuves que vous leur ferez subir, vous vous conformerez aux usages établis.

27. Le dimanche et les fêtes vous monterez en chaire, à deux heures après midi, dans l'église de la confrérie de la Miséricorde, pour expliquer aux domestiques, aux servantes, aux enfants portugais, les articles du Symbole; mais auparavant vous enverrez votre compagnon, une clochette à la main, parcourir les rues de la ville, et inviter à haute voix le peuple à se rendre au catéchisme, à moins que vous n'aimiez mieux le faire vous-même. Vous porterez avec vous en chaire la Somme de la doctrine chrétienne, l'Exposition du Symbole, et le Réglement de vie que j'ai rédigé (1) dans lequel on trouve l'ordre et la manière dont les Chrétiens qui veulent mettre en pratique leur religion, et qui désirent sincèrement faire leur salut, doivent chaque jour honorer et prier Dieu, pour se préserver des chutes journalières, et acquérir le bonheur éternel.

28. Vous remettrez un exemplaire de ce réglement à ceux que vous confesserez, et leur donnerez pour pénitence de se conformer à ce qu'il prescrit, un certain nombre de jours. Vous leur en ferez ainsi contracter l'habitude; ils retiendront alors facilement les conseils de leur père spirituel, une fois qu'ils en auront senti l'utilité et goûté la douceur; car ce réglement contient des méthodes très bonnes. L'expérience nous a démon-

(1) On le trouvera à la fin de ce volume.

tré qu'un grand nombre de pécheurs en ont retiré un grand profit. C'est pourquoi je crois que vous ferez bien de le communiquer, non seulement à ceux que vous dirigez, mais à toutes les personnes qui désirent faire leur salut, et qui sont sous la direction d'autres ecclésiastiques. Mais comme je ne vois pas de moyens faciles pour vous procurer un assez grand nombre d'exemplaires, de manière à en distribuer comme je le désirerois, faites-en faire un tableau que vous afficherez dans l'intérieur de l'église, par exemple dans celle de la Miséricorde, pour que ceux qui désireroient s'y conformer, pussent facilement en relever une copie.

29. Quant à ceux que vous admettrez à notre règle, après les avoir éprouvés, selon l'usage, pendant un mois dans nos exercices spirituels, faites-les passer à d'autres épreuves, mais qui n'aient rien de ridicule aux yeux du public; faites-leur, sans doute, servir les pauvres dans les hôpitaux et les hospices; faites-les descendre aux fonctions les plus humbles, les plus viles, et même les plus révoltantes; faites-leur visiter les prisonniers, les consoler, leur prodiguer tous les soins d'une charité religieuse; en un mot, enjoignez-leur de pratiquer publiquement toutes les œuvres qui peuvent exercer leur humilité, et les rendre chers à l'humanité.

30. Ne souffrez jamais et ordonnez encore moins qu'ils donnent au peuple un spectacle gratuit de folie; je ne veux pas qu'ils deviennent la risée de la vile populace, ni que celle-ci voie en eux des scènes de bouffons, mais des exemples de vertu qu'elle soit forcée de louer, d'admirer, et tentée d'imiter. C'est ce qui arrivera, s'ils ne paroissent en public qu'en disposition prochaine de faire quelque bonne œuvre : par exemple, si on les voit aller la besace sur l'épaule, de porte en porte, mendier pour les pauvres, et porter de suite publique-

ment aux prisons, aux hospices, le produit de leurs collectes. Voilà comme ils apprendront à triompher d'eux-mêmes, du monde, à édifier le peuple, et à soulager les pauvres.

31. Il faut encore apporter une grande discrétion dans ces sortes d'épreuves, contre lesquelles la nature se soulève souvent. N'y admettez pas indifféremment tous les sujets; mais examinez d'abord la force de l'esprit de chacun, ce que celui-ci peut ou ne peut pas faire commodément; car tous ne sont pas doués d'une égale force d'ame: les caractères, l'éducation, les progrès dans la vertu établissent des différences notables entre tous les novices. Voilà ce que leur directeur doit d'abord considérer, pour déterminer le genre d'exercice qui convient à chacun, c'est-à-dire à quel genre de tentation il peut être exposé, pour qu'on puisse espérer qu'il en triomphera selon la mesure de grace que Dieu lui aura accordée. Sans cette discrétion, un maître des novices en verra qui plieront sous le faix, se décourageront, regarderont en arrière et lâcheront le pied; tandis que s'ils eussent été conduits plus prudemment, ils eussent fait un jour de grands progrès dans la religion.

Ce n'est pas le seul inconvénient qu'offre une direction malentendue : des mortifications qui excèdent la capacité et les forces d'un novice dans la voie spirituelle, lui inspirent du dégoût et quelquefois de l'aversion pour son maître, et la porte de son cœur est à jamais fermée. C'est cependant cette confiance du novice que vous, et généralement tous ceux qui dirigent les jeunes gens dans les voies du salut, devez surtout ambitionner pour les amener à vous découvrir sur-le-champ, avec la plus grande ingénuité, les suggestions de la nature dépravée ou de l'esprit malin, qui les détournent du bien, et qui s'élèvent dans leur ame. Sans cela, jamais ils ne

pourront se débarrasser des filets de la tentation, jamais ils ne pourront renverser les obstacles qui les tiennent écartés du sommet de la perfection. Au contraire, une fois que leur ame aura reçu les premiers germes du mal, qu'elle les aura couvés sous un malheureux silence, des troubles s'éléveront dans leur esprit et s'y fortifieront; à cette inquiétude vague on verra succéder le dégoût de la discipline; dans un extrême abattement ils regarderont bientôt en arrière, puis tout-à-coup ils secoueront le joug de Jésus-Christ pour se replonger dans leurs anciens déportements.

32. A ceux que vous reconnoîtrez dans la confession ou autrement, enclins à l'amour-propre, à la vanité, à la sensualité, ou à d'autres défauts quelconques, vous pourrez appliquer un remède des plus efficaces, c'est celui de rapporter par écrit, dans un certain temps, tous les motifs qui combattent victorieusement l'arrogance, l'intempérance, qui en guérissent efficacement ceux qui en sont atteints et qui en préservent ceux qui y sont exposés. Vous leur indiquerez vous-même les sources, les livres où ils pourront puiser, vous les conduirez comme par la main à la recherche des motifs. Lorsqu'ils auront amassé pêle-mêle des matériaux, enjoignez-leur d'en composer un discours que vous leur ferez prononcer, ou à l'église, ou sur la place (1), ou dans les hôpitaux, en présence des convalescents, ou dans les prisons devant les prisonniers; et tenez la main à ce que réellement ils les prononcent. Il est permis d'espérer qu'ils s'appliqueront à eux-mêmes les remèdes qu'ils prescriront aux autres, et que ces remèdes auront un effet encore plus actif sur l'esprit du prédica-

(1) Le lecteur ne doit pas oublier que saint François Xavier est dans les Indes, où l'usage est de haranguer le peuple sur les places.

teur qui les aura composés et triturés, que sur celui des auditeurs qui les prend avec cette indifférence que l'on met aux opinions des autres; ils auront honte de se laisser dominer par un défaut pour lequel ils ont tâché d'inspirer tant d'horreur aux autres.

33. Vous pourrez employer un moyen à peu près semblable pour guérir ces pécheurs presque désespérés qui se refusent à tout amendement, sous prétexte de l'impossibilité où ils sont d'éviter les occasions, de se détacher des biens mal acquis, et résolus de vivre et de mourir dans l'impénitence, de renoncer à la participation de tout sacrement, mais qui cependant n'envisagent qu'avec une certaine horreur l'infamie dont l'anathême presque public et le scandale qu'ils laisseroient après eux les couvriroient, qui de temps à autres sont fatigués de leurs iniquités, tourmentés à la vue du danger qui les poursuit dans l'éternité.

34. Alors, après vous être insinué dans leur confiance, demandez-leur ce que dans leur sagesse ils conseilleroient à un ami qui auroit la même lutte à soutenir, pour le tirer de cette fange, et l'arracher de ce précipice; et priez-les amicalement, ou de rédiger par écrit dans un moment de loisir, ou de vous exposer dans une conversation avec vous, la manière dont ils s'y prendroient pour détourner leur ami du funeste projet qu'il auroit formé. Alors vous leur faites faire à eux-mêmes l'application des conseils qu'ils prétendroient donner à leur ami, des remèdes qu'ils croiroient si efficaces pour guérir son esprit. Le Seigneur nous ayant créés pour sa gloire et pour notre bonheur, et nous voyant courir néanmoins à notre perte, à travers une effroyable cascade de vices, nous a présenté dans sa miséricorde un moyen de salut dans le penchant que nous avons nous-mêmes à sauver les autres; et pendant

que l'homme est encore plein de zèle pour le salut de son prochain, il faut le lui faire tourner à son profit. Nous devons au reste employer tous les ressorts pour ramener sous le joug de Jésus-Christ les ames qui l'ont méconnu ou secoué, et pour les détourner de leur perte éternelle pendant qu'il en est temps encore.

35. Vous rencontrerez quelquefois au tribunal de la pénitence, des personnes impliquées dans des liaisons criminelles; d'autres qui gémiront sous le poids de leurs rapines, sans pouvoir le secouer, que ni l'amour ni la crainte de Dieu, ni la terreur de ses jugements, ni celle de la mort, ne peuvent ébranler, vu le callus qui s'est formé sur leur conscience; pour ceux-là, il n'est qu'un moyen pour les frapper de terreur : c'est celui de leur mettre sous les yeux l'image réelle des maux qui les menacent, même en ce monde. Faites-leur pressentir que s'ils ne se hâtent d'apaiser la colère de Dieu, ils amassent sur leurs têtes mille fléaux : les naufrages, les poursuites criminelles, les procès scandaleux, les condamnations, la prison et toutes ses horreurs, cette source affreuse de maladies incurables, de misères de toute espèce, qu'aucune consolation ne pourra adoucir; tels sont les maux avant-coureurs de la justice de Dieu dont ils sont menacés; représentez-leur aussi l'infamie, l'exécration publique dont eux et leur postérité seront à jamais flétris; rappelez à leur mémoire tels et tels personnages de leur connoissance, pas plus coupables qu'eux, et qu'une honteuse flétrissure a pour jamais relégués dans la fange et la lie du peuple; car, leur direz-vous, ce n'est pas impunément qu'on méprise et qu'on outrage Dieu : ses vengeances sont d'autant plus cruelles qu'elles se font plus attendre.

La crainte du Seigneur sera alors d'autant plus active sur leurs esprits, qu'ils seront plus épouvantés des malheurs qui les menacent en ce monde même.

36. Avec qui que ce soit que vous ayez à traiter quelque question de religion et du salut éternel, ne l'entamez pas que vous n'ayez sondé les dispositions de son esprit. Voyez d'abord s'il est tranquille, ou s'il est agité et troublé; s'il est décidé à marcher franchement dans la voie droite de l'Évangile; si c'est sciemment qu'il s'est égaré; s'il est tellement attaché aux affaires du siècle qu'on ne puisse espérer de lui faire envisager son salut éternel comme une chose bien plus importante que toutes celles qui, jusqu'ici, l'ont préoccupé; si, le démon venant à lui accorder quelque relâche dans ses tentations, si livré à lui-même et à son inclination naturelle, il seroit disposé à écouter des avis salutaires; s'il est à craindre qu'une excessive sensibilité ne le fasse entrer en fureur au moindre chatouillement.

37. C'est d'après ces indications que vous pourrez vous insinuer dans son ame, que vous opposerez de la douceur à la colère, du calme à l'agitation. C'est avec art que vous saurez vous rendre maître d'un esprit préoccupé. Agissez avec moins de réserve avec ces esprits naturellement bien disposés et tout portés au bien; mais ne vous livrez cependant pas à une futile complaisance, et ne les caressez pas inutilement; quel que soit le dégoût de ces esprits malades, sachez leur administrer, toujours avec prudence, quelques remèdes qui leur rendront peu à peu la vie et la santé.

Si quelqu'un vous apporte un cœur profondément ulcéré d'une injure grave et récente, et si le fait dont il se plaint est réellement odieux, convenez-en avec lui; mais faites-lui voir en même temps par tous les moyens possibles, que l'auteur est plus imprudent que méchant, plus étourdi que criminel; et au moment où vous vous apercevrez que vous êtes écouté, que vos observations ne sont pas rebutées, pressez, agissez, dites-lui que

Dieu a peut-être permis ce méfait à son égard pour le punir de quelque faute semblable dont il se sera autrefois rendu coupable.

38. Demandez-lui familièrement s'il n'a jamais offensé personne de parole ou de fait. Si au moins dans son enfance il ne s'est jamais livré à quelques emportements à l'égard de ses parents, s'il n'a jamais irrité ses maîtres par ses désobéissances, s'il ne s'est jamais laissé aller à la colère envers ses égaux, s'il n'a jamais donné à personne de justes motifs de plainte. Alors faites-lui comprendre que c'est une juste représaille, que c'est pour lui une occasion que la Providence lui offre d'acquitter d'anciennes dettes.

Si son ressentiment est mal fondé, par des insinuations adroites, mais légères, vous lui ferez découvrir la futilité de ses plaintes et leur peu de solidité; puis, à mesure que vous gagnerez du terrain dans sa confiance, animez-vous, soyez tout à la fois vif et tendre dans vos reproches, jusqu'à ce qu'enfin vous vous sentiez assez affermi pour leur donner l'éclat et la force qu'ils doivent avoir. Il faut que vos paroles soient soutenues d'un air calme, que sur votre figure on voie un certain mélange d'amour et de gaité. C'est avec ces petits artifices et la bénédiction de Dieu, que l'on dissipe les tempêtes qui agitent les esprits : le charme une fois rompu, la sérénité renaît dans l'ame, et la rend susceptible du bien. C'est alors que marchant hardiment dans la route que vous vous serez frayée, vous irez droit à votre but et donnerez un libre essor à votre zèle pour la gloire de Dieu, en lui conciliant l'amour et le respect que lui doivent toutes les créatures raisonnables.

39. Je ne voudrois pas que vous bornassiez au seul lieu d'Ormus les avis que je vous ai donnés relativement aux renseignements que vous devez prendre près

des hommes instruits, sur les diverses espèces de fraude dont se rendent habituellement coupables les négocians de ces contrées. Faites usage de cet avis-là partout; dans vos courses, par ci, par là, près des hommes de bien qui ont l'usage du monde, non seulement informez-vous des crimes et des diverses espèces de rapines qui sont habituels dans ces contrées, mais faites-vous instruire des mœurs, des préjugés du peuple, de ses goûts, de ses habitudes et de ses lois, des formes qu'on observe dans la justice, du mode de procédure, et des chicanes dont les praticiens se servent pour fomenter et alimenter les procès. En un mot, tâchez de n'être étranger à rien de ce qui concerne les diverses administrations; toutes ces connoissances sont d'une extrême utilité au médecin spirituel, s'il veut avoir un diagnostic prompt et certain, et s'il veut toujours faire avec discernement l'application des remèdes; sur cela, croyez-en à mon expérience.

40. C'est alors que vous saurez quels sont les sujets sur lesquels vous devez plus fortement insister, et plus souvent revenir dans vos prédications, sur ce que vous devez plus spécialement recommander au tribunal de la pénitence. Ces connoissances vous seront d'un puissant secours dans le commerce de la vie; elles vous garantiront du danger de manifester ou de l'admiration ou de la surprise à la rencontre d'un objet nouveau. Elles seconderont merveilleusement votre présence d'esprit au milieu des diverses rencontres où vous pourrez vous trouver; elles vous suggéreront les moyens adroits dont vous devez user avec certaines personnes. Enfin vous puiserez dans ces connoissances, l'autorité que vous avez besoin d'exercer partout et sur tous. Les hommes du monde sont portés à recevoir avec dédain les avis des ministres de la religion, parce qu'ils les regardent comme totalement

étrangers aux affaires du siècle. Mais s'ils rencontrent un homme qui connoisse aussi bien qu'eux les usages de la vie civile, qui ait autant d'expérience qu'eux, non seulement ils l'admireront, mais ils s'abandonneront totalement à lui. Sous sa direction il n'est point de violence qu'ils ne soient disposés à se faire à eux-mêmes, point de difficultés qu'ils n'entreprennent de surmonter. Voyez-vous le fruit immense que vous pouvez recueillir de cette science! Il faut donc vous y appliquer avec non moins d'assiduité que vous en mîtes autrefois dans vos études philosophiques et théologiques; mais elle ne se puise pas dans le commerce avec les morts, c'est-à-dire dans les livres, mais dans le commerce avec les vivants, avec des hommes pleins d'expérience et qui connoissent parfaitement les usages du peuple. Avec cette science vous ferez plus de bien qu'avec toutes les bibliothèques que vous bouleverseriez.

41. Rappelez-vous de mettre à profit le premier essai que vous aurez fait de vos connoissances en matières civiles, c'est-à-dire de mettre à profit la confiance et la considération qu'elles vous auront attirées, pour engager ceux que vous vous serez attachés à vous rendre dépositaire dans le tribunal de la pénitence des péchés de toute leur vie après un mûr examen. Faites en sorte que dans la retraite et avec des réflexions analogues à leur situation, ils parviennent à détester souverainement leurs péchés, tantôt par des motifs puisés dans la majesté de Dieu, tantôt dans l'amour qu'il a droit d'exiger de ses créatures; c'est un point capital, c'est le fondement de tous les biens, c'est celui qu'il faut préférer à tout autre.

42. Appliquez-vous à les guérir de cet esprit contentieux qui bâtit un procès sur des futilités, source intarissable de haines et de calomnies. Engagez-les à re-

mettre à des arbitres le sort de leurs difficultés, en leur faisant voir dans les procès une immense perte de temps et d'argent, d'inquiétude et de réputation. N'en rejetez pas la connoissance, lorsque les plaideurs les soumettront à votre décision. Vous pourrez y sacrifier les heures que les dimanches et les autres jours de fête peuvent vous laisser libres. Vous écouterez séparément les parties plaidantes, vous proposerez des moyens de conciliation, toujours plus avantageux et aux uns et aux autres qu'une justice obtenue à grands frais avec beaucoup d'ennuis, avec beaucoup de chances, souvent à l'aide de faux témoins, d'allégations mensongères et des perfidies d'une procédure insidieuse; vous leur montrerez les dangers d'une justice qu'on est souvent loin de trouver dans les inextricables labyrinthes de la chicane, et qu'on ne rencontre, la plupart du temps, qu'aux dépens de sa fortune et de son honneur; car c'est dans la chaleur des discussions judiciaires que l'une et l'autre viennent journellement faire naufrage et s'engloutir. C'est avec de pareilles réflexions que vous éteindrez dans l'esprit de vos amis l'ardeur des procès; votre tâche sera plus facile sur l'esprit de ceux qui déjà ont respiré l'air infecte du barreau, et qui sont déjà dégoûtés, fatigués du tumulte qu'on entend à la porte des palais de justice; vous n'aurez qu'à les confirmer dans le dessein où ils seront de mettre un terme à des discussions.

43. Je sais bien que ce ne sera pas le moyen de plaire aux greffiers, aux clercs, aux avocats, aux procureurs et autres espèces de sangsues qui ne vivent et ne s'engraissent que de la multiplicité et de la longueur des procès. Mais d'abord mettez-vous au dessus de leurs clameurs, puis faites-leur entendre raison, lorsque vous le pourrez et que vous en trouverez l'occasion. Essayez de les détourner des voies artificieuses et criminelles qu'ils

emploient pour rendre interminables les procès, en leur mettant sous les yeux le danger d'une éternité malheureuse qui les menace à chaque instant; et à mesure que vous verrez leur attention se fixer sur vos paroles, vous les engagerez à faire chaque jour quelques réflexions spirituelles.

44. Vous resterez à Ormus jusqu'à ce que je vous en rappelle et que je vous indique une autre destination. Vous m'adresserez vos lettres par les vaisseaux qui viendront à Malaca, sous le couvert de François Pérez, qui me les fera parvenir au Japon, si Dieu me permet d'aller l'y servir. Dans vos lettres, vous entrerez dans les plus petits détails sur tout ce qui vous concerne vous et vos travaux. Si d'ici à trois ans, vous ne recevez point de mes lettres, vous resterez toujours à Ormus, quelques invitations qu'on puisse vous faire pour vous rendre ailleurs, car je crois ce laps de temps nécessaire pour la gloire de Dieu, et je vous en donne même l'ordre positif.

45. Si, après ces trois années, vous n'avez point reçu de mes lettres, vous resterez toujours là, jusqu'à ce que le recteur de Sainte-Foi vous ordonne d'en sortir. C'est après ces trois ans écoulés que vous lui écrirez pour lui rendre compte de tout ce que vous aurez fait à Ormus, des fruits que vous aurez recueillis, des espérances que l'avenir vous présente, de l'ordre positif que je vous donne aujourd'hui de séjourner là trois ans, et d'y rester ensuite tout le temps que le recteur de Goa le trouveroit convenable, vous mettant alors à son entière disposition, en lui faisant néanmoins observer ce que devant Dieu vous jugerez vous-même de plus convenable à sa gloire ou dans votre retraite ou dans la prolongation de votre séjour. Dès que vous aurez reçu sa réponse, vous obéirez de suite et sans observations.

Quant à ce que je vous ai dit de m'écrire par la voie de Malaca, n'allez pas croire qu'il vous suffira de m'écrire une fois par an, j'entends qu'aucun vaisseau ne fasse voile pour Malaca sans être porteur de vos dépêches que vous adresserez, comme je vous l'ai dit, à François Pérez.

46. Je vous recommande pendant votre traversée pour Ormus d'avoir un soin particulier du laïc qui vous accompagne; vous l'engagerez à se confesser, et dès que vous l'aurez ramené dans la voie du salut, vous veillerez à ce qu'il ne s'en écarte plus. Pendant la traversée, vous prêcherez tous les dimanches et tous les autres jours que vous croirez convenable. J'abandonne tout cela à votre prudence.

N'affectez pas dans vos discours un vain étalage d'érudition et de mémoire en entassant autorité sur autorité. Peu de citations bien choisies et bien adaptées à votre sujet doivent vous suffire. Appliquez-vous à faire une peinture exacte et vraie de la situation d'une ame pécheresse, de ses troubles et de ses agitations; mettez à nu les sourdes menées que le pécheur pratique, les secrets artifices qu'il médite, les pensées et les espérances frivoles qu'il nourrit, les projets de fourberie qu'il roule dans son esprit, de manière à ce qu'il se reconnoisse dans vos discours, et s'y voie comme dans une glace; montrez-lui le sort funeste qui attend tôt ou tard les coupables manœuvres; combattez les sophismes captieux dont l'ennemi du genre humain se sert pour aveugler les malheureux mortels qui sont dans ses fers, et pour les retenir dans ses filets; montrez-lui ensuite la route qu'il doit prendre pour sortir du dédale affreux où il est plongé; puis, pour émouvoir et ébranler l'indolence et l'apathie de ces infortunés, appelez à votre secours les terreurs de l'éternité.

47. Car, prenez-y garde, l'homme vous prêtera une oreille d'autant plus attentive que vous serez descendu d'une manière plus intime dans le secret de sa conscience. Les sublimes spéculations, les questions épineuses, les disputes scolastiques sont hors de la portée de ces êtres qui rampent sur la terre : c'est donc battre leurs oreilles d'un vain son, que d'agiter ces questions devant eux; c'est jeter au vent ses paroles. Montrez à l'homme l'homme lui-même, si vous voulez capter son attention; mais pour peindre l'homme, il faut d'abord le connoître, et pour cela il n'est qu'un moyen : il faut vivre avec lui, l'observer, le scruter, le fouiller. Ce sont des livres vivants qu'il faut étudier beaucoup, et c'est dans cette étude que vous puiserez l'art d'enseigner avec efficacité, cette force pour agir et pour supporter, ce talent pour arrêter, cette adresse pour détourner, cette patience pour conduire les pécheurs.

48. Je ne prétends cependant pas vous interdire tout entretien avec les morts, à Dieu ne plaise! Vous consulterez souvent l'Écriture sainte, les pères de l'Église, les saints canons, les auteurs ascétiques et tout ce qui peut vous apprendre ce que vous devez faire et comment vous devez le faire. Car c'est à cette source qu'on puise des forces contre les tentations et des motifs de persuasion; les exemples héroïques que nous offrent les Actes des saints nous servent à encourager, à fortifier les autres et à leur communiquer l'élévation des sentiments de l'ame, la chaleur, l'héroïsme de la vertu. Mais tous ces moyens, qui sont bons, sont néanmoins froids et de peu de ressource, si d'avance on ne s'est pas tracé dans l'ame de ses auditeurs une vaste et profonde route pour les y introduire. Or, pour cela il n'est qu'un moyen, et il est infaillible : c'est la peinture fidèle, c'est la mise à découvert de la conscience de chacun, faite par un

homme qui connoît à fond tous les plis et replis du cœur humain, de manière à ce que chacun s'y reconnoisse.

49. Puisque la libéralité de Sa Majesté a pourvu à votre entretien, profitez de cette faveur; mais bornez-vous là, n'acceptez aucune autre offre; car, pour conserver dans la direction des ames sa liberté et son autorité, il est de la plus haute importance de n'avoir aucune espèce d'obligation à titre alimentaire envers ceux que nous devons ou diriger dans la voie du salut, ou retirer des sentiers du vice: c'est de ces sortes d'obligations qu'on peut dire: *Celui qui prend est pris;* car elles nous font perdre le droit de censure que nous pouvons avoir sur celui dont nous nous constituons les clients, et à qui nous laissons usurper un droit de patronage. De là vient notre embarras pour chercher nos expressions et nos phrases, lorsqu'il s'agit de réprimander ceux qui le méritent, mais qui nous nourrissent; et lors même que notre devoir et notre zèle imposent silence au respect humain, notre autorité perd beaucoup de son poids sur ces hommes qui croient avec leur table avoir acheté tout au moins notre condescendance, s'ils ne croient pas avoir eux-mêmes acquis l'empire et l'autorité sur nous.

50. Voilà ce qu'on appelle une vérité pratique et générale; mais elle se fait encore mieux sentir avec certains individus contre lesquels je pense que vous devez vous tenir en garde; ce sont ces êtres qui, noyés dans le vice, courront après vous et affecteront en public d'être vos intimes amis, qui, par mille prévenances, chercheront à tout prix à capter votre bienveillance, non pas dans le désir de profiter de vos instructions pour sortir du bourbier dans lequel ils sont résolus de pourrir, mais pour vous fermer la bouche, vous lier la langue, et imposer silence à une censure que leur cons-

cience redoute à l'excès. Je ne crois pas que vous dussiez absolument les repousser, ni rejeter avec dédain leurs civilités ; je crois au contraire que vous devez vous rendre à leurs invitations et accepter leurs cadeaux s'ils sont de peu de valeur, comme des fruits nouveaux et d'autres choses que l'on ne peut refuser d'un Portugais sans blesser les usages de cette nation ; mais auparavant mettez-vous à votre aise, parlez franchement, et dites-leur que vous accepterez volontiers leurs présents, que vous vous rendrez à leurs invitations, à cette condition qu'à leur tour ils recevront de bonne grace vos avis ; promettez-leur d'accepter leur table lorsqu'ils vous inviteront, à condition toutefois qu'à leur tour ils viendront au tribunal de la pénitence et de là à la sainte table.

Au reste, ces petits cadeaux que je vous disois tout-à-l'heure de ne pas refuser dans la crainte d'offenser ceux qui les offrent, doivent trouver de suite leur emploi ; faites-les aussitôt porter à l'hôpital, ou aux prisons, ou à d'autres pauvres. Le peuple verra avec plaisir l'usage que vous faites de la générosité des autres, et ne laissera pas planer sur vous le plus léger soupçon d'une délicatesse recherchée et d'importunité.

51. Quant à votre logement, vous verrez à votre arrivée, après avoir mûrement examiné l'état des choses, s'il vous convient mieux de vous loger à l'hôpital, ou à l'hospice des confrères de la Miséricorde, ou dans une petite maison peu éloignée de l'église.

Si je vous appelois au Japon, vous écririez de suite au recteur du collége de Goa, en doublant et triplant vos lettres par autant de vaisseaux qui feroient voile d'Ormus à Goa, et vous le prieriez de pourvoir de suite à votre remplacement par un de nos Pères capable d'assister et de consoler les habitants de cette ville.

32. Enfin, c'est vous-même que je recommande à vous-même de la manière la plus instante; ah! n'oubliez pas que vous êtes membre de la Compagnie de Jésus. Dans les conjonctures particulières l'usage et l'expérience vous apprendront ce qui sera le plus avantageux à la gloire de Dieu; car il n'y a pas de meilleur guide que l'usage en matière de prudence.

Ne m'oubliez pas dans vos prières journalières, et recommandez-moi à celles des personnes que vous dirigerez. Je termine enfin cette instruction par ce dernier avis : Lisez au moins une fois par semaine cet écrit, pour que rien n'en échappe à votre mémoire.

Que le Seigneur notre Dieu vous accompagne, vous suive d'un œil protecteur dans votre route et qu'il demeure cependant toujours avec nous!

François (1).

LA MÊME LETTRE.

Goa, 7 avril 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous! Ainsi soit-il.

1. Ma tendresse pour vous ne vous laissera pas partir pour l'importante mission d'Ormus, sans vous donner des instructions qui vous seront, je crois, de la

(1) Cette lettre, que nous venons de donner ici d'après Poussinez et les archives de Goa, présente des différences notables avec celle que Tursellin a publiée sous le nom de *Paraénétique* (liv. IV), et que nous donnons ici à la suite. Cette dernière nous paroît avoir été le projet de la première; le père Xavier l'avoit gardée pardevers lui.

plus grande utilité. Le premier objet sur lequel vous devez porter vos premiers soins, votre attention la plus scrupuleuse, c'est vous-même; pour cela vous ne devez voir, vous ne devez considérer dans les travaux que vous allez entreprendre que la gloire de Dieu et votre avancement dans la vertu pour son plus grand service. De là couleront avec abondance d'immenses succès; fort de ces deux intentions vous gagnerez des ames à Jésus-Christ, et vous vous rendrez douce et facile la pratique de tous les exercices de l'humilité et de la piété chrétienne. Je vous recommande donc de faire deux fois par jour votre examen de conscience, et d'exercer une censure rigoureuse, soit sur vos pensées, soit sur vos actions. C'est par ce sévère retour sur vous-même que vous saurez ce qu'il faut éviter, ce qu'il faut corriger, ce qu'il faut perfectionner. Exercez-vous surtout dans la pratique de l'humilité chrétienne, livrez-vous avec gaîté, avec ardeur aux exercices du saint ministère que tant d'autres regardent comme abjects, et je dirois presque, comme ignobles. De ce nombre est le catéchisme; n'en laissez le soin à personne.

2. Tous les jours, vers midi, vous parcourrez avec votre compagnon les carrefours de la ville, invitant à haute voix le peuple à se rendre à l'église; là, vous ferez réciter aux petits enfants des Portugais, au menu peuple, aux valets, aux servantes, aux pauvres esclaves, à tous ensemble, les prières quotidiennes. Vous attacherez à ce devoir d'autant plus d'importance, qu'en instruisant vous-même les petits, vous édifierez bien plus les grands, et ces actes d'humilité auront cela de précieux qu'ils gagneront plus d'ames à Dieu, et qu'ils vous concilieront plus d'affection et plus d'attachement.

3. Le temps de la navigation est très précieux; vous devez l'employer à vous instruire des mœurs du peuple

d'Ormus, des vices particuliers à cette nation, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Prenez ces instructions près des personnes qui peuvent en parler avec connoissance de cause et sans passion. Informez-vous quel commerce, quel trafic, quels contrats, quelles sociétés sont en usage chez elle; quel genre de corruption, quelles chicanes, quelles longueurs, quelles fausses manœuvres se pratiquent dans l'ordre judiciaire; enfin, informez-vous de toutes les plaies qui y affligent le corps social; car, si elles vous sont bien connues, vous en trouverez plus aisément le remède, vous serez plus fervent dans la prière, vous serez plus habile dans la conduite des ames, vous prêcherez avec plus de fruit, avec plus d'intérêt; cette connoissance locale vous servira autant et peut-être plus que la lecture des livres, qu'il ne faut pas néanmoins négliger. Quant à moi, elle m'a été d'un grand secours, sans elle j'aurois marché à tâton dans les fonctions de mon ministère.

4. Dès que vous serez débarqué, hâtez-vous de vous rendre chez M. le vicaire général, pour lui présenter vos devoirs de respect et d'hommage. Vous vous jetterez à ses genoux, vous lui baiserez très humblement la main, vous lui demanderez sa bénédiction avec la permission de prêcher et de confesser.

Qu'aucune offense, qu'aucun refus ne vous mette mal avec lui; mais au contraire que ces disgraces, si Dieu le permet, vous soient encore un pressant motif pour rechercher plus ardemment son estime par toutes les voies de l'humilité et de l'honnêteté religieuse, pour l'attirer aux exercices spirituels, et par là le rendre plus favorable à vos desseins.

Usez-en de même à proportion avec tous les membres du clergé, ne laissez échapper aucune occasion de leur être utile, afin qu'avec l'aide de Dieu ils vien-

nent puiser dans vos exercices spirituels un zèle plus ardent, une dévotion plus solide.

5. Quant au gouverneur, quel qu'il soit, faites tous vos efforts pour vous concilier son estime, son amitié et sa protection. Prévenez, s'il est possible, ses ordres par votre obéissance et votre soumission. Vous serez d'abord son serviteur, vous deviendrez bientôt son ami, vous l'attirerez aux exercices, vous ranimerez sa dévotion et vous vous en ferez un appui pour le service de Dieu et de l'Église.

S'il arrivoit qu'il tombât lui-même en quelque faute scandaleuse et que vous pussiez espérer de le ramener par quelques avertissements charitables, et si vous en trouviez l'occasion, faites-le avec adresse, mettez toute la douceur, toute la dextérité que vous pourrez, faites-lui sentir tout le chagrin que vous éprouvez des bruits qui circulent sur son compte; peignez-lui tellement l'obligation où est tout homme, mais plus encore celui qui est en place, de soigner sa réputation, qu'il puisse reconnoître l'horreur de sa faute. Mais, quelque douceur, quelque dextérité que vous vous proposiez d'apporter dans ces avertissements, ne vous y exposez pas si vous n'avez pas un grand espoir de réussir : il vaut mieux y renoncer que d'acheter chèrement un fâcheux repentir. N'oubliez pas que celui qui ne craint ni Dieu, ni sa conscience, fera peu de cas de vos avis.

Vous rencontrerez beaucoup de gens qui viendront vous accabler de leurs sujets de plaintes, qui viendront vous solliciter pour employer votre crédit en leur faveur dans des choses toutes profanes; excusez-vous, et objectez votre travail et vos occupations.

6. Vous visiterez souvent les malades, surtout ceux de l'hôpital; vous les avertirez que les maux corporels sont une suite inévitable du péché, vous les engagerez

avec charité à fermer d'abord les plaies de leur ame, à chercher la paix de leur conscience, à se delivrer de leurs maladies, effet du péché, en en détruisant la cause. Après les avoir préparés, vous leur administrerez le *pain de vie*, en les recommandant soigneusement à la charité du frère hospitalier, et tâchant de votre côté de leur procurer quelques secours.

Usez-en de même envers les prisonniers, et donnez tous vos soins à les mettre en pleine liberté d'esprit par une confession générale; car, dans les cachots, dans les basses fosses de la justice humaine, combien n'en trouverez-vous pas qui depuis long-temps croupissent dans les fers du prince des ténèbres! la plupart de ceux qui pourrissent dans ces infectes repaires, n'ont jamais connu l'usage des sacrements.

7. A propos des prisonniers, je dois vous parler de la confrérie de la Miséricorde. Faites vos efforts pour vivre en bonne harmonie avec elle, et pour capter l'estime et la bienveillance de tous les membres qui la composent; secondez-les dans leurs bonnes œuvres: par leur entremise vous serez plus à même de soulager les malades dans les hôpitaux, les prisonniers dans leurs cachots; leur autorité vous servira à tenir en bride les infirmiers, les geoliers, qui quelquefois abusent de leurs pouvoirs.

8. Si quelque somme vous tombe entre les mains, que le maître en soit inconnu, ou que la charité vous la remette pour les pauvres, n'y touchez pas, déposez-la entre les mains du trésorier de la confrérie, et cela pour de puissants motifs. Le premier, c'est que les mendiants et leurs besoins ne sont pas aussi spécialement connus de vous que des confrères; car vous pourriez être dupe du trafic que font beaucoup de gueux, d'une pauvreté affectée, d'une maladie supposée, en un

mot, vous pourriez être dupe de leur hypocrisie. D'ailleurs, si vous étiez connu pour avoir des sommes disponibles en faveur de l'indigence, vous seriez bientôt tellement harcelé de mendiants, qu'il ne vous resteroit pas de temps pour vaquer aux fonctions apostoliques, qui doivent être pour vous le premier des devoirs. Il n'est pas juste que vous abandonniez votre mission, c'est-à-dire la parole de Dieu, pour servir à table. Enfin, si l'on vous voyoit manier de l'argent, il seroit à craindre que les méchants n'en prissent occasion pour noircir votre réputation et vous décrier. En vous déchargeant donc sur les frères de la Miséricorde de cette peine et de ce souci, vous éviterez tous ces ennuis.

Ce sera bien que vous voyiez de temps en temps les juges, pour les prier d'accélérer les procès de ces infortunés, et pour leur faire délivrer dans la prison les choses indispensables à la vie.

Dans toutes vos entreprises considérez le but; évitez toutes celles qui n'ont pour objet qu'un ou peu de particuliers; donnez la préférence à toutes celles qui embrassent le plus grand nombre de sujets et qui intéressent la généralité.

9. Quant à ceux que vous admettrez à notre règle, prenez garde de les rebuter par des épreuves au dessus des forces ou d'un malade, ou d'un enfant; mettez-vous plutôt au dessous de leurs moyens qu'au dessus. Autrement on les fatigue inutilement, et souvent on les voit de dépit tout abandonner et se précipiter ensuite tête baissée dans les écarts les plus monstrueux.

Je crois au surplus que, dans les épreuves que l'on fait subir aux novices, il faut éviter la singularité, la nouveauté, l'absurdité et tout ce qui peut ou dégoûter, ou faire rire; vous vous conformerez aux usages établis, et qui sont en harmonie avec la raison et la piété.

Telles sont, par exemple, la fréquentation des prisons, des hôpitaux, le service d'infirmier, les soins prodigués aux malheureux détenus dans les cachots. On peut encore les exercer à la pauvreté, en les faisant mendier publiquement. Voilà les moyens de les faire avancer à pas de géant dans la pratique des vertus; mais il est encore un autre moyen bien efficace, c'est celui d'amener le novice avec beaucoup de douceur, avec une tendresse paternelle, à vous découvrir sur-le-champ son intérieur, ses tentations, ses pensées, ou pour mieux dire les commencements de mauvaises pensées. Cette confiance, cette habitude de dévoiler à son supérieur toutes les entreprises de notre ennemi intérieur sont d'un merveilleux effet; toutes les tentatives du démon ainsi dévoilées sont aussitôt déjouées et s'évanouissent en fumée, et s'il résiste quelque temps, il faut aussitôt recourir à des remèdes actifs, et en voici: par exemple, si celui que vous dirigez est souvent attaqué par quelques mouvements d'amour-propre, de vanité, de gloriole, exigez de lui qu'il fasse une méditation plus ou moins longue sur ces vices mêmes, imposez-lui de faire de cette méditation un sujet de prédication. Il en retirera double profit : d'abord celui de mieux inculquer dans sa mémoire ce qu'il a appris dans sa méditation; ensuite il en retirera une honte salutaire, il sentira combien il est honteux de ne pas faire soi-même ce que l'on prêche aux autres.

10. Je dois entrer encore avec vous dans quelques détails sur la conduite que nous devons tenir dans le sacrement de pénitence avec les magistrats ou les riches négociants. Avant de les entendre en confession, il faut entrer avec eux en explication sur les devoirs de leur état, pour les mettre à même de faire un examen de conscience sérieux; vous leur recommanderez ensuite de consacrer

deux ou trois jours à cet examen, et pour soulager leur mémoire, de tracer par écrit tout ce que leur conscience leur reprochera. Ainsi, ils ne se présenteront pas au tribunal de la pénitence sans préparation et sans une vive douleur. Si dans leur accusation vous rencontrez, ce qui n'est pas rare, de grands coupables, ne les effrayez pas, jusqu'à ce qu'ils vous aient découvert toute la turpitude de leur vie, ou toute l'énormité de leurs crimes. Écoutez-les avec gaîté, avec douceur, et, pour les amener à une pleine et entière confession, ne craignez pas de vous accuser vous-même devant eux de vos propres égarements de jeunesse. Il faut surtout les interroger soigneusement sur leurs gains illicites, sur leurs fraudes, sur les biens retenus injustement. Si vous les soupçonnez coupables d'usure, de péculat, de concussions, de marchés iniques, demandez-leur en général s'ils n'ont pas du bien d'autrui. Comme la nature humaine se fait aisément illusion, et qu'elle se pardonne à elle-même volontiers, le pénitent répondra d'abord négativement; mais vous entrerez ensuite dans quelques détails sur son genre d'occupation ou de travail, vous l'interrogerez formellement sur les intérêts usuraires, sur sa manière de vendre ou d'acheter; si c'est un magistrat, un homme public, sur l'emploi qu'il a fait des deniers publics, sur les monopoles, sur les concussions qu'il a pu avoir faites, soit par violence, soit par fraude, en opposition avec la volonté du souverain, ou contre le droit commun; alors vous ne manquerez pas, en déroulant ces consciences, de découvrir beaucoup d'iniquités que la malice ou l'ignorance couvriroit d'un criminel silence.

11. Si vous rencontrez un pécheur obstiné, dur, insensible, vous lui donnerez un rendez-vous dans un lieu écarté; et là, par vos exhortations vous en arracherez quelques soupirs; comme Moïse, vous ébranlerez ce

cœur de roche, vous en ferez peut-être couler une source intarissable de larmes, ou frappant toujours et à coups redoublés, vous ferez enfin jaillir de ce caillou des étincelles d'amour de Dieu.

S'il y a quelques restitutions à faire, quelques injures à pardonner, quelques habitudes honteuses à quitter, ou quelque chose de semblable à expier, vous aurez soin de différer l'absolution jusqu'à l'exécution de ces promesses, car vous en trouverez beaucoup qui sont plus faciles à promettre qu'exacts à observer; ce ne sera que lorsque vous les aurez éprouvés, et que vous aurez acquis la certitude de leur fidélité, que vous les délierez des chaînes du péché après leur avoir imposé une pénitence temporaire.

12. Vous mettrez dans l'église de la Miséricorde et de la Sainte-Vierge un tableau contenant les préceptes d'un usage journalier et nécessaires pour faire son salut. Vous inviterez les fidèles à les lire souvent et avec attention, à les transcrire, et mieux encore à les observer. Vous les donnerez en pratique par forme de pénitence à ceux dont vous aurez entendu la confession; de cette manière ils en contracteront une heureuse habitude.

13. Toutes les nuits, d'une voix lugubre, de rue en rue, vous inviterez le peuple à prier pour les trépassés qui gémissent encore dans les liens de la justice divine.

Vous consacrerez un ou deux jours de la semaine à terminer les difficultés qui troublent les familles, à étouffer les haines, enfin à terminer les procès dont les frais toujours exhorbitants absorbent la fortune des plaideurs. Efforcez-vous à aller avec un esprit de conciliation au devant de ces maux, tâchez de vous insinuer de quelque manière dans l'esprit des hommes de loi, dont souvent la cupidité souffle le fiel de la discorde, par là vous pourrez remédier à quelques maux.

14. Apportez dans vos sermons d'autant plus de soin et d'attention que c'est une source infinie de biens; mais gardez-vous de rechercher les applaudissements du public, n'ayez en vue que la correction des mœurs et la gloire de Dieu. Ce sont des remèdes qu'il faut apporter, c'est du salut des ames qu'il s'agit; il ne suffit pas de chatouiller des oreilles délicates par des phrases bien arrondies, d'alimenter la curiosité par des questions oiseuses, douteuses, obscures ou controversées : il faut surtout éviter l'affectation dans le geste, dans l'élocution et dans le port de voix. Enfin, vous n'aurez d'autre but que celui d'inspirer à vos auditeurs l'amour de la vertu, la haine du vice; vous ne verrez en eux que des hommes pour qui Jésus-Christ Notre-Seigneur a souffert tout ce que l'humanité peut éprouver de cruel. Vous aménerez l'occasion d'émouvoir votre auditoire, de lui arracher des larmes de repentir, et vous lui montrerez le remède efficace à tous ses maux dans les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Soyez prudent, prenez garde d'attaquer ouvertement les vices des hommes en place et en dignité: ce seroit irriter des plaies, et non pas les guérir. Ceux qui s'abandonnent à leur zèle indiscret, sèment des haines pour ne récolter d'autres fruits que des vengeances.

15. C'est en particulier qu'on doit faire les réprimandes personnelles, et il faut encore les assaisonner de beaucoup de douceur.

Chez les hommes riches et puissants, qui sont toujours chatouilleux et très délicats, dans les avertissements que vous leur donnerez jetez-vous à leurs pieds, et si la circonstance le permet, serrez-les affectueusement dans vos bras, prouvez-leur que ce n'est point un esprit chagrin, un zèle amer, une indiscrète curiosité, mais une tendre charité, qui vous anime et qui vous dicte les reproches que vous leur adressez.

16. La conduite que nous devons tenir dans le monde, au milieu de la société, n'est pas d'un petit intérêt : elle exige de nous de grandes et de nombreuses précautions. La première et la plus importante, c'est d'en user avec nos amis, non pas comme si nous dussions jamais être leurs ennemis, mais comme s'ils devoient être un jour les nôtres. Si vous vous pénétrez bien de l'importance de ce conseil, vous apporterez une grande circonspection dans le commerce que vous aurez avec eux, vous vous tiendrez dans de justes bornes, et jamais une effusion indiscrète ne vous mettra à leur merci. Cependant, je veux que vous soyez en tout et pour tous, doux, affable, agréable, de manière à vous concilier la confiance de chacun, de manière que tous viennent de gaîté de cœur vous ouvrir les secrets de leurs ames et les replis de leurs cœurs; car autrement le soin des ames est périlleux, et le succès très douteux.

17. Une autre précaution importante, c'est celle qu'on doit apporter dans le discernement des bons et sincères Chrétiens d'avec les hypocrites, pour appliquer à leur maladie les remèdes qui leur sont respectivement propres; car vous en rencontrerez beaucoup, couverts d'ulcères, qui s'empresseront de capter votre amitié, de rechercher votre commerce, soit dans la crainte que vous ne découvriez leurs infirmités, soit pour se donner au dehors un certain relief. Si, parmi les autres, ceux-ci vous invitent à leur table, allez-y, mais invitez-les à votre tour au sacrement de pénitence, pour leur faire comprendre que vous n'avez d'autre but, d'autre souci, que celui de retirer les hommes d'une vie molle et relâchée, pour les amener à une conduite sévère et régulière. Il s'en suivra, ou que l'on ne vous invitera plus, ou, ce qui est à souhaiter, qu'on écoutera vos avis, et que sous vos auspices, sous votre direction, on portera d'heu-

reux fruits. Refusez toute espèce de présent, excepté néanmoins les objets de petite valeur, car le Portugais, qui est naturellement fier, se croiroit méprisé, mais rappelez-vous le proverbe : *Qui reçoit s'engage.*

18. Le roi Jean a pourvu à votre nécessaire; usez de ses bienfaits avec sobriété, je dirai même, avec parcimonie, comme l'exige votre vœu de pauvreté. Si, de différents côtés vous receviez du même jour des mets crus ou cuits au delà de votre nécessaire, envoyez-les aussitôt, ou dans les prisons, ou dans les hôpitaux; par ce moyen vous serez plus libre et plus indépendant dans les affaires de votre ministère.

19. A l'égard de ceux que vous rencontrerez enclins et obstinés dans l'habitude du péché, il faudra jeter dans leur ame une sainte et salutaire terreur par la peinture des feux éternels et du jugement dernier, et comme les hommes sont malheureusement portés dans leur folie à se croire toujours très éloignés de leur dernière heure, que d'autres au milieu d'une foi vacillante transigent honteusement avec leurs vices, alors faites-leur parcourir les mille et une calamités dont Dieu frappe en cette vie les impies et les libertins; faites-leur voir en ce monde même, les maladies, les chagrins, les malheurs, les exils, les prisons, les assassinats, la mort qui frappe sur les têtes les plus chères, les naufrages, la perte des biens, la ruine des familles: c'est par cet effrayant tableau que vous pourrez leur arracher le fatal bandeau dont le vice couvre leurs yeux.

20. Si la providence amène au pied de votre tribunal un homme agité de colère, tourmenté de l'esprit de vengeance, calmez-le d'abord avec un ton de voix doux et insinuant, parlez-lui comme si vous ne vous doutiez pas de ce qui l'affecte; puis petit à petit avec un léger détour ramenez-le sur le sujet de son chagrin, convenez

d'abord de sa gravité; mais faites-lui voir ensuite que l'injure dont il se plaint est moindre qu'il ne pense, quelle qu'elle soit, qu'elle est peut-être une punition de Dieu pour tant d'autres injures plus graves encore dont il s'est rendu coupable envers son prochain. Si dans le moment il résiste à ces réflexions ou à d'autres pareilles, espérez que le temps leur donnera l'efficacité dont aura besoin ce cœur ulcéré, et achévera le reste. Si au contraire il se rend, s'il est ébranlé, vous le presserez un peu plus, jusqu'à ce que, entièrement calme, il écoute avec plaisir vos remontrances salutaires. Vous aurez recours à peu près à ces mêmes moyens pour calmer les douleurs, les chagrins et les autres maladies de l'esprit.

21. Il me reste encore à vous entretenir de la prudence qu'un serviteur de Dieu doit apporter dans ses conversations avec les femmes.

Vous ne leur parlerez jamais, de quelle condition qu'elles soient, qu'en un lieu public et patent, comme une église. Je ne puis vous permettre ni vous conseiller de les voir chez elles, hors le cas de nécessité, pour entendre leurs confessions; encore sera-ce en présence de leurs maris ou de quelques parents ou voisins. S'il vous faut visiter quelque fille ou quelque veuve, faites-vous accompagner de quelque homme d'honneur dont la présence écarte de dessus vous toute espèce de soupçon. Malgré ces précautions, vos visites doivent être rares et absolument nécessaires; car, je vous le dis, il y a toujours plus à perdre qu'à gagner.

Comme la légèreté et l'humeur des femmes donnent aux confesseurs plus de travail que de profit, je leur conseillerai toujours de cultiver de préférence les maris aux femmes. Il y a plus de profit à instruire les hommes, la nature leur ayant départi plus de force, plus de constance, vu d'ailleurs que le bon ordre des

familles, la piété des femmes, dépendent communément de la vertu des hommes; car, comme dit le Sage: *Qualis rector est civitatis, tales et inhabitantes in ea* (1). D'ailleurs, en n'instruisant les femmes que par leurs maris, on étouffe mille propos qui sont toujours fatigants.

22. Si vous rencontrez dans un ménage quelque dissension grave, la première chose à faire, c'est de disposer les époux par quelques méditations à une bonne confession, et de leur différer l'absolution pour leur donner le loisir de faire quelques réflexions.

Ne donnez jamais le tort au mari en présence de sa femme, fût-il le plus coupable des hommes; mais prenez-le à part, montrez-lui ses obligations, ses devoirs. Gardez-vous bien de prendre avec chaleur le parti de la femme, ce qui seroit très dangereux, ni de paroître son avocat; et dès qu'il aura lui-même reconnu sa faute, donnez-lui l'absolution avec douceur, car l'Indien est naturellement difficile à dompter et facile à apprivoiser par des caresses.

Si vous faisiez au mari des reproches en présence de sa femme, celle-ci, naturellement moqueuse et indiscrète, ne manqueroit pas de le picoter, de le harceler, et votre autorité la rendroit plus insolente.

Pour moi, sans entrer dans leur débat, je me contenterois de rappeler aux femmes le respect qu'elles doivent à leurs maris, les châtiments que Dieu destine à celles qui, au mépris d'un devoir si saint et si légitime se livrent aux excès de l'arrogance, d'autant plus que c'est à elles à digérer et à souffrir patiemment.

Voilà la conduite que vous devez tenir avec ceux qui se disent Chrétiens; quant à celle qu'exigera de vous la

(1) Ecclesiastic. X. 2.

conversion des infidèles et des juifs, Dieu vous tracera votre route. Au reste, pour ne pas me répéter, vous pourrez faire usage d'une grande partie des instructions que je viens de vous tracer.

En voilà assez pour le moment; revenons à mon début. Faites en sorte, mon cher Gaspard, qu'en travaillant au salut des autres, vous travailliez sérieusement à votre perfection et à votre salut éternel. Adieu.

FRANÇOIS.

LETTRE LXXIV.

AU PÈRE PAUL CAMERTE, RECTEUR DU COLLÉGE DE GOA.

Avril 1549 (1).

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. En partant pour le Japon je viens vous conjurer, par toute l'ardeur que vous avez pour le service de Dieu, par votre attachement à notre père Ignace et à la Compagnie de Jésus, de mettre dans vos rapports avec Antoine Gomez une profonde humilité, une grande circonspection, une attention scrupuleuse, de manière à vivre en paix avec lui, à conserver son estime, à acquérir son amitié, ainsi qu'avec tous nos Pères dispersés

(1) C'est le 14 avril 1549 que saint François Xavier s'embarqua à Goa pour le Japon. Il s'arrêta quelques jours à Cochin, d'où il fit route définitive le 25 avril. Cette lettre peut avoir été datée de Cochin, quoique écrite à Goa, ce que sembleroient indiquer ces mots: *En partant pour le Japon, etc.*

dans les Indes. La connoissance intime que j'ai de tous nos ouvriers évangéliques qui résident dans ces contrées, ne me permet pas de croire qu'ils ont absolument besoin d'un supérieur pour les diriger dans leurs ministères; je sais cependant qu'il est bon de leur donner un chef auquel ils soient tenus d'obéir, d'abord pour leur procurer le mérite de l'obéissance, et parce que ensuite la règle le veut ainsi. C'est pour satisfaire à cette considération, que je vous ai placé à la tête de tous nos Pères et de tous nos novices qui résident ou à Goa ou dans quelqu'autre partie des Indes que ce soit, et qui jusqu'à ce jour ont reconnu la supériorité du recteur du collége de Goa. Je vous ai investi de toute autorité, moyennant cependant les modifications que je vous indiquerai tout-à-l'heure, parce que je compte sur votre modestie, sur votre prudence et vos connoissances. Vous exercerez ces pouvoirs jusqu'à ce qu'une puissance légitime vous les retire dans la forme prescrite par les statuts.

2. Voici maintenant les restrictions que je crois devoir apporter à vos pouvoirs. Écoutez-les:

J'entends d'abord qu'Antoine Gomez exerce une autorité pleine et absolue sur tous les novices portugais ou indigènes qui ne font pas partie du séminaire.

Je lui confère la libre administration des revenus et des deniers du collége, tant pour les recouvrements à faire que pour les dépenses qu'il croira convenable. Vous n'avez donc aucune inspection sur son administration ni aucun compte à lui faire rendre; vous laisserez également à sa discrétion l'admission ou le renvoi des élèves portugais ou indiens, n'interposant jamais votre autorité dans aucune de ses décisions. Si quelquefois vous voyez les choses sous un point de vue différent du sien, faites-lui part de votre manière de voir, don-

nez-lui des conseils, accompagnez-les même de prières et d'instances, mais ne mettez jamais en jeu votre autorité. C'est à lui seul que je confère le droit de punir les enfants des deux nations; c'est lui seul qui est chargé de la discipline intérieure, de la distribution des offices, de l'admission ou du renvoi des domestiques; j'entends qu'il jouisse dans l'exercice de ses fonctions de toute liberté, de toute sécurité, sans avoir à redouter aucune interpellation, aucune contradiction de la part de qui que ce soit.

3. L'importance du sujet me force encore à vous conjurer, au nom de l'obéissance que vous avez promise en toute liberté à notre père Ignace, dont je ne suis ici que l'organe, d'éviter soigneusement toute dissension, altercation, froideur même, entre vous et Antoine Gomez. Mais donnez-vous au contraire des témoignages réciproques et non équivoques de la plus sincère cordialité, de la plus étroite union, en travaillant, chacun de votre côté, et selon vos moyens, au bien commun de la Société, de manière à ne donner aucun prétexte, aucun motif de murmure au dehors comme au dedans de la maison.

4. Lorsque nos Frères qui sont en mission dans les bourgs et les villages du cap Comorin, soit le père Nicolas de Colan, le frère Cyprien de Méliapour, Melchior Gonsalve de Bazin, François Pérez de Méliapour, ou bien Jean Beira et ses compagnons qui sont aux Moluques, vous écriront pour solliciter près du préteur ou de l'évêque quelques graces ou quelques faveurs spirituelles ou temporelles qui, dans certaines occasions, peuvent leur être de la plus grande nécessité, quittez tout pour vous occuper exclusivement de l'objet de leurs demandes, vous entendant avec Antoine Gomez pour que, de son côté, il emploie généreusement et prompte-

ment tous ses moyens. Lorsque vous écrirez à ces malheureux qui supportent le poids du jour, qui sont toujours couverts de sueur et de poussière, gardez-vous bien de jamais laisser couler de votre plume la plus légère goutte de fiel; assaisonnez au contraire vos lettres de tout ce que la charité pourra vous fournir de plus doux et de plus consolant.

5. Écartez soigneusement tout ce qui pourroit leur fournir le plus léger prétexte de plaintes ou de reproches, tout ce qui pourroit les offenser ou les attrister; pourvoyez promptement et abondamment à leur nourriture, à leurs vêtements, à tout ce que leur santé exigera. Mettez-vous sous les yeux les fatigues immenses et continuelles qu'ils supportent courageusement nuit et jour au service de Dieu, sans aucune consolation humaine. Ceci regarde surtout ceux qui sont à la tête des chrétientés des Moluques et de Comorin; car ils ont une lourde croix à porter. Ah! prenez garde, au nom de Dieu, de l'aggraver encore, et de les faire gémir sous le faix. Apportez donc la plus grande attention à leur procurer de suite toutes les consolations spirituelles, et à pourvoir à tous leurs besoins corporels; sans cela, on les verroit bientôt perdre leurs forces avec leur courage.

C'est donc, à mon avis, un devoir si juste et si important pour vous qui gardez les bagages, de venir au secours de vos frères qui sont constamment sous les armes, que je n'hésite pas à vous conjurer, au nom du Seigneur notre Dieu, au nom de notre père Ignace, de ne rien négliger pour eux.

6. Quant à vous, mon cher Frère, je vous recommande, je vous prie de continuer à marcher comme vous l'avez fait jusqu'ici, dans la voie de la vertu, de répandre autour de vous la lumière de l'exemple, de ne

laisser échapper aucune occasion de m'écrire. J'attendrai donc désormais de nombreuses lettres qui contiendront des détails sur ce qui vous concerne en particulier, sur la Société en général, sur la bonne intelligence qui régnera entre vous et Antoine Gomez, sur chacun de nos frères qui travaillent actuellement au cap de Comorin, sur le frère Cyprien qui est à Méliapour, sur ceux de nos frères qui arriveront cette année sur les vaisseaux de Sa Majesté. Vous me manderez quel est le nombre de ceux qu'un talent distingué a fait destiner au ministère de la parole, quel est celui des prêtres et quel est celui des laïcs. Vous ne me laisserez rien ignorer de ce qui concerne leur famille, leur nombre, leur nom, leur âge, leurs qualités, leurs forces physiques, leurs vertus. Pour entretenir cette correspondance, deux voies au moins vous seront sûrement ouvertes: deux fois par an un vaisseau de la marine royale appareille de Goa, pour arriver en septembre à Banda; un autre en avril fait voile pour les Moluques; mais l'un et l'autre relâchent à Malaca, où notre frère François Pérez recevra les lettres à mon adresse, et sera chargé de me les faire parvenir au Japon.

Vous me ferez bien plaisir si toutes les semaines vous relisez une fois ce précis de mes intentions, que je vous laisse en partant, pour rappeler à votre souvenir, non pas tant mes volontés, que ma personne; c'est que j'espère par là vous engager, vous et tous nos fervents Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, à attirer sur moi par vos prières les bénédictions de Dieu.

7. J'ai recommandé à Antoine Gomez, s'il arrivoit du Portugal de bons prédicateurs, d'en envoyer quelques-uns dans les missions circonvoisines; par exemple à Cochin, où l'on désire ardemment un bon ecclésiastique de notre Société, sur la côte de Cambaie, à

Diu. Je vous fais à vous la même recommandation; si donc la flotte royale vous amenoit cette année un certain nombre de prédicateurs, de concert avec le père Gomez vous les dissémineriez là où je vous ai dit.

Comme je crains que les soins multipliés que vous devez à votre administration ne vous laissent pas le temps suffisant pour satisfaire à mes désirs, vous ferez bien de vous décharger de ce soin, du moins en partie, sur notre domestique, ou sur tout autre des domestiques portugais. Vous lui ordonneriez de recueillir soigneusement tout ce qu'on débite par ci par là sur nos diverses missions et surtout sur celle d'Ormus où est le père Gaspard, et ensuite toutes les nouvelles importantes qu'on répandra à Goa.

8. Au départ de chaque navire pour Malaca, vous ferez du tout un paquet à mon adresse, auquel vous joindrez ce que vous aurez de particulier à me mander; par exemple : sur ce qui se passe dans les différents établissements qui dépendent du collége de Goa, et sur leurs localités, choses que vous ne pouvez point encore connoître. Comme l'expérience ne vous a non plus rien appris sur les mœurs de la côte de Comorin, de Méliapour, de Colan, des Moluques, de Malaca, d'Ormus, vous ne dérangerez aucun des ouvriers évangéliques des différents postes qu'ils occupent; car, sans le vouloir, vous pourriez par un ordre intempestif mettre la cognée au pied d'un arbre prêt à porter d'excellents fruits, c'est-à-dire faire avorter les projets les mieux conçus, dont la réussite, objet de longs et pénibles travaux, seroit sur le point d'éclore; et avec les meilleures intentions vous feriez un tort considérable au salut des ames et à la religion. C'est pourquoi je vais écrire au père Antoine Criminal de ne pas bouger du poste qui lui est assigné, quelque réquisition qui lui

soit faite, et de ne pas souffrir qu'à la demande de qui que ce fût on dérangeât aucun des ouvriers qui sous ses ordres travaillent dans la chrétienté de Comorin, à moins que les circonstances ne lui paroissent telles que ce dérangement pût se faire sans inconvénient.

J'en écris autant à tous ceux qui occupent différents postes, pour qu'ils ne laissent pas ruiner leurs œuvres, pour qu'ils ne se laissent pas enlever des ouvriers nécessaires qui, inconsidérément transportés ailleurs, feroient avorter les espérances les mieux fondées, échapper les occasions les plus propices d'étendre l'empire de Jésus-Christ.

Il sera donc beaucoup plus prudent de ne pas interposer votre autorité dans aucune de ces mutations, et de ne rien commander qu'après l'avoir mûrement pesé et examiné.

9. Je vous défends de jamais faire venir à Goa, malgré lui, qui que ce soit de nos Frères, malade ou indisposé, et sans auparavant avoir pressenti son consentement. Comme aussi je veux que ceux qui, pour des motifs graves, viendroient à vous sans ordre, soient bien accueillis et traités avec toute sorte de charités, et qu'il soit pourvu à tous leurs besoins corporels; et si, travaillés d'un malaise d'esprit, ils sont venus d'eux-mêmes ou par le conseil de leurs frères chercher un remède à leurs maux spirituels, ou dans la pénitence, ou dans une retraite de quelques jours, vous leur procurerez tous ces secours avec une charité paternelle, pour ne pas mettre leur ame en péril.

Je finis en vous priant instamment d'apporter la plus rigoureuse exactitude dans l'accomplissement de tout ce que je viens de vous prescrire.

Je suis tout à vous, FRANÇOIS.

LETTRE LXXV.

A SA MAJESTÉ JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Malaca, 20 juin 1549.

Sire,

1. Ayant appris de beaucoup de personnes recommandables par leur connoissance et leur expérience, des choses étonnantes sur la disposition qu'on remarque dans les habitants des îles du Japon pour embrasser notre sainte religion, et après avoir long-temps et mûrement pesé tous les rapports, qui étoient, pour ainsi dire, unanimes, j'ai cru devoir demander à Dieu, avec ardeur et avec instance la grace de me faire connoître, d'une manière intime, si c'étoit sa volonté que je m'y rendisse, et de me donner alors les forces d'y accomplir ses desseins. Il a plu à sa divine Majesté de se laisser toucher par mes prières, et de me faire connoître sa volonté. J'en ai donc maintenant une pleine et entière certitude, et je suis profondément convaincu que le service de Dieu m'appelle au Japon. Animé d'une vive confiance, je vais sans délai quitter les Indes, pour me rendre là où la voix non équivoque de Dieu m'appelle chaque jour avec de nouvelles et de plus vives instances.

2. Me voici arrivé à Malaca avec deux de nos Frères et trois Japonois, nouveaux mais excellents chrétiens, qui ont été baptisés au collége de Sainte-Foi, à Goa, après avoir été parfaitement instruits dans les mystères et dans les dogmes de la religion chrétienne. Tous ont appris à

lire et à écrire dans notre langue ; tous récitent avec nous les prières de l'Église, et font aux heures réglées la méditation. De tous nos mystères, c'est celui de la mort et passion de notre Sauveur qui les frappe le plus et qui les attendrit davantage. Ils se livrent avec une extrême attention aux Exercices spirituels de notre père Ignace ; ils y puisent des notions plus claires de la Divinité, et en retirent de grands fruits. Ils approchent souvent, et d'eux-mêmes, du tribunal de la pénitence et de la sainte table ; c'est le désir de répandre au milieu de leurs compatriotes la connoissance du vrai Dieu, qui leur fait entreprendre ce voyage avec nous.

3. Nous sommes arrivés ici, comme je vous l'ai dit, au nombre de six, la veille des calendes de juin (31 mai) 1549. Le gouverneur nous a accueillis avec une extrême bonté ; il a été au delà de tous nos désirs ; il a pourvu abondamment à tous nos besoins ; il n'a rien négligé de ce qui pouvoit accélérer notre départ, favoriser un voyage que nous n'entreprenons que pour le service de Dieu et l'avantage de votre Majesté.

Si son accueil a été gracieux, ses procédés ont été encore plus généreux. Il s'est donné toutes les peines imaginables pour nous procurer un bâtiment commode et nous fournir de tout ce qui lui a paru propre à assurer et faciliter notre voyage ; de manière qu'au moment de notre départ, il a généreusement réalisé les magnifiques promesses qu'ils nous avoit faites à notre arrivée. L'amitié la plus vive, la plus active, n'auroit pu mettre plus de promptitude et plus de prévoyance dans ses procédés. Il n'est sorte de caresses et de prévenances qu'il n'ait employées pour obtenir chez d'autres personnes ce qu'il ne pouvoit lui-même nous procurer.

4. Comment répondre à de si excessifs témoignages de charité, qui surpassent tout ce qu'un frère auroit pu

faire pour son frère? c'est au dessus de nos forces! Nous venons donc conjurer Votre Majesté de venir au secours de notre foiblesse; nous la supplions, par l'amour qu'elle a pour le Seigneur notre Dieu, d'acquitter la dette que notre cœur a contractée envers Pierre de Sylva. Nous le répétons, il nous a non seulement abondamment fourni tout ce qui étoit nécessaire pour notre route d'ici au Japon, mais il a encore généreusement pourvu à notre dépense pendant notre séjour, qui a été passablement long. Il nous a fait construire une chapelle, pour que nous puissions commodément y célébrer le saint sacrifice; il nous a fait cadeau de trente mesures du plus beau poivre qui se trouve dans les magasins de Malaca; il nous a chargés de choses rares et précieuses que nous destinons à l'empereur du Japon, pour nous concilier sa faveur, et favoriser notre admission dans ses états.

5. Si j'entre dans ces détails avec Votre Majesté, c'est pour lui donner une idée des bienfaits et des honneurs dont je suis l'indigne objet près de vos sujets dans ces climats; car, Sire, je crois pouvoir affirmer qu'il n'est venu dans ces parages personne à qui les Portugais qui les habitent, aient rendu autant d'honneur qu'à moi, et qu'ils aient comblé d'autant de bienfaits. Au reste, c'est à Votre Majesté que j'en suis redevable; c'est aux recommandations que vous avez daigné faire de ma personne à tous vos lieutenants, que je les dois. Mais comme Pierre de Sylva a passé les bornes de l'hospitalité la plus généreuse, et que mes moyens sont infiniment au dessous de ma reconnoissance, permettez-moi, Sire, de me décharger sur votre générosité du poids qui oppresse mon cœur. Il sera soulagé, si elle daigne se charger de ma reconnoissance envers Pierre de Sylva et tous ceux qui m'ont obligé.

6 Je prie le Seigneur notre Dieu qu'il daigne, dans son infinie miséricorde, éclairer Votre Majesté, lui faire de plus en plus connoître sa très sainte volonté, lui donner la force de l'exécuter, pour qu'au moment de sa mort, au moment de paroître au tribunal suprême et d'y rendre compte de toutes ses actions, elle soit remplie de consolations. Je vous en prie, je vous en conjure. Sire, ne perdez pas un moment, mettez ordre à tout ce qui pourroit dans cet instant décisif vous mettre en péril; car, dans une dernière maladie, aux approches de la mort, l'ame est abattue sous le faix des douleurs et des angoisses qui sévissent tellement autour d'elle, qu'il ne lui reste plus assez de forces pour s'occuper d'autres choses que des tristes et déchirantes images que cette horrible scène présente alors à son esprit défaillant, et dont personne ne peut se former une idée, s'il ne l'a éprouvée.

Je suis, de Votre Majesté, le serviteur inutile.

François.

LETTRE LXXVI (1).

AUX PÈRES PAUL DE CAMERTE, ANTOINE GOMEZ, BALTHASAR GAGO, AU COLLÉGE DE GOA.

Malaca, 20 juin 1549.

1. C'est à la hâte que je trace ces lignes pour satisfaire à l'empressement que vous avez d'avoir des détails sur notre voyage.

(1) Cette lettre est prodigieusement tronquée dans l'édition de Tursellin ; c'est la première du livre III : on peut la comparer.

Le 26 avril dernier, nous appareillâmes de Cochin, et après une heureuse navigation de trente-cinq jours (1), nous sommes venus mouiller dans le port de Malaca le dernier jour de mai. Les pères franciscains nous ont accueillis à Cochin avec une sincère cordialité, dont nous leur sommes et leur seront toujours infiniment reconnoissants. La santé d'aucun de nous n'a été altérée, nous n'avons éprouvé aucun mal de mer, ni le plus léger dérangement; nous n'avons pas même eu à redouter les pirates d'Acênes qui infestent habituellement ces côtes. Enfin jusqu'ici notre navigation a été des plus heureuses; nous en rendons graces à Dieu, faites-en autant de votre côté.

2. Le gouverneur de cette ville, à la tête de tous les habitants, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, nous a reçus avec des témoignages indicibles de joie. Dans notre première entrevue, je lui fis part de nos projets; et à l'instant il me répondit par les offres les plus obligeantes, qu'il ne tarda pas à réaliser. En vérité, nous et toute notre Compagnie, nous lui avons des obligations infinies. Le croiriez-vous? il vouloit absolument équiper à ses frais, et pour nous seulement, un vaisseau portugais qui nous eût conduit au Japon, et il l'eût fait, s'il en eût trouvé un propre à cette destination. Ne pouvant exécuter ce projet, il se détermina pour un vaisseau de construction chinoise, qu'on appelle *jonque*, dont le capitaine, nommé *le Voleur* (2), est établi à Malaca, quoique chinois de naissance et idolâtre. Mais don de Sylva ne crut pas devoir s'en rapporter à la simple promesse que cet idolâtre lui faisoit de nous rendre sur les côtes du Japon: il passa avec lui un con-

(1) Le texte dit *quarante jours*, mais c'est une erreur évidente.

(2) Son vrai nom étoit *Nécéda*, corsaire fameux par ses brigandages. Voyez le père Bouhours, liv. IV.

trat dans lequel il déclara que pour sûreté de sa promesse, il mettoit entre les mains de M. le gouverneur sa femme et ses enfants, qui seroient confisqués, ainsi que tout ce qu'il possédoit à Malaca et dans les possessions portugaises, s'il ne rapportoit pas des lettres de nous qui justifiassent de notre arrivée au Japon (1). Ajoutez à ce service important que don de Sylva nous a fait, d'amples provisions, non seulement pour notre route de Malaca au Japon, mais encore de tout ce qui pourroit nous être nécessaire à notre débarquement et dans notre nouveau séjour. Sa générosité est encore allée plus loin : il nous a remis deux cents écus d'or pour nous ouvrir et nous frayer une avenue près de l'empereur, et nous faciliter la prédication de l'Évangile.

Nous faisons donc voile pour le Japon sans relâcher dans aucun port de la Chine. Dieu, je l'espère, favorisera notre navigation, et nous aménera sains et saufs au milieu de ces nations aveugles où son saint nom sera glorifié pour la première fois, et nous y serons ses premiers apôtres.

3. Alphonse de Castro a célébré les saints mystères pour la première fois, le jour de la Sainte-Trinité. Sa messe a été solennelle avec diacre et sous-diacre. Un clergé nombreux en surplis est venu processionnellement chercher le nouveau célébrant dans la maison des frères de la Miséricorde, où nous habitons. Nous suivions la procession, qui nous a conduits à la cathédrale, et qui après l'office nous a ramenés à notre domicile. Il avoit pour assistants M. le vicaire-général et François Pérez. Le père Cosme de Torrez remplissoit les fonctions de diacre. Ce fut moi qui montai en chaire. Le peuple eut un plaisir infini à assister à une première

(1) Voyez la Notice, n° 107.

messe célébrée avec une solennité dont il n'avoit pas eu d'exemple.

4. J'attends de vous des lettres qui nous donneront sans doute d'amples détails sur la situation du collége et sur chacun de nos Pères et Frères qui l'habitent, sur leur santé, sur leurs occupations, sur leurs progrès, sur leurs talents, sur les espérances qu'ils donnent. Vous me priverez d'une des plus douces consolations, si vous retranchez le plus petit détail. Je veux connoître le nom, le nombre et les qualités de ceux de nos Frères que la flotte du Portugal vous aménera; je veux encore que vous m'indiquiez ceux qui sont dans les ordres sacrés, ceux qui ne sont que clercs ou simples laïcs; ceux que leurs talents ont destinés à la chaire; que vous me donniez un aperçu de l'étendue de leurs moyens, et des qualités dont d'ailleurs ils sont pourvus. Ce seul sujet rempliroit, à mon avis, deux ou trois feuilles de grand papier. Enfin vous me donnerez des nouvelles de nos frères qui sont à Comorin, à Colan, à Méliapour, à Ormus, à Bazin, de manière à ce que je sois instruit de tout, comme si j'étois sur les lieux mêmes.

Outre ces lettres que j'attends d'un de vous deux, Paul ou Antoine, je désire que vous fassiez connoître en particulier à tous nos Pères et nos Frères qui sont avec vous que j'exige de chacun d'eux qu'il me donne des détails sur son intérieur. L'affection que j'ai pour tous me fait désirer de connoître à fond les graces dont Dieu a gratifié chacun d'eux en particulier, de quelle paix, de quelle joie intérieure il est doué, de quelle ardeur il est animé dans la voie de la perfection, en s'abandonnant tout entier à la volonté de Dieu; je désirerois aussi qu'un des élèves indigènes, par exemple Jacques de Mozambique, m'écrivît au nom de tous; mais il ne faut pas que nos Frères attendent pour m'écrire qu'ils aient

reçu de moi une lettre chacun en particulier; quelle que soit mon affection pour tous, le temps ne me permettroit pas, comme on le conçoit aisément, d'y satisfaire. Cette lettre-ci sera donc communiquée à tous, et je prie chacun de la regarder comme écrite personnellement à lui-même.

Vous m'enverrez toutes ces lettres, comme je vous l'ai déjà dit, à l'adresse de François Pérez qui me les fera parvenir au Japon.

5. Ne m'oubliez pas, mes chers enfants, et rappelez-moi au souvenir de nos Pères et de nos Frères, recommandez-leur de faire mémoire de moi au saint sacrifice et dans leurs prières quotidiennes, et de ne pas oublier M. le gouverneur de Malaca, qui s'est signalé envers nous et toute notre Compagnie par des bienfaits si importants que nous sommes dans l'impuissance absolue de nous acquitter envers lui, si nous n'appelons pas au secours de notre indigence et de notre misère la libéralité toute-puissante de Dieu, et si nous ne voulons pas nous entacher à jamais du plus honteux de tous les vices, celui de l'ingratitude.

Vous savez qu'il faut m'envoyer à Malaca, par le navire qui doit relâcher à Banda, les lettres qui me viendront de Lisbonne, de Coïmbre, de Rome, du père Simon et d'autres. Si elles n'arrivoient pas pour cette époque, on les remettroit au paquebot royal, qui dans le mois d'avril fait route pour Ternate. Vous profiterez de cette occasion pour donner à nos Frères qui habitent les Moluques des nouvelles d'Europe et des autres parties des Indes.

Il est encore une chose que je vous recommande spécialement, c'est d'examiner, dans le paquet de lettres qui me viendront d'Europe à la première occasion, s'il n'en est point qui portent le sceau royal; si vous en trou-

vez, ouvrez-les, lisez-les, et vous les remettrez ensuite dans le paquet destiné pour Malaca.

Pourquoi, père Paul et père Antoine, veux-je que vous ouvriez et que vous lisiez ces lettres? c'est parce que je crois qu'elles feront mention de deux affaires importantes dont l'exécution sera nécessairement de votre compétence pendant mon absence.

6. Voici ce dont il s'agit : J'écrivis au roi, il y a déjà long-temps, relativement à dona Isabelle, jadis reine des Moluques, mère du prédécesseur du prince régnant. Elle embrassa la religion catholique pendant que j'exerçois mon ministère dans ces contrées. J'écrivis également à Sa Majesté pour le beau-frère du roi actuel, c'est-à-dire pour Balthasar Veloze, qui aime tendrement notre Compagnie et qui consacre très utilement son crédit et ses moyens à la propagation de la foi au milieu des païens.

J'attends de la bonté accoutumée du roi une réponse relative à ces deux objets. J'espère même que cette réponse sera accompagnée de deux diplomes que j'ai sollicités en faveur de ces deux personnes qui ont si bien mérité de la religion. Si je ne suis pas trompé dans mes espérances, vous adresserez ces diplomes par le vaisseau du roi qui, au mois d'avril, fera voile de Goa pour les Moluques, à ceux de nos Frères qui y résident, pour leur en recommander l'exécution. Si au contraire les lettres de Sa Majesté n'en faisoient aucune mention, si vous ne trouviez dans le paquet aucun papier qui concernât l'une ou l'autre de ces deux personnes, alors vous m'obligeriez beaucoup, vous, frère Paul et père Antoine, en vous rendant de suite chez M. le préteur pour le prier instamment d'examiner si dans les dépêches nouvellement reçues de la cour il ne se trouveroit pas un brevet de pension annuelle en faveur

de dona Isabelle et un diplome d'indemnité ou au moins honorifique en faveur de Balthasar Veloze.

Si on les trouve, priez M. le préteur de les revêtir de toutes les formes exécutoires, de vous les remettre pour les faire ensuite parvenir à ceux qui doivent en jouir. Quant au brevet de la reine Isabelle, il suffira de l'adresser à nos Pères qui résident aux Moluques; pour celui de Balthasar Veloze, je pense qu'il conviendroit que vous le lui adressassiez vous-mêmes sous enveloppe avec une lettre obligeante, pour lui faire comprendre que lorsqu'il rend des services à quelques-uns de nos Frères, il oblige toute notre Compagnie, toujours prête à donner dans l'occasion des preuves efficaces de sa reconnoissance.

7. J'ai encore, père Gomez, une recommandation pressante à vous faire : c'est d'avoir toujours une extrême charité, un profond respect, une grande complaisance pour les révérends Pères des ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, et de ne jamais laisser échapper l'occasion de leur donner à tous et à chacun d'eux en particulier des témoignages non équivoques d'une amitié réelle et sincère. Évitez avec le plus grand soin tout ce qui pourroit susciter quelque dissension, ou seulement quelque froideur entre eux et nous. Veillez donc attentivement à ce que chacun de nos Frères soit à leur égard d'une grande modestie; que cette modestie parte d'une profonde humilité et du sentiment intime de notre bassesse; c'est le moyen le plus efficace pour étouffer promptement les haines, les jalousies, les soupçons, semences de discorde. Je veux plus encore: c'est qu'il ne faut pas renfermer au dedans de soi ces sentiments de respect envers les personnes les plus notables de ces ordres religieux, tels, par exemple, que les professeurs; faites-vous un devoir de leur rendre des visites de civilité, re-

cherchez même soigneusement l'occasion de leur témoigner tout espèce d'honneurs et de prévenances; faites même que le peuple en soit témoin, pour ôter au public malin, qui ne demande pas mieux que de voir la discorde agiter le clergé, tout espoir de jouir d'un pareil spectacle à nos dépens.

Ce n'est pas tout; c'est de ce peuple malin, comme de tout autre, dont vous devez conquérir l'estime et l'affection, et cela dans son intérêt, celui de son salut; car vous ne pourrez travailler efficacement au salut des ames qu'au moyen d'une popularité, non pas mendiante et importune, mais vraiment religieuse. Or, en voici tout le secret: imprimez à toutes vos paroles, à vos actions, à vos gestes dans le commerce journalier, le sceau d'une extrême modestie, d'un esprit qui se méprise réellement lui-même, d'une charité non équivoque et toujours active, non seulement entre vous, mais envers tout le monde sans distinction.

8. Voici maintenant ce qui regarde l'affection qui doit régner entre nous. C'est à vous surtout, mon cher Paul, que ceci s'adresse, vous qui êtes là-bas à la tête de toute la province; ne prenez donc pas en mauvaise part si je viens ici vous prier et même vous conjurer de ne rien négliger pour vous faire aimer de tous les Frères qui seront sous votre autorité; croyez que vous gagnerez beaucoup plus en vous faisant aimer cordialement qu'en vous faisant obéir à la baguette.

Ce que je vais dire s'adresse maintenant à vous tous. Je vous avertis dès ce moment de vous tenir prêts et disposés à partir au premier signal; car, si j'aperçois que le Japon nous offre plus de ressources pour la propagation de l'Évangile, j'en appellerai plusieurs d'entre vous à une moisson plus abondante, et je crois que cela ne peut manquer d'arriver sous peu, si mes premiers succès répondent à mes espérances.

9. Apportez tous le plus grand soin à entretenir, à maintenir la vive et sincère affection que vous porte Mgr l'évêque; je ne veux pas que vous vous contentiez de lui donner de stériles témoignages d'honneur et de respect, mais entrez avec lui, s'il vous le permet, en communauté de travaux; prenez sur vous toute la part du fardeau dont sa vieillesse est accablée et dont elle voudra se décharger; soulagez les cheveux blancs du meilleur des Pères, du chef suprême de la religion dans ces contrées. Je veux que votre ponctualité, votre exactitude à remplir ses ordres, et même vos prévenances à aller au devant de ses désirs, ne connoissent d'autres bornes que celles de vos propres forces.

10. Il me reste à me décharger sur vous d'un cuisant souci : c'est celui de répondre, autant que la foiblesse de nos moyens peut nous le permettre, aux bienfaits immenses dont le meilleur et le plus généreux des monarques ne cesse de nous combler, et à l'affection des Portugais qui résident dans les Indes. Je sais bien qu'il n'est pas en notre pouvoir d'acquitter autrement ces dettes que de travailler constamment et efficacement au salut éternel de tous les Portugais en quelque lieu qu'ils résident ou que nous les rencontrions, selon l'esprit et le vœu de notre Institut. Pour atteindre ce but, il faut de bons prédicateurs, dont malheureusement les colonies portugaises sont totalement dépourvues. La charité chrétienne seule nous feroit un devoir de subvenir à leur pressant besoin, si la reconnoissance ne nous y forçoit pas.

11. Cochin et Bazin surtout appellent à grands cris des ouvriers évangéliques; c'est pourquoi je vous enjoins, père Gomez, en vertu de la sainte obéissance, d'en envoyer un à Cochin, un autre à Bazin, aussitôt que ceux que nous attendons de Portugal seront arri-

vés, lors même que dans le nombre il n'y auroit que deux prédicateurs. Mais n'en gardez point au collége de Goa; car vous pourrez encore subvenir au besoin de votre ville comme vous l'avez fait jusqu'ici. Faites ce que je vous dis sans délai; car, je vous fais cette injonction, non seulement parce que je suis pleinement convaincu du besoin extrême de ces deux colonies, mais parce que je l'ai promis à Mgr l'évêque, à qui j'écris que je viens de donner des ordres positifs à ce sujet.

Que le Seigneur notre Dieu éclaire nos esprits, nous fasse connoître clairement sa sainte volonté, et nous donne en même temps les forces spirituelles pour la remplir avec toute la perfection que nous voudrions y avoir mise à l'heure de notre mort!

12. Dans une lettre datée de Cochin, je vous ai fait voir la nécessité qu'il y a d'assigner à la communauté de Colan une habitation qui puisse servir de point d'entrée et de départ à tous nos Pères qui sont répandus dans les diverses chrétientés de la côte de Comorin. Cet établissement devroit être assez vaste pour contenir un séminaire et une école pour les enfants. Cette maison serviroit aussi d'hospice aux ouvriers qui peuvent succomber sous le poids immense des travaux évangéliques. Faites donc en sorte, frère Gomez, de vous entendre avec M. le préteur et le trésorier général, pour trouver un moyen de mettre ce projet au plus tôt à exécution. Il faudroit d'abord envoyer quelque argent au père Nicolas qui réside à Colan, ou tout autre subside, pour qu'il puisse de suite mettre la main à une œuvre aussi urgente.

13. Ce que je vais dire vous regarde en particulier, père Balthasar Gago: c'est de vous que j'ai besoin pour une certaine affaire.

Je viens de charger les pères Paul et Antoine de me

tenir au courant des affaires *domestiques*. Sous ce nom, j'embrasse tout ce qui concerne les personnes, les maisons, les faits et gestes de nos Frères qui résident aux Indes.

Mais il m'est encore, sinon nécessaire, du moins très utile de connoître ce qui se passe hors de nos maisons et dans l'étranger. C'est donc vous à qui je confie le département des affaires étrangères, ayant une grande confiance en votre charité. Je vous prie de fouiller toutes les gazettes et tous les papiers qui viennent du Portugal et parlent des affaires de l'Europe, et d'en extraire tout ce qui peut se rapporter aux chapitres suivants:

1° Quel est l'état de notre Société à Rome?

2° Quel est celui de notre collége de Coïmbre?

3° Quels sont ceux qui se présentent pour être un jour ici nos collaborateurs?

4° La mission d'Éthiopie est-elle encore en pleine activité, ou est-elle abandonnée?

5° Le patriarche qui doit s'y rendre est-il déjà désigné, et espère-t-on qu'il s'y rendra?

6° Ce que fait, ce que pense notre frère Simon?

7° Quels travaux entreprennent les révérends Pères franciscains et dominicains dans les Indes?

8° Quels profits en retirent-ils pour le salut des ames?

9° Ont-ils reçu d'Europe un renfort d'ouvriers, surtout pour la chaire?

Mandez-moi aussi ce que fait mon meilleur ami, Côme Agnézius; de quelles graces le Seigneur notre Dieu a favorisé sa maison ou sa famille. Enfin, vous me parlerez de vous-même, de votre santé, de vos progrès dans la voie spirituelle; si vous êtes travaillé du désir de faire de grandes choses, de souffrir et d'endurer beaucoup

pour la gloire de Jésus-Christ. Quoique je sache bien que par amitié pour moi vous satisferez volontiers à mes désirs, cependant, pour ne pas vous soustraire au mérite de l'obéissance, je vous en donne l'ordre précis. Je vous avertis enfin, de vous tenir prêt à partir au premier signal que je vous en donnerai; car, je vous appellerai près de moi plus tôt que vous ne pensez.

14. Je reviens encore à vous, père Antoine, pour vous recommander nos missionnaires de la côte de Comorin et les chrétientés qu'ils desservent, pour que, si les uns ou les autres vous portent leurs plaintes contre les tracasseries, malheureusement assez fréquentes, qu'ils éprouvent de la part du préfet, vous quittiez tout pour venir à leur secours. Employez pour cela les bons offices de M. Ruyz Gonsalve, le protecteur, le père de ces infortunés; il vous sera d'autant plus utile, qu'il jouit d'un grand crédit auprès du préteur, et qu'il voudra et pourra beaucoup en leur faveur.

Il me reste à solliciter les prières de vous tous, pour obtenir du Ciel qu'il vienne au secours de ma foiblesse au milieu des périls d'une longue et dangereuse navigation. Vous donc, qui que vous soyez, qui habitez le collége de Sainte-Foi, priez pour moi, priez tous les jours au saint sacrifice de la messe, implorez la protection de Dieu sur Pierre Côme Torrez, Jean Fernand, Paul le Japonois et ses deux compagnons: Manuel le Chinois, et Amator; enfin pour moi-même.

Tout ce que nous apprenons ici du Japon enflamme notre courage, et les meilleures espérances excitent notre ardeur. Une moisson riche et jaunissante n'attend, dit-on, que l'ouvrier; déjà l'on s'y dégoûte des vieilles superstitions; beaucoup de Japonois soupirent après la loi du Christ, dont le nom est venu retentir jusqu'à leurs oreilles. Nous avons vu des lettres de plusieurs négocians

du royaume de Siam, qui assurent que des Japonois ont dit que leurs compatriotes désireroient ardemment que des prêtres européens vinssent leur faire connoître la doctrine du vrai Dieu. C'est sur les ailes de l'espérance que nous volons; et notre confiance repose sur des présages qui promettent d'heureux succès à quiconque voudra les tenter. Puissent nos péchés ne pas apporter d'obstacles aux dons et aux secours du Ciel, sans lesquels la conversion des gentils sera toujours une entreprise vaine et inutile!

Adieu, mes Frères. Je suis en Jésus-Christ votre frère intime,

FRANÇOIS.

LETTRE LXXVII.

A JEAN BEIRA, A MACASSAR.

Malaca, 20 juin 1549 (1).

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Je ne vous dirai rien de nos Frères qui sont répandus dans les diverses contrées des Indes, et qui, par la grace

(1) Cette lettre a été considérablement tronquée et mutilée par Tursellin. Cutillat lui donne pour date le 21 mai; il paroît qu'il a confondu *junii* avec *julii* pour compter les calendes. Il est sans doute impossible que toutes ces lettres aient été écrites le même jour; mais depuis le 26 avril, jour de son arrivée, jusqu'au 20 juin, Xavier a eu le temps de les écrire; il les aura donc toutes signées et datées du même jour.

de Dieu, travaillent utilement à l'extension de l'empire de Jésus-Christ; je ne vous parlerai pas non plus de nos Frères résidant en Portugal : je laisse à nos Pères qui se rendent près de vous le soin de satisfaire votre empressement à connoître le bien qu'ils font; comme ils sont parfaitement instruits de tout ce que vous désirez savoir, je me dispenserai de vous en entretenir, vu que mes moments sont précieux. Je vais donc parler de ce qui me regarde. Il est définitivement arrêté et certain que je pars pour le Japon, convaincu que je suis d'y rencontrer des nations très bien disposées à recevoir l'Évangile et à l'écouter avec fruit.

2. Nous sommes six, trois Européens et trois Japonois. Ces derniers sont non seulement d'honnêtes gens, mais d'excellents Chrétiens qui ont été baptisés à Goa, et qui au collége ont appris à lire et à écrire dans notre langue. Chacun d'eux a fait un mois des exercices spirituels avec beaucoup de fruit, et chaque jour est chez eux marqué par de nouveaux progrès. C'est le désir de faire participer leurs parents et leurs amis au trésor qu'ils ont découvert, qui les ramène dans leur patrie; c'est l'espoir d'arracher le peuple aux vaines superstitions du paganisme, et de le ranger sous le joug de Jésus-Christ, la lumière et le salut du monde, qui les a déterminés à me suivre. On dit que quelques grands de ce pays ont formé le projet d'envoyer une ambassade au roi de Portugal, pour lui demander des prêtres et des docteurs apostoliques. Nous partons, au reste, tous animés d'une grande confiance que Dieu, dans sa miséricorde, voudra seconder nos foibles efforts de sa toute-puissance.

Le profit que vous pouvez faire dans les contrées que vous cultivez, m'est assez connu; si, arrivé aux extrémités de l'Orient, j'aperçois un plus grand bénéfice à re-

tirer de votre ministère là où je serai que là où vous êtes, je vous appellerai à moi et vous ménerai à une moisson plus mûre et plus riche. C'est pourquoi tenez-vous prêt; que rien ne vous retienne pour partir sans délai à la réception d'une lettre de ma part qui vous appelleroit.

3. Le père Alphonse de Castro se rend auprès de vous pour résider dans la forteresse, prêcher les Portugais et leurs domestiques; pour catéchiser tous les jours les enfants chrétiens indigènes, et une fois par semaine les femmes portugaises, selon la méthode que j'ai établie, qui est d'expliquer d'abord les articles du Symbole et ceux du Décalogue, leur enseigner ensuite la manière de se confesser et d'approcher saintement de la table de communion.

D'après ce que je me rappelle avoir vu sur les lieux, je crois qu'il conviendroit que le père Alphonse résidât à Ternate pendant une année, et même plus long-temps, si vous le croyez convenable; car, comme il est adroit, actif, et qu'après avoir rempli les fonctions de son ministère, il lui restera assez de loisir, vous pourrez mettre à profit la dextérité, les bonnes graces dont il paroît doué, pour traiter avantageusement vos affaires et celles des Chrétiens répandus dans les îles que vous desservez. Ainsi, placé dans ce chef-lieu de commerce, il pourvoiera à vos besoins et il vous sera dans l'occasion d'un grand secours pour vous et vos amis auprès du roi de Ternate, du préfet ou du trésorier portugais. Emmanuel Moralez et François (1) Gonsalès se rendent aussi près de vous pour rester sous votre direction. Vous devez avoir du plaisir à apprendre leur arrivée, ainsi que celle d'Alphonse dont je vous ai parlé; ils sont tous les

(1) Ailleurs on lit : *Fernandez*.

trois doués de qualités dont vous devez tirer un excellent parti.

4. J'attends des nouvelles sur le résultat de vos travaux. Apprenez-moi si la moisson a été bonne. Puissiez-vous m'annoncer la conversion de l'héritier du trône! car je sais qu'il y étoit assez disposé. Que me direz-vous des Maures insulaires? Y a-t-il quelque espoir de les voir s'amender et se réconcilier avec nous? Dites-moi si vos Moluquois montrent quelques dispositions, quelque penchant pour écouter et recevoir la parole de Dieu. Si vous avez de bonnes nouvelles à me donner de votre voisinage, ne m'en faites pas faute; quel plaisir j'éprouverois, si vous m'appreniez que la porte est ouverte à l'Évangile à Macassar, à Tolles, et que les Célèbes s'apprivoisent avec la religion de Jésus-Christ! N'oubliez pas de me dire comment le petit roi des Moluques se conduit avec les Chrétiens, s'il prête la main aux ouvriers apostoliques, et ce qu'il fait en faveur de la religion. Donnez-moi sur tout cela des détails exacts, pour que je puisse juger si le profit répond au travail, et s'il convient d'augmenter le nombre des ouvriers dans ces contrées. Faites également savoir à Rome à notre père Ignace, à Lisbonne au père Simon Rodrigue, le nombre des idolâtres qui se sont convertis, les progrès des néophytes, et quel degré de constance ils ont manifesté dans les persécutions, si les sacrements et les instructions sont fréquentés. Donnez-leur des détails sur l'assiduité et la régularité des prêtres dans l'exercice de leur saint ministère, et sur les usages dans lesquels on est généralement ici pour attirer le peuple aux instructions.

5. Mais dans tous ces détails soignez votre style, faites attention à ce que vous direz, évitez de mortifier qui que ce soit par des sarcasmes et de déverser sur quel-

qu'un le ridicule. Votre plume doit être prudente et grave, pour que ces relations, qui sont colportées dans toute l'Europe, puissent être répandues dans nos maisons et communiquées à tous les étrangers. Il faut que vous sachiez que toutes celles qui viennent des pays lointains sont avidement accueillies en Espagne, en Italie et ailleurs. C'est pourquoi les nôtres exigent d'autant plus de prudence et de circonspection, qu'elles ne tombent pas seulement dans les mains de nos amis, mais encore dans des mains peu charitables et quelquefois envieuses et méchantes. Il faut donc narrer, si faire se peut, de manière à satisfaire tout le monde et à forcer tout le monde à louer et à glorifier Dieu, et ne prêter le flanc à aucune accusation, à aucune interprétation maligne. C'est dans ce style et avec cette prudence, que je voudrois que vous fissiez part à nos Frères répandus dans les Indes des heureuses nouvelles que vous avez à leur donner sur ce qui se passe autour de vous.

6. Lorsque vous serez dans le cas de demander quelque chose au vice-roi ou à l'évêque, adressez-vous en particulier au père Antoine Gomez, pour que ce soit par son canal que vous obteniez ce que vous désirez. Vous vous adresserez également à lui pour le vestiaire et la pension alimentaire de nos Frères; car, je lui ai mandé de vous satisfaire sur cet objet sans délai, et de vous faire parvenir aux Moluques, par le vaisseau qui part tous les ans, toutes les choses nécessaires à la vie que vous lui demanderiez.

Enfin, dans vos lettres vous me parlerez, non par manière d'acquit, mais très au long, de vos travaux évangéliques, des succès de la prédication, de la discipline intérieure de votre maison, des progrès de nos Frères dans le chemin de la perfection; vous me direz le bien

ou le mal, quels qu'ils soient. Vous adresserez ces lettres au père François Pérez à Malaca, à qui j'ai recommandé de mettre à profit pour le gouvernement de notre Société ce concours de navires qui se rendent de toute part dans ce célèbre comptoir, et d'activer ainsi notre correspondance.

7. Si quelqu'un de nos Frères avoit sciemment trempé dans un de ces complots qui sont punis de l'expulsion de la Société (vous savez qu'une désobéissance opiniâtre aux ordres supérieurs est principalement une des fautes qui emportent avec elles cette peine), vous lui enjoindrez, en vertu de la sainte obéissance, sous peine d'excommunication, d'aller se présenter aussitôt à Mgr l'évêque, et de se mettre à sa disposition, vu que la Société ne le reconnoîtra plus pour un de ses membres, et cela conformément aux instructions que je vous donnai l'année dernière, et qui avoient été concertées avec Monseigneur. Voilà ce que je veux que vous fassiez clairement connoître à ceux qui sont sous votre direction, pour qu'aucun d'eux n'ignore à quel péril l'expose une faute grave, et ne se flatte de rester au milieu de nous, dès le moment qu'il ne travaillera pas avec ardeur à acquérir la perfection, et qu'il sera, non seulement opiniâtre, mais mou, mais tardif à l'obéissance.

Que Dieu nous réunisse dans sa sainte gloire! car mon pélerinage sur cette terre est si différent du vôtre, qu'il n'y a pas d'apparence que nous nous rencontrions jamais ailleurs que dans le sein de l'éternité.

François.

8. *P. S.* J'ai réfléchi : je crains que vos occupations ne vous laissent pas le temps d'écrire au père Ignace, à maître Simon et à tous nos Frères répandus dans les Indes; voici un moyen d'abréger votre travail :

Vous aurez sous la main, comme je vous l'ai dit, notre frère Alphonse qui résidera à Ternate. Je pense qu'il convient que vous lui fassiez adresser de toutes les résidences répandues dans les Moluques les relations brutes, si je puis m'exprimer ainsi, mais vraies, mais exactes, des événements survenus dans chaque mission. Ces relations parleront des divers travaux auxquels se livrent nos prêtres, de leurs efforts, et des fruits qu'ils en retirent ; des persécutions qu'ils ont à soutenir, de leur constance, et des victoires que Dieu leur aura accordées sur leurs persécuteurs ; elles feront connoitre les mœurs des peuples et leurs dispositions à recevoir la lumière de l'Évangile, enfin, les espérances que l'avenir leur offre. Alors Alphonse, qui non seulement est prudent, mais taille assez bien sa plume, prendra dans tous ces rapports isolés des matériaux et rédigera au nom de vous tous les lettres dans le style et dans la forme qui leur conviennent pour être envoyées en Europe. Outre cela, il réglera vos affaires particulières, soit avec le préfet de Ternate, soit avec le préteur, par l'entremise d'Antoine Gomez à Goa.

Il ne vous restera qu'une seule chose dont vous ne pouvez vous décharger sur personne, qu'il est nécessaire et que je veux que vous fassiez vous-même ; c'est de m'écrire à moi et de m'entretenir de la situation des progrès spirituels, des talents, des vertus, des imperfections de chacun des nôtres qui combattent sous vos ordres.

Le bruit a ici couru que vous aviez été tué, mais ce bruit n'avoit aucun caractère de certitude, et nous ne croyons pas légèrement aux nouvelles qui se débitent. Nous espérons que le Seigneur vous conservera encore plusieurs années pour la gloire de son saint nom. Mais si, contre notre attente, un pareil événement avoit eu

lieu ou avoit lieu dans la suite, j'ordonne que tous ceux qui résident actuellement ou qui y viendront à l'avenir, reconnoissent l'autorité du père Alphonse. En voici l'ordre, que je veux que vous fassiez signifier dans la forme accoutumée :

« Je vous enjoins à vous Pierre Ribéra et Nicolas, « d'obéir à Pierre Alphonse (de Castro); vous Emma- « nuel Moralez et François Gonsalès qui êtes aux îles « Moluques, je vous enjoins, en vertu de la sainte obéis- « sance, de le reconnoître pour votre supérieur et de « lui obéir, si Jean Beira vient à mourir; mais si, comme « je le crois et je l'espère, Jean Beira vit encore, j'en- « tends et je veux que tous les deux vous le reconnois- « siez pour votre supérieur et que vous lui obéissiez au « premier signe. »

LETTRE LXXVIII.

A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, A ROME.

Malaca, 22 juin 1549.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Je vous écrivis l'année dernière au mois de janvier; je vous annonçai quelle abondante récolte ces contrées offroient au zèle apostolique, et je vous fis part des progrès que la religion chrétienne avoit faits au milieu du paganisme et des Portugais eux-mêmes. Je crois que tous nos Frères ont été aussi heureux que moi, chacun, dans leur mission.

J'ai quitté les Indes au mois d'avril pour me rendre au Japon, accompagné de deux de nos Frères, dont l'un est prêtre, l'autre frère servant, et de trois néophytes japonois. Ceux-ci, après avoir été suffisamment instruits au collége de Sainte-Foi dans les dogmes et les mystères de la religion, ont été baptisés et se sont ensuite livrés avec ardeur et avec succès à de profondes méditations sur la science des sciences; car, l'esprit de Dieu, par une faveur singulière, les a tellement favorisés de ses dons et comblés de vertus, que nous désirerions que vous tous fussiez participants des biens que Dieu a versés sur eux à pleines mains. Comme ils ont appris chez nous à lire et à écrire, ils lisent couramment leurs prières.

2. Je leur demandois un jour quel étoit le sujet de méditation qui avoit pour eux le plus d'attraits; ils me répondirent que c'étoit celui de la mort et passion de notre Sauveur; c'est en effet là dessus qu'ils s'appliquent davantage. Tout le temps qu'ils ont consacré aux exercices spirituels, ils ont versé des torrents de larmes, mais des larmes de joie, et cela a duré plusieurs mois. Nous leur avons expliqué à loisir le Symbole des Apôtres, les causes pour lesquelles Dieu le fils, revêtu de la forme humaine, a racheté les hommes de la mort, et tous les autres mystères de la religion chrétienne.

Je leur ai souvent demandé quelles étoient de toutes les institutions du christianisme celles dont ils faisoient le plus d'estime et qu'ils regardoient comme la plus salutaire : c'étoient, ont-ils toujours dit, les sacrements de pénitence et d'eucharistie, et ils ajoutoient en même temps qu'il falloit être fou pour ne pas croire à la religion chrétienne, après avoir été instruit de ses dogmes et de ses mystères.

L'un d'eux s'appelle Paul de Sainte-Foi. Je l'ai entendu souvent s'écrier en gémissant et poussant de pro-

fonds soupirs : O malheureux Japonois! *vous prenez pour des dieux ce que Dieu même a créé à l'usage de l'homme.* Alors je lui disois : *Que dites-vous?* Ce que je dis ? eh! ne sont-ils pas aveugles ceux qui adorent le soleil et la lune qui ne sont que les serviteurs des Chrétiens; car, à quelle autre fonction sont destinés ces deux grands luminaires, si ce n'est à celle de marquer le jour et la nuit, si ce n'est pour que les mortels, à la vue de ces merveilles reconnoissent et adorent un Dieu tout-puissant, Père des lumières, Fils de Dieu, Jésus-Christ ?

C'est avec ces compagnons de voyage que je suis arrivé à Malaca le 31 mai.

3. A peine étois-je débarqué que je reçus de plusieurs négociants portugais des lettres datées du Japon, qui m'apprenoient qu'un prince japonois avoit dessein d'embrasser le christianisme, qu'il avoit envoyé une ambassade au vice-roi des Indes pour lui demander des prédicateurs évangéliques. Ces lettres contenoient un fait assez remarquable que je vais vous raconter. Dans une ville du Japon, des marchands portugais allèrent loger par ordre du roi dans une maison infestée des malins esprits et par conséquent déserte. Bientôt, ignorant le motif qui leur avoit fait allouer ce logement, ils furent surpris de se trouver toute la nuit aux prises avec des lutins qui ne leur laissoient aucun repos, les tiroient hors de leurs lits, les frappoient durant leur sommeil, et échappoient à toutes leurs perquisitions.

Une nuit, s'étant éveillés aux cris d'un de leurs valets et ayant couru avec leurs armes vers l'endroit d'où venoit le bruit, ils trouvèrent le valet tremblant de peur; on lui demanda ce qu'il avoit, pourquoi il crioit, pourquoi il trembloit si fort. Il répondit qu'il avoit vu un effroyable spectre, mais qu'un signe de croix l'avoit

mis en fuite. Depuis ce moment le valet sema de croix toute la maison, en mit sur toutes les portes, et les spectres disparurent. Les habitants, étonnés de la constance des Portugais à habiter une maison qui étoit le séjour des diables ou lémures, leur demandèrent comment ils s'en étoient débarrassés. Ceux-ci leur répondirent que le moyen étoit simple et efficace, que c'étoit avec le signe de la croix.

Depuis ce moment, à l'exemple des Portugais qui avoient placé des croix à l'entrée de leurs maisons, tous les habitants en ont placé sur les portes.

4. Ces mêmes lettres m'annonçoient que le Japon offroit un champ immense propre à la semence de l'Évangile; que le Japonois étoit prudent, ingénieux, avide d'apprendre, et écoutoit volontiers le langage de la raison.

Tout cela m'anime d'espérance, et si nos péches ne mettent pas d'obstacle à ce que le Seigneur daigne se servir de notre ministère, je crois que beaucoup de Japonois se rangeront sous l'empire de la croix.

5. Malgré tout ce que ces nouvelles avoient pour moi d'attrayant, je ne me suis décidé à entreprendre ce voyage qu'après y avoir mûrement réfléchi. Mais, du moment que j'ai connu la volonté de Dieu, et cela par des signes non équivoques, mais certains, je me serois regardé moi-même comme un malheureux plus misérable que le Japonois idolâtre, si je me fusse laissé détourner de mon entreprise. L'ennemi du salut des hommes n'a rien épargné pour venir à la traverse de mon départ. *Je ne sais pourquoi il nous craint tant ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nous redoute.* Nous portons avec nous une chapelle complète. L'année prochaine, si Dieu le permet, je vous ferai savoir le résultat de mon voyage.

6. Sitôt que nous serons arrivés, nous irons droit à la cour, nous présenter au roi, et lui exposer avec con-

fiance les ordres dont nous sommes porteurs de la part du Roi des rois. Nous allons, pleins de confiance en Dieu; nous espérons, sous sa conduite, triompher de ses ennemis. Nous ne redoutons aucune espèce de lutte avec les lettrés japonois; car, quelle science peut avoir celui qui ne connoît pas Dieu et Jésus-Christ son fils? Qu'est-ce qu'a tant à redouter, à hésiter celui qui n'a d'autre ambition que la gloire de Dieu, qui n'aspire qu'à prêcher l'Évangile, qui ne soupire qu'après le salut des ames? Nous allons, il est vrai, nous trouver, non seulement au milieu des barbares, mais au centre de l'empire des démons. *Mais que peuvent contre nous et la barbarie des hommes et la rage des puissances infernales?* rien que ce que le Dieu tout-puissant permettra.

7. Nous n'avons qu'une seule chose à redouter, c'est d'offenser Dieu lui-même; si nous parvenons à nous garantir de ce péril, sûrs de sa protection, nous sommes également assurés de la victoire. Comme Dieu jusqu'ici nous a puissamment secondés dans nos travaux entrepris pour sa gloire, et dans les victoires que jusqu'ici nous avons remportées sur les pécheurs, il ne nous refusera pas dans sa miséricorde les secours qu'il nous a constamment prodigués. Toute la question est là : c'est de savoir si nous n'abuserons pas des dons de la Providence; mais non: notre espoir est dans les prières de l'Église, notre mère, l'épouse de Jésus-Christ lui-même, et surtout dans celles de notre Compagnie et de ses affiliés; avec ce secours nous ne cesserons de faire tourner à la gloire de Dieu les bienfaits de Dieu même.

8. Une pensée délicieuse qui nous remplit d'ardeur et de force, c'est que Dieu nous voit et pénètre le secret de notre cœur, c'est qu'il lit nos projets et leurs motifs, c'est qu'il sait que nous n'avons d'autre but que celui de faire en sorte que les ames qu'il a créées à son

image, reconnoissent leur Créateur, et d'étendre au loin et au large les bornes de l'empire de Jésus-Christ. Ainsi nous n'avons nul doute, nul inquiétude sur l'issue de notre voyage et sur nos succès futurs. Pour rompre les obstacles de Satan, nous avons deux moyens efficaces : c'est, je le répète, la conscience que nous avons que notre projet est tout entier consacré à la gloire de Dieu; c'est la Providence, qui ne règne pas seulement sur les mortels, mais encore sur les démons. Jamais Satan n'eût pu maltraiter Job dans ses biens, dans son corps, dans sa famille, si Dieu ne lui en eût donné le pouvoir. Je ne me dissimule pas que dans le cours de notre navigation, nous aurons à endurer des fatigues longues et très pénibles, mais encore que nos jours seront souvent en péril.

9. Oui, sans doute, le voyage du Japon est périlleux, soit à cause de la multitude des pirates qui infestent ces mers, soit à cause des rochers et des écueils dont elles sont hérissées, soit enfin à cause de la fréquence des tempêtes dont elles sont le théâtre; le péril est tel, que l'on regarde comme un grand bonheur, si un vaisseau s'est hasardé trois fois sur cette côte sans y périr corps et biens. J'ai eu souvent peur que les savants théologiens de notre Société, s'ils venoient jamais dans ces climats, ne regardassent notre voyage comme une coupable témérité, en ce qu'il semble que c'est tenter Dieu, que de s'exposer à des périls aussi évidents et dont échappent si peu de vaisseaux. Mais, en y réfléchissant un peu, j'ai vu mes craintes se dissiper; j'ai compris que l'esprit de Dieu présideroit aux sciences de notre Société, et reposeroit sur la tête de nos docteurs, qu'autrement les sciences seroient plus nuisibles qu'utiles.

10. Je n'ai presque jamais perdu de vue cette espèce d'axiome, que j'ai entendu souvent répéter à notre

mandois un jour quelle étoit, de tous ces discours, la pensée qui l'avoit le plus frappé, et qu'il avoit le mieux retenue, il me répondit qu'il n'y en avoit qu'une, qui étoit, qu'un homme méchant est plus détestable que le démon lui-même, parce qu'il ne commet plusieurs crimes, tels que le vol, le parjure, et autres, sans s'associer à d'autres scélérats, hommes ou femmes, qu'autant qu'il ne peut les commettre seul. Au reste, cela m'a confirmé dans mon opinion, que cette nation est très curieuse et avide de sciences.

Que Dieu nous réunisse dans la céleste patrie! car je ne sais si dans cet exil nous nous reverrons jamais. Cependant la sainte obéissance a tant de forces qu'elle rend facile ce qui nous paroît impossible.

FRANÇOIS.

LETTRE LXXIX.

AUX FRÈRES DU COLLÉGE DE COIMBRE.

Malaca, 22 juin 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Je vous écrivis, au mois de janvier dernier, une longue lettre; et j'aime à croire que tous nos Frères dispersés dans les diverses contrées des Indes, vous auront également écrit, chacun de son poste respectif, comme je le leur avois recommandé, et vous auront fait part des heureux fruits qu'ils recueillent de leurs travaux apostoliques, non seulement dans les forteresses portugaises,

mais au milieu des barbares; ils vous auront parlé de l'accroissement journalier que prend ici la religion chrétienne.

2. Me voici à Malaca, où je suis arrivé de Cochin après une navigation de trente-cinq jours (du 26 avril au 31 mai), pour me rendre au Japon. Deux de nos frères m'accompagnent: l'un prêtre, l'autre laïc; de plus, trois néophytes japonois. Ceux-ci ont été régénérés dans les eaux salutaires du baptême, après avoir été suffisamment instruits des principaux mystères de la religion, au collége de Sainte-Foi, où ils ont appris à lire et à écrire dans notre langue. Ils se sont ensuite livrés pendant un mois aux exercices spirituels avec beaucoup d'attention et beaucoup de succès. Dieu a secondé la bonne volonté qu'il leur avoit inspirée. Il les a tellement pénétrés de la grandeur de ses bienfaits que c'étoit avec des torrents de larmes qu'ils déploroient sans cesse leur aveuglement; on les voyoit de jour en jour brûler d'un tel amour de Dieu, s'enflammer d'un tel zèle pour la religion, aspirer avec tant d'ardeur aux plus sublimes vertus, que nous qui les dirigions, nous nous fussions estimés très heureux si Dieu nous eût accordé autant de graces.

3. Maintenant ils emploient la faculté qu'ils ont de lire et d'écrire en notre langue, à étudier les livres qui traitent des mystères de la foi, à réciter les Psaumes et l'Office ecclésiastique aux heures canoniales. Un jour, en leur montrant l'Écriture sainte, ouverte devant eux, je leur demandai quelle partie de cette histoire sacrée les intéressoit le plus et les frappoit davantage; ils me répondirent que c'étoit l'histoire de la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et ce qui prouve qu'ils disent vrai, c'est que toutes les fois qu'on fait mention des douleurs et de la mort de Notre-Seigneur, ils ne don-

nent pas seulement des signes d'une tendre compassion; mais on voit aussitôt leur esprit s'arrêter sur ce sujet, y revenir ensuite, et en être profondément ébranlé. Pendant leur retraite d'un mois, nous les voyions inondés de délices, comme des esprits célestes, et leurs voluptés se résoudre en torrents de larmes.

4. (*Tout le reste de cette lettre n'est que la répétition de la précédente.*)

FRANÇOIS.

LETTRE LXXX.

AUX PÈRES PAUL CAMERTE ET ANTOINE GOMEZ, A GOA.

Malaca, 22 juin 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. A mon arrivée ici, j'ai été frappé d'étonnement au delà de toute expression, à la vue des prodiges qu'opèrent au milieu de cette ville le zèle et le talent d'un seul ouvrier évangélique, de François Pérez, et de la multitude de brebis égarées qu'ils ramènent au bercail.

Tous les dimanches et fêtes, le matin, il prêche les Portugais, dans l'église principale ; le soir, il fait le catéchisme aux enfants et aux domestiques de l'un et de l'autre sexe. Une fois par semaine, il réunit toutes les femmes portugaises, et celles qui sont natives du pays, mais chrétiennes, dans l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, et là, il leur fait une instruction qui est à la portée de leur intelligence et analogue à leur état. De

plus, tous les jours, dans l'église des confrères de la Miséricorde, il catéchise une multitude prodigieuse d'enfants; et nonobstant tout cela, qui suffiroit pour occuper un homme, il entend lui seul un nombre considérable de confessions.

2. Ce n'est, certes, pas là un ouvrier oisif et paresseux dans la vigne du Seigneur. Son travail est si continu, et il est lui-même si infatigable, qu'il n'a le temps ni de manger, ni de dormir. J'espère bien que ce n'est pas à lui que le Seigneur adressera ces paroles: *Que faites-vous là tout le jour oisif?* lui, que dans presque toutes les heures du jour ou de la nuit on trouve occupé ou à retirer des ames de la fange du péché, ou à provoquer en elles l'amour du service du Dieu qui les a créées. Les églises ne sont pas assez vastes pour contenir son auditoire. Sa conversation est d'une civilité, d'une affabilité exquise; son abord est attrayant pour tout le monde; également aimable, également gracieux chez les grands, comme chez les petits, il est chéri, il est adoré, et du préfet et de toutes les classes de la société; son zèle insatiable à conquérir des ames à Jésus-Christ le fait considérer à juste titre comme un homme apostolique, et surtout comme un favori de Dieu. En vérité, mes Frères, je vous l'avoue, cet homme m'a fait rougir à mes propres yeux. A la vue des riches et nombreuses dépouilles dont lui seul, foible, cacochyme, enrichit incessamment le trésor de l'Église, la conscience de ma propre lâcheté m'a intérieurement couvert de confusion. Car il faut que vous sachiez que François Pérez, dans ses sermons; dans ses exhortations publiques ou particulières, ramène chaque jour à une sérieuse réforme une si grande quantité d'hommes, que six confesseurs bien habiles seroient suffisamment occupés, en ne faisant autre chose que d'enten-

dre les confessions. Cependant, ce même homme remplit encore les fonctions d'aumônier des confrères de la Miséricorde, qui sont, vous le savez, très pénibles et très multipliées. Que dirai-je de plus? Je le répéterai: je dois rougir, moi et mes semblables qui avons bonne santé et qui faisons si peu de choses, tandis que des hommes foibles, valétudinaires, enrichissent le ciel d'âmes arrachées aux gouffres de l'enfer.

François Pérez a pour compagnon Roch Oliveira, qui ne travaille pas avec moins d'ardeur, moins de profit: il dirige une classe nombreuse d'enfants; il enseigne aux uns à lire et à écrire, et aux autres, la langue latine.

Depuis qu'il a commencé, un grand nombre d'enfants, après avoir parcouru le cercle d'études auquel ils étoient destinés, sont déjà rentrés dans leur famille comme des modèles de candeur, d'innocence, répandant autour d'eux les leçons du bon exemple. Les parents et le peuple s'applaudissent aujourd'hui de cette institution, en voyant l'énorme différence qu'il y a entre une jeunesse bien élevée, et une jeunesse abandonnée à elle-même. Ils lisent couramment et comprennent suffisamment leur catéchisme et les prières de l'église, avec une modestie qui édifie ceux qui les approchent et qui les entendent; car on les voit marcher avec toute la modestie, la réserve qu'on remarque chez vous dans les novices: on n'entend sortir de leur bouche aucun jurement, aucune parole indécente, pas même de ces expressions basses qu'on pardonne d'ailleurs si facilement. Une des plus remarquables institutions du père Roch, et qui a mérité les suffrages de tout le monde, est celle de produire souvent en public, tous ces enfants rangés en procession, sur deux rangs, marchant à pas lents, les yeux baissés, et chantant en chœur les litanies ou des cantiques. Dans ce

pays le peuple aime à voir ces processions, surtout aux enterrements des Chrétiens; les plus grands portent le cercueil sur leurs épaules jusqu'au lieu de la sépulture. Il n'en est aucun qui ne sache parfaitement par cœur l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres et quelques autres prières. Il n'en est point qui ne sache parfaitement servir la messe, à laquelle ils assistent tous les jours.

Dès le matin, ils se rendent à l'école; vers le midi, après le catéchisme, que Pérez leur fait tous les jours, ils vont à la récréation; l'après-midi, lorsque la classe est finie, ils font tous ensemble, à genoux, à haute et intelligible voix, leurs prières. Ce spectacle m'a rempli d'une joie incomparable. Priez Dieu, je vous en supplie, qu'il conserve ce qu'il a acquis, qu'il avance ce qu'il a commencé, qu'il entasse commencements sur accroissements, et le tout pour sa gloire et son service.

3. Alphonse de Castro part pour les Moluques; lui seul y fera ce que Perez et Oliveira font ici. C'est avec regret que je l'éloigne. D'après ce que je viens de vous dire, je crois que vous devez comprendre que sa présence étoit ici très nécessaire; mais comme il faut aller au plus pressant, vous m'enverrez au plus tôt un renfort pour cette mission-ci. Envoyez-nous donc sans délai un prêtre qui ait l'habitude du confessionnal, qui puisse au moins soulager François Pérez, qui est écrasé d'autres travaux. Il n'y a peut-être pas, dans toutes les colonies portugaises, dans les Indes, une seule ville qui ait un besoin plus urgent de bons confesseurs que la ville de Malaca. Le commerce attire ici une multitude prodigieuse d'Européens et d'Indiens dont la majeure partie étant chrétiens, ont besoin de chercher dans le sacrement de pénitence, un remède contre la fragilité humaine; et si le tribunal de la pénitence ne leur est

pas ouvert à propos, ils courront le plus grand danger de perdre leurs ames. Si, entre cette année 1549, et la prochaine, 1550, il vous arrive de Portugal quelques prêtres, il vous sera facile d'en envoyer un des vôtres, que vous remplacerez par un de ceux qui arriveront au mois d'avril. Je dis, au mois d'avril, quoique je sache bien qu'en septembre 1550, un autre vaisseau du roi arrivera encore à Goa, puisqu'il y en vient deux tous les ans; je ne veux pas cependant que vous attendiez cette seconde expédition pour nous faire passer le renfort que je vous demande, et qui est très pressant.

4. Voyez autour de vous si vous pourriez embarquer pour ici un de nos frères, fut-il laïc, qui ait assez de connoissance pour enseigner aux enfants à lire et à écrire. Je voudrois qu'il pût accompagner le prêtre que je viens de vous demander; ce seroit pour aider et remplacer, en cas de besoin, Roch Oliveira, qui, l'année prochaine, sera forcé de faire le voyage de Goa pour y prendre la prêtrise et revenir de suite à Malaca. C'est pourquoi avant mon départ, je laisse à Roch Oliveira l'ordre de s'embarquer en 1550, sur le vaisseau qui part en novembre d'ici pour Goa, et d'emmener avec lui le novice Jean Bravo, à qui je désirerois faire faire ses études. Ainsi je veux absolument, et je vous enjoins à tous deux, Paul Camerte et Antoine Gomez, en vertu de la sainte obéissance, d'envoyer ici au mois d'avril prochain, ou du moins le plus tôt possible, s'il y a obstacle insurmontable, deux sujets, dont l'un, prêtre, destiné au confessionnal, et l'autre, à tenir l'école.

5. J'écris au père Nicolas pour qu'il veille sur ceux de nos sujets qui résident à Méliapour, sur la côte de Comorin et à Colan; j'ordonne également à ceux-ci de lui obéir, de s'adresser à lui pour tout ce dont ils auront

besoin, soit qu'ils soient dans le cas de solliciter quelques secours pour eux-mêmes, ou quelques graces, quelques faveurs pour les Chrétiens dont le soin leur est confié. Ils lui écriront à Colan ou à Cochin; car il va et vient de l'une de ces villes à l'autre pour les affaires de la Compagnie.

J'ai outre cela mandé au père Nicolas, s'il a besoin de renseignements sur ce qui regarde la côte de Comorin, de s'adresser directement à Goa.

Quant à vous, père Gomez, mon intention est que vous exécutiez ponctuellement tout ce qu'il vous demandera, je vous le recommande; je vous enjoins expressément de mettre dans l'exécution de ses désirs une extrême diligence et la charité la plus officieuse. Le père Nicolas est sous la dépendance immédiate de Paul Camerte, comme je me rappelle l'avoir réglé avant mon départ. Les élèves de Goa portugais ou indigènes sont sous la direction d'Antoine Gomez; mais celui-ci, de même que tous les sujets qui résident à Bazin, à Ormus, reconnoîtra l'autorité de Paul Camerte, comme je l'ai ordonné et suffisamment expliqué. Ayez soin tous deux de maintenir ce que je vous ai prescrit, et de m'instruire de tout ce qui arrivera.

FRANÇOIS.

LETTRE LXXXI.

AUX MÊMES PAUL CAMERTE ET ANTOINE GOMEZ.

Malaca, 24 juin 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Depuis ma dernière lettre il m'est survenu une affaire dont il faut que je vous entretienne en peu de mots, et dont je voudrois me décharger sur vous.

Il faut que vous sachiez que j'ai rencontré ici un ancien ami qui m'est très cher; il s'appelle Christophe Carvallio; c'est un célibataire, homme porté à la vertu, riche, honnête, d'un grand mérite, un excellent parti. Le désir que j'ai de travailler au salut de tous les hommes, fit que je l'exhortai au nom de notre ancienne amitié, que je le conjurai au nom de Dieu, de mettre enfin un terme à une vie agitée, errante et précaire, qui l'a toujours exposé à perdre sa fortune et, qui plus est, son ame, parce que tant qu'il sera partout étranger, partout sans feu, sans lieu, sans domicile et hors de chez lui, il ne pourra jamais trouver le moment de rentrer en lui-même et de mettre ordre à sa conscience. Il n'a pas été récalcitrant à cet avis: il a pris en bonne part ces observations, il est même convenu qu'il commençoit à s'ennuyer de ce genre de vie, qu'il avoit assez long-temps couru les mers, qu'il soupiroit après le port et après une vie calme et tranquille. Il ma témoigné le désir de se fixer quelque part, de réaliser autour de lui ce qu'à

travers mille hasards et beaucoup de bonheur il avoit amassé; d'employer ses richesses à des usages que la charité, la religion, la reconnoissance envers Dieu qui les lui avoit prodiguées, enfin, son repos spirituel et temporel exigeroient de sa conscience.

2. Pendant cet entretien, je me rappelai cette bonne dame que nous appelions notre mère, à cause des soins, des attentions, des prévenances dont chaque jour les Pères de notre Compagnie étoient l'objet. Je fis donc à Carvallio la proposition d'un mariage avec sa fille. Je lui parlai le langage de la vérité, je l'entretins de son excellent caractère, de ses vertus, de la douceur et de l'honnêteté de ses mœurs. Mon langage fut compris: mon homme, sur le tableau fidèle que je venois de lui faire, promit sur-le-champ de l'épouser. Je ne doute pas un instant, connoissant d'ailleurs sa franchise et les droits sacrés que l'amitié nous a donnés l'un sur l'autre, je ne doute pas, dis-je, qu'il ne me tienne fidèlement sa promesse, dans une affaire surtout où, de son aveu, il trouve un repos utile, honorable, après lequel il soupire. C'est pourquoi je n'ai point hésité à prendre la plume, et je vous prie de communiquer cette lettre à cette vénérable mère qui a été pour nous une seconde Providence, pour ne lui laisser aucun doute; elle verra comme moi, je l'espère, le bonheur de sa fille dans une alliance qui offre tout à la fois, honneur, probité et richesse.

3. Ainsi, quoique l'affaire, comme vous le voyez, soit fort avancée, il peut cependant survenir beaucoup d'obstacles; je prévois même des difficultés qui pourroient la traîner en longueur, si vous n'y donniez pas un puissant coup de collier. Je vous prie tous les deux, et je vous prie instamment, par l'amitié que vous me portez, par la reconnoissance que nous devons tous avoir pour

cette bienveillante dame, dont nous éprouvons chaque jour la tendre sollicitude, de vous bien mettre dans l'idée que c'est ici une précieuse occasion que la Providence nous offre de lui témoigner notre reconnoissance; c'est peut être la seule importante qui se présentera jamais. Mettez donc la main à l'œuvre, voyez M. le trésorier général, pour qu'il vous seconde et qu'il appuie vos démarches. Faites en sorte que cette famille, affligée de la perte de son chef, puisse profiter de cette heureuse rencontre. Employez tous vos moyens pour procurer à cette généreuse veuve délaissée, à cette innocente orpheline, un appui que la Providence dans sa miséricorde vient ici leur offrir.

4. Quant à ce qui regarde Christophe Carvallio, je ne crois pas que vous rencontriez le plus léger obstacle: je connois sa droiture et sa constance; je n'ai pas peur qu'il retire sa parole, et qu'il se dédise. Pour mettre M. le trésorier de votre côté, il vous suffira de lui faire entendre, et vous ne vous tromperez pas, que c'est une affaire qui n'est pas indigne de son crédit et de son autorité, en ce que nous y voyons d'abord, et par dessus tout, la gloire et le service de Dieu, et que c'est de lui que dépendent l'état, l'honneur, le repos, les espérances d'une famille confiée à sa tutelle, d'une femme très recommandable qui est sa parente, d'une pupille pleine de vertus et de mérites. J'espère d'ailleurs que le Seigneur vous aidera, et que ces motifs détermineront aisément cet homme, qui est probe et sage.

5. Il faut maintenant que vous sachiez que cette respectable dame est porteuse d'un brevet en bonne et due forme qui l'autorise à transporter avec tous les honoraires qui y sont attachés, la charge dont feu son mari, Didace (Jacques) Froez, a joui de son vivant, sur la tête de son gendre, et même de la constituer en dot. Il

faudroit obtenir du vice-roi qu'il autorisât cette dame à en disposer en faveur d'un autre, contre une somme d'argent qui établiroit la dot de la fille ; et voici pourquoi : Christophe Carvallio regarde comme au dessous de sa naissance, de sa fortune, l'exercice d'une telle charge ; d'autant plus, comme je l'ai dit, qu'il est fatigué et ennuyé des affaires, de toute espèce de tracasseries, et qu'il ne cherche dans un établissement que le repos et un délassement de ses fatigues passées. Voilà où je crains que vous ne trouviez de l'embarras ; vous ne manquerez pas de trouver des gens qui vous diront qu'il faut s'en tenir à la lettre, au texte du brevet ; qu'on ne peut dans un écrit chercher d'autre sens que celui qu'il présente textuellement, ni même l'interpréter. C'est ainsi que ces rigoristes annulleront un bienfait de Sa Majesté, et s'efforceront de ruiner une orpheline avec sa mère. Si l'on vous oppose cette difficulté, remuez-vous, ne vous rebutez pas, faites tous vos efforts, employez toutes vos ressources et celles de vos amis, faites agir M. le trésorier, et toute autre personne dont vous pourrez vous appuyer, pour déterminer le vice-roi et son conseil à interpréter en faveur de cette veuve l'intention royale dans la concession de ce privilége. Qui est-ce qui ne voit pas en effet que Sa Majesté n'a eu autre chose en vue, que de faire la fille Froez héritière de la récompense que le père avoit méritée ; et qu'elle n'a jamais voulu dépouiller cette pauvre orpheline de cette partie considérable de son patrimoine, dans le cas où le hasard l'eût mariée à un homme incapable d'exercer cet emploi ? Vous obtiendrez gain de cause ; elle est trop juste pour que Dieu, protecteur des veuves, père des orphelins, ne vous seconde pas. Si je prends tant d'intérêt à cette affaire, et si je mets tant de chaleur dans mes instances, c'est que je ne crois pas que nous puis-

sions rien négliger pour sa réussite, sans nous rendre coupables d'ingratitude envers notre bienfaitrice; tache honteuse qui rejailleroit sur toute notre Compagnie. Faites donc tous vos efforts pour abattre tous les obstacles qui s'opposeroient à ce mariage, que je crois ratifié dans le ciel, et que j'ai projeté dans l'intérêt de cette vénérable dame, de sa très modeste fille, et pour le repos de l'une et de l'autre.

6. Vous trouverez dans Carvallio un homme aisé et coulant; car, outre que j'ai sa parole, comme je vous l'ai dit, et qu'il en est scrupuleux observateur, il m'a assez fait comprendre combien il a à cœur cette alliance, qui doit enfin lui procurer pour le reste de ses jours un repos après lequel il soupire depuis long-temps. C'est assez, je vous en dis suffisamment pour vous faire comprendre le vif intérêt que m'inspire cette affaire, et pour que vous en approuviez les motifs. Si j'apprends que mes vœux sont remplis, je vous aurai autant de reconnoissance que si vous m'eussiez obligé personnellement.

Que Dieu nous réunisse dans sa gloire! car il est très douteux que nous nous revoyions jamais sur cette terre.

François.

LETTRE LXXXII.

A JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Malaca, 23 juin 1549.

SIRE,

1. Votre Majesté m'ayant enjoint de lui rendre compte de ceux de ses officiers qui dans ces contrées se rendent recommandables par la fidélité et l'exactitude avec lesquelles ils remplissent l'emploi dont vous les avez chargés, je viens satisfaire à vos ordres, et vous entretenir d'Édouard Barret, qui a occupé dernièrement à Malaca une place importante dans l'intérêt public. Il l'a remplie, Sire, avec tout le zèle, l'intelligence et l'activité qu'on peut attendre d'un loyal et fidèle sujet; il s'est conduit avec une impartialité rare, et dans l'intérêt du fisc, et dans celui du commerce, rendant justice à tous sans acception de personnes. Sa conduite a été telle dans l'exercice de ses fonctions et a fait tant d'honneur à Votre Majesté au milieu de ces nations, qu'elles croient, à la vue de ce beau modèle, que vous choisissez vous-même vos ministres parmi ceux qui sont le plus doués des vertus dont elles vous supposent vous-même éminemment pourvu.

2. Je crois en effet que la gloire des monarques dont l'empire est fort étendu, consiste à ne choisir pour l'exercice de leur autorité que des hommes auxquels il ne rougiroient pas de ressembler eux-mêmes. Les peuples, à la vue de ces représentants, à la vue de

leur loyauté, de leur gravité, de leur impartialité, croiroient voir en eux l'image du souverain qui est absent, et reporteroient sur lui l'affection, l'estime et le dévoûment que ses représentants se seroient à eux-mêmes conciliés. Votre Majesté peut compter Édouard Barret au nombre de ces serviteurs dont le mérite rejaillit sur leur souverain, et qui mettent leur gloire et leur honneur dans une obéissance parfaite à leur maître : cet homme s'est rendu digne de vos bienfaits par la conduite qu'il a tenue dans l'exercice de ses fonctions; il mérite que vous cherchiez l'occasion de le récompenser. Pour remplir ses devoirs, il a eu beaucoup d'obstacles à surmonter, beaucoup de contradictions à essuyer, et de nombreuses luttes à soutenir; car ici le nombre des méchants n'est pas petit.

3. La préfecture de Malaca dont j'ai fait mention ne peut pas être considérée comme une récompense digne de tant d'années de peines et de fatigues; d'abord, parce qu'un événement particulier l'a rendue très peu lucrative, ensuite parce qu'Édouard n'a pu en jouir tout le temps qu'il devoit l'espérer. C'est pourquoi il se retire pauvre : daignez donc tendre une main secourable à ce fidèle serviteur.

Je prie le Seigneur qu'il ajoute beaucoup d'années à la vie pleine de gloire et de bonheur dont il a jusqu'ici gratifié Votre Majesté; je le prie de vous faire connoître en cette vie sa volonté sainte, et de vous donner, dans sa miséricorde, la force de faire ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort.

De Votre Majesté le serviteur inutile,

François de Xavier.

LETTRE LXXXIII.

A JEAN BRAVO, NOVICE JÉSUITE, A MALACA.

De la chapelle de Sainte-Marie-du-Mont, près de Malaca, la veille et la nuit de Saint-Jean-Baptiste, sur le point de m'embarquer pour le Japon, 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Voici, mon très cher Frère, la régle de vie que je désirerois que vous observassiez constamment et tous les jours.

Le matin à votre réveil vous méditerez sur un mystère de la vie de Notre-Seigneur, en commençant par sa sainte nativité, et continuant progressivement jusqu'à sa glorieuse ascension. Vous trouverez les sujets de ces méditations mis en ordre dans le livre des Exercices spirituels. Vous emploierez au moins une demi-heure à l'oraison; et vous y vaquerez avec toutes les dispositions intérieures, avec lesquelles vous vous souvenez avoir fait votre retraite d'un mois. Vous prendrez chaque jour un nouveau sujet, en sorte que si, par exemple, le lundi vous avez médité sur la naissance du Sauveur, le mardi, sa circoncision sera le sujet de votre oraison; et parcourant ainsi chaque jour du mois une des actions du Fils de Dieu, vous viendrez à le contempler dans sa triomphante ascension. Vous recommencerez tous les mois les mêmes méditations, dans le même ordre.

A la fin de chacun de ces exercices, vous renouvel-

lerez les vœux que vous avez prononcés, notamment ceux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté; vous les renouvellerez, dis-je, et les offrirez à Dieu avec la même ferveur que vous l'avez fait la première fois. Vous recueillerez dans cette rénovation de vos vœux, entre autres fruits, celui d'affoiblir en vous les assauts de la concupiscence et des puissances infernales; c'est pourquoi je pense que vous ne devez jamais y manquer.

2. Après le dîné et quelques instants de repos, vous reprendrez votre oraison du matin, et vous emploierez encore une demi-heure à méditer le même sujet, en terminant encore par la rénovation de vos vœux. Il faut que ce plan soit chez vous tellement fixe et immuable, que, quelle que soit la multiplicité ou l'importance de vos occupations, vous consacriez chaque jour une heure entière à méditer sur la très sainte vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette pratique n'aura rien d'incommode, d'après le partage que je vous en fais en une demi-heure le matin, et une demi-heure l'après-dînée. Peut-être seroit-il mieux que vous prissiez le moment du soir où le père François Pérez, avec qui vous vivez, va faire son catéchisme.

3. Avant de vous livrer au sommeil, interrogez votre conscience; examinez vos pensées, vos paroles, vos actions de toute la journée; examinez encore si vous n'avez rien omis de ce que vous auriez dû faire. Apportez dans cette discussion la même rigueur que si vous alliez vous présenter au tribunal de la pénitence. Après vous être excité à un vif repentir de vos fautes volontaires et involontaires, de vos omissions, par le motif de l'amour de Dieu, vous demanderez humblement pardon à Jésus-Christ, et lui promettrez de vous amender, et vous vous disposerez au sommeil après avoir récité le *Pater*, l'*Ave*, en occupant votre esprit de pensées

pieuses, et en renouvelant votre résolution de passer plus saintement la journée suivante.

4. Le matin, à votre réveil, élevez aussitôt votre cœur vers Dieu, et pendant que vous vous habillerez, que vous vous laverez et les mains et la figure, repassez dans votre esprit les fautes dans lesquelles vous êtes tombé la veille, en demandant à Dieu la grace de les éviter ce jour-là. Puis acquittez-vous de la méditation du matin, comme vous l'aviez fait la veille, et faites le reste comme je vous l'ai marqué. Mais soyez constant; que rien ne vous détourne de ce plan de vie, hors le cas de maladie; faites-vous scrupule d'y déroger en quoi que ce soit, sous quelque prétexte que ce puisse être, si vous êtes en santé, et que le jour ne se passe pas sans venir en faire l'aveu en présence de vos frères, et sans demander une pénitence pour avoir enfreint ce qui vous étoit si fort recommandé par votre directeur.

5. Au reste, quoi que vous fassiez, quelle occupation que vous ayez, travaillez de toutes vos forces à vous vaincre, à dompter vos passions; embrassez ce que vos sens répugnent le plus; étouffez surtout ce désir inné de la gloire, de la louange; ne vous accordez à vous-même aucun repos que vous n'ayez arraché l'orgueil de votre cœur jusqu'à la dernière racine, jusqu'à ce que vous supportiez sans peine le peu de cas qu'on fera de vous, et bien plus encore que vous vous réjouissiez du mépris qu'on affectera à votre égard. Car, tenez pour certain, que sans cette profonde humilité, sans cet empire sur les affections déréglées, vous ne pouvez ni servir les autres, ni plaire à Dieu, ni enfin demeurer dans la Compagnie de Jésus.

6. Obéissez ponctuellement au Père avec lequel vous vivez. Quelque fâcheux, quelque pénibles que soient ses ordres, exécutez-les avec la plus grande gaîté, sans ré-

sistance et sans objection quelconque; écoutez-le toujours, abandonnez-vous à sa conduite avec autant de souplesse que si le père Ignace vous commandoit, ou vous dirigeoit en personne.

De quelques tentations que vous vous trouviez poursuivi, allez aussitôt avec ingénuité les découvrir à votre directeur, et soyez persuadé que c'est l'unique moyen de les surmonter. Outre ce profit, on en tire encore d'autres avantages spirituels : celui entre autres, de découvrir les mouvements secrets de son propre cœur; Dieu attache de grandes graces à la victoire souvent pénible que nous remportons sur la pudeur naturelle, et qui cependant déjoue les perfides machinations du prince des ténèbres, et ruine ses espérances; car il ne nous nuit jamais plus que quand il se cache : traînez-le au grand jour, le voilà désarmé; ses pervers desseins mis à nu, il devient lui-même un objet de dérision pour ceux mêmes dont il méditoit la perte.

Adieu, je vous aime sincèrement.

FRANÇOIS.

LETTRE LXXXIV.

A LA COMPAGNIE DE GOA.

Cangoxima, 3 novembre 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Je vous ai donné à Malaca les détails sur notre voyage des Indes et sur notre séjour en cette ville. Nous allons maintenant reprendre la suite de notre récit.

Nous fîmes voile de Malaca le jour de la Saint-Jean-Baptiste, sur le soir, et nous abordâmes au Japon, par la grace de Dieu, le 15 août suivant. Nous montions le vaisseau d'un pirate japonois, qui s'étoit engagé avec M. le préfet de Malaca de nous rendre au Japon. Dieu nous a toujours donné le vent en poupe; mais comme les barbares sont plus perfides que les vents eux-mêmes, notre patron changeant de dessein, voulut aussi changer de route, et commença par s'arrêter follement dans toutes les îles qu'il rencontroit, et à y perdre le temps.

2. Deux choses surtout nous affligeoient singulièrement : d'abord, c'est que nous ne profitions pas du vent dont le ciel nous favorisoit, c'est que, s'il fût venu à nous manquer, nous eussions été contraints de relâcher et d'hiverner sur les côtes de la Chine, et que nous eussions perdu la possibilité d'arriver au Japon cette année; ensuite, c'est que le patron et son équipage ne cessoient de faire d'exécrables sacrifices à une idole qu'ils traînoient sur la poupe du navire, et cela en dépit de nos prières et de nos instances pour les en détourner. Quelquefois ils jetoient les sorts pour consulter le démon s'il leur étoit expédient d'aborder au Japon, pour lui demander si nous aurions une heureuse navigation; et ses réponses étoient, nous disoient-ils, tantôt bonnes, tantôt mauvaises.

3. Arrivés à peu près à la moitié de notre course, nous relâchâmes dans une île, où nous fîmes du bois, et prîmes du lest pour nous garantir des tourmentes qui rendent les mers de la Chine si périlleuses. Là, les gens de l'équipage recommencèrent leurs impies sacrifices, consultèrent encore les sorts pour savoir du démon si nous devions profiter du bon vent. Le hasard nous promit une heureuse navigation; mais il ne falloit pas perdre de temps. Aussi levâmes-nous l'ancre sur-le-champ, à

notre grande satisfaction, et continuâmes notre route. Nous étions tous fort gais : les païens se reposoient sur la foi de leur idole placée sur la poupe du navire entre des cierges, et au milieu de la fumée du bois de calambac (1) qu'ils brûloient en son honneur ; et nous, nous nous reposions sur la bonté de Dieu, sur ce souverain modérateur du ciel et de la terre ; nous étions pleins de confiance en Jésus-Christ, son fils, dont nous portions le nom inconnu au milieu des nations païennes.

4. Pendant que nous voguyons ainsi au gré de nos désirs, il prit encore fantaisie à nos païens de consulter les sorts, pour savoir si, arrivés au Japon, ils retourneroient sains et saufs à Malaca. Le sort répondit qu'ils arriveroient au Japon, mais qu'ils ne reverroient pas Malaca (2). Les voilà consternés et ne sachant que faire ; puis tout-à-coup, ils se décident à quitter la route du Japon pour relâcher et hiverner en Chine, et pour continuer leur voyage à la mousson suivante. Je vous laisse à penser quelles devoient être notre douleur et notre inquiétude, en nous voyant ainsi à la merci du démon, en songeant que notre ennemi mortel étoit devenu notre pilote, que c'étoit à lui qu'étoit confié le succès de notre voyage, par la stupidité de ses adorateurs. C'est ainsi que, voguant lentement, nous vînmes mouiller dans un port de la Cochinchine. Deux accidents qui faillirent être funestes, nous arrivèrent le même jour, fête de Sainte-Madeleine.

5. Sur le soir, comme la mer étoit très houleuse, et que les vents soulevoient les flots avec furie, notre navire, qui étoit à l'ancre, se trouvoit fort agité. Emma-

(1) Le texte dit *aquilanum lignum* ; je me conforme à l'ancienne traduction qui a dit *du bois de calambac*.

(2) Le pirate Nécéda mourut en effet à Cangoxima, sa patrie. (Voyez la Lettre suivante, nº 23.)

nuel Sina, un de nos compagnons, surpris par le roulis, tomba, la tête la première, dans la sentine qui, par hasard, étoit ouverte. Nous le crûmes tous perdu, parce que la sentine étoit profonde et pleine d'eau; mais Dieu le sauva. Il y resta quelque temps la tête enfoncée dans l'eau jusqu'à la ceinture; nous eûmes beaucoup de peine à le retirer; nous en vînmes cependant à bout; mais il étoit griévement blessé à la tête, il fut même longtemps sans connoissance. Pendant que nous étions occupés à lui mettre le premier appareil, voilà qu'une nouvelle secousse jette dans la mer la fille du patron; mais ici il n'y eut pas de remède: la mer étoit grosse et si agitée, que tous nos secours furent inutiles; nous eûmes, avec son père, la douleur de la voir périr sous nos yeux. Un si funeste accident jeta Nécéda dans le désespoir; c'étoit un triste spectacle que de voir ce père infortuné remplir le vaisseau de ses cris et de ses sanglots, et l'abattement où étoit tout l'équipage, à la vue du danger prochain qui nous menaçoit tous. C'est alors que ces malheureux, ne sachant de quel côté donner de la tête, courent au pied de leurs idoles, et tout le reste du jour et toute la nuit, font force sacrifices d'oiseaux, offrent à leurs dieux des viandes de toute espèce; ils ne cessent de s'agiter, de se tourmenter pour apaiser leur divinité. C'est dans un de ces moments de délire et de détresse que Nécéda voulut savoir par la voix des sorts si sa fille eût également péri dans le cas où Emmanuel fût mort; la réponse fut affirmative.

6. Vous pouvez alors vous faire aisément une idée du péril imminent que nous courions, placés ainsi à la merci du démon et de ses aveugles adorateurs; et ce qu'il seroit arrivé de nous, si Dieu nous avoit abandonnés à leur fureur. Poussé à bout, à la vue des outrages faits à Notre-Seigneur Jésus-Christ par ces abominables sa-

crifices, je demandai souvent à Dieu de ne pas nous submerger avant d'avoir arraché aux ténèbres qui couvrent leurs yeux, tous ces malheureux créés à son image et rachetés de son sang, ou bien, si sa volonté étoit de permettre qu'ils y restassent enfouis, d'aggraver du moins les supplices de notre ennemi commun, l'auteur de toutes ces superstitions, au fur et à mesure qu'il épaississoit les ténèbres dont il couvroit les yeux de ces infortunés, en leur faisant consulter les sorts, et en exigeant d'eux un culte infame.

7. Il semble que Dieu voulut ce jour et toute la nuit suivante, me dédommager des fatigues de la journée et du moment, en me faisant sentir et palper, pour ainsi dire, combien sont vaines ces terreurs extraordinaires dont le démon a le pouvoir de frapper les créatures timides qu'il tient sous le joug, et en me révélant les moyens puissants dont il faut se servir pour repousser les assauts de cet ennemi infatigable. Quelque intérêt que vous eussiez à les connoître, la briéveté de cette lettre ne me permettra pas d'entrer là-dessus avec vous dans de grands détails. Je vous dirai seulement en gros, que la méfiance de soi-même et la confiance en Dieu seul sont le plus ferme appui que l'homme puisse rencontrer contre un pareil ennemi; que c'est en se jetant tête baissée dans les bras de la Providence, en mettant en elle toutes ses espérances, toutes ses forces, toutes ses ressources, en se gardant bien de donner dans son cœur un accès quelconque à la crainte, à l'inquiétude, au plus léger doute de la victoire, qu'on se rend invincible. Il me venoit souvent dans la pensée que, si Dieu venoit à exaucer ma prière, et à accroître les supplices du prince des ténèbres, celui-ci s'en vengeroit aisément sur moi. En effet, il n'y manquoit pas, souvent il me menaçoit et me faisoit quelquefois sentir que le moment de décharger sa colère étoit enfin venu pour lui.

8. Mais comme il n'a de pouvoir que celui que Dieu lui accorde, plus ses assauts sont terribles, plus il faut redoubler de confiance en la divine providence; car elle ne permet à l'ennemi d'assaillir et de tourmenter continuellement que ces êtres pusillanimes qui ne se confient pas en elle, qui dédaignent de puiser leurs forces chez elle, et qui placent partout ailleurs leurs espérances. C'est cette lâcheté qui gangrène les cœurs, qui fait que tant de personnes qui ont commencé à servir Dieu, finissent par mener une vie pleine de tristesse et d'angoisses; ils ont, il est vrai, courbé la tête sous le joug de Jésus-Christ; ils ont embrassé sa croix, mais ils ne la portent pas: ils la traînent lentement, et se reposent souvent. La pusillanimité est d'autant plus pernicieuse, que celui qui en est atteint, s'il a commencé par se reposer sur lui-même, c'est-à-dire sur sa propre foiblesse, tombe bientôt en défaillance, dans les occasions périlleuses, où il a besoin de secours puissants et divins, parce qu'il n'a pas appris à mettre en œuvre les secours du ciel qui s'offroient à lui, et qui seuls étoient dignes de confiance. Mais les présomptueux, qui sont pleins d'une sotte et aveugle opinion d'eux-mêmes, qui méprisent les petits combats, quoique jamais ils n'y aient cueilli de lauriers, sont encore au milieu des grands périls et des grandes calamités, plus mous et plus lâches que ces personnes timides dont nous parlions tout-à-l'heure: le succès ne répondant pas à leur présomption, on les trouve également rebutés et abattus dans les petites choses comme dans les grandes.

9. Ils vont au devant des difficultés et des obstacles, avec d'autant plus de répugnance, qu'ils y portent le préjugé que leur salut, ou tout au moins leur tranquillité, y court grand risque. Comme ils n'ont aucune idée de leur propre foiblesse, et qu'ils n'attribuent leurs

chutes multipliées qu'à l'excessive pesanteur de la croix de Jésus-Christ, ils passent nécessairement leur vie dans l'ennui et l'amertume.

Mais enfin, mes Frères, que deviendrons-nous à l'heure de la mort, si nous ne nous sommes pas exercés dans la pratique de l'espérance et de la confiance en Dieu, lorsque nous nous trouverons environnés de périls extrêmes, assaillis de tentations, accablés de misères, d'angoisses et de douleurs, comme jamais nous ne l'aurons été? Il faut donc que ceux qui sont consacrés au service de Dieu, apportent dans les petites choses toute leur attention, qu'ils travaillent à s'humilier, à s'anéantir, de manière que, pénétrés, convaincus de leur néant, ils cessent d'y avoir la moindre confiance, pour la reporter tout entière dans Dieu seul, et s'habituer à n'avoir au milieu des plus grands périls, des plus grandes calamités, d'espérance que dans la souveraine bonté et puissance de Dieu. Ils acquerront cette force inexpugnable, s'ils savent se surmonter eux-mêmes dans les petites choses pour lesquelles ils ont une extrême répugnance, et si sur les débris de l'amour-propre et de la présomption, ils savent s'élever à une absolue confiance en Dieu.

10. Celui-là n'est pas foible, qui sait s'appuyer sur le bras de Dieu; et comme l'ennemi des hommes ne cessera jamais de s'opposer à notre perfection, et d'apporter mille obstacles à notre persévérance, nous courons un bien plus grand péril, en cherchant, par une criminelle méfiance de la protection divine, à nous soustraire aux misères et aux dangers dont il nous menace, qu'en les affrontant généreusement avec une pleine confiance dans le Tout-Puissant. Plût à Dieu que les ames pieuses ne redoutassent que la colère de Dieu, lorsqu'elles s'arrêtent au milieu d'une course qu'il leur a tracée;

qu'elles méprisassent les fantômes et les vertiges dont l'esprit de mensonge les obsède dans cet instant pour les arrêter et les détourner ; qu'elles pussent bien se pénétrer de cette grande vérité, qu'il y a infiniment plus de péril à négliger la volonté de Dieu, qu'à mépriser la foiblesse et l'impuissance de Satan ! Elles sentiroient alors combien le joug du Seigneur est doux ; elles marcheroient alors à grands pas dans la voie de la vertu, parce que l'expérience leur auroit appris que si elles ne peuvent rien par elles-mêmes, elles peuvent tout, assistées du bras de Dieu. Elles jouiroient alors de la honte et de la confusion de leur ennemi, qui se verroit tout-à-coup terrassé par ceux mêmes qu'il a si souvent vaincus.

11. Mais revenons à notre voyage. Nos larmes n'étoient pas encore essuyées que la mer se calma, que nous levâmes l'ancre et poursuivîmes notre route. En peu de jours, nous atteignîmes Canton, port de la Chine, où notre patron avoit dessein de passer l'hiver ; mais il nous fallut employer prières et menaces pour le déterminer à reprendre sa route ; nous le menaçâmes de la colère du préfet de Malaca et de tous les Portugais. Dieu fit enfin pencher son cœur du côté de nos désirs : nous remîmes à la voile, et en peu de jours nous découvrîmes Cincée, autre port de la Chine. Déjà nos gens se disposoient à y entrer pour attendre le retour de la bonne saison, et reprendre ensuite la route du Japon, lorsque nous vîmes sortir du port une barque qui, à force de rame, se dirigeoit vers nous pour nous annoncer que le port étoit infesté de pirates, et que nous serions perdus si nous en approchions davantage. Sur cet avis, notre patron ne fut pas long à prendre son parti, d'autant plus que du haut de la hune on découvroit à une lieue de distance les brigantins de ces écumeurs de mer, de sorte qu'il ne restoit d'autre moyen

de salut que celui de gagner le large; d'ailleurs, le vent lui-même nous repoussoit de Canton vers le Japon. C'est ainsi qu'en dépit du patron, de l'équipage et du démon, nous continuâmes à faire voile vers notre destination, et que nous abordâmes enfin sur cette terre après laquelle nous avions tant soupiré, le jour même de l'Assomption de la Sainte-Vierge, 1549. N'ayant pu aborder ailleurs, nous débarquâmes à Cangoxima, qui se trouva être la patrie de Paul de Sainte-Foi, où nous fûmes parfaitement accueillis par ses parents, ses amis, ses voisins et ses concitoyens.

12. Maintenant, je vais entrer avec vous dans quelques détails sur les îles japonoises, sur ce que j'ai vu et appris par moi-même.

D'abord cette nation, du moins ce que j'en ai connu, surpasse en probité toutes celles que l'on a découvertes dans ce siècle, et je ne crois pas que de tous les peuples barbares, il y en ait un seul qui puisse se comparer à celui-ci pour la bonté du caractère. Il est ingénieux, franc, loyal, avide d'honneurs et de dignités : l'honneur est pour lui le premier de tous les biens. Il est pauvre, mais la pauvreté chez lui n'est pas un vice; on voit chez lui ce qu'on rencontre rarement chez les nations chrétiennes.

13. La noblesse, quoique pauvre, n'est pas moins considérée que si elle étoit riche, et jamais l'indigence ne pourra déterminer un gentilhomme à se mésallier, c'est-à-dire à relever son nom avec le secours d'une opulence plébéienne; il croiroit s'avilir s'il empruntoit l'éclat mensonger d'une fortune étrangère à son rang. Les Japonois sont entre eux très officieux; mais ils aiment les armes jusqu'à l'excès : c'est pour eux leur sauvegarde. Tout le monde est armé, les grands comme les petits : tous portent à leur ceinture une épée et un poi-

gnard, même les enfants de quatorze ans. Ils ne savent ce que c'est que de supporter une parole ou une action offensante.

14. Autant les plébéiens ont de respect pour la noblesse, autant celle-ci en a pour les rois et les princes, et tient à grand honneur de les servir et de leur obéir au premier signe. Cette soumission est plutôt l'effet du respect que d'une crainte servile, car ils croiroient se dégrader en agissant autrement. Le Japonois mange peu et boit beaucoup; sa boisson habituelle est une liqueur spiritueuse faite avec du riz, car ici la vigne est inconnue. Ils regardent comme infame toute sorte de jeux, bien plus encore ceux de hasard, parce que le joueur, disent-ils, convoite le bien d'autrui, et que pour l'obtenir, il se livre à beaucoup de moyens illicites. S'ils jurent, ce qui est rare, c'est par le soleil. Ils savent presque tous lire, ce qui nous sera d'un grand secours pour leur apprendre leurs prières et les principaux points de la doctrine chrétienne. La monogamie est établie chez eux. On voit ici peu de voleurs, en raison de l'atrocité des peines dont le vol est poursuivi; car ce n'est rien de moins que de la mort dont est puni le plus léger vol; aussi n'y a-t-il point de crimes dont ils aient plus d'horreur. Je ne connois pas de nations chrétiennes ou barbares qui soient sur ce point aussi délicates. Ces peuples sont naturellement enclins à tout ce qui est honnête, et sont jaloux de s'instruire.

15. Ils écoutent avidement tout ce que nous leur disons de Dieu et de la religion, surtout quand cela ne passe pas leur intelligence.

Ils n'adorent aucun dieu sous la figure des animaux; la plupart rendent les honneurs divins à d'anciens personnages dont la vie, autant que j'ai pu le savoir, ressembloit à celle de nos anciens philosophes. Quelques-

uns adorent le soleil, d'autres la lune. Ils entendent parler avec plaisir de tout ce qui fait partie de l'histoire naturelle et de la philosophie morale; et quoiqu'ils ne soient pas innocents de beaucoup de crimes et de péchés graves, si vous leur en faites voir l'énormité par les seules lumières de la raison, ils se condamnent aussitôt, et se rendent à votre jugement.

16. Je trouve que le commun des hommes est moins impur, et s'écarte moins des lois de la nature que les prêtres, qu'on appelle Bonzes.

Cette race se livre à un exécrable vice avec une impudeur qui lui fait braver le respect qu'on doit au public; et le funeste exemple de ces hommes pervers a rendu ce vice si commun dans toutes les classes de la société, que l'habitude lui a fait perdre tout ce qu'il a de hideux. Il est l'objet de nos plus véhémentes exhortations. Lorsque nous en faisons sentir l'horreur, lorsque nous faisons voir combien sont ennemis de Dieu ceux qui s'abandonnent à de telles abominations, tout le monde nous écoute avec attention, à l'exception des bonzes, qui ne répondent à nos remontrances que par un rire insultant et de fades plaisanteries. Le callus qui couvre leur cœur en a fermé l'accès à toute espèce de pudeur.

17. Il est une espèce de bonzes dont l'habillement, couleur de cendre, et le régime ressemblent presque à ceux de nos moines; ils ont la barbe et la tête rasée toujours de si près, qu'on diroit qu'ils se rasent tous les trois ou quatre jours; mais leur genre de vie n'est pas austère.

Il y a aussi des communautés de femmes, avec lesquelles ils vivent familièrement; leur grossière incontinence leur laisse peu de crédit sur l'esprit des peuples. On dit généralement qu'aux premiers symptômes de gros-

sesse, ces femmes prennent des remèdes pour se faire avorter. Au reste, autant que je puis juger de ces cénobites, je crois que leur mauvaise réputation n'est que trop bien fondée. Il faut encore vous faire observer que ces bonzes forment deux sectes ennemies, dont l'une est vêtue de gris, comme je vous l'ai dit, et l'autre de noir, à peu près comme notre clergé séculier (1).

18. Deux choses m'étonnent prodigieusement. La première, c'est que ces crimes affreux ne sont pas même à leurs yeux des peccadilles; tel est l'effet de l'exemple des pères sur leurs enfants, que les générations habituées à la vue journalière de ces turpitudes en perdent toute horreur, et qu'insensiblement la nature se dégrade et se putréfie. C'est ainsi qu'une négligence habituelle, un relâchement dans le chemin de la vertu affoiblit insensiblement la vie la plus sévère, et amène à sa suite le désordre quelquefois le plus éhonté.

La seconde, c'est que les bonzes, menant une vie beaucoup plus criminelle que les autres, et cela partout et toujours, jouissent néanmoins d'une si grande considération parmi les peuples.

Ajoutez à ces désordres infames les doctrines mons-

(1) « Les bonzes sont ici (à Canton) en fort grand nombre. Il n'y a « pas de lieux où le démon ait mieux contrefait les saintes manières « dont on loue le Seigneur dans la vraie Église. Les prêtres de Satan « ont de longues robes qui leur descendent jusqu'au talon, avec de « vastes manches qui ressemblent entièrement à celles de quelques « religieux d'Europe. Ils demeurent ensemble dans leurs pagodes « comme dans des couvents, vont à la quête dans les rues, se lèvent « la nuit pour adorer leurs idoles, chantent à plusieurs chœurs d'un « ton qui approche assez de notre psalmodie.

« Cependant ils sont fort méprisés des honnêtes gens, parce qu'a« vec ces apparences de piété, on sait leurs divers systèmes sur la « religion, qui sont tout pleins d'extravagances, et que ce sont pour « la plupart des gens perdus de débauches. » (Lettre du père de Prémare au père de La Chaize. Canton, 17 février 1699.)

trueuses dont ils font profession, et pour tout dire en un mot, sachez que le plus habile d'entre eux n'est regardé comme un génie, qu'en ce qu'il outrage le bon sens avec plus d'impudence que les autres.

19. Je suis entré souvent en conférence avec quelques uns des plus fameux, et notamment avec celui qui, en raison de son habileté, de son sacerdoce suprême et de son grand âge (il est octogénaire), réunit sur sa tête le respect et la vénération de toute la contrée, comme un évêque. Il est décoré du titre de *Ninxit*, qui en langue japonoise signifie *cœur de la vérité*. Il seroit heureux, si son nom étoit vrai.

Dans les entretiens que j'ai eus avec lui, je l'ai trouvé hésitant, balbutiant sur les questions les plus simples, mais les plus importantes. Par exemple : notre ame est elle immortelle? périt-elle avec notre corps? A cela il vous répondra tantôt oui, tantôt non; il n'a rien de fixe. Si ce fameux docteur est si peu ferme sur ses pieds, que dois-je penser des autres? Cependant il m'aime beaucoup; ce qui vous paroîtra surprenant. Le peuple, comme les bonzes, recherche avidement notre conversation; mais ce qui les étonne singulièrement, c'est que nous ayons fait six mille lieues dans l'unique motif de leur annoncer les vérités de l'Évangile, de traiter avec eux des choses divines, de les tirer de la voie de perdition pour les remettre dans celle du salut. Ce ne peut être, disent-ils, que des ames inspirées d'en-haut qui peuvent avoir conçu un si grand dessein.

20. Il est encore une chose essentielle que je veux vous faire connoître, pour que vous en rendiez tous graces à Dieu : c'est que le sol de ces îles est éminemment propre à recevoir la semence de l'Évangile. Il n'y a pas de doute que si nous possédions bien la langue du pays, nous ferions ici une abondante récolte. Fasse le Ciel

que bientôt nous puissions la posséder! déjà nous commençons à la parler, et depuis quarante jours nous avons fait assez de progrès pour pouvoir expliquer en cette langue les dix commandements de Dieu. Je suis entré dans tous ces longs détails pour vous donner occasion de remercier l'adorable Providence de ce qu'elle a ouvert à votre zèle de nouvelles contrées, et pour vous animer, en attendant qu'elle vous y appelle, dans l'étude et la pratique des vertus solides, et surtout pour vous encourager à savoir souffrir beaucoup pour Jésus-Christ. Je désirerois par dessus tout, que vous puissiez vous inculquer profondément cette vérité, qu'une volonté forte et pleine d'humilité, d'abjection de soi-même, pour se vouer sans réserve à la gloire de Dieu, est un sacrifice qui lui est plus agréable que les actes de dévotion les plus nombreux et les plus extraordinaires qu'on feroit sans cette volonté.

21. Tenez-vous donc prêts: d'ici à deux ans, j'en appellerai peut-être plusieurs d'entre vous. Livrez-vous en attendant à la méditation et à la pratique de l'humilité. Exercez-vous à vous vaincre, à surmonter en tout et partout les répugnances suggérées par une nature dépravée. Appliquez-vous assidument à vous étudier et vous connoître vous-mêmes; car la connoissance de soi-même est la mère de la confiance en Dieu et de l'humilité chrétienne: c'est de la méfiance de nous-mêmes que naît notre confiance en celui qui est notre véritable et unique force. C'est ainsi que vous acquerrez cette profonde soumission de cœur et d'esprit qui vous sera toujours nécessaire, mais ici plus que partout ailleurs. Je vous dis tout cela pour ne pas vous laisser séduire par la bonne opinion que les hommes auront de vous, et pour que vous en preniez occasion de vous humilier davantage. De là vient que nous nous négligeons dans la

voie de notre perfection; que cette négligence arrache du cœur de quelques-uns, comme par enchantement, tout l'esprit de soumission, pour y implanter ensuite l'arrogance. On en voit plusieurs ainsi infectés, qui ne s'aperçoivent plus de la perte qu'ils ont faite, qui perdent même, sans s'en douter et petit à petit, l'esprit de piété, et qui bientôt livrés à l'inquiétude, à l'anxiété, ne trouvent ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, aucune espèce de consolation.

22. Dépouillez-vous donc, mes enfants, de toute espèce de confiance dans vos propres forces, dans la sagesse humaine, dans l'estime des autres, pour vous reposer entièrement sur les bras de la Providence. C'est ainsi que vous serez toujours armés, toujours debout, toujours prêts à combattre ou à supporter toutes les peines spirituelles ou corporelles, parce que Dieu redresse, fortifie les foibles, élève les petits, surtout ceux qui, dans l'exercice et la pratique des choses basses et abjectes, se plaisent à y contempler, comme dans un miroir, leur néant et leur bassesse, et qui émoussent ainsi les aiguillons de la vanité. Oui, voilà ceux qu'on ne verra jamais rebutés par des travaux et des misères qui semblent défier les forces de l'homme; voilà ceux qui braveront Satan et ses suppôts, qui affronteront les mers et leurs fureurs, la barbarie et la cruauté des nations; rien, non rien ne pourra leur faire rompre les liens de charité qui les unissent à Jésus-Christ.

23. Ils savent par expérience qu'il ne leur peut rien arriver sans la permission de Dieu, que tout dépend de sa volonté; c'est donc dans ses bras qu'ils chercheront un asyle. La seule crainte qui puisse troubler leur repos, ce sera celle d'offenser Dieu; s'ils éprouvent quelques tracasseries de la part du prince des ténèbres, ou du côté des hommes, si quelque événement fâcheux leur

survient, ils ne voient dans ces accidents qu'une épreuve à laquelle Dieu a voulu les soumettre, qu'une occasion qu'il leur a présentée pour expier leurs péchés passés et pour acquérir de nouveaux degrés de vertu et d'humilité, ils n'y trouvent que de nouveaux bienfaits dont ils lui rendent des actions de graces; et pour ne point être ingrats envers ceux qui leur donnent ainsi occasion de mériter et de croître en vertus, ils ne cessent de prier pour eux et de solliciter du Ciel leur pardon et leur grace.

Voilà, mes enfants, ce que vous serez un jour; c'est de vous que je viens de tracer le tableau; il sera fidèle, je l'espère.

24. J'ai connu un homme qui avoit contracté l'habitude, au milieu des périls les plus imminents, de ne mettre sa confiance et son espérance qu'en Dieu; mais aussi il a été amplement récompensé par une effusion merveilleuse de graces qu'il seroit ici trop long d'énumérer.

Comme les maux, lorsqu'ils sont passés, nous paroissent plus légers que les maux à venir, je conjure ceux qui se disposent à venir au Japon, de s'attendre à beaucoup souffrir, de se munir d'une patience à toute épreuve, et pour cela de s'adonner à rompre et à broyer toutes les passions qui pourroient apporter quelque obstacle à un si grand bien.

Prenez garde à vous, mes très chers Frères; les flammes de l'enfer dévorent en ce moment beaucoup de grands prédicateurs qui, par leurs discours, ont ouvert à plusieurs les portes du ciel, mais qui, enivrés d'une fausse opinion d'eux-mêmes, et dépourvus d'une véritable humilité et d'une aveugle soumission d'esprit, se sont en même temps creusé un abyme au milieu des flammes éternelles; et l'on n'y rencontrera pas un de ceux qui ont profité des misères de cette vie pour se munir d'une réelle et sincère humilité.

25. Ayez toujours présente à l'esprit cette parole de l'Homme-Dieu : *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son ame ?* Gardez-vous bien de présumer de vous-mêmes et de vous préférer aux plus jeunes, quoique vous soyez plus anciens dans la Compagnie. J'aurois bien plus de plaisir, si j'apprenois que le plus ancien de notre Société fait souvent en lui-même la revue du peu de progrès qu'il a fait depuis tant d'années passées au service de Dieu, du temps qu'il y a perdu, non seulement en n'avançant pas, mais en reculant. S'il est vrai que ne point faire de progrès c'est reculer, il est difficile que celui qui fait une inspection dans son intérieur et, pour ainsi dire, l'inventaire de ses profits et de ses pertes, ne conçoive pas de profonds sentiments de douleur et de honte à la vue de sa nonchalance et de sa mollesse ; il est impossible qu'excité par les aiguillons d'une conscience humiliée, il ne reprenne pas courage et ne se ranime pas pour relever les brèches et réparer ses pertes. Voilà comment ils deviennent des modèles et pour les novices et pour leurs collègues.

26. Courage donc, mes chers Frères, livrez-vous à ces méditations journalières, si vous voulez vous immortaliser en combattant sous la bannière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Croyez-moi, vous qui vous destinez à venir dans ces contrées, vous ne pourrez jamais avoir ici trop de vertus, tout vous fera besoin. Ah ! ne croyez pas que je vienne vous décourager en vous faisant voir que le service de Dieu est trop pénible et que son joug est trop lourd ; loin de moi cette funeste pensée ; car au contraire, le joug de l'agneau est un joug qui soulage, tant il est doux et facile ; et si *vous cherchez Dieu en vérité*, si vous marchez courageusement dans les voies qui nous conduisent à lui, vous sentirez

à la suite d'une victoire remportée sur vous-mêmes des torrents de joie inonder votre ame; la tristesse, l'amertume se dissiperont pour faire place dans votre cœur à une volupté douce et une sérénité délicieuse.

Hélas! bon Dieu, les hommes ne comprendront-ils jamais de quelles délices, de quelle joie ils se privent eux-mêmes en n'opposant à Satan qu'une lâche et foible résistance. Ah! ce n'est pas aux esprits foibles qu'il a été donné de connoître les trésors de la bonté divine, et de goûter les consolations que la miséricorde de Dieu verse sur les misères de cette vie. Vivre ainsi au milieu des tribulations, compagnes inséparables de cet exil, sans recevoir une goutte de rafraîchissement, est-ce vivre? n'est-ce pas plutôt mourir, et mourir continuellement? Quelle agonie!

27. J'ai bien peur que le démon ne vous harcelle, ne vous fatigue, en vous faisant sans cesse un fantôme monstrueux des grandes difficultés que vous aurez à surmonter dans le genre de vie que vous avez embrassé, et dans les travaux auxquels vous allez ici et là vous livrer pour le service de Dieu. Que feroit-il donc cet ennemi des hommes, s'il vous trouvoit mieux disposés et plus à sa portée? Ah! son but n'est autre chose que celui de vous inquiéter, de vous fatiguer et de vous rendre inutiles à vous-mêmes et aux autres, après vous avoir remplis de vaines terreurs et d'angoisses. Il me semble l'entendre vous dire à l'oreille: *Que fais-tu là?* eh! ne vois-tu pas que tu perds et ton huile et tes peines! Telle est la pensée pernicieuse dont le tentateur ne cesse de poursuivre ceux qui se consacrent au service de Dieu; employez, je vous en conjure, tout le courage, toute la constance que Dieu vous a donnés pour résister à votre ennemi et le combattre victorieusement.

28. Cette tentation est si pernicieuse à la piété et à la perfection, que non seulement elle nous retarde au milieu de notre course, mais elle nous plonge dans une profonde tristesse, dans un accablement extrême. Il faut donc que chacun de vous, en quelque lieu qu'il soit, s'applique d'abord à se cultiver, à se perfectionner soi-même, et ensuite les autres; il faut qu'il se pénètre bien qu'il ne peut nulle part travailler plus utilement à la gloire de Dieu que là où la voix de son supérieur l'aura appelé. Persuadez-vous bien tous que, quand il en sera temps, Dieu saura inspirer à vos supérieurs de vous envoyer là où votre travail sera le plus profitable. C'est ainsi que, pleins de gaîté, vous avancerez à grands pas dans la vertu et que vous emploierez bien le temps dont plusieurs ne connoissent pas le prix, quelque grand qu'il soit en effet, ne fût-ce que pour le compte qu'il nous en faudra rendre; car, les hommes inquiets et incertains ne sont d'aucun profit pour les lieux où ils voudroient être, parce qu'ils n'y sont pas; ils sont encore bien moins utiles à eux et aux autres là où ils sont, parce que leur imagination est ailleurs.

29. Vous tous qui habitez le collége de Sainte-Foi, travaillez long-temps et beaucoup à acquérir une connoissance sérieuse et exacte de votre propre foiblesse; allez et déclarez ingénument vos vices, vos défauts, vos misères à ceux qui peuvent vous prêter secours, comme sont vos confesseurs, vos directeurs; de façon qu'au sortir de cette maison vous puissiez vous guider vous-mêmes, et transmettre aux autres la science que vous aurez reçue de vos maîtres avec l'expérience que vous aurez acquise. Tenez pour certain que, dehors de votre séminaire, vous serez exposé à des tentations qui jusqu'alors vous auront été inconnues. Lorsque par exemple, vous vous trouverez livré à vous-même,

ou avec un compagnon, sur le vaste sein de l'Océan, ou au milieu des barbares, exposé aux tempêtes, à la rage des méchants, à des périls enfin, auxquels vous n'aurez peut-être jamais songé, je vous laisse à penser quel danger courront alors ceux d'entre vous qui ne se seront pas exercés à dompter les mouvements dépravés de l'ame, à connoître les piéges de l'ennemi le plus souple et le plus fourbe que la création ait produit, lorsqu'ils viendront déclarer la guerre au monde que l'esprit de ténèbres regarde comme sa proie, comme son domaine et le siége de son empire : *Mundus totus in maligno positus est* (1).

3o. Comment pareront-ils les coups de leur ennemi, *si*, à force d'exercice dans la pratique de l'humilité et de la soumission, ils n'ont pas acquis une grande souplesse ? C'est l'unique vertu que le prince des démons ne peut surprendre, et je tremble que lui, qui sait si bien se transformer en ange de lumière, ne séduise quelqu'un parmi vous; je tremble qu'en vous remettant sous les yeux les graces dont Dieu vous a comblés, les misères dont il vous a délivrés depuis qu'il vous a appelés dans la Société de son Fils, il ne vous inspire une fausse confiance, une vaine sécurité, au point de soupirer après une émancipation prématurée; je crains qu'il ne vous suggère ce faux raisonnement : « Si Dieu en si peu de « temps m'a comblé de tant de bienfaits, m'a accordé « des faveurs si insignes depuis que je demeure dans « cette maison, combien seront plus grands et plus si- « gnalés encore ceux dont il me gratifiera, lorsqu'au « sortir d'ici je me consacrerai à la conversion des in- « fidèles ! » C'est avec ce perfide raisonnement que l'ennemi de votre salut vous persuadera aisément de croupir dans une honteuse oisiveté.

(1) Joh., I. epist. V. 19.

31. Mais il est deux moyens victorieux pour repousser cette attaque de votre ennemi. C'est d'abord de vous figurer et de vous persuader qu'il y a dans le monde bien des criminels, je dis même, des scélérats, qui, si, après s'être décrassés de leurs lèpres infectes, ils eussent été comme vous accueillis dans la même école de vertu, non seulement eussent changé de vie, mais vous eussent surpassés en assiduité, en vertu, et cela à votre honte. Je vous dis cela pour que vous vous persuadiez bien que si vous ne vous êtes pas souillés de ces crimes qui font horreur, c'est que là où vous êtes, loin d'avoir l'occasion d'offenser Dieu, vous puisez au contraire à la source de ses graces. Combien en est-il qui, ignorant d'où leur proviennent tant de faveurs, attribuent à leur propre vertu ce qui n'est autre chose qu'un bénéfice de lieu et de compagnie, et qui négligent par conséquent des choses qu'ils regardent comme des minuties, tandis qu'elles sont par elles-mêmes très importantes? Mais ceux-là sont eux-mêmes très petits et bien méprisables, qui ont la témérité de jeter un œil de dédain sur ce qu'ils appellent des petitesses.

Le second moyen, c'est d'abdiquer entre les mains de vos supérieurs votre propre volonté et votre jugement, et de vous convaincre que Dieu dans sa bonté saura bien leur dicter ce qui vous conviendra le mieux.

32. Gardez-vous de les fatiguer par d'importunes sollicitations. Il en est quelques-uns qui les harcellent jusqu'à ce qu'ils en aient extorqué ce qu'ils désirent, quelque danger qu'ils aient à courir. Leur refuse-t-on, on les voit aussitôt s'exhaler en plaintes, dire que la vie leur est pénible, et même à charge. Les malheureux ne comprennent pas que leur ennui ne vient que d'eux-mêmes, et de ce qu'ils reprennent sur l'autel, comme de vive force, leur propre volonté, qu'ils avoient vouée

et consacrée à Dieu en holocauste, et de ce qu'ils foulent aux pieds et anéantissent leurs vœux. C'est en punition de leur déloyauté et de leur infidélité, que plus ils s'attacheront à leur propre volonté, plus leur vie sera abreuvée d'amertumes et leur cœur rongé de remords. Malgré cela ils ne persisteront pas moins à être si opiniâtres, si entêtés, qu'à peine feront-ils jamais un acte de pure obéissance, et s'ils se conforment aux avis de leurs supérieurs, c'est lors seulement que ces avis sympathisent avec leurs caprices et leurs humeurs.

33. Ah! mes très chers Frères, gardez-vous d'être de ce nombre, mais faites-vous plutôt un plaisir d'exécuter de suite ce que vos supérieurs vous prescriront, même dans les choses les plus ordinaires de la vie. C'est ainsi que vous déjouerez les perfides projets du démon, c'est ainsi que soutenus de la grace de Dieu vous échapperez à ses pernicieuses suggestions, lorsqu'il voudra vous insinuer que vous seriez beaucoup plus utiles dans tel ou tel autre emploi, et vous inspirer du dégoût pour celui qui vous est confié; car, voilà le piége qu'il tend habituellement, même à ceux qui se livrent aux arts et aux sciences.

34. Appliquez-vous, je vous en conjure par Jésus-Christ Notre-Seigneur, exercez-vous à combattre et à vaincre le démon par la pratique des emplois les plus bas et les plus vils; travaillez à écarter de votre travail toute espèce de tentation, plus encore qu'à surmonter la peine de l'exécution. Car, il y en a qui, à l'extérieur, remplissent assez exactement leurs devoirs, mais qui, intérieurement, donnent un libre accès aux murmures, aux répugnances, aux dépits, sans se mettre en peine de les réprimer et d'écarter les obstacles que le démon jette sous leurs pas pour ralentir leur course vers la perfection. C'est alors qu'on les voit, tra-

vaillés de tristesse et de langueurs, marcher à pas lents dans la voie de la piété et de la vertu. Ne vous y laissez pas tromper, personne n'excellera dans les grandes choses s'il n'a d'abord excellé dans les petites.

35. Dans le grand nombre des illusions dont on peut être aveuglé, une des plus déplorables est celle de ces hommes qui, sous le voile de la piété et du zèle, cherchent à se soustraire à la croix de l'obéissance domestique, fort légère par elle-même, pour se charger d'une autre bien plus lourde, sans songer, malheureux qu'ils sont, que qui ne peut pas lever un petit fardeau, n'en portera pas un plus gros. Munis d'une foible provision de vertu, peu fortifiés par l'exercice de l'obéissance, ils s'ingèrent d'eux-mêmes dans de grandes entreprises, puis, tout-à-coup se sentant chanceler sous le poids, ils sont les premiers à s'accuser de folie, et se hâtent de rejeter loin d'eux un fardeau que la témérité leur avoit imposé. Ah! je crains bien que dans le nombre de ceux qui viendront de Coïmbre aux Indes, il n'y en ait quelques-uns qui, se trouvant sur l'Océan aux prises avec les tempêtes et les orages, n'aiment mieux être encore au séminaire de Coïmbre que sur le navire; car, il y a des fièvres de vertu que le mal de mer fait bientôt passer.

36. Si d'autres, plus aguerris, arrivent à Goa avec toute leur ardeur, résistera-t-elle aux nouvelles épreuves qu'ils auront à subir au milieu des peuples barbares et au milieu des périls de toute espèce qui vont les assaillir de toute part? Certes, si la vertu n'a pas jeté dans leurs ames de profondes racines, leur zèle, leur ardeur, se refroidira bientôt, et finira par s'éteindre; et tel qui en Portugal brûloit du désir d'arriver aux Indes, brûlera aux Indes de retourner en Portugal. Ce qui peut arriver à ceux-là peut vous arriver à vous-mêmes; n'en est-

il point parmi vous qui, accoutumés au repos, aux aisances de la vie qu'on trouve dans un séminaire, saisis maintenant d'un grand zèle soupirent après l'heureux moment où on les enverra à la conquête des ames? mais une fois arrivés sur le champ de bataille, leur ardeur se calmera et leur zèle de collége se refroidira bientôt. Voilà ce que deviennent ces ferveurs prématurées; ce sont des plantes de serre chaude qui ne sont qu'éphémères. Oh! que les hommes entreprenants sont dangereux, si leur force et leur prudence ne répondent pas à leur courage!

N'allez cependant pas croire que mon intention soit de vous décourager, et de comprimer en vos ames cette généreuse ardeur qui aspire à de grandes choses, qui ambitionne la gloire d'étendre l'empire de Jésus-Christ, et de laisser à la postérité d'illustres exemples de vertu et de sainteté; mais je veux que ce soit dans les petites choses que vous vous formiez ce grand courage; je veux qu'au milieu des combats et des assauts journaliers que vous livre l'ennemi des ames, vous puissiez apprécier vos forces; je veux enfin, que vous n'ayez d'autre confiance, d'autre espérance qu'en Dieu, que vous n'attendiez d'autre secours que de lui. Si vous parvenez à acquérir cette constance, cette persévérance, il n'y a pas de doute que, vous fortifiant sans cesse dans la piété et la soumission, vous ne fassiez un jour à l'Église de Jésus-Christ de vastes conquêtes sur l'empire du démon, et que vous ne jouissiez dans toutes les régions de la terre où vous serez appelés, de la paix et de la satisfaction intérieures.

37. Il faut donc que ceux qui connoissent les infirmités de leur ame se hâtent de les guérir, s'ils veulent venir au secours des autres, au péril même de leur vie; car, celui qui a bien étudié sur lui-même les af-

fections dépravées de l'humanité, connoît et guérit aisément celles des autres; celui qui est bien pénétré de la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en pénétrera facilement les autres. Car, je ne vois pas comment on peut communiquer un sentiment qu'on n'a pas, ni exciter dans les autres des affections qui nous sont étrangères.

Mais reprenons enfin le fil de notre relation du Japon dont nous nous sommes fort écartés.

38. Cangoxima est, comme je l'ai dit, la patrie de Paul de Sainte-Foi, qui, par parenthèse, est pour nous un véritable et sincère ami. Le gouverneur, les principaux de la ville et tout le peuple nous ont très bien accueillis. La curiosité de voir des prêtres portugais nouvellement arrivés, attiroit autour de nous un concours considérable de monde. Ils n'ont point trouvé mauvais que Paul ait embrassé le christianisme, ils respectent même en lui ce bonheur, et paroissent l'en estimer davantage; il n'y a ni parent, ni allié, ni ami qui ne le félicite du courage et du bonheur qu'il a eu de faire le voyage des Indes, et d'être le premier Japonois qui en ait découvert les richesses et les raretés. Le roi de Cangoxima habite à six lieues d'ici (1); Paul jugea qu'il étoit de son devoir d'aller lui présenter ses hommages. Il fut très bien reçu; le roi lui témoigna le plaisir qu'il avoit de le revoir après un si long voyage, lui fit beaucoup de questions sur les mœurs, les usages, les richesses, les forces et la puissance des Portugais, et parût très satisfait des réponses de Paul.

39. Mais son admiration, son étonnement fut bien autre

(1) « A Saxuma, dit Maffée. Le motif qui conduisit Paul Anger « près du roi, étoit de demander sa grace pour le crime qui l'a« voit obligé de sortir du Japon, et il n'eut pas de peine à l'ob« tenir. »

quand il vit un petit tableau très bien fait qui représentoit la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, que Paul lui montra et que nous avions apporté des Indes. Frappé d'admiration et de respect à la seule vue d'une si belle peinture, il se jeta aussitôt à genoux et ordonna à tous ses courtisans d'en faire autant. Ce tableau ayant ensuite été présenté à la reine-mère, celle-ci fut également saisie d'étonnement et de respect, et peu de jours après le retour de Paul à Cangoxima, elle lui envoya un de ses officiers pour avoir une copie de l'image qu'elle avoit vue. Mais comme il ne se trouva point de peintre qui pût faire ce que désiroit la princesse, la chose en resta là. Elle demanda qu'au moins on lui écrivît en abrégé les principaux points de la religion chrétienne, et Paul en peu de jours la satisfit là-dessus.

40. Croyez-moi, et remerciez-en le Seigneur, un vaste champ est ouvert à votre zèle et à votre ardeur. Si nous possédions la langue japonoise, nous aurions déjà et depuis long-temps conquis des ames à Jésus-Christ. Paul, qui prêche nuit et jour l'Évangile à quelques parents et à des amis, a déjà converti sa femme, sa fille, plusieurs de ses proches et de ses voisins. Jusqu'ici personne ne les a encore improuvés; et comme les Japonois savent presque tous lire, dans peu ils apprendront nos prières.

41. Puisse le Ciel nous délier bientôt la langue, pour que nous puissions nous livrer sans réserve à la prédication; car nous sommes ici comme des statues: on nous parle, on nous fait des signes, et nous sommes muets; nous redevenons enfants, et toute notre occupation est d'apprendre les premiers éléments de la grammaire japonoise. Dieu nous fasse la grace d'imiter l'innocence et la simplicité des enfants aussi bien que nous en pratiquons les exercices.

42. Nous devons à Dieu d'infinies actions de graces de nous avoir conduits sur des terres étrangères où nous sommes forcés de nous oublier entièrement nous-mêmes pour ne songer qu'à lui. Environnés de barbares et d'infidèles, nous ne pouvons ici nous appuyer sur rien que sur lui seul. Je ne sais comment il se fait que les aisances et les commodités de la vie, que nous tenons immédiatement de la bonté de Dieu, tournent au détriment de notre confiance en lui. Dans nos foyers paternels, où règne la religion chrétienne, dans le sein de nos familles, où nous sommes environnés de parents, d'amis, de connoissances, où nous trouvons autour de nous, sous notre main, toutes les commodités de la vie, et tous les remèdes à nos infirmités corporelles, nous avons peine à élever les yeux vers le Créateur, et ce sont toujours les créatures qui nous entourent que nous appelons à notre secours; mais ici, éloignés de tout parent, de tout ami, de toute protection, jetés, sans appui, sans secours sur une terre étrangère, au milieu des barbares, nous sommes bien forcés de nous élancer entièrement vers Dieu. Ainsi dégagés de tous les liens qui pouvoient encore nous tenir attachés aux créatures, nous savons maintenant apprécier la bonté de Dieu à notre égard; nous l'apprécions tellement, qu'elle nous couvre de honte et de confusion.

43. Lorsque nous vînmes dans ces contrées, entraînés par la soif des conquêtes, nous croyions faire alors quelque chose d'agréable à Dieu, et nous ne faisions qu'entrevoir les graces dont il pourroit un jour nous favoriser; mais aujourd'hui nous voyons clairement que notre voyage est un bonheur pour nous-mêmes et une grande grace qu'il nous a accordée, et que c'est dans notre propre intérêt qu'il nous a conduits dans ces climats; car pour nous rendre plus aptes à son service et nous

tenir dans son unique dépendance, il a commencé par couper tous les liens qui nous attachoient encore aux créatures et qui eussent pu affoiblir notre confiance en lui. Ah ! je vous en prie, mes Frères, joignez vos actions de graces aux nôtres, aidez-nous à le remercier dignement pour tant de bienfaits, et pour des graces si signalées, que vos prières nous préservent du vice affreux d'ingratitude, de peur qu'oubliant ces largesses nous n'en tarissions la source; car c'est le propre de ce vice.

44. Puisque je suis à vous entretenir des graces que Dieu nous fait, il en est encore d'autres particulières que je veux vous faire connoître, pour que, de concert avec nous, vous en rendiez graces à l'Auteur de tout bien. En voici une qui est remarquable:

Partout ailleurs l'abondance et la variété des aliments réveillent et fomentent les appétits déréglés, étouffent en nous la frugalité et la tempérance, et sont pour nous une source intarissable de maux corporels et spirituels. L'intempérant est forcé de recourir à la médecine qui exerce sur lui des châtiments sévères, ou bien sa santé se délabre, et souvent encore il périt au milieu des excès. Si la médecine vient à son secours, c'est pour lui faire endurer au moyen de ses drogues plus de tourments que les cuisiniers ne lui ont procuré de jouissance. C'est ainsi qu'il échange des incommodités contre d'affreuses tortures; car il est forcé de mettre sa vie à la merci des médecins, qui après mille tâtonnements, mille tentatives inutiles, lui laissent, pour toute guérison, une langueur, une infirmité continuelle.

45. Je regarde donc comme un bienfait signalé de la Providence de nous avoir amenés dans un pays où nous serons à l'abri contre les plaisirs de la table, et où la tentation même ne pourra nous atteindre. Le Japonois ne connoît pas l'usage de la viande, ni même celui de

la volaille; il ne vit que d'herbage et de riz, de blé et de poissons, ou de fruits dont il fait ses délices; aussi ne connoît-il aucune de ces maladies qui sont le triste apanage de l'intempérance, et jouit-il d'une excellente constitution. On voit ici beaucoup de vieillards, ce qui prouve bien que la nature humaine, qui partout ailleurs nous paroît insatiable, est néanmoins facile à satisfaire. Nous jouissons d'une parfaite santé, puissions-nous jouir d'une égale sainteté.

46. Il est encore une chose dont nous sommes presque forcés de vous entretenir; car il nous semble entrevoir dans le lointain que le Seigneur nous ménage une autre grande faveur, si vos prières et vos saints sacrifices que j'implore, peuvent nous en rendre dignes.

La plupart des bonzes sont japonois, et ce titre les rend très recommandables aux yeux du peuple, et couvre même le scandale de leur conduite, qui est aussi criminelle que publique. Qu'est-ce qui a donc pu leur attirer et peut encore leur conserver cette vénération du peuple? c'est que leurs règles leur défendent l'usage du vin, de la viande et du poisson; c'est qu'ils ne vivent que d'herbages, de fruits et de riz, et ne mangent qu'une fois le jour.

47. Or, comme je vous l'ai dit, les bonzes sont en grand nombre, et leurs maisons pour la plupart mal rentées; mais leur extrême frugalité, le célibat auquel ils sont rigoureusement astreints, leur vêtement noir, qui ressemble presque à notre habit ecclésiastique, leurs connoissances dans la mythologie du pays, dont ils bercent le peuple, sont la source de ce respect aveugle qu'on leur porte.

Il est donc bien à craindre que lorsque nous commencerons à leur prêcher l'Évangile qui foudroie tout mensonge, toute erreur, et que nous déclarerons la guerre

à leurs fables, à leurs superstitions, lorsqu'enfin nous porterons le flambeau de la vérité sous leurs yeux malades; il est bien à craindre, dis-je, que l'alarme ne se mette au camp, et que l'enfer n'entre en ébullition, et ne lance sur nous tous ses suppôts.

48. Mais, quoi qu'il en soit, le parti en est pris, nous prêcherons l'Évangile aux Japonois, nous aménerons ces peuples à la connoissance de Jésus-Christ, et bientôt l'erreur fuira en présence de l'éternelle vérité, qui sera notre seul appui, notre seul soutien, puisque c'est pour sa seule gloire que nous travaillons.

Ce n'est pas du côté du peuple que nous aurons quelque chose à redouter, si les bonzes ne l'ameutent pas contre nous; mais nous n'attaquerons pas ceux-ci témérairement. La crainte de leur déplaire ne nous fera pas néanmoins trahir la vérité, ni tenir le flambeau sous le boisseau, parce que nous sommes assurés qu'ils n'auront tous ensemble de pouvoir contre nous que celui que Dieu leur cédera. S'il est dans ses desseins que nous scellions de notre sang le témoignage que nous allons rendre à la plus juste des causes, nous regarderons notre mort comme le plus grand bienfait dont Dieu puisse nous gratifier; nous le remercierons de ce qu'il daigne mettre un terme à cette mort continuelle que nous traînons sur la terre, et nous mettre enfin en possession de cette vie éternelle et bienheureuse après laquelle nous soupirons.

Il est donc bien certain que leurs menaces ne nous cloront pas la bouche, et que leurs menées, leurs terreurs ne nous arrêteront pas un instant, et ne nous détourneront pas de notre plan, parce que Dieu veut que nous préférions le salut et la vie spirituelle de notre prochain à notre propre vie corporelle. Nous devons obéir à Dieu, nous devons répondre aux graces

journalières dont il nous comble, et avec son secours nous retirerons le Japon des ténèbres de la superstition, pour le mener à la lumière de l'Évangile.

49. Oui, nous en sommes assurés, le bras de Dieu nous soutiendra en cette occasion, parce que ce n'est pas sur nous-mêmes que nous nous appuyons, mais sur les mérites infinis, sur la puissance souveraine de Jésus-Christ, sur l'intercession de sa très sainte Mère, sur celle de tous les saints anges, et surtout de saint Michel, patron de l'église militante; nous nous reposons aussi sur la protection de l'archange auquel la garde de ces îles a été confiée. Nous le prions chaque jour, ainsi que les anges gardiens de chacun des habitants, de ne pas cesser d'intercéder devant le trône de l'Éternel pour la conversion et le salut des ames qui sont confiées à leur tutelle; nous implorons le secours de tous les saints, nous les supplions d'avoir pitié de tant d'ames immortelles, d'intercéder pour leur conservation près de celui qui les a créées à son image, et que son Fils a rachetées de son propre sang. Si nos fautes, nos négligences venoient à diminuer l'effet de nos prières, nous ne doutons pas que nos pères et frères y suppléeront, et qu'ils s'empresseront d'offrir affectueusement à la très sainte Trinité nos efforts pour plaire à Dieu, quels qu'ils soient.

50. Voilà donc les hauts et puissants secours qui nous inspirent tant de confiance, et qui nous rassurent contre les menaces et les embuches des démons, quelle que puisse être leur fureur. Nous serions au reste bien fous, si nous comptions sur notre force et notre sagesse; car Dieu, dans sa providence, ne laisse agir le prince des ténèbres, ne nous envoie des misères, et ne nous expose à des périls que pour rompre notre orgueil, pour nous humilier et nous exercer dans la pratique de

la soumission, pour nous apprendre, par notre expérience, à ne jamais compter sur notre sagesse, sur notre prudence, mais à nous reposer entièrement sur lui. C'est précisément en cela qu'il nous manifeste sa bonté et son extrême sollicitude pour nous ; c'est par des avis intérieurs qu'il nous instruit, qu'il nous apprend que nous ne sommes rien par nous-mêmes ; et lorsqu'il permet que notre ame éprouve des anxiétés, des angoisses à l'approche de quelque péril, c'est pour qu'aussitôt nous nous jetions dans les bras du meilleur et du plus tendre des pères; car ceux qui ne comptent que sur eux, rencontrent souvent dans leurs entreprises de petits obstacles plus difficiles à surmonter et à vaincre que ne le seroient les plus grands périls ou les plus terribles calamités pour ceux qui, pleins de défiance d'eux-mêmes, mettent toute leur espérance en Dieu seul.

51. Enfin, il faut que nous nous donnions encore une consolation, celle de décharger dans votre sein un souci pour nous très cuisant, afin que vous nous en soulagiez par vos prières et vos saints sacrifices. Effrayés de la multitude et de l'énormité de nos péchés, qui n'échappent point à l'œil clairvoyant de la Majesté divine, nous craignons, nous tremblons que Dieu irrité ne nous retire son bras protecteur, et que nos travaux ne soient pas couronnés du succès que nous souhaitons si ardemment, si nous ne nous hâtons de satisfaire à sa justice et d'amender notre vie; nous venons donc implorer les prières de tous les sujets et amis de notre Compagnie, afin que par leur crédit et leur moyen, nous puissions nous présenter à l'Église universelle, épouse de Jésus-Christ, et que, nous reconnoissant pour ses enfants, elle nous fasse participer au trésor infini de ses mérites, et nous recommande à son

céleste époux, Notre-Seigneur, et à la reine des bienheureux, sa sainte Mère.

52. C'est par ces degrés que nous pourrons nous élever jusqu'au trône du Père éternel, source et auteur de tout bien, pour qu'il nous maintienne dans nos devoirs; qu'oubliant nos péchés, il ne cesse d'épancher sur nous les trésors de ses graces. Dieu, qui voit et qui connoît l'intérieur de nos cœurs, sait que nul autre motif ne nous a amenés dans ces contrées que le seul but de lui conquérir des ames qui depuis long-temps gémissent sous le joug de Satan. Irrité d'être à jamais exclu du ciel, il veut usurper le titre de Dieu qu'il n'a pu y obtenir; il exhale sa fureur sur les mortels et sur ces misérables Japonois.

53. Il est temps cependant de vous dire pourquoi nous avons fait un si long séjour à Cangoxima.

Notre intention, au lieu de venir ici, étoit de nous rendre à Méaco (1), la plus grande ville de l'empire (2), séjour du souverain et de sa cour; mais le vent nous a été contraire. Dans cinq mois seulement la saison sera propice; alors, nous nous y rendrons, s'il plaît à Dieu. On compte d'ici à Méaco trois cents lieues. Ce que l'on raconte de cette ville nous paroît prodigieux: on porte sa population à quatre-vingt-dix mille feux (3).

(1) Méaco est une grande ville peuplée et marchande, autrefois la capitale de l'empire; on la regarde comme le magasin général des manufactures du Japon, et la principale place du commerce. On évalue sa population à six cent mille ames. (*Guthrie.*)

(2) La plus grande ville est aujourd'hui Iédo, qui est là capitale et la résidence de l'empereur.

(3) Dans Poussinez, on lit *quatre-vingt-seize mille maisons*; dans Cutillat plus de *cent mille*, et dans Tursellin, que nous suivons ici, *quatre-vingt-dix mille*. C'est conforme aux éditions de Rome, de Cologne et de Vienne. Dans les éditions d'Italie et d'Espagne, on trouve *cent quatre-vingt-dix mille maisons*. Dans la lettre suivante,

Il y a une célèbre université, cinq colléges principaux, et plus de deux cents communautés de bonzes ou autres espèces de cénobites qu'on appelle *Légioques*, et autant de maisons de femmes du même régime de vie, qu'on nomme *Hamacutes*.

54. Outre cette université de Méaco, il y en a cinq principales dans les diverses parties de l'empire ; à Coyan, à Négru, à Fisson, à Homian, villes situées à peu de distance et autour de Méaco. Chacune de ces écoles publiques compte plus de trois mille cinq cents étudiants. Mais c'est à Bandou, ville très éloignée de Méaco, qu'est la plus célèbre et la plus considérable université de tout le Japon. La province de Bandou, qui est très étendue, est sous la domination de six rois, dont cinq relèvent du sixième ; ce dernier, qui est le plus riche et le plus puissant, relève à son tour de l'empereur de tout le Japon, qui s'appelle le grand roi de Méaco. Ce que l'on raconte de ces universités, de l'étendue et de la population de ces villes, nous paroît si prodigieux, qu'il faut l'avoir vu de ses propres yeux avant de se permettre d'en parler, et c'est alors que je vous dirai ce que j'aurai vu moi-même.

55. Outre les académies dont je vous ai parlé, on en compte encore un nombre considérable de plus petites.

Si nous voyons l'esprit des peuples disposé à recevoir l'Évangile, nous écrirons peut-être à toutes les universités du monde chrétien pour leur donner du scrupule

n° 24, saint François Xavier dit : *Autrefois cette ville renfermoit plus de cent quatre-vingt mille maisons ; maintenant elle en contient plus de cent mille.* La Géographie de Guthrie porte la population actuelle à six cent mille ames, quoique la cour n'y habite plus. Cent quatre-vingt mille feux, multipliés par cinq, donneroient neuf cent mille habitants ; ce qui est probable lorsque la cour y habitoit, puisque aujourd'hui, que la cour est à Iédo, sa population est encore de six cent mille ames.

et soulager notre conscience, puisqu'elles pourroient, avec toutes les vertus et toutes les sciences dont elles sont abondamment pourvues, venir facilement au secours de ces peuples innombrables, encore plongés dans les ténèbres de la barbarie, et les amener à la connoissance de la vérité et au culte de leur Créateur et leur Sauveur. Nous leur écrirons comme à nos maîtres et à nos supérieurs, les priant de nous regarder comme le moindre d'entre eux, et en leur montrant ici de vastes campagnes couvertes d'une moisson qui attend leur faucille.

56. Nous les prierons instamment, s'ils ne peuvent eux-mêmes venir prendre part à nos travaux, de seconder de tous leurs moyens ceux qui se dévoueroient au salut des ames pour la gloire de Dieu, et qui trouveroient ici des consolations spirituelles plus grandes et plus solides qu'ils ne pourroient en espérer là-bas.

Si enfin le travail est tel qu'il me paroît devoir être un jour, je n'hésiterai pas, je m'adresserai directement au Saint-Père, et je l'instruirai de la situation des choses; car c'est à lui, vicaire de Jésus-Christ, père de toutes les nations, pasteur de tous les Chrétiens, qu'appartiennent ceux qui sont prêts à baisser la tête sous le joug de Jésus-Christ, à entrer dans le giron de l'Église et sous la domination du pontife seul œcuménique.

Nous ferons encore un appel à toutes les communautés ou familles religieuses vouées au service de Dieu, qui brûlent du désir de voir glorifier le nom de Jésus-Christ, et d'étendre l'empire chrétien; nous les appellerons aux îles du Japon pour y étancher la soif dont elles sont dévorées, et si ces vastes contrées sont encore trop étroites pour leur zèle, nous leur montrerons du doigt l'empire de la Chine, qui est bien encore plus vaste et plus peuplé, dont l'entrée nous sera facile et

non disputée par les naturels du pays, sous la garantie de l'empereur du Japon, comme je l'espère, avec la grace de Dieu.

57. L'empereur du Japon est lié d'intérêt et d'amitié avec celui de la Chine ; ce dernier a donné à l'autre son sceau pour en contre-signer les passeports dont devoient être porteurs les sujets japonois qui passeroient en Chine. On dit que plusieurs navires ont fait ce trajet en dix ou douze jours. Nous espérons que si Dieu nous laisse encore dix ans sur cette terre, nous verrons de grandes choses effectuées, et par ceux qui viendront ici, et par ceux mêmes qui auront été convertis et amenés à la connoissance de la vraie religion.

Dans le courant de l'année 1550, nous vous donnerons des détails plus étendus sur les universités en général, et sur la ville de Méaco en particulier, pour ce qui concerne la religion.

Deux bonzes de Méaco et de Bandou, qui passent pour très lettrés, et plusieurs autres Japonois doivent faire l'année prochaine le voyage des Indes, pour s'instruire des mystères de notre religion.

58. Le jour de Saint-Michel (29 septembre), nous eûmes audience de Sa Majesté le roi de Cangoxima, qui nous accueillit très bien. « Conservez, nous dit-il, « conservez précieusement les documents que vous pos« sédez de votre religion, car si la vérité vient à en « être prouvée, je mettrai le diable en fureur. »

Peu de jours après, il rendit un édit qui donnoit à tous ses sujets la liberté d'embrasser la religion chrétienne; nouvelle très heureuse que j'ai réservée exprès à la fin de ma lettre, pour vous faire plus de plaisir, et pour que vous en rendiez à Dieu des actions de graces immortelles.

Nous emploierons tout cet hiver, je pense, à déve-

lopper en langue japonoise, plus au long, les articles du Symbole, pour les mettre sous presse, et pouvoir propager tout autour de nous la doctrine du salut, au moyen de l'écriture qui est à la portée de la majeure partie de ces peuples.

59. Notre cher Paul traduira dans son idiome maternel tout ce que nous croirons convenable au salut.

Pour vous, mes Frères, puisque Dieu ouvre à votre vertu un si vaste champ, remerciez-en sa divine providence; efforcez-vous de répondre à ses bienfaits par de nouveaux efforts, en manifestant surtout dans toutes vos actions et dans tout le cours de votre vie, une profonde soumission d'esprit. Si vous vous reposez entièrement sur Dieu du soin de votre réputation, il s'en chargera lui-même; il saura bien vous concilier l'estime et la considération publiques; et s'il ne le fait pas, ce sera encore dans votre propre intérêt: ce sera sans doute parce qu'il prévoira un danger pour vous, qui seroit celui d'attribuer à votre propre mérite ce qui ne seroit en effet qu'un don purement gratuit de sa part. Mais, ce qui me console, c'est que je suis persuadé que vous êtes si occupés à faire la recherche de vos propres défauts, de vos imperfections, et à les extirper, que vous avez conçu une haine profonde pour toute espèce d'arrogance, et un ardent désir d'acquérir et d'entasser vertus sur vertus, de manière à ne laisser à personne l'occasion de vous reprocher une chose quelconque; à regarder même comme une croix une louange qui, dans le fond, ne feroit que découvrir à vos yeux une nouvelle imperfection, et par conséquent vous attrister.

60. Cependant il est temps de finir cette lettre, quoique ma plume ne tarît jamais lorsque je parle de l'affection que j'ai pour vous tous en général, et chacun de vous en particulier. Si les ames de ceux qui s'entr'aiment,

pouvoient se rendre sensibles aux yeux du corps, vous vous verriez, mes Frères, vous vous verriez tous peints dans la mienne, et vous vous y réconnoîtriez tous comme dans un miroir, à moins que votre humilité vous défendît de vous reconnoître avec l'éclat de tant de vertus, dont mon cœur se plaît à vous orner.

Aimez-vous, mes Frères, aimez-vous les uns les autres, d'une sincère et cordiale affection; ne laissez pas entrer dans vos cœurs le plus léger nuage d'animosité; employez ces ardents désirs que vous avez de souffrir pour Jésus-Christ, à vous chérir et à supporter les défauts des uns et des autres, si par hasard il en existe. Écoutez, écoutez cette voix de notre Maître, de la charité incarnée, qui vous dit à tous : C'est en cela que les hommes reconnoîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez mutuellement : *In hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (1).

Que le Seigneur éclaire nos esprits, nous fasse connoître sa sainte volonté, et nous donne à tous la force de l'exécuter ponctuellement !

Tout à vous en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

(1) Joh. XIII. 35.

LETTRE LXXXV.

AUX PÈRES GASPARD BARZÉE, BALTHASAR GAGO ET JACQUES CARVALLIO.

Cangoxima, 3 novembre 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

Maintenant que je connois par moi-même l'excellente disposition des Japonois à accueillir les ministres de l'Évangile et à s'instruire des mystères de la foi, et comme je me rappelle le désir dont vous brûlez depuis long-temps d'étendre le domaine de Jésus-Christ et de travailler au salut des ames, j'ai pensé, d'après la connoissance que j'ai de vous, qu'avec le secours divin, vous auriez acquis assez de vertus et d'humilité intérieure, pour entreprendre enfin ce qui étoit pour vous l'objet de vos soupirs, et vous mettre à même de réaliser vos vœux.

Je vous enjoins donc en vertu de la sainte obéissance, pour votre plus grand mérite, à vous Gaspard Barzée, Balthasar Gago et Jacques Carvallio, de venir au plus tôt me rejoindre au Japon. Si votre santé n'apporte aucun obstacle à l'exécution de cet ordre, vous me rencontrerez avec l'aide de Dieu à Méaco, où je serai probablement.

Vous, Balthasar Gago et Jacques Carvallio, vous serez, pendant la traversée, sous la direction de maître Gaspard; sa prudence, son humilité me sont garants qu'il

remplira avec la dignité, avec la prudence convenables, la commission qui lui est confiée.

Je n'en dirai pas davantage, étant certain qu'à la réception de cette lettre, vous vous mettrez aussitôt en route : votre religion, votre soumission, votre obéissance au péril même de la mort, votre amour pour celui qui s'est pour nous rendu obéissant jusqu'à mourir, ne me laissent aucun doute; j'espère que le Seigneur vous aménera bientôt en parfaite santé.

Voilà ce que vous écrit de sa propre main, votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE LXXXVI.

A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, RÉSIDANT A GOA.

Cangoxima, 3 novembre 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Si vous songez aussi souvent à moi, que je songe à vous, le désir de nous voir des yeux du corps sera moins actif et moins fatigant, puisque nos esprits seront toujours ensemble.

Je vous recommande de ne pas manquer de pourvoir de sujets de notre Compagnie les postes militaires que les Portugais occupent dans les Indes et qui en sont dépourvus, pour répondre, autant qu'il est en nous, aux bienfaits et aux faveurs que Sa Majesté verse sur nous tous les jours, malgré l'énorme distance qui nous sépare d'elle.

S'il vous arrive de Lisbonne des prédicateurs, n'oubliez pas de les envoyer en mission dans ces villes; sinon, vous enverrez d'autres sujets que vous choisirez parmi ceux dont la vertu et la soumission offriront aux Portugais le plus de ressources, pour entendre les confessions, pour prêcher, pour catéchiser les enfants et les domestiques, pour allumer la dévotion dans les cœurs par de sages méditations, enfin pour y remplir toutes les fonctions de notre ministère. Car les plus beaux discours du monde sont foibles, au prix des bons exemples: les faits, les actions parleront toujours plus éloquemment que les plus célèbres orateurs.

2. N'oubliez pas aussi d'envoyer dans les églises de la ville, dans les paroisses, aux heures accoutumées, les catéchistes du collége, si vous en avez d'assez formés, pour enseigner tous les jours d'œuvre la doctrine chrétienne aux enfants et au menu peuple; et le dimanche suivant faire une exhortation sur le sujet qui aura été traité au catéchisme pendant la semaine, puis terminer par une histoire extraite de la Vie des Saints, analogue au sujet. Je désire aussi que le recteur du collége fasse le catéchisme dans l'église cathédrale. S'il y a des prédicateurs qui puissent trouver le loisir d'enseigner aux enfants les premiers éléments de la religion, ils me feront plaisir de s'adonner à cet exercice d'humilité, et d'exciter ainsi à la piété, à la ferveur, leurs confrères, par l'odeur et l'attrait de leur bon exemple. On ne doit pas se servir, dans les catéchismes, d'autre langage que de celui dont se servent les Indiens convertis et les domestiques ou esclaves, même en présence des Portugais: c'étoit mon usage lorsque j'étois là, parce que cet idiome, tout grossier qu'il est, coule naturellement dans les oreilles et dans les esprits, sans que l'auditeur, pour vous comprendre, soit tenu d'aller apprendre à

parler. Écrivez-moi de temps en temps ce que vous pratiquez habituellement dans ce genre d'exercice.

3. J'ai encore à vous faire une recommandation importante ; c'est d'avoir soin de vous-même ; car, qui n'est pas bon pour soi, pour qui le sera-t-il ? *Qui enim sibi nequam est, cui alii bonus erit* (1)? Comment prendra-t-il soin des autres s'il se néglige lui-même? comment donnera-t-il son attention aux affaires d'autrui, s'il ne sait pas mettre ordre aux siennes propres? Quant aux élèves du séminaire, faites en sorte d'avoir le plus que vous pourrez de Japonois et de Chinois; élevez-les soigneusement dans les bonnes mœurs et dans les lettres; faites-leur bien apprendre la langue portugaise, pour qu'ils puissent un jour servir d'interprète ; car je ne crois pas qu'il y ait dans le monde un pays qui dût être plus fertile en Chrétiens que la Chine et le Japon. Deux bonzes japonois se rendront cette année au collége de Sainte-Foi pour y embrasser la religion chrétienne, après avoir renoncé à leur sacerdoce sacrilége.

4. Faites-leur le même accueil, le même traitement que je fis autrefois à Anger, aujourd'hui Paul de Sainte-Foi, lorsque j'étois avec vous. Ce n'est que par la douceur et la bonté qu'on peut faire plier le Japonois, qui est naturellement roide. Vous m'enverrez les trois Pères que je vous ai demandés. Je désire aussi que ma lettre où je parle des sentiments intérieurs de l'ame, soit communiquée en forme de circulaire à toutes nos autres maisons de l'Inde. Je prie le Seigneur notre Dieu qu'il daigne, dans sa miséricorde, nous réunir dans le séjour de sa gloire !

FRANÇOIS.

(1) Ecclesiastic. XIV. 15.

LETTRE LXXXVII.

A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, RÉSIDANT A COIMBRE.

Cangoxima, 4 novembre 1549.

N. B. Nous nous dispensons de rapporter ici cette lettre qui n'est que la répétition, en d'autres termes peut-être, de celle qui a été adressée à Goa, sous le nº LXXXIV.

LETTRE LXXXVIII.

AU PÈRE ANTOINE GOMEZ, ADMINISTRATEUR DU COLLÉGE DE SAINTE-FOI (1).

Cangoxima, 5 novembre 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous! Ainsi soit-il.

1. Ma lettre d'avant-hier, adressée à toute la communauté de Goa, a été si longue, et est entrée dans tant de détails, qu'il me reste peu de choses à vous dire en particulier.

Vous êtes, mon cher Frère, toujours présent à mon esprit et à ma mémoire, et mon affection ne cessera de

(1) Voyez la lettre LXXIII.

former des vœux peut-être plus ardents pour votre avancement dans la voie de la perfection, que vous n'en faites vous-même. Soignez, je vous prie, soignez tous nos Frères qui sont répandus dans les Indes, et que j'ai confiés à votre garde, pour les animer et les faire marcher sans relâche dans le chemin de la perfection. Je viens, au reste, vous recommander vous-même à vous-même, et cela par dessus tout; mettez tout ce que vous avez de volonté, tout ce que vous avez de force à conduire, à diriger votre esprit toujours vers le mieux. Si par malheur je savois que vous vous relâchiez tant soit peu de la vigilance la plus exacte sur vous-même, je cesserois de vous regarder comme propre au salut des ames, et comme incapable de rien faire d'important.

Si au contraire, comme je le crois, et comme j'en remercie le Seigneur, vous marchez toujours d'un pas ferme et courageux vers votre but, qui est de travailler à votre perfection pour la plus grande gloire de Dieu, et cela sans vous détourner ni regarder en arrière, quelque obstacle que vous ayez à surmonter, je le saurai certainement. Il seroit très possible que je vous appelasse un jour dans ces contrées pour vous envoyer à Méaco ou à Bandou, c'est-à-dire dans le camp même de la superstition japonoise; là, vous trouverez l'occasion et vous aurez la faculté de mettre enfin à exécution vos saints désirs.

2. N'oubliez pas de m'écrire amplement sur tout ce qui concerne nos Frères répandus çà et là dans les Indes, de me donner des nouvelles de ceux de Portugal et de Rome, de me mander ce que chacun d'eux fait, et comment il travaille à la vigne du Seigneur. Je goûte d'avance un plaisir extrême à recevoir vos lettres; j'y puiserai, je l'espère, de grandes consolations. Ne m'en privez pas, je vous prie, n'épargnez pour cela ni peine

ni plume, comme vous voyez que je le fais avec vous. Car, quoique je ne sois pas ici oisif, comme vous vous en doutez bien, cependant je n'épargne ni encre ni papier pour vous dire tout ce que je crois pouvoir vous être utile et agréable : ma lettre d'avant-hier en est la preuve. J'attends de votre exactitude des témoignages de reconnoissance.

Je veux que vous apportiez les plus grands soins à faire partir sans délai ceux de nos Frères que j'ai désignés au nombre de trois, pour venir me rejoindre au Japon, et que vous employiez pour cela toute l'autorité dont je vous ai investi. Vous savez d'ailleurs la manière de vous y prendre, et d'allier la douceur à l'exécution, suivant l'esprit, le génie et le caractère de chacun.

3. Le père Côme de Torrez, qui vous est très attaché, vous écrit; son extrême affection pour vous lui fait désirer des choses qui ne vous conviennent pas encore, à ce que je crois; il faut laisser mûrir ce qui est vert, chaque chose a son temps; mais soyez convaincu que je vous réserve pour des choses plus grandes et plus importantes que vous et votre ami ne pouvez le désirer. Trois ans ne se passeront pas que vous ne receviez de moi des lettres qui vous appelleront ici pour vous rendre dans une des plus célèbres académies de cet empire, où peut-être vous jouirez de consolations plus grandes, et où vous recueillerez un jour des fruits plus solides et plus abondants que vous ne pouvez en retirer de vos travaux au milieu des Indes; mais nous parlerons de cela dans un autre temps. Venons à ce qui est à faire actuellement.

Comme je serois tenté de craindre qu'un sentiment d'affection particulier pour quelqu'un des Frères que j'ai appelés ici, ne vous suggérât la pensée de le retenir près de vous en le remplaçant par un autre, sous le

spécieux prétexte qu'il pourroit être plus utile là qu'ici, je vous réitère mon ordre positif, prenez-y garde, persuadez-vous bien que si vous en agissiez ainsi, Dieu vous en préserve, vous pécheriez gravement dans une affaire de la plus haute importance, contre l'ordre positif de votre supérieur, contre votre devoir, et que Dieu ne laisseroit pas impunie cette infraction; et pour vous garantir contre toute espèce de tentation, je vous enjoins, en vertu de la sainte obéissance, de m'envoyer ici au plus tôt les sujets que j'ai nominativement désignés, sans exception quelconque et sans mutation, sous quelque prétexte que ce soit, et de les tenir prêts à s'embarquer sur les premiers navires qui feront voile pour ces contrées.

Profitez des vaisseaux qui partent de Goa pour Ormus dans le mois de mars, pour y envoyer une copie de ma longue lettre d'avant-hier (du 3 novembre), avec celle que j'adresse directement à maître Gaspard, dans laquelle je lui ordonne de venir au plus tôt nous rejoindre ici, afin que, l'ayant reçue à temps, il puisse se préparer à partir, et arriver chez vous avant le mois d'avril de l'année suivante; là, il partira avec les bâtiments qui ont coutume dans cette saison de faire voile vers l'Orient. Car c'est au mois d'avril que nous nous sommes embarqués à Goa.

4. Si la mort avoit surpris un de ceux que j'ai désignés, vous vous entendriez avec le père Paul Camerte, et vous enjoindriez en vertu de la sainte obéissance à celui que de concert vous auriez tous les deux reconnu pour le plus convenable, à venir avec les deux autres. Pour ne pas les priver du mérite de l'obéissance, je leur en ai fait l'injonction formelle, subordonnée néanmoins à leur santé.

Il me paroîtroit nécessaire qu'ils s'adjoignissent deux

assistants laïcs, ou tout au moins un. Il faudroit que se fussent des hommes non seulement actifs, intelligents pour le service domestique, mais d'une vertu si éprouvée, qu'on n'eût à redouter d'eux aucune foiblesse, en quelque périlleuse occasion qu'ils puissent se trouver. L'importance du sujet fait que je reviens encore sur cette matière.

Dans le choix bien difficile des hommes que vous destinez à ces humbles fonctions, il faut chercher une constance dans le bien qui soit à toute épreuve, une innocence qui puisse impunément braver les attraits les plus séduisants de la tentation, dont la terre est remplie et qui ouvrent des abymes sous les pas de ceux qui marchent sans précaution, ou qui n'ont pas la force de rompre les filets qui sont çà et là insidieusemeut tendus sous nos pas.

5. Pendant que l'on fera les préparatifs pour le départ, je désirerois qu'à votre loisir vous vous entendissiez avec le vice-roi, pour qu'il écrivît à l'empereur du Japon, et qu'il accompagnât sa lettre de présents. Ce sera une excellente recommandation pour obtenir la libre prédication de l'Évangile, qui, secondée de ces moyens extérieurs, outre la force que Dieu lui communique, ne manquera pas de produire des fruits si abondants, que j'espère y voir fleurir sous peu une église nombreuse sur les débris des temples et des idoles. Mais comme tous les hommes ont leur foible et leur amorce particulière, il faut montrer des avantages terrestres à ceux qui sont habitués à n'estimer les choses spirituelles que sur le profit temporel qu'ils peuvent en retirer. Insistez donc fortement auprès des agents fiscaux de Sa Majesté, sur les profits immenses que l'entrée du Japon offrira à ses sujets et à son trésor.

On pourra obtenir aisément un entrepôt pour les

marchandises européennes dans la ville maritime de Saccai, qui est le comptoir principal de tout le Japon. Les agents de Sa Majesté pourroient y jouir d'un local qui leur seroit assigné.

Les marchandises européennes trouveroient ici un débouché avantageux contre l'or et l'argent le plus pur que fournissent abondamment les mines de ce pays. Les droits que préléveroit le fisc sur ce commerce, seroient d'un profit immense pour le trésor portugais.

6. Sans cette amorce, je crains bien (et plût à Dieu que mes craintes ne fussent que chimériques!), je tremble qu'on ne puisse déterminer ceux qui sont là-bas à la tête des finances de Sa Majesté, à équiper un vaisseau pour le Japon, dans le seul but d'amener ici des ouvriers évangéliques. Ce seroit donc pour nous une grande joie que de mettre à profit cette occasion d'annoncer l'Évangile, et de faire contribuer à sa propagation la cupidité même des rois de la terre qui viendront ici chercher des trésors éphémères, et cela en profitant du navire destiné au commerce qui s'établiroit sur ces côtes, pour transporter en toute sûreté nos missionnaires dont le besoin est extrême, vu l'abondante moisson qui s'offre à leur ardeur. Si la situation des Indes ne permettoit pas encore l'exécution de ce projet, le vice-roi pourroit engager quelqu'un de ses parents ou de ses amis à faire cette entreprise, en le décorant du titre d'ambassadeur près l'empereur, avec le privilége exclusif du commerce japonois, qui est très lucratif. Je ne doute pas qu'il ne trouve aisément quelqu'un qui armât pour son compte un vaisseau bon voilier destiné à cette spéculation, qui vraisemblablement, pour ne pas dire très certainement, offriroit d'immenses bénéfices.

7. Voyez les riches spéculateurs qui sont autour de vous, sondez leurs facultés et leurs dispositions; dans

l'intérêt de la religion, mettez en jeu leur ambition, faites briller à leurs yeux l'or qu'ils pourront venir puiser à pleines mains. Vous trouverez jointe à cette lettre une note des marchandises dont on regorge là-bas, qui sont ici très rares, et qui offriroient par conséquent d'immenses bénéfices.

Il faudroit en charger le vaisseau qui porteroit nos missionnaires. Si le maître ne vouloit pas s'exposer lui-même au danger de la navigation, il pourroit confier ses intérêts à un facteur intelligent et probe; nous-mêmes nous ferions tous nos efforts pour procurer un prompt écoulement aux marchandises qu'on auroit amenées. Nous garantissons un bénéfice immense pour celui qui entreprendroit cette spéculation sur la note que nous vous remettons.

Si vous faites à temps ces démarches et si vous vous adressez bien, vous ne manquerez pas de trouver quelqu'un qui se laissera tenter à la vue d'un trésor tout prêt à saisir.

Alors on ne courra pas le danger d'exposer nos missionnaires sur une mauvaise carcasse de vaisseau : comme ces spéculateurs lui confieront toute leur fortune, ils auront intérêt à le choisir d'une construction solide et de le bien équiper, et ils n'épargneront pour cela ni peine ni argent; conséquemment nos voyageurs montant le même vaisseau, seront aussi en sûreté qu'on peut l'espérer.

8. Maintenant vous connoissez à fond ma manière de voir pour embarquer nos Frères et leur faire faire la traversée.

Il me reste à vous entretenir encore de ce que l'expérience ma appris.

Pour arriver ici promptement et sûrement, il faut partir de Goa au mois d'avril, et de Malaca au mois de

juin. Prenez donc vos précautions pour que le navire soit tout adoubé, chargé, équipé, pourvu abondamment de munitions de bouche et autres, afin qu'il puisse mettre à la voile à Goa et à Malaca, aux temps que je vous ai indiqués. Ayez soin de faire prendre au capitaine l'engagement formel de ne relâcher dans aucun port de la Chine sous aucun prétexte, surtout celui d'y trafiquer, ou d'y faire des vivres dont on aura dû avoir fait provision suffisante, ni dans aucune autre île, excepté dans la nécessité d'une aiguade, qui doit se faire rapidement et sans retard quelconque.

Telle est la marche que doit tenir tout navire qui part de Malaca pour le Japon, s'il veut éviter des périls certains; autrement il vaut mieux jouer à quitte ou double ses capitaux; on s'épargne du moins les ennuis insupportables et très coûteux des retards. En quatre mois et demi au plus on vient de Goa au Japon; mais ce ne seroit pas en dix-sept mois qu'on y viendroit de Malaca, si l'on s'arrêtoit sur les côtes de la Chine.

9. Comme, au reste, je n'ignore pas quel puissant empire l'espoir du gain présent exerce sur l'esprit des facteurs marins et des subrécargues pour leur faire prendre subitement des résolutions contraires à leurs engagements, je crois qu'on pourroit par ce moyen-ci les soustraire à la tentation d'entrer en Chine: ce seroit celui de ne leur laisser charger du poivre que ce qu'ils savent devoir suffire au débouché du Japon; car s'ils croient que leur chargement en cette denrée excède les besoins de ce pays, ils ne pourront résister à la tentation de relâcher en Chine, qui est à leur vue, et d'interrompre leur course, en dépit des vents, des marées et des plaintes des passagers.

Lors donc que le navire que monteront nos Pères sera prêt à charger, exigez des facteurs et du capitaine que

leurs pacotilles en poivre n'excèdent pas quatre-vingts caissetins. C'est là tout ce qu'on peut promptement et avantageusement écouler à Saccai.

10. Je voudrois qu'on prît encore une autre précaution contre l'insatiable cupidité des marins : ce seroit de prier M. le vice-roi, qui vous obligera volontiers, de faire insérer sur la *charte-partie* dont le capitaine doit être porteur, et qui doit contenir son engagement de rendre ici nos Pères, la défense spéciale de relâcher dans aucun port de la Chine sous le motif de trafiquer, parce que le dernier moment de faire voile de la Chine au Japon est fixé au 1er d'août, de manière que si ce jour-là, un marin expérimenté ne profite pas des vents alisés, qui ont encore un mois à régner, il ne peut espérer d'arriver cette même année au Japon. Il est donc évident qu'un vaisseau partant de Malaca sur la fin de juin, s'il s'arrête pour négocier dans les comptoirs de la Chine, ne sera jamais prêt à mettre à la voile le 1er d'août qui est de rigueur; le moindre délai lui fermeroit pour un an la route du Japon, jusqu'au retour de la mousson, c'est-à-dire des vents qui soufflent régulièrement dans cette saison.

Vous sentez toute l'importance de ces observations; vous comprenez qu'un pareil retard seroit très préjudiciable à la prédication de l'Évangile, qui tient tant au cœur de Sa Majesté, et que celui qui sciemment contrarieroit ses intentions bien connues, seroit très coupable.

Il s'ensuit que le capitaine avec qui l'on aura traité à ces conditions rigoureusement stipulées, sera encore tenu, s'il ne peut les remplir, de s'entendre avec un autre navire et un autre capitaine, pour satisfaire à son engagement envers les missionnaires, selon les intentions de Sa Majesté.

11. Vous ferez passer à nos Frères qui résident sur

la côte de Comorin, une copie de ma longue lettre du 3 novembre, que je vous ai adressée. Dès que je verrai la moindre lueur d'espérance du côté de Méaco, je vous écrirai aussitôt, ainsi qu'à la communauté de Coïmbre et de Rome. Si Dominique Carvallio n'a pas encore reçu la prêtrise, vous prierez Mgr l'évêque de l'ordonner. Maintenez-vous dans les bonnes graces de Ruiz Gonsalve; tâchez, par toute sorte de prévenances, de vous concilier son affection, puisque sa juridiction s'étend sur toutes les chrétientés du promontoire, et que nos Pères qui y résident, sont tous les jours dans le cas de recourir à lui et de solliciter des graces.

Je voudrois que vous me donnassiez des nouvelles de Melchior Gonsalve, du collége de Bazin et des franciscains qui le tenoient auparavant. Mandez-moi s'il est arrivé nouvellement de Portugal des Frères de cet ordre; si c'est toujours notre Société qui tient ce collége, et si l'on a espoir qu'elle le conservera. Entrez, je vous prie, dans tous ces détails lorsque vous m'écrirez. Vous me parlerez aussi du père Nicolas; si son travail est avantageux à Colan, s'il s'occupe sérieusement de ce que je lui ai instamment recommandé: d'instruire dans les lettres les enfants chrétiens de Comorin, et de seconder nos Pères qui sont en mission dans ces parages.

Pour vous, je vous recommande encore avec instance de veiller sur les besoins de ces mêmes Pères, d'accueillir leurs demandes et de prévenir leurs désirs, de mettre à profit toutes les occasions que vous pouvez avoir pour tenir la main à ce que le vice-roi et le trésorier leur fournissent ce dont ils ont faute. Je vous conseille même, dans le cas d'une nécessité pressante où vous n'auriez pas un moyen plus expéditif, de puiser dans la caisse du collége, sauf à y rétablir ensuite ce que vous y auriez emprunté.

Vous me manderez aussi si les prédicateurs de notre Société que vous attendiez de Lisbonne, sont arrivés à Goa; quel est leur nombre, quels sont leurs moyens.

S'ils sont arrivés, il faut, dans la distribution de leurs postes, avoir égard avant tout à la ville de Cochin, qui a un besoin urgent d'un bon prédicateur.

Communiquez tout ceci à Paul Camerte, et qu'il se le tienne comme écrit à lui-même, puisque c'est à lui de distribuer les postes aux prédicateurs.

12. Deux bonzes japonois qui ont fréquenté les académies de Méaco et de Bandou, se rendent auprès de vous; accueillez-les de votre mieux: c'est avec des procédés d'amour et de bienveillance que l'on se concilie le cœur de cette nation.

Je reviens encore sur ce que je vous ai déjà dit : ne négligez rien pour vous maintenir dans les bonnes graces de l'archevêque et de son vicaire général; donnez-leur tous les témoignages d'amour et de respect que vous pourrez, obéissez-leur au premier signe. D'ailleurs ils sont nos supérieurs, et tout ce que nous aurons à faire où leur intervention et leur ministère nous sera nécessaire, s'exécutera incomparablement plus vite et plus aisément avec des prévenances et de la soumission.

Je vous en prie encore une fois, ne négligez rien pour presser le départ de nos Pères et les faire arriver au temps fixe.

Si Dieu seconde nos projets et répand sa bénédiction sur nos travaux, je vous écrirai de Méaco vers la fin de l'année prochaine.

Que le Seigneur vous comble d'autant de bénédictions en ce monde et de gloire en l'autre, que je m'en souhaite à moi-même!

FRANÇOIS.

13. *P. S.* A cette longue lettre que je viens de dicter, je vais encore ajouter quelque chose de ma propre main.

Par l'amour que vous portez à Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous conjure de faire tout votre possible pour vous concilier l'affection de tous nos frères et de chacun d'eux en particulier. Vous l'obtiendrez aisément si vous accueillez ceux qui sont autour de vous avec des paroles obligeantes, et si vous adressez souvent à ceux qui sont absents des lettres de consolation et de bienveillance.

Je désirerois bien que vous prissiez le temps de faire habituellement le catéchisme aux enfants dans l'église cathédrale, et que tous les dimanches et les fêtes vous montassiez en chaire le matin pour prêcher le peuple, et l'après-dînée, pour expliquer en langue vulgaire, à la classe domestique et aux enfants, les articles de foi, comme je le faisois; et cela, pour donner l'exemple aux autres.

Je vous prie instamment de me faire connoître à fond votre intérieur; vous ne sauriez croire quel plaisir j'aurois, si je savois par ce moyen vos progrès dans le chemin de la perfection; je désire cet acte de confiance avec autant d'ardeur que d'anxiété.

De toutes les nouvelles, les plus agréables seroient celles qui me répéteroient unanimement que tous nos Frères vous chérissent également, ceux qui vivent avec vous sous le même toit, comme ceux qui sont plus ou moins disséminés dans les missions. Ce sera sans doute bien agréable d'apprendre que vous les aimez tous, mais je n'aurai que la moitié du plaisir : pour que ma joie soit complète, il faut que je sois convaincu que vous les chérissez et que vous en êtes également chéri. Adieu.

Tout à vous dans le Seigneur,

François.

LETTRE LXXXIX.

A PIERRE DE SYLVA, PRÉFET DE MALACA.

Cangoxima, 1er novembre 1549.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Nous voici enfin heureusement arrivés au Japon. Ce n'est pas tant au bon vent que nous en sommes redevables qu'à votre généreuse prévoyance. Après la Providence divine, c'est à votre libéralité qui nous a munis, au moment de notre départ, de provisions abondantes, qui nous a procuré, avec le meilleur vaisseau qu'il fût alors possible de trouver, toutes les aisances et commodités dont il étoit susceptible, que nous devons notre heureux voyage. Vous nous avez évité toute sorte d'embarras : vous avez, en interposant à propos votre autorité, tranché beaucoup de difficultés, épargné bien des retards; et pour comble de bienfaits, votre munificence nous a mis à même de conquérir la faveur des princes de la terre par des présents d'un grand prix.

2. C'est ainsi que le 15 août, le jour de l'Assomption, nous avons mis pied à terre à Cangoxima, ville natale de Paul de Sainte-Foi. Sous ses auspices nous avons été très bien accueillis du gouverneur, des magistrats et de tout le peuple.

Paul, en débarquant, a donné un libre cours à son zèle pour la religion. On l'a vu aussitôt consacrer les

nuits et les jours à instruire ses proches, ses alliés, ses amis de tout âge, de tout rang et de tout sexe; ses peines ont été couronnées d'un tel succès, qu'il a définitivement amené au christianisme sa mère, sa femme, ses parents, et un nombre considérable de ses amis et de ses connoissances.

3. Ce pays, autant que je peux le prévoir, est très heureusement disposé à recevoir la semence évangélique; il promet une abondante et hâtive récolte, si la culture n'en est pas négligée. C'est peut-être la nation dont les erreurs puissent le plus aisément être combattues par la voie du raisonnement; si elle est dans une fausse route, ce n'est que par ignorance; si on l'éclaire, elle y renoncera bientôt. De manière qu'au milieu des mœurs dépravées, la raison a encore conservé son empire, tant qu'on ne la heurte pas de front, mais furtivement et par manière d'acquit. Les superstitions se sont, pour ainsi dire, introduites chez elle à l'insçu du bon sens, de manière que le vice lui-même, quoique la raison se taise, ne domine pas ici au point de ne plus rougir, quand celle-ci rompt le silence.

4. Nous nous serions déjà rendus à Méaco, où réside l'empereur et sa cour, si la mousson nous l'eût permis. Ce n'est que dans cinq mois que les vents alisés pourront nous y introduire, et que nous nous y rendrons, si Dieu le permet. Quant aux merveilles que l'on raconte de cette ville, je n'y croirai et je n'en parlerai que lorsque j'aurai vu. On y compte, dit-on, quatre-vingt-seize mille maisons. Deux portugais qui y ont été, et dont un est encore dans ces îles, disent que Méaco leur paroît plus grand que Lisbonne. Les habitations y sont construites en pierre, et élevées à plusieurs étages comme les nôtres. L'année prochaine, avec l'aide de Dieu, je pourrai vous en parler plus savamment.

J'ai la ferme espérance que Notre-Seigneur Jésus-Christ bénira nos travaux. Une grande partie du Japon embrassera le christianisme par cette raison que, comme je vous le disois il n'y a qu'un instant, le bon sens a sur cette nation un puissant empire, du moment qu'elle le connoît clairement.

5. Ce sera à votre générosité, à votre munificence que nous serons redevables en bonne partie de ces heureux succès qui sont très probables; car, c'est votre autorité, ce sont vos bons offices, ce sont les ordres que vous avez donnés, ce sont les riches et précieux dons que nous tenons de vous pour nous introduire à la cour du prince, qui nous ont aplani des difficultés qui eussent été pour nous insurmontables et qui eussent fait échouer notre dessein. C'est pourquoi je ne doute pas que Dieu ne vous réserve la gloire d'achever et de consommer l'œuvre qu'avoit jadis commencée M. votre père le comte d'Almirantès, et cela avec encore plus de mérite et de gloire pour vous aux yeux de la religion. M. votre père n'a procuré à son souverain qu'un profit temporel en ouvrant à la marine portugaise les mers de l'Orient; mais vous, plus heureux, en secondant de tous vos efforts notre navigation, vous avez efficacement travaillé à étendre l'empire de Jésus-Christ et de son Église.

Vous voyez mon but, Monsieur le Comte, c'est celui de vous faire comprendre quelles obligations vous devez à Dieu, qui vous a choisi pour coopérer à une œuvre aussi grande, et qui vous a inspiré le louable dessein de propager sur ces plages la connoissance de son saint nom. Bientôt, croyez-moi, Dieu récompensera, même en ce monde, celui qui a d'abord cherché son royaume (1).

(1) Voyez la lettre LXXV, au roi Jean III, où il recommande à sa munificence royale M. Pierre de Sylva.

Notre expédition japonoise ouvrira bientôt au roi et à ses sujets des sources immenses de richesses, et ce sera à votre administration fidèle et active qu'ils en seront redevables.

6. Saccai est une ville maritime, principal comptoir du Japon, à deux journées de Macao. Il sera facile, avec l'aide de Dieu, d'obtenir un local pour y loger les agents de Sa Majesté portugaise et y construire des entrepôts pour les marchandises des Indes et d'Europe. Cela facilitera le commerce et donnera le loisir de faire des échanges contre les métaux, les denrées et les produits industriels de ces contrées, et surtout contre l'or et l'argent qui de toutes les îles environnantes viennent affluer dans ce marché.

Pour faciliter ce commerce, et le rendre avantageux aux deux nations, je tâcherai d'engager l'empereur à envoyer une ambassade aux Indes; le spectacle des richesses en tout genre qui abondent à Goa, et qui sont inconnues au Japon, ne manquera pas d'exciter chez les ambassadeurs le désir d'en procurer la jouissance à leur patrie, et de faire un traité de commerce dans lequel le vice-roi des Indes et l'empereur stipuleroient à l'amiable les conditions générales des échanges, et se concerteroient ensuite sur les droits réciproques que les deux puissances établiroient de concert.

7. J'espère vous écrire avant deux ans que nous avons une église à Méaco, dédiée à la Sainte-Vierge, pour que ceux qui navigueront dans ces parages puissent désormais, au milieu des horribles tempêtes qui agitent cette vaste mer de la Chine, invoquer Notre-Dame de Méaco.

Si vous aviez assez de confiance en moi pour m'établir votre fondé de pouvoirs, j'oserois vous garantir que, quel que soit le capital que vous me confiez ou en ar-

gent, ou en denrées, je vous le ferai plus que centupler, et cela sans crainte de faillites, de naufrages ou de pillages; enfin je vous ouvrirois une branche de commerce qui vous offriroit des bénéfices plus certains, plus abondants qu'aucun de ceux qu'ont jamais faits vos prédécesseurs et que jamais préfet de Malaca n'a connus.

Vous voudriez-bien connoître quel genre de spéculation je roule dans ma tête pour votre intérêt, et qui doit être si lucrative.

Eh bien! mettez-vous dans l'idée que tout ce que nous distribuons ici aux pauvres Chrétiens qui sont déjà dans ces contrées ou qui bientôt y seront, nous sera rendu. C'est donc un capital que vous pouvez placer ici-bas, qui, hypothéqué sur la parole de Jésus-Christ, vous sera remboursé dans le ciel avec l'intérêt du centuple, et qui est assuré contre les vents et les tempêtes, contre les chances de la guerre, contre les pirates.

Je craignois, en écrivant ceci, que vous ne fussiez pas pour le moment bien disposé à courir les chances d'une pareille spéculation, qui est cependant certaine et à l'abri de tout danger; car je sais que vous autres préfets de Malaca, qui avez l'esprit très relevé, quoique d'ailleurs très éveillé pour tout ce qui s'appelle profit, êtes néanmoins dans l'habitude de négliger ce genre de commerce, quelque sûr et quelque fructueux qu'il soit.

8. Le pirate Nécéda, notre capitaine, est mort ici, à Cangoxima (1). Nous lui avons obligation pour notre traversée; mais nous n'avons pu nous reconnoître à son égard, ni à notre arrivée, ni à l'heure de sa mort. Car il a préféré mourir dans son idolâtrie; il ne nous a pas ainsi laissé la ressource de nous acquitter envers lui,

(1) Les sorts qu'il avoit jetés pendant la traversée lui avoient prédit qu'il ne reverroit pas Malaca. (Voyez la lettre LXXXIV, n° 4.)

comme nous le faisons à l'égard de nos amis morts dans la religion chrétienne, en recommandant leurs ames à Dieu, puisque le misérable s'est de lui-même précipité dans les enfers d'où l'espérance est à jamais bannie, et où la rédemption ne sera jamais connue.

Beaucoup de Japonois vont se rendre à Malaca, poussés par la curiosité que leur ont inspirée les récits de Paul de Sainte-Foi sur les qualités merveilleuses des Portugais.

Je vous en prie au nom de Dieu et par la noblesse de vos sentiments, accueillez-les honorablement et généreusement, engagez les Portugais riches et aisés à les traiter de même et à les recevoir avec distinction. Croyez-moi, ce sera un puissant moyen pour propager la foi dans ces contrées, si, à leur retour, leur récit confirme celui de Paul.

9. Dominique Dias, porteur de cette lettre, est mon intime ami, il m'est aussi cher que je le suis à lui-même. Sa bonté pour nous, ses soins obligeants et assidus pendant une longue traversée, nous ont bien fait apprécier l'excellence de son cœur. Vous m'obligeriez beaucoup si vous vous chargiez de nos dettes envers lui, dettes que nous ne pouvons acquitter, vu notre insuffisance et la foiblesse de nos moyens. Nous prions le Seigneur de vous accorder de longs et heureux jours, pour que vous puissiez, avec M.me votre épouse, retourner en Portugal et y jouir d'un long repos.

Tout à vous en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE XC.

A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, RÉSIDANT A GOA.

Amanguchi, 20 novembre 1550 (1).

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. L'année dernière, mes très chers Frères, je vous fis part de notre traversée, de notre débarquement et de nos travaux évangéliques; maintenant je vais vous dire tout ce que Dieu a fait par notre ministère.

Arrivés dans la patrie de notre cher Paul, nous y avons été parfaitement bien accueillis de tous ses parents, ses amis et ses voisins. Ils ont été ici les prémices de la foi, et c'est Paul qui les a instruits et convertis.

Nous avons employé toute l'année à les affermir; plus de cent autres ont suivi leur exemple, et sont entrés au bercail de Jésus-Christ. Le reste des habitants pourroit en faire autant, sans éprouver aucune contradiction de la part, ou de leurs parents, ou de leurs proches.

2. Cependant les bonzes ont donné l'éveil au roi de la contrée. Je dis roi, mais ce n'est qu'un puissant seigneur qui règne sur plusieurs bourgades, et qui relève d'un autre souverain. Ils lui ont mis en tête que si ses sujets se faisoient chrétiens, il perdroit bientôt toute son au-

(1) C'est d'après Cutillat que nous mettons ici la date du 20 novembre. Tursellin y met l'année sans en fixer le jour.

torité, et que les dieux de la patrie, c'est-à-dire les pagodes, seroient un objet de mépris pour leurs adorateurs; qu'au reste la loi divine étoit opposée aux lois du Japon, que ceux qui l'embrasseroient abjureroient bientôt tout respect pour la religion des ancêtres et pour ses augustes fondateurs, et que cela entraîneroit irrévocablement la perte de sa ville et de sa seigneurie; que, comme c'étoit attaquer par leur base les lois fondamentales du Japon que de prêcher ou d'embrasser une religion qui leur étoit contraire, il falloit qu'il publiât un édit de mort contre quiconque se feroit baptiser.

Le roi sur cet avis a rendu l'édit que sollicitoient les bonzes.

3. Pendant ce temps nous nous occupions à instruire les néophytes, à apprendre le japonois, et à traduire en cette langue les principaux articles de la foi; car j'avois déjà fait un traité succinct de la création du monde, mis à la portée de ces peuples, où je leur faisois voir Dieu comme auteur et créateur de toute chose; ce qu'ils ignoroient absolument. Je traitois ensuite des choses nécessaires au salut, principalement du mystère de l'incarnation, d'où je passois rapidement par tous les mystères de la vie de Notre-Seigneur, à son ascension et au jugement dernier (1).

C'est cet ouvrage que nous avons traduit en langue japonoise, mais écrit en caractère latin, pour en faire la lecture plus couramment aux nouveaux Chrétiens, et leur apprendre à honorer le vrai Dieu et Jésus-Christ son fils.

La première fois que nous en fîmes lecture au peuple devant un nombreux auditoire, qui, d'ailleurs étoit

(1) C'est l'exposition du Symbole des Apôtres que nous avons donnée au tome 1er, p. 193.

porté de bonne volonté, les Chrétiens en eurent une grande joie; ils comprirent mieux la chaîne des vérités que nous leur avions développées partiellement; car, je vous le dis, le Japonois a le discernement fin et exact; il est très attentif au langage de la raison, il comprend aisément combien est vraie et divine la loi que nous lui prêchons, combien est fausse et diabolique celle de ses ancêtres. Mais la crainte d'irriter son souverain l'empêche de se livrer aux impulsions de sa raison.

4. C'est pourquoi sur la fin de l'année, voyant la terreur que ce despote inspiroit, rendre nos travaux inutiles, je résolus de partir. Nous prîmes congé de nos néophytes, non pas sans regret et sans verser des larmes de part et d'autre. Ces pauvres gens s'épuisoient en remercîments de ce qu'à travers mille périls nous étions venus de si loin leur montrer le chemin du ciel et la voie du salut éternel. Je laissai près d'eux Paul leur concitoyen, qui est un excellent Chrétien et qui achévera de les instruire et de les fortifier dans la foi. Nous vînmes dans une autre petite ville dont le souverain nous accueillit fort bien. En peu de jours nous y conférâmes le baptême à plus de cent personnes. Cependant aucun de nous ne savoit encore parler la langue du pays, et nous n'avions d'autre moyen pour nous expliquer que notre livre moitié japonois dont nous faisions la lecture au peuple pour tout discours; c'est avec de pareils moyens que nous en avons converti un grand nombre.

5. Après avoir laissé Côme de Torrez à la tête de cette nouvelle chrétienté, je dirigeai mes pas avec Jean Fernandez vers Amanguchi, résidence ordinaire du souverain, qui est très riche et très puissant, au dire des Japonois.

C'est une ville d'environ dix mille feux. Elle est toute bâtie en bois. La renommée nous y avoit précédés, et la prédication de l'Évangile fut accueillie si avidement et par le peuple et par les grands, que nous fûmes obligés de faire deux fois par jour la lecture de quelques chapitres de notre livre sur les places et dans les carrefours.

6. Quelques seigneurs de la cour nous invitèrent à nous rendre chez eux pour avoir plus de loisir et de commodité à s'instruire à fond de la religion, protestant qu'ils l'embrasseroient sans hésiter s'ils trouvoient qu'elle fût réellement supérieure à la leur. Beaucoup nous écoutoient avec attention et même avec plaisir, d'autres, au contraire avec chagrin et humeur, et finissoient par des railleries. C'est pourquoi toutes les fois que nous sortions, des troupes considérables d'enfants de la lie du peuple nous poursuivoient par les rues avec des huées: *Voyez*, *voyez*, crioient-ils, *ceux-là qui, pour nous sauver, nous apportent une loi qu'ils donnent pour venir de Dieu; qui disent que nous ne pouvons échapper à la mort que par celui qui a fait toute chose et par son fils, et qu'il n'est pas permis d'avoir plus d'une femme.* C'est ainsi qu'au milieu des huées ils parodioient et ridiculisoient chacun des articles de notre doctrine.

7. Notre persévérance à prêcher nous ouvrit au bout de quelques jours les portes du palais. Le roi Oxindo, qui tenoit alors sa cour dans cette ville, nous fit appeler.

Il nous demanda d'abord quelle étoit notre patrie, et quel motif nous avoit amenés dans ses états. Nous lui répondîmes que nous étions Européens et que nous venions pour prêcher la loi de Dieu, vu que personne ne peut être sauvé que par la foi en Dieu, créateur de

l'univers, et en Jésus-Christ son fils, juge des nations et rédempteur des hommes. Alors il nous engagea à lui en faire l'exposition. Nous lui lûmes notre livre, dont il écouta la lecture avec beaucoup d'attention, quoiqu'elle durât plus d'une heure. Nous prîmes ensuite congé de lui. Pendant notre séjour, qui a été assez long, nous avons prêché au peuple sur les places et dans les carrefours. La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ faisoit une vive impression sur un grand nombre d'auditeurs; le récit de la mort et passion de notre Sauveur leur faisoit verser des torrents de larmes; cependant très peu se sont fait initier à nos saints mystères.

8. Voyant donc que notre travail étoit à peu près nul, nous dirigeâmes nos pas vers Méaco, qui est, comme je vous l'ai dit, la ville la plus considérable du Japon. Nous avons resté deux mois en route exposés à beaucoup de périls, puisqu'il nous a fallu traverser un pays désolé par les guerres. Je passe sous silence les froids excessifs qu'on éprouve dans ces pays, et les voleurs qui infestent les grandes routes.

Arrivés à Méaco, nous y séjournâmes quelque temps, dans l'espoir d'obtenir une audience du souverain et la liberté de prêcher l'Évangile dans ses états; mais tout accès nous fut absolument interdit. Ayant d'ailleurs découvert que le souverain n'étoit un souverain que de nom, dont l'autorité étoit bafouée par les petits rois et les grands du royaume, nous renonçâmes à notre projet, et prîmes le parti de sonder le gué dans l'esprit du peuple et de voir si nous le trouverions disposé à recevoir l'Évangile. Mais je vis bientôt qu'il étoit trop distrait par le bruit des armes, et que le moment n'étoit pas encore venu pour nous en faire écouter.

Méaco étoit autrefois une très grande ville; mais elle a beaucoup souffert des malheurs de la guerre, qui de-

puis long-temps pèsent sur elle. Elle est aujourd'hui en bonne partie ruinée. On y comptoit autrefois, dit-on, cent quatre-vingt mille maisons; je le crois volontiers: l'étendue de ses murailles et de son enceinte paroissent le confirmer, et encore maintenant, malgré ses nombreuses ruines, on y compte plus de cent mille maisons.

9. Nous prîmes donc le parti de retourner à Amanguchi. A notre arrivée nous présentâmes au roi des lettres du vice-roi des Indes et de Mgr l'archevêque de Goa avec des présents que nous avions reçus de leur part pour lui être offerts en gage d'amitié.

Il éprouva une vive joie à la vue de ces lettres et de ces présents; il voulut à l'instant même nous témoigner sa reconnoissance en nous offrant des sommes considérables d'or et d'argent, que nous refusâmes aussitôt; mais en même temps, nous lui représentâmes que si, quoique étrangers, nous avions le bonheur de ne pas lui déplaire, nous ne lui demandions pour toute faveur que la permission d'annoncer l'Évangile à ses peuples, et de leur accorder la liberté d'embrasser la loi de Dieu; que c'étoit l'unique grace dont il pût nous obliger. Aussitôt il souscrivit à notre demande.

10. Il fit donc placarder dans les lieux les plus fréquentés de la ville un édit qui nous autorisoit à prêcher dans toute l'étendue de ses états la religion chrétienne, et qui donnoit à chacun une liberté pleine et entière de l'embrasser. De plus, il nous assigna pour logement une maison qui avoit servi à une communauté de bonzes, et qui étoit inhabitée. Dès ce moment nous eûmes un concours, une affluence extraordinaire d'auditeurs. Nous prêchions deux fois par jour; à la suite de chaque discours il s'établissoit une longue conférence sur les matières que nous avions traitées: ainsi nous étions

toujours occupés ou à prêcher ou à répondre aux questions qu'on nous adressoit (1).

Parmi les auditeurs on voyoit très souvent beaucoup de bonzes, le reste de l'assemblée étoit composé de la noblesse et des gens du peuple. Elle étoit quelquefois si nombreuse, que tout le monde ne pouvoit y entrer et que plusieurs restoient à la porte. De cette quantité de questions qu'on nous adressoit et de réponses que nous faisions, le résultat fut que la fausseté des superstitions et de leurs auteurs fut bientôt démontrée, et que la vérité parut aux yeux de tout le monde dans tout son éclat. Après plusieurs jours de discussions, les questionneurs se confessèrent enfin vaincus, et ouvrirent les yeux à la lumière qu'ils avoient tant combattue.

11. Mais une chose digne de remarque, c'est que ceux qui dans la discussion avoient été les plus âpres et les plus pointilleux, furent nos premières conquêtes.

(1) C'étoit au fort de tant d'interrogations dont le saint étoit accablé, que, par un des plus étranges prodiges dont on ait jamais ouï parler, il satisfaisoit d'une seule réponse plusieurs personnes qui l'interrogeoient sur des matières fort différentes et le plus souvent opposées, telles que sont l'immortalité de l'ame et le mouvement des cieux, les éclipses du soleil et de la lune, et les couleurs de l'arc-en-ciel, le péché et la grace, le paradis et l'enfer. La merveille étoit qu'après les avoir écoutés tous, il leur répondoit en peu de mots, et que ses paroles multipliées dans leurs oreilles par une vertu toute divine, leur faisoient entendre ce qu'ils désiroient savoir, comme s'il eût répondu à chacun en particulier. Ils s'aperçurent plusieurs fois de ce prodige, et en demeurèrent si étonnés, que, se regardant les uns les autres tout hors d'eux-mêmes, et regardant le père avec admiration, ils ne savoient que penser ni que dire.

Mais, quelque éclairés et habiles qu'ils fussent pour la plupart, ils ne comprirent pas que c'étoit une chose au dessus de la nature. Ils attribuoient cela à je ne sais quelle science secrète qu'ils croyoient que Xavier possédoit seul. C'est pourquoi le père Côme de Torrez étant venu de Firando à Amanguchi, les bonzes disoient : *Celui-ci n'a pas le grand savoir du père François, ni l'art de résoudre plusieurs doutes avec une seule réponse.*

La plupart d'entre eux étoient des gens de distinction ; du moment qu'ils eurent embrassé la religion, ils devinrent nos plus intimes et nos plus chauds amis, et bientôt ils nous mirent au courant des mystères ou plutôt des inepties de la religion japonoise ; car, comme je vous l'ai dit, on compte ici neuf sectes religieuses, aussi divisées entre elles de croyances que de cérémonies.

Dès que nous eûmes connu les opinions dominantes de chacune de ces sectes, nous nous appliquâmes à les combattre toutes. Ainsi, chaque jour nous étions aux prises avec les bonzes, avec les magiciens et les autres adversaires de la religion, de manière qu'en peu de temps nous les confondîmes par nos questions et nos raisonnements, et leur fermâmes enfin la bouche.

12. Les Chrétiens voyoient avec plaisir les bonzes réduits au silence, et se confirmoient ainsi dans la foi ; les infidèles qui assistoient à nos conférences s'en retournoient ébranlés et chancelants, et doutoient enfin de la religion de leurs ancêtres. Les bonzes ne purent rester long-temps insensibles à de tels affronts. Comme chaque jour ils voyoient le nombre des Chrétiens se grossir, ils donnoient un libre cours à leur dépit, se vengeoient de leurs défaites journalières par des injures et des invectives contre les nouveaux Chrétiens, qu'ils accusoient d'avoir trahi la foi de leurs pères, pour suivre un culte étranger. Mais ceux-ci leur répondoient que la religion chrétienne porte avec elle-même les caractères du sens commun et de la raison, tandis que la leur est empreinte d'inepties et d'absurdités ; que d'ailleurs nous avions satisfait à toutes les questions ou difficultés qu'ils nous avoient faites ; qu'eux au contraire étoient restés muets, lorsqu'à notre tour nous les avions pressés par nos questions.

13. Le Japonois est naturellement très curieux et

très avide d'instruction. Nos controverses publiques, les questions qu'on nous a faites, les réponses que nous avons données, sont l'objet de tous leurs entretiens. C'est toujours avec un nouvel empressement qu'ils viennent à nos conférences, dans le désir d'y apprendre quelque chose de nouveau. Déjà avant notre arrivée chacun disputoit, comme nous l'avons appris, sur l'excellence de sa secte particulière; mais, depuis qu'ils nous ont entendus, ils ont laissé de côté leurs controverses particulières, pour ne s'occuper que de l'Évangile. C'est une chose étonnante que de voir dans une si grande ville tout le monde, sur les places publiques, dans l'intérieur des familles, ne parler que de la loi de Dieu. Si je voulois mettre par écrit les questions qu'on nous fait tous les jours, je ne finirois pas d'écrire.

14. Les Japonois ont une haute idée de la sagesse des Chinois, tant en matière de religion, qu'en matière de législation et de politique. Aussi leur principal argument étoit, que si notre religion étoit vraie, elle seroit connue des Chinois. Enfin, le résultat de toutes ces conférences, qui ont duré près de deux mois, a été la conversion de cinq cents individus, partie du peuple, partie de la noblesse, et le nombre s'en accroît tous les jours. Remercions, louons le Seigneur à la vue de tant de convertis de toutes les classes, qui nous instruisent à leur tour des supercheries des bonzes, et nous révèlent les mystères de leurs livres et de leurs sectes; car, parmi nos néophytes nous comptons toute sorte d'anciens sectaires, et le plus instruit de chaque secte nous en découvre les secrets et les préceptes. C'est à l'aide de ces révélations particulières que j'ai pu les connoître et les combattre à fond. Les nouveaux Chrétiens ont pour nous un attachement incroyable : tous les jours, à tous les moments ils sont à notre porte pour nous offrir leurs

services. Le Japonois est naturellement bon, obligeant, serviable; mais le christianisme renforce beaucoup ces heureuses qualités et leur donne un nouvel éclat.

Prions tous le Seigneur de les en récompenser un jour dans sa miséricorde, et de leur accorder, ainsi qu'à nous, une félicité éternelle.

FRANÇOIS.

LETTRE XCI.

AUX NÉGOCIANTS PORTUGAIS, AU PORT DE FIGUEN.

Amanguchi, 1er septembre 1551.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous! Ainsi soit-il.

1. Vous serez sans doute surpris, Messieurs, que cette lettre ne soit pas nominativement adressée à tel ou à tel d'entre vous, comme l'usage semble l'exiger; mais, votre étonnement cessera, lorsque vous saurez que je vous écris précisément pour faire votre connoissance, et savoir vos noms. Je vous prie donc, Messieurs, de vous faire connoître à moi, ainsi que le nom du vaisseau qui vous a amenés sur ces côtes. Je désirerois avoir des nouvelles de Malaca, et savoir si à votre départ tout y étoit tranquille. Daignez, je vous prie, satisfaire à mes désirs par une courte réponse. Je profite de cette occasion pour vous rappeler que vous devez prendre quelques moments sur le temps que vous donnez à vos affaires, pour examiner votre conscience et pour y mettre ordre. Ah! croyez-moi, voilà la véritable affaire, voilà celle

qui est réellement lucrative et plus qu'aucune autre, qui vous offrira un gain beaucoup plus certain, beaucoup plus abondant que tous les échanges que vous pourrez faire des marchandises européennes contre les pelleteries et les soiries de la Chine, quoique vous y puissiez voir vos capitaux promptement doublés.

2. J'ai le projet, si Dieu le permet, d'aller vous voir aussitôt que j'aurai reçu vos lettres, et d'aller faire votre connoissance; en attendant que j'aie ce plaisir, je prie le Seigneur de vous conserver tous, et de vous couvrir de sa puissante et miséricordieuse protection, de nous maintenir pendant cette vie constants et fidèles à son service. Ainsi soit-il.

FRANÇOIS.

LETTRE XCII (1).

AU PÈRE FRANÇOIS PÉREZ, A MALAÇA.

Syngapour, 31 décembre 1551.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

Il y a quarante jours que j'ai quitté le Japon au port Fignen, pour me rendre aux Indes. J'y ai laissé la religion dans un merveilleux accroissement qui, avec le secours de Dieu, ne peut qu'augmenter.

(1) Pour l'intelligence de cette lettre et de la précédente, il faut recourir à la Notice, nº 119.

Nos Frères qui m'ont accompagné, sont restés en parfaite santé à Amanguchi, capitale du royaume, pour y cultiver la nouvelle Église qui y est établie, et qui se fortifie de jour en jour. Je vous donnerai de plus amples détails à mon retour. Faites-nous préparer de suite ce qui sera nécessaire pour notre voyage des Indes, de manière qu'à notre arrivée nous puissions trouver un vaisseau prêt à mettre à la voile avec toutes nos provisions; car la gloire de Dieu et le salut des ames m'y appellent sans délai. Envoyez-moi ici Jean Bravo avec la réponse aux ordres que je vous donne. Sous peu je vous entretiendrai des affaires du Japon qui vous feront plaisir, j'en suis sûr. C'en est assez pour aujourd'hui. Que le Seigneur nous conserve sa sainte protection! Ainsi soit-il.

Le moindre de vos frères, FRANÇOIS.

LETTRE XCIII.

A MAITRE IGNACE, MON SAINT PÈRE EN JÉSUS-CHRIST, A ROME (1).

Cochin, 29 janvier 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Mon très véritable Père, à mon retour du Japon j'ai trouvé à Malaca, les lettres de Votre Révérence (2);

(1) L'autographe porte sur l'adresse ; *A my en Christo santo padre Ignatio.*
(2) Le latin dit: *Sanctæ tuæ caritatis.*

Dieu sait avec quel plaisir j'ai appris l'heureux état de votre santé, qui m'est si chère et si précieuse.

C'est avec une sensible consolation que j'ai lu les avis que vous me donnez, qui respirent toute votre douceur et toute votre piété; je les lis, je les relis, je les médite, mon cœur et mon esprit aiment à s'en repaître. De quels délicieux souvenirs vos derniers mots ne sont-ils pas venus frapper mon ame: *Je suis tout à vous*, dites-vous, *de manière à ne jamais vous oublier*. En lisant ces mots, des larmes délicieuses sillonoient mes joues, et à l'instant même où je vous écris, elles arrosent mon papier, en songeant à cet heureux temps où vous me pressiez dans vôs bras comme l'objet d'un amour aussi sincère que pur, qui me poursuit encore au delà des mers, en pensant que c'est surtout à vos ardentes prières que je dois cette protection divine qui, au milieu des grands et innombrables périls que je viens de courir sur les mers et sur les terres du Japon, ne m'a jamais abandonné.

2. Je ne pourrai jamais assez dire de quelles obligations je suis redevable aux Japonois, puisque c'est à eux que je dois l'insigne faveur que Dieu m'a faite de connoître l'énormité et la multitude de mes péchés.

Jusque là, emporté hors de moi, je n'avois pas encore sondé dans toute sa profondeur l'abyme immense de maux creusé dans l'intérieur de ma conscience, jusqu'au moment où Dieu, au milieu des misères et des angoisses dont il m'éprouvoit au Japon, me décilla les yeux, et me fit voir et toucher au doigt la nécessité où j'étois d'avoir près de moi un homme qui eût constamment les yeux fixés sur ma personne. Que votre charité daigne donc les ouvrir sur les conséquences que peut avoir la direction de tant de saintes ames de nos Pères et de nos Frères qu'elle a confiées à ma sollicitude. Il n'y a que la miséricorde de Dieu qui m'ait fait connoître combien je

suis dépourvu des qualités nécessaires pour un emploi aussi important, et qui m'a convaincu de mon incapacité au point que j'eusse dû plutôt espérer de votre bonté la faveur d'être placé sous la direction de mes Frères, que la rigoureuse charge de les conduire.

3. Vous dites dans l'excès de votre amitié pour moi que vous désireriez ardemment de me voir encore une fois avant de mourir. Ah! Dieu seul, qui voit l'intérieur de nos cœurs, sait quelle vive et profonde impression a faite sur mon ame ce doux témoignage de votre amour pour moi. Chaque fois que je me le rappelle, et cela m'arrive souvent, mes yeux se remplissent de larmes involontaires; et si l'idée délicieuse que je pourrois vous embrasser encore une fois, vient se présenter à mon esprit (car, quelque difficile que cela paroisse d'abord, il n'est rien que la sainte obéissance ne puisse effectuer), je me trouve à l'instant surpris par un torrent de larmes que rien ne peut arrêter.

4. Au nom du zèle dont vous brûlez pour le service et la gloire de Dieu, je viens solliciter une grace, que je vous demanderois à genoux si j'étois près de vous, c'est celle d'envoyer aux Indes un homme que vous connoissiez parfaitement, que vous ayez sérieusement éprouvé, pour être recteur du collége de Sainte-Foi; car il faut à la tête de cette maison, un homme de votre choix, que vous ayez, pour ainsi dire, pétri et façonné de votre main.

5. Je pense qu'il est de toute nécessité d'envoyer ici des hommes d'un mérite supérieur, doués d'une vertu à toute épreuve et d'une science peu commune, pour les diriger ensuite vers les académies japonoises. En voici la raison: c'est que tous les lettrés et tous ceux qui se piquent de sagesse et de prudence, lorsqu'on leur fait toucher au doigt leurs erreurs, se retranchent der-

rière le grand nombre d'hommes savants dont leur pays, disent-ils, est abondamment pourvu, et qui, après avoir beaucoup lu, ont passé leur vie dans de profondes méditations. Il faut donc opposer maîtres à maîtres, il faut commencer par subjuguer ceux-ci par la voie du raisonnement, et les mettre de notre côté, puisque leur seul retranchement est de nier ce que nous affirmons; de manière qu'après les avoir soumis, on entraînera facilement ceux qui ne s'appuient que sur leur autorité. Il faut donc pour cette mission, des hommes également savants et vertueux.

6. Une constance inébranlable, une patience à toute épreuve, une humilité profonde, qui est le comble de toutes les vertus, doivent être l'apanage de ceux qu'on veut opposer à ces disputeurs et surtout aux bonzes.

Si l'on n'envoie dans ces académies qu'un petit nombre de pauvres étrangers pour combattre corps à corps les préjugés profondément enracinés de cette nation vaniteuse, entichée d'elle-même et de sa science, qui d'ailleurs est tout entière sous le joug des bonzes, ceux-ci tenant partout le haut bout par leur dignité et leur crédit, ce sera peine perdue; et si ce petit nombre de pauvres étrangers, ose entreprendre quelque chose, il est évident qu'ils auront infiniment à souffrir du moment qu'ils attaqueront ce guêpier, et ils ne s'en retireront pas impunément, lorsqu'ils essaieront de ruiner les sophismes de leurs adversaires, qu'ils confondront leurs impudents mensonges, qu'ils dévoileront et mettront au jour leurs turpitudes, leurs secrètes fourberies au moyen desquelles ils pompent l'argent d'une stupide populace.

7. D'après ma propre expérience, il me semble voir d'ici le triste rôle que joueront ces hiérophantes archifourbes, lorsqu'ils seront en présence d'un homme qui

leur donnera un démenti formel, quand ils oseront se vanter de pouvoir, avec leurs enchantements, arracher des flammes éternelles ceux qui y sont condamnés. Lorsqu'ils verront leurs ridicules jactances devenir l'objet de la risée publique, qu'ils verront l'abominable crime de Sodome, dont ils se font un jeu, pour ne pas dire un mérite, peint avec les couleurs qui lui sont propres, il faut alors s'attendre que, comme des sangliers qu'on chasse hors de leurs bauges à coups de fourche et de trident, ils se jetteront avec furie sur ceux qui auront semé des perles devant eux. Les prédicateurs de l'Évangile seront sûrs de trouver là de violents contradicteurs et de cruels persécuteurs, et auront besoin de se munir d'une triple cuirasse de patience. Il ne faut donc mettre en face de pareils adversaires que des hommes bien armés et bien aguerris. C'est pourquoi j'écris au père Simon Rodrigue, et en son absence au recteur du collége de Coïmbre, de n'envoyer ici aucun sujet destiné pour le Japon, que vous ne l'ayez vous-même vu, examiné et éprouvé.

8. Je ne cesserai pas de le dire : ils auront dans ce pays des obstacles à surmonter, des adversaires à combattre, des misères à supporter plus redoutables qu'on ne peut le croire. Le jour et la nuit, le missionnaire est assiégé d'une foule de questionneurs importuns et interminables. Il est appelé dans les palais des grands, et il ne peut pas s'y refuser; il n'a pas un moment pour vaquer à la prière, à la méditation, pour se mettre en la présence de Dieu, pas un instant pour se livrer à un exercice spirituel quelconque, bien moins encore pour célébrer la sainte messe. Les premiers jours qu'il paroîtra en public il sera assailli d'une foule importune qu'il ne faut ni écarter ni repousser, qui lui laissera à peine le temps de dire son office, de prendre un peu de nour-

riture, et de se livrer quelques instants au sommeil. Le vice de cette nation est de tracasser sans pudeur les étrangers et ceux que les hasards de la mer jettent sur leurs côtes; le Japonois en use à leur égard avec une liberté qui tient du mépris et de l'insolence, lors même que ceux-ci évitent avec soin de lui être pénibles ou à charge.

9. Que sera-ce alors si cet étranger est assez hardi pour les fronder dans ce qu'ils ont de plus sacré, s'il ose attaquer en face les diverses sectes et leurs superstitions; si, armé d'un fouet satyrique, il s'avise de faire la guerre aux vices publics, et s'érige en censeur fatigant, s'il vient à nier opiniatrément que ceux qui sont une fois condamnés au feu éternel puissent jamais en être délivrés par aucune expiation, par aucun acte de libéralité ou de religion de leurs parents ou de leurs amis : c'est alors qu'il verra former sur sa tête un orage épouvantable; chacun se sentira saisi d'indignation et d'horreur contre le cruel qui a si peu de pitié pour les ames des défunts, ou tout au moins chacun méprisera comme imparfaite une religion qui n'offre aucun espoir aux damnés.

Des questions de ce genre surtout sont ici beaucoup agitées, parce que toutes les traditions, tous les livres anciens, parlent beaucoup de l'enfer; mais ne disent pas un mot du purgatoire.

10. Les choses étant ainsi, on conçoit aisément qu'il faut dans ce pays des hommes de génie, d'excellents dialecticiens, doués en même temps de cette éloquence qui sait descendre et se mettre de niveau avec le peuple qui l'écoute ; il faut des hommes prompts à poursuivre leurs adversaires lorsqu'ils fuient, et à les ramener sur le champ de bataille lorsqu'ils s'égarent; qui aient le talent d'arracher au mensonge le masque de la vérité dont il se

couvre, de mettre à découvert la hideuse nudité des sophismes, de faire toucher et palper aux sens les plus grossiers l'incohérence des dogmes dictés par l'esprit d'imposture, faire voir comment ils se contredisent, se choquent et se heurtent entre eux. Voilà ce qui couvre les bonzes de confusion et ce qui les atterre, comme aussi lorsqu'on les saisit et qu'on les enveloppe dans un raisonnement fort serré dont ils ne peuvent rompre la chaîne.

11. A ces hautes qualités de l'ame, il faut ajouter une robuste constitution propre à supporter la rigueur des hivers; car la ville de Bandou, qui renferme la première académie japonoise, est située dans l'extrémité septentrionale de ces îles, et les autres académies n'en sont pas fort éloignées. L'expérience semble avoir démontré que les hommes nés sous un climat froid, sont généralement plus adroits et plus ingénieux.

Quant à la nourriture, le riz presque seul en fait les frais. Quoiqu'on y trouve un peu de blé, quelques légumes, quelques herbes potagères, ces aliments sont peu savoureux et peu salutaires. Le fruit de la vigne y est inconnu; c'est avec du riz qu'on fait une boisson fermentée qui est fort rare et fort chère. Mais la plus grande incommodité qu'un étranger puisse y éprouver, c'est la crainte continuelle où il est pour ses jours au milieu des dangers dont il est constamment menacé.

12. Les vieillards ne sont pas propres au défrichement de ces terres: les travaux seroient ici au dessus de leurs forces; les jeunes gens n'y conviennent pas mieux, si beaucoup de vertus bien éprouvées ne suppléent pas au défaut d'âge. Loin d'être utiles aux autres, ils se perdroient eux-mêmes, car ils rencontreroient toutes les occasions du vice avec tous ses attraits. D'ailleurs, les esprits sont portés par une délicatesse exagérée, à se

scandaliser facilement d'une action qui ne porte pas le cachet de la perfection dans celui qui se donne pour le censeur des autres et le réformateur des mœurs.

Tels sont les détails dans lesquels je suis entré avec maître Simon Rodrigue, ou, en son absence, avec le vice-recteur de Coïmbre.

13. Vous me feriez un grand plaisir, si votre Révérence daignoit mander à Coïmbre qu'on vous envoyât à Rome les sujets qu'on destine pour les missions du Japon. Il m'est venu dans l'idée que ce seroit parmi les Belges ou les Allemands qui posséderoient la langue castillane ou la langue portugaise, qu'on pourroit trouver des sujets convenables. Ces deux nations, également endurcies par le climat et l'éducation, doivent produire, ce me semble, des hommes capables de supporter la rigueur du froid qui règne à Bandou. Nos colléges d'Espagne et d'Italie ne manquent sans doute pas de sujets belges ou allemands; mais la rudesse de leur langue, qui contraste si fort avec les graces et la souplesse du castillan et du portugais, doit les rendre en Espagne difficiles à employer fort utilement; tandis que si on les faisoit passer au Japon, ils travailleroient avec beaucoup de fruits et pour eux et pour les peuples.

14. Je crois devoir encore suggérer à Votre Révérence d'ordonner, si elle le juge convenable, qu'on fût à l'avenir plus sévère dans le choix des sujets qui partent d'Espagne et de Portugal pour les Indes. Il vaudroit mieux qu'il n'y en arrivât que deux tous les ans, mais qui eussent toutes les qualités qu'exigent ces contrées-ci, c'est-à-dire qui eussent fait des progrès suffisants dans la perfection spirituelle, qui fussent assez instruits et assez versés dans l'art de parler, pour pouvoir prêcher et confesser; et je désirerois que vous les fissiez venir à Rome avant de les embarquer pour les Indes, car ces

voyages les forment et les fortifient; ils voient eux-mêmes ce dont ils sont capables, ils s'endurcissent aux fatigues; les dangers qu'ils auront bravés impunément les aguerriront contre ceux que leur montrera l'avenir; enfin ils se seront par là préparés et exercés aux courses apostoliques, et ils ne s'épouvanteront pas à la vue de leur sueur, comme ceux qui, transportés tout-à-coup sur un vaisseau hors de leur patrie d'où jamais ils ne sont sortis, connoissent à peine l'usage de leurs jambes.

15. D'ailleurs, ce pays-ci offre tant d'attraits à la mollesse, que tout, pour ainsi dire, invite, non seulement au repos, à l'indolence, mais encore au vice; de façon qu'il faut nécessairement que ceux qu'on veut exposer aux périls que présentent ces climats séducteurs, aient auparavant subi des épreuves sérieuses, pour ne pas nous exposer à voir se glisser parmi les ouvriers évangéliques des hommes qui, au lieu de nous donner la consolation que nous promettoit leur arrivée, nous donnent bientôt des désagréments qui nous forcent ensuite à les renvoyer. Je désirerois que vous en avertissiez vous-même maître Simon.

16. Parmi tous ceux de notre Société qui sont dans les Indes ou à Amanguchi, je n'en vois aucun qu'on puisse l'année prochaine, ou même les suivantes, destiner pour les académies japonoises. Cependant plusieurs s'instruiront ici dans la langue du pays, étudieront les dogmes des différentes sectes, en attendant que l'Europe nous ait envoyé les sujets que je viens de vous signaler; ceux-ci pourront alors leur servir de compagnons et d'interprètes dans les discussions avec les bonzes.

17. Il est très probable que l'Église d'Amanguchi fera des progrès et prendra de l'accroissement. On y compte un grand nombre de Chrétiens, et parmi eux

beaucoup de bons; tous les jours il se présente de nouveaux catéchumènes, tous les jours on en baptise. Je vis dans l'espérance que Dieu conservera le père Côme de Torrez et Jean Fernandez, qu'il ne les abandonnera pas à la fureur des idolâtres, d'abord parçe qu'ils ont échappé aux premiers orages, qui étoient les plus dangereux : la fureur des bonzes, qu'une attaque soudaine et imprévue avoit d'abord portée aux derniers excès, s'est ensuite calmée, et le temps la fera vieillir et oublier; en second lieu, parce que, comme je vous l'ai dit, il y a déjà là-bas beaucoup de Chrétiens parmi lesquels je compte un grand nombre de personnes de distinction et d'un puissant crédit, qui, jour et nuit, veillent avec le plus grand zèle à la conservation de nos Frères.

Jean Fernandez, quoique simple laïc, y est d'une grande utilité; il parle aisément la langue japonoise, il traduit promptement et élégamment tout ce que lui dicte Côme de Torrez. Maintenant, toute son occupation est d'expliquer chaque jour au peuple les mystères de la vie de Jésus-Christ.

18. Le Japonois, comme je crois l'avoir remarqué, se rangera volontiers sous l'empire de l'Évangile, si on lui en démontre bien la légitimité; il y sera fidèle, et en transmettra précieusement le dépôt à ses enfants. C'est pourquoi je pense que cette terre est digne qu'on n'épargne pour elle aucune espèce de sacrifice.

C'est l'espérance que m'inspirent ces heureuses dispositions, c'est la confiance que j'ai en votre charité, qui m'engagent à vous demander que vous envoyiez ici quelques-uns de nos saints Pères capables d'être opposés et mis en face de ces docteurs japonois. Prenez en considération, je vous prie, cette supériorité que j'ai reconnue dans ce peuple sur tous ceux que jusqu'ici l'on a dé-

couverts dans ces climats. Il n'en est aucun de ceux qui se gouvernent eux-mêmes, et qui ne sont pas soumis au roi de Portugal, qui nous présente un espoir certain d'y voir jamais la religion chrétienne jeter des racines profondes et durables.

Parmi toutes ces nations, je ne vois que la japonoise qui nous offre cette espérance; elle sera ferme et constante dans la foi, si jamais elle l'embrasse, et cette œuvre ne s'exécutera jamais sans de grands travaux apostoliques, et sans rencontrer de grands obstacles.

19. La Chine est un vaste pays, très pacifique, régi par d'excellentes lois, soumis à un monarque souverain et absolu. Cet empire est opulent, il offre abondamment aux besoins de l'homme tout ce qui lui est nécessaire. Il n'est séparé du Japon que par un modique détroit. Le Chinois est ingénieux, studieux, infatigable dans l'étude des lois, de la jurisprudence et surtout de la politique, c'est-à-dire de l'art de gouverner les peuples, science dont ils font la plupart une étude sérieuse. Il a le teint blanc, peu ou point de barbe, les yeux petits. En général, ce peuple est généreux, fait son bonheur de la paix, qui est d'autant plus imperturbable qu'il n'a aucune crainte ni aucune occasion de guerre. Si rien ne contrarie mes projets, j'espère cette année (1552) me rendre en Chine, où de grandes espérances m'appellent : j'y ai la perspective presque certaine d'y faire beaucoup pour la gloire de Dieu, le salut de ces peuples et celui des Japonois; car dès que ceux-ci sauront que les Chinois ont embrassé la religion chrétienne, ils perdront beaucoup de leur attachement opiniâtre aux diverses sectes pernicieuses dont ils sont entichés. Notre Compagnie pourra donc travailler tout à la fois à défricher le sol de la Chine et celui du Japon, à arracher les uns et les autres à leur idolâtrie, et à les

ranger sous le joug de Jésus-Christ, sauveur de tous les hommes.

20. Je vous dirai en passant ce que les mœurs de ces deux peuples offrent de plus remarquable.

La langue chinoise et la langue japonoise sont totalement différentes : cependant, les deux peuples comprennent mutuellement leur écriture, et ce qu'écrit le Chinois est lu et compris du lettré japonois; mais si celui qui a écrit la lettre la lit lui-même, l'autre ne la comprend plus (1).

Les caractères chinois ne représentent pas comme les nôtres la valeur des sons, mais la nature même des choses; ils sont donc innombrables. L'étude des lettrés japonois consiste par conséquent à apprendre la valeur de ces signes, c'est-à-dire non pas ce que le mot dit, mais ce qu'il indique. Pour faciliter le travail des maîtres et des élèves, ils ont imaginé une espèce d'alphabet. Ils font un tableau qui représente tous les caractères chinois sur une colonne; une autre colonne représente, à côté de chaque caractère, l'objet qu'il désigne; par exemple, à côté du caractère qui signifie *homme*, il place la figure de l'homme même, ainsi des autres. Alors le lecteur japonois, à la vue de ces signes, perçoit l'objet que l'écrivain chinois avoit dans la pensée, et prononce en japonois ce que l'autre a écrit en parlant chinois, et ce que celui-ci, qui écoute, ne com-

(1) L'écriture chinoise étant hiéroglyphique ou symbolique, peut être comprise dans toute autre langue, si l'on connoît la valeur des signes ou symboles. Nous en avons un exemple dans nos chiffres arabes : lorsque j'écris, par exemple, 1827, l'Allemand, le François, le Grec, le Latin, etc., lisent cette somme chacun dans sa langue particulière, sans qu'aucun d'eux comprenne l'autre; la nature de nos caractères fait que nous pouvons lire sans comprendre. C'est ainsi qu'un homme peut lire le grec et l'allemand. Au contraire, l'écriture symbolique ne peut être lue sans être comprise.

prend plus à son tour; et si le Chinois vient à lire, le Japonois n'y entend plus rien.

21. C'est dans la langue japonoise que nous avons écrit l'histoire de la création et tous les mystères de la vie de Jésus-Christ. Nous avons transcrit le même livre en caractères chinois, et j'ai le projet de le porter avec moi en Chine, pour que, pendant que j'apprendrai la langue, nous puissions donner aux Chinois un exposé de notre doctrine écrit dans leurs caractères.

Je supplie instamment votre charité, au nom de l'amour que vous portez à Dieu, et dont vous brûlez pour son divin service, de faire commémoraison de moi tous les jours au saint sacrifice de la messe et dans vos prières journalières, et d'en recommander la pratique à toute notre Société.

Je demande en grace que votre charité daigne me faire accorder les suffrages de tous nos Pères, surtout des profès, leurs efficaces intercessions près de Notre-Seigneur, qui, réunies aux mérites de toute l'église militante et aux prières de tous les bienheureux qui, sur la terre, ont été membres de notre Société, et à celles de toute l'église triomphante, pour m'obtenir du Seigneur la grace de connoître clairement sa sainte volonté, et en même temps la grace et les forces d'accomplir pleinement et parfaitement tout ce qu'il lui plaira de m'ordonner.

Le moindre de vos enfants qui sont en exil,

FRANÇOIS.

LETTRE XCIV.

A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, EN EUROPF.

Cochin, 29 janvier 1552.

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Le 20 août 1549, avec l'aide de Dieu, nous abordâmes tous au Japon en parfaite santé. Ce fut à Cangoxima que nous prîmes terre; c'est la patrie de nos compagnons japonois. Les habitants, et surtout la famille de Paul le néophyte, nous accueillirent avec beaucoup de civilité et de bonté. Celui-ci ayant mis sous les yeux de ses parents la lumière de l'Évangile, le Seigneur bénit ses soins, et bientôt ils furent chrétiens. Pendant notre séjour à Cangoxima, les habitants prenoient un plaisir merveilleux à entendre l'exposition de la doctrine chrétienne, car c'étoit quelque chose de nouveau pour eux.

2. L'empire du Japon est très étendu, et se compose de plusieurs îles; il n'y règne qu'une seule et même langue qui n'offre pas de grandes difficultés pour l'apprendre. Ce pays fut découvert par les Portugais, il y a huit ou neuf ans. Le Japonois est avide d'honneur et de dignité, il se croit supérieur à toutes les nations autant en courage qu'en talents militaires. Sa passion favorite est celle de la guerre; il place son luxe dans des armes enrichies d'or et d'argent; il ne quitte jamais son épée ni son poignard, soit à la maison, soit en public. La nuit, il les pose sur son chevet.

3. C'est, de toutes les nations que j'ai vues, celle qui se livre avec le plus d'ardeur aux exercices militaires. Ces peuples manient fort bien l'arc ; ils aiment à combattre à pied, quoique le pays ne manque pas de chevaux. Ils sont très officieux entre eux, mais non pas avec les étrangers, qu'ils méprisent. Ils se ruinent en armes, en riches habits, et en grand nombre d'esclaves dont ils se font suivre ; ils ne savent pas ce que c'est que d'entasser l'argent. Belliqueux à l'excès, ils sont entre eux continuellement en guerre, et chacun étend sa domination en proportion de ses moyens et de ses forces. C'est cependant une monarchie ; mais depuis environ cent cinquante ans, les principaux seigneurs ont fait de leur souverain un monarque *ad honores*. Voilà la cause de leurs guerres intestines et continuelles.

4. On compte dans ce pays un nombre considérable d'hommes et de femmes qui, sous le nom de bonzes et de bonzesses, font profession de la vie religieuse. On en distingue deux espèces : les uns sont vêtus de gris-cendré, les autres de noir. Une inimitié invétérée les divise. Les gris-de-cendre sont les ennemis acharnés des noirs ; ils les accusent d'ignorance et de méchanceté. Il en est de même des bonzesses, elles sont sous la direction des bonzes suivant la couleur de leurs vêtements. Le nombre des uns et des autres est incroyable, et il n'y a que celui qui l'a vu qui peut s'en faire une idée.

5. J'ai appris de voie sûre que dans les états d'un des petits souverains de ce pays, on ne compte pas moins de huit cents communautés de bonzes ou de bonzesses de trente individus, et que celles où l'on en compte quatre, six, huit, sont innombrables.

D'après ce que j'ai vu, je suis porté à croire que les sectes qui dominent dans ce pays sont originaires de la

Chine, pays situé sur le continent en face du Japon. Les chroniques de chaque secte attribuent à leurs auteurs respectifs, Xaca et Amida, une vie de deux ou trois mille ans qu'ils ont passée dans le désert, au milieu des macérations et des pénitences.

6. On compte neuf croyances différentes, qui sont entre elles absolument et entièrement disparates, quant aux dogmes et quant aux préceptes; chacun est libre de suivre celle qu'il lui plaît. Il n'est pas rare de rencontrer sous le même toit des maris d'une secte, des enfants d'une autre, et la femme encore d'une autre. Cette variété de croyances n'occasione aucun trouble, chacun pouvant vivre comme il lui plaît. Cependant, on les entend souvent disputer entre eux sur la prééminence que chacun attribue à la sienne sur toutes les autres; ils en viennent même quelquefois aux mains.

7. Toutes ces croyances gardent un profond silence sur la création du monde et des esprits; toutes parlent d'un séjour futur pour les ames des bons, et d'un autre pour celles des méchants. Cependant aucune d'elles ne fait mention de l'espèce de bonheur dont jouiront les bons, ni de l'empire sous lequel vivront les méchants qui seront en enfer; seulement ils disent que leurs fondateurs, pour pourvoir au salut d'une innombrable multitude d'hommes qui ont négligé d'expier en cette vie leurs iniquités, se sont dévoués volontairement à d'atroces et très longues tortures.

8. Ils sont tous d'accord entre eux que ceux qui n'auront pas expié en ce monde leurs iniquités, seront délivrés des tourments expiatoires d'une autre vie, même de l'enfer, par l'invocation du fondateur et du patron de leur secte particulière, soutenue néanmoins d'une foi vive et d'une espérance exclusive.

Mais il seroit trop long de rapporter ici toutes les

fables et toutes les merveilles dont chacune de ces sectes embellit l'histoire de son patron.

9. Quelques-unes de ces croyances imposent à leurs sectaires trois cents préceptes, d'autres cinq cents. Cependant elles les réduisent toutes en général à cinq principaux : elles défendent 1° de tuer et de rien manger de ce qui a été tué ; 2° de voler ; 3° de commettre l'adultère ; 4° de mentir ; 5° enfin de boire du vin ; tels sont les préceptes communs à toutes ces sectes. Mais les bonzes et les bonzesses, en expliquant au peuple leur religion, lui ont inculqué qu'il étoit impossible à tout profane impliqué dans les affaires de la vie, d'observer fidèlement ces cinq commandements.

10. Ils lui ont persuadé qu'eux se chargeoient de toutes les expiations que devoient nécessiter les nombreuses infractions du peuple, moyennant que celui-ci se chargeât de leur fournir des logements, qu'il entretînt les communautés, qu'il fût exact à payer leurs pensions et à ne les laisser manquer de rien, et surtout à leur rendre les honneurs et les respects qu'ils lui prescrivent. A ces conditions, le peuple est déchargé de toute observation de la loi, ils en prennent sur eux seuls tout le fardeau ; les grands, les hommes en places, en dignités y souscrivent d'autant plus volontiers, que cela leur procure une licence de pécher égale à leurs moyens. Voilà pourquoi ces peuples ont tant de respect pour les bonzes ; l'opinion générale est enfin que leurs prières peuvent délivrer les ames de l'enfer, et que c'est pour cela qu'ils se sont chargés d'accomplir les préceptes de la loi à la décharge des autres.

11. Les bonzes ont des jours fixes pour prêcher le peuple. Tous leurs discours roulent sur ce principe, que personne du peuple ne sera damné, quelle que soit l'énormité de ses péchés commis ou à commettre ; que

le patron de sa croyance l'arracheroit aux supplices, si par hasard il y étoit condamné, surtout si les bonzes qui ont satisfait pour eux viennent joindre leurs intercessions à cette insigne protection.

Ils font donc sonner bien haut leur sainteté aux oreilles du peuple, de ce qu'eux seuls remplissent les cinq préceptes de la loi; mais les pauvres qui n'ont pas le moyen de se racheter auprès d'eux de leurs iniquités, sont perdus sans ressources, et n'ont aucun espoir d'être jamais délivrés des enfers, non plus que les femmes, si elles viennent à pécher contre les cinq commandements.

12. Car toute femme, en raison des infirmités de son sexe, est souillée de beaucoup plus de péchés que tous les hommes ensemble, de manière qu'un animal aussi impur peut difficilement espérer son salut. Il s'en suit que si les femmes ne sont pas beaucoup plus généreuses à leur égard que les hommes, elles ne peuvent rien espérer, et que leur malheur futur est inévitablement éternel. Ils débitent encore dans leurs discours que tout argent donné aux bonzes en cette vie, est restitué en l'autre au décuple, en même monnoie pour les besoins futurs.

13. On voit donc beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes qui viennent placer à leur banque imaginaire force écus à fonds perdus en ce monde, mais remboursables au décuple en l'autre, contre un billet payable au porteur qu'ils ont soin de se faire donner. Ce peuple ignorant a une confiance aveugle en ces billets ainsi décuplés; il les conserve précieusement, et se fait enterrer avec. Leur aspect seul, disent-ils, met le diable en fuite. Il est beaucoup d'autres fourberies dont je ne puis parler sans la plus vive émotion. Ce qu'il y a de plus pénible, c'est de voir que de tout cet argent qu'a-

massent ces charlatans à titre d'aumônes, ils n'en donnent rien à personne. Ils ont mille moyens plus ingénieux les uns que les autres pour se le procurer; il seroit trop long de les énumérer ici; mais rien ne fait gémir, rien ne soulève le cœur comme le stupide respect que porte ce peuple aveugle à ces infames imposteurs.

14. Revenons à notre mission. Dès que nous eûmes, comme je l'ai dit, débarqué à Cangoxima, patrie de Paul, celui-ci convertit en peu de temps toute sa famille et tous ses parents, il auroit facilement fait la conquête de toute la ville, si les bonzes n'y eussent pas mis obstacle. Ils firent entendre au souverain de la contrée que c'en étoit fait non seulement de son autorité, mais encore du culte des dieux et de la religion de leurs pères, s'il laissoit la religion du Christ s'introduire dans ses états; ils lui firent donc rendre une loi qui défendoit, sous peine de mort, d'embrasser à l'avenir la religion chrétienne.

15. Voyant, au bout d'un an, que ce décret mettoit trop d'obstacles aux progrès de l'Évangile, nous laissâmes nos néophytes aux soins de Paul leur compatriote, et passâmes dans une ville du royaume d'Amanguchi, dont la capitale porte le même nom. Là, après avoir jeté les fondements d'une nouvelle chrétienté, je la laissai sous la direction de Côme de Torrez, et je me rendis dans la capitale du royaume; c'est une grande ville qui renferme plus de dix mille maisons. Nous y prêchâmes l'Évangile au peuple, sur les places, dans les carrefours, aux grands dans leurs maisons; beaucoup nous écoutoient avec une avide curiosité, quelques-uns avec dépit. Nous étions souvent l'objet de leurs mauvais traitements, et de l'insolence de la populace et des enfants qu'on nous déchaînoit après dans les rues. Le roi

nous ayant mandé à sa cour, voulut connoître le motif de notre arrivée et nous ordonna de lui exposer notre doctrine ou plutôt celle de notre Maître; ce que nous fîmes aussitôt; il nous accorda une heure entière d'attention.

16. Mais voyant que nos travaux n'étoient pas fructueux à Amanguchi, nous partîmes pour Méaco, capitale de l'empire du Japon et résidence de l'empereur. Notre voyage fut de deux mois, accompagné de fatigues et de périls. Méaco renfermoit autrefois, dit-on, cent quatre-vingt mille familles, mais aujourd'hui les malheurs de la guerre ont réduit sa population à un peu plus de cent mille.

N'ayant pu avoir d'accès auprès de l'empereur, et trouvant les esprits des habitants si préoccupés du bruit des armes et nullement disposés à entendre parler de religion, nous prîmes le parti de revenir aussitôt à Amanguchi.

17. Des lettres et de riches présents que nous avions apportés des Indes et de Malaca, de la part de Monseigneur de Goa et des gouverneurs, firent auprès du roi ce que n'avoit pu faire notre première entrevue, et nous concilièrent sa haute protection; nous obtînmes sans peine un édit qui permettoit la prédication de l'Évangile dans toute l'étendue de ses états, avec permission à tous ses sujets d'embrasser le christianisme s'ils le vouloient. Il ne se borna pas à cette faveur, il nous assigna pour logement un bâtiment où avoient autrefois habité des bonzes. C'est là que nous établîmes nos instructions et nos conférences publiques avec eux, avec des hommes voués à la magie et autres gens de cette espèce. Nos travaux ne restèrent pas sans récompense : nous eûmes la consolation d'en baptiser un grand nombre, parmi lesquels on comptoit des personnages de haute naissance.

C'est parmi eux que nous avons trouvé des hommes en état de nous instruire à fond des différentes sectes et de leurs dogmes, de manière à pouvoir les combattre victorieusement.

18. Cependant les bonzes ne voyoient pas sans un vif chagrin la défection de plusieurs d'entre eux : chaque victoire que nous remportions publiquement sur eux dans nos conférences les irritoit de plus en plus, et leur colère devint bientôt une rage, lorsqu'ils entendirent les néophytes qui donnoient pour motif de leur conversion de ce qu'eux, savants docteurs, n'avoient pu défendre leurs idoles contre les attaques qui leur avoient été portées.

La théologie japonoise garde le plus profond silence sur la création du monde, du soleil, de la lune, des étoiles, du firmament, de la mer, en un mot de l'univers; elle suppose la matière éternelle.

19. La surprise de nos auditeurs fut extrême lorsqu'ils ouïrent pour la première fois que toutes les ames, tous les esprits n'ont qu'un seul et même père, un seul et unique créateur. Ils étoient tous frappés d'étonnement de voir cette monstrueuse lacune dans leur théologie. Cependant, disoient-ils, si tout ce qui est a eu un commencement et n'a eu qu'un seul et unique principe d'existence, les Chinois, de qui nous tenons notre religion, ne l'auroient pas ignoré; car le Japonois place dans la Chine le foyer de toutes les lumières, celles de la philosophie, de la théologie et de la politique. Ils entassoient ensuite sur la nature de ce premier principe questions sur questions: s'il étoit bon ou s'il étoit mauvais; s'il étoit tout à la fois l'auteur du bien et du mal. A cela nous répondions qu'il n'y a qu'un seul et unique principe dans l'univers, souverainement bon, qui exclut dans son essence tout principe de mal quelconque.

20. Mais ils se révoltoient contre la pensée que les démons étoient de leur nature mauvais et ennemis du genre humain. Si Dieu est essentiellement bon, nous disoient-ils, comme vous le dites, se seroit-il jamais avisé de donner l'être à des créatures aussi malfaisantes? A cela nous répondions que les démons avoient été créés bons, mais que par leur faute ils étoient devenus méchants, et que pour cela ils étoient condamnés à des supplices éternels. — Dieu n'est donc pas clément, puisqu'il est si cruel dans ses vengeances? et si Dieu a créé le genre humain comme vous le dites, pourquoi permet-il que des créatures destinées à le connoître, à le servir, fussent tentées et tourmentées par les démons? Si Dieu est bon, il n'a pas dû dans sa bonté donner l'être à des créatures si foibles et si enclines au péché; il a dû au contraire les créer infaillibles et à l'épreuve de tout mal. Enfin, il n'est pas de l'essence d'un Dieu bon d'avoir creusé un aussi épouvantable abyme que celui des enfers, et d'être inaccessible à toute miséricorde envers ceux que sa colère a condamnés à des feux éternels. Si, en dernière analyse, Dieu étoit souverainement bon, il n'eût jamais imposé aux hommes, créatures foibles et impuissantes, dix préceptes si rigoureux et d'une si difficile observation. Voilà pourquoi on nous enseigne que ceux qui imploreront la protection des fondateurs de notre religion seront arrachés aux supplices de l'enfer.

21. Ce qu'ils ne pouvoient digérer, c'étoit la pensée que des hommes fussent condamnés à une éternité malheureuse, sans espoir quelconque d'en être jamais délivrés. Aussi, disoient-ils, nos dogmes sont plus consolants, respirent plus de clémence que les vôtres. Grace à Dieu nous sommes venus à bout de dissiper ces nuages, de manière à ne pas leur laisser le plus léger doute.

Le Japonois est au reste très docile à la voix de la raison, et s'il questionne, s'il contredit, s'il argumente, c'est pour s'instruire, c'est pour communiquer nos réponses à d'autres.

Ils ne savoient pas que le monde n'est qu'une sphère; absolument étrangers à l'astronomie, ils ne connoissoient rien au cours du soleil et des astres. Ils étoient tout ébahis lorsqu'ils nous entendoient répondre à leurs questions sur l'essence des comètes, du tonnerre, des pluies et des autres phénomènes de la nature; ils nous regardèrent alors comme des savants, et cette opinion qu'ils avoient de notre science nous accrédita dans leur esprit et nous fraya la route pour y semer la parole de Dieu.

22. Des neuf sectes dominantes au Japon, il n'en est qu'une qui rejette l'immortalité de l'ame; c'est la plus détestable aux yeux des autres lettrés. Ses sectateurs sont aussi les plus méchants et les plus pervers; ils ne peuvent entendre parler de l'enfer sans horreur.

Au bout de deux mois de conférences publiques, nous avons eu la consolation de régénérer dans les eaux du baptême plus de cinq cents hommes, et le nombre, grace à Dieu, en augmente tous les jours. Ces nouveaux Chrétiens ne s'endorment pas sur les menées et les piéges que méditent les bonzes et leurs partisans, ils nous les découvrent avec le plus grand soin; à leur zèle, à leur prévenance pour nous, il est facile de les reconnoître pour de vrais et parfaits Chrétiens.

23. Nos catéchumènes, avant de recevoir le baptême, étoient cruellement fatigués de cette triste pensée que Dieu avoit jusqu'alors été cruel de ne s'être pas manifesté plus tôt aux Japonois, surtout si, comme nous le disions, l'enfer et son éternité étoient l'immuable partage de tous ceux qui n'avoient pas adoré le vrai Dieu. Ils

accusoient donc la Majesté divine d'être l'auteur de la perte et de la damnation éternelle de leurs ancêtres, puisque ces malheureux n'étoient tombés dans cet abyme que parce qu'ils avoient été privés de toute lumière.

24. Voilà la pensée qui les tourmentoit le plus, et qui les détournoit du christianisme; mais avec l'aide de Dieu nous avons encore dissipé ces nuages et levé toutes leurs inquiétudes. Nous leur avons fait voir que la loi de Dieu est bien antérieure aux superstitions qui ont inondé l'univers. Que par conséquent, long-temps avant qu'ils eussent reçu de la Chine leur théologie actuelle, leurs pères n'avoient pas ignoré que le meurtre, le vol, l'adultère, le parjure, en un mot, tout ce que défend le Décalogue étoit autant de crimes déjà même punis en ce monde par les remords de la conscience.

Que la raison naturelle leur avoit déjà enseigné qu'il falloit fuir le mal et faire le bien; que la nature avoit elle-même imprimé ce précepte dans le cœur des mortels, de manière que tout homme a reçu de la nature, ou pour mieux dire de son auteur, la connoissance précise de la loi avant de connoître le culte qu'il lui doit. Que pour s'en convaincre il ne faut qu'interroger l'homme le plus grossier, le plus ignorant, qui auroit vécu au milieu des déserts ou sur les montagnes les plus agrestes et loin de toute société, et lui demander s'il croit permis de tuer, de voler, ou de commettre ce qui est défendu dans les dix commandements, et s'il n'est pas mieux de s'en abstenir. La réponse de cet homme grossier, ignorant, prouvera évidemment qu'il connoît la loi divine. Où a-t-il donc puisé cette science, si ce n'est de Dieu lui-même qu'il la tient? et si un barbare, un sauvage connoît cette loi divine, elle est donc encore mieux connue des nations policées, instruites et civilisées. Il résulte donc de là,

que la loi divine, gravée dans le cœur de tous les hommes, est bien antérieure aux diverses législations qui gouvernent les sociétés.

Ces raisonnements calmèrent leur esprit, dissipèrent leurs doutes; et nous eûmes bientôt la consolation d'en faire des Chrétiens et de leur entendre dire combien le joug du Seigneur est doux.

25. Les bonzes sont d'autant plus irrités contre nous, que nous démasquons leurs impostures. Ils enseignent au peuple, comme nous l'avons dit, que les cinq préceptes sont impossibles à pratiquer pour l'ordinaire; ils veulent bien se charger seuls de l'observation de la loi et en ôter au peuple le fardeau, à condition qu'ils seront nourris, vêtus et logés à ses dépens. Ils promettent de tirer des enfers, par leur crédit, quiconque aura bien mérité d'eux. Nous prêchons au contraire au peuple qu'en enfer il n'y a point de rédemption, que les bonzes et les bonzesses n'ont aucun crédit, aucune puissance là où s'exerce la justice de Dieu. Les peuples désabusés s'exhaloient en plaintes contre ces imposteurs, qui depuis si long-temps se jouoient de leur crédulité.

Dieu permit enfin que la vérité sortît de leur propre bouche : on les entendit avouer eux-mêmes qu'ils n'avoient aucun pouvoir pour briser les portes de l'enfer, que c'étoit la nécessité qui les avoit contraints à imaginer ces mensonges, que sans cela ils seroient morts de faim. En effet, peu de temps après ils commencèrent à se trouver dans la détresse, les ressources qu'ils puisoient dans la crédulité de leurs clients, se tarirent bientôt et ils se trouvèrent tout à la fois exposés à la misère et au mépris. Nos disputes sur l'enfer ont été entre eux et nous si vives et si échauffées que je doute que nous puissions jamais signer un traité de

paix. Plusieurs même d'entre eux ont déjà jeté le froc, déserté la vie commune pour rentrer dans la société, et c'est de ces déserteurs que nous tirons le plus de service pour l'entière découverte de leurs cabales et de leurs menées. Voilà donc le crédit des bonzes et des bonzesses ruiné à Amanguchi. Des Chrétiens m'ont assuré que de cent monastères qu'on y comptoit avant notre arrivée, plus de la moitié seroient sous peu déserts et abandonnés faute d'aumônes.

26. Jadis les princes et les seigneurs punissoient de la peine capitale tout bonze ou bonzesse qui sur leurs terres étoient surpris avoir péché contre un des cinq préceptes, c'est-à-dire qui étoit convaincu d'avoir tué un homme ou un animal quelconque, d'avoir mangé de la chair, d'avoir bu du vin, d'avoir menti, d'avoir volé; mais aujourd'hui on s'est bien relâché de cette sévérité à leur égard; car, la plus grande partie d'entre eux boivent du vin et mangent de la viande, à la vérité en cachette, vivent de mensonges dont ils font un commerce infame, et mènent publiquement une vie de débauche et de crapule avec des femmes prostituées; enfin, ils ne rougissent pas de ce crime affreux qui fait crier la nature, qui attira sur Sodome le feu du ciel. Que dis-je? ils en font parade et disent qu'il n'y a aucun mal; aussi voit-on à leur exemple le peuple se livrer à cet exécrable vice, et pour toute excuse il répond que si cela est permis à des bonzes, cela l'est encore bien plus à des profanes.

27. Ajoutez à tous ces désordres qu'ils nourrissent dans leurs monastères un grand nombre de femmes qu'ils disent être les épouses de leurs fermiers; le peuple ne voit pas sans scandale un commerce aussi suspect entre ces prétendus moines et les personnes d'un autre sexe, et bien moins encore leurs allées et leurs venues journalières chez les bonzesses, et de cel-

les-ci chez ceux-là. Ces dévotes ont toujours à la bouche une certaine herbe qu'elles mâchent pour se préserver des grossesses. Je ne suis, au reste, pas étonné du nombre et de l'énormité des crimes dont cette race d'hommes est couverte. Ils doivent être innombrables au milieu de gens qui ont placé le démon sur le trône de l'Éternel.

28. Tous les Japonois se servent pour prier d'un long chapelet contenant plus de cent soixante-dix grains. Sur chacun de ces grains, ils adressent des prières au dieu de leur secte; ils parcourent cette série de grains plus ou moins souvent, suivant leur degré de ferveur (1).

Les principaux fondateurs de ces sectes sont, avons-nous dit, Xaca et Amida. Les bonzes et bonzesses gris de cendre, ainsi que la majeure partie du peuple, sont sous la protection d'Amida; les autres, sans le mépriser ni le dépouiller même de sa divinité, rendent cependant à Xaca un bien plus grand honneur.

29. J'ai fait des recherches sérieuses sur l'origine de Xaca et d'Amida; j'ai voulu savoir si c'étoient des hommes qui se fussent jadis rendus recommandables par leur puissance ou par leur sagesse, et j'ai prié les Chrétiens de me donner des détails sur leur vie. Leurs livres enfin m'ont appris que ce n'étoient pas des hommes, puisqu'ils leur attribuent une vie de mille et même deux mille ans. Xaca est né huit mille fois. L'histoire de ces deux individus est remplie de tant de sottises grossières,

(1) Je trouve un rapprochement fort singulier entre les bonzes du Japon, de la Chine et du Thibet, et les mages de la Perse.

Au rapport de Laërce, dans sa préface sur saint Jérôme, liv. II, contre Jovinien, les mages méprisoient les richesses, vivoient dans une grande retraite, pratiquoient d'extrêmes austérités. Ils couchoient sur la terre nue, ne se nourrissoient que de pain, de légumes et de fromage. Leur habit étoit blanc. Ils obéissoient à un supérieur tiré de leur corps. (Voyez Calmet, tom. III, p. 258.)

qu'elle ne présente aucun caractère de vraisemblance; de là je conclus que ce ne sont pas des hommes, mais de purs démons cachés sous ces figures monstrueuses.

30. Je supplie donc et je conjure ceux qui liront cette lettre, par l'amour de Dieu et le zèle qu'ils ont pour sa gloire et celle de son saint nom, de nous obtenir par leurs prières la victoire sur ces démons Xaca et Amida, et sur tous ceux qui ont usurpé dans ces contrées les droits de la Divinité, vu que déjà leur crédit est bien chancelant à Amanguchi, et qu'ils commencent à y être bien décriés.

Un des principaux seigneurs de ce pays, nommé Néatondono (1), et son épouse, femme très honnête, nous donnoient des témoignages non équivoques d'une sincère affection, et nous secondoient de tous leurs moyens pour la propagation de l'Évangile; cependant nous n'avions encore rien pu gagner ni sur l'un ni sur l'autre pour les déterminer à embrasser une religion dont ils reconnoissoient la vérité; et pourquoi? parce qu'ils avoient placé trop d'argent à la banque du dieu Amida, parce qu'ils avoient bâti en son honneur des monastères de bonzes, et les avoient richement dotés pour que ceux-ci priassent sans cesse le dieu Amida de les préserver de tout malheur en ce monde, et de les faire participer en l'autre au bonheur dont ils le supposoient jouir lui-même.

31. Ils alléguoient différents prétextes pour différer leur baptême, mais surtout qu'ayant toujours eu une grande dévotion pour Xaca et Amida, et qu'ayant fondé et doté en leur honneur plusieurs monastères, ils avoient à craindre que s'ils embrassoient la religion du Christ,

(1) Je prends le nom de ce seigneur dans la Vie de saint François Xavier du père Bouhours, liv. v.

ils ne perdissent leurs capitaux et leurs intérêts avec la récompense due à leur piété; car ils n'ont aucun doute de la solidité de leur créance sur la banque de Xaca et d'Amida; et pour ne pas compromettre cette fortune éventuelle, ils n'ont pas encore voulu se faire baptiser.

32. Le Japonois est très persuadé que le bonheur de l'autre monde consiste en festins perpétuels et dans toutes les jouissances que l'homme charnel peut ambitionner, et qu'il jouira auprès de Xaca et d'Amida d'un crédit proportionné aux honneurs qu'il leur aura rendus ici-bas.

Toutes ces absurdités sont de l'invention des bonzes. Irrités de ce que dans nos discours nous dévoilions leur turpitude, ils assembloient souvent le peuple dans leurs temples, et là, en face d'un nombreux auditoire, ils vomissoient des torrents d'injures contre nous, et de blasphêmes contre le Dieu des Chrétiens; ils disoient que notre Dieu étoit un être inconnu dont on n'avoit jamais parlé, que ce ne pouvoit être autre chose qu'un affreux démon dont nous étions les suppôts. Ils avertissoient leur auditoire d'avoir à bien prendre garde de se faire initier aux mystères du Christ, que c'en seroit fait pour jamais du Japon dès l'instant où il y seroit adoré. Puis jouant sur le mot portugais de *Deos*, Dieu, dont nous nous servions, ils disoient que le *Deos* n'étoit rien autre chose que *daios* qui, en leur langue, signifie *mensonge;* enfin ils les exhortoient à se tenir sur leurs gardes, et à éviter tout commerce et tout entretien avec nous.

33. Mais Dieu, dans sa bonté infinie et dans sa miséricorde, a fait tourner à sa gloire et au salut des ames ces impiétés et ces blasphêmes; car ils n'ont eu d'autre effet que de nous accréditer auprès de la multitude, et le nombre des Chrétiens s'est accru de jour en jour. Le

peuple a fort bien compris, et disoit tout haut, que la haine et la jalousie étoient la source impure de leur zèle.

34. J'ai travaillé long-temps à rechercher si la foi avoit jamais été prêchée au Japon ; mais leurs livres et leurs traditions ne m'ont rien appris à ce sujet. Néanmoins, pendant mon séjour d'un an à Cangoxima, j'ai remarqué que le seigneur du lieu et ceux de sa maison portoient une croix blanche dans leur écusson ; mais j'ai aussi appris qu'il ignoroit absolument le nom de Jésus-Christ.

35. Pendant que j'étois à Amanguchi avec le père Côme de Torrez et Ferdinand, le roi de Bungo, un des plus puissants du Japon, m'écrivit pour m'engager à me rendre auprès de lui ; il m'apprit en même temps qu'un navire portugais étoit entré dans son port, et qu'il désiroit beaucoup avoir une entrevue avec moi relativement à certaines affaires. Je partis aussitôt, soit pour sonder son esprit sur les intérêts de la religion, soit pour voir les Portugais, et je laissai la chrétienté d'Amanguchi sous la conduite de Côme et de Jean. Je fus très bien accueilli du roi, et j'éprouvai un plaisir bien vif en embrassant nos chers Portugais.

36. Pendant mon absence, le démon alluma une guerre furieuse à Amanguchi. Un seigneur riche et puissant prit les armes, chassa le souverain de sa capitale et le détrôna. Celui-ci, réduit aux abois, et pour ne pas tomber vif dans les mains d'un ennemi furieux, se perça le ventre d'un poignard, et se donna la mort après avoir ordonné qu'on égorgeât son fils qu'il avoit près de lui, et qu'on brûlât leurs corps pour ne rien abandonner aux outrages de son ennemi. Ce qu'il avoit ordonné fut exécuté. Vous apprendrez par les lettres que j'ai reçues de mes compagnons qui étoient restés à Amanguchi, et

dont vous trouverez ici la copie, les dangers auxquels ils ont été exposés (1) pendant cette sanglante bourrasque.

37. Après la mort du roi d'Amanguchi, les grands, les seigneurs, fatigués d'une guerre aussi ruineuse, s'étant assemblés, élurent le frère du roi de Bungo, et envoyèrent une ambassade solennelle à ce prince pour lui offrir la couronne d'Amanguchi. Cette offre fut très bien accueillie de la cour de Bungo; c'est ainsi que, sans coup férir, ce prince est monté sur le trône d'Amanguchi.

Le roi de Bungo a toujours une forte armée sur pied bien disciplinée (comparativement à ses voisins), et son royaume est fort étendu. Il est enchanté des Portugais. Dès qu'il a eu entendu parler du roi de Portugal, de son gouvernement et de sa puissance, il lui a écrit pour solliciter son alliance et son amitié, et lui a envoyé une cuirasse pour gage de la sienne. Il a encore député un gentilhomme de sa cour vers le vice-roi des Indes, pour lui faire les mêmes offres.

38. Cet ambassadeur, qui a fait avec moi le voyage des Indes dans le même vaisseau, a été accueilli du vice-roi avec toute sorte d'honneurs et de caresses.

Avant mon départ du Japon, j'ai obtenu du roi de Bungo une audience particulière en présence des Portugais; il nous a promis qu'il agiroit auprès de son frère le roi d'Amanguchi, pour qu'il prît sous sa protection le père Côme de Torrez et Jean Fernandez; promesse que le nouveau roi nous encore ratifiée lui-même, car il nous

(1) Tout fut mis à feu et à sang dans la ville. Durant ce désordre, des soldats, poussés par les bonzes, cherchèrent Torrez et Fernandez pour les massacrer; et ils auroient péri tous deux infailliblement, si la femme du premier prince du royaume, Néatondono, ne les eût tenus cachés dans son palais jusqu'à ce que la tranquillité fut rétablie.

a assuré que dès qu'il aura mis le pied dans ses états, il les protégera de tout son pouvoir.

39. Pendant les deux ans et demi que j'ai été au Japon, nous y avons été entretenus aux dépens de la munificence de Sa Majesté le roi de Portugal. Il nous a fait compter sur son trésor, à titre d'aumônes, à l'époque de notre départ pour le Japon, plus de mille écus d'or. Il nous sera bien difficile de proportionner notre reconnoissance avec ses bienfaits, si nous jetons les yeux sur les dépenses qu'elle a faites et qu'elle fait encore pour l'établissement et l'entretien de nos colléges.

Après quelques mois de séjour à Bungo, je me décidai à ne pas retourner à Amanguchi, mais à profiter du départ du vaisseau portugais pour faire voile vers les Indes, y jouir de la présence de nos Pères et de nos Frères, que je n'avois pas vus depuis long-temps, pour subvenir aux besoins de la nouvelle Église du Japon, et y envoyer de nouveaux ouvriers.

40. Je pris terre ici à Cochin le 24 janvier, où je fus reçu du vice-roi avec beaucoup d'affabilité. Dans le courant d'avril prochain, j'enverrai au Japon, avec l'ambassadeur du roi de Bungo, un renfort de quelques-uns de nos Pères, car j'ai une grande espérance que Dieu nous fera la grace de faire une récolte abondante au milieu d'une nation ingénieuse, civilisée, avide d'instruction, qui écoute avec plaisir le langage de la raison. Il est bien difficile qu'un champ aussi fertile, s'il est bien cultivé, ne nous donne pas de riches moissons.

41. Dans l'île Japon, qui a donné son nom à toutes celles qui composent l'empire, se trouve placée la fameuse académie de Bandou, où se rend de tous les côtés une multitude innombrable de bonzes pour y étudier leur théologie. C'est de la Chine qu'elle tire son ori-

gine ; elle s'écrit en caractères chinois, qui sont bien différents des caractères japonois.

On compte au Japon deux sortes d'écriture, l'une qui n'est propre qu'aux hommes, l'autre aux femmes ; car presque tout le monde, hommes, femmes, nobles, marchands, tous savent lire et écrire. Les bonzesses instruisent les jeunes filles dans leurs couvents, et les bonzes sont chargés de l'instruction des petits garçons; cependant on voit des familles riches qui font instruire leurs enfants chez elles par des précepteurs.

42. Les bonzes sont en général très spirituels ; leur occupation principale est de méditer sur l'avenir, de pronostiquer ce qu'ils deviendront un jour, le genre et le temps de leur mort, et autres sujets de même importance. Parmi eux on en comptoit plusieurs qui, à force de raisonnements et de controverses, en étoient venus au point de reconnoître que toute leur science ne leur offre aucun moyen de salut éternel. Voici comment ils raisonnoient : « Il faut en dernière analyse remonter à un premier principe, source et auteur de toute chose ; et si l'on n'en trouve aucune trace dans les livres (car c'est une chose étonnante que leur silence sur tout ce qui tient à la création du monde), c'est que sans doute ceux qui les ont écrits, s'ils en ont eu connoisssance, n'ont pas voulu le publier, ne pouvant peut-être pas le prouver soit par des livres plus anciens, soit par la tradition, ou bien ils ont voulu le cacher à la postérité, et en détruire les traces que les livres en donnoient. »

43. Les bonzes qui raisonnoient ainsi, prenoient un grand plaisir à nous entendre parler de la loi divine. Un d'eux embrassa le christianisme à Amanguchi; il avoit long-temps étudié à Bandou, et il passoit pour un savant. Il avoit d'abord eu dessein de se faire bonze avant notre arrivée au Japon, mais ensuite il changea

d'avis et se maria. Le motif de cette détermination étoit, disoit-il, parce qu'il n'avoit trouvé que mensonges et impostures dans les diverses croyances japonoises; que, ne pouvant ajouter foi à aucune d'elles, il préféroit adorer seul en son particulier le Créateur du ciel et de la terre. Cette conquête fit aux néophytes un plaisir d'autant plus grand qu'il passoit pour le plus savant de toute la ville, et il l'étoit réellement.

44. Désormais de nouveaux sujets passeront toutes les années des Indes au Japon, et un collége sera établi à Amanguchi, où nos Pères pourront apprendre la langue du pays, et s'instruire des erreurs, des mœurs et des coutumes de cette nation et de ses diverses sectes. Ainsi les Pères qui viendront pour combattre l'université de Bandou, en trouveront d'autres à leur arrivée bien versés en la langue et dans les dogmes du pays. Cet établissement sera d'un grand secours pour nos Pères qui viendront d'Europe en ces contrées.

Dans ce moment le père Côme de Torrez et Jean Fernandez, sont occupés à expliquer les mystères de Notre-Seigneur, et à faire au peuple des sermons et des discours sur les diverses actions de sa vie. Ils font beaucoup de sensation sur l'esprit des auditeurs, on voit ceux-ci fondre en larmes au récit de la mort et passion du Sauveur.

45. Le père Côme écrit ses discours en portugais et Fernandez les traduit en japonois; ce travail n'est pas infructueux : les Chrétiens font des progrès notables et dans leur instruction et dans la vertu.

Nos néophytes, qui avoient autrefois l'habitude de rouler dans leurs doigts un chapelet dont chaque grain exigeoit une prière pour le dieu protecteur de sa secte, roulent aujourd'hui ce chapelet, mais au profit de leur nouvelle religion; c'est ainsi qu'ils tournent à la gloire de Dieu leurs antiques superstitions.

46. Le Japonois aime à se rendre compte de tout ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Lorsqu'on lui apprend à faire le signe de la croix, il veut savoir ce que signifient ces mots : *Au nom du Père*, *du Fils et du Saint-Esprit*; pourquoi l'on porte d'abord la main droite au front en disant *Au nom du Père*; pourquoi la descendant ensuite à la poitrine on dit *et du Fils*; enfin pourquoi la portant de l'épaule droite à l'épaule gauche on ajoute *et du Saint-Esprit*. Il prend un merveilleux plaisir aux explications qu'on lui en donne. On ne lui fera pas dire : *Kyrie eleison*, *Christe eleison*, sans qu'il en aie compris le sens. Il récite fort dévotement le saint Rosaire, à chaque petit grain ; après l'*Ave Maria*, il ajoute toujours les saints noms, *Jesus*, *Maria*.

Nous avons mis par écrit toutes ces prières catholiques, ainsi que le Symbole ; il les copie lui-même, et les apprend par cœur à force de les lire et de les réciter.

47. Mais il n'y a qu'une chose qui le révolte et qui lui tracasse l'esprit, c'est l'idée de l'éternité de l'enfer, et de ce que de tant de portes qui sont ouvertes pour y entrer, il n'y en a pas une pour en sortir. Cet irrévocable arrêt de la justice divine désole ces pauvres gens, lorsqu'ils songent au malheur de leurs parents, de leurs amis, de leurs ancêtres, et leur fait verser des torrents de larmes. Quelquefois ils nous questionnent, ils nous demandent s'il n'y a point d'espérance pour eux, s'il n'y a aucun moyen de mettre un terme à leur malheur ; et notre réponse négative ne fait qu'accroître leur désolation.

48. Quelque pénible que fût pour moi la douleur de ces infortunés, je m'en consolois en pensant que le malheur de leurs ancêtres qu'ils déploroient avec tant d'amertume, les retiendroit eux-mêmes sur le bord

de l'abyme, et qu'ils prendroient un plus grand soin du salut de leur ame. Notre réponse positive sur l'irrévocabilité de la justice de Dieu, ne met pas toujours un terme à leurs importunités. Passant de la question de fait à celle de droit : supposé, vous disent-ils, que Dieu ait résolu de ne jamais ouvrir les portes de l'enfer, ne pourroit-il pas se désister de cette inflexible résolution? et alors quel seroit le moyen de le fléchir? Notre réponse, comme on doit s'y attendre, ne peut fermer la plaie de leur cœur, et c'est pour nous un triste spectacle que la vue de ces malheureux livrés à de si cruels ennuis, sur la perte irréparable de leurs parents. Ils m'ont souvent arraché des larmes de compassion.

49. Vis-à-vis du Japon est située la Chine, qui est un pays d'une étendue immense, et le séjour de la paix. C'est un empire, disent nos marchands portugais, qui l'emporte sur tous les royaumes chrétiens par la justice et l'équité.

Les Chinois que j'ai vus au Japon et ailleurs, et que j'ai observés, sont blancs comme les Japonois, d'un esprit pénétrant et avide d'instructions; mais ils sont plus spirituels et plus ingénieux. Le sol y est extrêmement fertile, et abonde en toute espèce de productions; des villes grandes et bien peuplées ornent ses provinces; on trouve même des villes où l'architecture étonne le voyageur dont l'œil est habitué aux merveilles de l'art. Au reste, il est constant que ce pays est prodigieusement riche, et que la soie en est un des produits les plus abondants. C'est des Chinois eux-mêmes que je sais que ce peuple est composé de plusieurs nations, et divisé en plusieurs sectes. D'après ce que je leur ai entendu dire je serois porté à croire qu'il y a même des Juifs, et des Sarasins ou Mahométans.

50. Mais pour des Chrétiens je ne le crois pas, du

moins rien ne peut m'y porter. J'espère y entrer l'année prochaine 1553, et me présenter à l'empereur. C'est un empire où, si l'Évangile y est jamais implanté, il jettera de profondes racines, couvrira de son ombrage de vastes contrées, et pullulera au loin. Les Japonois, qui ont emprunté des Chinois, leurs voisins, leurs superstitions, les secoueront à leur exemple, et se hâteront d'embrasser la vérité; tant l'autorité des uns est puissante sur les autres. Le trajet du Japon à Liambo, capitale de la Chine, est d'environ trois cent mille pas (1).

51. J'ai l'espoir que Dieu donnera l'entrée de la Chine non seulement à notre Société, mais à tous les ordres religieux, comme un vaste champ ouvert à la sanctification de tous pour y faire briller dans tout leur éclat tous les genres de vertu, au milieu d'une nation morte à la grace, et qu'il faut rappeler à la vie. C'est pourquoi j'invite, je prie tous ceux qui se sentent animés de quelque désir de travailler à la gloire de Dieu, de m'aider moi-même et tous ceux qui travaillent avec moi de leurs prières et de leurs saints sacrifices, afin que je puisse frayer le chemin à leur zèle, et ouvrir une belle et vaste carrière à leur noble et sainte ambition.

52. Je ne puis rien vous mander de ce qui se passe aux Indes. Nos Pères qui y résident sont chargés de vous faire part de leurs travaux évangéliques; quant à moi je ne le pourrois faire: il y a trop peu de temps que je suis revenu du Japon. J'en suis de retour, il est vrai, plein de force corporelle, mais épuisé de vertu

(1) Je crois que saint François Xavier confondoit la Corée avec la Chine même. La Corée est une presqu'île tenant à la Tartarie, qui s'avance entre la Chine et le Japon; mais je ne trouve ni dans la Corée ni dans la Chine, cette capitale Liambo. La Corée a pour capitale King-Ke-Tao, comme la Chine a Pékin.

et d'esprit. Cependant il me reste une confiance assez ferme dans la bonté de Dieu et dans les mérites intarissables de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour entreprendre encore le voyage de la Chine, qui, à mon avis, sera bien le plus pénible de tous ceux que j'ai faits. Sous mes cheveux blancs (1) je me sens encore les forces d'une jeunesse robuste et verte; car les travaux auxquels on se livre au milieu d'une nation civilisée, avide de cette science et de cette vérité qui conduit au salut, sont bien adoucis par le plaisir de la moisson et par les espérances des récoltes prochaines. A Amanguchi, dans le plus fort de mes peines, lorsque nous eûmes obtenu la libre prédication de l'Évangile, lorsqu'il me fallut satisfaire à l'empressement d'une multitude affamée de la parole de Dieu, mon ame nageoit dans la joie, et mon corps dans la sueur. De ma vie je n'ai eu tout à la fois autant de plaisir, autant de peine, autant de santé.

53. D'un côté je voyois Dieu qui, pour faire rugir l'enfer dans la personne des bonzes, se servoit de nous, et qui triomphoit de ses ennemis les plus acharnés; d'un autre côté j'étois témoin de la jubilation qu'éprouvoient nos néophytes à la vue de ces victoires qui se succédoient coup sur coup; je voyois leur ardeur à ériger de nouveaux trophées sur les ruines du paganisme, leur zèle à faire des prosélytes, et à nous amener des catéchumènes au baptême; j'étois spectateur de leurs luttes souvent très échauffées avec des infidèles qui se débattoient sous le poids de la vérité; je voyois enfin l'idolâtrie, la superstition crouler de toute part. Quel délicieux spectacle! que de peines, que de misères n'effaçoit-il pas en un moment?

(1) Il n'avoit cependant que quarante-cinq ans.

54. Ah ! que ne puis-je donner de la couleur à ces consolations dont le Ciel se plaisoit à arroser nos travaux ! si je pouvois au moins en faire passer une légère teinte dans l'ame de mes lecteurs ! Pourquoi ne puis-je pas les peindre aux yeux de toutes nos universités européennes, les leur faire goûter et savourer ? Ah ! si tant de jeunes gens qui se livrent sérieusement aux études, avoient une fois trempé leurs lèvres dans ce délicieux breuvage, on les verroit bientôt tourner leurs regards vers les nations infidèles, ambitionner la gloire de les éclairer, et d'en faire la conquête au nom du Maître des nations.

Si, au delà des mers on connoissoit par expérience de quelle soif les Japonois brûlent de connoître et de recevoir l'Évangile, les savants cesseroient de pâlir sur leurs livres, mettroient un terme à leurs études ; les chanoines renonceroient à leurs canonicats, les prêtres à leurs bénéfices ; les prélats échangeroient leurs crosses contre le bâton du voyageur, leurs mitres contre le chapeau du missionnaire, et accourroient étancher la soif de ces peuples infortunés ; le zèle, l'ardeur dont ils se sentiroient animés leur feroit oublier les fatigues et les peines d'une longue navigation.

A mon arrivée à Cochin je trouvai les vaisseaux sur le point de démarrer, parce que la mousson étoit proche. J'ai été souvent interrompu par les visites et les adieux de mes amis ; cette lettre se ressent de ces fréquentes interruptions, elle est écrite à la hâte et sans ordre, et je la finirai comme je l'ai commencée, quoiqu'il m'en coûte beaucoup de rompre brusquement un entretien aussi doux avec vous, mes très chers Pères et Frères, quand je parle surtout de mes chers Japonois, de l'objet de mes affections et de ma tendresse sur lequel je ne puis jamais tarir. Finissons, il en est temps,

et prions le Seigneur qu'il daigne tous nous réunir un jour dans le sein de sa béatitude. Ainsi soit-il.

Je suis tout à vous en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE XCV.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE, EN PORTUGAL.

Cochin, 2 février 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. J'ai à vous donner sur le Japon des détails qui vous sont nécessaires pour bien choisir ceux que vous y destinerez. Pour envoyer prêcher l'Évangile dans cette nation, il faut d'abord jeter les yeux sur des personnes douées d'expérience, de courage, et à l'épreuve de la misère et des fatigues; car de rudes combats, de cruelles persécutions les attendent au milieu des académies de Bandou et des autres provinces : ils y seront tellement froissés, maltraités, qu'ils courront risque d'y périr eux-mêmes en voulant sauver les autres, s'ils ne sont pas doués d'une grande force d'ame et animés d'une vive confiance en Dieu. Ils auront à supporter un froid rigoureux, car Bandou est situé beaucoup plus au nord qu'Amanguchi; ils auront à combattre la faim, car ils ne trouveront pour toute nourriture que du riz, quelques légumes et quelques herbes fades et peu substantielles. Vous voyez par là qu'il faut des hommes d'une vertu supérieure et à toute épreuve, mais encore d'une constitution vigoureuse.

2. Je crois que c'est parmi les Belges et les Allemands que vous devez chercher vos sujets; ils sont habitués aux rigueurs des climats et aux fatigues; d'ailleurs, éloignés de leur patrie, parlant une langue étrangère, ils sont chez vous d'une foible ressource pour la chaire; d'ailleurs l'Italie, l'Espagne et la France ne manquent pas de ces sujets. Je voudrois qu'ils fussent dialecticiens assez exercés, nôn seulement pour tenir tête aux bonzes, qui sont en ce pays la seule autorité, mais pour les confondre et les jeter dans des contradictions manifestes. Ce seroit donc des Allemands ou des Belges qu'il faudroit envoyer à Amanguchi pour y apprendre la langue japonoise et y étudier les mœurs, les opinions, les erreurs de cette nation, jusqu'au moment ou d'autres personnages de notre Société plus distingués seroient arrivés; ils prendroient ensuite tous ensemble la route des académies, où les premiers serviroient de compagnons et d'interprètes. Quoique d'abord peu habiles dans la langue, les derniers venus, au moyen des interprètes, pourroient toujours soutenir la lutte jusqu'à ce que, plus exercés, ils pussent eux-mêmes engager le combat.

Je désirerois aussi que vous fissiez connoître au père Ignace les sujets que vous voulez opposer aux académies japonoises.

3. C'est à celle de Bandou que de tout côté on se rend pour s'instruire, et c'est de là que sortent tous les docteurs qui se destinent à l'instruction publique. Bandou, ai-je ouï dire, est une très grande ville, elle compte dans sa population beaucoup de noblesse, de guerriers distingués, mais aussi beaucoup de citoyens doux, paisibles et honnêtes. Voilà ce que je sais relativement à cette académie, je crois qu'il en est de même des autres. Faites attention, je vous prie, à n'envoyer ici que des sujets d'une vertu et d'une modestie à toute épreuve.

4. Je dois vous prévenir des principaux achoppements que rencontreront à leur arrivée ceux que vous enverrez dans ces contrées.

Ils seront d'abord assaillis de questionneurs et de disputeurs qui ne lâcheront pas prise, dussent-ils se relayer; ils seront le jouet de la populace et l'objet de la risée publique.

Il ne leur restera pas un moment pour méditer et se livrer à la contemplation, pas même celui de célébrer les saints mystères, surtout à Bandou et à Méaco; c'est tout au plus s'ils peuvent trouver celui de réciter l'office divin. Dans leur logis ils seront accablés de visites de la part des habitants curieux ou questionneurs, ou bien ils seront appelés chez tels ou tels seigneurs; ces invitations sont des ordres et n'admettent ni excuse ni délai.

5. Mais enfin, que dis-je? ils seront tellement investis, travaillés, qu'à peine trouveront-ils le temps de prendre un peu de nourriture et de repos, et alors le démon leur tendra d'autres piéges auxquels ils ne s'attendront pas. Privés des secours de la méditation, de l'office divin, et, qui plus est, de l'usage de la sainte messe, persécutés, accablés par les bonzes, exposés aux rigueurs du climat, travaillés des besoins d'une nourriture qu'il leur sera difficile de se procurer, dépourvus d'amis, de consolations, de secours humains, comment supporteront-ils un aussi énorme fardeau de peines et de misères, s'il n'ont pas fait une ample provision de vertu, de patience et de courage?

6. Vous sentez donc bien la nécessité qu'il y a pour vous d'apporter une rigoureuse attention dans le choix des sujets que vous destinez pour ces contrées. Croyez-moi, dans le nombre de ceux qui se présenteront pour les missions japonoises, vous ne pourrez jamais trop peser leurs forces, leur vertu, leur ardeur. Je sais bien que

Dieu leur enverra des consolations, qu'il en sera même prodigue, mais en proportion de la force et du courage avec lesquels ils affronteront et supporteront ces fatigues et ces tribulations. Ces secours abondants, ces graces fortifiantes qui leur seront versées par torrents au milieu de leurs peines corporelles et dans leurs anxiétés, leur serviront encore merveilleusement pour marcher à l'ennemi de victoires en victoires.

7. Je vous le répète donc, mon très cher Frère, faites en sorte que ceux de notre Compagnie que vous enverrez dans les Indes soient des hommes du calibre que je viens de vous désigner, dussiez-vous en trouver peu, parce que, bien qu'en petit nombre, ils feront beaucoup de besogne. Car, on peut se contenter de n'en choisir tous les ans, dans chacun de nos colléges déjà si répandus en Europe, que deux qui auroient les conditions requises pour la chaire, mais qui seroient encore plus puissants en œuvres, en bons exemples, qu'en paroles et en sciences. Voilà les hommes dont ces pays ont un besoin urgent.

Il seroit bien aussi que vous fissiez défense à tous ceux que vous embarquerez d'admettre dans la société aucun des passagers dont ils auront fait connoissance pendant la traversée. Car, s'il falloit recevoir ici quelqu'un pour y faire ses études, ce seroit ceux qui, déjà doués de beaucoup de vertu, déjà fort instruits, n'auroient besoin que de se perfectionner. Vous en refusez au reste en Portugal un grand nombre qu'il faudroit bien mieux recevoir et envoyer ici, que de nous laisser dans une pénurie qui nous force à admettre des hommes qui savent à peine lire et écrire.

8. Il seroit fort à souhaiter que vous n'envoyassiez que des sujets qui auroient fini chez vous le cours de leurs études, et qu'on n'admît ici dans la Société per-

sonne que des Frères assistants ou domestiques ; car les études sont ici si longues et si tardives qu'à peine pouvons-nous, après de longues années, y former des prédicateurs passables, des confesseurs et des directeurs capables d'aider nos religieux, de subvenir aux besoins des étrangers et des séculiers.

Oh ! mon cher Simon, que Dieu nous réunisse donc dans la céleste patrie, puisqu'il nous a condamnés à vivre ainsi séparés l'un de l'autre ! Qui sait au reste si nous ne nous reverrons pas un jour en Chine.

Priez Dieu, mon Père, pour qu'il daigne se servir de moi pour ouvrir aux autres la porte de ce vaste empire, puisque je ne suis bon à rien autre.

Je vous recommande l'affaire de la côte de la Pêcherie dont Henri de Henriquez vous a entretenu ; traitez-en directement avec Sa Majesté ; car cette affaire intéresse singulièrement la religion.

FRANÇOIS.

LETTRE XCVI (1).

AU PÈRE PAUL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Cochin, 4 février 1542.

Père Paul,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

(1) Pour l'intelligence de cette lettre, il faut se rappeler que saint François Xavier, en partant pour le Japon, avoit établi au séminaire de Goa deux supérieurs, Paul Camerte et Antoine Gomez (Voyez lettre LXXIV). Antoine Gomez étoit recteur du collége de Sainte-Foi, suivant l'intention ou plutôt suivant l'ordre du père Simon Rodrigue, qui l'avoit envoyé aux Indes trois ans après son noviciat, et qui, à l'égard de ces missions, avoit une autorité absolue comme provincial du Portugal, dont les Indes dépendoient (Voyez lettre LXX, nº 8). Gomez avoit de grandes qualités : philosophe, théologien, canoniste, prédicateur, habile dans le maniment des affaires, zélé, infatigable au travail, mais fort attaché à son jugement, agissant plus par la vivacité de son humeur que par l'esprit de Dieu ou par la raison. Dès qu'il eut pris la charge de recteur, il commença par l'exercer selon son caprice, même sous les yeux de Xavier, qui eût bien voulu le retirer de Goa pour l'envoyer à Ormus ; mais le vice-roi, dont Gomez avoit su se procurer la protection, ne permit pas qu'on le fît sortir de Goa.

Dès que le saint fut parti, Gomez usurpa tout le gouvernement, alléguant qu'il tenoit de Rodrigue un pouvoir absolu, et que Camerte, son collégue, étoit un bon homme. Il prescrivit à ses inférieurs de nouvelles règles, il fit succéder changements à changements ; il éprouva des contradictions : les murmures, les cabales, le désespoir des jeunes gens produisirent d'étranges désordres. Gomez s'irrita, devint plus bizarre encore, enfin chassa un jour tous les séminaristes, et convertit le séminaire en noviciat.

La ville de Cochin voulant fonder un collége à la Compagnie, Go-

1. Emmanuel Moralez et François Gonsalès (1) se rendent auprès de vous. A leur arrivée, vous irez trouver Mgr l'évêque et vous lui direz que vous remettez à sa disposition et que vous rendez à sa juridiction Emmanuel Moralez, qui, comme prêtre, lui appartient, et ne fait plus partie de notre Institut, qu'il est libre et dégagé de toute obéissance à notre égard, vu que je l'ai délié de ses vœux et mis hors de la Société. Monseigneur peut employer cet homme doué de qualités précieuses pour le saint ministère, comme il le jugera convenable, vu que la Compagnie de Jésus l'a rejeté de son corps et le remet entre ses mains à sa libre disposition. Vous signifierez ensuite à Emmanuel Moralez

mez, dont l'activité ne pouvoit être circonscrite, se transporta sur les lieux pour le recevoir. Le capitaine de la forteresse lui donna d'abord une église dite *La Mère-de-Dieu*, contre la volonté du vicaire général de Cochin et d'une certaine confrérie à qui elle appartenoit; ce qui donna lieu à un procès scandaleux. Sur ces entrefaites, le père Xavier revint du Japon. Son premier soin fut de réparer les fautes du recteur. Il assembla donc, dans le chœur de la cathédrale, le magistrat de la ville avec toute la confrérie de la Mère-de-Dieu. Là, s'étant mis à genoux devant eux, il leur demanda pardon de ce qui s'étoit passé, leur présenta les clés de l'église, et la céda entièrement. Les confrères, touchés de cet acte d'humilité, remirent à l'instant même les clés, et en firent de plein gré une donation authentique au collége de la Compagnie.

Xavier fit un exemple du coupable Antoine Gomez. De concert avec le vice-roi, il l'envoya à la forteresse de Diu, vers Cambaie, avec ordre aux Pères qui y étoient de lui donner son congé. Tout s'exécuta selon les intentions du saint homme. Mais Gomez s'étant embarqué sur un vaisseau qui fit naufrage, se noya malheureusement, comme pour apprendre par une fin si funeste que les talents de la nature et les dons de la grace ne servent qu'à perdre un religieux qui n'a pas l'esprit d'humilité et d'obéissance. (*Tursell.*, *vita F. Xav.*)

(1) Ce sont les mêmes personnages dont il est fait mention dans la lettre LXXVII, n° 4. Il paroît qu'ils avoient suivi le parti de Gomez, et avoient été ses fauteurs. Je crois que Paul, à qui cette lettre est adressée est le père Paul Camerte à Goa, et qu'Emmanuel Moralez et François Gonsalès en étoient porteurs.

que, d'après les ordres que vous avez reçus de moi, vous le renvoyez de la Société. Vous congédierez également François Gonsalès, et vous lui signifierez qu'il ait à pourvoir désormais à ses intérêts, comme bon lui semblera. Vous ne permettrez ni à l'un ni à l'autre d'habiter plus long-temps au collége, ni d'entretenir aucune relation, aucun commerce d'amitié avec nos Frères.

Je suis désolé que leur conduite m'ait forcé à en venir à de pareilles extrémités; mais ce qui me peine encore plus, c'est que je crains bien qu'ils ne soient pas les seuls sur lesquels j'aurai pareillement à sévir. Dieu seul sait ce qu'il en coûte à mon cœur pour en venir à de tels moyens.

A mon retour j'espérois prendre et goûter quelque repos après tant de fatigues que je venois d'éprouver; mais non, point de consolations! loin de là, je ne trouve partout que des chagrins plus cuisants les uns que les autres : je vois des procès suscités par un esprit de trouble; il ne règne autour de moi que querelles, que discordes, que divisions, au grand scandale des peuples. Ah! ce n'étoit pas cela que j'avois si soigneusement recommandé à mon départ. Que trouvé-je? insubordination, peu ou point d'obéissance. Oh! mon Dieu, que votre saint nom soit toujours loué!

Vous écrirez à Melchior Gonsalve qui est en résidence à Bazin, qu'il ait à se rendre de suite à Goa; que tels sont mes ordres.

Vous accueillerez chez vous Balthasar Nunnez, et vous le garderez jusqu'à mon arrivée.

Vous ne recevrez pas dans votre maison un jeune homme nommé Thomas Gonzalès, avant que je sois arrivé. Vous lui direz en attendant que s'il a envie de servir Dieu, il faut qu'il se rende à l'hôpital, et qu'il y serve les pauvres jusqu'à mon retour, qui ne sera pas éloigné, si Dieu m'en fait la grace.

Vous irez de ma part trouver Mgr l'évêque, lui baiserez les mains, et lui direz que je désire ardemment être bientôt sous sa juridiction, dans l'espérance de puiser dans ses entretiens des consolations sans nombre, et d'en tirer de grands fruits. Vous lui témoignerez ma vive et sincère reconnoissance pour les faveurs et les bienfaits signalés dont il m'a comblé, et les services importants qu'il m'a rendus; vous lui direz combien je m'en reconnois indigne, et combien je désirerois pouvoir m'acquitter envers lui.

Je brûle du désir d'aller vous voir tous; mais vous surtout, nos Pères, dont l'entretien me donnera beaucoup de consolations.

Adieu, je suis tout à vous en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE XCVII.

AU PÈRE MELCHIOR NUGNEZ, RECTEUR DE LA MAISON DE BAZIN.

Goa, du collége de Saint-Paul, 28 février 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. D'après la connoissance que moi, François, ai de votre fermeté et de votre prudence, je vous ordonne, à vous, Melchior Nugnez, de prendre la direction de la maison de Bazin, et je vous donne pouvoir de toucher tous les revenus attachés à cette maison pour subvenir aux besoins de ceux qui en dépendent, et qui sont ré-

pandus en diverses contrées. J'entends et j'ordonne que du jour où vous aurez pris possession de la direction que je vous confère, non seulement les Frères et les Pères qui résident à Bazin vous reconnoissent pour leur supérieur, et vous obéissent au premier signe, mais encore que tous ceux de nos Frères qui viendront pour un motif quelconque sur l'étendue de votre juridiction, quoique devant passer outre, vous reconnoissent pour supérieur pendant leur séjour, à moins qu'ils ne soient porteurs d'une exemption écrite de ma main ou du recteur du collége de Sainte-Foi à Goa, qui les soustraie à votre juridiction; car vous reconnoîtrez l'autorité du recteur de Sainte-Foi, en mon absence, comme celle du père Ignace lui-même.

Voilà mes intentions; à cet effet, et en témoignage d'icelles, je signe de ma propre main le présent écrit.

Donné à Goa, au collége de Saint-Paul, le 28 février 1552.

FRANÇOIS.

2. Maintenant, je vais vous donner quelques conseils sur la manière dont je désirerois que vous remplissiez la charge que je vous impose.

Je commencerai d'abord par vous parler des revenus que Sa Majesté le roi de Portugal, et en son nom les vice-rois des Indes ont généreusement assignés à notre Compagnie, au profit non seulement de ceux de nos Frères qui résident à Bazin, mais encore de tous ceux qui sont à Goa ou dans les missions qui en dépendent.

Je veux donc que vous commenciez par régler les comptes de notre père Melchior Gonsalve, qui depuis longtemps a présidé à la recette et à la dépense de ces revenus, par arrêter le montant de ses recettes et le quotient de ses dépenses, et ce qui lui reste en caisse, en un mot

solder ses comptes, et vous m'en manderez le résultat, car je veux le savoir; surtout, reconnoissez bien la somme que Gonsalve versera en vos mains au moment où vous entrerez en fonctions.

3. Dans l'emploi que vous ferez de cette somme, il est de toute nécessité que vous ayez égard aux besoins de nos Frères qui résident là-bas, et aux dettes de la maison de Goa; il faut que vous preniez en considération les missions de Cochin, de Colan, de Comorin, qui toutes tirent, ou plutôt attendent leur subsistance de Goa. Ces malheureux missionnaires demandent et sollicitent plus souvent qu'ils n'obtiennent, et se trouvent presque toujours aux prises avec les besoins les plus urgents, spectacle dont j'ai été fréquemment témoin, et dont j'ai eu le cœur navré; car, bien que la munificence royale eût assigné en leur faveur certains subsides, ils ne leur sont cependant pas exactement acquittés, à cause des embarras et des difficultés qu'éprouve le trésor royal pour faire ses rentrées.

Je crois donc que vous ne devez rien dépenser sur les deniers affectés à votre maison pour aliment et vestiaire que le pur nécessaire; car, je vous en prie au nom de la charité et du service que nous devons à Dieu, songez combien il est peu juste et peu équitable que, parce que vous êtes à la source, vous ayiez tout en abondance, tandis que vos Frères, qui supportent le poids du jour, n'ont d'autre partage que celui d'un honteux besoin et d'une vieillesse qui s'éteint dans la misère et dans la malpropreté.

Faites donc en sorte, je vous prie, dussiez-vous tailler dans le vif, d'épargner en faveur du collége de Goa, sur ce qui vous est alloué, de manière qu'il puisse venir au secours de nos Frères qui travaillent au promontoire de Comorin, de Colan et de Cochin. S'il vous prenoit

fantaisie de bâtir, prenez bien garde de vous y laisser aller, à moins qu'il n'y ait nécessité absolue.

4. Apportez la plus grande économie dans la nourriture de nos Frères et celle des séminaristes ; faites-y régner la frugalité ; je n'entends cependant pas, prenez-y bien garde, que cette économie dégénère en une lésinerie honteuse et dégoûtante. Ah ! fi donc ! gardez-vous-en bien ; j'entends même que vous ne retranchiez rien de ce qui est vraiment nécessaire à l'entretien de cette maison et de cette communauté ; j'exige seulement qu'en raison du besoin extrême qu'éprouvent nos ouvriers évangéliques, surtout sur la côte de Comorin, votre charité se renferme dans les limites étroites d'une honnête suffisance, de manière à venir au secours de cette chrétienté malheureuse, dans laquelle, je ne puis le dire sans pleurer, tant d'enfants meurent sans baptême, parce qu'il n'y a pas de ressources pour y nourrir et entretenir des prêtres qui visitent et parcourent les hameaux, et baptisent les enfants avant leur mort.

5. Il me vient dans la pensée de vous donner un avis sur la manière de faire la rentrée de vos revenus.

Il ne me paroît pas convenable que vous fassiez cette besogne par vous-même, ni que vous en chargiez quelqu'un des nôtres ; mais je crois qu'il vaut mieux y employer un ou plusieurs amis séculiers, à qui vous donneriez une procuration *ad hoc*. Il faut avoir égard dans le choix à leur probité, à leur religion ; il faut considérer leur réputation, leur conduite exemplaire, et s'assurer s'ils fréquentent les sacrements. Vous pourriez leur mettre en main les Exercices spirituels de la première semaine. Je voudrois aussi que ce fussent des personnes aisées et même riches, si cela étoit possible ; j'ai un motif grave pour leur donner la préférence : c'est qu'une majeure

partie des revenus se prélève sur la classe des ouvriers qui vivent au jour la journée. Ils ne sont pas très exacts à payer au jour fixe, et si le percepteur n'a pas un peu d'indulgence, et ne leur accorde pas quelque délai, ils sont exposés à des vexations. Ils obtiendront plus facilement des délais d'un homme riche, plein de compassion, qui, dans son aisance, trouvera aisément et sans gêne le moyen d'avancer pour eux un argent qui doit lui rentrer dans un bref délai, que d'un percepteur qui, étant lui-même gêné, sera inexorable, agira dans toute la rigueur de son droit, torturera, jugulera de malheureux débiteurs, s'ils n'ont pas comptant de quoi payer au jour fixe.

6. Mais ce dont je vous prie et que je vous recommande sérieusement, c'est d'éviter avec soin tout ce qui pourroit molester et offenser qui que ce soit, c'est de ne donner aucune occasion de querelles ou de reproches; pour cela soyez modeste, abstenez-vous de toute apparence de luxe ou de faste.

Vous devez donc commencer votre administration par donner des exemples d'humilité, en vous acquittant publiquement des fonctions les plus humbles, telles que celles de la visite des hôpitaux, des prisons, des pauvres, et en faisant le catéchisme au peuple et aux enfants; ces exercices auront surtout l'avantage de vous concilier l'affection des peuples; et ceux dont vous aurez conquis l'estime et l'amitié, ne seront pas disposés à interpréter témérairement en mal vos actions ou vos paroles.

Prenez garde, après avoir bien commencé, de vous laisser aller à une confiance trop aveugle en vos premiers succès, et de tomber ensuite dans le dégoût et la nonchalance; efforcez-vous, au contraire, d'aller de mieux en mieux; faites en sorte que le peuple attende

ces progrès de votre début; car si vous vous relâchez, vous ne resterez pas au degré de mérite que vous aurez acquis, mais vous retomberez beaucoup plus bas que vous n'étiez sorti; car personne n'est stationnaire sur la route du bien : celui-là recule même malgré lui qui cesse de faire des progrès.

FRANÇOIS.

LETTRE XCVIII (1).

AU PÈRE JEAN RODRIGUE, A ORMUS.

Goa, au collége de Sainte-Foi, 22 mars 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Dieu sait combien j'aimerois mieux vous parler que de vous écrire, car j'ai bien des choses que je verserois de mon cœur dans le vôtre, beaucoup mieux de vive voix que par lettres. J'ai dernièrement ouï parler avec plaisir de vos succès apostoliques; mais c'est de vous-même que j'aurois voulu recevoir ces heureuses nouvelles, c'est de vous que j'aurois voulu connoître les fruits que vous recueillez là-bas, ou pour parler plus exactement, ceux que Dieu vous fait recueillir, et ceux qu'il recueilleroit

(1) Cette lettre, sortie des archives de Goa, se trouve totalement dénaturée dans Tursellin et Cutillat, et bien plus encore dans la traduction françoise de 1628. Poussinez n'y a mis d'autre adresse que celle-ci : *A quelqu'un de notre Société*. Tursellin l'a adressée à *Jean Rodrigue*, Orlandin à *Gonsalez Rodrigue;* pour les concilier, l'éditeur de Bologne croit qu'on doit lire : *A Jean Gonsalez Rodrigue*.

encore si vous répondiez à sa confiance, mais qu'il est forcé d'abandonner, à cause de vos fautes, de vos défauts que vous opposez à ses désirs.

Ce sont ces défauts, ces imperfections, n'en doutez pas, qui empêchent Dieu de se manifester par votre entremise; c'est de ces obstacles dont vous devriez souvent vous accuser vous-même. Vous devriez, hélas! vous affliger, rougir, faire pénitence de ce que vos vices vous empêchent d'être entre les mains de la Providence un instrument plus utile à l'exécution de ses magnifiques desseins, de ce qu'ils font un tort à sa gloire, tort que vous ne pouvez imputer qu'à vous-même; car, si vous n'eussiez pas reçu ce mandat de la Providence, quelle efficacité n'auroit-il pas eue en d'autres mains! quelle moisson plus abondante Dieu n'auroit-il pas retirée du champ qu'il vous a confié! quelle digue vos misères n'opposent-elles pas à ce torrent de graces qui auroit découlé sur tant de malheureux, et qui a été tari par cela seul que vous n'avez pas répondu au mandat dont vous vous étiez chargé!

Songez, méditez sur le compte sévère que vous rendrez un jour des biens que Dieu auroit faits, qu'il étoit prêt à faire, et qui n'ont pas été faits, par cela seul que vous y mettiez opposition.

2. Je vous ordonne, dans toute l'étendue de mes pouvoirs, de donner l'exemple d'une soumission sans bornes aux ordres du vicaire général; je vous défends de prêcher, de confesser et de célébrer contre son aveu. Faites-bien attention que ce n'est ni un conseil ni un avis, mais un ordre que je vous donne; et, en vertu de la sainte obéissance, je vous défends, sous aucun prétexte, d'élever la plus légère contestation entre vous et lui, et de donner lieu à un refroidissement quelconque.

Appliquez-vous à le contenter dans tout ce que vous pourrez faire avec son agrément; je suis certain que s'il trouve en vous de l'humilité, de la modération, il sera plus tôt disposé à vous mettre en œuvre que vous ne le serez à le demander. Ayez un profond respect pour tous les membres du clergé; gardez-vous bien d'en mépriser aucun ou d'en mécontenter un seul par un air dédaigneux; faites-en vos amis, et surtout donnez à tous l'exemple de la soumission au vicaire général, c'est à l'instar du clergé que le peuple apprendra le respect et l'obéissance qu'il doit à son pasteur. Ah! je voudrois que vous comprissiez tout le fruit que vous pouvez retirer des exemples d'humilité et de soumission que vous donneriez aux peuples; alors vous verriez qu'il seroit infiniment supérieur à celui que vous pouvez espérer de vos sermons.

3. Prenez garde d'affecter dans la société un air original, singulier, et de paroître ambitionner et rechercher la faveur du peuple; montrez-vous plutôt ennemi de toute célébrité, de toute réputation populaire: cette vaine recherche a perdu plusieurs des nôtres. J'en ai chassé plusieurs de notre Compagnie que j'ai trouvés, à mon retour du Japon, entachés de ce vice; veillez sérieusement sur vous-même, prenez garde que votre conduite ne me force pas à en agir de même à votre égard. Si vous voulez vivre au milieu de nous avec cette soumission d'esprit et de cœur que nous exigeons, songez en vous-même que vous avez plus besoin de notre Société que notre Société n'a besoin de vous. Veillez donc sur vous, et ne vous oubliez pas un seul instant; car, comment pourroit-on espérer que celui qui s'oublie songera jamais aux autres? C'est l'amitié sincère que je vous porte, et qui a été alarmée des bruits fâcheux qui circuloient ici et qui s'y accréditoient, qui me dicte

cette lettre. Ces bruits vous accusent de manquer de cette modestie, de cette déférence, de cette soumission que le bon exemple, l'édification publique réclament ici impérieusement de chacun de nous.

4. J'ai prié maître Gaspard de vous écrire; comme il a long-temps séjourné dans le pays et la ville que vous habitez, la connoissance qu'il a des mœurs de ces contrées me fait espérer qu'il vous donnera d'excellents avis sur la conduite que vous devez y tenir pour faire fructifier l'Évangile. Je veux que vous donniez à ses paroles autant d'attention qu'aux miennes, que vous ayez autant de déférence et de soumission à ses avis, qu'aux ordres que je vous intimerois moi-même. Ne vous mêlez pas de mariage, je vous en avertis; ne donnez aucune absolution à ceux qui sont engagés dans les liens d'un mariage secret, sans un pouvoir spécial et du consentement du vicaire général; je vous le défends en vertu de la sainte obéissance.

Lorsque maître Gaspard Barzée alla à Ormus, je lui donnai des instructions sur la conduite qu'il devoit y tenir. J'apprends qu'il les y a laissées. Lisez-les une fois par semaine, pour que vous en conserviez la mémoire toujours fraîche, et que vous courriez moins le risque de vous égarer; j'espère qu'elles vous aideront puissamment à marcher droit dans la voie de la perfection.

5. Comme je place au rang des moyens les plus puissants pour activer le service de Dieu, la profonde soumission et l'obéissance aveugle aux ordres du vicaire général, je vous enjoins, en vertu de la sainte obéissance, d'aller, à la réception de cette lettre, trouver ce prélat, de vous jeter à ses pieds, et de lui demander humblement pardon de vos désobéissances et des fautes que vous avez commises, qui ont jusqu'ici chagriné son

cœur paternel. Vous lui baiserez ensuite les mains, et lui direz que ce sont mes ordres que vous exécutez. Vous écouterez ensuite ce qu'il vous dira, vous vous mettrez à sa disposition, et vous exécuterez ponctuellement ce qu'il vous ordonnera. Mais, comme il ne faut pas que cette réconciliation et cette bonne intelligence soient passagères, comme il faut au contraire qu'elles soient durables, vous irez une fois toutes les semaines rendre visite au prélat, vous lui baiserez les mains et lui donnerez ainsi un gage de votre soumission ; n'y manquez jamais, quelque répugnance que vous éprouviez, puisqu'il est essentiel de faire taire, d'imposer silence à votre propre jugement et à votre esprit hautain, et de les dompter. Voilà le seul moyen de confondre le démon de l'orgueil, instigateur des discordes et de l'insubordination.

6. Gardez-vous bien de prendre dans vos sermons un ton satyrique et mordant; évitez soigneusement toute personnalité; ne vous jetez jamais dans des questions oiseuses, spéculatives, qui décèlent un esprit ambitieux d'étaler de la science et de l'érudition. Laissez-là toutes ces arguties et tout ce fatras de l'école; traitez votre sujet avec gravité et solidité, attaquez les vices auxquels le peuple est spécialement adonné, mais attaquez-les avec ce zèle et cette modestie qu'exige la gloire de Dieu. Vous ne ferez pas de votre chaire un prétoire pour y citer et y appeler en jugement des pécheurs bien connus et mal famés, qui ont même perdu toute honte; mais vous les avertirez charitablement en particulier.

7. Persuadez-vous bien que le profit que vous ferez sans bruit et sans scandale, fût-il aussi court que ce trait de plume ——, qui n'est qu'une foible fraction d'une ligne entière, me fera beaucoup plus de plaisir

qu'un grand profit que je comparerois à cet autre trait ——————————————————————————————————, mais qui ne s'obtiendroit qu'au milieu des querelles, des scandales et des plaintes d'une ou de plusieurs personnes qui se croiroient outragées ; et comme j'attache tant d'importance à cela, comme je suis persuadé que de là dépendent tout espoir et tout moyen de faire des progrès réels, et de travailler efficacement au salut des ames, je vous recommande sérieusement de vous bien mettre dans la tête cet avis, et de l'avoir toujours en pratique : celui de remplir les fonctions de votre ministère, surtout celles du sacerdoce, avec calme, avec amour, avec la douce expression de la charité, sans brusquerie, sans humeur, sans impatience, sans fracas.

8. Donnez-moi des détails, même prolixes, sur les fruits que Dieu retire de votre travail dans cette ville; parlez-moi de vos rapports avec le vicaire général et les autres membres du clergé ; dites-moi comment vous vivez ensemble et si vous en êtes aimé, si le peuple vous entend avec plaisir, si personne ne se plaint ou ne murmure. J'attends vos lettres à Goa. Quoique je dusse partir dans vingt jours, je donnerai cependant l'ordre à nos Pères qui résident dans ce collége, de me les faire passer en Chine, où je vais. Là, je me fais d'avance un vif plaisir de les recevoir, et d'y apprendre ce que je désire savoir.

9. Graces à Dieu, la mission du Japon prospère. J'ai laissé sous la direction de Côme de Torrez et de Jean Fernandez, le soin de cette nouvelle Église, qui est nombreuse et qui s'accroît tous les jours ; tous les deux possèdent la langue japonoise, et en tirent un excellent parti. Quelques-uns des nôtres partent cette année pour les renforcer et partager leurs travaux, qui, soit dit en passant, sont bien autrement pénibles et périlleux que tous ceux qu'ont à supporter nos Frères

qui travaillent dans ces contrées-ci. Je les recommande à votre souvenir dans le saint sacrifice de la messe et dans vos prières quotidiennes.

Quand vous écrirez au collége de Goa n'oubliez pas de joindre au paquet une lettre courte, mais riche en témoignages non équivoques de votre profond respect et de votre sincère soumission pour Mgr l'archevêque, et dans cette lettre vous lui rendrez compte de vos travaux, de vos succès et de vos espérances. Nous lui devons ces témoignages à d'autant plus juste titre, qu'il est non seulement notre prélat, mais encore notre bienfaiteur, qu'il a pour nous une tendresse paternelle, et qu'il ne laisse échapper aucune occasion de nous en donner des preuves non équivoques.

10. Je me suis donné dans cette lettre toute la liberté qu'on peut prendre avec un homme qu'on sait être d'une vertu exemplaire, qui accueille les avis qu'on lui donne, qui préfère des avertissements salutaires à de fades cajoleries, parce que son jugement qui est sain, son goût qui n'est pas faussé, ne lui permettent pas de s'égarer entre ce qui est amer, mais salutaire, et ce qui est doux, mais dangereux.

J'eusse pris une tout autre route avec un homme dont j'aurois cru devoir ménager la foiblesse; j'eusse employé des détours et des caresses pour lui dire ce que j'avois sur le cœur; mais connoissant votre bon sens, la solidité de votre jugement, je suis allé avec vous droit à mon but et je me suis ouvert sans détours ni périphrases. Vous remercierez le Seigneur de vous avoir doué de cette force de caractère qui m'a permis de vous mettre sans imprudence sous les yeux la vérité toute nue et sans fard; d'ailleurs dans le haut degré de sagesse où vous êtes parvenu, vous trouverez aisément des motifs de mépris pour ces perfides flatteries, et des

raisons pour préférer des reproches dictés par la franchise à des louanges qui n'auroient d'autre source que la crainte de rencontrer en vous un homme foible, délicat et pusillanime. Ces moyens sont bons avec des enfants et des novices; mais ce seroit insulter un brave guerrier de la milice de Dieu, que de lui présenter le lait des enfants et d'user avec lui de cette tendresse des nourrices.

Croyez-moi, je n'ai pas donné à ma plume un libre cours, sans avoir auparavant imploré les lumières du Saint-Esprit; et c'est alors que je me suis senti déterminé à vous écrire dans un style dont on ne peut se servir qu'avec des hommes faits et éprouvés, qui ont franchi les premières difficultés.

Et puisque nous devons nous revoir par la miséricorde de Dieu dans le ciel, je terminerai en vous priant de vous rappeler et de réfléchir sur l'amour que j'ai pour vous, que Dieu seul connoît, et qui a dicté ces pages; puissiez-vous les recevoir et les lire avec une égale affection! puissiez-vous ne trouver dans leur lecture d'autres sentiments que ceux que j'ai eus moi-même en les traçant, c'est-à-dire la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de votre ame qui m'est très chère!

Adieu, je vous embrasse,

FRANÇOIS.

P. S. Vous montrerez cette lettre à Mgr le vicaire général.

LETTRE XCIX.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE, A LISBONNE.

Goa, 27 mars 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

Je vous écrirai sous peu, et plus au long, sur les affaires qui concernent notre Société dans ce pays. Celle-ci sera courte n'ayant d'autre objet que son porteur, c'est-à-dire que je ne vous parlerai aujourd'hui que de celui qui vous remettra cette lettre.

C'est un excellent jeune homme que je crois devoir vous renvoyer pour raison de santé. Il menoit ici une vie languissante; les médecins ont pensé qu'en raison de son âge et de son tempérament, l'air natal pourroit le rétablir. C'est avec peine que je le vois partir, ayant appris de tous ceux qui sont ici qu'il ne le cède à aucun de ses confrères en bon naturel, en progrès dans les sciences et en dons de la grace; ses maîtres, ses supérieurs, ses condisciples ont tous conçu une grande espérance de sa jeunesse, en raison des vertus dont Dieu lui a fait le dépôt, et qu'il fera fructifier par sa miséricorde. Pour moi je crois volontiers tout le bien qu'on en dit, et c'est avec plaisir que je vous fais part de mes espérances. J'aime à croire avec vous et je désire beaucoup qu'il croisse là-bas de vertus en vertus, et qu'il glorifie notre Société des fruits qu'il promet.

Je vous prie donc, mon très cher Frère, par l'amour et le saint service de Dieu, d'accueillir André Carvallio avec cette charité que nous vous connoissons.

Avant de partir pour Cochin, je vous écrirai très au long et fort en détail sur tout ce qu'il y a eu de nouveau dans ces contrées, et cela avant la quinzaine.

Que le Seigneur nous fasse la grace de nous réunir dans son paradis! car, je ne vois plus pour nous la possibilité de nous revoir jamais et de nous embrasser. Mais, soyez sûr, mon cher Simon, que je porte partout avec moi votre image profondément gravée dans mon cœur qui la retrace continuellement à mon esprit et qui allége, en vous replaçant sans cesse dans ma pensée, le désir dont j'ai long-temps brûlé, celui de vous voir des yeux corporels.

Adieu, portez-vous bien. FRANÇOIS.

LETTRE C.

AU PÈRE PAUL HÉRÉDIA, A COCHIN.

Goa, 2 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Je viens vous tracer ici la conduite que vous devez tenir à Cochin.

La première chose que vous devez scrupuleusement observer autant qu'il est en vous, c'est de vous concilier l'amitié et l'estime de tout le monde, des laïcs, du

clergé séculier et régulier, et surtout des confrères et administrateurs de la confrérie de la Mère-de-Dieu; de ne laisser échapper aucune occasion, aucun moyen de leur prouver que vous n'avez pas de plus grand désir que celui de faire leur volonté et de fortifier dans l'esprit des peuples le respect pour la sainte maison de la Mère-de-Dieu.

Vous les verrez donc souvent, vous leur confierez vos doutes, vos ennuis dans les choses spirituelles, et vous demanderez leurs conseils.

2. Vous exposerez aux confrères de la Miséricorde les besoins corporels des pauvres, vous plaiderez leurs causes; c'est là que vous puiserez vos ressources pour subvenir à leurs besoins, ressources que votre état de pauvreté personnelle vous refuse et que vous devez avouer hautement, pour que les pauvres comprennent que ce qu'ils reçoivent de vous ne sort pas de votre bourse, mais est le fruit de la charité de MM. les confrères. Vous saisirez le moment où les pauvres vous exposeront leurs besoins corporels, pour leur découvrir les misères spirituelles dont ils ne sentent ni la réalité, ni le danger, et auxquelles ils s'empressent peu de remédier, malgré les secours abondants qui leur sont offerts de toute part. Vous les exhorterez à y avoir recours, vous insisterez sur la nécessité qu'il y a pour eux de tourner leurs regards vers le ciel, de prier Dieu, de le fléchir, en s'approchant avec les dispositions requises du tribunal de la pénitence et de la table de la communion; et pour cela vous leur offrirez votre secours, leur faisant pressentir que lorsqu'ils se seront acquittés de ce devoir important, vous serez toujours prêt à subvenir à tous leurs besoins temporels et à appeler à leur secours la charité des confrères de la Miséricorde.

3. Dans le commerce des hommes vous vous ferez

remarquer par une extrême modestie dépouillée de toute espèce d'orgueil; parlant à chacun avec bonté et humilité, rendant à tout ecclésiastique séculier ou régulier l'honneur et le respect qui lui sont dus, vous rappelant ce mot de saint Grégoire : que l'humilité engendre l'amour, comme l'orgueil fait naître la haine (1).

Si votre ministère produit quelque bien, loin d'en rechercher la gloire et la louange, loin de recueillir même celle que l'on est disposé à vous attribuer, reversez-la tout entière sur vos supérieurs, sur vos coadjuteurs, et reconnoissez avec grace, avec ingénuité et avec gratitude que c'est par eux et avec eux que telle ou telle action a eu le succès et le mérite qu'on admire.

Soyez intimement persuadé que vous travaillerez efficacement à faire estimer notre Société, à en donner une haute opinion, si vous êtes partout un modèle de modestie, de soumission, ennemi de tout faste. Alors tous ceux qui vous verront ainsi, se persuaderont volontiers que ceux qu'ils ne voient pas, vous ressemblent; ils se formeront alors sur vous une idée réelle de notre institut, ils concevront pour tous les membres de notre Société cette estime, cette considération que l'humilité et le mépris de soi-même entraînent toujours après soi.

4. Voilà le seul moyen de rendre célèbre notre Compagnie; vous vous en convaincrez aisément, si vous vous rappelez que les premiers qui l'ont illustrée par leurs travaux apostoliques, avoient établi en principe, que de toutes les vertus, c'est le mépris de soi-même et de la gloire de ce monde, que c'est l'humilité qui est le fondement et la racine de toutes les autres; si vous vous souvenez que c'étoit en s'abaissant eux-mêmes et en

(1) *Humilitas amorem, superbia odium parit.*

donnant partout de grands exemples, qu'ils étoient parvenus à ce haut degré de considération. C'est donc en les imitant, c'est en marchant sur leurs pas, que vous vous rendrez héritier de leur nom et de leur gloire, et que vous concourrez à leur exaltation; toute autre route ne pourroit que vous égarer, et tout autre moyen ne pourroit que renverser leur édifice.

5. Souvenez-vous surtout que l'autorité que l'on acquiert sur le peuple, la faveur dont on jouit près de lui, l'estime qu'il nous accorde, sont de purs dons du Ciel, que Dieu n'en gratifie que ceux qui, dans la pratique des vertus, se sont rendus dignes d'un talent aussi efficace, aussi salutaire dans leur intérêt propre que dans celui de ceux au salut desquels ils doivent travailler.

S'il découvre parmi ses ministres quelqu'un qui soit disposé à se glorifier des fruits de son ministère (si toutefois il en retire), il le punit de sa jactance en détournant de dessus lui l'affection des peuples, et il ne laisse pas la multitude s'égarer long-temps sur son compte et lui accorder une faveur dont il est indigne; et cela, pourquoi? pour que ses dons ne soient pas confondus avec les efforts de l'industrie purement humaine, et par conséquent exposés au mépris, n'y ayant plus de différence entre le travail des saints ou parfaits et celui des imparfaits; pour que les hommes tièdes, moins exacts dans le service de Dieu, ne recueillent pas dans l'exaltation mensongère de leurs succès, dans les louanges populaires qui leur tiennent lieu de vertu, l'honneur que doit aux véritables ouvriers évangéliques le peuple, qui d'ailleurs est incapable de discernement.

Priez donc instamment le Seigneur de vous faire connoître vos défauts, quels qu'ils soient, qui apportent un obstacle aux progrès de l'Évangile, puisque Dieu, qui

ne désire pas mieux que de voir son saint nom glorifié au milieu de toutes les nations et surtout chez le peuple confié à vos soins, mais que vous n'édifiez pas, ne vous donne pas cette autorité qui vous est nécessaire pour le persuader, dont il ne gratifie que ceux qui s'en sont rendus dignes par leur ferveur et leur fidélité.

6. Lorsque, tous les jours et aux heures indiquées par les réglements de notre Société, vous passez en revue les actions de la journée, n'oubliez pas de vous examiner sévèrement sur la manière dont vous vous acquittez de vos devoirs dans la chaire et au tribunal de la pénitence; scrutant ensuite vos conversations, vos fréquentations, voyez si vous n'avez rien omis de vos devoirs par négligence, ou si vous avez mal agi par inadvertance, prenez aussitôt une ferme résolution d'y remédier au plus tôt et hâtez-vous d'y être fidèle. Oh! alors, si de la connoissance de vos fautes vous passez de suite à la réparation ou à la correction, le Seigneur dans sa miséricorde se hâtera de prévenir votre pénitence par ses bénédictions, et vous verrez bientôt vos pertes changées en fruits abondants.

7. Je ne voudrois pas qu'à l'exemple de beaucoup d'autres, vous missiez votre confiance dans des moyens purement humains pour capter la bienveillance du peuple; gardez-vous bien de le caresser d'une manière basse et servile par des actions ou des propos que vous auriez remarqué lui faire plaisir. Ces caresses sont indignes d'un ministre de l'Évangile; car, outre qu'elles entraînent toujours après elles une démangeaison d'amour-propre et par conséquent très dangereuse, elles sont injurieuses à Notre-Seigneur Jésus-Christ; combien ne voyons-nous pas de prédicateurs qui sacrifient leur gloire à leur propre réputation, qui recherchent d'abord des applaudissements, qui, après les avoir ob-

tenus, satisfaits de leurs conquêtes, laissent aisément refroidir leur zèle pour la gloire de Dieu et se relâchent de leur ardeur à travailler à la véritable conversion des ames ?

8. Pesez sérieusement tout ce que je viens de vous dire; appliquez-vous à imbiber, si je puis m'expliquer ainsi, tous les plis et replis de votre ame des sentiments que mes paroles vous auront inspirés. Si le Seigneur dans sa bonté daigne au milieu de vos méditations vous éclairer d'un de ses rayons, comme cela lui arrive souvent, n'en laissez rien échapper, prenez-en aussitôt note sur un petit livre pour vous en rafraîchir la mémoire en temps et lieu. Croyez-moi, c'est en observant, c'est en recueillant fidèlement les connoissances qu'ils avoient acquises dans l'oraison et la méditation, que la majeure partie des serviteurs de Dieu ont fait de véritables progrès dans la science spirituelle.

Car, si quelqu'un se trouve gratifié de quelques rayons instantanés de la lumière divine qui lui révèlent quelques vérités, s'il les consigne au papier, il les relira avec plaisir à quelque temps de là et en retirera un bien plus grand profit que s'il les eût confiées seulement à sa mémoire. Il retirera comme de la poussière ces excellentes pensées qui sont là ensevelies, isolées et fugitives; il les méditera de nouveau, il en approfondira mieux le vrai sens, elles fermenteront dans son esprit et y produiront d'excellents fruits dont il pourra faire usage, lorsque l'occasion se présentera.

Il est aisé de distinguer ces hommes vulgaires qui se contentent de lire ce que les saints modernes ont écrit sur l'oraison, d'avec ceux qui les approfondissent et qui y découvrent ce qui leur est propre et ce qu'ils ont déjà eux-mêmes remarqué ailleurs. Ceux-ci ont le tact, ont le goût beaucoup plus fin, plus délicat en spi-

ritualité; les autres, dont la mémoire n'est pas réveillée par leur lecture, en tirent très peu de profit. C'est pourquoi, je vous engage à vous faire une espèce de journal où vous noterez soigneusement tout ce que vos méditations journalières vous auront révélé de plus secret, d'y attacher un grand prix, et de vous humilier d'autant plus que Dieu aura daigné vous éclairer davantage.

9. Ayez un certain nombre d'amis sincères et clairvoyants, même séculiers, et qui soient avec vous assez libres pour vous avertir franchement des défauts qu'ils remarquent en vous, ou dans la chaire, ou au confessionnal, ou dans toute autre fonction; lorsque vous les connoîtrez, travaillez à vous en corriger.

10. Ne précipitez rien au tribunal de la confession, laissez le temps à vos pénitents de se fortifier dans leurs résolutions, et de vous donner des signes non équivoques de leur repentir.

Ainsi, lorsqu'il vous en tombera sous la main qui ont besoin de secours, et qui en sont susceptibles, qui mènent d'ailleurs une vie assez régulière pour avoir le temps et la volonté de cultiver leur ame, après les avoir entendus, renvoyez-les à quelques jours pour s'exciter à une véritable et sincère contrition d'avoir offensé un Dieu souverainement puissant et souverainement aimable. Pour cela imposez-leur de faire quelques réflexions sur la mort, sur le jugement dernier, sur les peines qui attendent inévitablement le pécheur dans l'enfer, pour que dans ces méditations ils puisent une profonde horreur des péchés dont ils se sont souillés; pour que de cette haine coulent des larmes de repentir et une ferme résolution de mettre un terme à leurs désordres, et que cette résolution soit de nature à être un gage d'un changement constant et durable.

11. Faites attention à ne pas vous fier aux promesses

souvent légères d'un amendement futur de la part de ces personnes qui sont engagées dans des occasions prochaines du péché et qui y sont exposées par leur état; la fragilité de l'homme exige alors un gage certain. Dans ce nombre, il faut compter ceux qui ont nourri long-temps dans leur cœur des haines, des inimitiés, et qui ne se sont pas encore réconciliés; ceux qui n'ont pas encore rompu un commerce illicite, ou dont le cœur brûle encore de flammes impudiques, ou qui ne vous paraissent pas capables de résister au premier choc; ceux enfin qui retiennent le bien d'autrui, et qui jusque là, sous divers prétextes, en ont différé la restitution. Vous leur imposerez à tous, après les avoir entendus, quelques sujets de méditation analogues à leur état, et lorsqu'ils vous paroîtront y avoir satisfait, vous les absoudrez et les renverrez en les exhortant à venir désormais souvent au tribunal de la pénitence.

12. Lorsqu'un pécheur s'accusera d'être détenteur de biens mal acquis, et voudra en mettre la valeur à votre disposition, parce que les véritables propriétaires n'existent plus ou lui sont inconnus, n'en détournez rien à votre usage ou à celui de votre communauté, dans quelque besoin que vous puissiez être, n'en disposez en faveur d'aucune personne, quelque pauvre qu'elle soit, mais versez-la dans les mains du trésorier des confrères de la Miséricorde, pour qu'il en use comme bon lui semblera. C'est ainsi que vous détournerez de dessus vous toute espèce de soupçons toujours indécents et qui affoiblissent la considération si nécessaire pour l'avancement du service de Dieu.

13. Ayez toujours une grande circonspection et beaucoup de prudence dans vos conversations, dans vos entretiens avec les personnes que vous dirigez, pour qu'aucune espèce de familiarité ne vous fasse dire ou faire

quelque chose que, si elles venoient un jour à vous tourner le dos, ce qui est possible, et ce que vous devez prévoir, elles puissent vous reprocher. Cette précaution est d'une grande importance dans votre propre intérêt, et dans celui de ceux que vous dirigez.

14. Ne donnez aucune absolution, quoiqu'on vous la demande avec des indices suffisants de contrition, qu'on ne vous justifie avoir satisfait à trois cas surtout : celui d'inimitié, celui d'un commerce criminel, celui de la détention injuste du bien d'autrui. Exigez d'abord de ces personnes une réconciliation publique avec leurs ennemis, une réparation de scandale, en écartant d'autour d'elles ce qui outrageoit la pudeur, la restitution du bien d'autrui; enfin, exigez qu'elles remplissent d'abord tout ce que vous leur imposerez, comme garantie d'une sincère conversion, et ne les tenez pas quittes pour une simple promesse; car avec les hommes de ces pays-ci, qui sont très fertiles en promesses et très stériles en exécution, il ne faut traiter qu'avec des arrhes en main.

Telle est la conduite que vous tiendrez tout le temps que Dieu vous permettra d'exercer son saint ministère. Vous ferez donc en sorte de conserver et d'accroître la réputation dont jouit notre Institut, en pratiquant l'humilité, en menant une vie sainte, en vous appliquant avec zèle au salut des ames, et en vous livrant sans réserve à tous les travaux qui en dépendent; car telle est la route qu'ont suivie avec l'aide de Dieu ceux qui lui ont acquis cette célébrité dont elle est glorieuse.

Que le Seigneur soit toujours avec vous !

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE CI.

AU PÈRE MELCHIOR NUGNEZ, RECTEUR DU COLLÉGE DE BAZIN (1).

Goa, 3 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Je viens, mon très cher Frère, vous prier, vous conjurer par tout le zèle dont vous êtes animé pour la gloire de Dieu, de vous efforcer de répandre, par votre exemple, autour de vous la bonne odeur du saint nom de Jésus-Christ, d'être au milieu de la ville que vous habitez, le modèle de toutes les vertus. Prenez garde surtout d'offenser qui que ce soit, de vous attirer l'animadversion de personne; cela sera facile, si vous faites briller en vous la modestie et l'humilité chrétienne; pour cela livrez-vous en débutant aux fonctions les plus humbles et les plus basses. Vous vous concilierez par là l'estime et l'affection des habitants; quoi que vous disiez, quoi que vous fassiez, ils le prendront en

(1) Il est étonnant que toutes les éditions latines et la traduction françoise de 1628, s'accordent à mettre cette lettre à l'adresse de Balthasar Gago, à Bazin, puisqu'il est évident que dès le 5 novembre 1549, Xavier l'avoit destiné pour le Japon (Voyez lettre LXXXV), et qu'il l'emmena avec lui, selon le témoignage d'Orlandin, de Garcia et de Maffée. Ajoutez qu'elle contient presque les mêmes instructions que nous avons lues dans la XCVII^e, et que nous lirons dans la CII^e. Au reste, nous suivons ici l'éditionde Bologne.

bonne part, et bien plus encore, s'ils vous voient persévérer et vous livrer toujours avec plus d'ardeur à ces mêmes fonctions. Ne vous oubliez donc pas, je vous en prie, sur le chemin de la vertu; car, vous le savez, tel recule qui n'avance pas.

2. Je vous le répéte, je ne cesserai de vous en prier au nom de Dieu, songez que c'est par votre exemple que vous devez amener le peuple à la piété. Lorsque vous aurez acquis un bon fond de soumission, et de prudence, je ne doute pas que vos travaux ne soient couronnés de très heureux succès, et que vous ne deveniez un excellent prédicateur; car c'est l'humilité et la prudence qui donnent naissance aux grandes choses, et qui les conservent.

Vous visiterez souvent les hôpitaux et les prisons. Ces actes d'humilité chrétienne, outre qu'ils sont très agréables à Dieu et très avantageux à l'humanité, donnent à ceux qui les remplissent un grand crédit sur l'esprit du peuple; leur concilie son estime et son affection; ceux-là mêmes qui n'ont pas d'autre ministère à remplir, et qui ne jouissent pas du don de la parole, participent à ces faveurs, à ces bénédictions du peuple.

3. Faites-vous aimer du préfet, du vicaire général, du clergé, des confrères de la Miséricorde, des magistrats et de toute la ville. Cela est d'une grande importance, quand on veut manier les esprits, les diriger vers le bien, soit dans la prédication, soit dans la confession, soit enfin dans les conversations.

Pour soigner, rechauffer, nourrir ce jeune troupeau de Chrétiens dont l'Église vient d'augmenter sa famille, appelez à votre secours le préfet, le vicaire général et les confrères; faites en sorte que, quel que soit le mérite que vous en ayez devant Dieu, l'honneur leur en revienne; alors, loin de les indisposer, vous les trouverez toujours prêts à vous seconder.

4. Par ce moyen, vous formerez autour de vous un rempart d'ames zélées, de protecteurs, d'avocats intéressés à vous défendre au milieu des difficultés, des embarras qui peuvent vous être suscités; vous aurez peu, ou plutôt, point d'ennemis. Qui oseroit en effet vous attaquer, lorsqu'on vous verroit ainsi investi du crédit et de la protection de tels hommes ? Si quelquefois vous écrivez à Sa Majesté le roi de Portugal, pour lui rendre compte de la propagation de la foi, n'oubliez pas de rendre à vos amis un honorable et gracieux témoignage de leurs bons offices, et même vous leur montrerez vos lettres, si vous le croyez utile; puis au nom de la religion, vous solliciterez de Sa Majesté qu'elle daigne regarder comme rendus à elle-même les bons offices dont ces personnes se seront acquittées envers vous et la religion; vous la supplierez de leur témoigner sa reconnoissance dans des lettres particulières, comme si c'étoit surtout à leur zèle que la religion chrétienne dût son accroissement et ses progrès.

5. Vous n'entretiendrez Sa Majesté Portugaise que de ce qui concerne la propagation de la foi au milieu des idolâtres; quant aux autres affaires, il faudra en écrire seulement à notre Société de Goa.

Pour éviter toute discussion fâcheuse, je voudrois que vous ne vous chargeassiez pas, ni vous ni personne des nôtres, du soin de lever les contributions affectées à l'entretien du collége et des néophytes, si faire se peut, mais que vous remissiez cette commission à quelqu'un qui fût en état de la remplir. Il ne vous sera pas difficile, à ce que je crois, de trouver une personne dont la fortune mette nos intérêts hors de péril, et ceux des pauvres contribuables à l'abri des tracasseries, parmi celles qu'une conduite régulière amène fréquemment au tribunal de la pénitence.

Que le Seigneur dans sa bonté daigne nous réunir dans le ciel!

FRANÇOIS (1).

LETTRE CII.

AU PÈRE MELCHIOR NUGNEZ, RECTEUR DU COLLÉGE DE BAZIN.

Goa, 3 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. C'est un particulier nommé Gonzalès et, comme vous, Melchior, qui m'a remis votre lettre; elle m'a fait un plaisir infini. Que Dieu vous fasse la grace d'accréditer notre Société, puisqu'il y a dans le peuple une si grande animosité contre nous.

Je vous en prie, je vous en conjure par tout le zèle dont vous êtes animé pour la gloire et le service de Dieu, ne négligez rien pour vous concilier, à vous et à notre Institut, l'estime et l'affection de tout le monde. Faites tout ce que vous pourrez, quelque difficile que ce soit; si vous êtes humble et prudent, vous réussirez avec la grace de Dieu, j'en suis sûr.

Je vous envoie François Henriquez pour demeurer avec Manuel à Tan. Osorius pourra rester avec vous

(1) Le dernier paragraphe de cette lettre me confirme dans l'opinion qu'elle est adressée à Melchior Nugnez, et non pas à Balthasar Gago. (Voyez la lettre XCVII, n° 5.)

comme frère assistant. Barret dirigera les études pendant que vous vaquerez au ministère évangélique, à la prédication, au confessionnal, à la direction spirituelle des ames.

2. Quant à la prédication, j'approuve fort ce que vous me dites sur l'appareil, la forme et le sujet que vous avez dessein de suivre dans vos discours; je vous engage à suivre ce plan, et exercez-vous-y le plus que vous pourrez; je ne doute pas que si vous êtes humble, Dieu bénira vos efforts, et que vous serez un grand orateur.

Vous enverrez au collége d'ici François Lopez par le premier navire qui mettra à la voile. Relisez souvent les instructions que je vous ai données sur la manière d'évangéliser à Bazin; l'usage, l'expérience, vos succès vous en apprendront là-dessus beaucoup plus encore, si à l'humilité vous joignez la prudence, si vous pesez attentivement les circonstances où vous êtes, et si vous les rapprochez des avis et des instructions que je vous ai données.

François Henriquez sera à Tan, où je l'envoie sous votre direction. Je désire que vous lui ordonniez de mettre tous ses soins à n'offenser personne, à donner partout l'exemple d'une extrême douceur et d'une grande patience; et vous vous informerez par dessous main si lui ou d'autres ont fourni à qui que ce soit un motif légitime de se plaindre et de se tenir pour offensé. Si vous venez à l'apprendre, aussitôt et sans délai hâtez-vous de réparer le mal; la même vigilance que je veux que vous apportiez sur vous, devez-vous aussi l'apporter sur les autres. Si vous trouvez un de nos Frères coupable d'une faute grave, scandaleuse, et qui à juste titre dût attirer sur nous l'animadversion du peuple, chassez-le aussitôt de notre Société; car dès ce moment, je tiens pour bien

fait tout ce que vous ferez à cet égard, tant est grande la confiance que j'ai en votre prudence, tant je suis sûr que vous ne renverrez personne sans de très justes motifs.

3. Pour ce qui regarde les revenus du collége, employez-les à élever des temples plutôt spirituels que matériels et sensibles. Quant à ces derniers, soit qu'il faille les construire en bois ou en pierre, n'y dépensez que l'argent absolument nécessaire, et ne rebâtissez que ceux dont la reconstruction est indispensable dans l'intérêt public. Si l'on vous propose de faire de purs embellissements, ou de donner plus de dignité, refusez-le, renvoyez ces projets à des temps plus heureux, et dites que vous avez des choses plus pressantes à faire. Employez l'excédant de vos revenus à instruire, à élever chrétiennement des enfants indigènes; car voilà les vrais temples spirituels dont Dieu est le plus honoré : ces enfants en grandissant, parvenus à l'âge de maturité, travailleront plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut des ames, par leurs exemples et par l'instruction qu'ils répandront autour d'eux.

Il y a quelques jours que je vous ai envoyé Paul Guzarate, qui a étudié plusieurs années dans ce collége. Il connoît parfaitement la langue indigène; il est assez instruit pour catéchiser les naturels chrétiens; il pourra même être employé utilement dans la chaire, si les nôtres, moins exercés que lui dans l'idiome indien, suppléent ce qui peut lui manquer de connoissance, et lui suggèrent à propos ce qu'il doit dire, en lui donnant le cannevas d'un discours.

4. Je suis de votre avis quant à ce que vous me dites relativement aux revenus du collège. Vous devez scrupuleusement vous conformer aux intentions de Sa Majesté contenues dans le bref de la fondation, non seu-

lement parce que la justice le veut ainsi, mais encore parce que le public seroit fort scandalisé, s'il s'apercevoit qu'on y dérogeât. Après cependant qu'on aura abondamment pourvu aux besoins de tous les pauvres du pays, selon qu'il est prescrit dans le diplome de la fondation, s'il y a un excédant, il n'y a pas de doute qu'il peut être employé au soulagement de ceux qui sont à notre charge, et ce n'est point aller contre les intentions de Sa Majesté, si surtout ils sont du pays, car ils y seront un jour très utiles, comme on en a un exemple dans Paul Guzarate. Ainsi, si, sur le vestiaire qu'on a l'habitude de distribuer chaque année aux pauvres aux dépens du collége, il restoit quelques pièces d'étoffe après la distribution faite, vous pourriez nous les envoyer, pourvu toutefois que cela ne fît murmurer personne et n'excitât aucun mécontentement. Nous avons ici, dans le séminaire, des élèves à qui ce superflu conviendroit bien, pourvu, comme je le répète, que cela pût se faire sans nuire au droit des pauvres de Bazin, qui, suivant l'intention royale, sont les premiers en titre. Voyez d'abord à satisfaire tout le monde pour l'acquit de notre conscience et la plus grande gloire de Dieu. Cela fait, s'il ne reste rien qui puisse être reversé ailleurs, nous nous passerons de ce secours, nous en prendrons notre parti.

5. Pour vous, continuez à vous livrer à la prédication et à la direction des ames, aux œuvres de charité, telles que celles de visiter, consoler les malades dans l'hôpital, les prisonniers dans les cachots, etc. Si vous êtes constant dans ces exercices de charité et d'humilité, vous serez bientôt aimé et considéré des citoyens, et quoique vous ne soyez pas riche en moyens oratoires, pour peu cependant que vous en ayez, s'ils sont bien soutenus par le zèle et par la modestie, vous agirez puissamment sur l'esprit

des peuples, et vous recueillerez des fruits très abondants. Maintenez-vous seulement dans l'amitié du vicaire général, n'agissez que de concert avec lui, comme je ne cesserai jamais de vous le répéter, ainsi qu'avec les autres membres du clergé, avec le préfet, les magistrats et tous les officiers de Sa Majesté; enfin montrez-vous avec le peuple, bon, prudent, modeste, bienveillant.

Croyez-moi, les grands succès de la chaire ne dépendent pas d'une science recherchée, de l'élégance dans l'élocution, de la pompe des expressions, du prestige d'un geste ambitieux et étudié : tout le secret de l'art consiste à plaire à ceux à qui l'on parle. Commencez par vous procurer la clé des cœurs, vous aurez bientôt celle des oreilles; vous persuaderez ce que vous voudrez si ceux qui vous écoutent vous aiment; et votre moisson sera d'autant plus facile que vous ne vous serez pas aliéné l'esprit des personnes.

6. Faites en sorte qu'au mois de septembre prochain, à mon arrivée à Malaca, je trouve de vos lettres, qu'elles soient longues, riches en détails. Mandez-moi tout le résultat de votre travail, ne craignez pas de m'ennuyer; mais vous écrirez ici plus souvent, parce que les occasions sont fréquentes et journalières.

Que le Seigneur daigne nous réunir dans le séjour de sa gloire! Ainsi soit-il!

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE CIII.

AU PÈRE GASPARD BARZÉE, RECTEUR DU COLLÉGE DE GOA.

Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

1. Moi, François Xavier, supérieur indigne de la Compagnie de Jésus dans les Indes, comptant sur votre humilité, sur votre vertu, sur votre prudence et sur les autres qualités qui vous rendent propre à la conduite des autres, je vous ordonne, maître Gaspard, en vertu de la sainte obéissance, de prendre la direction du collége de Sainte-Foi.

J'enjoins à tous nos Frères et Pères portugais, de la Compagnie de Jésus, qui résident actuellement en deçà du cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca, aux Moluques, au Japon, de reconnoître votre autorité.

Je veux aussi que tous ceux qui dans la suite viendront du Portugal, ou de toute autre partie de l'Europe dans ces provinces et dans les maisons de notre Compagnie qui sont sous mon obéissance, vous reconnoissent pour leur supérieur, excepté néanmoins le cas où notre père Ignace enverroit de sa propre autorité dans ce collége de Goa un supérieur, comme je l'en ai déjà prié. Je lui ai exposé les motifs qui me paroissent impérieux, pour qu'il envoyât lui-même dans ces contrées un homme expérimenté, qui eût toute sa confiance pour régir ce collége et tous ceux qui sont répandus dans les missions et stations de son ressort. Si donc quelqu'un de notre Société se présentoit à Goa

avec une commission expresse en bonne et due forme, signée de notre père Ignace ou de tout autre général de la Compagnie de Jésus, pour prendre le gouvernement de cette maison et de ses annexes, je vous enjoins en vertu de la sainte obéissance, et je vous en laisse un ordre exprès et particulier joint au présent écrit, d'avoir aussitôt à vous désister de toute autorité, de remettre sans délai entre ses mains l'administration du collége de Goa et de ses dépendances, de reconnoître vous-même ses pouvoirs, et de lui obéir en tout.

2. Si quelque autre personne venoit de Portugal, se disant envoyée pour prendre le gouvernement de cette maison sans justifier de ses titres en bonne et due forme, sans un ordre exprès signé de notre père Ignace, ou de tout autre général provisoire de notre Compagnie, je vous défends de la reconnoître et de lui céder le gouvernement que je vous confie aujourd'hui. Si cependant cette personne vous paroissoit avoir les qualités requises pour la direction, et si vous aviez besoin d'un coadjuteur, vous pourriez lui confier une partie de votre autorité, mais révocable *ad nutum*, toujours en conservant vos droits et votre supériorité, à laquelle lui et tous ceux qui lui obéiroient comme à vous, ne seront pas moins tenus.

Car j'entends et je prétends dans toute l'étendue des pouvoirs qui m'ont été donnés, que vous soyez l'unique chef de ce collége de Goa, que vous seul commandiez à tous ceux des nôtres qui résident dans l'étendue de sa juridiction jusqu'au moment, où une autorité supérieure à la mienne en aura autrement décidé. Je donne donc ordre à tout le monde, en vertu de la sainte obéissance, de vous reconnoître vous, maître Gaspard Barzée, pour recteur du collége de Goa, et cela afin de prévenir les désordres qui pourroient naître du défaut d'un chef,

dont nous avons vu, il n'y a pas long-temps, les tristes effets.

3. Si quelqu'un se montre réfractaire aux dispositions que je viens de faire, et que j'ai mûrement réfléchies, après que vous les aurez notifiées à tous en particulier, ou si quelqu'un s'avise de les commenter, de les interpréter, d'en tordre le sens, et enfin d'usurper vos pouvoirs, je vous ordonne de le chasser de la Société, de quelque précieuses qualités qu'il soit d'ailleurs pourvu; car il manquera des plus essentielles, qui sont l'humilité et la soumission.

Qnant à ce que je vous ai dit que vous pourriez vous adjoindre un collaborateur, c'est dans l'intention que vous puissiez faire des excursions hors de Goa, et visiter de temps en temps les missions de Cochin, de Bazin, de Colan, et la station du Comorin. L'expérience m'a appris combien ces visites faites dans les colléges, dans les missions sont avantageuses à ceux qui y résident, quel fruit immense on en retire pour la gloire et le saint service de Dieu. Je vous engage donc à les faire souvent, mais dans le moment où le collége de Goa auroit le moins à souffrir de votre absence.

4. Pour ôter à qui que ce soit la tentation de se soustraire à votre autorité et aux ordres que je viens de donner, soit par légèreté, par négligence ou mépris, soit sous prétexte qu'ils sont peu importants; si, dis-je, quelqu'un y contrevient et refuse de vous obéir, ainsi qu'à moi, chassez-le, je vous le répète, chassez-le aussitôt de la Société, sans aucun égard pour ses moyens oratoires, sa science et ses autres talents, quelque avantageux à notre Société qu'ils puissent vous paroître; car, des hommes à talents, mais rebelles, nous feront toujours plus de tort que de profit. Ceux qui sont à la tête de notre Société ne doivent compter pour rien ces pertes,

quand il s'agit d'obvier à de très grands maux, lors même qu'ils auroient à redouter l'étonnement, le mécontentement, les murmures du peuple, qui verroit avec peine l'expulsion de certains personnages qui, sous des dehors avantageux, cacheroient des vices secrets. Ainsi, sans hésiter, et sans pitié ni délai, retranchez de notre corps tous les membres gangrenés; ne redoutez aucune rumeur, soyez sans crainte, je vous garantis tout. Par le même motif, je vous défends de jamais rendre sous aucun prétexte l'habit de notre ordre à aucun de ceux que j'aurai expulsés avant mon départ pour la Chine; je veux plus, j'entends que vous notifiez à toutes les maisons qui sont du ressort de votre juridiction la défense de leur donner asyle ou de les recevoir même à titre d'hospitalité.

5. Vous percevrez avec le plus grand soin toutes les rentes affectées au collége, les dons extraordinaires dont Sa Majesté portugaise le gratifie de temps en temps, en un mot, tous les revenus de cette maison, qui lui ont été octroyés par la générosité du souverain ou celle des vice-rois; vous ferez toutes ces rentrées par vous-même ou par un chargé d'affaires que vous croirez propre à cela; vous apporterez la plus scrupuleuse attention à ce que toutes les recettes soient intégrales, et fidèlement dépensées au profit des Pères et des Frères qui habitent cette maison et de ceux qui sont en mission; car, si l'on ne pourvoit pas à tous leurs besoins corporels, comment pourront-ils travailler, comme il faut, au salut des ames? Sur les revenus de chaque année il faudra prélever une somme pour subvenir aux dépenses imprévues et à l'extinction de la dette; tout le reste doit être employé à la nourriture, au vêtement et autres besoins purement réels de nos Frères, soit de ce collége, soit des maisons qui en dépendent, soit des en-

fants indigènes et des orphelins dont l'éducation nous est confiée.

Donné au collége de Sainte-Foi le 7 avril 1552.

FRANÇOIS.

LETTRE CIV.

AU MÊME.

Goa, 7 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Voici maintenant ce que je crois devoir vous recommander en particulier dans l'exercice de vos fonctions.

Je vous défends, à vous, maître Gaspard Barzée, recteur du collége de Sainte-Foi, en vertu de la sainte obéissance, de sortir de l'île de Goa d'ici à trois ans, à moins que dans cet intervalle il ne se présente quelqu'un des nôtres, envoyé par le général de la Société avec des titres en bonne forme, pour prendre le gouvernement de cette maison. Alors, après avoir abdiqué l'autorité, vous regarderez comme non avenue la défense que je vous fais ici, vous obéirez, vous comme tous les autres, aux ordres du nouveau recteur, et vous vous rendrez là où il vous enverra.

Je vous le répète encore une fois : je veux, en vertu de la sainte obéissance, que tous ceux qui dans ces contrées reconnoissent mon autorité, soient également

soumis à vous, maître Gaspard, et à votre gouvernement. Si quelqu'un s'y refuse, vous lui exhiberez d'abord mes lettres dans lesquelles je déclare que j'entends et veux que tous ceux qui me sont soumis, vous le soient également, comme si j'étois présent; et en cas de résistance vous l'expulserez et lui déclarerez qu'il est libre et rendu à lui-même.

2. J'ordonne également à tous les membres de notre Société et à chacun d'eux en particulier, placés sous mon autorité, que dans le cas où il arriveroit ici de la part de notre père Ignace ou de tout autre général de la Compagnie, un de nos Frères recteur de ce collége, porteur de son titre de nomination en due forme, vous le reconnoissiez aussitôt pour votre supérieur légitime et que vous vous soumettiez à son autorité comme à la mienne propre. J'exige de celui qui sera alors recteur d'expulser de notre Compagnie quiconque lui refusera la soumission qui lui est due, à moins qu'il n'ait des ordres contraires aux présentes lettres. Pour donner toute l'authenticité nécessaire à cet écrit, qui renferme ma pleine et entière volonté, j'y ai apposé ma propre signature.

Goa, le 7 avril 1552.

François.

LETTRE CV.

AU MÊME.

Goa, 7 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

Les souverains pontifes ont accordé des pouvoirs spéciaux et des priviléges à la Compagnie de Jésus, dont le général doit être le dispensateur. Le père Ignace, en m'envoyant ces bulles, m'a également concédé la faculté de les transmettre à ceux des nôtres que je croirois dignes de participer aux faveurs du saint-siége. Je crois devoir vous en faire dépositaire, ainsi que ceux qui seront sous votre direction, pour rendre plus efficaces pour le salut des ames les travaux auxquels vous vous consacrez. A ces causes je vous les transmets dans toute leur plénitude; et, me reposant sur votre prudence qui m'est assez connue, je vous remets de plus, en vertu des pouvoirs qui m'ont été accordés, celui de faire jouir qui bon vous semblera, et pour le temps que vous croirez convenable au service et à la plus grande gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des indultes et priviléges de tout genre contenus dans la bulle du souverain pontife.

FRANÇOIS.

LETTRE CVI.

AU MÊME.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Comme vous savez, mon cher Gaspard, que je ne taris jamais sur le chapitre de l'humilité, et comme vous en sentez parfaitement tout le prix et toute l'importance, vous me demandez une méthode pour pratiquer cette vertu. Je me laisse aller volontiers à votre désir, et cela dans votre intérêt particulier. Ayant appris que, lorsque vos prêchiez, les applaudissements bruissoient autour de votre chaire, j'ai crains tout aussitôt (car l'amour est toujours inquiet) que la faveur populaire dont vous êtes l'objet, ne fût pour vous une occasion dangereuse de vous complaire en vous-même. Je vais donc vous tracer ici les conseils qui me viennent dans la pensée, et qui, je crois, seront pour vous un excellent préservatif contre le poison de l'orgueil qu'on respire aisément au milieu des applaudissements et des compliments du public.

2. Avant tout, c'est dans vos propres succès dans la chaire que vous devez puiser des motifs pour vous humilier de plus en plus, en vous pénétrant bien de cette importante vérité : que vous n'y êtes pour rien, que vous n'êtes qu'un instrument, que la gloire et le fruit de vos talents, quels qu'ils soient, en reviennent à Dieu seul qui vous les a départis ; que l'emploi en est dû tout

entier au peuple. Vous pouvez et vous devez croire que Dieu, touché des besoins de ce peuple altéré, vous a gratifié, tout indigne que vous en êtes, des talents qui sont nécessaires pour l'avancement de la religion et le salut des ames; qu'il vous a donné les moyens et les forces de l'instruire comme ses besoins l'exigent, et de le faire avancer comme il le désire lui-même. Ne voyez donc en vous qu'un dispensateur des bienfaits d'autrui auxquels vous n'avez aucune part quelconque, puisque cette intelligence, cette vigueur d'esprit et de corps qui se remarquent en vous, cette docilité, ces émotions qui se trouvent dans votre auditoire, sont des dons que Dieu a accordés, non pas à vos mérites, mais à ceux de l'Église et des saintes ames. Dans ces réflexions vous trouverez un motif de plus pour aimer ce peuple, vous attacher à lui d'une manière plus étroite, puisque c'est pour lui que Dieu vous a communiqué les dons de science et d'éloquence; vous comprendrez que si vous vous les attribuez, si vous les portez dans votre inventaire au nombre de vos biens, vous serez coupable d'ingratitude en affectant d'ignorer de qui et pour qui vous les avez reçus.

3. Si vous voyez que votre travail et vos peines fructifient, attribuez ce profit, non pas à vos mérites, mais aux prières et aux suffrages de nos Frères, qui, répandus dans les diverses parties du monde, combattent sous les drapeaux de la religion, ou tendent leurs bras vers le ciel pour implorer son secours en faveur de leurs Frères qui combattent loin d'eux; et comme leurs ardentes prières sont inspirées par l'esprit d'humilité et d'abaissement, elles obtiennent de Dieu qu'il daigne se servir quelquefois du ministère des enfants de Jésus pour sa gloire et le salut des ames.

Ah! si vous vous pénétrez bien de ces réflexions,

vous ne serez plus chatouillé des acclamations publiques; loin d'être sensible aux louanges que vous attireront vos sermons, vous vous abaisserez et vous vous humilierez d'autant plus qu'on vous exaltera, parce que vous comprendrez que tous vos talents ne sont autre chose qu'un dépôt qui vous a été fait, à vos risques et périls, au profit seul des autres et dont vous aurez un jour un compte sévère à rendre, sur lequel vous ne pouvez vous attribuer rien autre chose que vos fautes de négligence, d'imprudence, d'amour-propre, d'ingratitude envers celui qui vous en a fait le dépositaire, envers le peuple au profit de qui vous l'avez reçu, envers votre mère notre Compagnie, dont les prières ont forcé la miséricorde de Dieu à répandre quelques bénédictions sur votre travail.

4. Comparez encore vos succès, quels qu'ils soient, avec d'autres bien supérieurs que vous eussiez remportés, si vos défauts n'y avoient pas mis d'obstacles; priez donc le Seigneur avec instance pour qu'il daigne vous éclairer et vous faire connoître combien vos fautes et vos chutes journalières nuisent aux œuvres et aux effets de sa miséricorde, combien ses desseins sont trahis dans leur exécution par l'imperfection de l'instrument dont il se sert; priez-le de vous faire connoître clairement quels étoient ses grands desseins sur vous, lorsqu'il vous a appelé à son service et au salut des ames, et auxquels vous n'avez pas répondu. Je voudrois qu'après vous être ainsi pénétré de ces réflexions, vous ne les dissimulassiez pas plus à tout le monde qu'à Dieu lui-même qui voit et scrute les cœurs.

Elles vous seront d'un puissant secours pour vous aider à extirper l'amour-propre, et de salutaires aiguillons dont le sentiment journalier vous forcera à vous tenir sur vos gardes, à veiller attentivement sur

vous, à regarder de tout côté si vous ne péchez pas par imprudence, par précipitation dans vos actions publiques ou dans le commerce privé de la vie, si vous ne donnez pas au peuple occasion de se scandaliser, et vous empêchera de vous abandonner à une sécurité trompeuse; car, comme je vous l'ai dit, vous devez avoir pour lui d'autant plus de respect, que c'est pour lui que Dieu a répandu ses dons sur vous.

5. Ce n'est pas tout; il est encore une autre pratique importante que je ne puis passer sous silence: c'est, au sortir de vos méditations, de confier au papier, pour soulager votre mémoire, les connoissances dont Dieu a coutume de gratifier ceux qui approchent souvent de lui, et qu'il ne manquera pas de vous octroyer, lorsque vous chercherez avec ardeur à comprendre sa volonté sainte. Alors ces connoissances se graveront profondément dans votre esprit en les écrivant de suite; et si, quelque temps après, le souvenir s'en étoit affoibli ou même effacé, ce qui peut arriver, la lecture que vous en ferez, vous en rafraîchira, disons mieux, vous en ravivera la mémoire; elles vous paroîtront comme neuves, et ces copies seront en quelque sorte de nouveaux originaux. Alors, comme un nouveau filon que vous auriez découvert dans une mine, vous les poursuivrez, vous les creuserez, vous en tirerez de nouvelles richesses qui vous serviront à fonder des édifices plus nobles et plus grands que ceux que vous avez élevés jusqu'ici; car la sagesse divine, qui aime à se communiquer de son propre mouvement et par sa seule miséricorde, se plaît aussi à conduire ceux qui viennent à elle puiser des lumières; elle les mène par degrés insensibles du crépuscule à un jour plus décidé, de celui-ci à un autre plus déterminé encore, enfin, par une suite non interrompue d'éclairs, elle les amène au point de regarder fixement le soleil dans

son apogée; et comme elle est plus prodigue de ses dons envers ceux qui, dans la méditation, scrutent leur néant, soyez sûr qu'en persévérant dans ce saint exercice d'humilité, dans cette recherche intime de vos défauts, vous travaillerez plus efficacement, non seulement à votre propre perfection, mais encore au salut des autres; et l'expérience vous apprendra une vérité qui surpasse beaucoup d'intelligences, que ce n'est que dans un véritable et sincère mépris de soi-même qu'un prédicateur doit placer tout espoir de recueillir de véritables et solides fruits de ses travaux, et que ceux que recueille celui qui se perd en prêchant les autres, ne sont ni solides ni pleins.

6. Ainsi donc, je vous en conjure par votre amour pour Dieu, par la reconnoissance que vous portez à notre père Ignace et à notre mère la Compagnie de Jésus (vous savez combien vous êtes redevable à l'un et à l'autre), je vous prie une fois, deux fois, trois fois, je vous en supplie, livrez-vous sans relâche à ces exercices. Si vous veniez à les suspendre, à les interrompre, je tremblerois pour le salut de votre ame; que le ciel vous en préserve, car vous ne pourrez disconvenir que l'histoire et vos propres yeux vous en ont fait voir plus d'un, qui, après avoir prêché les autres, ont été des réprouvés par cela seul qu'ils manquoient d'humilité. Ah! n'en augmentez pas le nombre, je vous en avertis, prenez-y garde. Je ne voudrois pas que ces funestes exemples qui vous sont bien connus, sortissent de votre esprit; rappelez-vous-en, repaissez-en votre mémoire, occupez les loisirs de votre esprit à placer sous vos yeux les traits de plusieurs d'entre eux dont les sermons étoient bien autrement forts et solides que ceux qui vous occupent, qui parloient avec plus d'élégance, avec plus d'abondance que vous, et qui

entraînoient et subjuguoient leurs auditeurs d'une manière bien supérieure à la vôtre, dont les sermons ont converti plus de monde que vous n'en avez détourné du culte des idoles. Eh bien! après que Dieu se fut servi d'eux pour arracher à l'empire du démon un nombre considérable de mortels, et pour les conquérir à son Église, quel a été le sort de ces misérables? celui d'être jetés dans les flammes éternelles, parce qu'ils se sont arrogé une gloire qui n'appartient qu'à Dieu seul, parce qu'ils ont savouré avidement l'encens de la flatterie que leur brûloit un monde séducteur, parce que prêtant l'oreille aux applaudissements des hommes, leur cœur s'est gonflé d'orgueil; c'est pourquoi dans leur ivresse ils ont rencontré ces foudres dont le Ciel menace toujours le front du superbe.

7. Puissent ceux qui ont été témoins de ces déplorables catastrophes, être frappés d'une juste terreur, rentrer en eux-mêmes, et se rendre un compte fidèle et scrupuleux de leurs motifs et de leurs désirs. Celui qui fera une balance exacte de ce qu'il a reçu et de ce qu'il a payé, comprendra bientôt qu'il n'a pas de quoi se glorifier, mais qu'il a au contraire de quoi s'humilier et de quoi trembler; car au milieu de tout cela, quelque grande que soit la part que je pourrai faire aux succès dans les travaux évangéliques, je ne vois rien que nous puissions à juste titre nous attribuer, dont nous puissions nous féliciter et nous en faire un trophée. Dans tout cela je ne vois rien qui soit à nous, si ce n'est des erreurs, des infidélités, des imprudences que nous avons sottement cousues à des entreprises que la sagesse avoit elle-même suggérées. Voilà notre véritable propriété, voilà ce qui est à nous; car pour les conversions des hommes, ce n'est certes pas notre ouvrage, c'est celui de Dieu qui s'est plu à manifester sa puissance et sa bonté

d'une manière d'autant plus merveilleuse que les instruments dont il s'est servi sont plus grossiers, c'est-à-dire en se servant du ministère d'hommes vils et méprisables pour la manifestation de sa gloire.

8. Prenez garde enfin de vous laisser surprendre par la tentation de faire jamais une comparaison entre vos succès et ceux de vos confrères, de donner dans votre esprit un accès à un mépris quelconque pour eux, de les regarder comme des hommes obscurs, sinon inutiles, du moins peu propres à de grandes entreprises; combattez cette tentation par cette pensée que vous ne paroissez propre et élégant qu'à côté de l'obscurité et, si vous le voulez, de la crasse de ceux qui remplissent les viles et basses fonctions domestiques; et que ce sont ces mêmes frères que leur humilité a dévoués aux plus vils ministères pour plaire à Dieu, qui par leur prières vous ont obtenu du Ciel ces nobles talents qui vous élèvent au dessus de ce qui est autour de vous, et, que vous leur avez par conséquent plus d'obligation qu'ils ne vous en ont. Pénétré de ces réflexions, vous ne mépriserez aucun de vos frères, mais vous les aimerez, mais vous les respecterez, vous considérant toujours au dessous d'eux, et c'est ainsi que vous marcherez à grands pas dans la voie de la perfection.

Votre Frère en Jésus-Christ,

François.

LETTRE CVII.

AUX PÈRES DU COLLÉGE DE GOA.

Goa, 6 avril 1552.

Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Réfléchissant sur la briéveté de notre vie, sur l'incertitude du jour et de l'heure où la mort viendra certainement frapper chacun de nous tous, j'ai eu peur qu'elle n'apportât quelque désordre dans cette maison; si elle nécessitoit le choix d'un nouveau recteur à la place de maître Gaspard Barzée, avant que notre Père, le général, n'eût pourvu à la direction de cette maison, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de prévenir autant qu'il étoit en moi, avant mon départ pour la Chine, les inconvénients qu'une mort inattendue pourroit entraîner après elle; j'ai cru devoir ôter toute incertitude, et désigner la personne qui, par intérim, prendroit le gouvernement de cette maison et de ses dépendances, c'est-à-dire depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux extrémités de l'orient, et jusqu'au moment où le général résidant à Rome y auroit autrement pourvu, et enjoindre à tous les membres de notre Société, prêtres, clercs, ou laïcs, d'obéir en tout à ce supérieur provisoire.

Si donc la Providence venoit à disposer, comme je l'ai dit, du père maître Gaspard, c'est Emmanuel Moralez qui prendroit la direction de cette maison, et s'il étoit absent en ce moment, on le feroit venir aussitôt pour en prendre possession; j'enjoins dans ce cas à tous

mes Frères, tant internes qu'externes, de lui obéir comme à leur unique et légitime supérieur.

En attendant, le père Paul remplira les fonctions de recteur, dont il se désistera entre les mains du père Emmanuel Moralez au moment même de son arrivée, pour lui être ensuite soumis comme tous les autres.

Mais si la mort enfin vient à surprendre Emmanuel Moralez, avant que la vacance du rectorat ne l'ait appelé en fonction ou pendant son administration, je nomme alors pour lui succéder maître Melchior Nugnez, que j'établis également supérieur, si Dieu vient à appeler à lui Pierre-Gaspard Barzée et Emmanuel Moralez, avant que notre général n'ait pourvu au rectorat de ce collége.

3. Voilà ce que j'ai cru devoir statuer pour obvier, soit à des maux qui me paroissent inévitables, soit à une convocation de tous les membres de notre Société dispersés dans les Indes et fort éloignés les uns des autres qu'on ne pourroit d'ailleurs distraire de leurs stations respectives sans porter un grave préjudice au service de Dieu et au salut des ames.

A ces causes, je veux et ordonne, en vertu de la sainte obéissance, aux pères de la Société de Jésus, résidant aux Indes, d'avoir à se conformer au contenu de cette charte; comme telle est ma volonté après une mûre délibération prise pour la plus grande gloire de Dieu, et pour que personne ne puisse élever de doute sur sa sincérité, je l'ai signée de ma propre main.

Donné le 6 avril 1552.

François.

LETTRE CVIII.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE, A LISBONNE.

Goa, 13 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. A mon retour du Japon aux Indes, je vous écrivis de Cochin et vous donnai des détails sur ce pays. Je viens maintenant vous annoncer mon départ pour la Chine; je compte partir sous huitaine. J'emménerai avec moi deux prêtres et un Frère laïc; nous partons animés d'une grande confiance dans la bonté de Dieu et d'un vif espoir d'y faire prospérer l'Évangile. Dès que je serai arrivé à Malaca je vous donnerai de nos nouvelles.

2. Deux de nos Pères partent cette année pour le Japon, se rendant à Amanguchi auprès du père Côme de Torrez pour y apprendre la langue; dès que ceux que leurs vertus et leur expérience vous auront fait choisir et destiner pour cette nouvelle contrée seront arrivés à Goa, ils pourront aussitôt partir et trouver en débarquant des membres de notre Société instruits dans la langue du pays, qui leur serviront d'interprètes pour expliquer fidèlement et convenablement au peuple les mystères de la religion. Ces interprètes leur seront d'un secours merveilleux pour imposer aux peuples la loi de l'Évangile et leur faire goûter la douceur du joug de Jésus-Christ, lorsqu'ils iront attaquer l'idolâtrie

dans son centre, c'est-à-dire dans les académies japonoises.

3. Félicitons-nous dans le Seigneur. Notre Société compte ici beaucoup de sujets, soit pères, soit frères, qui rendent de grands services à la religion et qui en rendront encore de plus grands à l'avenir, dans la chaire, au tribunal de la pénitence et dans le commerce de la vie avec leur esprit conciliateur et les exemples de piété qu'ils donnent. Ce spectacle me ravit et me remplit l'ame de consolations.

J'ai établi recteur du collége de Goa le père Gaspard Barzée, dont l'obéissance et la soumission me sont parfaitement connus. Il est si éloquent, si pathétique, que toutes les fois qu'il prêche, et il prêche souvent, l'église retentit de pleurs et de gémissements. Remercions le Seigneur, auteur de tout bien, des graces dont il nous comble.

4. Le Frère qui vous remettra cette lettre (1) se rend auprès de vous pour vous exposer le besoin d'ouvriers évangéliques qu'ont non seulement le Japon et la Chine (si Dieu daigne m'en ouvrir les portes), mais encore les Indes, et les qualités dont ils doivent être porteurs. Quant à moi, je vous dirai qu'il faut des hommes doués

(1) Le père Ignace avoit écrit au père François qu'il étoit très important d'envoyer, des Indes en Europe, un homme de la Compagnie bien instruit des affaires d'Orient, et qui pût rendre un compte exact de tout au roi de Portugal et au souverain pontife, pour tirer de l'un des secours temporels, et de l'autre des graces spirituelles qui étoient nécessaires à l'augmentation de la chrétienté dans ces contrées.

Le père François n'avoit reçu ces lettres qu'à son retour du Japon. Il avoit eu la même pensée; mais quand il vit que le sentiment d'Ignace étoit si conforme au sien, il députa en Portugal et en Italie André Fernandez, homme d'un grand sens et d'une grande vertu, qui n'étoit pas encore prêtre. Outre qu'il l'instruisit à fond de l'état des Indes, il écrivit sur ce sujet des lettres assez amples au roi de Portugal, au père Rodrigue et au père Ignace. (Bouhours, liv. VI.)

d'une grande expérience, d'une vertu et d'une foi à toute épreuve, d'une grande force d'ame et d'une constitution robuste. Tels doivent être les sujets que vous destinez pour le Japon, la Chine, les Moluques et Ormus.

5. S'ils veulent travailler efficacement au salut des ames, ils doivent être rompus au travail; plus ils se feront remarquer par leur constance et leur assiduité, plus leurs travaux seront profitables et pour eux-mêmes et pour les autres.

Il faut qu'ils aient assez d'instruction pour prêcher, pour confesser, pour répondre aux mille questions dont ils seront tous les jours assaillis par les bonzes japonois ou chinois; car, beaucoup de prêtres qui là-bas sont inutiles, seront ici très nécessaires.

C'est pourquoi j'ai cru devoir vous envoyer ce Frère pour agir de concert avec vous et choisir les hommes que vous croirez l'un et l'autre propres à ces missions; et cela, avant son départ pour Rome où il verra le père Ignace.

6. Car il est également chargé d'une mission pour lui; c'est celle de lui exposer d'abord la nécessité d'envoyer à Goa un homme qu'il aura mis à l'épreuve dans tous les emplois, un homme qui jouisse de la considération générale, un homme qui ait toute sa confiance, qui soit surtout profondément instruit des principes de notre Institut pour être à la tête de tous nos Frères qui habitent en Orient, pour leur faire observer les lois et les constitutions de notre Compagnie, les leur expliquer et leur en faire connoître l'esprit; il est enfin chargé de lui faire sentir la nécessité d'envoyer dans ces contrées ceux de nos Pères dont les talents littéraires ou oratoires ne sont pas d'un grand besoin, et qui néanmoins au Japon et à la Chine auront une instruction plus que suffisante pour faire face à toutes les arguties des bonzes.

7. Il faudroit dans l'intérêt de la religion envoyer ici l'année prochaine avec le nouveau recteur de ce collége quatre ou cinq prêtres de notre Société qui aient un peu d'expérience ; lors même qu'ils n'auroient pas des talents oratoires bien distingués, pourvu qu'ils fussent d'une constitution robuste, capables d'endurer les fatigues, ils seroient ici très utiles. L'Espagne et l'Italie ne doivent pas manquer de ces sujets, qui, après avoir achevé leurs études sont en état de travailler au salut des autres. Voilà les hommes qu'il faudroit envoyer ici, car, pour les jeunes gens qui sortent de dessus les bancs, qui n'ont aucune expérience ni des hommes, ni des misères de cette vie, qui n'ont pas subi assez d'épreuves, ils courent le danger en arrivant d'être inutiles et de se perdre eux-mêmes n'ayant aucune idée des misères qui les attendent au Japon.

8. Là ils auront à endurer des froids excessifs, et le pays leur offrira si peu de ressources contre ces rigueurs, qu'à peine trouveront-ils un lit pour se reposer. Ajoutez à cela le défaut de nourriture, et sa mauvaise qualité dont il faut se contenter, les occasions fréquentes et attrayantes du péché qu'il faut braver, les persécutions, les outrages de la part des bonzes et du peuple, les moqueries, les dérisions de la populace qu'il faut essuyer patiemment; mais, de toutes les privations qu'ils auront à supporter, la plus pénible, à mon avis, sera celle de célébrer les saints mystères dans les lieux où résident les académies japonoises, vu que l'éloignement ne permet pas d'avoir avec soi les choses nécessaires au saint sacrifice; ils seront donc privés du pain céleste qui fortifie le cœur de l'homme et qui est l'unique consolation dans les maux et les traverses de la vie. Voilà ce que ces pays offrent de plus cruel.

A Amanguchi, où nos Pères ont leur résidence, on

peut aisément célébrer la sainte messe; mais il n'en sera pas de même lorsqu'il faudra pénétrer dans l'intérieur du pays, où sont situées les académies; les routes infestées de voleurs ne permettent pas de porter avec soi une chapelle quelconque.

Il seroit donc bien à craindre que ceux qui viendroient ici sans avoir fait une ample provision de vertus, et qui par de longs exercices ne se seroient pas mis en état de porter un aussi lourd fardeau, ne succombassent et ne périssent eux-mêmes.

9. Je crois au reste que l'Allemagne et la Belgique nous fourniront aisément des sujets capables de braver la rigueur de ces climats, pourvu qu'ils aient passé quelques années dans l'exercice du saint ministère. Je suis persuadé que les Allemands et les Belges conviennent mieux qu'aucune autre nation aux contrées de la Chine et du Japon, et je ne doute pas que le Seigneur, qui dirige toute chose à sa gloire et au salut des ames, ne vous mette sous la main les hommes qu'il faut pour ces pays-là. Au reste, je vous en prie, choisissez des hommes habitués aux fatigues et à braver les dangers, qui, avec le secours de Dieu sachent triompher des incommodités et des vexations auxquelles ils seront exposés; car, on ne peut rien confier d'important à ceux dont on n'a pas éprouvé les forces.

10. Faites en sorte d'agir de concert avec Sa Majesté le roi de Portugal; engagez-la à écrire elle-même à notre père Ignace, à lui demander quelques sujets de confiance pour la mission du Japon, et un homme d'une vertu et d'une prudence consommées pour être recteur de la maison de Goa et de ses dépendances. Car, notre Société est ici prodigieusement dispersée; elle est répandue en Perse, à Cambaie, au Malabar, sur la côte de la Pêcherie, à Malaca, aux Moluques, aux Mauris-

ques, au Japon, et partout ils sont à une distance considérable de Goa. Il est donc bien essentiel que le recteur qui réside en cette ville, ait une grande activité, beaucoup d'usage et d'expérience et un grand fonds de vertus pour pourvoir à tous les besoins des membres de notre Société disséminés sur des plages si éloignées les unes des autres, et pour apporter remède aux inconvénients survenus ou qui pourroient survenir.

11. Je crois qu'il seroit très à propos que le Frère qui vous remettra la présente, fût également porteur de vos lettres et de celles de Sa Majesté au père Ignace; il les remettroit avec les miennes, qui l'entretiennent du même objet. Je pense qu'en Europe notre Société peut sans un grand inconvénient se passer des hommes que je vous demande; car, elle ne manque pas de sujets chez qui les talents oratoires sont nuls et qui ne peuvent se résoudre à parler en public, tandis que tous ceux que nous admettons ici dans nos rangs ne sont propres qu'à la manutention des affaires et aux soins domestiques; à peine en trouvons-nous dont les connoissances littéraires permettent qu'on les élève au sacerdoce. Vous devez donc aisément sentir la nécessité qu'il y a d'envoyer ici des prêtres.

12. O mon cher Simon! ô mon Frère bien-aimé! voyez-vous enfin quelle besogne nous avons entreprise? Si Dieu a résolu dans sa miséricorde de faire participer une nation si ingénieuse et si docile aux lumières de l'Évangile, je pense que vous viendrez aussi à la Chine pour étancher la soif d'un peuple qui est altéré. Si Dieu me fait la grace d'y pénétrer, je vous ferai part des espérances que m'auront données les mœurs de cet empire. Ah! mon cher Simon, je brûle d'un tel désir de vous revoir encore une fois avant de mourir, que mon imagination s'épuise à chercher par quels moyens

je parviendrai au comble de mes vœux; je les vois ces moyens, c'est lorsque j'aurai forcé, enfoncé les portes de la Chine. Mais en attendant que mes vœux se réalisent, je vous réitère mes instantes prières, envoyez-nous l'année prochaine des hommes tels que je vous les ai dépeints. Vous ne sentez peut-être pas la nécessité que nous en avons; mais croyez-en mon expérience.

J'ai bien recommandé au père Gaspard (Barzée) de vous tenir soigneusement au courant de ce qui se passeroit ici dans l'intérêt de la religion.

13. Comme j'espère vous écrire encore de Malaca, je ne dirai plus qu'un mot : c'est que j'attends de vous une longue lettre qui me donnera d'amples détails sur votre voyage à Rome, et qui me fera part des actes et des décrets qui auront été portés dans cette sainte assemblée. Il n'est rien en cette vie que je désire autant de connoître, surtout n'ayant pu y prendre part; et cela, sans doute en punition de mes péchés. Si vos occupations ne vous permettent pas, ce qui est fort à craindre, d'entrer dans tous les détails que je vous demande, chargez-en, je vous en prie, un de vos compagnons de voyage; car, ces nouvelles me feront infiniment de plaisir.

14. Je voudrois encore que vous tinssiez la main à ce que le recteur du collége de Coïmbre m'informât des noms, des talents, des vertus, des inclinations de chacun de nos Pères et de nos Frères qui sont sous sa direction; et comme je crains aussi que ses grandes occupations ne lui en laissent pas le loisir, je désire qu'il en confie la rédaction à quelqu'un qui soit suffisamment instruit des affaires intérieures, pour ne pas me laisser ignorer l'ardeur que peuvent avoir nos Frères à souffrir quelque chose pour Jésus-Christ.

Il faut bien qu'ils conservent de moi un souvenir quel-

conque, moi, qui l'année dernière leur ai frayé le chemin du Japon; je pars encore pour la Chine, afin de leur en aplanir la route et ouvrir à leur piété, à leur zèle pour la gloire de Dieu, un vaste champ dans la conversion des gentils.

Je prie le Seigneur qu'il daigne nous réunir dans le séjour des bienheureux, comme nous avons été unis sur cette terre pour la gloire de son saint nom.

FRANÇOIS.

P. S. Hâtez-vous de faire partir pour Rome le Frère qui vous remettra cette lettre, pour que l'année prochaine il puisse revenir ici avec un grand nombre de Pères. Car, si la religion chrétienne peut trouver accès au milieu des Chinois, et si Dieu me laisse encore quelque temps sur cette terre, je compte revenir aux Indes dans trois ou quatre années pour prendre ici un nouveau renfort, associer à mes travaux encore quelques-uns de nos Frères et de nos Pères, et aller ensuite finir mes jours en Chine ou au Japon.

LETTRE CIX.

AU PÈRE IGNACE, A ROME.

Goa, 9 avril 1552.

Mon très révérend Père,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec nous! Ainsi soit-il.

Au mois de janvier dernier je vous entretins des motifs de mon retour du Japon. Je vous parlai du grand

nombre de païens qui avoient embrassé le christianisme, des talents de Côme de Torrez et de Jean Fernandez que j'avois laissés à Amanguchi, qui dirigent la nouvelle Église et qui l'étendent de jour en jour.

Deux de nos Frères partiront au premier jour pour Amanguchi; là, ils seconderont notre frère Côme de Torrez et apprendront la langue japonoise, pour que ceux de nos Pères que vous destinerez pour faire la guerre aux académies japonoises trouvent à leur arrivée de fidèles interprètes.

Voilà donc notre société établie à une prodigieuse distance de Rome, à seize cent soixante-six lieues de Goa, et à six mille lieues de Rome. Dans six jours, avec l'aide de Dieu, je ferai voile pour la Chine, j'emménerai avec moi trois sujets de notre Société, dont deux sont prêtres.

Cet empire, qui est situé en face du Japon, est d'une étendue immense; il est prodigieusement peuplé, il fourmille d'hommes lettrés, et les habitants y ont en général l'esprit vif et pénétrant. Car, autant que j'en ai pu apprendre par les diverses relations qui m'en ont été faites, les sciences et les arts y fleurissent; et c'est la seule porte qui soit ouverte à chacun pour parvenir aux dignités et au crédit. Il est constant que la religion qui domine au Japon est originaire de la Chine (1). Nous

(1) L'idolâtrie, ou la secte du dieu Fô, n'est entrée en Chine que dans le premier siècle de l'ère chrétienne, encore n'y est-elle pas aujourd'hui la religion dominante; elle n'est que celle du peuple ou de la populace chinoise. Voici à cet égard ce que nous a transmis l'histoire de cet empire : L'an 65 de Jésus-Christ, l'empereur Mynyrti, de la cinquième dynastie des Han, qui commenca à régner l'an 206 avant Jésus-Christ, et qui finit l'an 220 après Jésus-Christ, eut un songe à l'occasion duquel il se rappela qu'on avoit souvent entendu dire à Confucius, et qu'il avoit même écrit *que le SAINT devoit paroître en occident.* En conséquence, ce prince envoya des ambassa-

partons pleins de confiance et d'espérance en Dieu ; le nom de Jésus-Christ ne tardera pas à pénétrer au milieu de cette nation. Je recommande instamment à vos prières nos Pères qui sont au Japon et n'oubliez pas ceux qui

deurs aux Indes pour découvrir quel étoit ce SAINT. Ils crurent l'avoir trouvé chez les Lamas du Thibet, dans l'idole qui représente le dieu Fo-Ou-Sué ; ils l'apportèrent dans la Chine, et amenèrent avec eux des prêtres qui répandirent les fables, les superstitions, la métempsycose et l'athéisme dont les peuples de l'Inde étoient infectés. Jusqu'à cette époque, cette nation avoit conservé dans sa pureté la religion des patriarches.

Tous les auteurs qui ont écrit sur la Chine, disent unanimement qu'après la dispersion des peuples, quelques descendants immédiats de Noé, deux cents ans environ après le déluge, jetèrent les fondements de cet empire, et qu'ils y portèrent la religion de leurs pères. Ils font même cette observation, dit M. Fréret (Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tom. XV, p. 10 et 12; Mémoires de l'abbé de Fontenu), qu'elle s'y est maintenue dans sa pureté et dans l'exactitude de sa morale, depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours, tandis que l'idolâtrie régnoit dans le reste de l'univers. Nous entendons parler ici de la *religion du prince et du gouvernement*. L'idolâtrie étrangère fut bientôt répandue par une légion de prêtres que les Chinois nomment *Ha-Changhi*, les Tartares *Lamas*, les Siamois *Talapoins*, les Japonois et tous les Européens *Bonzes*. Ces faux docteurs racontent mille folies de leurs divinités prétendues. Leur maître, disent-ils, est né huit mille fois ; il a passé successivement dans le corps de plusieurs animaux, singes, dragons, éléphants blancs. De là vient cette quantité prodigieuse de temples que la sottise du peuple a élevés à toute sorte d'idoles.

Fô avoit dit quelque part qu'il avoit un maître plus grand que lui, qu'il suffisoit de l'invoquer pour être lavé des plus grands crimes ; de là vient que les Chinois de cette secte ont continuellement dans la bouche ces mots : *O-mito-Fô*, au moyen desquels ils peuvent se racheter de leurs crimes, pour lâcher ensuite la bride à toutes leurs passions, parce qu'ils sont sûrs de laver toutes leurs taches au même prix. (*Note du traducteur.*)

Les savants sont partagés sur la question de savoir si l'Évangile a été prêché à la Chine dès le siècle des apôtres. Il paroît que saint Thomas le porta en Éthiopie, en Perse et en plusieurs endroits des Indes ; mais qu'il ait été prêché à la Chine, c'est ce dont on n'a d'autres preuves qu'un ancien bréviaire de l'Église de Malabar, écrit

vont en Chine; dès que nous y serons arrivés je m'empresserai de vous en faire part et de vous entretenir des espérances que ce pays nous offrira dans l'intérêt de la religion.

en langue chaldaïque. Il y est dit, en quelques leçons et antiennes, que saint Thomas a porté le christianisme en Éthiopie, en Perse, aux Indes, à la Chine; on cite encore le chapitre XIX de la deuxième partie des Constitutions synodales, dans lequel il est fait mention des métropolitains de la Chine. Quoi qu'il en soit, les premiers missionnaires qui entrèrent dans cet empire, vers le milieu du seizième siècle, n'y trouvèrent pas le moindre vestige du christianisme. (Hist. univ., tom. XX, p. 91.)

Cependant le père Le Comte (Mémoires, p. 130) rapporte qu'en 1635, dans le voisinage de Sig-Nan, dans la province de Chen-Si, on déterra une longue table de marbre qui avoit autrefois été élevée en forme de monument, et qui avoit dix pieds de long sur cinq de large. On y trouva sur la partie supérieure une croix bien gravée, et plus bas une inscription en caractères partie chinois, partie syriaques, portant en substance « qu'un ange avoit annoncé que le Messie étoit « né en Judée, que sa naissance fut marquée par une nouvelle étoile « dans les cieux, que les rois d'orient la reconnurent et vinrent offrir « des présents à ce divin enfant, afin que la loi et la prédiction des « vingt-quatre prophètes fussent accomplies; qu'Olo-Pu-En vint à la « Chine l'an de Jésus-Christ 636, qu'il fut très bien reçu de l'empe- « reur, qui, ayant examiné sa loi, en reconnut la vérité, et donna un « édit en sa faveur. »

Il paroît, suivant cette inscription, que la religion chrétienne a fleuri à la Chine depuis l'an 636 jusqu'à l'an 782, année de son érection. L'empereur Chin-Yas-Ti, qui régnoit en 1625, lorsqu'on le découvrit, ordonna qu'il fût conservé soigneusement dans un temple où il est encore, à un quart de lieue de Si-Guan-Fu. Le père Kircher a fait connoître ce document historique dans sa *Chine illustrée*, et dans son *Prodromus coptus*; il a été aussi traduit par le père Visdelou, jésuite, évêque de Claudiopolis. On trouve cette traduction dans le Journal des Savants du mois de juin 1760; et dans le onzième volume du même mois, on trouve encore un excellent mémoire sur son authenticité.

Mais ce qui est plus curieux encore, c'est un ectype très bien calqué et contr'éprouvé sur le monument de Si-Gnan-Fu, où l'on voit la croix au haut de l'inscription qui est écrite en caractères chinois, et non pas, comme le dit le père Le Comte, partie en chinois et partie

3. J'ai établi le père Gaspard Barzée, qui est Belge de naissance, recteur du collége de Goa; c'est un homme d'une rare vertu, que le ciel a comblé de ses dons; ses moyens oratoires le font chérir de toute la maison et de toute la ville. J'ai mis sous sa direction tous les Pères et tous les Frères qui habitent ces contrées. Maintenant je pars content, aucune affaire domestique ne me donne d'inquiétude. Dans le cas où Dieu viendroit à disposer de lui pendant mon absence, je lui ai laissé par écrit mes dispositions ultérieures pour pourvoir à son remplacement. J'ai cru devoir prendre ces mesures en raison de l'éloignement.

4. J'ai également cru convenable, dans l'intérêt de la religion, de désigner avant mon départ un Frère de notre Société, qui partira l'année prochaine pour le Portugal, et de là se rendra à Rome. Il sera porteur de mes lettres et vous apprendra de vive voix le besoin que ces pays ont de gens robustes et courageux, qui soient endurcis aux fatigues et que les périls n'intimident pas aisément. Les hommes de ce caractère sont d'une ressource merveilleuse dans les travaux évangéliques, tandis que les autres, quoique savants, sont presque nuls au milieu des misères, des fatigues et des persécutions.

Les connoissances que j'ai acquises sur les mœurs et le climat du Japon me font regarder deux choses comme essentielles, dans l'intérêt de la religion et

en syriaque. Ces derniers ne sont que dans la marge, et ce sont les signatures des prêtres chrétiens qui ont attesté la vérité du récit gravé en caractères chinois sur la pierre. Ce précieux morceau étoit, en 1780, entre les mains de M. Deshauteraies, professeur au collége royal, avec le manuscrit original du père Visdelou. Nous donnerons à la suite de ce volume la traduction latine du père Kircher et la nôtre en françois. (*Note du traducteur, extraite en partie des Mémoires sur la Chine, par les missionnaires de Pékin.*)

dans l'intérêt de ceux mêmes qu'on destinera à porter le flambeau de l'Évangile au centre des académies japonoises.

Il faut d'abord que le missionnaire ait beaucoup d'expérience et d'usage du monde, qu'il soit aguerri contre les misères de la vie humaine et qu'il se sente capable de les affronter; car il sera exposé là-bas à des froids plus rigoureux, à des besoins plus pressants qu'il n'a pu en éprouver en Europe. Ajoutez à cela les railleries, les outrages des habitants, qui ne sont rien moins qu'hospitaliers et qui affectent un souverain mépris pour l'étranger, et les persécutions des Bonzes, ennemis déclarés des prédicateurs de l'Évangile, quoique Dieu se plaise à répandre sur les tribulations d'ineffables douceurs.

5. Dans un voyage qu'on feroit dans l'intérieur du pays pour arriver aux académies, il ne faudroit pas songer à avoir avec soi une chapelle portative, car la longueur, la difficulté des chemins, et les brigands qui les infestent, en rendent l'usage impossible. Le missionnaire sera donc privé des consolations et des secours qu'il a l'habitude de puiser dans la célébration des saints mystères. Jugez alors vous-même de quelle vertu, de quelle force d'ame devront être cuirassés ceux que vous destinerez à pénétrer dans l'intérieur du pays. Il faut encore qu'ils soient instruits, qu'ils aient l'esprit prompt et subtil pour répondre de suite et à propos aux questions captieuses des bonzes. Il importe qu'ils soient bons logiciens, excellents dialecticiens pour mettre à nu la mauvaise foi des disputeurs et surtout leurs contradictions.

6. Il seroit à désirer qu'ils ne fussent pas étrangers aux mathématiques, à l'astronomie. Les Japonois sont très curieux de cette science; ils voudroient bien savoir

ce que c'est que les éclipses du soleil et de la lune, en connoître la nature, savoir quelles sont les causes de ses phases périodiques, quelle est l'origine, quel est le principe des pluies, de la grêle, de la neige; ils sont très jaloux de pénétrer les secrets de la physique, de connoître les causes des comètes, des éclairs, du tonnerre et des autres phénomènes. Vous auriez peine à vous imaginer combien l'explication qu'on leur en donne captive leur attention et nous concilie leur affection.

Voilà ce que j'avois à vous dire sur les mœurs et les usages de cette nation; vous sentez combien cette connoissance est nécessaire dans le choix de ceux que l'on se propose d'y envoyer.

7. Il m'est souvent venu dans la pensée que c'étoit chez les Belges et chez les Allemands qu'il falloit chercher les sujets dont je viens de vous tracer les qualités; ils sont endurcis au froid, ils supportent aisément toute espèce de fatigues; je les crois d'ailleurs peu utiles en Espagne et en Italie pour ce qui regarde la prédication, vu la difficulté qu'ils ont de parler aisément la langue castillane ou l'italienne. Pourvu qu'avant leur départ ils soient déjà dégrossis dans l'usage de l'espagnol et du portugais, ils se perfectionneront aisément pendant leur voyage d'Europe aux Indes et au Japon, qui sera au moins de deux ans, pour pouvoir, à leur arrivée, s'entendre et agir de concert avec nos Pères qui sont à Amanguchi.

8. Il est encore une chose importante dont il faut que vous ayez connoissance: c'est le besoin que nous avons ici d'un homme pris dans notre Société parmi les plus notables, qui soit profondément imbu de l'esprit de notre Institut, zélé pour en maintenir l'exacte observation, et qui ait long-temps vécu avec vous. Tel est le génie qu'il faut pour conduire cette maison, et pour

diriger nos Frères qui sont çà et là répandus sur d'immenses contrées, et faire régner partout au milieu d'eux nos lois et nos constitutions. Il n'est pas nécessaire que ce soit un prédicateur distingué ; lors même qu'il seroit totalement dépourvu d'éloquence, il ne seroit pas moins ici d'un grand secours.

9. Je vous en prie, je vous en conjure, voyez, choisissez quelqu'un que vous puissiez mettre à la tête de ce collége, lors même que ce ne seroit pas un puits de science; venant de votre main, il sera ce qu'il doit être. Nos Pères et nos Frères qui sont ici, attendent avec impatience que vous leur envoyiez un chef qui ait long-temps véçu avec vous. S'il apportoit avec lui des indulgences annuelles de huit jours, qui appelassent le peuple au tribunal de la pénitence et à la table sainte à certains jours de fête, il feroit un grand plaisir aux habitants de cette ville, et rendroit un service éminent à la religion.

10. Vous ne sauriez croire combien la bulle du jubilée que vous m'avez envoyée, a fait de bien dans ce pays; mais il faudroit cependant nous l'envoyer revêtue de toutes les formes de la chancellerie romaine; car on trouve des gens qui se plaisent à révoquer en doute ces libéralités du saint-siége, si elles ne sont pas absolument en règle. Certains individus ont fait leurs efforts pour faire accroire que la bulle que vous nous avez envoyée étoit controuvée, parce qu'elle manquoit des formalités que l'usage a consacrées. Cependant, graces à Dieu, elle a obtenu ici un entier succès, et a fait un bien merveilleux.

11. Nous avons un besoin urgent de prêtres recommandables; mais il est de l'intérêt de la religion d'éprouver soigneusement ceux qu'on envoie aux Indes. J'ai prévenu le père Simon, recteur du collége de Coïmbre,

de ne pas nous envoyer ici ceux de nos Pères dont, en Portugal, on peut difficilement tirer parti, car ils seront aussi inutiles ici que là-bas; il seroit au reste bien important que vous statuassiez par un décret qu'aucun prêtre de notre Compagnie ne passeroit aux Indes sans avoir auparavant fait le voyage de Rome, pour y être examiné par le général.

12. Vous m'obligeriez infiniment si vous me faisiez donner, par un de vos secrétaires, des nouvelles particulières de chacun de nos Pères qui firent autrefois le voyage de Paris à Rome, ainsi que des détails sur les progrès que fait notre Société, sur le nombre de ses colléges, de ses maisons et de ses membres; sur les hommes recommandables qu'elle s'est agrégés; sur les sujets distingués par leur vertu et leur science, dont elle s'est accrue. Une pareille lettre sera pour nous d'un grand soulagement au milieu des périls et des fatigues que nous allons essuyer sur terre et sur mer, tant au Japon qu'à la Chine.

Que le Seigneur nous fasse la grace de nous réunir dans le séjour des bienheureux, et même sur cette terre, si sa gloire l'exige; car si j'en recevois l'ordre, mon obéissance feroit ce que nul autre motif ne pourroit faire!

On m'assure qu'on peut faire le voyage de la Chine par terre depuis Jérusalem; si j'apprends que cela soit réellement possible, je vous ferai part de mes découvertes, et je vous manderai quelle est la distance et de combien de journées se compose ce voyage.

Je suis le moindre de vos enfants et le plus loin relégué,

FRANÇOIS.

LETTRE CX.

AU PÈRE SIMON RODRIGUE.

Goa, 9 avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Les porteurs de cette lettre sont deux Japonois qui se nomment Matthieu et Bernard ; ils ont fait avec moi la route du Japon aux Indes, et se rendent en Portugal, pour aller de là à Rome, voir de leurs propres yeux la religion chrétienne dans toute sa magnificence, et pour faire à leurs concitoyens le rapport de ce qu'ils auront vu et appris par eux-mêmes. Je vous les recommande donc avec tout l'intérêt possible. Faites en sorte de rendre leur voyage agréable et de les satisfaire ; car leur témoignage sera un jour ici d'un grand poids et d'un avantage immense pour nous et pour tout ce qui portera le nom de Chrétien.

2. Le Japonois n'estime que sa nation, et c'est ce mépris qu'il porte à tous les autres peuples qui a été cause que jusqu'au moment où les Portugais abordèrent sur ses côtes, il y a huit ou neuf ans, il n'avoit fait aucun commerce extérieur. Les Espagnols appellent ces îles *Argentières*. Lorsqu'ils viennent de la Nouvelle-Espagne (le Mexique) aux Moluques, ils ont coutume de cotoyer les îles du Japon, et si un de leurs vaisseaux veut s'arrêter dans sa route et toucher à ces îles, il est

sûr de s'y briser. C'est ce que j'ai appris des Portugais. La raison en est, disent les habitants du pays, que leurs côtes, dans les parages qui conduisent de la Nouvelle-Espagne aux Moluques, sont hérissées de rochers funestes à tout vaisseau qui veut tenter d'y mouiller.

3. Je vous donne ces détails, parce que je désirerois que Sa Majesté le roi, ou la reine, en donnât avis à l'empereur Charles-Quint, roi d'Espagne, afin qu'il ne s'avisât pas d'équiper au Mexique une flotte dans le dessein de s'emparer des îles *Argentières* ou japonoises; car tous les vaisseaux, je dis tous sans exception, y périroient infailliblement, dans la situation actuelle des choses. Mais s'ils veulent faire avec succès la conquête de ces îles, il faut commencer par négocier avec une nation qui est aussi cupide que belliqueuse, et qui ne feroit pas de quartier à une flotte ennemie, quelque nombreuse qu'elle fût. Ajoutez à cela que les côtes sur lesquelles ils pourroient tenter un débarquement, offrent une plage si vaste et si stérile, que des troupes étrangères ne pourroient qu'y périr de faim et de misère. Enfin, toutes les mers qui baignent ces îles sont si orageuses, que les vaisseaux espagnols ne pourront jamais les tenir sans courir un péril certain et infaillible, tant qu'ils n'auront pas dans ces parages un port ami et d'un bon mouillage, qui puisse leur offrir un asyle (1).

4. Je le répète, ces insulaires sont si passionnés pour les armes, qu'il est à parier que, dans leur ardeur guerrière, ils ne feroient quartier à aucun Espagnol, d'après ce que l'on peut augurer de leurs mœurs et de

(1) Il paroît que François Xavier craignoit que l'ambition de Charles-Quint ne vînt troubler au Japon ses conquêtes évangéliques. Il désiroit que la vérité lui parvînt aux oreilles, de peur qu'une agression de sa part, qui lui eût été funeste, ne vînt en même temps ruiner l'Église naissante.

leur caractère. J'ai déjà écrit là-dessus à Sa Majesté, peut-être ses occupations ne lui auront-elles pas permis d'arrêter ses réflexions sur cet objet; mais pour le soulagement de ma conscience, je désire que vous rappeliez à sa mémoire les observations que je lui ai déjà mises sous les yeux ; car il seroit désolant d'apprendre que plusieurs flottes de la Nouvelle-Espagne eussent péri misérablement en cherchant ces îles Argentières. A l'exception du Japon, il n'existe dans tout l'Orient aucune île qui ait des mines d'argent.

5. Je reviens à nos deux Japonois Matthieu et Bernard. Accueillez-les de manière qu'ils aient des idées grandes et réelles de nos temples, de nos académies, et que de retour dans leur pays, ils puissent en faire le récit à leurs concitoyens. Ils seront stupéfaits, je n'en doute pas, en voyant la richesse et la puissance des empires chrétiens. Ils m'ont été l'un et l'autre d'un grand secours au Japon. Ce ne sont pas des hommes d'une vaste capacité, mais ils sont animés d'une foi bien vive; leur attachement pour moi leur a fait prendre le parti de m'accompagner dans mon retour aux Indes, pour ensuite faire le voyage de Portugal et de Rome. Quoique la noblesse japonoise ne soit pas curieuse de voyager en pays étranger, cependant quelques-uns de nos néophytes ont dessein d'aller à Jérusalem, pour y visiter le berceau et le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Matthieu et Bernard ont ce projet, je ne sais cependant pas si, après avoir vu Rome, ils entreprendront ce voyage.

6. J'eusse bien désiré pouvoir déterminer quelques bonzes lettrés à faire la route du Portugal, pour que vous puissiez avoir sous les yeux un échantillon du caractère japonois, car rien n'est plus perçant et plus prudent que lui; mais aucun, ni pauvre ni riche, n'a pu

se décider à quitter ses foyers pour quelque temps. J'ai encore essayé d'emmener avec moi d'autres néophytes, mais leur répugnance pour tout voyage maritime et de long cours a été insurmontable.

7. Procurez donc, je vous prie, à Matthieu et à Bernard, les facilités de passer du Portugal à Rome, pour qu'ils puissent revenir au Japon accompagnés de quelques-uns de nos Pères, et que, de retour dans leur patrie, ils soient en état de donner à leurs compatriotes une idée de la puissance des Chrétiens, comparée avec celle de leur pays.

Dieu veuille que, dans l'intérêt de la religion, nous puissions un jour nous revoir ensemble dans la Chine, ou tout au moins dans la céleste patrie, où je me dédommagerai amplement et avec usure de la privation cruelle que j'éprouve de ne pouvoir m'entretenir de vive voix avec vous.

François.

LETTRE CXI.

A SA MAJESTÉ JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Goa, 10 avril 1552.

Sire,

1. A mon retour du Japon, je profitai, étant à Cochin, du départ des vaisseaux qui prenoient la route du Portugal, pour écrire à Votre Majesté. Je vous faisois part de la situation où j'avois laissé l'église naissante du Japon, et je vous mandois combien cette nation me paroissoit propre et disposée à recevoir l'Évangile. Je vous disois

aussi que le roi de Bungo étoit un grand admirateur de vos vertus royales, et qu'il vous envoyoit une fort belle cuirasse pour gage de son amitié; que deux sujets de notre Compagnie devoient partir au premier jour pour Amanguchi, ville du Japon, où une chrétienté a pris racine, et où notre Société est établie, et que deux autres, dont les vertus et les talents me sont connus, y travailloient à l'instruction des néophytes; je vous faisois part enfin de la détermination que j'ai prise d'entrer en Chine, qui m'offre les plus belles espérances d'y voir fructifier la religion chrétienne.

2. Dans cinq jours (1), je ferai voile pour Malaca, pour de là me rendre en Chine avec un de nos Frères et Jacques Péreyra, ambassadeur de Votre Majesté vers le souverain de cet empire. Nous portons avec nous des présents, certes, d'un grand prix, dont Péreyra a fait l'acquisition, partie aux frais de votre trésor, et partie aux siens; mais nous lui en portons un d'un prix tel que je doute que jamais monarque en ait fait à un autre un aussi beau : c'est l'Évangile de Jésus-Christ. Quelque riche, quelque magnifique que soit ce souverain, s'il en connoît une fois le prix, il le préférera bien à toutes ses richesses. J'espère que Dieu jettera enfin des regards de miséricorde sur ce vaste empire, qu'il ouvrira les yeux à tant de peuples créés à son image, et leur fera connoître leur créateur, et Jésus-Christ, sauveur de tous les hommes.

3. Nous sommes donc trois qui partons de compagnie : Péreyra, un de nos Frères et moi. Le but de cette ambassade est de tirer des fers les Portugais qui sont captifs dans ce pays, de ménager un traité d'al-

(1) Suivant cette lettre, il n'a dû partir que le 15 avril, et non pas le 14, comme le disent Orlandin et Bouhours. D'ailleurs, nous trouverons encore plus bas la lettre CXIII, datée de Goa du 15 avril.

liance entre le souverain de la Chine et la couronne de Portugal; mais pour moi en particulier, mon dessein est d'aller déclarer la guerre au démon et à ses adorateurs. C'est donc au nom du Roi des rois que je me présenterai d'abord devant l'empereur, ensuite devant ses sujets, pour leur déclarer que ce n'est plus aux démons, mais à Dieu leur créateur, à Jésus-Christ leur juge et leur seigneur, qu'ils doivent rendre leurs hommages.

C'est une entreprise qui peut paroître audacieuse et téméraire, que celle d'aller se jeter chez des peuples barbares, et d'aborder un monarque aussi puissant qu'absolu, pour le convaincre d'erreur et lui faire ouvrir les yeux à la vérité; si elle est déjà si périlleuse en face des rois et des princes chrétiens, combien ne l'est-elle pas plus au sein même de la barbarie! Mais ce qui nous anime et nous donne des forces, c'est que c'est Dieu lui-même qui est le but et la fin de tous nos desseins, c'est que c'est lui qui nous a inspiré cette pensée, et qui nous a remplis d'espérance et de confiance, de telle sorte qu'appuyés sur son bras protecteur, nous osons tout, parce que sa puissance est infiniment supérieure à celle du monarque chinois et de tous les autres souverains de la terre.

4. Puisque toute cette affaire est abandonnée à la sagesse et à la puissance de Dieu, que craindrions-nous? pourquoi hésiterions-nous? Nous ne pouvons et nous ne devons craindre qu'une seule chose, c'est celle de l'offenser et d'encourir par là les peines qu'il destine aux méchants. Au reste, je trouve que la témérité et l'audace ne consistent pas autant dans l'action même d'aller au milieu des nations étrangères, de mettre la vérité dans tout son éclat sous les yeux des princes les plus puissants, et de leur faire envisager et sonder l'abyme d'iniquités dans lequel ils sont plongés, que dans la résolution qu'en prennent des hommes qui voient leurs

péchés, qui connoissent à fond leurs propres iniquités. Mais mon espérance s'agrandit, ma confiance n'a plus de bornes, lorsque je considère que pour une telle entreprise, que pour un emploi aussi sublime, celui de porter le flambeau de l'Évangile et de la vérité presque dans un autre monde, au milieu des épaisses ténèbres de la barbarie et de la superstition, Dieu nous a choisis, nous qui sommes les plus lâches et les plus criminels des hommes.

Il faut donc que ma volonté réponde à une ardeur, à une confiance que Dieu, dans sa miséricorde, m'a inspirée, que je sois toujours prêt à proclamer sa divine loi, puisqu'il lui a plu de m'en fournir les moyens par l'entremise de Votre Majesté.

Ma reconnoissance pour les personnes qui représentent ici Votre Majesté, et qui m'ont secondé dans mes entreprises, m'a engagé à solliciter auprès de vous plusieurs graces en leur faveur. Mes désirs ont été pleinement satisfaits. Daignez, Sire, agréer mes sincères remercîments; pour moi, j'en conserverai un souvenir éternel.

5. Maintenant, au nom de tous les Chrétiens portugais ou indiens, et même au nom des idolâtres et surtout des Japonois et des Chinois, je viens supplier Votre Majesté, par le zèle dont elle est animée pour l'extension de la foi et le salut des ames, de faire en sorte qu'il nous arrive ici le plus de prêtres de notre Société qu'il sera possible. Il faut des sujets qu'on puisse employer au salut des ames dans l'intérieur de la maison comme dans l'extérieur, et qui aient une grande réputation de vertu et de piété. Voilà ceux dont les Indes réclament le secours; car des hommes grossiers sans expérience, sans usage du monde, quoique d'ailleurs très savants et très lettrés, seroient ici d'une nullité complète.

C'est pourquoi, très grand Prince, je vous conjure, par votre amour pour Dieu, et pour l'humanité qui est son image, d'écrire à notre père Ignace, et de lui recommander d'envoyer dans ces contrées quelques prêtres dont le physique et le moral soient en état de supporter de grandes fatigues, lors même qu'ils auroient peu de dispositions pour la chaire; car il faut des hommes fortement constitués pour les travaux apostoliques des Indes, du Japon et même de la Chine.

6. Demandez-lui encore, je vous prie, de leur adjoindre pour la route un personnage d'un mérite et d'une vertu éprouvés, pour être recteur de cette maison-ci; il faut qu'Ignace puisse lui donner une grande autorité, et qu'il soit parfaitement instruit de notre règle et de notre Institut. La présence d'un tel homme est ici d'une nécessité absolue. Soyez persuadé, Sire, que des prêtres ainsi choisis feront un grand bien dans les Indes, au Japon et en Chine; les besoins de ces contrées exigeant impérieusement des caractères capables de soutenir de nombreux et rudes assauts.

Il faut donc, je le répète, qu'ils soient d'une vertu à toute épreuve, et en même temps suffisamment instruits pour répondre aux questions subtiles des Japonois et des Chinois. Pour mieux faire connoître l'état de ces contrées, j'ai cru devoir envoyer d'ici une personne très instruite de leurs besoins (1), qui s'abouchera d'abord avec le père Simon à Lisbonne, et ira de là à Rome s'entretenir avec notre père Ignace. Il est porteur de mes lettres à tous les deux.

7. Il suffit pour la gloire de Dieu et le salut des ames, que vous écriviez promptement à notre général pour

(1) On lit dans Cutillat : *Frère André Fernandez, qui vous remettra la présente lettre.*

l'engager, quelque diligent qu'il soit naturellement à satisfaire au plus tôt à ce qu'exigent la gloire de Dieu et votre zèle pour la religion, à envoyer ici au moins six sujets avec un recteur qui ait les qualités que j'ai signalées. J'espère que mes désirs seront accomplis, que cela tournera à la gloire de Dieu et au salut des ames.

J'ai, Sire, une si grande confiance dans votre bonté inépuisable, que je suis convaincu que la grace que je sollicite aujourd'hui mettra le comble à toutes les insignes faveurs dont jusqu'ici j'ai été l'objet.

FRANÇOIS.

LETTRE CXII (1).

AU PÈRE CYPRIEN, A MÉLIAPOUR.

..... Avril 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Vous avez très mal compris les instructions que je vous avois données lors de votre départ pour Méliapour,

(1) Tursellin a donné cette lettre comme elle lui avoit été envoyée; mais la copie en étoit très infidèle. L'autographe est déposé dans la chapelle de la Sainte-Vierge au collége de Coimbre. C'est du père Nonius da Cunha, conservateur de cette riche chapelle, que Pierre Poussinez en a eu cette copie, d'autant plus exacte qu'elle étoit d'ailleurs parfaitement conforme à deux autres qu'on lui avoit envoyées de Goa. Ce père Cyprien est le même dont il est question dans les lettres LXVIII, LXX et LXXIV; il étoit entré à l'âge de soixante

et l'on voit bien que vous avez peu profité des leçons que vous avez reçues de notre père Ignace; je suis fort mécontent de la conduite que vous avez tenue à l'égard de M. le vicaire général, de ces voies de chicane, de ces recours aux tribunaux, au ministère des procureurs, que vous avez employés. Voilà donc comme vous vous laissez toujours emporter par la fougue de votre caractère; c'est ainsi que vous détruisez d'une main ce que vous bâtissez de l'autre. Tenez pour sûr que je suis très scandalisé de la conduite indécente et peu charitable, pour ne pas dire inhumaine, que vous avez tenue là-bas. Si M. le vicaire général s'écarte de son devoir, ce ne seront pas vos reproches qui l'y feront rentrer, surtout quand on y met aussi peu de prudence que vous l'avez fait. Vous vous êtes habitué depuis long-temps à n'écouter que votre volonté, de manière que partout où vous êtes, vous heurtez tout ce qui est autour de vous, laissant partout des traces manifestes d'un caractère âpre et intraitable. Puisse le Ciel vous faire faire un jour une sérieuse pénitence de vos étourderies!

2. Ah! je vous en prie, je vous en conjure par l'amour que vous avez pour Dieu, rendez-vous maître de cet esprit dur, hautain, opiniâtre qui vous domine; réparez par une tout autre conduite le mal que vous avez fait jusqu'ici; ne vous flattez pas surtout, et n'attribuez pas à un tempérament insurmontable ces emportements fougueux. Ils sont moins l'effet d'un caractère vicieux, que d'une très grande négligence, que d'un oubli coupable de cette obéissance, de cette retenue, de cette charité que vous devez à Dieu, à votre conscience et à votre

ans dans la Compagnie. Il n'est pas fort étonnant que le père Xavier ait eu des reproches à lui faire sur son irascibilité, qu'il n'avoit pas appris à vaincre de bonne heure.

prochain. Si vous ne me croyez pas en ce moment, vous me croirez un jour, soyez en sûr, mais ce sera au lit de mort. Encore une fois, je vous en prie, au nom de notre bienheureux père Ignace, ne perdez pas de temps, et employez le petit nombre de jours dont la mort vous laisse jouir, à apprendre et à pratiquer l'égalité d'humeur, la douceur, la patience, la soumission, la modestie. L'humilité efface toutes les taches. Si vous ne pouvez pas atteindre à cette perfection à laquelle vous aspirez, faites au moins tout ce que vous pourrez. La fougue et la violence ne servent de rien dans ces contrées, et tout le bien qu'on obtiendroit par la patience, la complaisance, la modestie, avorte, périt par les saillies impuissantes de la colère et de la dispute. Un bien quelconque obtenu sans bruit, sans éclat, quelque petit qu'il soit, ne fût-il pas plus considérable que ce trait de plume ——, sera néanmoins infiniment préférable à un autre qui équivaudroit à une ligne entière, telle que celle-ci:

——————————————————————————————,

mais qui blesseroit la charité. Je crains beaucoup que tout ce que je viens de vous dire ne produise pas en vous tout l'effet que je désirerois; cependant je sais, et croyez-le, car j'en suis très sûr, je sais qu'au lit de mort le souvenir de toutes vos pétulances sera pour vous un cruel tourment.

3. Gonsalès Fernandez me paroît marcher exactement sur vos pas: comme vous, il est âpre, irascible, impatient; tous deux vous paroissez avoir été jetés au même moule, tous deux avez l'habitude de couvrir du voile spécieux du zèle pour la religion le libre essor que vous donnez à vos passions et à vos emportements. Vos excuses sont vraiment superbes: « Comment, dites-vous, pourrions-nous voir patiemment les outrages journaliers qu'on fait

à la gloire de Dieu? pourrions-nous nous taire en présence des scandales dont nous sommes témoins, et des obstacles que l'on apporte au salut des ames?» Mais enfin, où aboutissent tout le vacarme que vous faites, toutes ces odieuses querelles que vous suscitez? réparez-vous les brèches faites à la religion? ou ne les élargissez-vous pas plutôt? Je vous le répéte, jamais les menaces, jamais la chicane ne vous feront obtenir du vicaire général ce que vous en eussiez obtenu avec de l'humilité et de la modestie.

4. Je vous en conjure tous deux, par le respect et l'obéissance que vous reconnoissez devoir, et que vous prétendez vouloir rendre à notre père Ignace, je vous conjure d'aller tout de suite, après la lecture de cette lettre, vous jeter l'un et l'autre aux genoux du vicaire général, de lui demander humblement pardon de tout ce que vous avez fait, et qui a pu lui déplaire; vous lui baiserez la main; et si vous voulez me donner autant de consolation que j'ai eu de peine, faites que j'apprenne que tous les deux vous en êtes venus à lui baiser les pieds pour lui donner un gage plus certain de votre repentir pour le passé, de votre modestie pour l'avenir, et de la promesse solennelle que vous lui ferez de ne rien entreprendre désormais, sans son aveu, tant que vous serez à Méliapour.

Croyez-moi, le souvenir de cette démarche sera pour vous un grand sujet de consolation au lit de mort; fiez-vous-en à Notre-Seigneur, et ne doutez pas un instant que, si votre modestie, votre humilité vient à être connue, vous obtiendrez facilement tout ce que vous demanderez dans l'intérêt de la religion et pour le salut des ames.

5. Vous êtes tous deux, vous et vos semblables, dans une erreur grave, si vous croyez que, par cela seul que

vous appartenez à la Société de Jésus, vous avez acquis à titre héréditaire une grande supériorité sur tout ce qui est autour de vous et qu'on ne peut sans injustice vous la contester, avant que vous ne l'ayez pour ainsi dire conquise par de grands et illustres exemples d'humilité.

Vous vous rappelez la vénération profonde dont notre père Ignace est l'objet auprès des grands comme auprès des petits ; vous croyez qu'un pareil respect vous est dû, par cela seul que vous êtes ses enfants, et vous n'avez encore donné au monde aucun exemple de ces vertus qui le lui ont concilié. Il falloit donc commencer par marcher sur les traces de notre Père, il falloit donc imiter les grands exemples de charité qu'il nous a donnés, et qui ont déterminé le Seigneur notre Dieu à lui concilier l'affection et le respect de tout le genre humain. Or, il y a de votre part une sotte vanité, et même de la folie, d'attendre que vous recueillerez ce respect, cette vénération des peuples, qui est la récompense de notre propre humilité, sans leur avoir donné un seul exemple, ou du moins très peu, de ces hautes vertus. Il y a de la folie de vous indigner, si les peuples sont récalcitrants à toutes vos fantaisies, et n'ont pas cette souplesse que vous désireriez.

6. Je sais fort bien que vous serez fertiles en excuses ; et que vous me direz que, si j'avois été témoin de tout ce qui s'est passé, je porterois un tout autre jugement sur votre conduite, que vous n'avez entrepris et soutenu le procès que poussés par le seul amour de Dieu et le zèle du prochain. Or je vous déclare et je vous ordonne de croire que vous perdrez votre temps et votre savon (1) à vouloir vous blanchir et vous disculper au-

(1) Le texte dit : *Votre eau.*

près de moi ; tenez pour certain que vous serez sur ce fait constamment coupables à mes yeux, et je dirai plus, c'est que vous ne ferez qu'aggraver votre faute, et m'indisposer davantage en voulant vous justifier; comme aussi, que vous ne pouvez rien faire qui me soit plus agréable, que de reconnoître votre faute et de la réparer sans délai.

7. Mais puisque le passé ne peut pas ne pas être, il faut au moins que la pénitence l'efface, et vous devez donner de puissantes garanties pour l'avenir. Appliquez-vous donc désormais à éviter soigneusement toute contestation quelconque avec M. le vicaire général, avec le clergé, avec le gouverneur, avec l'autorité civile, lors même que vous les surprendriez hors de la ligne évidente de leur devoir. J'aime mieux vous voir épuiser toutes les voies de la douceur, qu'employer des remèdes violents qui sont pires que le mal. Ne vous exposez pas par des accès de colère et d'emportement au danger de perdre tout une récolte que la modestie et la douceur feroient mûrir infailliblement.

Jusqu'ici j'ai dicté; maintenant je prends la plume: reconnoissez ici mon écriture et mon cœur.

8. O mon cher Cyprien! si vous saviez quels sentiments d'affection pour vous m'ont inspiré cette lettre, vous n'oublieriez jamais François Xavier, vous l'auriez présent à votre esprit nuit et jour, et peut-être verseriez-vous des larmes abondantes en songeant à la charité dont son cœur brûle pour vous. Ah! si le secret des cœurs pouvoit être mis au jour en cette vie, vous verriez, mon frère Cyprien, quelle place profonde vous tenez dans le mien.

Je suis tout à vous, à ne jamais vous oublier.

François.

LETTRE CXIII (1).

AU PÈRE GASPARD BARZÉE, RECTEUR DU COLLÉGE DE GOA.

Goa, 15 avril 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Voici la conduite que je désirerois que vous tinssiez et que vous fissiez observer par tous les sujets qui sont sous votre direction, que je crois devoir tracer pour que vous viviez dans le monde de manière à ne heurter, ni offenser personne.

Aucun des nôtres ne doit avoir de conversation ou d'entretien particulier avec les personnes du sexe, de quelque âge, de quelque rang qu'elles soient, ailleurs qu'en public, par exemple dans une église, et jamais dans l'intérieur des maisons, excepté dans le cas pressant du danger de mort, où il faudroit les y préparer par la confession, et encore cela ne doit se permettre qu'en présence du mari ou d'autres parents, et si le hasard vouloit que la personne malade fût seule, le confesseur feroit alors appeler des personnes honnêtes du voisinage; mais jamais il ne restera près d'elle sans avoir des témoins ou gens capables de témoigner. C'est pourquoi si l'un des nôtres est appelé au domicile d'une veuve, ou d'une femme isolée de son mari, ou d'une orpheline, il n'y entrera qu'accompagné d'un homme honnête et connu pour tel,

(1) Cette lettre est ce qu'on appelle *capitulaire*, c'est-à-dire commune aux supérieurs et aux inférieurs.

ou des parents, ou des alliés, ou des amis de la personne malade, ou des voisins et des habitants de la ville ou bourg, et cela pour obvier à tout soupçon, et couper court à toute espèce de propos; et malgré cette circonspection et la présence d'un compagnon, il ne faut encore entrer chez elle, comme je l'ai dit, que dans le cas d'un danger pressant de mort. Ainsi donc toutes les fois que les femmes ne sont pas dangereusement malades, on ne doit pas les considérer comme hors d'état de sortir, si non de suite, du moins sous peu avec le secours de quelqu'un, et il faudra les attendre à l'église.

2. Il faut de plus bien prendre garde que les visites de nos Pères, dans le cas d'une maladie grave, ne soient trop fréquentes, et n'excèdent pas ce qu'exige la plus stricte nécessité. En un mot, il faut apporter une attention sévère, en coupant, comme on dit, jusqu'au vif, à ôter toutes les occasions qui peuvent mettre nos Pères en rapport avec le sexe, ou du moins les diminuer autant que possible, parce qu'il n'y a rien à gagner, ou du moins très peu de chose; et pour un profit très petit et très incertain, dans l'intérêt de la religion, on joue son innocence et sa réputation. C'est pourquoi il seroit à désirer que nos Pères ne donnassent pas beaucoup de temps à la direction des mères de famille qui fréquentent nos églises, quelque bonne volonté qu'elles manifestent pour le bien; car elles sont en général inconstantes dans leur résolution et verbeuses dans leurs entretiens, d'où il suit qu'il y a beaucoup de temps à perdre avec elles, et très peu de profit à y faire (1).

(1) Il est assez curieux de comparer ici les avis de François Xavier donnés en Asie, avec les statuts que traçoit en même temps saint Ignace à ses disciples en Europe, et de voir quelle identité d'esprit et d'opinion les animoit tous les deux, quoique distants l'un de l'autre de cinq mille lieues, sauf la différence des climats:

Confessarii ita audiant pœnitentes, ut mutuum aspectum ju-

3. Combien n'y a-t-il pas plus de profit à s'occuper de la direction des hommes? ceux-ci comprennent mieux ce qu'on leur dit, sont plus fermes dans leurs résolutions; ce que vous aurez décidé avec eux, sera irrévocablement arrêté; s'ils promettent quelque chose, ils le tiendront. Du moment que les hommes sont gagnés à Dieu, ils entraînent avec eux leurs femmes et leurs enfants. C'est donc vers eux qu'il faut tourner principalement notre attention. C'est à eux que les ouvriers de notre Société doivent consacrer plus de temps et donner plus de soin, parce que le cœur de l'homme est un champ plus sûr et plus fertile que celui de la femme. Ces précautions, croyez-moi, sont un puissant rempart contre les bruits, les plaisanteries, les quolibets, les intrigues et les tracasseries. C'est pourquoi tenez la main à les faire rigoureusement observer par tous ceux qui sont sous votre direction. Si la charité exige qu'un de nos Pères intervienne comme pacificateur dans des querelles de ménage, il faut que le conciliateur ait pour principe que

giant..... Mulierum vero confessiones omnes audiantur nisi ad crates, etiamsi sint puellulæ. (Reg. sacerd. 15, p. 139, vol. II.)

Particularem personarum, præsertim fœminarum, *curam nemo suscipiat.* (Ibid., Reg. 19.)

In audiendis confessionibus, præsertim fœminarum, *severos potius se, quam familiares exhibeant.* (Ibid., Reg. 16.)

L'un et l'autre vouloient obvier aux inconvénients du tribunal de la confession, relativement aux personnes du sexe, suivant les mœurs des pays. Saint Ignace se contente d'en tracer de générales convenables à tous les climats; saint François trace les siennes pour l'Asie seulement, où les mœurs sont d'une excessive rigidité, et surtout en présence des Musulmans, qui tenoient leurs femmes sous clé. Des prêtres européens eussent soulevé contre eux tous les préjugés nationaux, s'ils eussent voulu se conduire en Asie comme en Europe.

Quelle différence prodigieuse ne remarque-t-on pas, quant au sexe, entre les mœurs d'Allemagne et celles de France, entre celles de France et celles d'Espagne. François Xavier devoit donc imposer des règles plus sévères en Asie qu'en Europe, mais dans le même esprit que celles d'Ignace.

son succès sera plus assuré s'il a mis plus de patience à écouter le mari que la femme, s'il a été plus assidu auprès de celui-ci qu'auprès de celle-là pour les conseils et les avis.

4. Il faut donc que nos Pères s'attachent à la poursuite des hommes; il faut qu'en les détournant adroitement de leurs affaires, ils les entraînent d'abord à une confession générale, pour laquelle ils les prépareront par une petite retraite et une des méditations que l'on a coutume de donner dans la première semaine du mois ascétique. Dès que notre prêtre aura entendu cette confession, il engagera avec douceur son pénitent à supporter patiemment un délai de quelques jours pour l'absolution sacramentelle; pendant ce délai il lui fera faire quelques réflexions, quelques méditations et de plus quelques œuvres expiatoires, il lui fera prendre ensuite des résolutions sérieuses pour l'avenir avec un nouveau plan de vie.

Du moment où le pénitent sera déterminé à se consacrer tout entier au service de Dieu, il sera facile au confesseur de lui faire prendre les moyens les plus propres pour vivre en paix avec son épouse. Lorsqu'il aura une fois obstrué la source du mal, qu'il aura tari celle des querelles, il sera tout étonné d'avoir guéri deux têtes en n'administrant de remède qu'à une seule.

5. Le hasard vous fera, dans la pratique, rencontrer de ces femmes qui viendront vous dire qu'elles ont bien envie de servir Dieu, mais qu'elles ont un obstacle insurmontable dans la cohabitation conjugale, que la vie dissolue de leurs maris ne leur permet pas de songer à leur salut, qu'elles ont de justes motifs pour se séparer, et qu'elles veulent vous en faire juges dans l'espérance que vous les approuverez et qu'elles pourront sous votre nom donner un motif légitime à un scandale public;

gardez-vous bien de tomber dans ce piége et de jamais approuver de pareilles séparations. Soyez constants dans le conseil que vous leur donnerez, celui de ne jamais quitter le toit conjugal. Les accès de dévotion dans ce sexe inconstant s'affoibliront bientôt, sous peu elles détesteront le parti qu'elles auront pris, et maudiront le conseil que vous leur aurez donné. Supposez cependant qu'elles seront constantes; le danger auquel on expose un mari, le scandale inséparable de ces espèces de divorce sont des maux beaucoup trop graves pour qu'on doive s'y exposer dans l'intérêt d'une seule dévote qui cherche dans le mariage même à jouir prématurément des avantages de la viduité.

Au reste, dans de pareilles affaires, gardez-vous bien d'accuser ou d'inculper le mari en présence d'autres personnes, lors même que le tort seroit évidemment de son côté; mais le prenant en particulier, engagez-le avec douceur à faire une confession générale; c'est là, que mettant à profit l'occasion que l'aveu de ses fautes vous donnera, vous pourrez lui faire des reproches, mais doux, mais affectueux, de manière à paroître plus affecté dans son intérêt du tort qu'il s'est fait à lui-même par son inconduite que des plaintes de son épouse; car, prenez-y garde, il faut apporter le plus grand soin à ne pas donner à un mari l'idée ou le soupçon que vous soutenez plus les intérêts de sa femme que les siens. Si par malheur cette idée lui entroit dans la tête, elle ruineroit tout espoir de succès. Ainsi donc, quelque criminel, quelque coupable qu'il soit, ce n'est pas de vous qu'il doit l'entendre; mais lorsque vous l'aurez amené au point de vous en faire l'aveu, alors vous pourrez sans inconvénient condamner ce dont il se sera lui-même accusé; mais encore ce sera sans aigreur et sans fiel. Ainsi, blâmez, reprenez le mal dont le coupable

s'accuse avec douleur, de manière à manifester cependant plus de compassion que d'indignation.

6. Donnez à vos paroles, à votre figure, toute l'expression de l'amour, de la bonté, d'une charité sincère envers le coupable; car, s'il est de la nature de l'homme de vouloir être traité avec humanité; c'est surtout dans les Indes que les traitements lénitifs ont le plus de succès. Le caractère indien ressaute au moindre choc et se brise comme le verre; chauffé au foyer de l'amitié, il s'amollit et devient ductile à l'excès: avec des prières et des caresses on obtient tout ici; avec des menaces, avec de la sévérité, on ne fait rien. C'est pourquoi je vous réitère mon avertissement: gardez-vous bien, lorsque des époux vous prennent pour juges de leurs contestations et plaident leurs causes par eux-mêmes ou par entremise d'avocats ou de conseils, de ne jamais donner à penser que vous regardez le mari comme coupable en quoi que ce soit; l'esprit indomptable des femmes recueille avec avidité des mots échappés sans réflexion, elles s'en prévalent prodigieusement étant toujours à l'affut des occasions pour humilier leurs maris. Dès qu'elles s'aperçoivent que le vent du bureau leur est favorable, surtout quand ce sont des religieux qui composent le tribunal arbitral, elles triomphent audacieusement du plus léger indice de faveur qu'elles prennent pour un *préjugé* en leur faveur, et partant de là, elles se livrent avec plus d'impertinence encore aux querelles et aux récriminations envers leurs maris, elles ne tarissent plus en excuses personnelles qu'elles entassent sans fin et sans mesure; leur interminable loquacité en rebat sans cesse les oreilles des prêtres peu prudents qui leur prêtent une attention indiscrète.

7. Je suis si convaincu de la nécessité qu'il y a de ne pas blâmer le mari en présence de sa femme, que je

pense que le prêtre doit ne pas faire semblant de croire aux excuses, aux raisons qu'apporte pour se justifier une femme qui raconte ses brouilleries de ménage. Quand ce qu'elle dit seroit vraisemblable et même vrai, il ne convient cependant pas que celui qui joue le rôle de conciliateur paroisse l'excuser ; mais il doit sérieusement lui rappeler les obligations d'une épouse envers son mari, les droits qu'il a à son respect, à sa patience et à sa complaisance. Il doit ajouter que la femme à qui le Créateur a imposé cette loi, la viole la plupart du temps sans s'en douter; que la colère, la passion, la trop grande confiance en son innocence l'abusent souvent, et que tandis qu'elle se complaît dans son innocence prétendue, elle donne à son mari à chaque instant de justes motifs d'indignation, et cela, dans le moment même où elle devroit mettre tous ses soins à capter son cœur, à le désarmer, à le calmer par sa patience, sa soumission et sa complaisance; enfin qu'elle doit commencer par s'accuser elle-même, en dépit de sa conscience, qui lui dit peut-être qu'elle est innocente; il faut lui rappeler qu'elle doit s'appliquer toujours et sans relâche à acquérir et à pratiquer cet esprit d'égalité d'humeur, de patience, d'obéissance, d'humilité dans lequel doit vivre la femme soumise à l'homme, suivant le précepte de l'Apôtre.

Mais après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que les maris ne vous croient pas prévenus en faveur de leurs femmes, il faut prendre garde aussi de donner à celles-ci de justes motifs de vous accuser d'injustice à leur égard et de prévention contre elles, et de leur donner occasion de penser que vous ajoutez une foi exclusive à tout ce que disent les maris pour leur justification et à toutes les accusations dont elles sont l'objet. Le juge arbitre doit donc tenir la balance

également suspendue sans la laisser pencher d'un côté ni de l'autre, écouter attentivement le coupable dans ses défenses, ne condamner personne sans l'avoir entendu, et peser, comparer la défense avec l'accusation.

C'est en agissant ainsi, qu'outre qu'il évitera le danger de blesser les intérêts d'un des plaideurs, il s'approchera davantage du foyer de la vérité, et comme dans les affaires de cette espèce il est rare que tous les deux ne soient pas dans leur tort, celui-ci plus, celui-là moins, il faut néanmoins que chacun supporte la peine due à son inconduite, et que celui qui dans sa conscience inculpe les deux plaideurs n'en absolve aucun entièrement, écoutant, admettant, rejetant avec lenteur et circonspection ce que chacun dit dans son intérêt. Telle est la route la plus sûre pour arriver à une conciliation qu'on désire opérer, et pour obvier plus sûrement aux reproches et aux propos des oisifs et des mal-intentionnés.

8. Enfin, si, après s'être donné beaucoup de peine et de mouvement, l'arbitre voit que tous ses efforts sont inutiles, s'il ne peut parvenir à concilier les parties, il doit les renvoyer à Mgr l'évêque ou à son vicaire-général, et cela, avec autant de douceur à l'égard d'une partie qu'à l'égard de l'autre, et sans en exaspérer aucune; car, il est de la foiblesse humaine de se laisser aller à des reproches à l'égard de ceux dont on n'a pas obtenu ce qu'on en attendoit; aussi, voit-on des arbitres aussi imprudents que malheureux qui se permettent des saillies piquantes sur le compte des deux plaideurs ou d'un d'eux seulement, comme des gens inconciliables et de mauvaise foi. Mais à quoi cela aboutira-t-il? à se faire haïr de celui que ces propos atteindront, et peut-être à se faire mépriser de tous les deux, qui, à l'imprudence

manifeste du conciliateur, reconnoîtront combien ils s'étoient trompés grossièrement dans le choix de leur arbitre; ainsi, pour ne pas perdre encore l'estime de l'une ou des deux parties, après avoir perdu votre temps et vos peines, tâchez de les congédier avec des paroles pleines de bonté, d'honnêteté, de manière qu'en se retirant elles soient forcées de vous estimer et de vous aimer.

9. Mais en général, je vous recommande, mes Frères, d'être très réservés, très circonspects, dans quelque société que ce soit; ne perdez jamais de vue que, lorsque nous nous donnons en spectacle au monde, la jalousie, soit par un instinct naturel, soit par l'instigation du démon, notre perpétuel et vigilant ennemi, nous y poursuit, qu'elle y observe, épie, contrôle d'un œil inquiet et malin toutes nos paroles, toutes nos actions, pour nous flétrir dans l'opinion publique et même nous calomnier. Ayez donc pour principe que de toutes les imprudences celle-là est désastreuse, qui, outre le mal qu'elle fait dans le moment, est pour nous une source intarissable de regrets; par exemple, nous nous laissons emporter, à ce qu'il nous semble du moins, par le zèle le plus pur pour la gloire de Dieu, mais une chute honteuse nous arrête brutalement dans notre course directe, et sans songer à ce que nous disons ni à ce que nous faisons, pendant que nous pressons la besogne de la religion, nous disons, nous faisons des choses dont il faudra nous repentir dans la suite et dont nous aurons peut-être à rougir à la vue pénible des torts considérables qui en auront été le triste résultat.

10. Méfiez-vous surtout de cette irascibilité qui se soulève par ci, par là, à la vue de tant de crimes; elle est une occasion facile de chute pour ceux qui se laissent emporter par le zèle, s'ils ne vont à petits pas dans

ce sentier glissant, et si la modestie, la douceur ne viennent pas mettre un frein à une langue qui brûle de donner un libre essor à des mots piquants et satyriques. Si dans nos reproches la douceur ne vient pas tempérer notre zèle, il se consume sans produire d'autre résultat que du bruit et de la fumée. D'ailleurs quel est celui qu'un zèle amer et fougueux a jamais rendu meilleur? Ainsi, s'il faut que vous repreniez, que ce soit toujours sans aigreur, que jamais la colère, l'emportement ne viennent assaisonner vos réprimandes; autrement, loin de remédier à un mal, vous donnerez l'exemple d'un autre mal : car, les hommes vulgaires attachent l'idée de vice à toute espèce de colère; ils sont si peu disposés à croire que le feu, la chaleur qui anime les prêtres, lorsqu'ils s'indignent contre les pécheurs sans mesure et sans retenue, soit le produit d'une véritable charité, qu'ils s'imaginent au contraire ne voir dans ces emportements que des preuves manifestes que les prêtres sont en tout semblables aux autres hommes, et qu'il n'y a que des ames vulgaires qui puissent se laisser emporter par la fougue de leurs passions.

11. S'il survient quelque différent entre vous et des religieux d'un autre ordre, ou des prêtres quelconques, apportez dans les discussions beaucoup de soumission et d'humilité; et, suivant le précepte de l'Apôtre, retirez-vous, laissez passer la colère et l'emportement, *faites-leur place* (1), si vous vous apercevez que vos adversaires

(1) Le texte porte : *Dantes locum iræ et perturbationi si qua in ipsis appareat.* Le saint a en vue le passage de saint Paul *date locum iræ* (Roman. XII. 19). La traduction littérale me paroît présenter un sens faux : *Donnez lieu à la colere*, ce seroit dire : *Donnez occasion qu'on se mette en colère.* Saint Paul ni saint François Xavier n'ont pu avoir une pareille pensée; c'est cependant ce sens littéral que donnent Sacy et Carrières. La Bible de Vence, pour redresser ce sens, ajoute *Dei* : *Date locum iræ (Dei)*, donnez lieu à la co-

s'y abandonnent; et cela, non seulement quand, au dire de votre conscience, vous auriez tort, mais même lorsque votre innocence et leur faute seroient plus évidentes que le jour. N'exercez jamais contre vos persécuteurs d'autre vengeance que celle d'un humble silence; laissez là toute espèce d'apologie lorsque vous vous apercevrez que le préjugé, l'humeur, la colère, ont tellement fasciné les oreilles qu'elles sont inaccessibles à toute vérité. Alors vous repliant sur vous-mêmes, ayez compassion de ceux qui se précipitent témérairement dans les voies de l'injustice et de l'iniquité, et que la justice divine atteindra tôt ou tard, d'une manière plus cruelle et plus sévère que vous n'oseriez vous-mêmes le soupçonner. C'est pourquoi ne cessez pas de prier pour eux, de compatir à leur foiblesse et à leur imprudence; prenez garde que le ressentiment ne soulève dans votre ame le plus léger nuage de vengeance, soit de pensées, soit de désirs, soit de paroles, en révélant dans la société les tribulations et les injustices dont vous êtes l'objet; mais surtout prenez garde que l'aigreur ne vous pousse à des actes qui pourroient leur être nuisibles.

12. Croyez-moi, mes Frères, toutes les suggestions de la chair et du sang, c'est-à-dire de la nature corrompue, auxquelles les personnes imparfaites sont exposées, sont pour vous d'un danger imminent et ne peuvent que vous être très préjudiciables. Tenez également pour certain, que Dieu ne manque jamais d'accorder beaucoup de graces et des faveurs insignes à ceux qui sa-

lère *de Dieu*. Mais cette explication me paroît encore répugner à la charité. Le hasard m'a fait tomber sous la main les Commentaires de Prigmasius, évêque d'Adrumète, sur saint Paul. Voici ses paroles sur les mots *Date locum iræ : Fugite, vel permittite ut vobis noceatur*. Ce qui littéralement doit se traduire : *Faites place à la colère, laissez-la passer comme un torrent*.

vent supporter pour lui et patiemment de graves tribulations sans désirs de vengeance, chez qui la plus forte idée de repousser une injure par une injure est aussitôt étouffée par la charité; alors Dieu dans son infinie miséricorde se croit comme obligé à nous dédommager largement de tout ce que l'injustice nous a enlevé, à combler d'honneurs et de biens les victimes de la calomnie et de la violence, et ceux dont le repos de l'ame n'a pas été troublé par l'indignation en dépit des excès de leurs ennemis. Il se chargera surtout de reverser en temps et lieu l'ignominie sur la tête de ceux qui vous outragent ou qui traversent vos pieuses entreprises; chose qu'il ne fera pas, si vous prenez sur vous-mêmes le soin de vous venger, si vous vous abandonnez aux ressentiments, si vous laissez votre langue exhaler vos reproches , si par vos actions vous cherchez, autant qu'il est en vous, à nuire à vos persécuteurs.

13. S'il arrivoit que des inimitiés s'élevassent (que le Ciel vous en préserve !) entre vous et d'autres religieux, gardez-vous bien de rendre témoin de vos discussions M. le préteur ou le gouverneur, ou tout autre séculier. Les laïcs sont toujours fort scandalisés de voir ou d'entendre des religieux en guerre ouverte. Si quelques-uns vous outragent en chaire , vous irez trouver Mgr l'évêque, et vous le prierez, s'il le juge convenable, de les faire venir en sa présence et la vôtre, de vous entendre les uns et les autres et de prendre telle mesure qu'il croira nécessaire pour apaiser les différends et pour mettre fin au scandale public. Mais, priez Mgr l'évêque, en mon nom, de s'en occuper lui-même, d'assoupir promptement ces disputes et de faire en sorte qu'elles ne viennent pas à la connoissance des magistrats séculiers, et bien moins encore du peuple.

14. Au reste , quelques déclamations qu'on fasse con-

tre vous en chaire, je vous défends expressément d'en faire à votre tour le théâtre de vos apologies et de votre justification; contentez-vous, comme je vous l'ai dit, d'en référer à Monseigneur, de le prier d'appeler devant lui vos adversaires et de les écouter en votre présence, et après avoir pris une connoissance exacte des faits et des raisons, de terminer les difficultés comme il le jugera à propos, et d'interposer son autorité et sa prudence pour étouffer dès le principe le scandale qui en naîtroit au grand détriment de la religion. Remarquez bien tous que l'honneur de la Société ne consiste pas à défendre opiniâtrement nos droits en présence du peuple, à gagner notre cause par des arguments devant le tribunal des hommes et à enlever les applaudissements d'un auditoire, ce qui est toujours indécent, quant au lieu et quant au temps; mais rappelez-vous qu'en tout état de cause c'est au tribunal de Dieu que le procès sera toujours pendant; et si Dieu condamne nos actions, la faveur populaire ne nous lavera pas des taches honteuses dont nous nous serons souillés. Ne perdons jamais de vue que c'est Dieu qui nous demandera compte de nos actions, que nous ne devons agir que par lui et de son aveu, que notre vraie gloire consiste dans son approbation, et que jamais il n'approuvera que nous fassions retentir le barreau de nos querelles au grand scandale du public; lui qui veut que les siens se retirent en présence de l'homme colère et *lui fassent place* (1), qu'ils assoupissent tout bruit, tout tumulte, qu'ils vivent tranquilles et qu'ils soient pacifiques avec ceux-là mêmes pour qui la paix est un malheur.

Ainsi, mes Frères, dans les affaires contentieuses, non seulement je vous recommande d'une manière spé-

(1) *Qui utique suos vult* dare locum iræ.

ciale, mais je vous impose dans la plénitude de mon autorité l'obligation positive de ne jamais occuper le public de vos intérêts, quelque provocation qu'on vous fasse, mais de recourir à Mgr l'évêque, de vous en tenir à son jugement, en le priant humblement de rétablir la paix sans délai là où *l'homme ennemi* a semé la discorde.

Enfin, c'est à vous, mon Frère, que je recommande l'exécution de mes volontés; n'oubliez jamais, je vous en conjure, que vous êtes membre de la Société de Jésus. Cette seule pensée vous suggérera la conduite que vous devez tenir dans toute occasion quelconque. Adieu.

François.

LETTRE CXIV.

AU MÊME.

Goa, 17 avril 1552 (1).

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Pour que vous puissiez vous acquitter dignement de la charge que je vous ai imposée, celle du gouvernement de ce collége (de Goa), et de tous nos Frères qui sont dans les Indes, pour que cette charge tourne au profit de votre ame et de celles de vos subor-

(1) Quoique l'original ne porte point de date, nous n'hésitons pas à placer cette lettre sous le même quantième que la précédente. Ces mots *hæc in procinctu peregrinationis longinquæ* ne laissent aucun doute.

donnés, j'ai pensé qu'étant à la veille d'un long voyage je devois vous laisser par écrit mes intentions. Je vous recommande d'une manière spéciale d'en prendre souvent lecture en mon absence, pour que vous n'en perdiez jamais le souvenir. J'espère d'ailleurs que si vous vous conduisez dans toutes les occasions d'après les règles que je vais vous tracer, vous atteindrez plus aisément le seul but auquel nous tendons tous, celui de *la plus grande gloire de Dieu.*

2. Ayez continuellement les yeux fixés sur votre propre néant, selon les avis que je vous ai précédemment donnés sur la demande que vous m'en avez faite ; qu'il soit tous les jours l'objet de votre méditation ; insistez long-temps sur cette profonde vérité, jusqu'à ce que vous vous soyez profondément gravé dans l'esprit ce que je vous ai suggéré et ce que Dieu dans sa miséricorde aura daigné vous inspirer.

Soyez modeste, affable, indulgent, sans aigreur, sans hauteur à l'égard de tous nos Frères qui sont avec vous ou qui sont loin de vous sous votre juridiction, à moins que quelqu'un d'entre eux n'abusât de votre modération et de votre humilité ; car, alors ne considérant qu'à leur bien, sans égard à votre propre autorité, ni au mépris qu'ils en ont fait, vous leur donnerez un léger exemple de votre pouvoir, seulement tel qu'il le faut pour que les coupables puissent se relever aussitôt, et qu'aux yeux de nos Frères témoins de la faute le scandale soit levé par un exemple salutaire.

3. Toute désobéissance de la part de nos Pères ou de nos Frères doit être immédiatement punie, sans distinction de prêtres ou de laïcs. Si quelques-uns de vos subordonnés prennent envers vous un ton hautain, et si, pleins d'eux-mêmes, ils vous opposent œil à œil, front à front, sévissez, et déployez plutôt la sévérité du

commandement qu'une indulgence hors de saison. Imposez-leur des punitions publiques pour les coulpes journalières; gardez-vous bien de manifester la moindre foiblesse, et de leur laisser croire qu'on les craint. Soyez avec eux sévère pour toute faute quelconque, et bien plus encore pour toute désobéissance aux supérieurs.

Rien ne nourrit et ne fomente davantage l'audace, rien n'entretient l'esprit de rebellion dans les sujets revêches et entêtés, comme l'expérience qu'ils auront faite de la foiblesse d'un supérieur. Du moment qu'ils se seront aperçus que celui-ci est circonspect et timide, qu'il n'ose pas punir ceux qui manquent au respect, à l'obéissance due à l'autorité, ils ne garderont plus de bornes, et bientôt on les verra s'émanciper jusqu'à l'insolence, dans laquelle chaque trait de foiblesse ne fera que les confirmer. C'est ainsi que par degré leur audace s'accroît et porte le trouble et le désordre dans toute société.

Faites donc ce que je vous prescris ici, sans vous soucier de ce qu'on en pourra dire ou penser, pourvu que ce soit votre devoir.

4. Parmi vos subordonnés vous en rencontrerez qui, sans entêtement, sans opiniâtreté, mais par légèreté, par oubli, agissent à contre-sens des ordres de leurs supérieurs, ou qui, par indolence, sont inexacts dans l'exécution; ceux-ci doivent être repris avec plus de douceur, il faut à leur égard tempérer la sévérité des reproches par un visage serein et une voix calme; et la punition doit être aussi légère que la faute.

Si, parmi les Frères laïcs, vous en remarquez qui cherchent à sortir arrogamment des bornes de leur état, soyez très attentif à les refouler dans leurs rangs et conditions, en les occupant aux fonctions les plus viles

de la vie domestique, leur parlant toujours avec une sévérité et une gravité qui sente le mépris, et cela tant qu'ils vous paroîtront entichés d'eux-mêmes. Cet air froid sera le vrai remède que vous emploierez pour réprimer leur vanité. Du moment où vous verrez qu'il aura opéré, relâchez-vous petit à petit de cette austérité, et lorsque la guérison sera parfaite, traitez-les avec bonté, félicitez-les presque, de sorte qu'en comparant vos manières actuelles avec les antécédentes, ils comprennent d'eux-mêmes ce en quoi ils avoient péché et qu'ils abjurent cette pernicieuse erreur dans laquelle tombent volontiers les hommes qui aiment à se flatter, qui consiste à se croire nécessaires à la Société; la conduite sévère du recteur à leur égard leur fera sentir, s'ils ont du bon-sens, combien peu la Société a besoin d'hommes qui s'estiment plus qu'ils ne valent.

5. N'admettez jamais parmi nous des hommes sans moyens, d'un jugement borné, d'une petite capacité, ces hommes foibles qui ne sont propres à rien, ou dont vous pouvez croire que c'est plutôt l'ennui, la misère, qui les amènent à la vie religieuse, que l'envie de servir Dieu.

Il seroit à désirer que ceux que vous ou le père Moralez admettrez, fissent sous votre direction même les méditations ascétiques (1) du mois, et que personne autre que vous ne fût chargé de ce soin; pendant tout ce temps donnez-leur une attention particulière, examinez-les à fond, jusqu'à ce que vous les connoissiez parfaitement. Au sortir de ces exercices, occupez-les aux

(1) Beaucoup de gens pouvant croire que toute méditation est *ascétique*, par cela seul qu'elle est pieuse dans son objet, je dois dire ici que le mot *ascétique* signifie tout ce qui sert à *exercer* les forces physiques ou morales. Dans notre langue, il ne s'entend que dans ce dernier sens.

fonctions les plus humbles, telles, par exemple, que celles d'infirmiers dans les hôpitaux publics, celles des cuisines, etc. Pendant le temps qu'ils donneront aux méditations, faites-leur rendre compte des efforts qu'ils auront faits pour bien entrer en oraison, selon la formule prescrite. Vous pourrez renvoyer de suite là d'où ils étoient venus, ceux que vous remarquerez indolents, tièdes, et en débarrasserez au plus tôt la Société; si cependant vous avez quelque espoir de changement, éloignez-les seulement pendant quelques jours des exercices de la méditation; privez-les, par forme de punition, d'un honneur dont ils se sont rendus indignes par leur insouciance, de manière que, couverts de confusion, ils redemandent ardemment à rentrer dans la carrière avec leurs compagnons, et à leur disputer le prix.

6. Quant à l'émission des vœux, voici la règle que vous observerez : vous ferez défense à tous ceux que vous aurez admis aux épreuves, de faire aucun vœu quelconque sans vous en avoir fait part et sans en avoir obtenu de vous la permission. Voilà ce que vous leur inculquerez fortement, dès qu'ils seront admis aux exercices. Lorsque leur temps d'épreuve sera fini, et que celui de faire les vœux solennels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance sera venu, vous les avertirez que ces vœux ne les obligent que tant qu'ils font partie de la Société; que si par leur conduite (que Dieu les en préserve!), ils se mettent dans le cas d'être expulsés, ou par le recteur, ou par tout autre supérieur, ils sont à l'instant même dégagés, affranchis de toute espèce d'engagement. Les vœux doivent se prononcer en votre présence selon la formule que vous leur aurez donnée par écrit; vous leur remettrez également en mains le précis des autres cérémonies dont ils devront s'acquitter, entre autres, celle

de prononcer à haute voix leurs vœux au moment où le célébrant est sur le point de leur administrer la sainte eucharistie, et celle de communier immédiatement après.

Cet affranchissement des vœux résultant du défaut de persévérance dans notre Société, est d'autant plus nécessaire dans ces contrées, qu'il y a moins de communautés religieuses d'un autre ordre où puissent entrer ceux qui, après avoir embrassé solennellement notre règle, seront dans la suite trouvés incapables de la suivre. Ainsi, pour conserver dans son intégrité cette liberté fondamentale, ce principe essentiellement conservateur dont jouit notre Société de retrancher de son sein les membres qui pourroient lui être dangereux, il convient absolument de faire connoître à ceux qui aspirent à faire des vœux, que l'engagement qu'ils vont prendre est rompu de plein droit par le renvoi que les supérieurs viendroient à faire de leurs personnes.

7. Vous ferez connoître par une encyclique adressée à tous nos Frères qui sont dispersés dans les Indes qu'il leur est défendu d'admettre qui que ce soit dans notre Société, sans vous avoir consulté; que dans le cas contraire l'admission seroit regardée comme nulle et non avenue, faute de pouvoirs légitimes; qu'ils doivent vous faire connoître les sujets qui se présentent et qu'ils croient dignes d'être agrégés à notre Société, leurs qualités, les facultés dont ils sont pourvus pour travailler avec nous au service de Dieu. Sur votre réponse que vous consentez à ce qu'ils soient admis au nombre des prétendants, alors rien ne s'opposera à leurs postulations, et l'on pourra même vous les envoyer à Goa si vous l'exigez, ou, si vous aimez mieux, vous désignerez un des nôtres pour leur faire pratiquer sur les lieux les méditations ascétiques du mois, et les préparer par ces épreuves à notre discipline; quoiqu'en général je croi-

rois beaucoup plus expédient, lorsqu'il n'y a pas d'obstacle insurmontable, de les faire venir au collége; car, on y peut mieux les éprouver et les examiner. Cependant, comme je vous le dis, faites ce que vous croirez convenable, étant bien persuadé qu'en cela, comme en toute chose, vous ne ferez que ce que vous croirez réellement être le plus avantageux à la grande gloire de Dieu.

8. Recommandez à tous les supérieurs de maisons ou de missions, qui travaillent au salut des ames sous l'autorité immédiate de notre Société, qui gouvernent seuls des églises dépourvues de pasteurs ou de curés, ou d'autres prêtres qui soient sous l'autorité de l'ordinaire; recommandez-leur d'être exacts à écrire toutes les années à notre bienheureux père Ignace, d'entrer avec lui dans tous les détails qui concernent leurs travaux, les graces que Dieu dans sa miséricorde répand sur eux dans ces contrées et sur les nations qu'ils cultivent.

Mais faites-leur bien observer qu'ils ne doivent rien dire dans leurs lettres qui puisse offusquer qui que ce soit, ni entrer dans le détail de ces désordres incorrigibles qu'on ne peut pas faire connoître sans scandale et dont la publicité ne peut être d'aucun avantage, détail qui affligeroit inutilement la piété, qui attireroit sur l'écrivain le juste reproche d'imprudence.

Qu'ils se contentent de donner connoissance des faits qui leur paroissent dignes de mémoire, de parler de la propagation du royaume de Dieu, des victoires journalières que remporte la grace, de la conversion des idolâtres, des pécheurs sortis de la sentine du vice, de leurs espérances prochaines ou éloignées de succès encore plus éclatants.

9. Engagez-les à écrire des lettres sur ce sujet et

dans le même esprit, à nos compagnons dispersés en Europe, à leur faire part de leurs succès, dans la vue de glorifier Dieu et de se consoler mutuellement; mais recommandez-leur de ne mortifier personne, de ne pas faire des plaintes hors de propos, de taire en général tout ce qui ne peut produire que du scandale sans profit. Ils pourront adresser leurs lettres à nos Frères de Coïmbre, d'Espagne, de Rome, en un mot, à tous ceux des nôtres qui sont répandus dans les diverses contrées de l'Europe.

Quant à vous, écrivez en particulier au recteur du collége de Coïmbre, rendez-lui compte de la situation et des progrès de celui de Goa, faites-lui part de tout ce que vous croirez lui faire plaisir; mais en écrivant ne songez pas seulement à lui, songez que vos lettres ne resteront pas dans ses mains, qu'elles seront lues partout et dans toutes les classes de la société; car, les relations que nous envoyons sont recherchées avec une avide curiosité et se répandent fort au loin. Prenez donc garde de vous exposer à la critique, de ne pas lui donner lieu de vous accuser d'imprudence; mais efforcez-vous de satisfaire la curiosité publique par des relations intéressantes sur ce qui concerne les Indes, de manière que, sans heurter personne, tout le monde puisse en profiter.

10. Entretenez avec notre bienheureux père Ignace une correspondance suivie; faites-lui comprendre combien il est important dans l'intérêt de la religion et l'avancement du salut des ames qu'il obtienne du souverain pontife pour notre Société résidant dans ces contrées, des graces spirituelles, par exemple, des indulgences plénières pour ceux qui s'approcheront dignement du tribunal de la pénitence et de la sainte table. Il faudroit qu'elles eussent lieu à certaines époques de

l'année, à des fêtes majeures, qu'elles fussent attachées à certaines localités, et non pas renfermées dans un trop bref délai pour tous les pays. Comme ces contrées n'offrent qu'un petit nombre de prêtres, surtout de ceux que réclament les besoins du tribunal de la pénitence, il faut laisser à la multitude qui vient s'y présenter un temps suffisant pour bien scruter sa conscience et accomplir les satisfactions exigées. Il seroit à désirer que nos Pères eussent la faculté de disposer des indulgences accordées spécialement à tel bourg, à telle ville, et de les transférer à un autre bourg ou ville dans leur plénitude. Mandez-lui de tenir la main à ce que les bulles qui porteront ces concessions soient revêtues de toutes les formalités de la chancellerie, pour ôter aux plus incrédules tout motif de suspicion; car il ne manque pas de gens qui ont peine à ajouter foi à ces sortes d'indultes, s'ils ne sont pas exactement revêtus de tout ce qui doit en garantir l'authenticité. Les bulles devroient porter en termes positifs que l'intention du souverain pontife est d'en faire jouir tous les fidèles de tout sexe, de tout âge, de toute condition, étrangers ou naturels du pays qui voyagent ou qui habitent depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux extrémités de l'Orient.

11. Vous vaincrez facilement la répugnance qu'auroit notre père Ignace à solliciter ces graces, si vous lui faites une peinture vraie et fidèle du bien qu'a produit le dernier jubilé; car en vérité il a été admirable et prodigieux. Si, malgré le bref délai qu'on a eu pour profiter de ses faveurs, il a cependant produit de si grands et de si merveilleux effets, combien ne doit-on pas espérer encore plus de fruits des indulgences plénières éparses dans le cours de plusieurs années, et attachées à certaines solennités! C'est le cas

d'employer tous vos moyens de persuasion, de ne rien négliger, de ne rien épargner pour déterminer notre père Ignace à faire tous ses efforts pour obtenir ces graces; vous pouvez même ajouter que je l'en sollicite instamment, que je croirai lui en avoir de grandes obligations, si à ma prière il daigne procurer à ces peuples l'occasion de puiser dans les trésors spirituels de l'Église.

Écrivez aussi à maître Simon ou au recteur du collége de Coïmbre, et priez-les d'user de leur crédit auprès de Sa Majesté portugaise pour qu'elle sollicite elle-même cette grace en cour de Rome. Ils lui exposeront les avantages immenses qui résulteroient de l'expansion des indulgences dans ces contrées. Il faut avoir soin que les bulles soient remises dans les mains du père Ignace, qui les adressera lui-même au collége de Goa pour en laisser la publication à la disposition de nos Pères. Par là, les peuples auront plus d'attachement et de respect pour ceux qui leur auront procuré ces graces et qui en seront les dispensateurs; nos Pères seront dans leurs travaux mieux accueillis de la multitude, et ils se rendront plus utiles à toutes les classes de la société.

12. Parmi ceux qui demandent à être admis dans notre Société, ne vous pressez pas d'en admettre de trop jeunes. Rejetez tout-à-fait ceux qui appartiennent à certaines classes d'hommes que notre père Ignace a nommément exclues de notre ordre, tels que ceux d'origine juive. Outre cela, faites attention de n'agréger personne qui n'auroit pas les facultés nécessaires pour remplir une des fonctions propres à notre Institut.

S'ils sont absolument illitérés, quel que soit leur génie, je défends expressément qu'on leur confie aucun emploi spirituel; laissez-les aller dans d'autres commu-

nautés qui manquent de sujets; mais quant à vous, ne cherchez pas le nombre. Dans beaucoup prenez en peu, parmi ceux qui sont dignes n'en prenez que de très dignes, ayant égard aux places que vous avez à remplir, aux fonctions que vous leur réservez et aux accidents qui peuvent survenir, de manière que vous ayez des sujets en réserve pour envoyer là où la maladie et la mort vous ont fait une brêche, et que vous n'ayez point de sujets oisifs, ou dont le nombre surcharge la maison.

13. Vous ne laisserez élever à l'ordre de la prêtrise aucun des nôtres qui ne sera pas suffisamment lettré, quelque longue expérience que vous ayez faite de la pureté de ses mœurs, puisque le père Ignace l'a défendu positivement; mais lors même qu'il auroit gardé le silence sur ce chef, la chose parle d'elle-même. Nous ne nous rappelons que trop les ennuis que nous avons éprouvés et qui n'ont eu d'autre source qu'une condescendance mal entendue; cette expérience doit nous tenir en garde à l'avenir (1) contre de pareils inconvénients. Ne vous laissez donc pas éblouir par les espérances d'une éminente vertu que pourroit vous donner un ignorant, comme si elle pouvoit compenser le défaut d'instruction.

Il est rare de les voir se réaliser; à la première occasion le masque tombe, et l'ignorant finit par se montrer toujours ce qu'il est. C'est pourquoi je voudrois que vous eussiez des yeux de lynx pour pénétrer dans l'intérieur des ames, pour en dérouler les replis, et ne pas vous laisser surprendre tout d'un coup par quelques larmes qui échappent dans le cours d'une

(1) Je crois que Xavier veut ici parler de François Mansilla, qui étoit peu lettré, dont il avoit néanmoins sollicité l'admission aux ordres (Voyez lettre IX, n° 4), et qu'il avoit été ensuite contraint d'expulser de la Compagnie.

prière ou par ces soupirs que quelques-uns exhalent du fond de leurs poitrines pendant qu'ils méditent sur les saints mystères. Mais jusqu'à ce que vous ayez des preuves certaines de leur perfection, faites-leur rigoureusement combattre leur mauvais penchant, leur colère, leur désir immodéré; faites-leur rompre leur opiniâtreté, exercez-les à se défendre puissamment contre toute attaque de vaine gloire, et gardez-vous bien encore de les décorer du titre de sainteté absolue, parfaite et consommée.

14. La charité bien entendue veut qu'on pourvoie d'abord, et d'une manière spéciale, aux besoins des siens avant de songer à ceux des autres. Vous devez donc remplir les devoirs de la paternité envers nos Frères, les enfants, les orphelins indigènes et tous les élèves de votre maison, et pourvoir avec sollicitude à tous leurs besoins spirituels et corporels. Ce devoir une fois rempli, vous pourrez consacrer ce qui vous restera de loisir et de force au soulagement des étrangers. Voilà ce que je vous enjoins au nom de notre père Ignace, et ce que je vous recommande très sérieusement, parce que je regarde cela comme un chef de la plus haute importance. Il est presque aussi insupportable de voir des gens qui, contents d'attirer sur eux par un extérieur séduisant les regards du public, ne tiennent aucun compte des regards de Dieu, qui pénètre les replis les plus secrets du cœur humain, que d'en voir d'autres qui, sans se soucier si l'ordre et la paix règnent dans leur maison, courent après la faveur publique et croient avoir rempli leur devoir, lorsqu'à contre-temps ils ont consacré tous leurs soins à des choses futiles ou accessoires, et qu'ils ont négligé les plus importantes et les plus essentielles. Ces hommes sont entièrement hors de leur route; pour vous éviter de pareils égarements, il seroit à souhaiter que tous les jours vous relussiez l'avis que je vous donne ici.

15. Je conçois fort bien que le gouvernement dont je vous ai chargé est si compliqué, qu'il est évident que vous ne pouvez en embrasser toutes les parties et que vous serez forcé de vous adjoindre quelqu'un pour vous soulager dans beaucoup de détails; mais, dans ce choix, vous devez, à mon avis, observer deux choses importantes : la première, que ceux sur qui il tombera soient parfaitement au courant de l'emploi que vous leur confierez; la seconde, que vous les surveilliez scrupuleusement, que vous leur fassiez rendre vous-même un compte exact de leur gestion, et que vous ne laissiez impunie aucune transgression. Regardez-vous comme placé en vedette pour observer exactement tout ce qui est autour de vous; croyez que vous aurez bien ou mal pourvu aux besoins de vos administrés, que vous aurez bien ou mal rempli votre devoir, selon que, de la place où vous êtes, vos yeux auront été plus ou moins fixes et attentifs sur tout ce qui concerne votre administration.

16. Au reste rappelez-vous que de tous les emplois qui sont confiés à votre surveillance, ce sont les plus importants qui exigent la plus grande partie de votre sollicitude. Vous devez donc porter votre attention d'abord sur les discours que nos Frères adressent au peuple, sur leur assiduité au tribunal de la pénitence, sur leurs entretiens et leur conversation avec les étrangers, enfin sur l'emploi qu'ils font de leur temps en œuvres pies. Vous vous occuperez de former des prédicateurs, et de leur donner une idée juste et vraie de cette haute fonction, en les exerçant et en les reprenant lorsqu'il sera nécessaire. Vous instruirez ceux qui se consacrent au tribunal de la pénitence, et vous surveillerez autant qu'il sera en vous, la conduite qu'ils y tiennent. Enfin vous aurez soin que les entretiens familiers de nos Frères avec les différentes classes de la société aient un

but utile et religieux, soit en les instruisant d'avance, soit en les examinant au sortir des conversations. C'est le moyen de les diriger vers cette perfection qu'exige notre Institut.

17. Mettez-vous en mesure d'avoir des rapports fréquents et fidèles sur la conduite de ceux de nos Frères qui sont en voyage pour prêcher, ou en mission dans diverses contrées; entretenez avec eux une correspondance suivie, non pas par manière d'acquit, mais très détaillée; et vous exigerez d'eux qu'ils vous écrivent souvent et longuement. Faites-vous de cette correspondance une affaire capitale; à vos moments de loisir lisez vos lettres, mais ne dictez vos réponses qu'après les avoir réfléchies et méditées. Enfin persuadez-vous bien que c'est dans cette ponctuelle exactitude que consiste la plus grande partie de votre devoir. Outre cela ne croyez pas perdre votre temps en interrogeant les étrangers qui arrivent des lieux qu'habitent nos Frères, sur ce qu'ils font, sur ce qu'en pense le public, sur ce qu'en dit le peuple.

18. Vous m'écrirez à Malaca, vous me donnerez d'amples détails sur tout ce qui concerne votre collége, sur chacun de nos Frères répandus dans les missions, sur la résidence, le travail, les succès de chacun d'eux. Ne faites pas cela à la hâte; arrêtez-vous sur chacun en particulier; ne craignez pas d'entrer dans les détails les plus minutieux, et même sur la situation politique des contrées qu'ils habitent, car il nous est important de la connoître. Instruisez-moi de ce que font ou préparent les autres ordres religieux pour la gloire de Dieu et le salut des ames, et de quels succès leur travaux sont couronnés.

Vous me ferez part de toutes les nouvelles que vous aurez reçues du Portugal, de la maison de Coïmbre,

de Rome, et de toutes celles qui sont répandues en Europe; vous me ferez savoir ce qu'en dit la renommée, et ce qu'en disent nos Frères dans leurs correspondances.

Quant aux lettres qui viendront à mon adresse, ou de Rome ou de Coïmbre, surtout celles de maître Simon, si elles viennent par première, seconde ou tierce, comme c'est l'usage, vous en adresserez une à Malaca au père François Pérez, à qui je donnerai ordre d'en faire des copies pour me les adresser par différentes voies.

Si d'une lettre à mon adresse il n'y avoit ni seconde ni tierce, alors vous l'ouvririez et vous en feriez faire une copie que vous enverriez à Pérez, en gardant par devers vous l'original.

Rappelez-vous de vous conformer toutes les années à ce que je vous prescris ici. Vous tiendrez la main à ce que nos Pères qui résident à Basin, à Cochin, à Colan, sur la côte de Comorin, à Méliapour, m'écrivent exactement et longuement toutes les années. Une négligence sur ce point de votre part ou de la leur m'affligeroit sensiblement. Je vous recommande encore, et je ne cesserai de vous le répéter, à vous et à eux, ayez pour Mgr l'évêque toute la déférence possible, obéissez-lui en tout; gardez-vous bien de lui donner le moindre sujet de mécontentement; mais efforcez-vous au contraire d'aller au devant de tout ce qui peut lui faire plaisir et de tout ce qui peut soulager ce Père si bon, si vénérable, d'autant plus qu'aucune complaisance, aucun service de notre part ne peut égaler ses bontés; vous aurez soin que tous nos Pères qui sont hors de Goa donnent à ce prélat des témoignages de leur vénération, en lui rendant un compte brief et succinct du fruit et des bénédictions que Dieu répand sur leurs travaux apostoliques; vous leur recommanderez de faire l'éloge de ses vicaires pour tout ce qu'ils méritent, et de

faire ressortir le bien réel qu'ils opèrent dans l'intérêt public; d'être généreux dans les louanges qu'ils donneront aux autres religieux et aux prêtres séculiers pour les services qu'ils rendent à la religion, soit dans la prédication, soit dans les autres fonctions du ministère; mais qu'ils se taisent s'ils n'ont rien à en dire de bien. Recommandez-leur de ne point se mêler ni de parler des querelles qui peuvent exister entre les vicaires généraux et les ouvriers évangéliques. Il y aura toujours assez de monde qui lui en rendront compte.

Je voudrois même que lorsqu'il s'agit de traiter une affaire étrangère qui doit se discuter dans les bureaux de l'évêché, il n'en fût fait aucune mention dans les lettres qui sont adressées directement à Monseigneur et qui ne doivent avoir d'autre but que celui de consoler et de récréer ce vénérable vieillard; mais je voudrois que les affaires étrangères fussent l'objet de lettres particulières adressées au secrétariat.

19. Vous recommanderez sérieusement de ma part à tous nos Pères d'être partout très soumis à l'autorité épiscopale dans la personne de ses vicaires; vous les préviendrez que rien ne m'affligeroit autant que d'apprendre que la plus légère contestation s'est élevée entre eux et un vicaire général, dans l'étendue de sa juridiction. Vous leur direz même qu'ils me feront plaisir, lorsqu'ils m'écriront, de me parler de la bonne intelligence qui règne entre eux et le supérieur ecclésiastique, si surtout à leurs lettres ils en joignent une autre de sa part, qui me rende témoignage de leur bonne conduite et des avantages que la religion retire de leurs travaux.

Cela est si important que je ne puis m'empêcher de le répéter : veillez exactement à ce que nos Pères vivent en parfaite intelligence avec les vicaires généraux, sur-

tout dans les places fortes où ils sont en mission, et à ce qu'ils évitent soigneusement tout ce qui pourroit élever entre eux et ces Messieurs la plus légère contestation ; et pour donner plus de poids aux ordres que vous leur intimerez, dites-leur dans vos lettres qu'avant mon départ pour la Chine je vous ai laissé l'ordre par écrit d'expulser de la Société quiconque offenseroit les représentants de l'autorité épiscopale, ou ne vivroit pas avec eux en bonne intelligence.

20. Après mon départ vous vous concerterez avec Monseigneur sur la question de savoir s'il convient de faire publier le jubilé dans les lieux où travaillent nos Pères, ou tout au moins dans les pays où l'on a lieu d'en espérer d'heureux fruits. Le jubilé est prorogé pour toute cette année 1552, afin que ceux qui habitent les différentes places fortes éparses dans les Indes, puissent en profiter et mettre ordre à leur conscience. Ce délai nous donnera la facilité de faire passer nos Pères d'un lieu à un autre pour subvenir aux besoins de toutes les localités ; c'est le motif qui m'a fait demander que cette grace insigne eût pour terme toute cette année.

21. Si parmi nos Pères qui viendront cette année du Portugal, il s'en trouvoit quelques-uns qui eussent des talents oratoires au dessus du médiocre, vous feriez bien, je crois, d'en envoyer un à Diu, avec un coadjuteur laïc, et de lui donner les mêmes instructions que je donnai jadis à ceux qui occupent le poste d'Ormus.

Il y en a, comme vous le savez, deux copies presque semblables ; car, lorsque vous partîtes pour cette destination, je vous donnai mes instructions, et j'y ajoutai quelque chose ensuite pour celui qui vous y succéda. Je sais qu'il y a encore des copies de ces deux écrits ; remettez-en une à ceux qui partiront pour Diu, en leur recommandant d'en faire souvent la lecture, et de s'y conformer exactement.

Si dans le nombre de ceux qui arriveront avec la prochaine flotte vous en remarquiez un qui n'eût pas de grands talents oratoires et de qui vous ne puissiez espérer d'en faire un jour un homme puissant en paroles, mais qui d'ailleurs fût instruit et vous parût constitué de corps et d'esprit à supporter de grands travaux, vous profiteriez de la mousson d'avril pour l'envoyer à Malaca, d'où il passeroit au Japon, afin de s'associer aux travaux de Côme de Torrez.

Il faut avoir soin de lui donner quelque peu d'argent, que vous prendrez sur les quêtes qui auront été faites par ci par là, pour qu'il puisse subvenir aux premières nécessités de lui et de ses compagnons; car cette terre n'est encore fertile qu'en peines et en fatigues pour ceux qui la cultivent. Ils n'ont que du bien à y faire, que des maux à y souffrir, mais presque point de soulagements corporels à y recueillir. C'est pourquoi, soyez attentif à pourvoir à tous leurs besoins spirituels et corporels; priez pour eux dans le saint sacrifice, recommandez-les aux prières des autres, afin d'attirer la protection divine sur ceux qui vont affronter les orages, les tempêtes et les écueils de ce vaste Océan, et sur ceux qui, arrivés à leur destination, vivent assiégés de périls de toute espèce, harassés de fatigues et d'ennuis.

22. Si ceux que la flotte de Portugal doit nous amener cette année, vous offroient tous également de grands moyens oratoires et des connoissances peu communes, de manière qu'il n'y en eût aucun parmi eux qui ne vous parût avoir plus de talents et de dispositions pour la chaire que notre père Antoine Hérédia, qui est prédicateur à Cochin, vous enverriez un d'entre eux assez tôt pour remplacer Hérédia, que vous feriez partir pour le Japon. Mais auparavant, pesez sérieusement si ce dernier parti vous offriroit toutes les proba-

bilités d'un avantage quelconque, si vous pouvez raisonnablement espérer que celui que vous y enverriez feroit encore plus de bien qu'Hérédia; car s'il n'y avoit qu'une parité de moyens entre l'un et l'autre, je ne crois pas que vous dussiez songer à aucune mutation : vous laisseriez alors Hérédia là où il est, et vous destineriez le nouveau venu pour le Japon.

23. J'en dis autant de Melchior Nugnez, principal du collége de Bazin, et prédicateur de cette ville. Si, comme je vous l'ai dit, la flotte portugaise vous amenoit un nombre considérable de bons prédicateurs, vous enverriez un d'eux pour le remplacer; mais il faudroit que ce fût un homme qui dans la chaire sût émouvoir puissamment les esprits, et qui pût en même temps administrer avec discrétion les deniers et les revenus que Sa Majesté a affectés dans ce pays à notre Société pour l'entretien des ouvriers évangéliques. Alors Melchior Nugnez pourroit profiter de la mousson pour se rendre à Malaça, et de là au Japon. Comme je connois les talents de Melchior, comme je sais que la place qu'il occupe, est au dessous de lui, je verrois avec plaisir qu'on le remplaçât par un sujet convenable; la science dont il est abondamment pourvu, seroit beaucoup mieux employée au Japon qu'à Bazin; mais dans ce cas, il ne faudroit pas déranger Hérédia de Cochin, d'autant plus que les besoins du Japon n'exigent pour le moment qu'un sujet de plus. Au reste travaillez, faites tous vos efforts, ne négligez rien pour envoyer au moins cette année un compagnon à Côme de Torrez.

24. Je vous recommande, à vous et à tout le collége de Goa, d'avoir les plus grands égards pour les révérends pères de l'ordre de Saint-François et de Saint-Dominique; ne laissez échapper, s'il se peut, aucune occasion de leur donner des témoignages d'une véritable

et sincère amitié, et de la charité chrétienne; prenez bien garde que personne des nôtres ne donne à aucun d'eux le plus léger motif de mécontentement. S'ils étoient les premiers agresseurs, et s'ils faisoient de la chaire le théâtre de leurs animadversions, gardez-vous bien au nom de Dieu de prendre le peuple pour juge de vos différends. Laissez-les donner à leur zèle un libre cours, mais que le silence soit chez vous un témoignage non équivoque de votre charité et de votre obéissance ; car je vous défends expressément de descendre dans aucune arène publique sous quelque prétexte que ce soit. De quelque injure que l'on vous poursuive, de quelque calomnie que l'on vous outrage, ne donnez jamais sous les yeux du peuple le plus léger signe de ressentiment ou de douleur; car il n'est point de sacrifice que vous ne deviez faire pour obvier aux scandales qui naissent habituellement de ces discussions (1).

25. Si vous vous apercevez cependant que l'impunité ne fait qu'enhardir vos adversaires, et rendre leurs déclamations plus fréquentes et plus virulentes, et qu'au milieu du scandale Dieu soit offensé; si vous voyez qu'il y a du danger pour le salut des ames, dans l'incertitude où le public pourroit être de savoir de quel côté il doit pencher, vous ferez un exposé de l'affaire à Mgr l'évêque, et vous le prierez de faire venir en sa présence ceux qui vous ont pris pour le sujet de leurs diatribes publiques, d'écouter devant vous leurs accusations, ensuite vos défenses, de mettre fin à toute querelle par un jugement définitif, de rétablir la paix, et de mettre un terme à des disputes qui agitent les esprits, tandis que nous et eux nous ne devons avoir d'autre but que de travailler au salut des ames et aux progrès de la religion.

(1) Voyez notre Préface, p. xxviij et xxix.

En faisant ainsi intervenir l'autorité épiscopale, vous empêcherez, autant qu'il sera en votre pouvoir, que la majesté de Dieu ne soit point offensée, que la simplicité du peuple ne soit trompée. Du moment que la paix aura été rétablie entre vous et ces religieux, vous ne négligerez rien pour l'entretenir et la cimenter, soit en les visitant de temps en temps, soit en leur rendant tous les bons offices que la charité peut suggérer. Vous mettrez tout en œuvre pour vous concilier l'affection et l'attachement des curés de votre ville, ou de tout recteur de paroisse à quelque titre qu'il le soit; vous vous empresserez de leur rendre tous les services qu'ils vous demanderont et qui seront en votre pouvoir. Vous prêcherez dans leurs églises toutes les fois qu'ils vous le demanderont; en un mot, vous ne négligerez aucune occasion, soit dans vos discours, soit dans vos actions, de les convaincre de votre sincère attachement.

26. Gardez-vous bien de vous immiscer dans les affaires du siècle, et ne permettez à aucun de vos compagnons de s'en mêler sous aucun prêtexte quelconque. Lorsqu'on voudra vous y entraîner, répondez que vous avez à peine le temps de remplir tous les devoirs que vous imposent l'administration des sacrements et la prédication; qu'il vous reste à peine quelques instants pour vaquer à l'oraison et à l'étude; que vous ne pouvez sans blesser la charité, dérober un seul des moments que vous devez au salut des ames et au service de Dieu, pour le donner à la recherche des biens terrestres et à leur fastidieuse administration. C'est ainsi que vous vous secouerez, vous et les vôtres, de ces embarras-là. Je vous en préviens, si vous ne prenez pas ce parti, vous vous ferez le plus grand tort, à vous et à la Société; car persuadez-vous bien que c'est par cette porte que le monde a souvent envahi les maisons religieuses, au grand détriment de la religion et de ses ministres.

27. Dans les visites que l'on vous rend, examinez soigneusement le motif qui amène près de vous telle ou telle personne; car les uns viennent à nous guidés par des motifs spirituels, d'autres par des intérêts temporels. Que dis-je? il n'est pas rare de rencontrer des gens qui, sous le voile de la confession, se présentent à nos prêtres, bien plutôt pour les entretenir des plaies secrètes de leur ménage, de leur détresse domestique, que pour leur ouvrir l'intérieur de leur ame. Ah! je vous en avertis, tenez-vous en garde contre ce piége; pour vous en débarrasser tout de suite, et ne pas les tenir long-temps en suspens, hâtez-vous de leur dire que vous n'avez à leur offrir ni argent ni crédit dans le monde; et rompez court avec eux. D'ailleurs ces gens-là sont très verbeux, et si vous les écoutez, ils vous feront perdre votre temps sans aucun profit quelconque. Comme leur ame est insensible à toute perte spirituelle, toutes leurs facultés intellectuelles sont absorbées dans le besoin qu'ils ont de consolations temporelles. Ainsi, sans perdre de temps, congédiez-les en peu de mots, soit hommes, soit femmes, de quelque condition qu'ils soient; écartez-les comme des frelons ennemis de votre ruche. Ceux qui ne soupirent qu'après les biens de la terre, auront plus tôt fait déchoir du ciel celui-là qu'ils auront angarié dans leurs affaires, qu'ils auront empêché par leurs importunes sollicitations de vaquer au salut des ames ou de s'occuper des secours qu'il leur doit, ils l'auront plus tôt fait déchoir du ciel, que lui ne les auroit eux-mêmes tirés, quelque effort qu'il fît, du bourbier fangeux dans lequel ils sont plongés.

J'insiste d'autant plus sur cet article, que j'en vois pour vous la plus urgente nécessité. Ne vous inquiétez donc pas des plaintes secrètes, des murmures de ces hommes qui font de la religion un objet de spécula-

tions matérielles, qui ambitionnent moins d'associer leur cupidité à la vôtre, que de se venger de vos dédains en les flétrissant. Élevez-vous au dessus de leurs jugements; montrez-vous indifférent à leurs outrages; ne laissez jamais transpirer au dehors la plus petite sensibilité, la plus légère crainte des bruits qu'ils pourront semer; autrement vous feriez croire que vous n'êtes pas suffisamment mort au monde, et que vous délibérez encore si c'est de Jésus-Christ, à qui vous vous êtes voué, ou du monde, que vous devez rechercher les faveurs: ce seroit l'acte criminel d'un transfuge qui abandonneroit les drapeaux de la milice sainte sous lesquels il est enrôlé; ce seroit un coupable et lâche abandon d'un plan de perfection qu'on auroit irrévocablement fixé et arrêté.

28. A l'égard des enfants indigènes et orphelins qui sont élevés au séminaire, veillez attentivement à leur nourriture, à leur entretien, et dans leurs maladies aux remèdes qui sont nécessaires; mais portez surtout vos soins sur leur éducation religieuse, sur leur instruction, soit dans la religion, soit dans les lettres. Songez bien que telle a été l'intention de ceux qui ont fondé ce collége; que le roi lui-même, en lui assignant des revenus a très expressément et souvent recommandé que le séminaire de Goa fût destiné à l'éducation religieuse des enfants indigènes et à leur instruction. Voilà la tâche qui vous est imposée, efforçez-vous de la remplir exactement. Vous connoissez les débats qui ont eu lieu jadis à cet égard; prenez garde de les réveiller par votre conduite et celle de la Société.

29. Profitez du départ de la flotte pour écrire à Sa Majesté. Vos lettres seront courtes et soignées; vous lui donnerez un aperçu des résultats de vos travaux et de ceux de vos compagnons, soit à Goa, soit dans les di-

verses parties des Indes. Pour cela vous réunirez d'avance les relations que vous aurez reçues de divers côtés, vous ferez un extrait des choses les plus notables, vous en composerez un tout qui puisse offrir à Sa Majesté et aux personnes de sa cour, une lecture agréable et intéressante. Dans d'autres lettres séparées vous l'entretiendrez des intérêts particuliers de votre maison; vous lui exposerez les besoins où elle se trouve pour faire face aux charges qui lui sont imposées. Vous lui rendrez compte des revenus fixes et annuels, des sommes éventuelles qu'elle aura perçues. Il convient d'en faire un exposé clair, parce que je présume qu'elle a donné l'ordre à ses procureurs fiscaux de verser au collége de Goa une somme quelconque prise sur la recette extraordinaire, et que je ne sais pas si ces Messieurs sont fidèles à remplir les intentions généreuses du roi. Lorsqu'il connoîtra les sommes que vous aurez reçues, si vous avez été frustré de ce qu'il avoit ordonné, il vous les fera restituer.

Vous entrerez aussi dans le détail de la pénurie et des besoins auxquels sont souvent exposés nos Pères qu'on envoie çà et là dans diverses contrées pour évangéliser; ce qui est un grand obstacle à la propagation de l'Évangile. Vous ferez entendre à Sa Majesté que ce seroit une chose digne de sa religion et de sa munificence que de faire signifier en bonne forme à tous ses officiers d'avoir à subvenir, sur le trésor et sur les magasins royaux, aux vivres, vêtements et autres besoins des Pères qui résident dans les forteresses portugaises. Tâchez outre cela d'obtenir un ordre adressé en particulier au préfet de Malaca, pour qu'il fournisse sur le trésor public une somme alimentaire à ceux de nos Pères qui vont résider au Japon, vu qu'ils n'ont rien à espérer au milieu d'un peuple pauvre et dans un pays stérile.

Voilà trois articles importants que dans votre correspondance vous recommanderez spécialement au père Simon Rodrigue, ou au recteur du collége de Lisbonne, afin que de son côté il en sollicite, il en presse vivement l'exécution auprès de Sa Majesté. Je vous le répète encore, mettez beaucoup de circonspection et de réflexion dans toutes vos lettres, surtout dans celles que vous adresserez à la cour; car beaucoup de personnes les liront et les critiqueront. Adieu.

FRANÇOIS.

LETTRE CXV.

AU MÊME.

.... Avril 1552 (1).

Mon très cher Frère,

1. Je vous ordonne, en vertu de la sainte obéissance, de mettre à exécution, aussitôt après mon départ, ce que je vais vous prescrire à l'égard de deux membres de notre Société. Si vous apprenez qu'Antoine Gomez a quitté, sous quelque prétexte ou motif que ce soit, une seule fois de toute l'année le poste de Diu, où il est actuellement, vous ouvrirez ce premier papier cacheté, vous en enverrez une copie conforme audit Antoine Gomez, en gardant par devers vous l'original,

(1) L'original, dans Poussinez (liv. VI, epist. 6), ne donne aucune autre date. Mais d'après ces mots : *Je vous ordonne en vertu de la sainte obéissance, etc.*, il n'y a pas de doute qu'elle n'ait été écrite, comme les trois précédentes, à Goa et dans le même temps.

et lui signifierez d'avoir à exécuter les ordres que je lui intime, et qui sont ici sous cachet.

2. Lorsque les vaisseaux qui doivent mettre à la voile pour le Portugal, auront gagné le large, lors même qu'Antoine Gomez seroit resté en repos à son poste, vous ouvrirez le second papier qui est ici également cacheté; vous lui en enverrez également une copie après que vous aurez eu mis l'original sous les yeux de Mgr l'évêque, et que vous l'aurez prié d'en certifier la copie conforme à l'original. Alors vous prierez en même temps Monseigneur de disposer d'Antoine Gomez comme de son immédiat sujet, de l'envoyer ou bon lui semblera, et de l'employer comme il le jugera à propos. Il seroit cependant mieux, à mon avis, qu'on le retînt à Diu.

3. Si André Carvallio, à qui j'ai enjoint, pour des raisons à moi connues, de retourner en Portugal, laisse volontairement et exprès passer le moment de s'embarquer, et ne profite pas du départ de la flotte, je vous ordonne de le congédier aussitôt de la Compagnie. Ne lui laissez prendre, sous aucun prétexte, les ordres du diaconat et de la prêtrise aux Indes, lors même que Monseigneur se rendroit cette année à Cochin.

Si ce même André Carvallio paroissoit à Goa contre le prescrit de mes ordres, ne le recevez pas au collége, comme n'étant plus des nôtres; car j'entends que, si, contre l'injonction que je lui ai faite de ne pas paroître à Goa, il y revenoit, il soit à l'instant même congédié de la Compagnie.

Voilà ce que vous lui ferez signifier en bonne et due forme, et vous lui enjoindrez de reprendre tout ce qui lui appartient. Vous prierez et supplierez en même temps Monseigneur, de ma part, de ne l'admettre ni au diaconat ni à la prêtrise.

François.

LETTRE CXVI.

AU MÊME.

Goa, ... avril 1552 (1).

Mon très cher Frère,

Que l'amour et la grace de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

J'ai cru devoir encore vous faire des observations particulières et spéciales sur l'administration de la maison qui vous est confiée.

1. Vous devez réunir et conserver soigneusement toutes les chartes et tous les documents authentiques qui constituent le fonds et le patrimoine de ce collége, par exemple, tous les diplomes émanés de Sa Majesté qui affectent à cette maison les revenus qui appartenoient aux pagodes, les donations et les autres attributions mentionnées dans les chartes royales, qui ont été vérifiées et reconnues par les préteurs antérieurs à celui qui existe aujourd'hui: en un mot vous devez avoir par devers vous tous les titres et documents originaux, et les conserver précieusement.

Dans la conduite des affaires, vous vous entendrez avec le procureur externe de la maison et avec Côme Agnézius, qui, en raison de la connoissance qu'il a de tous les revenus de la maison, du grand crédit que lui donnent

(1) Quoique cette lettre soit sans date, il est aisé de voir par son contenu qu'elle est du même temps que les précédentes.

sa place de magistrat et son rare savoir, mérite que vous ayez de fréquents entretiens avec lui, et que vous le consultiez sur les intérêts qui vous sont confiés. C'est donc avec eux que vous vous entendrez pour assurer d'une manière efficace et invariable des revenus qui jusqu'ici n'ont été que trop incertains; car une grande partie des redevances jadis affectées au culte des pagodes et aujourd'hui à l'entretien des ministres de l'Évangile, ne sont pas acquittées par ceux qui en sont débiteurs, et qui nient leurs dettes opiniatrement; beaucoup d'autres tentent toutes les voies de la chicane pour rendre douteux et incertains les titres les plus légitimes et les plus constants, et cherchent à se soustraire à leur acquit. C'est pourquoi, entendez-vous avec ces Messieurs et prenez tous les moyens convenables pour remédier à ces abus.

2. J'ai pensé qu'il seroit utile (vous verrez s'il en est ainsi) d'obtenir de l'autorité ecclésiastique et de faire publier dans les formes accoutumées un mandement d'excommunication majeure contre les détenteurs injustes et volontaires des rentes ou biens-fonds qui appartiennent au collége; s'ils ne les acquittent pas, ou ne s'en dessaisissent pas dans un délai déterminé, et ne restituent pas à leurs légitimes possesseurs, en acquit de leur conscience, des biens acquis injustement.

Ce moyen, ainsi que d'autres qui sont odieux au peuple, par exemple celui d'appréhender au corps et de mettre dans les fers les détenteurs de deniers publics, ne doit être mis en œuvre que par des étrangers: cela fera moins murmurer contre la Société.

3. Vous devez tenir par devers vous et sous clé tout l'argent, toute l'épargne de la maison; vous seul devez y verser, vous seul devez y puiser, vous seul devez le dépenser, et le donner aux domestiques au fur et

mesure des besoins que vous jugerez nécessaires, soit pour nos Frères, soit pour les élèves, soit aussi pour l'entretien de ceux qui sont en mission. Ces derniers méritent toute votre sollicitude: ces malheureux sont souvent en proie aux plus urgents besoins, dans un dénûment total des choses nécessaires à la vie, dans la nécessité souvent d'abandonner des entreprises qui leur donnoient les plus belles espérances, et cela au grand détriment du salut des ames; après avoir long-temps attendu des secours qu'on leur promettoit, ils sont contraints de céder à une irrésistible nécessité. Obviez à ce malheur, je vous en prie, en faisant une juste et sage distribution des revenus de votre collége. Vous préléverez d'abord, comme de juste, pour les besoins de la maison elle-même et de tous nos Frères internes ou externes, puis pour ceux qui résident au Comorin et aux îles du Maure, et qui sont dans une extrême pénurie, enfin, pour ceux qui habitent les Moluques et le Japon; car il faut pourvoir à leur subsistance: autrement faute de nos secours, ils seroient contraints d'abandonner des travaux importants, à moitié commencés, au grand préjudice de l'Église.

Je vous ai signalé surtout ceux de nos Frères qui vivent hors des forteresses qu'occupent les Portugais, parce que leur sort est le plus malheureux. Ceux qui séjournent ou dans les villes de garnison, ou dans les comptoirs, ou dans les colonies, et dans tous les lieux où le commerce attire les Européens, n'ont pas à redouter la misère; il n'est pas à craindre que les besoins de la vie animale leur fassent lâcher prise; ce qui arriveroit au contraire aisément à ceux qui sont condamnés à vivre parmi des hommes d'une autre race, ou ennemis ou pauvres, et qui mourroient de faim, si leurs Frères ne leur faisoient parvenir des secours alimentaires.

4. Mais, avant tout, je veux que vous songiez sérieusement à acquitter les dettes contractées par votre maison; car celui qui peut payer et qui ne paie pas, est grandement coupable: il offense Dieu et souille sa conscience; d'ailleurs cela est pour le peuple un juste motif de scandale. Je vous le répéte, mettez tous vos soins, faites tous vos efforts, appliquez-vous à éteindre sans délai votre dette. Dans cette vue, n'entreprenez point de nouvelles bâtisses, n'achevéz même pas celles qui sont commencées; car quoique nous soyons logés à l'étroit, il vaut mieux cependant pourvoir au plus pressant. Lorsque vos dettes seront acquittées, vous songerez alors à élever petit à petit vos constructions, et les aménerez insensiblement à leur fin.

5. Au reste regardez en général les édifices bâtis en pierre et en mortier comme fort au dessous des temples spirituels que vous devez construire. Ces temples sont vos Frères, et les élèves confiés à vos soins; votre devoir le plus important est donc celui de les nourrir, de les entretenir, et surtout de les élever dans la vertu.

Je sais cependant bien qu'il y a des bâtisses qui sont de toute nécessité, qui ne peuvent s'ajourner: telles qu'un mur de clôture qui tombe en ruine, une porte de communication qu'il faudra ouvrir ou fermer, un passage qu'on veut condamner pour qu'il n'y ait pas d'autre issue que la porte principale; car il est si important pour l'ordre et la réputation d'une maison religieuse d'être close partout et de n'avoir aucune brêche, que ces sortes de travaux ne supportent point de délai; aussi n'épargnez rien pour les faire faire de suite.

6. Enfin je dois encore vous prémunir contre une foiblesse naturelle, une espèce de pudeur à refuser, dont vous pourriez vous sentir atteint: lorsque, par

exemple, des étrangers qui seront dans le besoin, dans la gêne, viendront solliciter près de vous des secours qui seroient à prendre sur l'épargne de votre maison, ce qui vous arrivera souvent, ou lorsque les débiteurs de rente, sous différents prétextes, notamment celui de leur malaise, viendront en solliciter la remise de tout ou partie; ou bien enfin, lorsqu'au tribunal de la pénitence ils vous raconteront les ennuis domestiques, la misère, les besoins, d'eux et des leurs, et demanderont que vous veniez à leurs secours; et moi aussi, je compatis à leur maux, mais je vous défends de vous laisser aller à une pitié mal entendue, que Dieu même défend; car faire des libéralités avec un bien qui n'est pas le nôtre, c'est un vol. Pour que vous puissiez donc résister à de pareilles sollicitations, rejetez sur moi tout l'odieux du refus; je viens ici vous lier les mains, et je vous enjoins en termes formels, dans toute l'étendue de mes pouvoirs, de répondre à ces importuns demandeurs que votre maison est endettée, qu'à peine vous avez pour subvenir aux besoins journaliers de vos Frères et des enfants du séminaire; qu'outre ces charges, votre maison est encore tenue de venir au secours des Pères répandus dans les missions, des malades retenus dans les hôpitaux, et qu'elle est grevée de beaucoup de dépenses de cette nature; que, par ces motifs, je vous ai expressément défendu, en vertu de la sainte obéissance que vous ne pouvez enfreindre sans pécher, de détourner aucun denier de leur destination, parce qu'il ne pourroit être pris que sur les besoins urgents de la maison, qui surpassent de beaucoup les revenus confiés à votre administration.

Au reste, tenez-vous en garde contre ces personnes qui viennent chercher au tribunal de la pénitence les aliments du corps et non les remèdes de l'ame, et je vous

conseille de vous en débarrasser au plus vîte et en peu de mots. Ils sont bien plus sensibles aux outrages de la fortune qu'aux blessures de leur conscience. Comme ils ne songent qu'aux biens de la terre, ils ne visent qu'à vous soutirer un pièce de monnoie; quoi que vous leur disiez dans l'intérêt de leur ame, ce seroit parler à des sourds. Si vous ne savez pas vous en débarrasser, ils vous fatigueront, et vous détourneront de vos occupations bien plus importantes.

7. Beaucoup de pères de famille portugais demandent à tenir à titre féodaux les fonds qui appartiennent au collége. Je doute que cela lui convienne; je crains que des inféodations multipliées ne lui fasse tort un jour; réfléchissez-y bien, délibérez-en, pesez cela attentivement avec le procureur et les amis de la maison, faites ensuite ce qu'ils croiront le plus convenable.

Le collége doit, et il lui est beaucoup dû; il faut donc que vous connoissiez sur le bout du doigt votre situation active et passive, les noms de vos débiteurs et la quotité de leur dû, et que vous en ayez un tableau exact sous les yeux.

Je ne trouverai cependant pas mauvais que vous portiez moins votre attention sur ce que vous avez à recevoir que sur ce que vous avez à payer, et que vous mettiez plus d'exactitude à vous libérer qu'à faire rentrer rigoureusement ce qu'on vous doit. C'est l'acquit de vos dettes qui doit être, selon moi, votre principal souci. Songez donc à vous débarrasser de vos créanciers; songez que tous vos efforts doivent tendre à les satisfaire au plus tôt, et que vous ne pouvez rien détourner des dépenses qu'exige impérieusement la nombreuse famille dont vous êtes chargé; et qu'aucun motif de bienveillance ou de charité ne peut vous libérer de cette obligation, puisque la nourriture, le vêtement,

les remèdes auxquels ont droit vos Frères internes, ceux qui sont en course, les enfants du séminaire, les malades des hôpitaux, sans parler ici des ouvriers de première nécessité, et de beaucoup d'autres dépenses qui absorbent tous vos revenus, et les rendent même insuffisants. Ne regardez pas cela comme un prétexte spécieux, ni comme une excuse bien trouvée; mais soyez convaincu que c'est la réalité. Travaillez donc nuit et jour à faire des épargnes sur vos dépenses journalières, autant que vous le pourrez, pour acquitter vos dettes; mettez à profit l'expérience, qui donne les meilleures leçons d'économie; tenez-vous-en à ce que l'usage vous aura fait voir de plus avantageux, et évitez soigneusement tout ce qu'il vous aura indiqué comme nuisible ou peu utile.

8. Employez toute votre sagacité à bien connoître ceux à qui vous voulez donner votre confiance; car il est rare de rencontrer de fidèles économes; prenez-les, autant que vous le pourrez, parmi ceux qui se confessent à vous au moins une fois par mois, et qui approchent régulièrement aussi de la sainte table.

Je désirerois que le sujet principal des lettres que vous m'adresserez au mois de septembre à Malaca, par l'entremise de François Pérez, roulât sur votre situation financière, ensuite sur la situation morale de votre maison, du résultat de vos travaux et de ceux des autres, du profit que les habitants de Goa retirent des prédications et des autres pratiques du ministère; vous me donnerez des nouvelles du Portugal, de la paix ou de la guerre, de nos Pères qui sont en mission. Entrez dans des détails longs et clairs sur tout cela; employez un secrétaire dont la main soit expéditive et lisible.

Prenez, pour le recouvrement de vos rentes, un né-

gociant de votre ville, riche, d'un crédit, d'une probité connue, afin d'éviter tout procès.

Voyez s'il y auroit de l'économie à acheter deux fouloirs pour blanchir les draps, plutôt que de les donner aux foulons étrangers; calculez aussi s'il convient mieux d'avoir un Frère maître jardinier, que d'en prendre un à gage, car je vois que l'on dépense beaucoup pour la nourriture et les journées d'un jardinier et de ses manœuvres éthiopiens. On pourroit peut-être confier le soin du jardin à un des Frères servants, en lui donnant deux esclaves qu'on achetteroit à cet usage. Voyez en cela et en d'autres choses, ce qui sera le plus avantageux; consultez les personnes instruites dans ces sortes d'affaires, gens craignant Dieu, et portés de bonne volonté pour notre maison.

9. On a fait remise de cinq cents pardans à Alvare Alphonse, sur la rente dont il étoit débiteur; c'est un motif pour qu'il s'acquitte au plus tôt des cinq cents autres dont il est reliquataire.

Prenez garde d'être prodigue du bien d'autrui. Rappelez-vous la faim et la misère qu'endurent nos Frères, qui, couverts de sueur, dans des postes dépendants de votre maison, portent le poids et la chaleur du jour, ou qui, au Japon, aux Moluques, au cap Comorin, sont exposés aux plus rudes travaux sans aucune consolation quelconque.

Il faut, à ce que je crois, envoyer à Choran, tous les dimanches, don Augustin, prêtre étranger, avec une rétribution convenable. Je ne suis pas d'avis d'y laisser plus long-temps un de nos Frères; faites par conséquent rentrer chez vous celui qui y est.

10. Lorsque vous admettrez des sujets à la maison, faites en sorte, dans leurs premières épreuves, de con-

noître parfaitement quel genre de vie ils ont mené jusqu'alors, quelle profession ils ont exercée, ce qu'ils savent faire, pour que vous puissiez plus aisément voir quel emploi, quel office, quel ministère on peut leur confier.

Vous ferez de temps en temps prêcher Michel Moralez dans la cathédrale; mais vous le préparerez, vous lui donnerez des avis, pour qu'il s'en acquitte d'une manière convenable; vous pourriez même, si vous le trouviez expédient, alterner avec lui, et prêcher chacun votre semaine. Voyez, examinez, faites pour le mieux.

N'oubliez pas ce que je vous ai mandé à l'égard de Balthasar Nunnez : de lui faire parcourir tous les Exercices spirituels, de le soumettre aux plus humbles offices, non pas du dehors, mais de l'intérieur; et comme j'y tiens beaucoup, je vous en fais un ordre de sainte obéissance.

Je vous recommande particulièrement les Japonois qui sont dans votre maison; procurez-leur des voies sûres et commodes pour passer en Portugal.

Je pense que si vous faites pratiquer les méditations ascétiques aux Frères, dans leur temps de probation, vous découvrirez facilement ceux qui vous conviennent, ceux que vous devez retenir, et ceux que vous devez renvoyer; mais prenez bien garde de vous laisser entraîner par les prières et les sollicitations de qui que ce soit, pour admettre dans la Société un sujet quelconque qui n'a pas les qualités requises.

11. Faites administrer le domaine de l'île de Choran et surveiller les fermiers par des gens qui s'y entendent; car ni vous ni aucun des nôtres, ne pouvez vous en occuper; ayez soin, comme je vous l'ai dit, d'y envoyer don Augustin; pour le reste, déchargez-vous de cette administration sur des personnes dignes de votre confiance.

A l'arrivée de François Lopez vous lui ferez faire les méditations spirituelles, sa confession générale, vous l'emploierez à la cuisine et aux autres fonctions de cette espèce.

Vous rendrez à Matthieu trente-six pardans qu'il m'a prêtés au Japon, et qu'il réclamera incessamment. Vous direz à Alvare Alphonse qu'on ne peut lui accorder aucun délai, passé Pâques.

FRANÇOIS.

P. S. Ayez soin qu'aucun de nos Frères et de nos Pères, en quelque lieu des Indes qu'il soit, n'écrive au roi, ou à toute autre personne en Portugal, qu'il ne vous ait envoyé ses lettres ouvertes. Elles seront toutes adressées au collége de Goa, d'où elles seront expédiées en un seul paquet au père Simon, recteur du collége de Saint-Antoine, à Lisbonne.

LETTRE CXVII.

AU MÊME.

Goa, ... avril 1549.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Étant sur le point d'entreprendre un voyage de long cours et très chanceux, je crains toujours de ne vous avoir pas donné des avis suffisants. Je viens encore me répéter et récapituler tout ce que je vous ai dit; vous reconnoîtrez d'abord dans mon inquiétude le propre de l'amour, qui est d'être toujours sur les épines, et vous

vous efforcerez de vous inculquer ce que ma tendresse vous aura souvent répété.

Avant tout, songez à vous-même, songez aux besoins de votre ame; car vous savez ce qui est écrit : *Celui qui est méchant pour lui-même, pour qui sera-t-il bon* (1)?

Ayez à l'égard de tous les Frères et Pères qui sont sous votre direction, une charité sincère, une aimable modestie ; n'ayez d'âpreté et de rigueur que pour ceux qui abuseroient de votre bonté. Faites-leur sentir dans leur propre intérêt, et non pas dans un esprit de vengeance personnelle, l'aiguillon de la sévérité, surtout lorsque vous vous apercevrez que l'orgueil se greffe chez eux sur la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. C'est alors qu'il s'agit d'abattre leur esprit altier, même publiquement ; d'ailleurs vous aurez de la condescendance pour celui qui pèche ou par ignorance, ou par fragilité humaine. Elle leur sera profitable, sans nuire cependant à la discipline. L'indulgence est un poison mortel pour l'arrogant : l'insolence fait alors chez lui de rapides progrès; il jettera partout le trouble, s'il rencontre un recteur foible, mou, qui craigne de lui résister.

2. Le grand nombre des admissions faites sans choix, loin d'être un secours pour la Société, n'en est qu'un bagage incommode. Peu de monde, mais plein d'ardeur, doué de qualités éminentes de l'ame et du corps, équivaut à une multitude.

Tenez-vous donc sur vos gardes, pour ne pas gréver notre Compagnie d'une troupe inutile, plutôt que de la renforcer par un choix fait avec discernement.

Faites pratiquer à ceux que vous admettrez une par-

(1) *Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit?* (Ecclesiastic. XIV. 5.)

faite abnégation d'eux-mêmes; exercez-les sans relâche dans la mortification intérieure de leurs affections dépravées. Employez-les aux fonctions les plus humbles, même au dehors de la maison : faites-les mendier de porte en porte pour les pauvres, servir les malades à l'hôpital, et subir d'autres épreuves de ce genre. Je ne vous conseillerai pas de les présenter aux yeux du peuple sous les guenilles de la folie. Ces sortes de spectacle sont pour le public plutôt un objet de scandale que d'admiration, et un motif de gloriole, comme d'un acte héroïque, pour celui qu'on expose ainsi à la risée publique. Faites-leur faire des actes d'humilité d'une utilité réelle : celui, par exemple, d'avouer en présence de leurs Frères les négligences dont ils se seront rendus coupables dans leurs offices, et d'en demander pardon. Il est salutaire, et tient l'attention sur le *qui vive*.

Mais tous ces moyens ne doivent être employés que d'après la connoissance intime que l'on a acquise du caractère et des forces de chacun. Car tous les remèdes ne profitent pas également à tous les tempéraments; ce qui est bon à l'un, nuit à l'autre. C'est le propre de la prudence, de savoir appliquer à chacun ce qui lui convient.

3. Ne laissez admettre aucun des nôtres au sacerdoce, s'il n'en a pas les qualités requises, c'est-à-dire s'il n'est pas riche en sciences, éminent en vertus éprouvées pendant plusieurs années. Si l'on n'observe pas cette exacte sévérité, ceux qui seront admis ne répondront jamais à l'esprit de notre Société et à l'attente du public. Ah! plut à Dieu que les inconvénients qui résultent de cette négligence fussent moins nombreux et moins fréquents!

Vous devez votre sollicitude aux personnes de la mai-

son et à celles du dehors, mais avec discernement, en vous rappelant qu'ici vos soins sont d'obligation, que là ils sont purement gratuits. L'ordre veut donc qu'on satisfasse la justice avant d'écouter la libéralité. Dieu vous demandera compte du troupeau confié à vos soins; et le bien que vous aurez fait aux étrangers, ne sera qu'un surcroît de bonnes œuvres; il n'est louable qu'autant que nous nous sommes acquittés de celui qui nous est imposé. C'est un crime que de négliger son principal devoir pour porter son attention sur les accessoires. Celui qui est oisif à la maison, et qui est très actif dans la ville, ressemble à un homme dont la conscience seroit souillée, et qui se croiroit en repos, parce qu'il jouiroit de l'estime qu'on attache à un extérieur honnête, tandis que Dieu seroit irrité; il est travaillé d'une ambition qui est hors de saison : plus il court, plus il se fatigue, plus il s'égare. Gardez-vous donc de ce défaut; occupez-vous d'abord de votre devoir, et ensuite de ce que le temps laissera à votre libre disposition.

4. De toutes les manières de venir au secours du prochain, la plus universelle est toujours la meilleure. C'est pourquoi la prédication, le catéchisme, le tribunal de la pénitence sont vos devoirs par excellence.

Voyez, examinez-bien quel est l'esprit qui amène ceux qui viennent à vous se confesser; car il en est beaucoup qui, sous le masque de la religion, courent après un intérêt purement temporel, et qui, sous le prétexte de chercher un remède spirituel, font une spéculation lucrative, et ne cherchent que les aliments du corps. J'ai presque toujours trouvé cette classe d'hommes d'une stupidité, d'une insensibilité incroyable sur leurs maux spirituels. C'est jeter au vent ses paroles que de leur parler de leur salut et de la vie éternelle : les yeux fixés sur la terre, ils ne voient, ils n'envisagent qu'elle et ne sou-

pirent qu'après ses biens. Hâtez-vous de vous en débarrasser, ne vous occupez pas de ce qu'ils cherchent, et n'espérez pas vous rencontrer jamais avec des gens qui ont un but tout opposé au vôtre : ils visent aux biens de ce monde, et vous tendez au royaume céleste.

Quelle honte pour un soldat de Jésus-Christ, de redouter les *qu'en dira-t-on* d'un public profane, et d'avoir des égards pour les opinions de ces gens qui sont étrangers aux choses du ciel et qui ne connoissent que la terre et ses biens! De peur qu'ils ne soupçonnent que vous redoutez leurs propos, marchez tête levée, pour leur montrer que vous vous souciez très peu de leurs éloges, et que vous méprisez leurs reproches.

FRANÇOIS.

LETTRE CXVIII.

AU MÊME.

Cochin, 24 avril 1552 (1).

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Depuis mon arrivée à Cochin, j'ai reçu plusieurs lettres de Colan et du cap Comorin; plusieurs d'entre elles

(1) Tursellin (*lib. IV*, *epist.* 4) a mis cette lettre au 25 mars 1552. Or, il est constant que Gaspard Barzée n'a été nommé recteur que le 7 avril (Voyez la lettre CIII), et que Xavier n'est parti de Goa pour Cochin que le 15 avril. La date de Poussinez, que nous suivons ici, est donc certaine.

m'entretiennent de la pénurie spirituelle et corporelle où se trouvent nos Pères qui travaillent dans ces contrées au salut des ames, des graves inconvénients qui en résultent. On me mande de Comorin la mort du père Paul, homme d'un grand mérite et d'une vertu supérieure; on m'écrit qu'il ne reste dans ce pays que le père Henri Henriquez, et qu'il n'y a pas d'autre prêtre de notre Société dans tout ce canton. Henriquez demande instamment qu'on lui envoie de suite un compagnon pour l'aider dans l'administration des sacrements, vu qu'il lui est impossible à lui seul de suffire à une mission aussi populeuse et aussi vaste.

Voyez si vous pouvez tirer le père Antoine Vaz et le frère Antoine Diaz d'où ils sont; vous les enverriez l'un et l'autre après l'hiver sur la côte de Comorin, qui est dans un si grand dénûment d'ouvriers. Si vous ne jugez pas Antoine Vaz convenable à ce poste, ou si vous le croyez plus nécessaire là où il est, songez à François Lopez que j'ai envoyé dernièrement à Bazin. Voilà ce qui me vient dans l'idée; je verrois avec plaisir aller au Comorin l'un ou l'autre avec Antoine Diaz, ou tout autre sujet d'une vertu éprouvée, que vous pourriez sans crainte donner pour compagnon au prêtre qui se rendroit dans cette province.

Je vous prie par tout votre amour de Dieu, ne perdez point de temps, cette affaire est aussi pressante qu'importante.

2. Le père Nicolas est dans de grands embarras à Colan et dans une extrême détresse; il a cinquante enfants indigènes, deux ou trois enfants portugais à nourrir, et il ne sait où prendre, d'autant plus que de toute la côte on lui envoie pour les guérir tous les petits enfants qui tombent malades, et que ce collége est très peu renté.

Il demande avec raison qu'on lui accorde quelques subsides sur les rentes royales affectées autrefois à cette maison, et qui n'ont pas été payées dans le temps; car presque aucune ne sont acquittées à leur échéance. Entendez-vous, je vous prie, avec M. le préteur, pour que, les revenus affectés à ce collége n'étant pas exactement payés, on lui solde dans un moment aussi urgent les arrérages, et s'il le faut, priez-le d'expédier sans délai un mandat royal au préfet de Colan, pour qu'il compte cent pardans, afin d'obvier à la ruine totale de cette maison.

Je vous en prie par votre amour pour Dieu, agissez, faites en sorte qu'aussitôt le retour de la mousson, un prêtre de notre Société parte pour le Comorin avec un coadjuteur, comme je vous l'ai dit; et qu'en passant à Colan ils fassent compter au père Nicolas la somme de cent pardans, en vertu d'un mandat royal, dont ils seront porteurs.

3. Relevez ce qui est dû au collége de Goa par le trésor royal, et hâtez-vous auprès des ministres et surtout du préteur de faire expédier des ordonnances pour opérer la rentrée intégrale de toutes ces sommes. Faites-en autant pour la maison d'Ormus et le collége de Bazin. Ne menez pas ces affaires-là mollement et avec nonchalance; elles exigent de la vigueur et de la persévérance. Cette race financière est sans doute difficile à conduire; les receveurs, les payeurs, tous ceux qui manient les deniers du roi, à quelque titre que ce soit, trouvent toujours les moyens d'éluder les paiements les plus légitimes. Si vous vous présentez devant eux avec douceur et modestie, ils sont sourds, ils ne lâchent leur proie que lorsqu'on la leur arrache; il ne faut donc pas les aborder avec timidité; mais il faut prendre avec eux un ton, un air assuré et déterminé, et ne pas leur ac-

corder aisément de délais, car ils ne trouvent que trop les moyens de les multiplier à l'infini. Ils possèdent au suprême degré l'art de s'enrichir, et c'est un mérite dont ils se glorifient entre eux. Ainsi, puisque en agir modestement avec eux, c'est autoriser leurs prévarications, il faut donc ne pas craindre d'exiger avec importunité et même avec audace ce qu'ils doivent, et ne pas hésiter d'employer les voies de rigueur, d'en venir des menaces aux effets, fallût-il descendre dans l'arène des tribunaux; autrement les sommes que Sa Majesté a affectées sur son trésor à l'usage de la religion, seront infailliblement détournées de leur destination par l'avarice et la méchanceté des agents du fisc, et leurs détestables manœuvres porteront à la religion et au salut des ames un préjudice énorme et irréparable. Prenez donc les moyens les plus actifs pour expédier cette affaire, qui est aussi importante qu'urgente.

4. Appliquez-vous à libérer au plus tôt votre maison de ses dettes, et faites-moi passer un relevé exact des débiteurs du collége de Goa, vous le joindrez aux lettres que vous m'enverrez au mois de septembre prochain, par les vaisseaux qui feront voile pour Malaca. Il seroit à désirer que toutes les fois que vous m'écrivez, vous me fissiez connoître votre situation active et passive, l'état de ce que vous devez et de ce qui vous est dû; car il m'est important de pouvoir les comparer.

Comme les revenus du collége se perçoivent par des collecteurs et d'autres gens qui en sont ensuite débiteurs, gardez-vous d'une sotte et injuste pitié, pour leur en laisser une partie dans les mains. Car c'est ce qui est arrivé l'année dernière, comme nous le savons positivement, par une très coupable négligence; d'où il est résulté qu'à défaut des subsides que l'on attendoit de Goa, on a été contraint au cap, à Colan, à

Cochin d'abandonner plusieurs travaux importants qui avoient été commencés dans l'intérêt de la religion et du salut des ames; ces retards mal entendus des collecteurs du collége de Goa dont relèvent ces missions, n'ont pas permis de verser à temps les fonds qui leur étoient nécessaires. C'est pourquoi veillez par vous-même, ne négligez rien pour que l'agent du collége mette plus d'activité et d'énergie dans la rentrée de vos fonds, et ne sacrifie pas sa conscience et son devoir à l'avarice de quelques hommes.

5. Il faut de toute nécessité venir au secours du père Antoine Hérédia. Dès que l'hiver sera passé, il faudra profiter de la première occasion pour lui faire tenir à Cochin deux cent cinquante ou trois cents pardans. Cette somme lui est absolument nécessaire pour achever d'enclore ses bâtiments, et pour finir quelques autres affaires de la plus urgente nécessité, sans lesquelles il ne peut se loger, ni lui ni les siens. Jusqu'ici nos Pères n'ont eu qu'une pitoyable habitation, aussi insalubre qu'incommode.

Mais n'allez pas croire que, pendant que je prêche ici pour le collége de Colan, je perde de vue vos propres embarras: je les connois, je m'en souviens, n'en doutez pas; mais je crois que, toute comparaison faite, il faut venir au secours de ceux de nos Frères qui souffrent le plus. C'est pourquoi j'ai fortement réduit la somme que je vous ai demandée pour eux; elle est bien au dessous de leurs besoins, mais il faut se gêner les uns les autres; lorsque sur vos revenus vous aurez prélevé *ex æquo et bono*, ce qui est indispensable, tant pour votre maison que pour les enfants Portugais et indigènes, venez au secours de Cochin, de Colan, de Comorin.

6. Faites rentrer exactement la créance sur Alvare Alphonse; voyez à combien s'élève la remise que lui

ont faite ces années passées, et très mal à propos, les collecteurs du collége. Si je m'en croyois, je leur ferois payer jusqu'au dernier sou cette imprudente concession qui compromet d'une manière incroyable les travaux de nos ouvriers évangéliques sur la côte de Comorin, à Colan et à Cochin. Faites-le donc s'exécuter de suite et sans remise quelconque, pour vous mettre à même de subvenir d'abord à vos besoins, puis à ceux des maisons succursales.

Quand il s'agit du service de Dieu il ne faut pas négliger les affaires temporelles; vous en avez un exemple dans le voyage que je fais en ce moment et qui est si important pour la gloire de Dieu. Comment aurois-je pu l'entreprendre, si votre activité ne m'eût pas procuré les aumônes d'Ormus qui me donnent aujourd'hui voiles et poupe? Que seroit-ce si vous vous fussiez ralenti? ne serions-nous pas obligés de tout abandonner et de laisser passer une si belle occasion d'étendre le royaume de Dieu? eh! quand la reverrions-nous? Mais en voilà assez sur ce chapitre.

7. Si à la fin de l'année il arrive du Portugal quelques-uns de nos Frères, rappelez-vous de faire tout votre possible pour en envoyer au moins un l'année prochaine au Japon, et de parer à tous les obstacles qui pourroient se présenter; c'est pour y être l'assistant du père Côme de Torrez. Au reste, je vous ai laissé sur cela mes intentions par écrit, je ne fais ici que vous en rafraîchir la mémoire. Je désirerois que vous donnassiez à ce Père un laïc pour compagnon et coadjuteur. Procurez à l'un et à l'autre un viatique qui les mette hors d'inquiétude et d'embarras; car, il faut que sur l'argent que vous leur remettrez, ils trouvent, non seulement leurs frais de route, mais encore leur existence au Japon : ce pays est très fertile pour nous

en travaux et produits spirituels, mais très pauvre en argent et très stérile en denrées. Au surplus, ne négligez rien, si vous avez quelque amitié pour moi; ayez à cœur de donner à Côme de Torrez un compagnon prêtre, et cela au plus tôt; je le désire ardemment, parce que je suis convaincu de son urgente nécessité.

8. Mais si mes espérances étoient trompées du côté du Portugal, si la saison prochaine ne vous amenoit personne qui pût remplir mes vues, voyez, je vous prie, à vous tourner d'un autre côté. Par exemple, si quelqu'un, déjà prêtre, se présentoit à vous pour entrer dans notre Compagnie, vous lui en faciliteriez l'accès, après l'avoir néanmoins suffisamment éprouvé, en lui abrégeant le temps du noviciat, en raison du besoin où vous vous trouvez; et s'il n'étoit pas prêtre, mais qu'il fût disposé à la prêtrise, vous auriez soin de le faire admettre aux ordres.

Pour assurer à ce prêtre, ou à tout autre, comme je vous l'ai dit, la faculté de passer de Malaca au Japon, je prierai le préfet de cette ville, lorsque j'y passerai, de faciliter l'embarcation de ceux de nos Pères qui, au mois d'avril prochain, viendroient de Goa pour se rendre au Japon.

9. Dans le choix des sujets qui postulent pour être admis dans notre Société, il faut soigneusement examiner leurs facultés morales et physiques; prenez bien garde de ne pas charger la Compagnie de sujets inutiles au dedans comme au dehors.

Si, parmi ceux que vous avez admis aux épreuves, vous en remarquez quelques-uns dont la force d'ame ou la santé seroit au dessous des travaux auxquels on veut les destiner, renvoyez-les à leurs parents.

Quant à ceux que vous exercez dans les fonctions domestiques qui exigent des rapports avec les étrangers,

des allées, des venues : par exemple, dans les fonctions de fournisseur, de cellerier et autres semblables, surveillez bien leur conduite ; voyez s'ils sont sobres, continents, modestes ; s'ils sont fidèles dans la manutention de l'argent qu'on leur confie, s'ils rendent des comptes prompts, clairs et exacts de ce qu'ils ont reçu, de ce qu'ils ont dépensé. Car, vous ne devez pas ignorer combien est dangereuse la confiance qu'on est ainsi forcé d'accorder : si nous la donnons imprudemment à des hommes intempérants, dont la fidélité, la régularité des mœurs n'offrent pas une garantie suffisante contre tout danger de cette espèce, ce sera une honte pour notre maison et un grand scandale pour le public.

10. Ayez soin d'exercer beaucoup et long-temps Melchior Nugnez (1) dans les plus bas offices, tels que ceux de la cuisine, ainsi que le laïc coadjuteur qui est venu de Bazin avec Melchior Gonsalès, sans leur permettre de sortir de la maison ; et si, dans l'intervalle de ces épreuves, vous remarquez qu'ils ne sont pas propres à l'institut de la Société, renvoyez-les et rendez-leur ce qui leur appartient.

11. Dès que François Lopez sera de retour de Bazin, faites-lui faire les exercices spirituels, et remplir les fonctions les plus ignobles de la maison. Voyez, observez si dans ces trois mois d'épreuve, il se fait chez lui une amélioration sensible, et s'il fait des progrès dans la vie spirituelle ; j'ai des raisons pour vous en faire une recommandation spéciale, j'ai lieu de craindre que les uns et les autres ne soient pas tels que je le désirerois, et que la gloire de Dieu et leur perfection l'exigeroient.

(1) Je crois que Poussinez a fait erreur dans la lettre CXVI, n° 10 ; il l'appelle *Balthasar Nunnez* ; Orlandin lui donne le nom de *Balthasar Nunnius*, et ici *Melchior*. Je pense que son vrai nom étoit *Balthasar-Melchior Nunnez*.

12. Ayez sur tous en général une vigilance proportionnée à l'état de chacun ; appliquez-vous toujours à les prémunir, à les fortifier et à les exciter.

Lorsque vous enverrez, comme je l'ai dit, au promontoire de Comorin, un prêtre avec un laïc coadjuteur, vous leur remettrez encore un des deux calices que je vous ai laissés. Ce qui me fait dire cela, c'est que je me rappelle qu'il y a deux ans un Chrétien de Comorin avoit envoyé à Goa de l'argent pour avoir un calice consacré ; ceux qui étoient alors à la tête de l'administration du collége, employèrent cet argent à tout autre usage, et le calice n'alla pas à sa destination. Envoyez-le donc, et effacez cet article de vos notes. Vous pourrez donner l'autre à celui de nos Pères qui partira l'année suivante pour le Japon ; car il n'y en a qu'un seul là-bas.

13. Lorsque vous m'écrirez à Malaca, n'épargnez ni l'encre ni le papier ; ne le faites pas par manière d'acquit. Parlez-moi de tout en particulier et entrez dans les plus petits détails ; car je me fais d'avance un grand plaisir de recevoir et de lire vos lettres, qui me parleront de tous nos Frères, de ceux qui sont au collége, de ceux qui, dans les missions, combattent sous les drapeaux de la religion. Prenez un secrétaire qui écrive lisiblement. Vous adresserez le paquet à François Pérez, à Malaca, et faites en sorte de me l'envoyer, au mois de septembre, par le vaisseau qui fera voile alors pour Banda. Je me repose sur François Pérez pour me le faire parvenir en Chine.

14. Recommandez au père Cyprien qui est à Méliapour, dans la ville de Saint-Thomé, de vivre en bonne intelligence avec tout le monde, surtout avec le vicaire général et tous les prêtres du pays.

Vous devez, je pense, lui écrire franchement et lui

dire sans détour que dans les ordres précis que je vous ai laissés, je vous ai positivement enjoint de renvoyer de la Société quiconque se montreroit récalcitrant ou rebelle aux intentions du recteur de Goa, qu'aucune considération particulière ne vous empêchera d'exécuter un ordre aussi précis. Faites-le, pour qu'il se tienne sur ses gardes, et pour qu'il sente que c'est à lui que s'adresse la sévérité de ces menaces.

15. Étienne-Louis Borrally (1), qui est diacre, doit aller à Goa. J'aime beaucoup ce jeune homme, parce que j'espère que Dieu lui fera la grace d'être un bon religieux. Accordez-lui tout ce qu'il vous demandera en mon nom, en le recommandant à Mgr l'évêque toute et quante fois qu'il en aura besoin. Ce n'est pas l'espoir seul que j'en ai conçu, qui me l'affectionne, c'est la reconnoissance pour tous les services qu'il m'a rendus, en se prêtant toujours, et de la meilleure grace possible, à tout ce dont je l'ai prié. Je vous charge donc de m'acquitter envers lui avec ardeur et constance.

Que le Seigneur notre Dieu vous comble de ses bénédictions ! Adieu.

François.

16. *P. S.* Le père Antoine Hérédia a là-bas un livre qui lui est utile, mais qui me sera nécessaire où je vais : c'est le *Constantin*, que je suis forcé de lui prendre en partant pour la Chine. Je me rappelle en avoir vu deux exemplaires chez vous, un entre les mains de François Lopez, l'autre entre celles de François Moralez. Il faudroit envoyer l'un des deux au plus tôt au père An-

(1) Je ne sais si c'est le même dont il est fait mention dans la lettre LXXII, n° 14, sous le nom d'*Etienne-Louis Buran*. Dans celle-là, il y est dit *prêtre*, dans celle-ci il n'est que *diacre*. L'éditeur de Bologne n'en fait qu'un seul et même personnage dans son *Index*.

toine Hérédia; car, comme je vous l'ai dit, ce livre lui fait grand besoin.

Parlez à Mgr l'évêque pour qu'il fasse comparoître devant lui à jour fixe, sous peine d'excommunication, un certain prêtre malabare nommé Ferran; là où il est, sur la côte de Comorin, il s'est établi l'ennemi déclaré de tous nos Pères qui travaillent aux missions, et il apporte les plus grands obstacles à la prédication de l'Évangile.

Tout à vous en Jésus-Christ, FRANÇOIS.

LETTRE CXIX.

A JACQUES PÉREYRA.

Malaca, 26 juin 1552 (1).

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Puisque l'énormité de mes péchés n'a pas permis à Dieu de nous employer tous deux dans l'expédition de la Chine, c'est sur ma tête criminelle qu'en doit retomber tout le châtiment, c'est à mes seuls péchés qu'il faut donc imputer ce malheur. Hélas! ils sont si nombreux et si graves, que ce n'est pas moi seul qui en supporte la peine, mais c'est encore vous; c'est sur vos affaires, sur votre fortune que vous avez employée en préparatifs pour cette ambassade, que rejaillissent mes

(1) Voyez la Notice, n° 130.

iniquités. Mais Dieu m'est témoin de la bonne intention qui me dirigeoit à votre égard ; si elle n'eût pas été pure et très droite, je mourrois maintenant de chagrin. Je vais m'embarquer, et j'attendrai au bord du navire l'heure du départ ; c'est pour fuir les yeux de votre famille qui, tout en larmes, vient m'assiéger où je suis, et me déchirer le cœur par le tableau déchirant de sa ruine totale, effet malheureux des obstacles que cette ambassade a rencontrés. Que Dieu pardonne à l'auteur de tant de calamités et de si grands malheurs !

2. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas venir me voir ; vous m'écraserez par le spectacle de vos maux et de vos douleurs, quoique j'espère que ce désastre même tournera à votre profit ; car je ne doute pas que Sa Majesté ne satisfasse à ma prière, et qu'elle ne vous dédommage dignement des sacrifices que vous avez faits à la cause et à la religion de Jésus-Christ. J'ai fait faire au préfet mes derniers adieux, parce qu'il n'a pas craint de rompre toutes les mesures que nous avions concertées dans la vue d'étendre l'empire de la foi. Que Dieu pardonne à cet homme ! mais je plains son sort. Hélas ! il en portera la peine, mais plus sévère qu'il ne le pense (1).

Que le Seigneur, qui veille à notre conservation, soit notre guide dans nos travaux, et nous accompagne ! Ainsi soit-il.

De notre maison de Malaca, sur le point de m'embarquer.

FRANÇOIS.

(1) Voyez la Notice, n° 135.

LETTRE CXX.

AU PÈRE GASPARD BARZÉE, RECTEUR DU COLLÉGE DE GOA.

Malaca, 13 juillet 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Maître Gaspard, j'écris à Mgr l'évêque sur une affaire importante qui intéresse un de mes intimes amis, nommé Alvare Gentilis. Des raisons graves de devoir et de conscience exigent impérieusement qu'il ne diffère pas plus long-temps son mariage légitime avec une femme de laquelle il a eu des enfants en concubinage. Cependant il hésite, et il a encore besoin qu'on le presse. Je me suis aperçu qu'il tient beaucoup à se ménager et à se conserver l'estime de Mgr l'évêque; je suis persuadé que si à mes instances, à mes raisons longuement déduites, venoit s'unir une autorité aussi vénérable, il se détermineroit à faire de suite ce que Dieu et la religion exigent de lui. Je vous en prie, concertez-vous avec Monseigneur pour obtenir de lui cet acte salutaire; cela sera facile, je n'en doute pas, si Monseigneur veut avoir la bonté de lui écrire avec autorité, et de lui enjoindre au nom de son honneur, de son devoir, de ce qu'il se doit à lui-même, de ce qu'il doit à ses enfants, d'avoir sans délai à faire cesser ce scandale, en faisant bénir par l'église son mariage avec leur mère.

2. Je soupçonne qu'il y a quelque chose de caché qui nécessite l'intervention de Mgr l'évêque; je le soupçonne d'après ses réponses équivoques et ambiguës sur une chose qui cependant lui est évidemment avantageuse. Je crois qu'au fond il ne demanderoit pas mieux que de faire son mariage, mais que sa conscience y répugne pour quelque empêchement canonique, mais secret, de la nature de ceux qu'on rencontre assez souvent dans ces sortes d'affaires. Comme il ne s'est pas ouvert à moi d'une manière précise, l'expérience que j'ai du commerce des hommes me l'a fait pressentir, et je me suis expliqué là-dessus dans ma lettre à Monseigneur, afin que, prévenu de cet obstacle, il vienne plus aisément au secours de cette ame malade, et qu'il puise dans la plénitude de ses pouvoirs et dans le trésor des graces que l'Église lui a confié, les moyens d'aplanir toutes les difficultés, et de lui présenter un remède efficace et nécessaire. Ainsi donc, agissez, pressez cette affaire auprès de Monseigneur, pour qu'au mois d'avril, au retour de la saison où les vaisseaux partiront de Goa, vous puissiez écrire à mon ami Alvare Gentilis ce que vous aurez fait avec Mgr l'évêque, ou ce que vous espérez faire pour lever tout empêchement, dans le cas où il s'en ouvriroit avec vous dans sa correspondance. Voilà la manière dont je pense qu'on peut mettre un terme aux hésitations de cet homme, qui ont sans doute quelques causes secrètes; il craindra peut-être moins de vous les révéler, si vous lui faites espérer que, quels que soient ces obstacles, ils peuvent être levés par l'Église dans la plénitude de sa puissance.

Voilà ce que j'avois à recommander à votre zèle! mettez-y, je vous en prie, toute l'activité possible.

Que Dieu nous réunisse dans la gloire du paradis!

Tout à vous en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXI.

AU MÊME.

Malaca, 16 juillet 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous. Ainsi soit-il.

1. Il faut que vous sachiez, maître Gaspard, que j'ai contracté à l'égard de don Pierre de Sylva, plus d'obligations que je ne pourrai jamais en acquitter; car, pendant qu'il étoit préfet à Malaca, il m'a secondé d'une manière si active et si efficace dans tout ce qui concernoit le service de Dieu, que je ne me rappelle pas, depuis que je suis aux Indes, avoir jamais rencontré quelqu'un qui m'ait soutenu et appuyé avec autant de zèle.

J'étois venu à Malaca dans l'intention de m'embarquer pour le Japon. Don Pierre fit tant de diligence et se donna tant de mouvement, qu'il me procura en deux jours une barque, la meilleure qu'on pût avoir dans les circonstances où je me trouvois. De sa propre bourse, il fit emplette, pour environ deux cents écus, de plusieurs objets précieux qu'il me donna pour offrir en présents au souverain du Japon, et par ce moyen m'aplanir les voies de la prédication.

Plût à Dieu que cette année don Pierre de Sylva eût encore été préfet à Malaca, l'ambassade projetée de Jacques Péreyra vers l'empereur de la Chine, d'où dépendoient mes plus belles espérances pour la propaga-

tion de l'Évangile, n'eût pas échoué! Mais quelle différence n'ai-je pas trouvée dans son propre frère Alvare; c'est lui qui, loin de favoriser mon entreprise, m'a ôté la faculté de passer en Chine, m'a même enlevé le vaisseau que je tenois de la libéralité du vice-roi! Que Dieu lui pardonne! mais je crains bien qu'irritée de cet outrage, la Providence n'en tire une vengeance plus grande et plus terrible qu'il ne s'y attend, et qu'il ne le croit (1).

2. Mais pour en revenir à son frère qui lui ressemble si peu, je vous dirai qu'il me prêta très obligeamment trois cents écus d'or dont j'avois besoin dans le moment pour acquitter une dette que j'avois contractée au Japon; car, comme il me parut urgent, pendant mon séjour, de construire une église à Amanguchi, j'empruntai pour cet objet ces trois cents écus. L'échéance étoit venue, mes créanciers étoient là, ils comptoient sur ma *parole*; la bonté de don Pierre vint au secours de ma misère très à propos, et avec une générosité telle qu'on eût dit qu'il m'en faisoit un don. Je veux que vous lui rendiez cette somme de trois cents écus, dès qu'il sera arrivé à Goa, je vous l'ordonne même. Vous prendrez cet argent sur les rentes ou les octrois affectés au collége, ou sur la somme de deux mille écus d'or que le roi a assignée sur son trésor au profit du collége de Sainte-Foi, non seulement en faveur de ceux qui y résident, mais encore en faveur des missions et des stations éparses dans l'Orient pour la propagation de la foi, auxquelles appartient incontestablement celle du Japon.

3. Tâchez de n'apporter aucun délai dans le remboursement de cette somme; allez au devant de don Sylva à bord de son navire, et dès qu'il aura mis pied à terre,

(1) Voyez la Notice, n° 135.

comptez-lui sa somme. J'éprouverois un vif chagrin si malgré mes ordres, vous vous *faisiez tirer l'oreille* (1) par don Pierre, et harceler pour cette somme. Cette nouvelle seroit pour moi bien désastreuse; épargnez-m'en l'ennui, je vous prie, en exécutant promptement mes intentions, et en surmontant tous les obstacles; car si (je ne dis pas) vous négligiez mes ordres, je ne le crains pas, mais si quelque prétexte vous paroissoit plausible pour passer outre, je croirois alors que vous faites peu de cas de mes plus graves recommandations.

Que le Seigneur notre Dieu nous réunisse dans la gloire de son paradis !

Tout à vous en Jésus-Christ, FRANÇOIS.

LETTRE CXXII (2).

AU MÊME.

De la baie de Syngapour, 20 juillet 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Maître Gaspard, vous ne vous ferez jamais une idée des inquiétudes et des ennuis que je viens d'éprouver à Malaca; je n'ai pu d'abord vous écrire, tant j'étois agité : c'est à François Pérez que j'ai été contraint

(1) *Cogeretur Dominus Petrus tibi vellere aurem.*

(2) Cette lettre fut remise à Jean Beira, qui des Moluques alloit à Goa pour les intérêts de la mission. (Voyez la lettre suivante, nº 3.)

d'en laisser le soin. Quelque incroyable que soit son récit, il est cependant vrai. Je pars pour les îles de la Chine, adjacentes à la ville de Canton; je pars dénué de tout secours humain, mais à l'ombre de la protection divine. J'espère que les idolâtres me fraieront eux-mêmes le chemin sur le continent de l'empire, par cette raison que les Chrétiens me l'ont fermé (1), en bravant avec audace les censures de l'Église et la colère du Ciel.

Tenez la main à ce que Mgr l'évêque envoie à son vicaire général un décret d'excommunication; il doit être lancé et publié nommément contre le préfet de Malaca et tous ses fauteurs qui sont venus à la traverse d'un projet si éminemment utile et si bien concerté dans l'intérêt de la religion.

2. Je désirerois que ce décret fît expressément mention de ma qualité de légat apostolique dans les Indes, qui m'a été conférée par Paul III, de glorieuse mémoire, dans des brefs dont Monseigneur a eu connoissance. Je n'en agis ainsi que pour que la propagation de l'Évangile, et les efforts des hommes de bien, ne trouvent plus d'obstacle dans la perversité des magistrats; car je serois fort éloigné de solliciter un pareil acte de l'autorité ecclésiastique, contre qui que ce soit dans mon intérêt particulier; mais cependant j'emploierai tous mes moyens pour faire considérer partout comme membres retranchés de l'Église, ceux qu'auront frappés les décrets des saints pères; et quel que soit leur malheur,

(2) Je lis dans Cutillat : « Les Chrétiens me l'ont fermé à Malaca : « le préfet de cette ville a foulé aux pieds les ordres positifs du vice-« roi dont j'étois porteur ; il a bravé les censures ecclésiastiques dont « sont frappés par les souverains pontifes tous ceux qui apportent des « obstacles à l'exercice des fonctions de nonce et de légat apostolique. »

je ne souffrirai jamais qu'on use avec eux de tempérament, afin qu'un jour, rentrant en eux-mêmes, ils cherchent un remède à leurs maux, et qu'à l'avenir ils ne soient pas assez téméraires pour arrêter dans leur course ceux de nos Frères qui se rendront, dans l'intérêt de la religion, aux Moluques, en Chine ou au Japon. C'est pourquoi ne négligez rien pour que ce décret arrive ici au plus tôt.

3. Des quatre compagnons qui m'ont suivi, j'en ai fait partir trois pour le Japon, Balthasar Gago, Édouard Sylva et Jean Alcacéva. Ils se sont embarqués sur un bon navire, et la saison étoit encore favorable. Dieu veuille qu'ils arrivent en bonne santé à Amanguchi, où ils trouveront le père Côme de Torrez et Jean Fernandez. Je n'ai gardé près de moi qu'un compagnon et Antoine le Chinois; tous deux sont très malades, soit de leurs propres ennuis, soit des miens. Dieu soit loué de tout.

N'oubliez cependant pas d'envoyer un autre sujet, l'année prochaine, au Japon. Il faut qu'il soit prêtre et lettré; car il ne faut au Japon et en Chine que des hommes instruits et savants.

4. Si parmi les prêtres vous ne trouvez pas un sujet tel que je le demande, vous enverrez tout au moins un homme d'esprit, capable d'apprendre le japonois, et vous ferez passer en même temps à la mission du Japon quelque argent que vous recevrez à titre d'aumônes, ou du trésor royal, ou de la confrérie de la Miséricorde, ou bien de la piété des fidèles, pour subvenir de quelque manière aux besoins extrêmes et à l'indigence de nos Frères qui sont là-bas.

Vous renverrez au plus tôt Jean Beira aux Moluques; car sa présence y est d'un besoin urgent; vous lui donnerez pour compagnon un prêtre (1) si faire se peut. Dans

(1) Cutillat dit : *Avec quelques compagnons.*

le choix que vous en ferez, vous ne regarderez pas autant au savoir qu'à la vertu, dont il faut qu'il ait une ample provision; car aux Moluques, une sévérité de mœurs est beaucoup plus nécessaire que la science. Il faut apporter beaucoup d'attention et de discernement dans le choix des sujets qu'on envoie dans ces contrées.

5. Je vous recommande encore de vous conformer exactement aux instructions que je vous ai laissées en partant; d'abord en ce qui vous concerne en particulier, c'est-à-dire votre salut et votre perfection, et ensuite en ce qui regarde l'administration qui vous est confiée.

Si par hasard (Dieu m'en préserve!) je ne pouvois pénétrer sur le continent de la Chine, et si Dieu me prête vie, je reviendrai à Goa dans le courant de janvier de l'année prochaine. Dans cet intervalle, écrivez-moi, donnez-moi des détails sur les affaires des Indes, du Portugal, des nouvelles de Monseigneur, des pères franciscains et des pères dominicains. Saluez-les de ma part, et recommandez-moi à leur souvenir dans leurs saintes prières et au saint sacrifice de la messe; demandez pour moi la même grace aux étrangers amis de notre Société; car nous tous qui vivons au milieu des Japonois et des Chinois, nous avons besoin que Dieu nous prête, dans sa bonté, des secours extraordinaires pour arriver dans la céleste patrie, où nous jouirons enfin d'une vie plus tranquille que dans cet exil. Ainsi soit-il.

FRANÇOIS.

LETTRE CXXIII.

INSTRUCTION DONNÉE AU PÈRE JEAN DE BEIRA PARTANT POUR GOA.

De la baie de Syngapour, 21 juillet 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Mon cher Jean Beira, je vous prie, je vous recommande par tout l'intérêt que vous portez au service de Dieu, de ne faire part à personne des faveurs intérieures dont Dieu vous gratifie, je veux parler des lumières intérieures qu'il vous communique, et qui ne concernent pas le bien, l'avancement spirituel des Chrétiens qui sont confiés à vos soins, soit aux Moluques, soit aux îles du Maure.

Vous vous entendrez directement avec M. le préteur pour tout ce qui concerne le bien et les progrès de la religion au milieu de ces peuples, pour obtenir de lui les ordonnances et les rescrits que vous jugerez être avantageux ou nécessaires; si vous croyez que l'intervention, le crédit de Mgr l'évêque dût vous aplanir les difficultés, vous vous adresserez à Sa Grandeur, et vous la supplierez de faire auprès du préteur les démarches nécessaires pour l'engager à prendre sous sa protection l'Église naissante des Moluques, et de la soutenir par des ordres et des moyens efficaces contre les attaques et les sourdes menées du roi de ce pays, qui, comme vous le dites, n'est pas trop bien disposé en faveur des Chrétiens.

2. Du moment que vous aurez terminé votre négociation à Goa (employez-y le moins de temps que vous pourrez), hâtez-vous de retourner à votre poste. Il seroit à désirer que vous pussiez profiter des vaisseaux qui, dans le courant de mai, feront voile de Goa pour les Moluques (1), et que vous prissiez avec vous quelques prêtres de notre Compagnie. A défaut de prêtres, faites-vous accompagner de quelques sujets qui aient fait leurs études et qui se destinent au sacerdoce, ou même de quelques laïcs; car s'ils sont zélés et industrieux, ils sont plus faciles à gouverner, en raison de leur modestie et de leur humilité, et paroissent plus propres à maintenir la paix et la bonne intelligence dans une mission.

Entendez-vous avec le père maître Gaspard pour qu'il vous envoie tous les ans au moins un sujet de notre Compagnie, prêtre ou laïc. Faites en sorte *d'être* prêt à retourner à votre station, au plus tard pour le mois de mai, car vous y faites un grand besoin, et la religion y souffre considérablement de votre absence.

3. Portez avec vous cette lettre, et montrez-la, s'il est besoin, aux supérieurs de Goa; j'espère qu'à la vue de mes intentions formelles, ils ne s'opposeront pas à votre retour. Ne parlez à personne de ce que vous m'avez communiqué dans l'entretien secret que nous avons eu dans l'église de Malaca.

J'écris au père maître Gaspard, et je lui recommande instamment de vous seconder de tous ses moyens pour terminer promptement les affaires qui vous amènent à Goa, pour que vous puissiez profiter du départ des premiers vaisseaux, et retourner à votre poste.

(1) C'est en conformité de ces ordres que Beira, retournant aux Moluques, se trouva à Malaca au mois d'août 1553, avec un autre prêtre, et qu'il se fit ouvrir le cercueil de Xavier. (Voyez la Notice, n° 136.

Tâchez de ne pas partir sans avoir dans votre poche la révocation en bonne forme des priviléges accordés par don Jean de Castro (1) au roi des Moluques, puisque loin d'accomplir les engagements qu'il avoit contractés dans l'intérêt de la religion et de l'état, il emploie tous ses moyens pour ruiner l'une et l'autre.

Que Dieu nous réunisse dans la gloire de son paradis!

Votre Frère en Jésus-Christ, FRANÇOIS.

LETTRE CXXIV.

AU PÈRE GASPARD BARZÉE, RECTEUR DU COLLÉGE DE GOA.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Antoine le Japonois est parti pour son pays avec le père Balthasar Gago et Pierre Alcacéva; il leur servira d'interprète à leur arrivée à Amanguchi.

Jean, son compatriote, porteur de cette lettre, a cédé à mes instantes prières, pour rendre le même service à celui de notre Compagnie, prêtre ou non prêtre, qui

(1) Jean de Castro, fils de don Alvarez de Castro, gouverneur des Indes, fut un capitaine aussi pieux que vaillant. Il s'illustra par les victoires éclatantes qu'il remporta souvent avec une poignée de monde sur les armées nombreuses des Mahométans et des idolâtres. Il mourut entre les bras de François Xavier, le 6 juin 1548. (Voyez Maffée, *Hist. Ind.*, *lib.* XIII.)

viendra l'année prochaine avec la même destination, et pour l'accompagner jusqu'à Amanguchi. Tâchez, je vous en prie au nom de Dieu, de recueillir à titre d'aumônes, pour ce bon néophyte qui est très pauvre, une somme d'environ trente pardans, et faites-lui faire à son choix une paootille des marchandises qu'il sait pouvoir vendre facilement et à bon prix au Japon; avec ce pécule, il pourra se tirer d'affaire et vivre dans sa patrie. Il m'a fallu lui offrir cette perspective pour le déterminer à retourner dans son pays, d'où l'extrême misère l'avoit chassé.

Pour l'encourager à servir fidèlement celui des nôtres qui se rendra au Japon, je pense qu'il faut le loger, le nourrir pour l'attacher à notre Société, nonobstant l'aumône que vous tâcherez de lui procurer, soit auprès de la confrérie de la Miséricorde, soit auprès de quelque ame riche et charitable.

Je n'insisterai pas davantage la dessus, parce que je ne doute pas que, voyant l'intérêt que j'y mets, vous remplirez mes intentions.

Que le Seigneur notre Dieu nous réunisse dans le ciel et dans sa gloire.

François.

2. *P. S.* Maître Gaspard, je pense qu'il conviendra de convertir en or, au titre le plus fin que vous trouverez, l'argent que vous aurez recueilli à titre d'aumône, et que vous enverrez au Japon pour subvenir aux besoins de ceux des nôtres qui y cultivent cette nouvelle vigne que Jésus-Christ y a plantée.

Choisissez, d'après l'avis des connoisseurs les pièces d'or qui sont réputées contenir le moins d'alliage. J'ai ouï dire que les ducats de Venise passent pour être les meilleurs. Voyez, entendez-vous avec les personnes versées dans ce commerce pour que ceux que vous en-

verrez soient d'un titre à-peu près égal. L'or est très recherché des Japonois, et le prix, qui en est très élevé, est proportionné au degré de pureté; il n'a guère d'autre emploi que dans la ciselure des armes; c'est pourquoi ils ne recherchent que le plus pur.

Instruisez et formez à la patience celui des nôtres que vous enverrez dans l'année 1553; car il aura beaucoup à souffrir des fatigues du voyage et de la navigation; et lorsqu'il sera arrivé, il se trouvera encore aux prises avec les incommodités du logement, le défaut ou la mauvaise qualité de la nourriture, qui sont extrêmes.

Faites-lui aussi une ample provision de drap de Portugal qui puisse le mettre lui et ses compagnons à l'abri des rigueurs du froid, qui sont excessives dans ces contrées. Adieu.

Votre frère bien aimant en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXV.

A JEAN LE JAPONOIS, QUI DE MALACA RETOURNOIT A GOA.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

Que l'amour et la grace de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

Jean, mon fils, j'écris au père maître Gaspard pour qu'il vous procure quelque argent auprès des ames pieuses et charitables, afin de vous mettre à même de faire une pacotille, que vous puissiez vendre avec profit au

Japon; car je ne veux pas que vous retourniez dans votre patrie nu comme vous en êtes sorti.

Vous partirez pour Goa avec le père Jean Beira, lorsque la saison permettra de mettre à la voile. A votre arrivée vous présenterez au père Gaspard, recteur du collége de Goa, la lettre que je vous remets ci-incluse, et que j'ai écrite dans votre intérêt.

Je vous recommande de servir fidèlement et soigneusement ceux de nos Pères qui partiront de Goa pour le Japon, et que vous accompagnerez jusqu'à Amanguchi. Approchez-vous souvent du tribunal de la pénitence, avec une douleur sincère de vos péchés et une ferme résolution de vous corriger; je veux aussi que vous veniez souvent prendre place à la sainte table avec tout le respect que vous pourrez, et avec l'ardent désir de vous prémunir contre les dangers de perdre la grace de Dieu. Pour vous en garantir plus efficacement, ne cessez jamais d'implorer le secours du Ciel; au moment du danger, armez-vous de toutes vos forces pour résister et persévérer dans la voie où vous êtes entré. Rappelez-vous que si vous prévariquez, vous serez inévitablement puni en cette vie ou en l'autre. C'est pourquoi il n'est rien de terrible que vous dussiez autant redouter que de tomber dans une faute qui ouvriroit sous vos pas les gouffres éternels de l'enfer. Lorsque vous serez arrivé au Japon, n'oubliez pas d'embrasser pour moi, Marc et Paul. Que Dieu fasse de vous un saint, un bienheureux, et vous attire dans le séjour de sa gloire éternelle !

François.

2. *P. S.* Vous direz au père François Pérez en lui montrant cette lettre, qu'il écrive, lorsque vous partirez, au père Antoine Hérédia à Cochin, qu'il le prie de ma part de vous procurer dans cette ville quelques secours à titre d'aumône, soit auprès de la confrérie de la Mi-

séricorde, soit auprès de ceux qu'il dirige dans les voies du salut. Dites-lui en même temps qu'il m'obligera beaucoup, si en attendant votre retour de Goa, il peut vous amasser une petite somme qu'il tiendra en réserve et vous remettra à votre passage, pour vous aider dans votre route au Japon. Montrez-lui cette lettre comme un témoignage certain de ce que je désire qu'il fasse pour vous. Il vous aidera plus ou moins suivant ses moyens; mais, si par hasard vous ne pouviez pas avoir de François Pérez des lettres pour Hérédia, à votre arrivée à Cochin, présentez à ce dernier qui est recteur du collége de cette ville, cette même lettre que je vous écris; cela suffira, il comprendra ce que je désire qu'il fasse pour vous, et il ne négligera rien pour vous procurer quelques secours pécuniaires.

Quant à vous, je vous engage à avoir le plus grand soin de nos Pères qui iront avec vous au Japon; servez-les avec fidélité et ponctualité.

J'ajoute ici de ma main : Mon fils Jean, ayez soin de nos Pères qui iront avec vous au Japon, et ne les quittez pas qu'ils ne soient arrivés à Amanguchi.

Vous êtes l'ami de mon cœur (1).

FRANÇOIS.

(1) Sur l'adresse on lit : *A mon fils Jean.* Au revers on lit : *Jean mon fils, Jean Bravo te lira cette lettre.*

LETTRE CXXVI.

A JACQUES PÉREIRA, A MALACA.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Vous me tenez, Monsieur, dans une inquiétude mortelle; l'extrême affection que j'ai pour vous fait que vous ne me sortez pas de l'esprit. Votre position sur un sol contagieux, sous un ciel pestilentiel (1), ne me laisse aucun repos.

Je vous dirai qu'on a ici sur votre navire mille bontés pour moi; on vient au devant de tous mes besoins et de ceux de mes compagnons; et malgré tant de soins, tant de prévoyance, leur maladie prend un caractère plus grave, c'est ce qui double mes chagrins. Mais Dieu soit loué au ciel et sur la terre ! c'est sur lui que je me repose, pour me reconnoître envers vous et vos gens des attentions et des bontés qui me sont ici prodiguées. Je vous en prie, prenez soin de votre santé ; versez sur vos blessures, peu à peu, le calmant de la raison et de la prudence. Je vous recommande instamment de vous jeter avec d'autant plus d'abandon dans les bras de la Providence, qu'il n'y a qu'elle qui puisse dans cette tempête venir à votre secours, vous soulager et vous

(1) Il ne faut pas oublier que la peste étoit à Malaca à l'arrivée de François Xavier dans cette ville.

consoler; vous obtiendrez la paix, le calme vous sera rendu, si vous recourez plus souvent au tribunal de la pénitence et à la sainte table; c'est à cette source que vous puiserez de nouvelles forces, et cet esprit de conformité et de soumission à la volonté de Dieu. Allez voir souvent nos Pères du collége de Malaca; vous trouverez dans leurs entretiens un remède à vos maux et des consolations. J'espère que Dieu, dans sa miséricorde, fera bientôt tourner à votre honneur l'affront qui vous a été fait, à votre profit le tort et les pertes qui vous ont été occasionés.

2. J'ai appris que certains personnages auroient pu lever tous les obstacles qui s'opposoient à notre voyage, et qu'ils ne l'ont pas fait par des motifs d'intérêt personnel (1). Mais, ô mon Dieu! dans quelle monstrueuse erreur ne sont-ils pas ceux qui abandonnent la source de tout bien, qui s'éloignent de Dieu, et qui courent chercher parmi les hommes l'objet de leurs désirs et de leur ambition? Hélas! cette espèce d'ennemis qui semblent braver toutes les vengeances, est assez digne de pitié pour que nous fassions tous nos efforts afin d'apaiser en leur faveur la colère du Ciel, et leur rendre toute sorte de services. Dieu ne nous vengera que trop, et les châtiments qu'il exercera sur eux ne seront que trop sévères aux yeux de ceux qui sont étrangers à sa justice : plût à Dieu qu'il en pût être autrement (2)!

Si, comme je l'espère, avec le secours de Dieu je puis pénétrer dans la Chine, je ferai connoître aux prisonniers portugais tout ce que vous avez fait pour eux;

(1) Voyez la lettre CXXVII, n° 8.

(2) Je lis dans Cutillat: *Plût à Dieu que ce qui me donne tant de chagrins et m'inspire tant de pitié, ne fût pas arrivé! mais j'espère dans Notre-Seigneur que ce malheur et cette persécution tournera à votre avantage et à votre honneur.*

les dépenses où vous ont jeté vos généreux projets en leur faveur et qui eussent reçu leur exécution si la malice des hommes ne les eût pas entravés. J'offrirai à ces malheureux des motifs de consolation, je ferai luire à leurs yeux l'espoir que l'année prochaine vous viendrez briser leurs fers.

3. Écrivez-moi, je vous prie, donnez-moi des nouvelles de votre santé et de vos affaires; dans quelque pays que je sois, sous quelque ciel que j'habite, j'aurai toujours un plaisir infini à m'entretenir avec vous. Mais, si Dieu en a jugé autrement, si je ne trouve aucun moyen de pénétrer en Chine, peut-être reprendrai-je au retour de la saison la route de Malaca, pour de là faire voile vers Goa d'où j'écrirai au roi.

Vous trouverez ci-inclus ma lettre à Sa Majesté; ne la remettez qu'en des mains sûres, et adressez en même temps au vice-roi et au roi un mémoire dans lequel vous leur exposerez les avantages précieux qui résulteroient pour la nation portugaise d'un commerce ouvert avec la Chine, s'ils se déterminoient à solliciter l'admission dans cet empire d'un comptoir portugais, qui nous ouvriroit à nous-mêmes le moyen d'y faire connoître Dieu, et de l'y faire adorer.

Que le Seigneur soit toujours avec vous et vous donne en cette vie autant de consolations, et dans l'autre autant de félicité que j'en désire pour moi-même!

François,

LETTRE CXXVII.

AU MÊME.

De la baie de Syngapour, à bord du *Sainte-Croix*, 22 juillet 1552.

Monsieur,

Depuis notre dernière entrevue, je suis tourmenté du désir d'avoir de vos nouvelles; le souvenir, l'image, le tableau de votre désastreuse position, des dangers au milieu desquels je vous ai laissé, dans un pays contagieux et sous un ciel pestilentiel, me déchirent le cœur; vous êtes constamment sous mes yeux et dans ma pensée, votre image me poursuit partout; le cœur me bat sans cesse de frayeur. Je tremble d'apprendre qu'il ne vous soit arrivé quelques-uns de ces malheurs auxquels l'humanité est exposée, que vous méritez si peu, et que je prie le ciel de détourner de dessus votre tête.

Sur ce navire, qui est le vôtre, il n'est sorte de bon traitement, d'égard, d'attention dont je ne sois l'objet de la part de votre équipage. Vos gens, conformément à vos désirs, viennent au devant de tous mes désirs, soit pour ma nourriture personnelle, soit pour les soins qu'exige la santé de mes deux compagnons qui, comme vous le savez, sont à l'infirmerie. Il semble que l'inquiétude et le chagrin qui me dévorent, aient aggravé leur maladie, et cela par la miséricorde de Dieu; car vous ne l'ignorez pas, c'est en sévissant contre nous, qu'il

manifeste sa bonté, et dans sa main les traits les plus aigus sont toujours bienfaisants. Celui qui nous console et qui nous afflige, quand il lui plaît, le Seigneur qui sait verser si salutairement tantôt l'amertume, tantôt la douceur, connoît seul le poignant chagrin dont je suis dévoré. Que son saint nom soit loué et béni à jamais au ciel et sur la terre.

2. Je vous envoie ci-inclus, et sous cachet volant, les lettres que j'adresse au roi et au vice-roi; vous pourrez en prendre lecture, si vous le jugez à propos, et vous les cachetterez ensuite. Je désirerois dans votre intérêt que celle qui est adressée à Sa Majesté partît cette année pour le Portugal, et que vous la remissiez à un ami fidèle qui la présenteroit au roi lui-même, en obtiendroit le rescrit que je demande et le rapporteroit. Je ne crois pas me tromper, mais je ne doute pas qu'il ne soit conforme à vos désirs et aux miens, et qu'il n'arrive au plus *tôt.*

Vous pourrez montrer cette lettre à don Pierre (de Sylva); il verra avec plaisir ce que je dis au roi sur son compte. J'ai fait, comme vous le voyez, ma lettre par *duplicata;* l'une est cachetée; le duplicata est sous cachet volant, vous le fermerez après en avoir pris lecture. Je voudrois que vous fissiez partir ces deux lettres par deux voies différentes, mais également sûres, et par deux navires.

Il faudroit, ce me semble, en confier une à don Pierre, qui part pour Lisbonne, et qui doit avoir une audience de Sa Majesté. Quant à l'autre, je voudrois que vous choisissiez vous-même un de vos amis intimes dont vous connoîtriez la prudence, la fidélité et la capacité pour traiter cette affaire avec la dignité convenable, et qui se chargeât de la remettre lui-même. J'abandonne tout cela à votre sagesse et à votre prudence.

3. Maintenant, Monsieur, je vous recommande, je

vous prie instamment de veiller sur votre existence, de soigner votre santé, et de ne pas perdre de vue vos affaires. Éloignez-vous d'abord du foyer de la contagion, écartez-vous soigneusement de tous ceux qui ont quelques rapports avec les pestiférés, ou qui les servent. Puis veillez sur vos affaires, mettez-y ordre; agissez avec prudence; ne faites rien qu'avec circonspection, et qu'après une mûre délibération; acceptez avec reconnoissance tous les bons offices que l'amitié vous offrira, mais ne donnez pas votre confiance à tout venant, et ne vous livrez pas indiscrètement à qui que ce soit, sans avoir sondé et connu ce qu'il a dans l'ame; car vous verrez souvent l'hypocrisie venir à vous et vous tendre une main officieuse.

4. Mais, Monsieur, ce que je vous recommande par dessus tout, ce que je vous prie de me promettre et de m'accorder comme une grace spéciale, c'est de vous jeter dans les bras de Dieu, lorsque l'adversité vient vous assaillir, c'est d'avoir une confiance en lui d'autant plus intime que vos maux sont plus grands; car ce n'est que là que vous pourrez puiser des consolations, trouver des forces pour supporter les malheurs de la vie, et faire face aux tempêtes et aux orages dont vous êtes tourmenté. Ah! je vous en conjure par tout l'amour que vous avez pour Dieu, par toute l'affection que vous me portez, faites ce que je vous dis; je regarderai comme un service signalé, si, dans la douloureuse et cruelle situation où vient de vous jeter une injustice aussi atroce qu'éclatante, vous prenez le temps de vous recueillir et de rétablir le calme dans votre cœur, qui ne peut être qu'ému et aigri par la douleur. Allez, je vous en prie, allez au tribunal de la pénitence, approchez-vous de la sainte table, puis déposez au pied de la croix tous vos ressentiments, faites-en le sacrifice à la volonté de Dieu,

et habituez-vous à regarder comme un bien tous les événements qu'il a permis ; espérez avec moi que cette violente tempête ne sera que passagère, que loin de vous être pernicieuse, elle vous sera très avantageuse, et qu'elle tournera à votre profit et à votre honneur.

5. Je retiens François de Villa, et je le mène avec moi en Chine, d'abord parce que son service me fait un grand besoin, mais aussi parce que je crois que personne n'est plus en état de soigner vos intérêts pendant le voyage, et de seconder votre subrécargue Thomas Scandélius. Dès que j'aurai mis pied à terre en Chine, je profiterai du départ du premier vaisseau pour le renvoyer à Malaca. S'il n'entre pas dans les desseins de Dieu de m'introduire dans cet empire, et s'il m'en repousse, je saisirai la première occasion pour revenir ici et, si j'y arrive à temps, pour profiter des navires qui vont à Lisbonne, et m'embarquer aussitôt pour les Indes.

6. Il m'a semblé qu'il vous conviendroit d'adresser vous-même au roi un mémoire bien détaillé sur les avantages qui résulteroient pour le royaume, d'un commerce ouvert et établi entre la Chine et le Portugal, au moyen d'un comptoir que les ministres de Sa Majesté tâcheroient d'obtenir dans le port de Canton. Je voudrois encore que vous en fissiez remettre également un, sur le même sujet, à M. le vice-roi des Indes ; car j'écris de mon côté à Sa Majesté sur le même sujet. Je vous envoie ma lettre, vous pourrez en prendre lecture et la fermer ; vous la joindriez ensuite à la vôtre qui traiteroit le même sujet, sous une enveloppe commune avec cette adresse : *A notre seigneur Roi, de la part du père maître François.*

Mais ayez soin de ne confier ce paquet, qui doit être remis au roi lui-même, qu'à une personne d'une fidé-

lité à toute épreuve, qui jouisse d'un certain crédit, d'une autorité et d'un mérite reconnus, un homme enfin que vous sachiez devoir nécessairement revenir aux Indes, pour qu'à son retour nous puissions terminer cette affaire à l'arrivée de la première flotte royale à Goa.

7. Si le Seigneur notre Dieu daigne m'ouvrir les portes de la Chine, et dès que vous l'aurez appris, ne perdez pas de temps, Monsieur, de m'écrire *par duplicata*, et de profiter de toutes les occasions; car, quel que soit le sort qui m'attend sur ces côtes, ce sera toujours pour moi une grande consolation que d'avoir des nouvelles d'un ami qui est si cher à mon cœur, et de savoir par lui-même ce qu'il fait et comment il se porte.

Que le Seigneur notre Dieu vous accorde autant de consolations en ce monde et de gloire en l'autre, que je m'en souhaite à moi-même! Adieu.

FRANÇOIS.

8. *P. S.* Le vicaire général de Malaca m'a prié d'écrire pour lui à Sa Majesté. Je me rends à ses désirs, quoique bien des gens pussent m'objecter que dans ce qui concerne notre ambassade de la Chine, il n'a rien fait de ce qu'il pouvoit et de ce qui dépendoit de lui dans notre intérêt, disons plutôt dans l'intérêt public; qu'il a sacrifié celui de la religion et de l'Évangile à la faveur de don Alphonse Alvare, préfet de Malaca, et qu'il a affecté dans cette occasion, pour ce magistrat, un dévoûment fondé sur des espérances sordides, sur une récompense mercenaire. Celui-là se trompe grossièrement, qui met Dieu de côté, Dieu l'auteur, la source de tout bien, et qui espère obtenir des hommes ce dont il a besoin ou ce qu'il désire.

Quant à moi, je ne me venge de ceux dont j'ai à me plaindre, qu'en leur rendant tous les services dont je

suis capable ; car Dieu saura bien leur infliger les punitions qu'ils méritent; et vous-même, mon cher ami, vous serez témoin des châtiments éclatants et sévères que la justice divine exercera sur ceux qui ont traversé des projets conçus dans le seul but d'étendre l'empire de Jésus-Christ. Je vous le dis, je vous l'avoue avec sincérité, j'ai déjà pitié d'eux, et je crains que les supplices qui menacent leur tête malheureuse, ne leur paroissent un jour trop rigoureux.

9. N'hésitez pas, je vous en prie, de remettre au vicaire général la lettre que j'écris au roi en sa faveur, et que vous trouverez ci-incluse, pour qu'il la joigne aux siennes.

Si Dieu me fait la grace de pénétrer en Chine, comme je l'espère de son infinie bonté, j'apprendrai aux malheureux Portugais qui sont là-bas captifs, toutes les obligations qu'ils vous ont, les peines que vous vous êtes données, les sommes que vous avez dépensées dans l'espoir de venir les consoler et de briser leurs fers; alors, je les saluerai, je les embrasserai tous en votre nom, comme je sais que vous l'auriez fait; je leur dirai de ne pas perdre courage, que vous n'avez pas renoncé à votre projet; qu'aussitôt que vous serez venu à bout de lever les obstacles qui, jusqu'ici, ont entravé vos généreux desseins, vous vous hâterez de venir l'année prochaine à leur secours.

Je vous engage, mon cher ami, dans votre propre intérêt, de visiter souvent nos Pères qui sont près de vous; j'ai l'espoir que vous trouverez dans leurs entretiens et leurs conversations un allégement à vos inquiétudes, à vos chagrins. Adieu encore une fois.

Le plus sincère de vos amis,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXVIII.

AU MÊME.

Sancian, 21 octobre 1552.

Monsieur,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. Dieu, dans sa très grande miséricorde, a amené votre navire à bon port; nous sommes entrés en parfaite santé à Sancian. Je laisse à ceux qui savent parler de négoce le soin de vous entretenir de la situation du commerce de ce pays, des bénéfices qu'il présente dans ce moment et des espérances qu'il offre pour l'avenir. Pour moi qui m'occupe peu de ces affaires, je crois plus prudent de ne pas vous entretenir de choses qui me sont étrangères. Je vais donc vous parler de ce qui me concerne; je vous dirai que j'attends de jour à autre un marchand qui s'est engagé à m'introduire à Canton. Je suis convenu de lui donner pour son salaire vingt pics, comme on dit ici, c'est-à-dire vingt mesures de poivre du poids de cent-vingt livres portugaises. Dieu veuille que cette affaire réussisse, comme je le désire et que je l'espère, pour la plus grande gloire et le service de Dieu.

2. Si dans tout cela quelqu'un sur la terre en a quelque mérite devant Dieu, c'est sûrement bien vous; c'est bien à vous qu'en reviennent tout l'honneur et le profit, puisque c'est à vos frais que j'ai fait ce voyage avec mes

compagnons, et que c'est sur votre bourse que j'ai passé les conventions dont je viens de parler pour m'introduire dans la province de Canton et sur tout le continent de la Chine.

Thomas Scandélius, votre subrécargue, est un scrupuleux exécuteur des ordres que vous lui avez donnés; il vient au devant de tous mes besoins; que Dieu récompense sa charité et les bienfaits journaliers dont il ne cesse de me prévenir dans toutes les occasions.

2. Manuel de Chavès connoît fort bien le marchand chinois qui doit m'introduire en Chine; c'est chez lui, à Canton, qu'il est resté plusieurs jours caché lorsqu'il s'échappa de prison. C'est ce qui me fait croire que je ne serai pas trompé dans mon attente, d'autant plus que, lorsque je traitai avec lui, je m'aperçus que les vingt pics de poivre n'étoient pas pour lui une bagatelle. Je compte vous écrire plus au long sur la réussite de cette affaire et vous donner des détails sur la manière dont j'aurai été accueilli à Canton. Manuel de Chavès, que j'espère trouver dans cette ville en pleine liberté et sur le point de retourner aux Indes, sera porteur de ma lettre.

3. Mais si cependant mon espoir étoit déçu (le ciel en préserve!), si le marchand chinois venoit à manquer de parole, je n'aurois plus de ressources pour entrer en Chine cette année. Quel parti prendrai-je? je n'en sais encore rien; je ne sais pas si je retournerai aux Indes, ou si je me dirigerai vers le royaume de Siam, où se prépare, dit-on, une célèbre ambassade pour l'empereur de la Chine. Peut-être y trouverai-je le moyen de m'y faire admettre. Si je retourne aux Indes, je ne vois aucune lueur de succès quelconque, tant qu'Alvare Gama sera préfet de Malaca, et mes tentatives sur l'empire de la Chine n'auront jamais rien de réel,

si Dieu, qui se joue des projets des hommes, ne vient lui-même les seconder de sa toute-puissance et de sa suprême volonté. Je ne vous dis pas à ce sujet tout ce que j'ai dans l'ame; je vous dis seulement que je crains bien que Dieu ne réserve à Alvare des châtiments plus sévères qu'il ne s'y attend et peut-être en a-t-il déjà commencé le cours.

4. Mes lettres datées de la baie de Syngapour vous ont sans doute été remises, surtout celles que j'avois confiées au fidèle Manuel de Fonséca, domestique d'Antoine Pégade. J'y étois entré dans de grands détails; maintenant il me resteroit seulement à vous dire que je relève d'une fièvre qui a duré quinze jours; vous en saurez davantage si les conventions que j'ai faites pour mon passage en Chine s'effectuent. Je vous écrirai alors de Canton par l'entremise de Manuel de Chavès, je vous instruirai très au long des événements qui seront survenus. J'écrirai également à Sa Majesté, et je ne lui laisserai rien ignorer. Si quelque hasard venoit à déjouer mes espérances, j'aurois une ressource dans Jacques Vaz d'Aragon; il m'offre avec une extrême bonté une place dans son navire, qui doit faire voile sous peu vers le royaume de Siam; il vient à cet effet d'acheter un de ces vaisseaux de construction chinoise qu'on appelle *jonque*. Ce qui me décideroit à profiter de cette offre obligeante, ce seroit l'espoir de m'ouvrir une entrée en Chine au moyen de l'ambassade siamoise. Alors mes lettres pourroient vous parvenir par la voie de Canton et par l'entremise de Manuel de Chavès; ce projet a pour moi tant d'attraits que je penche beaucoup pour ce voyage. C'est pourquoi, si vous trouvez l'occasion de m'écrire et de me faire parvenir vos lettres dans ce pays, ne la négligez pas, profitez-en, et mandez-moi quel parti vous avez pris après mon dé-

part, et dans quelle situation sont vos affaires. Si l'ambassade avoit lieu l'année prochaine, alors je vous attendrois à Coma ou à quelque autre port voisin de Canton.

Plaise au Ciel de donner de la réalité à tous ces projets! Quel plaisir nous aurions à nous embrasser si nous pouvions l'un et l'autre nous rencontrer sur le sol de la Chine après lequel nous avons tant soupiré! Mais s'il plaît à Dieu d'en disposer autrement, si nous ne devons plus nous revoir en cette vie, qu'il daigne au moins dans son infinie miséricorde nous réunir un jour dans sa gloire; c'est là que comblés de joie nous nous reverrons sans crainte d'être jamais séparés. Adieu.

Votre véritable ami de cœur,

FRANÇOIS.

6. *P. S.* François de Villa soigne vos intérêts avec toute l'activité possible; je dois rendre témoignage à sa reconnoissance pour vous. Il ne cesse de parler de vous comme du bienfaiteur auquel il doit sa fortune, son état et le pain qu'il donne à ses enfants.

Il retournera avec Manuel de Chavès et vous demandera pardon d'être venu sans avoir sollicité votre agrément; mais ce n'est pas autant sa faute que la mienne.

Encore une fois, adieu.

LETTRE CXXIX.

A FRANÇOIS PÉREZ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A MALACA.

Du port de Sancian, 21 octobre 1552.

Mon très cher Frère,

Que l'amour et la grace de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

François Pérez, je vous enjoins en vertu de la sainte obéissance de sortir de Malaca à la réception de cette lettre, et de profiter du premier vaisseau qui partira pour vous rendre aux Indes le plus tôt possible.

Si ma lettre n'arrivoit qu'après le départ de la flotte, vous monteriez sur le premier navire qui feroit voile de Coromandel à Cochin. Vous continuerez à y exercer les fonctions de prédicateur, de confesseur et de catéchiste, comme vous le faisiez à Malaca, en observant l'ordre et la méthode que je vous avois tracés lors de mon départ pour le Japon; ou, si la localité exige quelque modification, vous adopterez le réglement que j'avois prescrit à Antoine Hérédia, à qui j'entends que vous succédiez dans la direction et le gouvernement du collége de Cochin. Quant à Hérédia, ou à tout autre qui auroit pu l'avoir remplacé depuis mon départ, mon intention est qu'au vu de cette lettre il se retire de suite à Goa et y attende les ordres de partir pour le Japon.

Le jour même où vous entrerez au collége de Cochin, vous prendrez possession du rectorat, quel qu'en soit le recteur à votre arrivée. Subrogé à son lieu et place,

vous prendrez de suite les rênes du gouvernement de la maison, sous la dépendance néanmoins du vice-provincial de Goa dans les termes que j'ai prescrits.

2. Vous travaillerez là d'après notre institut, les talents et la mesure de force que la Providence vous a départis, à procurer la plus grande gloire de Dieu; vous travaillerez au salut des membres de notre Société et des étrangers, à l'avancement des uns et des autres dans les voies de la perfection.

Et quoique je sois bien convaincu que vous obéirez tous, sans délai, au seul signe de ma volonté, cependant, pour donner plus de mérite à votre soumission, je fais intervenir ici l'autorité dont je suis revêtu; ainsi je vous enjoins, en vertu de la sainte obéissance, à vous Pérez et à vous Hérédia, ou à tout autre qui régiroit la maison de Cochin, de vous conformer à mes ordres, c'est-à-dire qu'Hérédia ou son successeur *quitte* de suite le gouvernement du collége, et se rende à Goa à la première occasion, et que vous le remplaciez aussitôt; que non seulement tous nos Frères, prêtres ou laïcs qui sont actuellement à Cochin, mais encore tous ceux qui y viendront, pour quelque motif que ce soit, de quelque dignité, de quelque ordre, de quelque grade qu'ils soient revêtus, reconnoissent votre autorité, à moins que le recteur de Goa n'envoyât, pour des raisons à lui connues, un personnage exempt de votre juridiction. Observez tous que cet ordre vous oblige en vertu de l'obéissance.

Quant à vous, Pérez, hâtez-vous de partir de Malaca et d'aller prendre possession du collége de Cochin.

FRANÇOIS.

LETTRE CXXX.

AU MÊME.

Du port de Sancian, 22 octobre 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

Nous voici, avec l'aide de Dieu, arrivés à Sancian, port de la Chine éloigné de Canton d'environ cent-vingt mille pas. A peine avons-nous eu débarqué, que je me suis fait construire à terre une baraque, où tous les jours j'ai célébré les saints mystères jusqu'au moment où j'ai été assailli d'une maladie qui a duré quinze jours entiers; depuis ce moment, grace à Dieu, je reprends mes forces, et ma convalescence est en bon train (1). Je travaille des fonctions du ministère; je confesse, je termine les difficultés qui surviennent entre les gens de l'équipage, je m'occupe de tout ce qui peut tourner à la gloire de Dieu. Le commerce attire dans ce port beaucoup de négociants chinois de Canton. Nos Portugais n'ont pas perdu de temps, ils se sont sérieusement et souvent occupés de chercher parmi ces marchands étrangers quelqu'un qui se chargeât de m'introduire dans cette ville; mais personne n'a voulu entendre à une proposition quelconque, parce qu'il y va, dit-on, de la vie et de la fortune de celui qui feroit une pareille

(1) Voyez la Notice, n° 132.

tentative, si le mandarin gouverneur de la ville venoit à le découvrir. Nous n'avons donc pu d'abord déterminer personne à nous recevoir à bord de son navire.

2. A la fin nos Portugais ont fini par s'aboucher avec un marchand de Canton qui paroît fort honnête; c'est, à ce que je crois, un trait de la Providence. Je suis convenu avec lui de deux cents pièces d'or; il s'est engagé à me transporter dans une petite barque où il n'y aura que ses enfants et ceux de quelques esclaves, afin que si le mandarin venoit à en avoir vent, il ne pût pas découvrir de la bouche des matelots comment et par qui nous aurions été introduits. Il s'est de plus engagé à nous garder chez lui moi et mes compagnons pendant trois ou quatre jours avec mes livres et notre petit bagage, et de me conduire ensuite de grand matin à la porte de la ville et sur le chemin qui mène droit au logis du mandarin. Alors j'irai aussitôt trouver ce gouverneur, je lui exposerai que je suis venu dans le dessein de mettre sous les yeux de l'empereur de la Chine la loi divine, et je lui présenterai les lettres de Mgr l'évêque de Goa. Tous les marchands chinois nous voient avec plaisir; ils verroient, disent-ils, avec la plus grande satisfaction nos projets réussir.

3. Je n'ignore pas que je cours en cette occasion deux dangers, comme les Chinois eux-mêmes me l'ont bien fait comprendre. Le premier, c'est que le marchand qui traitera avec nous, après avoir reçu son argent, ne nous jette dans quelque île déserte, ou même dans la mer pour se soustraire à toute recherche; le second, c'est que le mandarin ne sévisse contre nous pour faire un exemple et ne nous envoie au supplice, ou qu'il ne nous jette dans des cachots à perpétuité, parce qu'il y a peine de mort contre tout étranger qui met le pied sur le sol de l'empire sans y avoir été introduit avec

un passeport. Il y a bien encore d'autres dangers particuliers à courir, qui sont même beaucoup plus sérieux et qu'il seroit trop long d'énumérer ici. Cependant je vous en dirai quelque chose.

4. Le premier d'abord est celui de perdre la confiance en Dieu, surtout après avoir entrepris ce voyage d'après son inspiration et dans l'unique dessein de faire sa volonté et d'annoncer à cette nation sa divine loi, de lui prêcher Jésus-Christ, fils unique de Dieu, auteur du salut des hommes. Or, comme c'est lui-même qui dans sa miséricorde nous a inspiré ce dessein, au milieu des périls qui vont nous assiéger, le plus grand et le plus imminent seroit celui de douter un instant de son secours et de sa protection; ce danger seroit plus certain qu'aucun de ceux que nous pouvons redouter de la part de nos ennemis.

5. Car enfin tout l'enfer conjuré, tous les démons et leurs suppôts réunis ne peuvent rien contre nous sans la permission du Dieu seul tout-puissant; et s'il est pour nous, avec quelle facilité verrons-nous tous les obstacles s'aplanir ! voilà pourquoi nous serons fidèles à cette parole de Jésus-Christ : *Celui qui aimera son ame en ce monde, la perdra; Celui qui la perdra pour moi la trouvera* (1), se qui s'accorde avec cet autre mot du Sauveur: *Celui qui met la main à la charrue et qui regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu* (2).

6. Et puisque nous regardons les dangers de l'ame

(1) *Qui amat animam suam in hoc mundo, perdet eam........ Qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* (Jean XII. 25. Matt. X. 39; XVI. 25. Marc. VIII. 35.)

(2) *Qui ponit manum suam ad aratrum et respiciet retro, non est aptus regno Dei.* (Luc. IX. 62.) François Xavier citoit de mémoire; c'est pourquoi ces textes ne sont pas toujours parfaitement exacts sous a plume.

comme bien autrement importants et bien plus sérieux que tous ceux que le corps peut courir, nous n'hésiterons pas à nous exposer à tous les périls de cette vie mortelle, pour nous assurer le salut éternel. Au reste, nous n'en dirons pas davantage; nous sommes déterminés à passer en Chine, pourvu que Dieu seconde ce voyage, que nous n'entreprenons que pour la propagation de son saint nom. Quels que soient les efforts du prince des ténèbres et de ses suppôts, je ne redoute rien, je ne recule devant rien: *Si Dieu est pour nous, qui est-ce qui sera contre nous?*

7. J'espère que les vaisseaux qui sous peu reprendront la route des Indes, vous porteront des nouvelles de mon entrée dans la ville de Canton. Mes compagnons sont continuellement malades, ajoutez à cela que le Chinois que j'avois amené avec moi pour me servir d'interprète, a oublié sa langue maternelle; mais je m'en suis procuré un autre qui possède non seulement la langue, mais encore l'écriture du pays, et qui s'est de lui-même offert à mon service. Que le Seigneur l'en récompense en cette vie et en l'autre. Priez Dieu, je vous prie, qu'il le confirme dans sa résolution.

8. Tous les Chinois que nous connaissons d'une classe un peu relevée se plaisent beaucoup en notre compagnie, et désirent ardemment que nous puissions pénétrer chez eux. Car ils sont bien persuadés que ces livres qu'ils nous voient porter contiennent une loi bien supérieure à la leur; quoique cela pût bien n'être que l'effet d'une vaine curiosité, et l'appât de la nouveauté, ils ne désirent pas moins de nous voir entrer dans leur pays. Ils n'oseroient cependant pas nous y introduire; je vous en ai dit le motif. J'attends de jour en jour le marchand dont je vous ai parlé. Dieu veuille que je ne sois pas encore trompé dans mes espérances;

dans ce cas-là, je ne sais pas ce que je ferai, si je retournerai aux Indes, ou si je passerai dans le royaume de Siam, pour m'adjoindre à l'ambassade que le roi doit, dit-on, envoyer à l'empereur de la Chine. Je vous instruirai de ce qui se sera passé, et du parti que j'aurai pris, par le premier navire qui fera voile pour Malaca.

Que le Seigneur notre Dieu nous prête son secours, et sa lumière, pour que nous puissions un jour entrer avec lui dans sa gloire!

Votre frère le moindre en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXXI.

AU PÈRE GASPARD BARZÉE, RECTEUR DU COLLÉGE DE SAINTE-FOI.

Du port de Sancian, 21 octobre 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

Je vous ai mandé de Malaca ou de Syngapour les traverses que mon voyage avoit éprouvées (1); avec l'aide de Dieu nous sommes heureusement arrivés à Sancian, port de la Chine éloigné de Canton d'environ cent vingt mille. J'attends ici de jour à autre un marchand chinois qui est convenu avec moi de m'introduire à Canton, moyennant deux cents pardans, en raison des peines sé-

(1) Voyez la lettre CXXIII.

vérés que les lois prononcent contre ceux qui introduisent dans l'intérieur du pays un étranger qui n'est pas muni d'un passeport. Dieu veuille que cela réussisse. J'ai fait connoissance avec des hommes que l'empereur de la Chine a envoyés de droite et de gauche en différents royaumes, pour en connoître les sciences, les lois et les mœurs; j'en augure qu'il ne m'entendra pas avec dédain, et ne rejettera pas la religion chrétienne; c'est ce que je vous ferai savoir dans la suite, si Dieu me conserve la vie et daigne se servir de notre ministère. Pour le moment, je viens vous recommander de veiller attentivement sur vous-mêmes, autrement je ne saurois quelle confiance je pourrois avoir en vous.

2. N'oubliez pas de lire et de relire souvent les instructions que je vous ai laissées à mon départ, et de les mettre exactement en pratique, surtout celles qui concernent la soumission d'esprit, dont je vous recommandois un exercice journalier. Prenez garde surtout qu'en tenant les yeux constamment fixés sur ce que Dieu opère par votre entremise, et celle de tous nos Frères, vous ne les détourniez entièrement de dessus vous-même. Mon amitié pour vous tous me feroit désirer de vous voir tous ensemble méditer et passer en revue tout ce que Dieu n'a point fait, et qu'il auroit fait si vos fautes n'eussent apporté aucun obstacle à ses desseins. J'aimerois bien mieux vous voir réfléchir là dessus que vous extasier sur les merveilles dont vous avez été les instruments dans ses mains; car la première réflexion vous fera rougir de vous-même, et vous inspirera des sentiments de profonde humilité, et vous découvrirera vos foiblesses et vos misères; l'autre au contraire vous induiroit facilement dans des pensées d'arrogance et d'orgueil, tandis que vous n'êtes porteurs que du bien d'autrui, que vous n'êtes que les instruments dont Dieu s'est

servi pour opérer ses merveilles. Considérez, je vous prie, à quel danger cette mauvaise pensée n'exposeroit pas plusieurs d'entre vous, quel ravage elle feroit dans notre Société, si une fois elle venoit à s'y introduire.

3. Je vous le répète encore : admettez peu de monde dans notre Société, ceux-là seulement qui auront de l'aptitude pour l'étude, ou que vous pourrez destiner aux emplois domestiques. Je vous le dis : j'aime mieux vous voir acheter des esclaves, oui, des esclaves, pour les fonctions serviles, que de vous voir admettre des sujets peu propres à notre Institut. Gardez-vous bien de jamais rouvrir la porte de notre Société à ceux que j'ai renvoyés, et qui sont à Goa, dans le cas où ils viendroient encore y frapper. Si parmi eux il s'en trouve un qui ait, de son plein gré, largement effacé par des pénitences publiques sa vie passée, et si vous croyez qu'il a suffisamment satisfait, vous pourrez alors l'envoyer en Portugal avec des lettres de recommandation au supérieur de Lisbonne; car je ne crois pas qu'on puisse en tirer parti dans les Indes, et qu'ils puissent y être d'aucun service.

4. Comme aussi, si quelqu'un de notre Société venoit à se rendre coupable d'une faute grave, avec scandale du prochain, renvoyez-le sans délai, prêtre ou non, et ne vous laissez séduire par aucune prière, à moins que la connoissance parfaite qu'il auroit de son péché, son repentir, sa pénitence volontaire, et toute sa conduite ne commandât impérieusement de la commisération en sa faveur; hors de là, soyez inexorable, dussiez-vous voir le vice-roi et toutes les Indes intercéder pour lui.

N'oubliez pas, je vous le recommande bien, de n'envoyer aux Moluques et au Japon que des sujets distingués et d'une vertu long-temps éprouvée; ce champ ne peut être cultivé que par d'habiles mains.

Recommandez-moi instamment aux prières de tous les Pères et Frères de notre Société, et de tous nos amis et protecteurs.

Vous saluerez, de ma part, les pères dominicains et franciscains, et vous les prierez de ne pas m'oublier un seul jour dans leurs prières et au saint sacrifice de la messe.

Que le Seigneur soit avec nous, et nous appelle un jour dans le ciel à la participation de sa béatitude!

Le moindre de vos frères,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXXII.

AU PÈRE FRANÇOIS PÉREZ, RECTEUR DU COLLÉGE DE MALACA (1).

Du port de Sancian, 12 novembre 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec nous! Ainsi soit-il.

Je vous ai adressé une lettre au départ de l'esquif de Gaspard Mendez; je l'ai remise à François Sanctio, un des patrons; j'espère que vous l'aurez reçue. Je désire que vous apportiez la plus grande exactitude dans l'exécution des ordres qu'elle vous portoit. Depuis huit

(1) L'édition de Bologne commet ici uue faute grave, en donnant à cette lettre l'adresse de Gaspard Barzée; avec Cutillat et Poussinez (liv. VII, nº 12), nous la replaçons sous celle de François Pérez. Elle est d'ailleurs justifiée par son contenu.

jours j'attends d'une heure à l'autre le marchand qui m'a promis de m'introduire secrètement dans la ville de Canton. Ce qui me donne l'espoir qu'il tiendra son engagement avec moi, si aucune force majeure ne s'y oppose, c'est l'énorme récompense qui lui a été promise, et qui, de son propre aveu, est considérable; car ce n'est rien de moins à ses yeux qu'une valeur en poivre de trois cent cinquante pièces d'or de notre monnoie, qui lui a été assurée, s'il m'introduit sain et sauf à Canton. C'est à mon cher ami Jacques Péreyra que je suis redevable de la faculté que j'ai eue d'acheter à un si haut prix mon entrée. C'est de sa franche libéralité que j'ai sous la main une aussi grande quantité de cette précieuse denrée. Que Dieu daigne se charger de ma dette envers lui, car elle est au dessus de mes moyens !

2. Je vous engage donc tous à saisir avec empressement les occasions qui se présenteront, en quelque partie des Indes que ce soit, pour être utile à cet ami, pour lui rendre tous les services, et pour lui prêter tous les secours qui seront en votre pouvoir; allez même au devant des occasions; n'épargnez ni peines ni efforts; quand nous nous réunirions tous ensemble, nous ne pourrions jamais nous reconnoître pour le bon office qu'il vient de nous rendre, en nous ouvrant à si grand frais les portes de la Chine, qui offre un si vaste champ à la propagation de la foi, et qui a été jusqu'ici hermétiquement fermée à l'Évangile.

C'est donc à la générosité de Péreyra que la Société de Jésus sera redevable de la faculté après laquelle elle a tant soupiré, celle de reculer un jour les limites de l'empire de Jésus-Christ au delà de cette immense région où règne le prince des ténèbres, celle de faire entrer dans le bercail de l'Eglise une si grande multitude de

peuples; et comme tout progrès est une conséquence légitime du principe, la conquête de toute la Chine sera le fruit de la générosité d'un seul homme, de Jacques Péreyra, qui de ses propres deniers m'a frayé le chemin qui me conduisoit droit à une si vaste entreprise.

3. Je voudrois que vous apprissiez de lui-même s'il a l'espoir de vaincre les obstacles qui jusqu'ici se sont opposés à son ambassade, et s'il compte venir à Canton l'année prochaine. Quant à moi, le désir en est aussi grand que l'espoir en est petit; plût à Dieu que mes craintes fussent chimériques, et que le succès donnât un dementi à mes conjectures! Que Dieu pardonne à celui-là qui est l'auteur d'un si grand mal; mais je tremble qu'il ne soit bientôt victime de la colère du Ciel, et qu'il n'en sente sous peu les premiers coups.

J'écris à Jacques Péreyra lui-même que, dans le cas où, contre toute espérance, il viendroit à bout de surmonter les difficultés qui le retiennent, et où il voudroit s'adjoindre un compagnon de voyage pris dans notre Société, pour venir en Chine, je lui écris que le père Gaspard lui en enverra un de Goa, pourvu qu'on le prévienne à temps: voilà ce que je lui ai mandé.

Et dans le cas où Péreyra auroit été obligé, comme je le présume, de renoncer à son projet d'ambassade, dans le cas où il prendroit sa route à travers les îles de la Sonde sans toucher à Malaca, il ne seroit pas alors nécessaire que le prêtre de notre Compagnie qui doit l'accompagner partît de Goa au mois de mai pour se rendre en cette ville; il faudroit alors que vous en prévinssiez à temps Gaspard Barzée, recteur de Goa. C'est pourquoi avant votre départ, informez-vous clairement des intentions de Péreyra.

4. J'ai renvoyé Ferreira de la Compagnie, vu qu'il n'a aucune des qualités qui conviennent à notre Institut;

je vous enjoins donc en vertu de la sainte obéissance, lorsque vous serez arrivé à Cochin et que vous aurez pris en main la direction de cette maison, de ne pas l'y recevoir. Vous l'engagerez cependant, autant que vous le pourrez, à entrer dans l'ordre des Franciscains ou des Dominicains ; et si vous le décidiez à prendre ce parti, vous le recommanderiez auprès de ces Pères. Vous écrirez aussi au père Gaspard Barzée que j'ai expressément défendu de l'accueillir au collége de Goa et de lui donner le logement, mais que mon intention est qu'on lui aide autant que possible à entrer dans un autre ordre religieux, ou de Saint-François, ou de Saint-Dominique.

5. Si, avec le secours de Dieu, je peux pénétrer à Canton, je ferai tout mon possible pour vous donner de mes nouvelles, pour faire parvenir mes lettres aux Indes par le premier navire qui partira de chez vous pour Coromandel ; je me servirai pour cela de celui de Péreyra lorsqu'il retournera d'ici à Malaca, pourvu toutefois qu'il arrive avant le départ de ceux qui sont destinés pour Coromandel et qui ont coutume de lever l'ancre à une époque déterminée. Si le succès répondoit à mes vues, vous pourriez avoir à Cochin des nouvelles de mon arrivée à Canton dans le courant de mars prochain ; mais il faudroit pour cela qu'avant votre départ de Malaca vous recommandassiez à Vincent Viéga, dès qu'il auroit connoissance de l'arrivage du vaisseau de Péreyra, de s'informer s'il apporte des lettres venant de moi, de les retirer et de vous les adresser à Cochin par la voie de Coromandel. Comme on pourroit encore à ce dernier poste en négliger l'expédition ultérieure, surtout si l'on n'avoit pas sous la main une occasion prochaine de départ, il faudroit en prévenir de bonne heure Jean Péreyra, et le prier de joindre ces lettres aux siennes et de vous les adresser par un piéton à Cochin.

6. Je pense qu'il convient qu'en partant de Malaca, vous remettiez à Vincent Viéga les clés de notre maison de ville, ainsi que celles du petit manoir qu'on appelle *Notre-Dame*, à cause de la chapelle qui y est contiguë et qui est située au faubourg. Vous le prierez donc de vouloir bien se charger de la garde de ces deux maisons ; mais pour éviter l'inconvénient qui pourroit, avec le laps de temps, résulter de cet acte de confiance, celui de lui laisser acquérir un titre de propriété que lui ou tout autre pourroit un jour faire valoir à son profit, remettez-lui en main la grosse de l'acte de donation que Mgr l'évêque en a faite à perpétuité au profit de notre Société; mais exigez en même temps dudit Vincent un acte dans lequel il reconnoîtra que les deux maisons ont été remises entre ses mains à titre de fidéicommis, pour les garder, conserver et rendre à la Société lorsqu'elle en réclamera la possession. Mais en partant pour Cochin, prenez avec vous la minute de la donation et le titre original que nous tenons de Mgr l'évêque. Arrivé à votre destination, vous l'enverrez par voie sûre à Goa pour y être déposée dans les archives du collége.

7. Je vous ordonne expressément de ne point déroger au parti que vous avez sûrement pris de sortir de Malaca d'après les ordres que je vous en ai donnés; je vous défends de vous laisser fléchir par les prières, les instances de qui que ce fût qui tentât de vous retenir; dans l'état où en sont les choses, ne restez pas davantage au milieu de cette ville ingrate et indigne de vos soins, ne perdez pas un temps et des peines que vous emploierez plus utilement partout ailleurs. Vous pourrez laisser notre Bernard auprès de Vincent Viéga ce bon prêtre que je viens de vous indiquer. Il continuera d'enseigner aux enfants les éléments de la religion, de la grammaire et des

lettres. Mais je laisse cela à votre disposition; vous verrez ce qui conviendra le mieux. D'après ce que vous aurez jugé de plus expédient, vous le laisserez ou vous l'emménerez avec vous.

8. Je ne voudrois pas que Ferreira, que je renvoie de la Société, retournât aux Indes sur le même vaisseau que vous; faites qu'il s'embarque sur un autre. Si vous n'en aviez cependant pas d'autre, ou s'il ne vouloit pas absolument se séparer de vous, s'il vous prioit avec de grandes instances de le prendre en votre compagnie, je consens à ce qu'il vous suive, mais sous la condition expresse qu'il vous promettra solennellement d'entrer dans un autre ordre religieux; alors, sur sa promesse prenez soin de lui, dirigez-le avec une charité, une tendresse qui puisse l'affermir dans sa résolution.

9. L'interprète dont je vous avois parlé, qui devoit me suivre en Chine, s'est dédit; il nous a abandonnés; il a succombé à la peur; mais nous trois, Antoine de Sainte-Foi le Chinois, Christophe et moi, nous n'en persistons pas moins dans notre résolution; le sort en est jeté quel qu'il soit, nous nous reposons sur le secours de Dieu. Priez, je vous en conjure, priez pour nous; car nous courons les dangers imminents d'un cruel esclavage. Mais ce qui nous console, ce qui nous fortifie, c'est la pensée dont nous sommes intimement pénétrés, qu'il vaut infiniment mieux être esclave, porter des fers pour le seul amour de Dieu, que d'acheter les douceurs de la liberté, quelque grandes qu'elles puissent être, au prix d'une lâche et ignoble fuite de la croix de Jésus-Christ et des travaux qui y sont attachés. Si par hasard il arrivoit que le marchand chinois sur qui nous comptons pour entrer en Chine, venoit, ou par peur ou par d'autres motifs, à changer de dessein et à tromper nos espérances, je suis décidé dans ce cas

de m'embarquer pour le royaume de Siam, et de profiter de l'occasion qui se présente. Le motif de cette résolution est que j'ai appris qu'on y équipe un vaisseau qui doit entrer dans le port de Canton; en m'y introduisant avec l'aide de Dieu, j'arriverai avant la fin de l'année au comble de mes vœux, et je toucherai enfin au rivage après lequel j'aurai tant soupiré.

Saluez de ma part tous nos amis qui sont près de vous, entre autres Vincent Viéga, et recommandez-moi à leurs souvenirs, dites-leur qu'ils prient le Seigneur de m'accompagner dans mon voyage et de nous tous réunir dans la céleste patrie.

Votre frère en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXXIII.

ORDONNANCE ADRESSÉE AUX PÈRES FRANÇOIS PÉREZ ET PAUL-ANTOINE HÉRÉDIA.

Du port de Sancian, 12 novembre 1552.

Mes très chers Frères,

Que l'amour et la grace de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

François Pérez, membre de la Société de Jésus, je vous enjoins en vertu de la sainte obéissance, de vous rendre à Cochin à la reception immédiate du présent ordre, et de profiter du premier vaisseau qui fera voile pour cette ville. Vous emménerez avec vous Jean Bravo, et même Bernard, si vous le jugez convenable. Tout en

débarquant à Cochin, vous prendrez la direction du collége de cette ville. Là vous prêcherez, vous confesserez, et remplirez les autres pieux devoirs du ministère, comme vous le faisiez à Malaca, en vous conformant aux instructions écrites que je vous ai laissées, ou bien à celles que je donnai autrefois à Antoine Hérédia, recteur de cette maison.

Quant à vous, recteur du collége de Cochin, soit que je parle à Hérédia, ou à tout autre, je vous enjoins en vertu de la sainte obéissance, de céder l'administration et le gouvernement dont vous êtes chargé, à François Pérez, porteur du présent ordre, de manière qu'à dater de ce moment il soit reconnu pour recteur de cette maison. Et vous, Hérédia, ou tout autre qui l'avez régie jusqu'à ce moment, rendez-vous à Goa par la première occasion, et là disposez-vous à faire le voyage du Japon aussitôt que l'ordre vous en sera intimé, ou à aller là où le père Gaspard Barzée, vice-provincial de Goa, vous enverra, et à faire ce qu'il vous ordonnera. Tels sont les ordres que je vous intime à tous, dans la plénitude de mes pouvoirs, et que j'entends que vous exécutiez fidèlement.

En foi de quoi j'ai signé la présente ordonnance.

FRANÇOIS.

LETTRE CXXXIV.

A JACQUES PÉREIRA, A MALACA.

Du port de Sancian, 12 novembre 1552.

Monsieur,

1. Je m'aperçois en prenant la plume que je n'ai rien d'essentiel à vous écrire ; c'est le besoin seul de donner un libre cours à ma reconnoissance, qui va me faire parler ; quand j'entasserois, au reste, lettres sur lettres, je ne pourrois jamais épuiser les sentiments de gratitude dont mon cœur est inondé et que m'inspirent les *actes de* bienfaisance dont vous m'accablez, dont vous m'écrasez sans cesse, tous les jours et à toute heure ; jamais mon cœur n'épanchera toute la reconnoissance qu'a excitée en lui cette charité ingénieuse que vous avez si bien su exercer loin de vous, par l'entremise de vos préposés. A la manière affable et généreuse avec laquelle Thomas Scandélius, votre homme d'affaires vient au devant de tous mes besoins, il est aisé de voir qu'il a le secret de votre cœur, qu'il est, si j'ose le dire, le complice de cette tendre affection qui m'a toujours fait trouver en vous un ami, non seulement très disposé, mais encore ambitieux de prévenir mes besoins et même mes désirs.

2. C'est au Seigneur, qui seul peut tout, que j'abandonne le soin d'acquitter envers vous une dette à laquelle ma vie tout entière ne pourroit jamais suffire. Si je ne puis solder le capital, j'en paierai du moins exac-

tement les intérêts, tous les jours, toute ma vie, et dans toute l'étendue de mes moyens. Je prierai le Seigneur assidument qu'il vous préserve de tout malheur, et qu'il ne permette pas que vous perdiez sa grace en cette vie. Je lui demanderai qu'au milieu des chances et des hasards de la fortune et de la santé, il vous conserve plein de force et de vigueur dans la foi, dans la pratique de la religion, pour qu'il puisse un jour vous faire participer à sa gloire, et vous couronner dans le ciel.

3. Comme je ne puis me suffire à moi-même, quels que soient mes efforts, j'ai substitué à mon lieu et place les ministres de notre Compagnie qui, épars dans les Indes, travaillent à défricher la vigne du Seigneur; et quoiqu'ils y soient tous naturellement portés, je leur en ai néanmoins fait un devoir positif, qui sera pour eux ce qu'est le coup d'éperon dans les flancs du cheval qui galope; je leur ai enjoint de vous rendre partout les témoignages non équivoques de la plus sincère bienveillance, comme au protecteur spécial de notre ordre, de vous recommander sans cesse au Seigneur dans leurs prières et au saint sacrifice de la messe, comme le soutien de la religion chrétienne dans ces contrées, comme celui sur qui repose en ce monde l'espérance que nous avons de voir un jour l'Évangile annoncé et le nom de Jésus-Christ glorifié dans le vaste empire de la Chine.

Au reste le Seigneur dans sa miséricorde infinie, qui connoît fort bien toute l'étendue de votre bonne volonté pour son divin service, et qui est un juste appréciateur de tous vos travaux, si utiles à la propagation de son saint nom, n'attendra pas les prières et les suffrages de ses serviteurs, pour vous prendre vous et tout ce qui vous appartient sous sa protection spéciale, pour seconder des vœux et des désirs que vous avez si ardemment dirigés vers un but aussi louable, celui de favo-

riser la prédication de l'Évangile, et d'amener au bercail de l'Église tant de brebis égarées.

4. Si les obstacles qui ont entravé jusqu'à ce jour votre ambassade vers le souverain de la Chine, venoient à se lever d'ici à l'année prochaine, agissez, je vous prie, de concert avec François Pérez qui doit s'embarquer pour Goa d'après mes ordres, auprès de Gaspard Barzée, recteur de ce collége, pour qu'il vous donne un prêtre de notre Société que vous améneriez avec vous en Chine. Je voudrois qu'on lui remît ces superbes et précieux ornements d'église que nous avions fait confectionner, comme vous le savez, pour ce voyage. Lorsque nos projets furent bouleversés, j'en confiai la garde à François Pérez. Vous pourrez les retirer de ses mains, qui, au vu de cette lettre, ne fera nulle difficulté de vous les remettre. Je vous renverrai par Thomas Scandélius, le calice que j'ai apporté avec moi et qui fait partie de cette chapelle, pour le remettre aussi au Père qui vous accompagnera dans votre ambassade.

5. Je retournerois volontiers avec votre équipage à Malaca, si j'avois l'espoir que vous ferez l'année prochaine le voyage de Canton. Pour le moment je m'abandonne à l'espérance plus vraisemblable d'y entrer cette année à l'aide du marchand chinois; mais si j'étois encore trompé de ce côté-là (Dieu m'en garde!), je suis décidé à accompagner Jacques Vaz l'Aragonois, qui, comme je l'ai déjà dit, fait voile pour Siam. Je compte de là m'embarquer l'année prochaine sur une jonque chinoise, et aborder aisément à Canton. Alors, si votre ambassade avoit lieu, comme je le disois tout à l'heure au moins l'année suivante, nous nous reverrions dans cette ville ou à Coma. Dieu sait quelle consolation nous aurions l'un et l'autre. Mandez-moi, je vous prie, le parti que vous aurez pris; adressez-moi vos lettres au

royaume de Siam, si vous en trouvez l'occasion; car en tout événement, j'aurai bien du plaisir à apprendre de vous-même votre position.

Je ne vous dis rien aujourd'hui des petites particularités qui ont accompagné mon marché avec le Chinois pour mon introduction à Canton; je me réserve de vous les raconter lorsqu'il se sera exécuté. Cela sera plus sûr et plus agréable. Vous ne les trouverez que dans la lettre dont Manuel de Chavès sera porteur.

6. Si nos Pères de Malaca, de Goa ou d'ailleurs peuvent contribuer à la conclusion de vos affaires et à l'avancement de votre ambassade, n'hésitez pas à les mettre en œuvre; vous trouverez dans François Pérez, Gaspard Barzée et tous les autres, en quelque part qu'ils soient, des gens tout disposés à faire au premier signe tout ce que vous désirerez et tout ce qu'ils pourront, parce qu'ils savent parfaitement combien j'ai cette affaire à cœur, et surtout parce qu'ils sont convaincus qu'elle est du plus grand intérêt pour la gloire de Dieu et le rachat des malheureux Portugais qui gémissent en grand nombre dans les fers sur cette terre inhospitalière.

J'apprends à ce moment avec la plus vive douleur que mon ami François Péreira de Miranda vient de tomber, par je ne sais quel malheur, entre les mains des infidèles. Cette nouvelle est pour moi d'autant plus désolante, que mon cœur est pénétré de reconnoissance pour cet ami généreux, et que j'aime à me rappeler tous les services qu'il nous a rendus, tous les bienfaits dont il nous a comblés, lorsqu'il étoit avec nous à Firando au Japon, à la tête d'un équipage nombreux qui rivalisoit avec lui de bonté et d'égards envers nous.

7. J'ai apporté ici par mégarde les lettres que M. le préteur des Indes vous avoit remises pour l'empereur de la Chine. Je vous les envoie ci-incluses.

Je vous réitère ma prière : n'oubliez pas de m'écrire au royaume de Siam ; car il est sûr, comme je l'ai dit, que, si mon espoir du côté du marchand chinois étoit déchu (le Ciel en préserve !), je prendrois la route de ce royaume, et que de là je tâcherois de m'insinuer en Chine ; et si le Seigneur seconde mes efforts, et si je ne suis pas retenu dans les fers à Canton, j'irai vous attendre à la cour du souverain. Au surplus, si, vous dis-je, Dieu daigne m'ouvrir une porte quelconque dans ce pays, vous m'y trouverez dans l'une ou l'autre de ces deux situations, ou captif dans les prisons de Canton, ou à la cour de Pékin que l'on dit être le séjour habituel de l'empereur ; et là je serai votre précurseur, et je préparerai les voies pour votre ambassade.

8. Je n'ai plus qu'un mot à dire : c'est que je suis travaillé d'un si violent désir de savoir ce que vous faites, comment vous vous portez, où en sont vos affaires, que si j'étois riche, je ne croirois pas payer trop cher des messagers qui m'apporteroient de vos nouvelles, et je les achetterois, sans hésiter, au prix le plus élevé, parce que, plein de confiance dans la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour vous, je ne doute pas un instant que ma présomption actuelle ne se changera en certitude, et mes désirs ne se réaliseront.

Au reste, que le Seigneur nous fasse la grace de nous réunir encore en Chine, s'il le juge utile à son service ; mais s'il en a disposé autrement, qu'il nous réunisse du moins dans l'heureux séjour de son paradis !

Votre serviteur et votre ami de cœur,

FRANÇOIS.

LETTRE CXXXV,

AU PÈRE GASPARD BARZÉE, A GOA.

Du port de Sancian, 13 novembre 1552.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

1. J'ai mandé à François Pérez de sortir au plus tôt de Malaca, et de se retirer aux Indes avec tous ses compagnons. Cette malheureuse ville qui a été la cause d'un si grand malheur, qui a traversé notre voyage de la Chine, qui a entravé la propagation de l'Évangile, et qui a outragé la gloire de Dieu par les obstacles qu'elle a apportés à son accroissement, est indigne du bonheur de les posséder.

Je vous réitère ici l'ordre que je vous ai donné dernièrement, et je vous en recommande l'exécution prompte et exacte : c'est celui de vous entendre avec Mgr l'évêque de Goa, pour fulminer et faire publier dans les formes les excommunications qu'ont encourues ceux qui ont entravé notre voyage; car c'est comme légat apostolique que j'allois en Chine.

2. J'ai deux motifs pour en demander et en presser l'exécution : d'abord, pour faire comprendre au préfet de Malaca l'énormité du crime dont il s'est rendu coupable, et la gravité de la peine qu'il a encourue; pour l'empêcher de retomber envers d'autres dans le même crime qu'il a commis à mon égard; pour qu'à l'avenir

ceux de nos Pères qui, dans leurs missions, passeront à Malaca pour se rendre aux Moluques, au Japon ou en Chine, n'éprouvent pas de pareilles avanies; et puisque aujourd'hui la plupart des hommes rougissent plus devant leurs semblables que devant Dieu, il faut que la crainte et l'infamie dont une telle audace sera flétrie, les retiennent à l'avenir dans le devoir et dans le respect.

3. Je vous invite encore à observer rigoureusement les instructions que je vous ai tracées, notamment celles qui concernent l'admission des sujets. Je vous invite à en recevoir peu, mais de bons, à beaucoup examiner et surveiller les postulants, et à soumettre leurs vertus à de fréquentes et sévères épreuves; car je crains bien que dans le nombre de ceux qui ont été admis et qu'on admet tous les jours dans la Société, il n'y en ait un grand nombre qu'il faudra renvoyer ou exclure. C'est pourquoi je voudrois que vous fussiez sévère avec ces gens-là, comme je l'ai été à Goa avec plusieurs, et comme je viens de l'être ici avec mon compagnon que j'ai renvoyé et mis en liberté, m'étant aperçu qu'il n'avoit aucune des qualités requises pour notre Société. Marchez constamment sur la ligne droite de l'Institut; ne vous laissez effrayer par aucun événement; dussiez-vous rester tout seul.

4. Je ne saurois vous dire avec quel dépit le démon voit notre Société faire une invasion en Chine; car je puis positivement vous affirmer, et il n'y a pas lieu d'en douter, que l'ennemi du genre humain frémit de me voir assis à la porte de cet empire, et fait tous ses efforts pour me la tenir close; il est incroyable comme il se remue et s'agite pour faire avorter nos projets.

5. Je commence cependant à espérer que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous fera triompher des piéges de Satan; et, certes, il sera glorieux pour lui d'enchaîner

et de triompher de cette légion d'esprits infernaux, de terrasser leur insupportable orgueil par l'entremise d'un homme de néant.

Que Dieu, dans son infinie bonté, daigne enfin réaliser mes vœux, qu'il soit toujours avec vous sans cesser de m'accompagner, et nous réunisse tous dans le ciel !

FRANÇOIS.

LETTRE CXXXVI.

AUX PÈRES FRANÇOIS PÉREZ, A MALACA, ET GASPARD BARZÉE, A GOA.

Du port de Sancian, 13 novembre 1552.

Mes très chers Frères,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

1. Au moment où vous, François Pérez, allez partir de Malaca pour vous rendre aux Indes comme je vous l'ai ordonné, je viens ici vous recommander fortement et vous prier avec instance de faire passer la lettre ci-incluse à Gaspard Barzée, à Goa, dès que vous serez arrivé à votre destination, et d'agir au plus tôt de concert avec lui et nos Pères qui sont à Goa, auprès de Mgr l'évêque, afin qu'il fulmine le décret d'excommunication qu'a encouru don Alvare, préfet de Malaca, pour s'être opposé à mon voyage de la Chine.

Voici, à mon avis, comment on doit procéder :

Il faut que nos Pères aillent trouver Monseigneur, ou

son vicaire général, qu'ils exhibent à l'un ou à l'autre les bulles du souverain pontife qui concernent l'institution, la confirmation et les priviléges de la Compagnie de Jésus, et en particulier le bref du souverain pontife expédié sur parchemin, qui me nomme et me constitue légat apostolique dans cette partie des Indes; il faudra l'extraire des archives du collége de Sainte-Foi à Goa.

2. La production de ces pièces sera accompagnée d'une requête adressée à tous les deux, Monseigneur et son vicaire, portant en substance que par une opposition manifeste avec les institutions de la Société de Jésus, les bulles des souverains pontifes, et la qualité particulière de légat apostolique dont je suis légalement revêtu, don Alvare de Gama, préfet de Malaca, a employé la force et la violence pour m'arrêter et me troubler dans l'exercice de mes fonctions, pour m'empêcher de me rendre en Chine à l'effet d'y prêcher l'Évangile, au mépris de l'autorisation formelle que je lui ai produite de la part de M. le vice-roi des Indes, dont il n'a tenu aucun compte, et contre laquelle il s'est constitué en état de révolte ouverte, au mépris de mes pouvoirs de légat, de mes droits et de la volonté incontestable de Sa Majesté le roi de Portugal, qui lui a été notifiée par don François Alvare, commandant la citadelle de Malaca, surintendant du trésor, contre laquelle volonté royale il s'est opiniâtrement roidi; qu'en se rendant coupable de tous ces crimes, outre celui de lèse-majesté, don Alvare de Gama a encouru l'anathême prononcé par les bulles du souverain pontife; que, par ces motifs, nous demandons que cet anathême soit fulminé contre lui dans la forme prescrite, et que sur le lieu même où le crime a été commis, l'auteur soit publiquement déclaré retranché de la communion des fidèles et chassé du sein de l'Église.

3. Cette excommunication, revêtue du mandement de Mgr l'évêque, sera ensuite envoyée à Malaca à l'adresse de M. le vicaire général qui y réside, avec injonction d'en faire faire, le dimanche le plus prochain, la lecture en chaire dans toutes les églises, selon la forme accoutumée.

J'ai deux raisons pour que vous présentiez cette requête, et que vous en sollicitiez l'exécution; parce que d'abord je désire pourvoir, autant qu'il est en moi, au salut de cet infortuné criminel dont j'ai pitié; car il ne connoît pas encore l'énormité de son crime, la profondeur de l'abyme qu'il s'est creusé. Il est probable que la dénonciation solennelle de l'anathême qu'il a provoqué et attiré sur sa tête, pourra le jeter dans une terreur salutaire, et exciter en lui quelques sentiments de repentir qui peuvent être un commencement de salut, et lui inspirer le désir d'expier ses crimes, de racheter son pardon par de dignes fruits de pénitence, et d'obtenir son absolution canonique.

4. L'autre motif, c'est pour qu'à l'avenir les ouvriers de l'Évangile soient à l'abri de pareils attentats de la part des méchants. L'expérience m'apprend que les hommes apostoliques de notre Société qui auront souvent l'occasion de fréquenter les différents ports des Indes pour se rendre au Japon, aux Moluques et autres lieux semblables, pourroient y être comme moi le jouet de l'avarice, de la jalousie, ou de toute autre passion délirante de ceux qui y commandent au nom de Sa Majesté. C'est donc pour qu'ils ne présument pas pouvoir impunément se livrer à de tels excès, qu'il faut leur mettre sous les yeux la punition exemplaire qui atteindra désormais tous les coupables; c'est pour cela qu'il faut marquer sur le front, du fer chaud de l'infamie, ceux qui, insensibles au respect qu'ils doivent à Dieu,

ne redoutent que les jugements des hommes et la flétrissure de leur nom.

L'expérience m'a prouvé que la plupart de ces hommes-là se précipitent avec d'autant plus de confiance dans de pareils excès, qu'ils ne se ressouviennent pas de quels châtiments et de quelles peines ils sont menacés; leurs pensées et leurs facultés intellectuelles étant absorbées par des soucis bas, vils et grossiers; ou bien, couverts d'une croûte épaisse d'ignorance, ils n'ont aucune idée de la discipline ecclésiastique. Il faut donc mettre sous les yeux de ces hommes matériels un exemple frappant de la sévérité des lois canoniques, et cela, sur la tête d'un illustre coupable; alors ainsi prévenus ils ne se laisseront pas aller avec tant de facilité aux premières instigations qu'on leur fera d'attenter à la religion. Avertis du danger qu'ils courent, ils seront au moins retenus par la crainte, et plus circonspects.

5. Jean Beira, ou tout autre de nos Pères, en se rendant au Japon viendra débarquer à Malaca avec les lettres d'excommunication dont il sera porteur; il les remettra en mains propres au vicaire général; et pour que celui-ci n'apporte aucun retard à la publication, il faudra prier Mgr l'évêque de lui adresser une injonction personnelle d'avoir à publier de suite son mandement dans la forme accoutumée, sous peine d'anathême.

Pour vous, mes Frères, gardez-vous de pécher contre le saint vœu d'obéissance en apportant le moindre délai dans l'exécution de mes ordres. Mais, faites en sorte qu'avant la fin de l'année je sache par vos lettres de quel succès vos démarches auront été suivies.

6. Quant à moi, pendant que je trace ces lignes, je suis dans une inquiétude mortelle en attendant l'heure et le moment où je sortirai de cette île pour mettre les pieds sur le continent; le trajet, quoique très court,

est néanmoins dans ce moment-ci très scabreux ; il ne peut se faire qu'à travers de nombreux et graves périls ; je ne vois à droite et à gauche que précipices et terreurs ; je ne sais en vérité de quel côté je tomberai. Cependant mon parti en est pris, le sort en est jeté : j'ai, et je porte en moi une vive espérance qu'un événement quelconque amènera bientôt un heureux dénoûment. Si le marchand chinois que j'attends d'un instant à l'autre venoit à me manquer de parole (le Ciel en préserve !), mon parti est pris ; c'est celui, comme je vous l'ai dit, c'est celui de faire voile pour Siam où j'aperçois une route qui pourra m'introduire dans la terre promise ; et si enfin je venois encore à échouer de ce côté, je retournerois la proue vers les Indes, bien décidé cependant à revenir un jour frapper aux portes de ce royaume.

7. Il est une chose que je puis vous affirmer, dont j'ai des preuves certaines et positives, et que je veux que vous teniez pour constante : c'est que le prince des démons frissonne d'épouvante, rugit et frémit de rage en nous voyant assis à la porte de son empire ; on diroit que c'est pour lui la prunelle de l'œil, tant il se débat, tant il se câbre et tant il s'épuise en vains accès de fureur.

Voilà une nouvelle sûre et indubitable que je vous donne datée du port de Sancian. Si je vous racontois et vous énumérois tous les obstacles qu'il apporte à mon passage sur le continent, et qu'il entasse les uns sur les autres, et d'heure en heure, comme s'il n'étoit sûr d'aucun, je n'en finirois pas. Semblable au Cerbère de la fable, il tient par ses rugissements tout le camp des démons en alarme et tout l'enfer sur le *qui-vive*. C'est du milieu de ce camp retranché qu'il nous fait la guerre. Mais, comme moi, soyez certains que soutenu de la grace et de la protection de notre Rédempteur, qui ne

m'abandonneront jamais, je déjouerai les projets insensés de ce cruel ennemi des mortels, et que Jésus-Christ l'exposera à la risée de toutes les nations, que son triomphe sera d'autant plus glorieux que l'instrument qu'il aura mis en œuvre pour une aussi noble cause, aura été plus vil; que pour combattre et bafouer ensuite l'ennemi le plus superbe, le plus audacieux, le plus infatué de lui-même, et pour le jeter au milieu de l'univers comme un objet de dérision et de mépris, il se sera servi de qui? de moi, de l'être de tous les êtres le plus méprisable.

8. Enfin, c'est à vous en particulier, maître Gaspard, que je m'adresse; ah! je vous en prie, n'oubliez pas d'exécuter de point en point tout ce que je vous ai prescrit ou de vive voix ou par écrit. N'allez pas, en présumant de ma mort, vous croire affranchi de mon autorité et rendu à votre libre arbitre. Je me rappelle qu'une longue absence de ma part en a fait tomber chez vous quelques-uns dans cette erreur. Mais comme je ne mourrai que lorsque Dieu le voudra, quels que soient mon dégoût pour la vie et mon désir de la mort, c'est en vain que la curiosité de l'homme s'escrimera à présager ma dernière heure qui a été fixée et arrêtée dans les décrets de l'Éternel; de vaines présomptions ne pourront ni l'avancer ni la retarder.

Ce que je vous dis ici, c'est pour que vous n'abondiez pas trop en votre propre sens, et que vous ne substituiez pas votre jugement particulier au prescrit de mes volontés, comme cela vous est arrivé ailleurs, s'il vous en souvient. Dieu sait si vous avez été prudent ou fou. J'aurois bien du regret, si à mon retour l'année prochaine je me trouvois contraint de faire des réformes et de corriger.

9. Faites bien attention à ce que je vais encore vous

dire. Soyez d'une rigueur excessive, je dirai presque fastidieuse dans l'admission des sujets qui se présentent pour postuler. Lorsque le petit nombre de ceux que vous admettrez auront subi un examen rigoureux et une enquête sévère, faites-les encore passer par toutes les épreuves du service et de l'apprentissage domestique. En examinant les mœurs de plusieurs individus, je ne puis autrement faire que de me méfier du jugement de ceux qui les ont appréciés; leurs progrès excèdent de si peu les premiers éléments de la perfection, que je ne vois en eux, comme les événements l'ont prouvé, que des hommes dont l'intérêt, le repos, l'honneur de notre Société exigent impérieusement l'exclusion.

Je n'ai pu m'empêcher d'en donner un exemple dans la personne d'Alvare Ferreira, que j'ai rayé du contrôle de notre Société et que je vous défends d'accueillir dans votre collége, s'il s'y présentoit. S'il veut entrer dans un autre ordre religieux, vous pouvez l'appuyer de tous vos moyens; mais tenez-vous pour défendu de jamais lui rouvrir la porte de notre Société, quelque instance qu'il vous fasse; car, d'après ma conviction intime, j'en fais une loi expresse et positive dans toute l'étendue de mes pouvoirs, parce que je sais qu'il ne convient nullement à notre Institut. Si par hasard cette lettre tomboit entre les mains d'un autre recteur que Gaspard Barzée, quel qu'il soit, il doit se tenir pour prescrit à lui-même ce que j'ordonne ici à Gaspard Barzée.

FRANÇOIS.

A cette lettre datée du 13 novembre, Xavier a survécu dix-neuf jours; car il mourut le 2 décembre 1552. (Voyez la Notice, n° 132.)

FIN DES LETTRES.

OBSERVATIONS.

On a peut-être été surpris, dans la lecture de ces lettres, de ne voir d'autre titre donné au chef de l'Église de Goa, que celui d'évêque, tandis que toutes les géographies lui donnent non seulement le titre d'*archevêque*, mais encore celui de *primat des Indes*; mais il faut observer que ce ne fut qu'en 1552 que Goa fut affranchie de la juridiction archiépiscopale et de la primauté de Lisbonne.

C'est cette raison qui explique pourquoi le recteur de Goa, dans la hiérarchie des Jésuites, relevoit du provincial de Lisbonne; lorsque l'évêque de Goa devint archevêque et primat des Indes, le recteur ou vice-provincial de Goa devint provincial dans toute l'étendue de la juridiction primatiale, et ne releva plus que du général résidant à Rome.

Nous avons dit dans notre Préface, p. xiv, que nous donnerions dans l'Appendice dix lettres extraites de Tursellin et de Maffée, que l'éditeur de Bologne considère comme des fragments de celles qu'a publiées Poussinez.

Mais voyant que ce travail n'offroit rien d'utile, rien qui pût intéresser la curiosité du lecteur, nous nous contenterons d'en donner seulement trois, pour qu'il puisse juger par lui-même de leur peu d'importance, et nous allons lui indiquer les autres lettres qu'on trouve dans Tursellin, avec le numéro des mêmes lettres dont nous avons donné la traduction.

Lettre XLI à François Mansilla	Tursellin, liv. I,	épist. 9.
—	XLVI au même	I,	11.
—	LXXVI à la Société de Goa	III,	1.
—	LXXVII à Jean Beira	III,	2.
—	XCVIII à Jean Rodrigue, à Ormus	IV,	3.
—	CXII au père Cyprien	IV,	10.
—	CXVIII au père Barzée, à Goa	IV,	4.
—	CXXXIV à Jacques Péreyra	IV,	16.

****

APPENDICE.

LETTRE (1)

AU PÈRE PAUL CAMERTE, VICE-PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, DANS LES INDES.

Cochin, 14 avril 1549.

Mon très cher Frère,

Que la grace et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous! Ainsi soit-il.

Au moment où je me décharge sur vous du soin des Indes, je vous adresse la prière la plus importante de toutes celles que je vous aie jamais faites, et c'est au nom de votre amour et de votre respect pour Dieu, pour son serviteur Ignace, notre père, et pour notre bonne mère la Compagnie de Jésus, que je viens vous prier de traiter avec charité, avec modestie, avec bonté, nos Pères et Frères bien-aimés, ceux qui sont en diverses missions, et ceux qui arriveront du Portugal;

(1) Cette lettre n'est que le duplicata de celle que nous avons donnée dans ce volume sous le n° LXXIV. Elle est extraite de l'édition françoise de 1628. Voyez ce que nous avons dit de ces copies dans notre Préface, p. xiij.

car, à le bien prendre, nous devons regarder comme une partie essentielle de nos devoirs envers eux tous les genres de soumissions intérieures et de services extérieurs. Quant à moi, j'ai une si haute idée de leur vertu, que je crois la présence d'un supérieur peu nécessaire à leur égard; mais comme c'est le propre de l'humanité de n'avoir que ce qui est nécessaire, et que le bien général exige que nous cherchions le plus grand avantage spirituel, j'ai cru devoir établir un supérieur auquel tous les autres fussent soumis, soit pour leur procurer l'occasion de pratiquer avec mérite la vertu d'obéissance, soit pour régulariser notre conduite, lui donner cet aplomb, ce mouvement simultané qui constitue les actions d'un seul et même corps opéré par une seule et unique volonté.

Voilà pourquoi, mon Père, j'ai jeté les yeux sur vous, bien persuadé que votre humilité, votre modération, votre charité, votre conduite, vous concilieront une obéissance aveugle de la part de nos Frères, pendant mon absence. Vous prendrez donc le gouvernement de la province jusqu'à nouvel ordre. Quant au séminaire de Goa, j'en laisse la direction particulière au père Antoine Gomez, soit pour la recette des revenus, soit pour la dépense selon sa prudence et sa charité. Il ne sera donc pas besoin que vous y interposiez votre autorité.

Si vous vous trouvez en quelque chose d'un avis contraire au sien, que la douceur, la charité, président à vos discussions; conseillez plutôt que de commander; mais, encore une fois, au nom du respect et de l'obéissance que nous devons au père Ignace, évitez avec le plus grand soin tout ce qui pourroit engendrer entre vous et lui l'ombre de la mésintelligence. Ah! je vous en conjure, mon Père, ne laissez jamais paroître la plus légère discordance qui puisse donner lieu aux propos

indiscrets des domestiques; faites tous vos efforts pour qu'ils ne voient en vous deux qu'un même cœur, qu'une même ame.

Quand les Pères de Comorin et des autres missions vous demanderont quelque faveur pour le salut des ames et l'avantage des fidèles, hâtez-vous de les satisfaire et de pourvoir à leurs besoins, au delà même de leurs désirs, s'il est possible; et quand vous écrirez à ces ouvriers évangéliques qui supportent le poids du jour, gardez-vous bien de les contrister, d'accroître leurs maux par des paroles amères; tâchez au contraire d'épuiser en leur faveur toutes les douceurs que votre prudence et votre bonté vous suggéreront pour les consoler, surtout ceux de Comorin, de Malaca, qui suent sous le fardeau d'une plus lourde croix. Quittez tout, faites tout pour les soulager, tant au spirituel qu'au temporel; et si de temps en temps ils viennent au séminaire de Goa pour s'y recueillir, pour ranimer leurs forces, ouvrez-leur les entrailles d'une charité digne d'eux, digne de vous, digne de notre père Ignace, au nom de qui je vous donne cet ordre.

Je vous supplie encore de travailler avec plus de soin que jamais à votre propre sanctification, de manière à être le miroir de la discipline religieuse, comme vous l'avez été jusqu'à présent.

Écrivez-moi souvent au Japon, entretenez-moi de votre intérieur, de votre administration, de votre bonne intelligence avec le père Gomez, de la paix qui régnera parmi nos frères, de leur nombre, de leurs vertus, de leurs emplois, de leurs talents naturels et surnaturels.

Vous me donnerez tous ces détails au moins deux fois par an, en avril et en septembre. Vous m'instruirez de tout ce qui se passe dans les diverses missions; vous chargerez un secrétaire de cette besogne, excepté néan-

moins ce qui devra être secret, que vous m'écrirez de votre main.

Je finis en vous recommandant une exécution ponctuelle du contenu de cette lettre, et pour mieux vous l'inculquer, relisez-la toutes les semaines en vous rappelant de prier le Seigneur qu'il verse ses bénédictions sur mon travail au Japon.

FRANÇOIS.

LETTRE (1)

A JEAN BRAVO, NOVICE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Malaca, 1er juin 1549.

Mon très cher frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous! Ainsi soit-il.

Je vais essayer de satisfaire à votre demande sur l'ordre et la conduite que vous devez tenir dans vos actions journalières.

Aussitôt après votre lever, employez au moins une demi-heure à méditer un point de la vie de Jésus-Christ, de manière qu'à commencer par le mystère de son incarnation vous passiez à celui de sa nativité, et que continuant ainsi chaque jour de mystère en mystère vous arriviez à sa glorieuse ascension. Prenant régulièrement un chapitre du Nouveau Testament, vous le méditerez en vous conformant à la méthode prescrite au

(1) Cette lettre, comme la précédente, est extraite de l'édition françoise de 1628; le style en est seulement rajeuni.

livre des Exercices. C'est ainsi que vous pourrez chaque mois repasser la vie du Verbe incarné.

Après votre méditation je vous conseille de renouvelervos vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance quand vous les aurez faits; car, pour les personnes consacrées à Dieu, il n'y a pas d'arme plus redoutable contre les assauts et les piéges du prince des ténèbres; couvrez-vous donc de cette égide salutaire.

Après le diné, rentrez une demi-heure en méditation, renouvelez encore vos vœux; c'est ainsi que vous obligerez Dieu à vous seconder de sa grace comme vous vous obligez à le servir.

Consacrez quelques instants avant votre sommeil à scruter votre conscience, à examiner et peser vos pensées, vos paroles, vos actions, soit envers Dieu, soit envers le prochain, avec autant de soin et aussi scrupuleusement que si vous alliez vous en confesser incontinent. Après cet examen de vos fautes, humiliez-vous devant Dieu, demandez-lui-en sincèrement pardon, et faites une ferme résolution de vous en corriger, et, après un *Pater* et un *Ave*, vous méditerez quelques instants sur les moyens de vous préserver de toute rechute.

Le lendemain en vous habillant repassez dans votre mémoire les fautes de la veille, demandant affectueusement à Dieu la grace de vous aider à fuir tout péché, puis livrez-vous à la méditation dont je vous ai déjà entretenu; soyez fidèle à cette pratique; que la moindre infraction soit pour vous un motif de scrupule, et avouez votre coulpe en présence des Pères et des Frères.

Mais tout cela seroit encore une foible barrière contre les invasions journalières du vice, si vous ne mettiez pas à exécution les résolutions prises à la suite de vos méditations. Mettez donc sérieusement la main à l'œuvre, pliez votre volonté, vos goûts, vos inclinations aux lois de

l'esprit; allez avec force et courage au devant de ce qui paroît répugner le plus à la nature; je veux dire la vertu d'humilité, vous rappelant qu'elle est le premier échelon de la perfection religieuse. Sans cet anéantissement intérieur, sans cet absolu mépris de vous-même, vous ne pouvez être utile ni aux autres ni à vous-même; vous ne pouvez plaire ni à Dieu ni à ses Saints; vous ne pouvez rester dans le sein de la Compagnie de Jésus, dont le caractère essentiel est de ne pouvoir supporter et de revomir hors d'elle-même tout esprit hautain et amoureux de lui-même. Vous ferez ensuite une étude particulière de la vertu d'obéissance, qui consiste à obéir non seulement à des ordres précis, mais encore au plus léger signe de vos supérieurs, comme si vous étiez en présence et sous les yeux du père Ignace lui-même.

Découvrez-leur votre conscience tout entière, toutes vos tentations, de quelque nature qu'elles soient; à l'aide de leurs conseils, de leurs avis, vous acquerrez la force de les dompter. L'ame fidèle et chrétienne, par cet acte de soumission, qui est un de ceux qui révoltent le plus l'esprit de la chair, obtient de Dieu autant de graces qu'elle lui témoigne de fidélité; non seulement elle fait avorter les projets pernicieux de son ennemi, mais elle le dégoûte pour l'avenir de faire de nouvelles tentatives, en lui montrant ses marches et contre-marches toujours déjouées, ses mines toujours éventées, ses filets toujours rompus; las de combattre sans espoir de succès, il abandonne bientôt le champ de bataille.

L'exécution de ce peu d'avis vous obtiendra du Ciel de plus grandes lumières, à l'aide desquelles vous deviendrez tel que Notre-Seigneur vous désire, et tel que je souhaite de vous voir.

Votre frère et serviteur en Jésus-Christ,

FRANÇOIS.

LETTRE (1)

AU PÈRE SIMON RODRIGUE.

Cochin, 26 février 1549.

Mon très cher Frère,

Que la grace et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec vous ! Ainsi soit-il.

Notre paquet de lettres pour le Portugal étoit déjà parti sur le navire d'Emmanuel Petro, lorsque les vaisseaux arrivant de Malaca nous ont donné pour nouvelles certaines que tous les ports de la Chine étoient fermés aux Portugais, et étoient en état d'hostilité. Je n'en poursuivrai pas moins ma route pour le Japon, dont je vous ai parlé naguère (2); car il ne peut rien m'arriver de plus agréable en ce monde, que de mourir au milieu des périls que je cours pour la cause de Notre-Seigneur et de la religion chrétienne. La joie, le bonheur du Chrétien est plutôt sur la croix que dans le repos.

Que Dieu nous unisse dans son paradis, séjour des bienheureux!

FRANÇOIS.

(1) Cette lettre qu'on trouve dans Tursellin, liv. II, nº 12, n'est évidemment qu'un fragment de la lettre LXX, mais encore est-il défiguré. Cependant la date pourroit n'en être pas fautive, et je serois tenté de croire que la lettre LXX que nous avons donnée avec Poussinez sous la date du 25 janvier, est réellement du 26 février, comme l'indiquent ces mots : *Notre paquet de lettres étoit déjà parti*, etc.

(2) Voyez la Lettre LXXII.

LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN SANCTIFIÉE (1).

Celui qui ne se contente pas du titre stérile de *Chrétien*, mais qui veut par des œuvres solides se montrer réellement tel, doit, tout en s'éveillant, diriger son esprit vers trois choses, non seulement comme agréables à Dieu, mais comme une dette qu'il est tenu d'acquitter.

Il fera d'abord l'aveu de ses fautes, adorera la très sainte Trinité, Dieu unique en nature et trois en personnes; car le caractère distinctif du christianisme est de connoître et d'adorer trois personnes divines dans un seule essence. C'est cette profession de foi que nous exprimons lorsque nous disons, en faisant le signe de la croix : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, comme l'Église l'enseigne à ses enfants, pourvu toutefois que le mouvement des mains et le son de la langue soient accompagnés de l'attention et de la dévotion du cœur.

Aussitôt après votre réveil, marquez votre front et votre poitrine du signe de l'auguste Trinité, en pronon-

(1) Cet opuscule, que nous tenons de Poussinez sous le titre : *Epistola animabus salutis æternæ cupidis*, est antérieur à l'année 1544. Il a été traduit en italien et imprimé à Venise en 1788 sous le titre de *la Giornata christiana e santa ; la Journée du Chrétien sanctifiée*. C'est en effet celui qui lui convient le mieux. L'éditeur de Bologne l'a donnée parmi les lettres ; nous avons pensé qu'il valoit mieux le placer à la suite comme un hors-d'œuvre.

çant attentivement et avec dévotion le saint nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en adorant un Dieu unique, éternel, tout-puissant, souverainement bon.

Viennent ensuite les actes des trois vertus théologales, qu'il faut offrir à Dieu, notre créateur, comme les prémices de notre journée, pour attirer sur nous et sur nos actions ses graces protectrices.

Récitez ensuite le Symbole, donnez une attention entière à chacun de ses articles, une adhésion parfaite de cœur et d'esprit aux mystères de la nature divine et de ses trois personnes, à ceux de l'incarnation, de la vie, de la mort, de la résurrection de Jésus-Christ, et à tous les autres dogmes que la sainte Église y a proposés à notre foi. Dites en vous-même, en le récitant :

Acte de foi.

« Je tiens pour très certain, ô mon Dieu! que « vous êtes un en trois personnes, et tout ce que la « sainte Église catholique, apostolique et romaine « nous enseigne et professe sur la vie de Jésus, fils du « Père éternel, qui s'est fait homme pour moi, qui a « souffert, qui est mort, qui est ressuscité pour moi, « qui règne avec le Père et le Saint-Esprit dans le ciel; « prêt à tout perdre, à tout souffrir, à donner mon « sang et ma vie, plutôt que de trahir ma foi ou de « donner dans mon cœur un accès au plus léger doute, « bien résolu de vivre et de mourir dans cette foi; et « si à ma dernière heure ma langue, mes lèvres ne « peuvent plus l'énoncer, du moins mon cœur vous « dira : Je vous reconnois, ô Jésus! pour mon Dieu; « je crois en vous, et je vous soumets humblement tous « mes sens. Ainsi soit-il. »

Acte d'espérance.

« O mon divin rédempteur Jésus-Christ ! j'espère « de vous et de votre divine miséricorde que, par vos « mérites et soutenu des secours de votre grace, en « faisant de bonnes œuvres et en observant vos divins « préceptes, je parviendrai un jour au bonheur et à la « gloire pour lesquels vous avez daigné me créer, et « auxquels vous m'avez appelé. Ainsi soit-il. »

Acte d'amour.

« Mon Dieu, je vous aime par dessus toute chose; « je hais et je déteste de tout mon cœur mes pé- « chés qui ont offensé votre divine majesté, parce « qu'ils vous déplaisent, parce que vous êtes sou- « verainement bon et aimable. Je reconnois, ô mon « Dieu ! que je vous suis redevable d'une charité in- « comparable, c'est pourquoi j'estime votre possession « bien au dessus de tous les biens réunis de la terre, « et je prends une résolution ferme et inébranlable de « ne jamais consentir à vous offenser, et de ne jamais « commettre une action quelconque tant soit peu op- « posée à votre suprême bonté, qui puisse me jeter en « péril de perdre votre sainte grace dans laquelle je « suis résolu de vivre et de mourir. Ainsi soit-il. »

En troisième lieu, pour bien commencer la journée, il faut demander à Dieu le secours de sa grace pour garder exactement les dix commandements de sa très sainte loi, puisque personne ne peut être sauvé sans les avoir observés. Vous réciterez donc distinctement et attentivement le Décalogue, puis vous ajouterez :

« Le Seigneur notre Dieu a dit que ceux qui observe-

« ront et rempliront ses dix préceptes, entreront dans « son royaume pour y jouir d'un bonheur éternel; le « Seigneur notre Dieu a dit que ceux qui n'observeroient « pas et ne rempliroient pas les dix préceptes, iroient « en enfer pour y être livrés à des supplices éternels. »

Dites ensuite ces deux prières pour obtenir la grace de garder les commandements de Dieu :

« Je vous prie, je vous supplie, mon Seigneur Jésus-« Christ, de me faire la grace, aujourd'hui et tous les « jours de ma vie, de garder fidèlement vos dix pré-« ceptes. »

« Très sainte Vierge, je vous prie et je vous « supplie d'intercéder pour moi auprès de votre cher « Fils, et obtenez de lui qu'il me donne la grace au-« jourd'hui et tous les jours de ma vie d'être fidèle ob-« servateur de sa sainte loi. »

Puis adressez-vous avec dévotion à Dieu Notre-Sei-gneur, et dites-lui :

« Dieu tout puissant, père de mon ame, créateur « de l'univers et de tout ce qu'il renferme, c'est en « vous, mon Seigneur et mon Dieu, qui êtes mon « unique et souverain bien, que je mets toute ma con-« fiance. J'espère et je crois sans hésiter que j'obtien-« drai de votre grace la vie éternelle, par les mérites « infinis de la mort et de la passion de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, quelque nombreux, quelque énormes « que soient les crimes que j'ai commis dès mon en-« fance jusqu'à ce jour.

« Seigneur, vous m'avez créé, c'est de vous que je « tiens ce corps, cette ame et tout ce que je possède; « c'est vous seul, et non pas un autre, qui m'avez pétri « à votre image et ressemblance. Je vous rends, ô mon « Dieu! mille actions de graces et des louanges infinies « de ce que vous m'avez amené à la connoissance de la

« foi et de la loi de votre Fils Jésus-Christ. Mettez, « Seigneur, mettez dans une balance, pesez mes pé« chés avec les mérites de la mort et passion de No« tre-Seigneur Jésus-Christ, et non pas avec les miens « qui ne sont rien, qui n'ont aucune valeur, et alors « je serai délivré de la puissance de l'ennemi de mon « salut, et j'entrerai en possession de la gloire éternelle « de votre paradis. »

Oraison à la sainte Vierge.

« O Marie! l'espérance des Chrétiens, la reine des « anges, des saints et saintes qui sont dans le ciel avec « Dieu, je me recommande à vous et à tous les saints, « maintenant pour l'heure de ma mort; préservez-moi « du monde, de la chair et du démon, ennemis cruels « de mon ame, qui l'assiégent et lui tendent des em« buches, qui conspirent sans cesse à l'entraîner dans « l'abyme éternel. O Marie! la plus tendre des mères, « je vous en prie, sauvez-moi, prenez-moi sous votre « sainte protection! Ainsi soit-il. »

Oraison à saint Michel.

« O mon puissant patron! saint Michel, archange, « défendez-moi, protégez-moi contre les assauts du dé« mon à l'heure de ma mort, au moment où je com« paroîtrai devant le redoutable tribunal, et que je ren« drai à Dieu, mon souverain juge, le compte de toute « ma vie. »

Prière à l'Ange gardien.

Après cette prière habituelle : *Angele Dei qui custos*, vous ajouterez :

« Ange saint et bienheureux qui avez été commis à « ma garde, je vous prie de ne jamais m'abandonner « dans les pressants besoins de la vie, portez mes « prières aux pieds du Très-Haut, demandez-lui pour « moi que dans sa très sainte miséricorde et à votre « intercession, il m'accorde le pardon de mes péchés « passés, qu'il me donne la connoissance entière et la « contrition parfaite de ceux dont je suis actuellement « coupable, qu'il me précautionne efficacement contre « toutes les fautes qui menacent ma fragilité, obtenez-« moi la grace de marcher avec ardeur et de persévé-« rer jusqu'à la mort dans les voies du salut.

« Écartez loin de moi, par le vertu du Dieu tout-« puissant, toutes les tentations de Satan; obtenez-« moi, par votre puissante intercession auprès du Sei-« gneur, ce que je ne puis mériter par mes œuvres; « qu'il n'y ait en moi aucune souillure de péché, au-« cun levain de malice. Si vous me voyez m'écarter du « droit chemin et entrer dans les sentiers fréquentés « des pécheurs, n'épargnez rien pour me ramener à « mon Sauveur par toutes les voies de la justice. Dès « que vous vous apercevrez que je suis tombé dans « quelque tribulation et quelque angoisse, que vo-« tre bienfaisante charité intervienne de suite auprès « de Dieu pour me procurer à temps les secours né-« cessaires. Ne me délaissez jamais, mais protégez-« moi toujours; visitez-moi, aidez-moi, défendez-moi « contre toutes les attaques et les vexations des dé-« mons; veillez sur moi jour et nuit, à toute heure, « à tout instant; dirigez mes pas où vous voulez me « conduire, marchez avec moi et ne me perdez pas de « vue. Mais surtout mon conducteur, mon gardien, je « vous prie et je vous conjure de vous armer de toutes « vos forces, de redoubler tous vos soins à l'heure, au

« moment où je passerai de cette vie dans l'éternité; ga-
« rantissez-moi des terreurs, des assauts et des fantô-
« mes dont les démons viendront m'assiéger; soutenez-
« moi puissamment contre les accès du désespoir, et
« ne me quittez pas que vous ne m'ayez présenté à la
« face de Dieu Notre-Seigneur pour jouir éternelle-
« ment avec vous, avec la très heureuse vierge Marie,
« mère de Dieu, et tous les saints, de la gloire du pa-
« radis qui nous a été promis par Notre-Seigneur Jé-
« sus-Christ qui vit et règne éternellement avec le Père
« et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Après ces prières, le Chrétien, fidèle serviteur de Dieu, doit, avant de se livrer aux occupations de la journée, donner quelques instants tous les matins à la méditation sur la loi de Dieu, et pour le faire avec avantage, il suivra la méthode que nous traçons ici :

A genoux et prosterné devant Dieu, il examinera en particulier et en détail chacun des articles du Décalogue :

« Voici d'abord le premier commandement que Dieu
« mon créateur m'a imposé : *Tu aimeras et adore-*
« *ras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, etc.* »

Sur cet article, il repassera dans sa mémoire toutes les fautes qu'il a commises pendant sa vie depuis son enfance contre ce précepte ; puis les détestant de tout son cœur, il en demandera pardon à Dieu, et formera le ferme propos de se préserver à l'avenir de pareils écarts, bien résolu de perdre plutôt tous les biens, la santé, la vie même que de consentir à quoi que ce soit qui fût contraire à ce juste, salutaire et divin précepte. Puis il s'entretiendra à peu près en ces termes, d'abord avec Jésus-Christ :

« Donnez-moi, ô mon divin Jésus ! aujourd'hui et
« tous les jours de ma vie, la grace nécessaire pour

« accomplir dans toute sa perfection ce premier pré-
« cepte de votre sainte loi. »

Ensuite avec sa très sainte Mère : « Vierge sainte, « daignez, je vous en prie, intercéder pour moi Jésus-« Christ, le fruit de vos entrailles, pour que tous les « jours qui me restent à vivre sur cette terre, il m'ac-« corde la force nécessaire pour remplir exactement « tout ce que renferme ce premier précepte de sa sainte « loi. »

Ce premier exercice spirituel, s'il est bien fait au commencement de chaque journée, est d'une grande importance pour acquérir la vie éternelle ; et comme le Chrétien n'a d'autre moyen, d'autre espoir pour atteindre à la félicité à laquelle il est appelé, que la pratique des bonnes œuvres qui lui sont commandées, et la fuite des mauvaises actions qui lui sont interdites par les dix commandements contenus dans la loi de Dieu, il est clair qu'il ne peut pas trop méditer et peser chacun de ces préceptes, puisqu'il verra dans cette méditation, comme dans une glace, toutes les taches dont il doit se purifier, et toutes les vertus dont il doit s'orner. C'est dans cette méditation qu'il puisera cette profonde douleur qui enlève et efface les anciennes souillures ; c'est là qu'il trouvera un préservatif efficace contre celles que nous sommes tous les jours en danger de contracter dans le cours glissant et périlleux de cette vie ; des moyens de résistance contre les mauvaises habitudes, les commerces dangereux, les fréquentations vicieuses. C'est dans un ferme propos pris chaque jour à la suite d'une méditation ainsi faite, et c'est dans le secours divin qu'il aura ainsi invoqué, qu'il se fortifiera contre les tentations de toute espèce qui peuvent l'assaillir, vu qu'il n'en est aucune qui ne rentre dans la catégorie des dix commandements de Dieu, et qui,

par conséquent, ne vienne se placer dans cet examen journalier.

C'est cette méditation qui guérit cette cécité spirituelle dont sont atteints presque tous ceux qui vivent sans réflexions ; insensiblement ils se laissent aller de fautes en fautes; l'habitude émousse bientôt le mordant de leur conscience; ils boivent ensuite l'iniquité comme de l'eau, sans savoir ce qu'ils font, jusqu'au moment où les malheureux sont parvenus au bord de l'abyme, et vont jeter à tout hasard le dé fatal d'une éternité heureuse ou malheureuse.

Dans cet exercice, nous devons principalement insister sur nos défauts les plus graves, et sur ceux dans lesquels nous tombons plus fréquemment, et nous exciter à une contrition plus vive par les motifs de l'amour de Dieu que nous avons si cruellement blessé. Nous devons ranimer nos forces pour former une forte et irrévocable résolution de nous en garantir à l'avenir, d'en fuir les occasions, et de prendre tous les moyens pour quitter une habitude pernicieuse, et nous devons surtout implorer le secours de la grace de Dieu pour nous fortifier dans cette résolution.

Lorsque vous aurez ainsi passé en revue les dix commandements, vous direz intérieurement : « Il est cer« tain, et je n'en fais aucun doute, que si la mort ve« noit en ce moment me surprendre (Dieu m'en pré« serve!) sans avoir expié tel ou tel péché que j'ai « commis contre l'un des dix commandements, mon « ame seroit infailliblement et irrévocablement plongée « dans les feux éternels, et que là elle seroit livrée à « des supplices qui n'auront jamais de fin, sans espoir « quelconque d'en être un jour délivrée.

« Je suis également convaincu de cette vérité que si, « comme je l'espère et je le désire, je suis purifié de tout

« péché mortel à l'heure de la mort, et que si d'ici à ce « moment je me corrige de mes mauvaises habitudes, le « Seigneur aura pitié de mon ame, et quel que soit le « nombre de mes prévarications, il me fera participer « à la gloire éternelle de son paradis, après m'avoir pu- « rifié de toutes les taches du péché, soit par les pei- « nes et les misères de cette vie, soit par les tourments « du purgatoire. »

Le Chrétien doit diriger ses premiers pas hors de la maison vers l'église, pour assister au sacrifice non sanglant qui s'offre sur nos autels. Il pourra pendant la messe dire intérieurement, ou de bouche, les prières suivantes :

« O mon Seigneur Jésus-Christ ! amour de mon « cœur, je vous en conjure par les cinq plaies que vo- « tre tendresse pour nous vous a faites sur la croix, « venez au secours de vos serviteurs que vous avez ra- « chetés au prix de votre précieux sang.

« Seigneur Jésus-Christ, qui avez sauvé les hommes, « je vous supplie par votre sainte croix que le contact « de votre chaste corps a consacrée, et que vous avez « arrosée de votre précieux sang. Je vous supplie par les « mérites de la passion et de la mort que vous avez en- « durées pour moi, pardonnez-moi mes péchés comme « vous pardonnâtes au larron crucifié près de vous ; « accordez-moi la victoire sur les ennemis de mon ame, « amenez par votre grace à la parfaite connoissance de « votre divinité et à la pénitence de leurs fautes, tous « les hommes qui me sont contraires. Ainsi soit-il. »

A l'élévation du sacré corps vous direz :

« Je vous adore, Seigneur Jésus-Christ, et je vous « bénis, parce que vous avez racheté le monde par votre « sainte croix. Ainsi soit-il. »

A l'élévation du précieux sang :

« Je vous adore, sang sacré de Jésus-Christ, qui avez « été répandu sur la croix pour sauver les pécheurs, « et moi en particulier. »

Et comme le Chrétien ne doit pas songer à son seul et unique salut, mais encore à celui de son prochain, j'inviterai tous les fidèles à réciter cette prière au moment de la communion, c'est-à-dire quand le prêtre consomme le sacrifice :

« O Dieu éternel, architecte de l'univers, souvenez-« vous des ames des infidèles que vous avez créées et « formées à votre image et ressemblance; voilà que l'en-« fer s'en remplit au mépris de votre miséricorde. « Souvenez-vous, ô mon Dieu, que c'est pour leur salut « que Jésus-Christ votre Fils a souffert la mort la plus « atroce et la plus ignominieuse; ne permettez pas « qu'il soit un objet de mépris pour les *infidèles*, « mais laissez-vous fléchir par les prières de vos *élus et* « de la sainte Église votre épouse, et souvenez-vous de « votre miséricorde; oubliez leur idolâtrie et leur infi-« délité; faites qu'ils reconnoissent un jour celui que « vous avez envoyé pour sauver tous les hommes, Jésus-« Christ, votre Fils, en qui sont le salut, la vie et la « résurrection, par qui nous avons été sauvés et déli-« vrés, à qui est la gloire pendant les siècles des siècles « infinis. »

Le cours de la journée, celui des occupations, le commerce de la vie, présentent à tout instant des occasions périlleuses de chutes, surtout à ceux qui ont long-temps vécu dans l'habitude du péché. Il faut qu'ils aient constamment sous les yeux la briéveté de la vie, la proximité de la mort, et le compte que chacun de nous sera tenu de rendre à Dieu de toutes ses actions; il faut qu'ils se remettent souvent sous les yeux le jugement universel où nous comparoîtrons tous à la fois et

au pied du tribunal inexorable de Jésus-Christ; l'enfer, ce foyer éternel de la colère de Dieu, où pour un seul péché mortel viendront s'engloutir à jamais toutes nos espérances d'une félicité éternelle pour laquelle nous avons été créés

Le Chrétien qui aura toujours l'esprit préoccupé de ces pensées, au milieu de ses occupations ou de ses délassements, péchera bien plus rarement, et se relévera beaucoup plus promptement; il se trouvera toujours prêt, et dans tous les instants de sa vie, à faire ce qu'il voudroit avoir fait à l'heure de sa mort. Il n'est personne qui ne comprenne la prodigieuse différence qui existe entre des péchés commis, en suite de la fragilité humaine, par des personnes d'ailleurs dévouées au bien, qui ont été comme surprises ou par la violence de la tentation ou par les piéges que des charmes imprévus leur ont tendus, et ces péchés d'habitude invétérée, qui sont aussi fréquents que publics: ceux-ci sont incomparablement plus graves que les autres; ceux-là sont plus dignes d'indulgence. Aussi le repentir de ces pécheurs par accident, dans une dernière maladie m'inspireroit sur leur salut une bien plus grande confiance, que celui de ces hommes qui paroissent plutôt être répudiés, repoussés par le péché, que l'avoir eux-mêmes rejeté; et je serois tenté de croire qu'il existe entre la miséricorde de Dieu et sa justice une espèce de pacte pour que ceux qui, dans le cours d'une vie bien réglée, sont tombés dans un péché mortel accidentellement, par foiblesse, dans une occasion non prévue, participent à la miséricorde divine; et que ceux au contraire, qui, sans interruption, ont donné un libre cours à leurs passions iniques, et ont fait, pour ainsi dire, une profession publique et constante de perversité jusqu'à leur dernier moment, sont réservés à toute la rigueur de la justice divine.

Je voudrois surtout que ceux-ci, qui sont encore aux prises avec le péché, et qui, dans cette guerre sacrée, ont des alternatives de succès et de revers, méditassent ce que nous venons de dire. Lorsqu'ils auroient commencé à marcher dans la voie spirituelle et à goûter combien est doux le joug du Seigneur, je leur conseillerois d'élever souvent, dans le cours de la journée, leur esprit vers Dieu, de répéter de temps à autre les actes de foi, d'espérance et de charité, de savoir par cœur, et de réciter quelques versets des psaumes, ou quelques strophes des hymmes que l'Église a consacrés dans ses offices; de chanter les cantiques qui leur plairont davantage, et qui respireront l'amour de Dieu dégagé, purifié de tout intérêt personnel.

Ut te colam, Deus meus,
Non me movet terror tuæ
Manus vibrantis fulmina,
Nec horror ignis tartari
Urentis æternum reos.
Tu me, Deus, per te moves,
Tu, Christe, transfixus trahis,
Crux urget, incendit cruor,
Jesu, tuis plagis fluens.
Si cesset inferni metus,
Tollatur et spes gloriæ;
Ego tamen, mi Conditor,
Te, dotibus captus tuis,
Te, numen admirans tuum
Sublime, sanctum, providum,
Amore inempto prosequar.
Te Christe, te fili Dei,
Te virgo proles virginis
Mansuete, fortis, innocens,
Dignate pro nobis mori
Gratis merentem diligam (1).

(1) Les personnes qui savent ce que c'est que la poésie lyrique,

A la fin de la journée, lorsque l'heure du repos est arrivée, le Chrétien ne doit pas s'abandonner au sommeil, image de la mort, sans s'y être préparé. Qui en effet pourroit lui garantir qu'il se réveillera le lendemain en bonne santé, puisqu'il ne peut pas douter un instant que dans cette même nuit qui va commencer pour lui, il s'en trouvera beaucoup dans l'univers qui passeront soudainement du sommeil à la mort? qui pourroit lui assurer qu'il ne sera pas de ce nombre? Il y auroit donc une extrême folie à s'exposer à une éternité malheureuse, sans prendre les plus petites précautions.

Le Chrétien se prosternera donc devant Dieu, son juge suprême, il le remerciera d'abord des grands et innombrables bienfaits dont il a été comblé pendant le cours de sa vie et de cette journée même, en les repassant dans sa mémoire avec des sentiments profonds de reconnoissance.

Après avoir ensuite demandé au Saint-Esprit les lumières nécessaires pour connoître ses péchés, il opposera dans sa pensée, aux bienfaits dont il a été l'objet, les prévarications dont il s'est rendu coupable; il fera la revue de tous les péchés qu'il a commis, surtout pendant le jour, par omission, par actions, par pensées et par paroles.

Puis s'excitant à la contrition à la vue de cet amas de méfaits, il en demandera la rémission à Dieu, qui seul peut l'accorder; et comme il n'y a que le vrai repentir profondément conçu et inspiré par la parfaite charité

comprendront aisément pourquoi nous n'avons pas hasardé la traduction de ce sublime morceau. La meilleure, faite en prose, n'eût pu que le défigurer. Pour le traduire en vers, il eût fallu avoir des talents poétiques que la Providence nous a refusés. C'est l'imitation d'un sonnet, en langue castillane, qu'on a attribué à saint Ignace.

d'un Dieu infiniment aimable, qui efface entièrement le péché jusqu'à la plus légère tache, il emploiera toutes les facultés de son cœur pour l'exciter en lui; il prendra ensuite la ferme résolution de ne jamais consentir à quoi que ce fût qui pût déplaire à Dieu, à quelque danger qu'il pût être exposé.

Pendant que son esprit sera occupé de ces pensées, il récitera le *confiteor*.

Pour obtenir ensuite la force d'exécuter ses résolutions il implorera le secours de Jésus-Christ, l'assistance de sa très sainte mère, de son ange gardien, et des autres bienheureux, comme il l'a fait le matin.

Les pères, les mères de famille auront soin d'accoutumer leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, à pratiquer soir et matin ces exercices de piété ou autres semblables, selon leur force et leur capacité, ou tout au moins à réciter à genoux, en se levant et en se couchant, trois fois la Salutation angélique, et selon l'usage de l'Église, l'Oraison dominicale et le Symbole, avec quelques réflexions sur la passion, la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.

SUFFRAGE DE FRANÇOIS XAVIER

POUR L'ÉLECTION DU GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

(Extrait des Bollandistes, tom. VII, p. 477, édit. d'Anvers.)

PREMIÈRE DÉCLARATION DE FRANÇOIS XAVIER.

Moi, François, je dis que, lorsque Sa Sainteté aura approuvé notre Institut, j'acquiesce à tout ce que la Société statuera, aux constitutions et règles qu'elle établira par l'organe de ceux des nôtres qu'elle pourra commodément convoquer et réunir à Rome; et comme Sa Sainteté envoie plusieurs d'entre nous en diverses missions hors de l'Italie, et qu'ils ne pourront pas tous se réunir, je dis par cet écrit, et je m'engage d'agréer et de tenir pour bon et valide tout ce qui sera statué dans l'intérêt de la Société, ou par deux ou par trois des nôtres réunis à cet effet. Ainsi par cet autographe je dis et je promets de ratifier tout ce qu'ils auront fait.

Écrit à Rome, le 15 mars 1540.

FRANÇOIS.

SUFFRAGE.

IHS. Moi, François, devant dire mon avis sur celui qui doit être élevé à la prélature de notre Société, et à qui nous devrons tous obéir, je dis et j'affirme sans instigation quelconque qu'il me paroît juste, au dire

de ma conscience, que ce soit notre ancien prélat, notre vrai père, don Ignace, qui nous a tous réunis, non sans beaucoup de peines et de travaux. Je dis que personne ne saura mieux que lui nous conserver, nous gouverner, nous faire avancer dans le chemin de la perfection, parce qu'il nous connoît tous à fond et en particulier; et je dis dans la plus parfaite sincérité de mon ame, comme si j'étois sur le point de mourir, qu'après sa mort, il faudra élire pour général le père maître Lefèvre, et en cela Dieu m'est témoin que je ne dis rien autre que ce que je pense. En foi de quoi j'ai signé le présent écrit.

Fait à Rome, le 15 mars 1540. FRANÇOIS.

AUTRE DÉCLARATION.

Après que la Société aura été convoquée, et qu'elle aura élu son général, je promets également moi, François, maintenant comme pour alors, obéissance perpétuelle, pauvreté et chasteté. Ainsi donc, père Laynez, mon très cher frère en Jésus-Christ, je vous prie, pour le service de notre Seigneur Dieu, d'offrir en mon absence et en mon nom au général que vous aurez élu, le témoignage de ma volonté avec les trois vœux de religion, parce qu'à ce moment je promets de les observer du jour qu'il aura été nommé.

En foi de quoi, je signe le présent écrit de ma propre main.

Fait à Rome, le 15 mars 1550. FRANÇOIS.

Xavier partit le lendemain, 16 mars, pour Lisbonne; le 7 avril 1541, il fit voile pour l'Orient. Ce fut le 22 avril 1541 qu'Ignace et ses principaux compagnons émirent leur profession solennelle des quatre vœux. C'est pour-

quoi Xavier ne put pas alors la faire en personne; mais Laynez s'en acquitta pour lui.

PROFESSION DE FOI

DRESSÉE PAR XAVIER

ET QUE TOUT CATÉCHUMÈNE DEVOIT APPRENDRE PAR CŒUR ET RÉCITER A HAUTE VOIX AU MOMENT D'ÊTRE BAPTISÉ.

Dieu, je confesse réellement comme tout bon Chrétien, que la Sainte-Trinité est un seul Dieu en trois personnes le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Je crois fermement et sans hésiter tout ce que tient et croit la sainte Église Romaine, ma mère, et je promets de vivre et de mourir dans la foi catholique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme, mort pour nous; et dès ce moment, pour l'instant où je mourrai, si je ne puis alors parler, je confesse mon Seigneur Jésus-Christ de tout mon cœur. (Extrait de l'Hist. de la Compagnie de Jésus, par Orlandin, liv. VIII, nº 141; voyez aussi la lettre XLIII, nº 2.)

ORAISON DE FRANÇOIS XAVIER

AUX CINQ PLAIES DE JÉSUS-CHRIST.

Seigneur Jésus, maître suprême de toute chose, à

la volonté de qui nul ne peut résister, qui avez daigné naître, mourir et ressusciter, ayez pitié de nous; nous vous en conjurons par le mystère de votre sacré corps et de ses cinq plaies, par l'effusion de votre précieux sang; ayez pitié de nous, comme vous savez qu'il est expédient au salut de notre ame et de notre corps; délivrez-nous de la tentation du démon, et de tous les maux dont vous savez que nous sommes assiégés; conservez-nous, fortifiez-nous dans votre saint service jusqu'à la fin; accordez-nous le temps de faire une parfaite pénitence, et la rémission de tous nos péchés après notre mort, la grace d'aimer nos frères, nos sœurs, nos amis et nos ennemis d'un amour réciproque, et de nous réjouir éternellement avec tous vos saints dans votre royaume, où vous régnez et vivez avec Dieu et le Saint-Esprit pendant tous les siècles des Siècles. Ainsi soit-il.

ÉLANS D'AMOUR DE DIEU

QUE XAVIER RÉPÉTOIT SOUVENT.

O Deus! ego amo te,
Nec amo te ut salves me,
Aut quia non amantes te
Æterno punis igne.
Tu, mi Jesu, totum me
Amplexus es in cruce,
Tulisti clavos, lanceam,
Multamque ignominiam,
Innumeros dolores,
Sudores, et angores,

Ac mortem; et hæc propter me
Ac pro me peccatore.
Cur igitur non amem te?
O Jesu amantissime!
Non ut in cœlo salves me,
Aut ne in æternum damnes,
Nec præmii ullius spe,
Sed sicut amasti me
Sic amo et amabo te :
Solum quia rex meus es,
Et solum quia Deus es.
Amen.

Ces divers fragments ont été publiés en latin par François Garcia à la suite de la Vie de saint François Xavier, édition de Madrid, 1676. Le sujet du dernier morceau de poésie est le même que celui que nous venons de donner dans la *Journée du Chrétien sanctifiée;* mais c'est ici la traduction latine d'un sonnet en castillan que la tradition a constamment attribué à saint Ignace, et que l'on trouve dans la Vie de ce saint imprimée à Venise en 1687.

****

TABLE SOMMAIRE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Les numéros en chiffres arabes indiquent les paragraphes de chaque Lettre.



LETTRE LXXII. AU MÊME.

Cochin, 8 février 1549.

1. Joie de Xavier à l'arrivée aux Indes d'Antoine Gomez et de ses compagnons; il le destine pour Ormus. 2. Il appelle à lui Simon Rodrigue. 3. Il le charge de porter au pied du trône les besoins des enfants orphelins des officiers royaux. 4, 5. Nouveaux détails sur le Japon. 6. Il recommande don Gonsalve, vicaire général de Cochin; il demande du vin pour la célébration des saints mystères. 7. Situation malheureuse des Chrétiens de Socotora. 8. Moyens d'y remédier. 9. Il demande des sujets. 10, 11. Détail sur l'établissement du collége de Bazin; 12. Sur le séminaire de Cranganor. 13. Il sollicite des indulgences pour cette maison. 14. Il recommande le prêtre Étienne Louis Buran; 15 le père gardien des franciscains, Antoine Casali. 16. Nouvelles de Nicolas Lancelot; projet d'établir un séminaire à Colan. 17. Il appelle aux Indes Simon Rodrigue. 18. Nouvelles de François Pérez, Oliveira et Jean Beira. 19. Situation périlleuse des missionnaires dans la Maurique. 20. Progrès de la religion au cap Comorin; mort du frère François Adam. 21. Dispositions pour son voyage du Japon; projet d'un nouveau séminaire à Bazin. 22. Il appelle encore Simon Rodrigue avec de nouveaux renforts.

LETTRE LXXIII. AU PÈRE GASPARD BARZÉE, PARTANT POUR LA MISSION D'ORMUS.

Goa, ... mars 1549.

Instructions sur les qualités et les devoirs des missionnaires.

LETTRE LXXIV. AU PÈRE PAUL CAMERTE, RECTEUR A GOA.

Avril, 1549.

1, 2. Il trace les bornes de l'autorité qui lui est conférée. 3. Il l'engage à vivre en bonne intelligence avec Antoine Gomez. 4, 5. De la charité, de la douceur, des prévenances qu'il doit avoir à l'égard de ses subordonnés. 6. Il lui recommande la lecture fréquente des instructions qui lui ont été laissées, l'exactitude à lui écrire. 7. De l'attention qu'il doit apporter dans la dissémination des missionnaires. 8. Il ne doit en déplacer aucun; 9. ni en évoquer aucun malgré lui à Goa.

LETTRE LXXV. A SA MAJESTÉ JEAN III.

Malaca, 20 juin 1549.

1. Il l'entretient de son projet d'aller au Japon. 2. Il lui fait connoître ses trois compagnons de voyage. 3. Accueil qu'il a reçu à Malaca. 4. Générosité du gouverneur. 5. Il le recommande à son gracieux souvenir. 6. Il exhorte Sa Majesté à se préparer à la mort.

LETTRE LXXVI. AUX PÈRES PAUL CAMERTE, ANTOINE GOMEZ ET BALTHASAR GAGO, AU COLLÉGE DE GOA.

Malaca, 20 juin 1549.

1. Heureuse navigation de Cochin à Malaca. 2. Accueil qu'il reçoit des habitants et du gouverneur; ses préparatifs de départ. 3. Alphonse de Castro célèbre sa première messe. 4. De l'exactitude à lui écrire. 5. Il se recommande aux prières de la Société. Manière dont on lui fera parvenir les lettres qu'il attend d'Europe. 6. Détails présumés de leur contenu. 7. Des égards que les supérieurs de Goa doivent avoir pour les religieux d'un autre ordre; 8. pour leurs subordonnés. 9. Du respect qu'ils doivent à l'évêque. 10. Du soin particulier qu'ils doivent prendre des Portugais, en reconnoissance des bienfaits dont le roi comble la Compagnie. 11. Cochin et Bazin demandent des ouvriers. 12. Il faut établir un collége à Colan. 13. Gago est chargé du soin de lui écrire. 14. Il engage Gomez à veiller sur les besoins des missionnaires épars; il se recommande encore lui et ses compagnons à leurs prières.

LETTRE LXXVII. A JEAN BEIRA, A MACASSAR.

Malaca, 20 juin 1549.

1, 2. Détails sur son prochain départ pour le Japon; ses espérances. 3. Alphonse de Castro se rend aux Moluques. 4. Il demande à Beira le résultat de son travail. 5. Il l'engage à donner également ce détail en Europe, mais avec prudence. 6. C'est le père Gomez qui doit pourvoir à ses besoins. 7. De la conduite qu'il doit tenir envers les récalcitrants. 8. La rédaction des mémoires doit être confiée à Alphonse de Castro. Bruits sinistres de la mort de Beira; ordonnance qui l'établit supérieur de la mission des Moluques.

LETTRE LXXVIII. A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, A ROME.

Malaca, 22 juin 1549.

1, 2. Détails sur les néophytes japonois. 3. Lémures ou fantômes nocturnes mis en fuite par le signe de la croix. 4. Brillante perspective du Japon. 5. Sa confiance en Dieu dissipe toutes ses craintes. 6. Conduite qu'il se propose de tenir au Japon. 7, 8. Son espérance est fondée sur la pureté de ses motifs. 9. Son voyage est téméraire aux yeux des hommes. 10. Dieu n'accorde ses secours qu'à ceux qui mettent en lui seul leur espérance. 11. Réflexions sur la confiance en Dieu. 12, 13, 14, 15. Détails sur les mœurs du Japon.

LETTRE LXXIX. AUX FRÈRES DU COLLÉGE DE COIMBRE.

Malaca, 22 juin 1549.

Mêmes détails que dans la précédente.

LETTRE LXXX. AUX PÈRES PAUL CAMERTE ET ANTOINE GOMEZ, A GOA.

Malaca, 22 juin 1549.

1, 2. Éloge de François Pérez et de Roch Oliveira. 3, 4. Il demande des ouvriers pour Malaca. 5. Le père Nicolas, supérieur des missions de Comorin et de Colan.

LETTRE LXXXI. AUX MÊMES.

Malaca, 24 juin 1549.

Mariage de Christophe Carvallio.

LETTRE LXXXII. A JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Malaca, 23 juin 1549.

1. Édouard Barret recommandé à la bienveillance de Sa Majesté. 2. Qualités que doit rechercher un monarque dans ses ministres. 3. La préfecture de Malaca est au dessous du mérite d'Édouard Barret.

LETTRE LXXXIII. A JEAN BRAVO, NOVICE.

Malaca, 23 juin 1549.

Conduite pour la vie religieuse.

LETTRE LXXXIV. A LA COMPAGNIE DE GOA.

Cangoxima, 5 novembre 1549.

1 à 7. Relation de son voyage de Malaca au Japon; des peines qu'il a eues, des périls qu'il a courus. 8, 9, 10. De la pusillanimité de ceux qui, dans les dangers, ne mettent pas leur confiance en Dieu. 11. Continuation de sa relation. 12. Description des mœurs japonoises. 15. De la religion. 16. Des bonzes. 17, 18. De leurs mœurs et de leur doctrine. 19. Conférence avec les plus notables. 20. Espoir que lui offre ce pays. 21 et suiv. Instructions pour ceux qui se destinent aux missions de ces contrées.

LETTRE LXXXV. AUX PÈRES GASPARD BARZÉE, BALTHASAR GAGO ET JACQUES CARVALLIO.

Cangoxima, 3 novembre 1549.

Il les appelle au Japon sous la conduite de Barzée.

LETTRE LXXXVI. A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A GOA.

Cangoxima, 3 novembre 1549.

1, 2. Il exhorte à prêcher et à catéchiser. 3. Du soin que celui qui prêche les autres, doit prendre de lui-même. 4. De l'accueil que la maison de Goa doit faire à deux bonzes japonois.

LETTRE LXXXVII. A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A COIMBRE.

Cangoxima, 4 novembre 1549.

Répétition de la lettre LXXXIV. La première est de Poussinez.

LETTRE LXXXVIII. A ANTOINE GOMEZ, ADMINISTRATEUR DU COLLÉGE DE SAINTE-FOI.

Cangoxima, 5 novembre 1549.

1. Il lui recommande de travailler à sa propre perfection. 2. De lui donner d'amples détails sur les différents membres de la Compagnie. 3,4. Du choix des sujets qu'on destine pour le Japon; du temps propice pour leur départ. 5, 6, 7. Des avantages que le commerce du Japon offre aux Portugais, et qui peuvent faciliter le transport des missionnaires. 8, 9, 10. Des précautions à prendre avec les patrons pour la sûreté des missionnaires passagers. 11. Il demande des nouvelles du cap Comorin, de Bazin, etc. Il lui recommande ces missions; 12. les bonzes japonois qui se rendent à Goa; la soumission envers les supérieurs ecclésiastiques, la bienveillance envers ses subordonnés; 13. enfin il lui recommande le soin de lui-même.

LETTRE LXXXIX. A PIERRE DE SYLVA, PRÉFET DE MALACA.

Cangoxima, 1. novembre 1549.

1. C'est à Pierre de Sylva que Xavier attribue son heureux voyage. 2. Zèle de Paul de Sainte-Foi. 3. Disposition des Japonois à la lumière de l'Évangile. 4, 5. Il l'entretient de Méaco; 6. du commerce avantageux qu'offre la ville de Saccai; 7. du bénéfice réel que présente l'argent placé à intérêt sur la parole de Jésus-Christ. 8. Mort du pirate Nécéda. 9. Recommandation en faveur de Dominique Diaz.

LETTRE XC. A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A GOA.

Amanguchi, 20 novembre 1550.

1 à 4. Relation de ce qu'il a fait à Cangoxima; 5. à Amanguchi. 8. De son voyage à Méaco. 9. De son retour à Amanguchi, où il est accueilli par le roi et autorisé à prêcher l'Évangile. 10. Ses disputes avec les bonzes. 11. Conversion des plus notables. 12. Joie des Chrétiens; confusion des bonzes. 13. Curiosité japonoise. 14. Confiance aveugle des Japonois dans les lettrés chinois.

LETTRE XCI. AUX NÉGOCIANTS PORTUGAIS AU PORT DE FIGUEN.

Amanguchi, 1. septembre 1551.

Il cherche dans cette lettre à connoître s'il a des amis parmi eux.

LETTRE XCII. AU PÈRE FRANÇOIS PÉREZ, A MALACA.

Syngapour, 31 décembre 1551.

Il lui annonce son arrivée prochaine, et le prie de pourvoir à son embarcation pour les Indes.

LETTRE XCIII. A MAITRE IGNACE, A ROME.

Cochin, 29 janvier 1552.

1. Joie de Xavier à la réception des lettres d'Ignace. 2. Ses senti-

ments d'humilité. 3. Son désir de voir Ignace. 4. Il demande avec instance un homme distingué par sa vertu et par sa science pour être recteur du collége de Goa. 5. Nécessité d'envoyer des hommes savants dans les missions du Japon et de la Chine. 6. Exposé des travaux qui y attendent le missionnaire. 7. De la fureur des bonzes qu'il aura à essuyer. 8. Des importuns qui l'obséderont. 9. Des persécutions qu'il aura à soutenir. 10. Des talents et des connoissauces qu'il doit avoir. 11. Des forces physiques dont il doit être doué. 12. Les vieillards, les jeunes gens n'y conviennent pas. 13. C'est en Allemagne qu'il faut chercher les sujets convenables. 14. Il faut mettre plus de sévérité dans le choix de ceux qu'on destine aux missions des Indes. 15. Dangers auxquels ils sont exposés. 16. La Société n'offre aux Indes aucun sujet qu'on puisse mettre en face des académies du Japon. 17, 18. Espoir que présente la nouvelle Église d'Amanguchi. 19. Topographie de la Chine; ses mœurs, ses sciences, ses lois. 20. De la langue et de l'écriture chinoise et japonoise. 21. Histoire de la création traduite en japonois, écrite en caractères chinois. Il se recommande aux prières d'Ignace, aux suffrages de la Société.

LETTRE XCIV. A LA COMPAGNIE DE JÉSUS, EN EUROPE.

Cochin, 29 janvier 1552.

1 à 16. Relation de ses travaux au Japon; détails plus étendus que dans la précédente sur les mœurs, la doctrine des bonzes et bonzesses. 17. Édit du souverain d'Amanguchi qui autorise la prédication de l'Évangile. 18. Dépit des bonzes. Le reste de cette lettre ne renferme que les mêmes détails de la précédente, mais beaucoup plus étendus.

LETTRE XCV. AU PÈRE SIMON RODRIGUE.

Cochin, 2 février 1552.

Cette lettre n'est que l'abrégé de la XCIII^e^.

LETTRE XCVI. AU PÈRE PAUL CAMERTE, A GOA.

Cochin, 4 février 1552.

Expulsion de Moralez, Gonsalès, pour fait d'insubordination. Punition de Melchior Gonsalve, Balthasar Nugnez, etc. De la soumission due à l'évêque.

LETTRE XCVII. AU PÈRE MELCHIOR NUGNEZ, RECTEUR DU COLLÉGE DE BAZIN.

Goa, 28 février 1549.

1. Melchior Nugnez est établi recteur à Bazin. 2. Instruction sur la manière d'administrer.

LETTRE XCVIII. AU PÈRE JEAN RODRIGUE, A ORMUS.

Goa, 22 mars 1552.

1. Défauts du missionnaire qui apportent des obstacles à la gloire

LETTRE CVIII. AU PÈRE SIMON RODRIGUE, A LISBONNE.

Goa, 13 avril 1552.

1. De son prochain départ pour la Chine. 2. De celui de deux autres missionnaires pour le Japon. 3. Éloge du père Gaspard Barzée et des autres ouvriers. 4. Du besoin de missionnaires qu'ont le Japon, la Chine, les Indes. 5. Des qualités dont ils doivent être doués. 6. André Fernandez part pour l'instruire de l'état des Indes. 7. Goa a besoin d'un recteur choisi par Ignace. 8. Des fatigues qu'ont à supporter les missionnaires du Japon. 9. C'est l'Allemagne qui peut fournir les sujets propres à ces contrées. 12. Violent désir de Xavier d'embrasser Simon, ou tout au moins de recevoir de ses lettres.

LETTRE CIX. AU PÈRE IGNACE, A ROME.

Goa, 9 avril 1552.

1 à 9. Il répète ici ce qu'il a dit à Simon Rodrigue. 10. Il demande une expédition en bonne forme de la bulle du jubilé. 11. Épreuves auxquelles il faut soumettre ceux qui se destinent aux missions du Japon et de la Chine. 12. Il demande des détails sur les progrès de la Compagnie.

LETTRE CX. AU PÈRE SIMON RODRIGUE.

Goa, 9 avril 1552.

Il lui recommande deux Japonois qui se rendent en Europe; il veut qu'on fasse connoître au roi d'Espagne le danger que courroient ses flottes si elles tentoient un débarquement au Japon.

LETTRE CXI. A SA MAJESTÉ JEAN III, ROI DE PORTUGAL.

Goa, 10 avril 1552.

1, 2, 3. Il entretient Sa Majesté de son prochain départ pour la Chine; 4. de sa reconnoissance pour les bienfaits dont elle a gratifié la Société de Jésus. 5. Il la prie d'écrire au père Ignace, afin de lui demander des sujets pour les Indes.

LETTRE CXII. AU PÈRE CYPRIEN, A MÉLIAPOUR.

Goa, ... avril 1552.

1. Sévère réprimande sur son irascibilité et ses manières hautaines. 2. Il l'exhorte à se corriger. 3. Il adresse les mêmes reproches à Gonsalès Fernandez. 4, 5. Il exige d'eux une réparation publique. 6, 7. Leurs excuses sont inadmissibles. 8. Conclusion pleine de tendresse.

LETTRE CXIII. AU PÈRE GASPARD BARZÉE, A GOA.

Goa, 15 avril 1552.

Capitulaire. Règles de conduite que tous les Jésuites placés sous l'autorité de Gaspard Barzée doivent observer pour éviter tout scandale.

LETTRE CXIV. AU PÈRE GASPARD BARZÉE, A GOA.

Goa, 17 avril 1552.

1. Un supérieur doit d'abord rechercher pour lui l'humilité, qui est la base de toute institution religieuse, pour la communiquer ensuite aux autres. 2. Il doit corriger les orgueilleux; 3. encourager la foiblesse, exciter l'indolence; 4. abaisser, humilier l'arrogance dans les frères laïcs. 5. Des épreuves. 6. De la prestation des vœux et de leurs obligations. 7. Nul ne peut admettre un sujet dans la Société que le supérieur. 8. Tout supérieur de maison doit écrire une fois par an au général; 9. et à toute la Société qui réside en Europe. 10, 11. Des indulgences qu'il doit solliciter. 12. Conditions qu'il doit requérir dans les postulants. 13. Il ne doit laisser prendre la prêtrise qu'à des sujets long-temps éprouvés. 14. Il doit ses soins d'abord à l'intérieur de la maison. 15. Du choix des divers employés. 16. Il faut travailler à la perfection de ceux qu'on destine aux ordres sacrés. 17. Il faut entretenir une correspondance active avec tous les absents. 18. Il exige que le supérieur lui rende tous les ans un compte exact de sa gestion. 19. Égards et soumission envers l'évêque et ses vicaires. 20. Des fruits qu'a produits le dernier jubilé. 21. Des missions de Diu; 22. du Japon, de Cochin; 23. de Bazin. 24. De la bonne intelligence qu'il faut maintenir avec les religieux étrangers et les curés. 25. Moyens d'arrêter les effets de la mésintelligence. 26. Il faut fuir les affaires du siècle; 27. les entretiens inutiles des gens du monde; 28. renfermer ses soins dans l'intérieur du séminaire; 29. être très circonspect dans les lettres écrites en cour.

LETTRE CXV. AU MÊME.

Goa, ... avril 1552.

Ordres concernant Antoine Gomez et André Carvallio.

LETTRE CXVI. AU MÊME.

Goa, ... avril 1552.

1, 2, 3, 4. Instructions sur l'administration temporelle. 5. Le soin des temples spirituels est bien plus important que celui des édifices matériels. 6. Il faut soulager les besoins plutôt des siens que des étrangers. 7. Il faut acquitter les dettes. 8. Bien connoître les employés. 9. Faire rentrer ce qui est dû. 10. De quelques sujets qu'il faut exercer dans des emplois bas et dans les méditations.

LETTRE CXVII. AU MÊME.

Goa, ... avril 1552.

Récapitulation des instructions précédentes.

LETTRE CXVIII. AU MÊME.

Goa, 24 avril 1552.

1. Situation malheureuse des missions de Comorin. 2. Pénurie où se

trouve le collége de Colan. 3. De la nécessité de faire les rentrées de ce qui est dû au collége de Goa. 4. De la balance qu'il faut faire entre les dettes actives et passives. 5. Des secours qu'il faut promptement porter à Hérédia. 7, 8, 9. Des sujets qu'il faut envoyer au Japon. 10. De Nugnez ; 11. de François Lopez, de Cyprien, Louis Boralli, Antoine Hérédia. 12. D'un calice d'argent qu'il faut envoyer au cap. 13. Il demande qu'on lui écrive souvent et longuement. 14. Langage sévère que le père Barzée doit tenir avec père Cyprien. 15. Gratitude de François Xavier envers Étienne-Louis Borrally. 16. Il demande un livre dit *le Constantin*. Il faut faire comparoître devant Mgr l'évêque, Ferran, prêtre malabare.

LETTRE CXIX. A JACQUES PÉREIRA.

Malaca, 26 juin 1552.

C'est à ses propres péchés que Xavier impute la non-réussite de l'ambassade de la Chine.

LETTRE CXX. AU PÈRE GASPARD BARZÉE.

13 juillet 1552.

Du mariage d'Alvare Gentilis.

LETTRE CXXI. AU MÊME.

Malaca, 16 juillet 1552.

Il lui recommande de payer incessamment à Pierre de Sylva la somme de trois cents écus d'or que celui-ci lui avoit prêtée dans un besoin très pressant.

LETTRE CXXII. AU MÊME.

De la baie de Syngapour, 20 juillet 1552.

1. En suite des traverses que son voyage de la Chine vient d'éprouver de la part du préfet de Malaca, il part pour la Chine dénué de tout secours humain. 2. Le préfet de Malaca doit être frappé d'excommunication. 3. Xavier n'emmène avec lui que deux compagnons ; les autres, Balthasar Gago, Édouard Sylva, Jacques Alcacéva, sont partis pour le Japon. 5. Il faut y en envoyer encore un autre l'année suivante ; Beira doit retourner aux Moluques. 6. Il lui recommande la stricte exécution des ordres qu'il lui a laissés.

LETTRE CXXIII.

De la baie de Syngapour, 21 juillet 1552.

Instruction donnée au père Jean de Beira, partant pour Goa.

LETTRE CXXIV. AU PÈRE GASPARD BARZÉE, RECTEUR DU COLLÉGE DE GOA.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

Il lui recommande de procurer des secours en argent à Jean le Japonois, et d'en envoyer à la mission d'Amanguchi.

LETTRE CXXV. A JEAN LE JAPONOIS.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

Il le recommande aux pères Barzée, Pérez, Hérédia, et lui donne des avis.

LETTRE CXXVI. A JACQUES PÉREIRA, A MALACA.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

Il l'exhorte à chercher près de Dieu un remède à ses maux, et à pardonner à ses ennemis.

LETTRE CXXVII. AU MÊME.

De la baie de Syngapour, 22 juillet 1552.

1, 2. Il le remercie des bons traitements qu'il reçoit de ses préposés. 3, 4, 5. Il le console, il l'engage à fréquenter les sacrements. 6, 7. Il l'entretient de son voyage en Chine, des mémoires qu'il faut adresser à la cour de Portugal. 8. Xavier ne se venge de ses ennemis qu'en les comblant de biens.

LETTRE CXXVIII. AU MÊME.

Sancian, 21 octobre 1552.

1. Arrivé à Sancian, il négocie son entrée en Chine avec un marchand chinois. 2. Éloge de Scandélius, commis de Péreira. 3. Son projet d'aller à Siam, si sa négociation échoue. 4. Il désire avoir de ses lettres.

LETTRE CXXIX. A FRANÇOIS PÉREZ, A MALACA.

Sancian, 21 octobre 1552.

Il lui ordonne de sortir de Malaca et de se rendre à Cochin pour en prendre le rectorat.

LETTRE CXXX. AU MÊME.

Sancian, 22 octobre 1552.

1, 2. Il lui rend compte de ce qui s'est passé à Sancian depuis son arrivée, et de l'espoir qu'il a d'entrer en Chine. 3 à 7. Des périls qui l'y attendent; de son unique confiance en Dieu. 8. Opinion des Chinois sur Xavier; son projet de passer au royaume de Siam s'il ne peut pénétrer en Chine.

LETTRE CXXXI. AU PÈRE GASPARD BARZÉE.

Sancian, 21 octobre 1552.

1. Il attend un marchand de Canton pour l'introduire en Chine. 2. Il lui recommande l'exécution ponctuelle de ses ordres; 3. la sévérité dans l'admission des postulants; 4. et l'expulsion prompte de tout sujet scandalenx.

LETTRE CXXXII. AU PÈRE FRANÇOIS PÉREZ, A MALACA.

Sancian, 12 novembre 1552.

1. Reconnoissance que doit avoir la Société de Jésus envers Jacques Péreira pour les dépenses considérables qu'il a faites dans l'intérêt de la religion. 2, 3. Il donne des ordres dans le cas où Péreira viendroit en Chine l'année suivante. 4. Expulsion de Ferreira. 5, 6. Fidéicommis qu'il doit faire en partant à Vincent Viéga, des propriétés foncières du collége de Malaca. 9. Son dessein de passer à Siam.

LETTRE CXXXIII. AUX PÈRES FRANÇOIS PÉREZ ET PAUL-ANTOINE HÉRÉDIA.

Sancian, 12 novembre 1552.

Ordre à François Pérez d'aller prendre la direction du collége de Cochin, et à Hérédia d'aller à Goa attendre de nouvelles dispositions.

LETTRE CXXXIV. A JACQUES PÉREIRA.

Sancian, 12 novembre 1552.

1, 2. Gratitude de Xavier. 3. Ses vœux pour la prospérité de son ami; ambassade de Péreira renvoyée à l'année suivante. 4, 5. Espérance de Xavier d'entrer à Canton par l'entremise des Siamois. 6. Il déplore le malheur de François Péreira de Miranda, et des autres Portugais qui sont tombés au pouvoir des Chinois. 7. Il désire avoir une entrevue avec son ami, ou tout au moins de ses nouvelles.

LETTRE CXXXV. A GASPARD BARZÉE, A GOA.

Sancian, 13 novembre 1552.

1. Malaca est indigne de posséder François Pérez. 2. Motifs sur lesquels doit être basée l'excommunication du préfet de Malaca. 3. Dût-il rester seul, Barzée ne doit admettre dans la Société aucun sujet inepte. 4. Efforts des puissances infernales pour fermer l'entrée de la Chine à Xavier. 5. Il espère en triompher.

LETTRE CXXXVI. A FRANÇOIS PÉREZ, A MALACA, ET GASPARD BARZÉE, A GOA.

Sancian, 13 novembre 1552.

Motifs de l'excommunication qui doit être lancée contre le préfet de Malaca; moyens de l'obtenir, de la mettre à exécution; il la recommande soigneusement; il rentre ensuite dans des conseils qu'il a précédemment donnés.

FIN DE LA TABLE SOMMAIRE.

TABLEAU COMPARATIF

DE L'ORDRE ADOPTÉ DANS CETTE ÉDITION, ET DE CELUI QU'ONT SUIVI TURSELLIN, POUSSINEZ DANS LEURS ÉDITIONS LATINES, ET CUTILLAT DANS SON ÉDITION ESPAGNOLE, AVEC LES DIFFÉRENCES CHRONOLOGIQUES.

Nos	TURSELLIN.					POUSSINEZ.					CUTILLAT.				
	liv.	nos	ann.	mois.	jrs	liv.	nos	ann.	mois.	jrs	liv.	nos	ann.	mois.	jrs
69	..	..	....	....	..	4	6	1549	janv.	26	..	..	1548	....	..
70	2	11	1549	fév.	2	..	..	....	....	..	..	..	....	janv.	28
71	..	..	....	....	..	4	7	»	fév.	1	..	..	....	juin.	21
72	2	12	»	»	2	4	5	»	»	2	..	..	....	....	..
73	..	..	....	....	..	4	4	»	mars	..	..	..	....	....	..
74	..	..	....	....	..	4	8	»	avr.	..	..	..	....	....	..
75	..	..	....	....	..	4	9	»	juin.	20	..	..	1549	juin.	17
76	3	1	»	juin.	20	4	11	»	»	20	..	..	....	....	..
77	3	2	»	»	20	5	1	»	»	20	..	..	»	»	6
78	3	4	»	»	22	..	..	....	....	..	..	..	»	»	18
79	..	..	....	....	..	5	3	»	»	22	..	..	....	....	..
80	..	..	....	....	..	5	2	»	»	22	..	..	....	....	..
81	..	..	....	....	..	5	4	»	»	23	..	..	....	....	..
82	..	..	....	....	..	4	10	»	»	23	..	..	....	....	..
83	..	..	....	....	..	5	5	»	»	23	..	..	....	....	..
84	3	5	»	nov.	3	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
85	..	..	....	....	..	5	8	»	nov.	5	..	..	»	nov.	3
86	3	6	»	»	3	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
87	Cette lettre est extraite de Maffée, t. 2, p. 100.														
88	..	..	....	....	..	5	7	1549	nov.	5	..	..	....	....	..

Nos	TURSELLIN.					POUSSINEZ.					CUTILLAT.				
	liv.	nos	ann.	mois.	jrs	liv.	nos	ann.	mois.	jrs	liv.	nos	ann.	mois.	jrs
89	..	..	....	....	..	5	6	1549	nov.	5	..	..	....	....	..
90	3	7	1550	....	..	..	..	....	....	..	..	..	1550	nov.	20
91	..	..	....	....	..	5	10	1551	sept.	1	..	..	....	....	..
92	3	8	1551	....	..	..	..	....	....	..	..	..	1551	août	20
93	..	..	....	....	..	5	11	1552	janv.	29	..	..	1552	janv.	25
94	4	1	1552	janv.	29	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
95	4	2	»	»	30	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
96	..	..	....	....	..	5	12	»	fév.	4	..	..	....	....	..
97	..	..	....	....	..	5	13	»	»	29	..	..	....	....	..
98	4	3	»	mars	22	5	14	»	mars	22	..	..	....	....	..
99	..	..	....	....	..	5	15	»	»	27	..	..	1548	déc.	26
100	..	..	....	....	..	5	9	»	avr.	2	..	..	....	....	..
101	1	5	»	avr.	3	..	..	....	....	..	..	..	1552	mars	25
102	..	..	....	....	..	5	6	»	»	3	..	..	....	....	..
103	..	..	....	....	..	6	2	»	»	7	..	..	....	....	..
104	..	..	....	....	..	6	3	»	»	7	..	..	....	....	..
105	..	..	....	....	..	6	4	»	»	7	..	..	....	....	..
106	..	..	....	....	..	6	1	....	....	..	..	..	....	....	..
107	..	..	....	....	..	6	7	»	»	6	..	..	....	....	..
108	4	9	»	»	13	..	..	....	....	..	..	..	»	avr.	10
109	4	6	»	»	9	..	..	....	....	..	..	..	»	»	7
110	4	7	»	»	9	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
111	4	8	»	»	10	..	..	....	....	..	..	..	»	»	13
112	4	10	»	»	13	7	1	»	»	..	..	..	»	»	11

Nos	TURSELLIN.					POUSSINEZ.					CUTILLAT.				
	liv.	nos	ann.	mois.	jrs	liv.	nos	ann.	mois.	jrs	liv.	nos	ann.	mois.	jrs
113	..	..	....	....	..	6	8	1552	avr.	15	..	..	....	....	..
114	..	..	....	....	..	6	5	»	»	..	..	..	....	....	..
115	..	..	....	....	..	6	6	»	»	..	..	..	....	....	..
116	..	..	....	....	..	6	9	»	»	..	..	..	....	....	..
117	..	..	....	....	..	6	10	»	»	..	..	..	....	....	..
118	4	4	1552	avr.	24	6	11	»	»	24	..	..	1552	fév.	5
119	4	11	»	juin.	25	..	..	»	»	..	..	..	....	....	..
120	..	..	....	....	..	7	2	»	juil.	13	..	..	....	....	..
121	..	..	....	....	..	..	3	»	»	16	..	..	....	....	..
122	4	13	»	juil.	20	..	..	....	....	..	..	..	»	juil.	21
123	..	..	....	....	..	7	4	»	»	21	..	..	....	....	..
124	..	..	....	....	..	7	5	»	»	22	..	..	....	....	..
125	..	..	....	....	..	7	6	»	»	22	..	..	....	....	..
126	4	12	»	»	22	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
127	..	..	....	....	..	7	7	»	août.	1	..	..	....	....	..
128	4	16	»	oct.	21	7	9	»	oct.	21	..	..	....	....	..
129	..	..	....	....	..	7	8	»	»	21	..	..	....	....	..
130	4	15	»	»	22	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
131	4	14	»	»	25	..	..	....	....	..	..	..	»	oct.	21
132	..	..	....	....	..	7	12	»	nov.	12	..	..	....	....	..
133	..	..	....	....	..	7	10	»	»	12	..	..	....	....	..
134	..	..	....	....	..	7	11	»	»	12	..	..	....	....	..
135	4	17	»	nov.	13	..	..	....	....	..	..	..	....	....	..
136	..	..	....	....	..	7	13	»	»	13	..	..	....	....	..

FIN DU TABLEAU COMPARATIF.

****

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES DES LETTRES DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER.

Les numéros en chiffres arabes indiquent les paragraphes de chaque Lettre.

FIN.

